



HAL
open science

Représentation de la temporalité du français chez les apprenants vietnamiens en français langue étrangère (FLE)

Triet Minh Vu

► **To cite this version:**

Triet Minh Vu. Représentation de la temporalité du français chez les apprenants vietnamiens en français langue étrangère (FLE). Linguistique. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2023. Français. NNT : 2023GRALL029 . tel-04563868

HAL Id: tel-04563868

<https://theses.hal.science/tel-04563868>

Submitted on 30 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : LLSH- Langues, Littératures et Sciences Humaines

Spécialité : Sciences du langage Spécialité Français langue étrangère

Unité de recherche : Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles

**Représentation de la temporalité du français chez les apprenants
vietnamiens en français langue étrangère (FLE)**

**Representation of the French language's temporality in Vietnamese
learners of French**

Présentée par :

TRIET MINH VU

Direction de thèse :

Iva NOVAKOVA

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Grenoble Alpes

Directrice de thèse

Catherine CARRAS

MAITRESSE DE CONFERENCES, Université Grenoble Alpes

Co-encadrante de
thèse

Rapporteurs :

Danh-Thành DO-HURINVILLE

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Franche-Comté

Alain KAMBER

PROFESSEUR, Université de Neuchâtel

Thèse soutenue publiquement le **8 décembre 2023**, devant le jury composé de :

Laura ABOU HAIDAR,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Grenoble Alpes

Présidente

Iva NOVAKOVA,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Grenoble Alpes

Directrice de thèse

Danh-Thành DO-HURINVILLE,

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Franche-Comté

Rapporteur

Alain KAMBER,

PROFESSEUR, Université de Neuchâtel

Rapporteur

Cristelle CAVALLA,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Paris 3-Sorbonne
Nouvelle

Examinatrice

Invités :

Catherine CARRAS

MAITRESSE DE CONFERENCES, Université Grenoble Alpes



RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche est double : sur le plan linguistique, établir des parallélismes entre le français et le vietnamien en matière de l'expression de la temporalité et réfléchir, à la lumière des analyses contrastives, à comment faire maîtriser l'emploi des temps verbaux français aux apprenants vietnamiens.

Dans un premier temps, l'approche aspectuo-temporelle sur laquelle cette étude se base a montré que le système temporel dans les deux langues est analysable sur le plan du temps (temps-époque) et de l'aspect (déroulement interne du procès). Aussi, l'étude a éclairé la manière dont l'une et l'autre langue marquent la temporalité. Dans un second temps, à partir de ce travail d'analyse contrastive, un dispositif expérimental a été mis en place pour enseigner les temps verbaux aux étudiants vietnamiens dans une perspective contrastive selon l'approche aspectuo-temporelle. Enfin, par l'analyse de l'interlangue de ces derniers (au moyen des tests écrits et entretiens de verbalisation), nous avons pu jeter un regard critique sur le processus d'intériorisation des connaissances et savoir-faire en matière de la temporalité enseignée.

Les résultats de l'expérimentation ont permis d'une part de comprendre la représentation de la temporalité chez les étudiants vietnamiens ainsi que les profils d'emploi des temps verbaux, parfois stéréotypés, de ces derniers. Il a été noté que certains temps verbaux posent relativement peu de difficultés aux étudiants quant à leur emploi et qu'en revanche d'autres suscitent beaucoup plus d'emplois erronés que nous ne le pensions.

D'autre part, la démarche expérimentale a révélé des signes de (r)évolution dans l'interlangue des étudiants ayant suivi des enseignements sur les temps verbaux selon l'approche aspectuo-temporelle. En effet, les étudiants semblent avoir intégré différents paramètres aspectuo-temporels dans leur choix de temps verbal. Par ailleurs, l'étude a réussi à identifier certains facteurs entravant la bonne maîtrise de l'emploi des temps verbaux par des étudiants vietnamiens.

Mots-clés : aspects grammaticaux, aspect lexical, approche contrastive, approche aspectuo-temporelle, enseignement des temps verbaux

ABSTRACT

The focus of this research is two-fold : first, to compare the manners of expressing temporality between French and Vietnamese, and second, to apply these results in teaching French verb tenses to Vietnamese learners.

To begin with, the present study is based on the aspectuo-temporal approach to demonstrate that the category of temporality in both languages can be analyzed in terms of time (time-epoch) and aspect (i.e., the internal structure of events). It also shows the methods used by these languages to express time. In addition, a set of lectures on the verb tenses was built and experimented with the direction of contrastive teaching and the aspectuo-temporal approach. Finally, analysis of students' interlanguage (through written and verbalization tests) were carried to check the acquisition of knowledge of temporality and aspects which were taught in experiments.

The results of the experiment have allowed us to describe the conception of the Vietnamese student's representation of temporality, as well as general trends in the use of French's verb tenses by them. Indeed, it has been noted that some verb tenses students have less difficulty using, and conversely, others make it much more difficult for students to use than we thought.

On the other hand, the experimental approach has revealed signs of (r)evolution in the interlanguage of students who have followed lessons on verb tenses, according to the aspectuo-temporal approach. The student seems to have been able to integrate different aspectuo-temporal parameters in their choice of verbal tense. Moreover, this study succeeded in identifying certain factors hindering Vietnamese students' mastery of the use of verb tenses.

Keywords : grammatical aspects, lexical aspect, contrastive approach, aspectuo-temporal approach, teaching of the use of verb tenses

REMERCIEMENTS

Je dédie cette thèse à ma très chère grand-mère, qui est tombée gravement malade il y a trois ans. Je t'aime, mémé.

Je voudrais exprimer ma plus grande gratitude envers mes directrices de thèse Iva NOVAKOVA et Catherine CARRAS pour leur bienveillance et leur professionnalisme qu'elles m'ont toutes les deux témoigné durant l'encadrement de la thèse. Vos nombreuses remarques et suggestions m'ont été extrêmement utiles et, croyez-moi, le seront. J'ai beaucoup appris de vous.

Que soient remerciés Stéphanie GALLIGANI et Olivier KRAIF, qui ont bien voulu accepter de former mon CSI pendant tout ce temps. Les entretiens que j'ai eus avec eux ainsi que les conseils judicieux qu'ils m'ont donnés m'ont énormément enrichi.

Je remercie le laboratoire LIDILEM et ses professeurs de m'avoir réservé un accueil chaleureux dès mes premiers jours à Grenoble. Aussi, je me souviendrai toujours des sorties amicales avec mes collègues doctorant(e)s : Lan, Xinjiletu, Luca, Erica, Yujing, Rim, Kim, Chaeyoung.... Vous m'avez fait vivre mes meilleurs moments à Grenoble. Je vous dis *À bientôt !*

Je tiens à remercier mes amis et collègues vietnamiens, de loin ou de près, pour leurs messages d'encouragement pendant ces cinq longues années. Merci aux étudiants qui ont accepté de faire partie de mon expérimentation. Sans eux, la thèse n'aurait pas été possible. J'adresse aussi mes remerciements à la Direction du Département de Français et de l'Université de Pédagogie de HochiminhVille pour avoir facilité mon doctorat.

J'ai également une pensée particulière pour Catherine Carras et Tín (N3T), qui ont œuvré pour m'inscrire en thèse. Je vous dois plus qu'un simple merci.

Enfin et surtout, merci à ma mère d'avoir toujours compris son fils. Elle a simplement été ma force pendant ces années. Je salue également mon père, Vy, mon frère, mes cousin(e)s ainsi que tous les membres de ma grande famille à Cần Thơ et à Sài Gòn pour le soutien spirituel qu'ils m'ont livré.

Sài Gòn, ngày 25 tháng 8 năm 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vi
INDEX DES FIGURES	vi
INDEX DES TABLEAUX	vi
INDEX DES GRAPHIQUES	vii
INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS	6
1. Introduction.....	6
2. Le système des temps verbaux	12
3. La catégorie de l'aspect grammatical	34
4. Conclusion	48
PARTIE 2 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN	50
1. Le prédicat en vietnamien.....	50
2. Le temps en tant que catégorie grammaticale ?.....	51
3. L'expression aspectuo-temporelle en vietnamien	58
4. Les marqueurs aspectuo-temporels en vietnamien	64
5. Conclusion	77
PARTIE 3 : APPROCHES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT DES TEMPS VERBAUX	79
1. Les hypothèses linguistiques	79
2. Les théories de l'apprentissage.....	84
3. Pour une didactique du FLE centrée sur la langue maternelle	94
4. Vers une grammaire contrastive de l'expression de la temporalité en français	97
5. Analyse des manuels FLE	110
6. Conclusion	121
PARTIE 4 : MATÉRIEL DIDACTIQUE.....	123
1. Les interventions.....	123
2. Les séquences didactiques	126
3. Les tests d'évaluation	164
PARTIE 5 : ANALYSE DU TEST DE DÉPART.....	178
1. Analyse du questionnaire.....	178
2. Analyse des productions écrites d'étudiants.....	189
3. Analyse des emplois contestables.....	205
4. Du point de vue lexical.....	212
5. Synthèse de l'analyse du test de départ	214

PARTIE 6 : ANALYSE DU TEST FINAL	218
1. Analyse du questionnaire	218
2. Analyse des productions écrites des étudiants	228
3. Analyse des emplois contestables	254
4. Conclusion.....	258
PARTIE 7 : ANALYSE DES ENTRETIENS DE VERBALISATION	261
1. Une prise en compte du paramètre temporel dans le choix de tiroir.....	261
2. Une justification convergente pour les procès téléliques	262
3. Les procès atéliques, un double défi pour les étudiants	263
4. Diverses observations et remarques	269
5. En guise de conclusion.....	275
CONCLUSION GÉNÉRALE	277
BIBLIOGRAPHIE	282
TABLE DES MATIÈRES.....	291
ANNEXE 1 - Feuilles de réponse – Test de départ – Groupe 1	298
ANNEXE 2 - Feuilles de réponse – Test de départ – Groupe 2.....	323
ANNEXE 3 - Feuilles de réponse – Test final – Groupe 1	349
ANNEXE 4 - Feuilles de réponse – Test final – Groupe 2	374
ANNEXE 5 - Transcription des entretiens de verbalisation.....	399

LISTE DES ABRÉVIATIONS

FLE	: Français langue étrangère
PR	: Présent (de l'indicatif)
PC	: Passé composé (de l'indicatif)
PQP	: Plus-que-parfait (de l'indicatif)
PS	: Passé simple (de l'indicatif)
IMP	: Imparfait (de l'indicatif)
FS	: Futur simple (de l'indicatif)
FA	: Futur antérieur (de l'indicatif)
PA	: Passé antérieur (de l'indicatif)

INDEX DES FIGURES

Fig. 1. Représentation des procès sur l'axe temporel (Gosselin 1996).....	14
Fig. 2. Le schéma des temps du français (Vet 1980)	24
Fig. 3. La sémantique des temps verbaux (Moeschler <i>et al.</i> 2012).....	30
Fig. 4. L'organisation pragmatique des temps verbaux (Moeschler <i>et al.</i> 2012)	31
Fig. 5. Usage interprétatif du passé composé (Moeschler <i>et al.</i> 2012)	31
Fig. 6. Représentation aspectuelle des formes simples et composées en français (Barceló & Bres 2006)...	44
Fig. 7. Système aspectuo-temporel en vietnamien selon Nguyen Minh Thuyet (Tran 2008)....	55
Fig. 8. Représentation du temps réel (dessinée par nos soins).....	128
Fig. 9. Représentation du temps linguistique (dessinée par nos soins).....	128

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Différentes acceptions du terme « temps »	10
Tableau 2. Sémantique aspectuo-temporelle des temps verbaux (Barceló & Bres 2006)	17
Tableau 3. La configuration des temps verbaux selon l'approche référentielle (Reichenbach 1947).....	22
Tableau 4. La distribution des temps verbaux (Vet 1980).....	24
Tableau 5. L'organisation temps verbaux selon les plans d'énonciation (Benveniste 1966)..	27
Tableau 6. La temporalité textuelle (Weinrich 1989)	29
Tableau 7. Synoptique des recherches sur la temporalité française.....	33
Tableau 8. Les classes de procès (Vendler 1957)	37
Tableau 9. Situations transitionnelles et non-transitionnelles (Vet 1980)	40
Tableau 10. Types de procès selon Vendler (1957) et selon Vet (1980)	47
Tableau 11. Recodage des réponses supplémentaires.....	181
Tableau 12. Recodage des réponses supplémentaires.....	219
Tableau 13. Nombre de réponses sur la référence temporelle	223
Tableau 14. Nombre de réponses sur la référence aspectuelle	223

INDEX DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Conception du terme « temps »	182
Graphique 2. Conception sur la fonction des temps verbaux	182
Graphique 3. Emplois temporels attribués aux temps verbaux	184
Graphique 4. Emplois aspectuels attribués aux temps verbaux	186
Graphique 5. Taux d'emploi des tiroirs verbaux - Test de départ.....	190
Graphique 6. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte futur.....	191
Graphique 7. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte narratif.....	196
Graphique 8. Fréquence des procès atéliques employés à l'IMP en contexte narratif.....	198
Graphique 9. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte mixte	202
Graphique 10. Valeur aspectuelle des PCs en contexte mixte	203
Graphique 11. Emplois erronés des temps verbaux	205
Graphique 12. Fréquence des procès téliques les plus employés au PC en contexte narratif	213
Graphique 13. Fréquence des procès atéliques utilisés au PR en contexte mixte	214
Graphique 14. Fréquence des procès atéliques utilisés au FS en contexte futur	214
Graphique 15. Conception des notions-clés - Groupe 1	220
Graphique 16. Conception des notions-clés - Groupe 2.....	220
Graphique 17. Emplois temporels attribués aux temps verbaux - Groupe 1	222
Graphique 18. Emplois temporels attribués aux temps verbaux - Groupe 2.....	222
Graphique 19. Emplois aspectuels attribués aux temps verbaux - Groupe 1	224
Graphique 20. Emplois aspectuels attribués aux temps verbaux - Groupe 2	226
Graphique 21. Taux d'emploi des temps verbaux - tous contextes.....	229
Graphique 22. Taux d'emploi des tiroirs verbaux - en contexte narratif	231
Graphique 23. Les types de procès à l'IMP en contexte narratif	232
Graphique 24. Taux d'emploi PC/IMP dans un contexte narratif.....	234
Graphique 25. Types de procès au PC en contexte narratif.....	235
Graphique 26. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte mixte	242
Graphique 27. Emploi des PCs en contexte mixte	243
Graphique 28. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte futur.....	250
Graphique 29. Répartition (en %) des emplois erronés selon les tiroirs concernés	254

INTRODUCTION

Le français et le vietnamien appartenant à deux familles de langue différentes, les apprenants vietnamiens rencontrent beaucoup de difficultés en classe de FLE, qui s'expliquent en grande partie par les différences grammaticales entre ces deux langues. Parmi les nombreux défis que pose l'apprentissage du français, l'emploi des temps verbaux est identifié comme l'un des obstacles les plus importants auquel l'apprenant vietnamien est confronté.

À ce propos, si nos enseignants ont toujours été à la recherche d'une approche qui soit appropriée pour un public aussi particulier que les étudiants vietnamiens, la solution parfaite pour la maîtrise de l'emploi des temps verbaux français, à notre connaissance, n'existe pas, ici comme ailleurs. En effet, si certaines approches ont réussi à contourner certaines zones d'ombre sur lesquelles les autres auraient buté, elles échouent sur bien d'autres et vice-versa.

Étant donné notre métier d'enseignant-chercheur dans un établissement supérieur vietnamien, notre intérêt personnel nous a naturellement amené à réfléchir sur cette question épineuse. Cet intérêt porte sur deux volets différents désormais reliés dans une logique de complémentarité. Linguistiquement parlant, nous chercherons à établir des parallélismes entre les deux langues en matière de l'expression de la temporalité, concept (extra-)linguistique à portée universelle. Ensuite, à réfléchir, à la lumière des résultats de la recherche théorique, à comment faire maîtriser l'emploi des temps verbaux français aux apprenants vietnamiens.

Suite à ces considérations, nous avons donc choisi d'entreprendre, dans le cadre d'une thèse de doctorat, un travail de recherche intitulé « Représentation de la temporalité du français chez les apprenants vietnamiens en français langue étrangère (FLE) ». Dans cette thèse, nous nous fixons deux objectifs principaux. D'une part, nous essayerons de mettre en perspective les moyens linguistiques dont disposent le vietnamien et le français pour exprimer la catégorie grammaticale de temporalité. D'autre part, nous proposerons, dans une approche contrastive, un matériel didactique approprié, destiné à enseigner aux étudiants vietnamiens comment mieux utiliser les temps verbaux français.

Sur le plan de la description linguistique, nous étudierons le paradigme aspectuo-temporel, c'est-à-dire l'approche qui analyse les temps verbaux français sur les plans du temps-époque et de l'aspect. Nous tenterons, toujours dans une approche aspectuo-temporelle, de décrire la temporalité dans la langue vietnamienne, qui comparée au français, témoigne d'importantes divergences au niveau des moyens linguistiques pour dénoter le temps et l'aspect.

En parallèle, nous allons porter un intérêt particulier à la notion d'aspect, défini comme le point de vue d'un locuteur sur le déroulement du procès, que nous jugeons nécessaire pour l'acquisition de l'emploi des temps verbaux par nos étudiants.

Quant au volet didactique, nous ferons usage des éclairages contrastifs pour concevoir des séquences didactiques que nous mettrons ensuite en expérimentation auprès de notre public d'étudiants¹. Ensuite, l'approche de l'interlangue, par le biais d'une batterie de tests, nous permettra d'élucider les difficultés dans le processus d'acquisition des temps verbaux par nos étudiants. En effet, nous nous consacrerons à une analyse en profondeur des résultats de ces tests pour en tirer des conclusions sur l'évolution de l'interlangue des étudiants qui suivront notre démarche expérimentale en matière de temporalité.

Les questions de recherche que nous posons peuvent être formulées comme suit :

1. Comment décrire la temporalité dans l'une et l'autre langue selon l'approche aspectuo-temporelle ?
2. Quels sont les éléments contrastifs susceptibles de faire l'objet d'une exploitation pédagogique en vue d'enseigner les temps verbaux français à l'apprenant vietnamien ?
3. Comment les étudiants vietnamiens se représentent-ils la temporalité et les temps verbaux dans leur interlangue ?
4. Quels seront les défis auxquels devra répondre une approche contrastive des temps verbaux pour les apprenants vietnamiens, du point de vue conceptuel, mais aussi du point de vue empirique ?

Pour répondre à nos questionnements de départ, nous émettons les hypothèses de recherche suivantes :

1. Dans une perspective contrastive, nous supposons que les moyens linguistiques et les modes d'expression de la temporalité dans l'une et l'autre langue constituent l'enjeu principal d'un enseignement des temps verbaux. Du point de vue aspectuo-temporel, il serait également important de mettre l'accent sur les notions

¹ Nous définirons plus loin le public d'étudiants, les modalités d'organisation et les considérations épistémologiques de notre démarche.

conceptuelles relatives au temps et à l'aspect ainsi que l'enjeu lexical dans le choix de tiroir verbal.

2. Les étudiants vietnamiens, plutôt ancrés dans une conception temporelle des phénomènes de la temporalité et, par conséquent, de l'emploi des temps verbaux, sont peu conscients des phénomènes relatifs à l'aspectualité.
3. Plusieurs facteurs peuvent empêcher les étudiants de maîtriser l'emploi des temps verbaux dans une approche aspectuo-temporelle, notamment le niveau de langue de ces derniers et les concepts liés à l'aspectualité (grammaticale et lexicale), étant donné la nouveauté de ces derniers vis-à-vis des étudiants.

Notre étude sera divisée en 7 parties. Les deux premières parties seront dédiées aux éclaircissements théoriques sur la temporalité en français et en vietnamien. Nous y aborderons entre autres des débats qui interrogent les linguistes dans les deux langues, notamment celui sur l'existence d'une catégorie aspectuelle en vietnamien et différents paradigmes explicatifs des temps verbaux français.

Nous consacrerons la troisième partie à l'examen de différentes approches théoriques et méthodologiques dans l'enseignement des temps verbaux français. Du côté linguistique, nous évoquerons brièvement la théorie des universaux langagiers et l'analyse contrastive, dont nous soulignerons au passage l'intérêt didactique et à propos de laquelle, nous considérons que les similitudes et dissemblances dans les deux langues dans l'expression de la temporalité sont autant sources d'erreurs que d'excellentes matières pour une exploitation pédagogique. Puis nous ferons aussi un détour dans le domaine des théories de l'acquisition pour déterminer les choix pédagogiques adoptés dans notre expérimentation. Du point de vue didactique, nous passerons en revue l'approche de l'interlangue dans l'enseignement du FLE dont les principes nous guideront dans le choix des modalités d'expérimentation.

Dans la quatrième partie, suite aux considérations linguistiques et méthodologiques, nous préciserons les modalités de notre expérimentation et présenterons notre matériel didactique ainsi qu'une batterie de tests (test de départ, test final, test de verbalisation) que nous ferons faire aux étudiants et dont l'analyse des résultats constituera l'objet des trois dernières parties de notre thèse.

Dans la partie analytique du test de départ (en amont de notre démarche expérimentale), nous tenterons dans un premier temps d'étudier, entre autres, la conception que se font nos étudiants de la temporalité et des fonctions de référence (temporelle et aspectuelle) des tiroirs

verbaux. Mais notre travail est fondé surtout sur une approche empirique dans la mesure où seront analysés les emplois attestés que nos étudiants auront livrés dans leurs productions écrites, et ce dans le but d'établir des premières règles d'emploi des temps verbaux déjà intériorisées dans la grammaire des étudiants.

En ce qui concerne le test final, nous répéterons la démarche précédente pour détecter s'il y a eu des évolutions au niveau de l'interlangue des étudiants en aval de notre expérimentation. Aussi, lors de ces analyses, nous chercherons à identifier si le choix des temps verbaux par les étudiants est influencé par d'autres éléments extérieurs.

Puis, la dernière partie sera consacrée à l'analyse d'une séquence d'entretiens, lors de laquelle nos étudiants devront verbaliser leurs choix de temps verbaux et qui devrait permettre une appréhension en profondeur du processus d'intériorisation des connaissances et savoirs transmis lors de notre expérimentation.

La partie conclusion viendra boucler notre recherche.

PARTIE 1 : LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS

PARTIE 1 : LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS

1. Introduction

1.1. La notion du « temps »

Avec l'espace, le temps apparaît comme une catégorie universelle et fondamentale de l'expérience humaine. Ainsi, chaque langue dispose de divers outils et moyens pour l'exprimer de manière à rendre efficace toute communication.

Le terme de *temps* est un terme polysémique dont il est impossible de mentionner toutes les acceptions². Ainsi, parmi une pléthore de définitions qu'il nous est arrivé de recenser et qui peuvent varier d'un auteur à l'autre en termes d'appellation, il importe, à notre avis, de distinguer sur le plan conceptuel :

- *Temps réel, temps physique, temps référentiel, temps cosmique, temps chronologique, temps extralinguistique*³ : « continuum qui procède du déroulement et de la succession des existences, des états et des actions » (Dubois *et al.* : 2002). Ce temps est objectif et échappe à la pensée humaine.
- *Temps grammatical, temps linguistique* ou encore *temps interne au langage*⁴ : perception, de caractère subjectif, du temps réel par la langue. Ce temps comprend le moment de l'acte de parole. C'est ce temps dont souvent on entend dire à tort qu'il est le « décalque exact » du temps réel.

Si les linguistes sont *a priori* unanimes pour dire qu'il existe deux catégories de temps, l'une en dehors de notre compétence langagière et l'autre véhiculée dans et par le langage humain, c'est sur cette dernière que porte notre intérêt dans le cadre de cette étude. Dans les parties qui suivent, nous tâcherons d'apporter des éclaircissements sur la manière dont la langue française conçoit le temps.

² Pour une liste exhaustive des significations du terme « temps », cf. Bui K. B. H. (2004)

³ D'après Novakova (2001b : 72), Dubois *et al.* (2002 : 478), Wilmet (2007b : 68)

⁴ D'après Dubois *et al.* (2002 : 478), Wilmet (2007a : 316), Wilmet (2007b : 68), Confais (2002 : 167)

1.2. La temporalité verbale

Gosselin (1996 : 9) parle de la « temporalité verbale », notion qui représente le mode selon lequel le temps réel est manifesté dans et par le langage. Cette définition s'apparente au point de vue qui existe depuis Aristote et qui stipule que le repérage temporel dans la langue est presque exclusivement associé à la catégorie verbale. La temporalité verbale comprend selon l'auteur deux dimensions : le temps et l'aspect, le premier étant défini comme « cadre chronologique dans le lequel le procès se trouve situé » (Gosselin 2021 : 17) ; le second « la façon de représenter le déroulement du procès dans le temps » (Milliaressi (2010), cité dans Gosselin (2021)).

Gosselin (1996 : 24) identifie également six catégories d'éléments qui contribuent à fournir des interprétations d'ordre temporel dans l'énoncé qu'il appelle « marqueurs aspectuo-temporels » :

- Les verbes et leurs compléments : syntagme nominal objet, complément locatif...
- Les temps morphologiques
- Les circonstanciels temporels et leur construction syntaxique
- Les adverbes et locutions adverbiales d'aspect : adverbes itératifs, numéraux...
- Les constructions de phrase complexe : les subordonnées...
- Les relations énonciatives

Partageant la remarque de Gosselin, d'autres auteurs soulignent que le temps verbal n'est qu'un outil parmi d'autres pour exprimer la temporalité dans les langues. Klein (1994 : 38), tout en reconnaissant le temps comme composante essentielle de la sémantique verbale, souligne le fait que les adverbes en sont porteurs aussi et dédie dans son ouvrage toute une partie à l'étude des adverbes de temps.

Research on temporality is abundant, but it has a clear focus on the two grammatical categories tense and aspect, whereas much less is known about temporal adverbials and their interaction with these two categories.

Klein (1994 : xi)

Par ailleurs, Novakova (2001b), dans l'ouvrage consacré à l'étude sémantique des temps du futur, insiste sur la nécessité de faire une distinction conceptuelle entre temporalité, par sa

qualité de phénomène énonciatif et la catégorie grammaticale du temps verbal, analysable au niveau morphématique.

Ainsi, à la différence du « temps » grammatical, concernant surtout le paradigme des flexions verbales, la temporalité est un phénomène énonciatif beaucoup plus vaste qui englobe les tiroirs, les déictiques temporels (adverbes ou compléments circonstanciels de temps), les registres énonciatifs, la situation concrète dans lequel (sic.) est énoncé un contenu propositionnel.

Op. cit. p.39

Aussi précise que puisse paraître une telle séparation, l'auteure reconnaît l'impossibilité d'étudier la temporalité séparément d'autres phénomènes linguistiques comme celui de l'aspectualité ou de la modalité, car ces « derniers coexistent et se manifestent à différents degrés dans les énoncés au futur » (op. cit. p.40), à l'image du verbe porteur de toutes ces marques. En effet, nous démontrerons plus tard que le temps et l'aspect forment un couple inséparable dans l'étude de l'emploi des temps verbaux.

Dans leur livre consacré à l'étude du système des temps de l'indicatif français, Barceló & Bres (2006 : pp.10-11) répertorient les différents modes d'expression temporelle dans les langues :

- chroniquement par des circonstants temporels de type *l'année 2020, le 16 septembre 2019*
- anaphoriquement au moyen des éléments lexicaux tels que *la veille, trois jours plus tard, à ce moment-là*
- déictiquement par des locutions adverbiales renvoyant au moment d'énonciation (*hier, maintenant, aujourd'hui...*) et les temps verbaux.

Vet, quant à lui, entreprend une description sémantique du temps verbal, de l'aspect et des adverbes de temps. Ce sont en français, d'après l'auteur, ces trois catégories qui « servent à fournir des précisions d'ordre temporel concernant la situation à laquelle se réfère cette phrase » (Vet 1980 : 11). Loin d'être un chevauchement dans l'exercice de leur fonction temporelle, il s'agit, affirme-t-il, d'une logique de complémentarité sémantique qu'entretiennent ceux-ci dans leur rapport.

[...] ces trois catégories forment un seul système. [...] l'information fournie par le temps verbal d'une phrase ne doit ni même ne peut être donnée par un adverbe de temps.[...] cet adverbe ne fait que compléter l'information temporelle que donne le temps.

Ibid.

Dans *Le temps des événements* (Moeschler *et al.* (1998)), Moeschler, analysant la manifestation langagière et discursive du temps, porte son intérêt sur la référence temporelle ou encore sur « la référence à des moments du temps via des expressions temporelles, comme les temps verbaux, les adverbes temporels ou encore les connecteurs temporels » (op. cit. p.3). D'après Moeschler, pour pouvoir mieux comprendre cette référence temporelle dans la langue, il faut arriver à comprendre les nombreuses interactions inter-phénoménales qui s'y produisent, par exemple celle entre temps verbaux et connecteurs temporels, temps verbaux et négation, temps verbaux et focalisation, temps verbaux et contenu conceptuel des prédicats (op. cit. p.9). Pour ce qui concerne les temps verbaux, il s'agit d'identifier une « couche sémantique commune à tous les emplois [...] et les couches superficielles propres aux emplois spécifiques » (ibid.).

1.3. Pour une analyse aspectuo-temporelle des temps verbaux

La temporalité en tant que mode d'expression du temps dans le langage est un sujet complexe, sur lequel les auteurs proposent des conceptions sensiblement différentes. Elle est notamment assimilée à la catégorie verbale par les auteurs se trouvant dans la lignée aristotélicienne. Certes, on a trop souvent, comme le veut la tradition, imputé la fonction de référence temporelle aux compétences verbales, comme Wilmet (2007a : 316) qui parle du « temps verbal » dans le sens que c'est un verbe qui situe un procès par rapport à un repère fixé en un point quelconque du temps cosmique. En effet, Wilmet considère le verbe comme « l'unique mot temporel spécialisé ». De notre point de vue, nous sommes plutôt sceptique sur cet avis, car nous sommes convaincu que la fonction temporelle est co-assumée par plusieurs éléments linguistiques, bien que le verbe soit l'élément le plus apte à en être chargé. En effet, il suffit, avant d'aller plus loin, d'observer des énoncés tels que :

- *Nous avons fini le devoir hier.*
- *Nous avons fini le devoir dans cinq minutes.*
- *Nous avons maintenant fini le devoir.*

pour comprendre qu'à chaque fois, c'est le complément circonstanciel qui détermine la localisation temporelle du procès sur l'axe chronologique. Dans chacun de ces exemples, le *temps verbal* n'apporte rien en termes d'indication temporelle et ne donne à voir que l'aspect accompli du procès *finir le devoir*. Aussitôt remarquons-nous que ce sont ces déictiques temporels comme *hier, dans cinq minutes* ou *maintenant* qui seraient les moyens par excellence pour situer le procès sur l'axe temporel.

Effectivement, les marques de temporalité peuvent être codées, comme constaté *supra*, dans plusieurs éléments de la langue. En général, elles peuvent être de nature diverse : grammaticale (temps verbaux), syntaxique (constructions de phrases), lexicale (constructions verbales, compléments circonstanciels) ou énonciative (registres et relations énonciatives). D'ailleurs, bien d'autres classes de mots (noms, adjectifs, adverbes...) sont à même de traduire la notion de temps, constatation faite à de multiples reprises par différents auteurs, à l'image d'E. Benveniste (cité dans Novakova (2001b : 70)) ou Nguyen (2013 : 52). Cela dit, les recherches semblent converger vers un point : c'est le temps grammatical qui participe de manière active à l'expression de la temporalité en français, sans doute du fait de son statut de catégorie grammaticale⁵, sans ôter pourtant l'importance de la prise en compte de la participation des éléments co(n)textuels à signification temporelle. Voici un tableau qui récapitule le rapport entre le temps réel et le temps linguistique, réadapté à partir de celui décrit dans Kogh Pascal Somé (2019 : 14) :

Temps			
Temps comme catégorie conceptuelle (sémantique)		Temps comme catégorie morphologique (espèces de la conjugaison)	
Temps extra-linguistique (cosmique, vécu...)	Temps linguistique		
	Aspect		Temps

Tableau 1. Différentes acceptations du terme « temps »

⁵ Nous réservons dans le chapitre 2 une discussion plus détaillée, dans une perspective contrastive avec le vietnamien, de la notion de « catégorie grammaticale » ainsi que de ses incidences qu'elle pourrait avoir sur l'enseignement des temps verbaux.

Comme la catégorie du temps morphologique donne, à travers des flexions verbales qu'il fait ajouter à la base verbale, simultanément des informations du « temps », de l'« aspect », mais aussi du mode, certaines études mettent en exergue la nécessité d'étudier les valeurs du temps verbal en lien avec le mode aussi, comme le suggère l'approche transcatégorielle de Novakova (2001b). Or, si nous avons décidé de ne pas inclure la catégorie de *mode* dans nos analyses, c'est qu'il y a des raisons certaines.

D'abord, temps, mode et aspect n'opèrent pas sur un même paradigme sémantique : le mode est une composante de la modalité, « une catégorie logico-sémantique » (op. cit. p.39) alors que les dimensions aspectuo-temporelles relèvent de la référence temporelle « proprement dite ». Sans entrer dans les détails, nous pensons que les tentatives d'assimiler la fonction temporelle au mode résulteraient plutôt d'une « interférence » au niveau morphématique. Car morphologiquement, les flexions de mode et de temps coexistent dans la forme verbale. Or, seul l'indicatif, en tant que produit final du processus chronogénétique (cf. à ce sujet Guillaume 1965) est le mode le plus « équipé » pour actualiser un procès dans toutes les époques. Les autres, comme le subjonctif, outre une autonomie extrêmement limitée en discours, n'interviennent souvent que de façon formelle comme dans *Il veut que vous fassiez/ayez fait ce travail (avant lundi)*, où la présence du subjonctif est seulement conditionnée par le verbe « vouloir », ce que confirme Béchade, selon qui, seul le mode de l'indicatif participe de repérage temporel du procès :

Les temps installent le procès dans la chronologie. Mais cela ne vaut en fait que pour l'indicatif, seul susceptible de situer réellement le procès dans le passé, le présent ou le futur, c'est-à-dire de l'« actualiser ». Les autres modes n'ont aucune valeur temporelle propre, ils n'en prennent qu'en relation avec leur contexte, en particulier par rapport au verbe principal.

Béchade (1994 : 169)

De surcroît, selon Dubois *et al.* (2002 : 307), « on confère, aussi, aux modes et temps grammaticaux des valeurs modales qui ne relèvent, le plus souvent, que du contexte ». Ainsi, dans *Il viendra peut-être*, la valeur hypothétique de l'énoncé vient de l'adverbe *peut-être*. Nous partageons enfin la remarque de Novakova affirmant que c'est dans le cas des temps du futur que le rapport entre modalité et temporalité se manifeste le plus clairement. Dans les autres cas, elle constate « la primauté de la dimension aspecto-temporelle » (Novakova 2001b : 37). Pour

toutes ces raisons, nous croyons qu'il vaudrait mieux dans le cadre de notre étude sur les temps verbaux nous limiter exclusivement à l'exploitation des dimensions aspectuo-temporelles de ces derniers.

2. Le système des temps verbaux

En français, toute phrase non-elliptique contient nécessairement un temps verbal. C'est pourquoi j'estime que, si l'on entreprend l'étude des notions temporelles d'une langue comme le français, il faut commencer par les temps verbaux.

Vet (1981 : 110)

Notons tout d'abord que pour des raisons pratiques, dans le cadre de cette étude nous nous limitons aux seuls temps de l'indicatif en écartant délibérément les formes verbales surcomposées, rarissimes à l'égard des apprenants vietnamiens et ne relevant pas du français standard. Autre précision méthodologique : nous ferons abstraction du conditionnel présent et passé, qui de par leur morphologie et leur sémantique, sont depuis peu considérés comme des temps verbaux au sein du mode indicatif. De notre point de vue, le conditionnel ne peut avoir un statut à part entière, car ses emplois sont encore très associés au domaine non-temporel⁶. Son emploi temporel se limite surtout à ce qu'on appelle traditionnellement le futur dans le passé.

Ce qui nous intéresse ici c'est de savoir le rapport entre la valeur en langue et celle en discours des temps verbaux. Nombreuses sont les recherches sur les temps verbaux français, qui ont abouti à des constats parfois catégoriquement discordants... En effet, on va voir que le point de vue en la matière varie d'un auteur à l'autre, suivant des critères plutôt différents. Selon Barceló & Bres (2006 : pp. 9-10), les temps verbaux français peuvent être étudiés selon différentes approches dont :

- L'approche du temps-aspect-mode qui prétend que les temps verbaux sont analysables en termes de valeurs temporelle, aspectuelle et modale (Guillaume, Gosselin, Wilmet, Confais, Barceló & Bres).

⁶ Haillet (2002) montre que parmi les trois emplois principaux du conditionnel, un seul pourrait être qualifié de temporel.

- L'approche textuelle qui porte sur la typologie textuelle des temps verbaux et l'ordre temporel des éventualités dans le récit (Weinrich, Moschler).
- L'approche énonciative opposant les temps verbaux en fonction des plans d'énonciation de la langue (Benveniste, Maingueneau).
- L'approche référentielle qui accorde une importance à la référence temporelle de tout énoncé et distingue les fonctions déictique/anaphorique du temps verbal (Beauzée, Reichenbach, Comrie, Kleiber, Vet).

On pourrait y ajouter l'approche psychologique, qui s'intéresse à la manière dont l'événement est représenté par l'esprit humain à travers les temps verbaux (Guillaume, Damourette et Pichon).

Nous constatons justement que la plupart des études prennent en compte les apports de différentes théories et que ces approches, quoiqu'aboutissant à des constats parfois divergents, se retrouvent dans une logique de complémentarité : à chaque auteur sa façon de hiérarchiser les critères et valeurs sur lesquels il fonde sa théorie. En effet, la typologie textuelle de Weinrich semble s'inscrire dans la continuité de l'approche énonciative de Benveniste ; dans les instructions temporelles de Barceló & Bres (2006) sont conservées les traces de la thèse psychomécaniste guillaumienne ; on ne peut parler des intervalles de Gosselin sans mentionner Reichenbach, etc.

Après avoir argumenté notre positionnement vis-à-vis de la question de la temporalité, dans ce qui suit, nous nous proposons de passer en revue quelques thèses sur le temps morphologique tout en portant un intérêt particulier à sa fonction de localisation temporelle dans le sens étroit du terme, c.-à-d. l'affectation du procès sur une partie de l'axe chronologique en rapport avec le moment de l'énonciation.

2.1. Les approches temps-aspect-mode (TAM)

2.1.1. La sémantique de la temporalité selon Gosselin

Rappelons que pour Gosselin (2021), le temps, par contraste avec l'aspect, *désigne traditionnellement le cadre chronologique dans le lequel le procès se trouve situé*. Selon l'auteur, le temps peut être absolu ou relatif et est marqué par les temps morphologiques qui renseignent aussi sur la dimension aspectuelle du procès.

L'analyse de Gosselin consiste à transposer sur l'axe temporel les représentations aspectuo-temporelles, à l'aide de quatre types d'intervalles correspondant respectivement au procès, à l'acte d'énonciation, au moment de référence et aux circonstants temporels. Les rapports entre les différents intervalles donnent naissance aux relations linguistiques temporelles dont

- L'Aspect grammatical : Rapport entre l'intervalle de référence (I, II) et l'intervalle du procès (B1, B2)
- Le Temps « absolu » : Rapport entre l'intervalle de référence avec celui de l'énonciation (01, 02)
- Le Temps « relatif » : Rapport entre deux intervalles de référence (de plusieurs propositions)

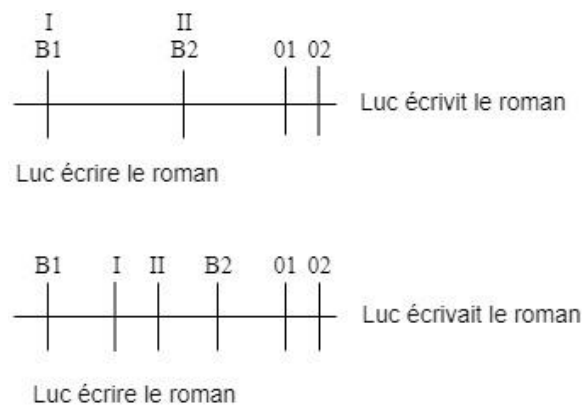


Fig. 1. Représentation des procès sur l'axe temporel (Gosselin 1996)

La modélisation de Gosselin, s'appuyant sur des opérations calculatoires, représente une nouveauté par rapport à la pratique traditionnelle qui calcule les relations temporelles en prenant en compte la position du/des procès même(s) et le moment d'énonciation. L'approche de Gosselin diffère légèrement dans ce sens de celle proposée par Reichenbach, dans la mesure où il substitue les intervalles au point de référence de ce dernier, en vue de « rendre compte de certaines différences aspectuelles comme celle qui oppose le passé simple, perfectif [...] à l'imparfait imperfectif » (Gosselin 1996 :16). Nous y reviendrons plus loin dans la partie consacrée à l'aspect grammatical.

Gosselin propose donc un traitement holiste, compositionnel du temps et de l'aspect, considérant que les marqueurs aspectuo-temporels (cf. *supra*), dotés chacun d'une ou plusieurs instructions spécifiques, vont entrer en interaction une fois réunis dans l'énoncé pour déterminer son fonctionnement temporel.

[ces éléments] qui paraissent interagir les uns avec les autres de telle sorte que la valeur de certains marqueurs semble ne pouvoir être fixée indépendamment du calcul global du tout.

Op. cit. p.23

En fait, Gosselin avance l'hypothèse selon laquelle chaque type de marqueur code des instructions aspectuo-temporelles spécifiques (valeur en langue) dont la combinaison soit produit une représentation temporelle cohérente du procès ou soit, dans le cas contraire, entame un mode de résolution de conflits qui voit déformer les instructions initiales⁷. Analysons ses exemples que nous reproduisons ici :

- (1) *Pierre mangea sa soupe en cinq minutes.*
- (2) **Pierre mangea sa soupe depuis cinq minutes⁸.*
- (3) *Pierre mangeait sa soupe en cinq minutes.*

Ainsi, dans (1), l'instruction [+aoristique] du passé simple, le circonstanciel de durée *en cinq minutes* et le profil lexical du procès *manger sa soupe* sont en concordance parfaite. Dans (2), c'est le circonstanciel incident *depuis cinq minutes* qui n'est pas compatible avec l'instruction portée par le passé simple, d'où l'agrammaticalité de l'énoncé. Dans (3), le conflit entre l'instruction aspectuelle [+inaccompli] de l'imparfait et le circonstanciel *en cinq minutes* se solde par une lecture itérative du procès.

2.1.2. Les instructions aspectuo-temporelles de Barceló & Bres

Selon Barceló & Bres (2006 : pp. 6-9), les temps verbaux de l'indicatif forment un système qui se laisse définir à partir :

- de la morphologie. Les temps verbaux se distribuent en trois séries : les temps dits simples, composés et surcomposés. Comme signalé, nous ne traiterons pas de la série surcomposée dans le cadre de cette étude.
- de l'époque de référence : les temps verbaux renvoient à l'époque passée, l'époque présente et l'époque future.

⁷ De ce fait, l'approche de Gosselin a été qualifiée de polysémique par Barceló & Bres (2006), thèse pourtant ouvertement contestée par Kogh Pascal Somé (2019).

⁸ Désormais, l'astérisque signale les cas d'agrammaticalité

- et des rapports linguistiques entre les temps. Ces rapports peuvent être d'ordre syntagmatique ou paradigmatique et mettent en évidence l'évolution du système dont témoigne notamment la concurrence entre passé simple/passé composé, futur simple/présent prospectif extensif (futur proche), etc.

S'inscrivant dans l'approche temps-aspect-mode, les auteurs se contentent ensuite de déterminer les valeurs en langue de chaque temps verbal et entendent y assigner des instructions aspectuo-temporelles qui permettent de distinguer les uns des autres en termes de valeur linguistique. Selon les auteurs (op. cit. p.10), la temporalité des temps verbaux comporte deux dimensions :

- Dimension temporelle proprement dite ou temps externe : *l'affectation du procès auquel réfère l'évènement dans une époque.*
- Dimension aspectuelle ou temps interne : *le temps présupposé par le procès.*

Ainsi, l'instruction temporelle peut prendre les valeurs [+ passé], [+ futur] ou [+ neutre]. Sur ce point, la thèse de Barceló & Bres nous paraît à la fois curieuse et intéressante : les auteurs défendent l'idée selon laquelle le présent de l'indicatif est neutre à l'égard de l'instruction temporelle et constitue une forme prétemporelle saisissant le procès avant même la division en époques, ce qui le rend apte à actualiser un procès dans n'importe quelle époque, de l'époque passée à celle future en passant par le *nunc*⁹. Toutefois, certains arguments avancés ne sont pas, les auteurs l'ont admis volontiers, plus tenables les uns que les autres¹⁰. Le même constat se justifie pour le passé composé. Or, si l'hypothèse sur l'absence de trait temporel du présent nous paraît un peu contre-intuitive, la neutralité temporelle du passé composé est plus évidente. Nous y revenons plus tard dans la synthèse de cette partie.

La dimension aspectuelle, quant à elle, porte quatre instructions, divisées en deux paires dichotomiques.

- [+ tension] / [+ extension] : correspond à l'opposition forme simple/composée et donne à voir le procès à l'intérieur de ses bornes ou à partir de *sa borne terminale atteinte*

⁹ Moment d'énonciation.

¹⁰ Surtout à propos de l'incompatibilité du PR avec les circonstants *hier* ou *la veille*, question à laquelle on peut d'ailleurs trouver une réponse satisfaisante dans Touratier (1996 : 90).

- [+ incidence] / [- incidence] : correspond à l'opposition aspectuelle global/sécant et permet de distinguer le PS de l'IMP et le PA du PQP.

	Instruction temporelle	Instruction aspectuelle	
		[+ tension]	[± incidence]
PR	[+ neutre]	[+ tension]	[± incidence]
IMP	[+ passé]	[+ tension]	[- incidence]
PS	[+ passé]	[+ tension]	[+ incidence]
FS	[+ futur]	[+ tension]	[± incidence]
PC	[+ neutre]	[+ extension]	[± incidence]
PQP	[+ passé]	[+ extension]	[- incidence]
PA	[+ passé]	[+ extension]	[+ incidence]
FA	[+ futur]	[+ extension]	[± incidence]

Tableau 2. Sémantique aspectuo-temporelle des temps verbaux (Barceló & Bres 2006)

L'avantage de cette distribution de traits instructionnels est qu'elle permet d'expliquer de nombreux emplois dits « stylistiques » (forain, hypocoristique et d'atténuation...) et « modaux » (hypothétique, de bilan...) de l'IMP, du PQP ou du FA sans quitter l'unique piste aspectuo-temporelle, évitant ainsi une surabondance terminologique en ce qui concerne les valeurs de ces temps. Son autre point fort : le remplacement des traits aspectuels [global]/[sécant] par le couple [incidence]/[non-incidence] permet d'opposer non seulement le PS à l'IMP mais aussi le PA au PQP. Nous revenons sur ce point avec plus de commentaires dans la partie consacrée à l'aspect.

Contrairement à Gosselin, qui propose une approche qualifiée de polysémique en admettant que la valeur en langue d'un temps soit altérée sous l'influence des éléments contextuels, l'approche de Barceló & Bres prétend être monosémique, postulant qu'un temps reste un temps, avec les mêmes valeurs linguistiques, quel que soit le contexte dans lequel il se retrouve être. Pour eux, il vaut mieux expliquer comment un temps verbal participe de la localisation temporelle du procès, « en ne lui imputant que ce qui relève effectivement de lui ».

2.1.3. La mobilité des temps verbaux selon Novakova

Le point de vue de Novakova sur les temps verbaux et le temps linguistique nous paraît extrêmement enrichissant, tant du point de vue linguistique que sur les perspectives didactiques auxquelles nous nous élançons.

L'auteure, dans un article fort utile (Novakova 1998) au regard de la didactique, dénonce d'entrée « la fâcheuse synonymie » entre temps grammatical et temps chronologique, laquelle a dû faire croire à tort que les temps verbaux ont pour unique fonction la localisation temporelle au sens strict du terme c.-à-d. l'inscription du procès soit dans le passé, soit dans le présent ou dans le futur. Nous partageons totalement cette remarque judicieuse que nous développerons plus en détail plus tard.

En effet, Novakova a maintes fois critiqué dans ses travaux (1998, 2000, 2001a, 2001b, 2010) la tripartition du temps linguistique selon la tradition aristotélicienne, car « les tiroirs transcendent l'axe chronologique » (Novakova 2000 : 113). Elle donne de nombreux exemples (1998) qui nous montrent clairement que les temps verbaux peuvent s'employer indépendamment de l'époque à laquelle ils sont traditionnellement associés :

- Les temps du « passé » employés pour le futur ou le présent : *Lundi prochain il y avait un match, mais je n'irai pas* ou *Je voulais vous demander un service.*
- Les temps du « futur » employés pour le présent ou le passé : *Je vous avouerai que je n'ai pas eu le temps de corriger vos devoirs* ou *Paul aura pris le train.*
- Le temps « présent » pour le passé et le futur : *J'arrive à l'instant* ou *Il arrive demain.*

sans parler de divers emplois dits gnomiques ou atemporels.

Appelant d'ailleurs à un « remaniement » terminologique, Novakova pense que le temps verbal porte surtout, outre le « temps », des valeurs aspectuelles et modales, que la grammaire traditionnelle a contribué à masquer. Ses analyses vont aussi dans le sens de celles de Gosselin, Barceló & Bres en admettant que c'est à l'interaction des tiroirs verbaux avec les indices contextuels que l'on doit l'interprétation temporelle des procès dans l'énoncé.

Nous pensons que l'intérêt de l'approche appelée « transcatégorielle¹¹ » proposée par Novakova dans l'appréhension des tiroirs du futur serait valable pour tout le système verbal français. Car le composant « modal » mis à part, c'est en intégrant la dimension aspectuelle, pour ne pas dire en lui donnant une importance première, qu'on pourra avoir une meilleure saisie de l'emploi des temps verbaux français comme le montre l'exemple révélateur ci-après (Novakova 2010 : 93) :

« *Le mercredi 20 janvier 1987, Terry Waite, émissaire de l'église anglicane disparut/disparaissait/a disparu au Liban, alors qu'il essayait de prendre contact avec les ravisseurs chiïtes des deux otages américains* » (Le Monde, 20.01.1988)

Selon elle, dans cet énoncé, le locuteur a le choix de montrer le procès « disparaître » sous trois angles de vue, soit :

- *disparut* : sous l'aspect global, le procès est en rupture avec le moment de l'énonciation
- *disparaissait* : sous l'aspect inaccompli, on l'a vu en train de disparaître
- *a disparu* : aspect accompli, le procès est deviné à partir de ces traces, c.-à-d. il n'est pas là, il est introuvable.

Cet exemple est intéressant dans la mesure où il montre que le fait d'employer l'un ou l'autre temps verbal dépend totalement des intentions du sujet parlant, la manière dont il se représente le procès « disparaître », qui a effectivement eu lieu dans le passé, c'est-à-dire antérieurement au moment de l'énonciation. C'est ainsi que beaucoup de linguistes, français et vietnamiens, sont unanimes pour dire que la catégorie de l'aspect est « une donnée constante » (Creissels 1995 : 174, cité dans Novakova 2010 : 93) ou « de caractère universel » (Huỳnh 2000 : 52) de la langue. Ne pas tenir compte de la composante aspectuelle du temps verbal rend l'interprétation de tels énoncés improbable, voire impossible.

¹¹ qui tient compte des trois paramètres (temps, aspect, mode) dans le calcul des représentations temporelles des procès. « Ce n'est donc pas une question d'absence ou de présence de tel ou tel paramètre, mais de son degré de manifestation dans l'énoncé. » (Novakova 2001b : 40).

2.1.4. Synthèse sur les approches TAM

Les approches TAM supposent que les temps verbaux sont décomposables en termes de valeurs temporelles, aspectuelles (et modales). Mais elles prétendent surtout qu'on ne peut se baser que sur une sémantique commune des temps verbaux pour interpréter leur emploi en discours, mais qu'il faut absolument tenir compte de plusieurs facteurs qui concourent, par leur interaction au sein de l'énoncé, à donner une représentation globale du procès sur le plan aspectuo-temporel.

Des débats existent sur la méthodologie qui sous-tend les travaux de Barceló & Bres et Gosselin. Barceló & Bres critiquent en fait à plusieurs reprises l'approche polysémique de Gosselin, ces derniers prônant l'option monosémique dans leur étude. Or, si l'on en juge les commentaires de Kogh Pascal Somé (2019), la réalité est tout autre :

Jacques Bres laisse ainsi penser [...] que la SdT [Sémantique de la Temporalité] préconise la transformation/déformation possible de la valeur en langue. En réalité, dans la SdT, la valeur instructionnelle [...] d'aucun temps ne fait l'objet d'une déformation puisqu'il s'agit d'une valeur stable. La déformation s'applique, si besoin est, à la représentation globale construite à partir des différentes instructions en présence dans l'énoncé.

Kogh Pascal Somé (op. cit. p.58)

Polysémique ou monosémique, cela nous paraît sans grande importance dans la mesure où nous sommes amené à constater que ces ouvrages présentent de fortes analogies dans leur méthodologie respective et parviennent à des résultats qui se situent pratiquement sur un même paradigme explicatif. Or, le mérite des travaux de Gosselin et de Barceló & Bres consiste dans le fait que les auteurs sont arrivés à déterminer les traits aspectuo-temporels définitoires de chaque temps verbal et à s'y appuyer pour en expliquer tous les emplois qui ont toujours été qualifiés d'exceptions ou d' « anormaux » en discours.

De notre côté pourtant, nous considérons qu'une approche telle que la décrivent Barceló & Bres (2006) pourrait offrir un meilleur cadre théorique pour notre étude. Tout d'abord, nous pensons qu'elle présente un cadre théorique relativement plus allégé que celle de Gosselin (1996) et, de ce fait, pourrait faciliter l'acquisition des temps verbaux par les apprenants. Il faut rappeler que le modèle conçu par Gosselin est d'abord voué à une perspective calculatoire, d'où

une tentative de modéliser au maximum les paramètres de calcul : instructions, principes généraux, intervalles à la place des rapports temporels ou encore en ce qui concerne le comportement d'un tiroir verbal, (1) ses valeurs en langue (temps/aspect), (2) ses effets de sens typiques, (3) ses effets de sens non typiques et dérivés de la résolution du conflit, (4) ses effets de sens non typiques et non dérivés... Bref, tout doit être déterminé. Par conséquent, un foisonnement de paramètres linguistiques est à prendre en compte, ce à quoi on peut trouver une solution plus pratique et accessible dans l'approche recommandée par Barceló & Bres, laquelle ne demande qu'à retenir les simples valeurs en langue du tiroir verbal.

Deuxièmement, en ce qui concerne la neutralité temporelle du PR et du PC, nous trouvons l'argument étayé par Barceló & Bres très utile. Ce point de vue est d'ailleurs entièrement partagé par Confais (2002 : 209) et Touratier (1996), ce dernier attribuant au passé composé un seul signifié, celui de l'accompli :

Le passé composé exprime seulement qu'un procès est arrivé à son terme [...]. Il est donc fondamentalement un « accompli » [...]. Appliqué au domaine temporel, il [le signifié d'accompli] prend le sens particulier de « accompli (au point de vue temporel) », et par conséquent de « passé ».

Touratier (1996 : 145)

et qui va jusqu'à adopter une position tranchée en affirmant l'absence totale de signifié propre, donc de valeur temporelle et de valeur non temporelle du présent de l'indicatif. Selon lui, ce tiroir présente un cas d'absence de marque formelle.

Ce n'est pas le verbe au présent qui signifierait expressément telle ou telle valeur temporelle, mais c'est l'énoncé au présent qui serait situé par l'une ou l'autre de ses données énonciatives.

op. cit. p.87

Et c'est dans cette même logique que cette remarque corrobore l'approche transcatégorielle de Novakova qui souligne que les temps verbaux, loin d'être enfermés chacun dans son « coin », se déplacent librement sur l'axe du temps et que l'interprétation et l'emploi de tel ou tel tiroir verbal demandent à intégrer d'autres paramètres de calcul, notamment celui de l'aspect ou le point de vue du locuteur sur le déroulement interne du procès.

2.2. Les approches référentielles

2.2.1. Le modèle de Reichenbach

Partant du constat que la prise en compte des moments de l'évènement (E) et de la parole (S) ne suffit pas pour localiser tous les évènements dans le temps, Reichenbach (1947) propose un modèle avec trois paramètres, en y ajoutant un point de repère R, c.-à-d. le point de référence à partir duquel le locuteur envisage l'évènement. Reichenbach envisage ensuite deux types de relations (entre R et E; R et S) de manière à décrire les temps verbaux en fonction de leur configuration¹², ce que nous illustrons par ce tableau ci-après.

<i>Structure</i>	<i>Temps verbaux</i>
E-R-S	Plus-que-parfait
E,R-S	Passé simple
R-E-S / R-S,E / R-S-E	
E-S,R	Passé composé
S,R,E	Présent
S,R-E	Futur proche
S-E-R / S,E-R / E-S-R	Futur antérieur
S-R,E	Futur simple
S-R-E	

Tableau 3. La configuration des temps verbaux selon l'approche référentielle (Reichenbach 1947)

De cette manière, un temps verbal peut être défini à partir de (1) la position de R par rapport à E et (2) la position de R par rapport à S. Or, ce qui nous paraît intéressant, selon une remarque faite par Renaud (2003) et par Azzopardi & Bres (2016) que nous partageons, c'est qu'il s'agit respectivement des représentations aspectuelle et temporelle des temps verbaux. Nous reviendrons plus tard sur ce point dans la partie dédiée à l'aspect.

Adaptée au français, cette distribution n'est certes pas exhaustive, car on en remarque des incohérences : d'une part, certaines configurations ne se réalisent pas en français comme celle du *posterior future* (S-R-E), d'autre part, certains temps s'interprètent à partir de deux ou

¹² Le rapport de concomitance est symbolisé par une virgule (par ex E, R) ; la précédence de E par rapport à R par (E-R).

trois configurations, tel le cas du futur antérieur. D'ailleurs, l'imparfait n'y trouve pas sa place. Selon Azzopardi & Bres (op. cit.), même si on tentait de faire rentrer l'imparfait dans ce tableau, on ne saurait lui accorder une configuration autre que celle du passé simple alors que ces deux temps n'admettent pas le même rapport entre le moment E et le moment R. La différence d'ordre aspectuelle entre le passé simple et l'imparfait nécessite donc un outil plus puissant pour pouvoir être décrite.

Bien que Reichenbach ne soit pas le premier à adopter la présence d'un point de référence, il l'a en quelque sorte « institutionnalisé » avec son modèle. En effet, malgré de nombreuses critiques, le modèle de Reichenbach a laissé la porte ouverte à d'autres études plus riches et plus approfondies, à l'image de Vet (1980), Moeschler *et al.* (1998), Azzopardi & Bres (2016).

2.2.2. La notion de « monde possible » selon Vet¹³

Après avoir critiqué la tripartition que Reichenbach a utilisée pour former son système, Vet en propose sa propre conception¹⁴, tout en reprenant les éléments clés du modèle reichenbachien. Il s'agit d'un système bipartite qui rend compte des relations entre le moment de la parole, les points référentiels et l'intervalle pendant lequel est valable la situation à laquelle se réfère la phrase.

Tout d'abord, il propose de considérer le temps comme une catégorie déictique, qui doit être interprétée à partir du moment de la parole (S). Il admet, outre le point de référence R de Reichenbach, un deuxième point de repère – les moments de référence secondaires (r) – pour caractériser les temps comme PQP, FA, FAP.

¹³ Les terminologies selon Vet (1980) :

- PREC : passé récent
- FPRO : futur proche
- FUT : futur
- PRECP : passé récent du passé
- FPROP : futur proche du passé
- FAP : futur antérieur du passé (j'aurais chanté)
- FUTP : futur du passé. (je chanterais)

¹⁴ L'auteur y décrit uniquement le système des temps du français parlé.

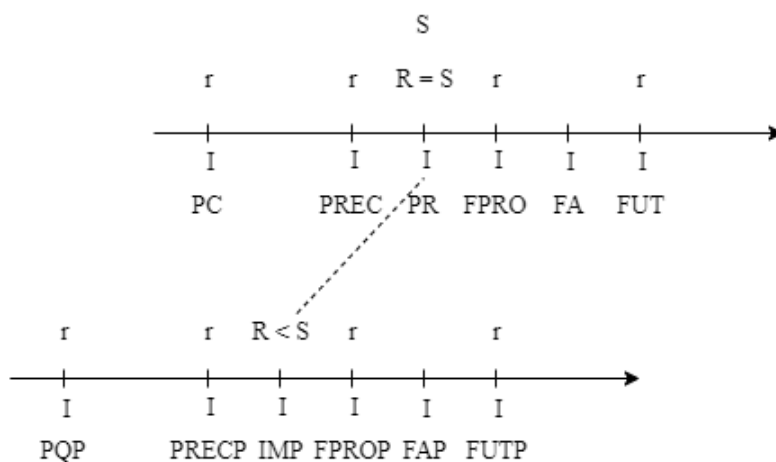


Fig. 2. Le schéma des temps du français (Vet 1980)

Le système que propose Vet se compose de deux sous-systèmes centrés autour d'un point R. Le premier admet comme centre un point R qui coïncide avec le moment de la parole S et correspond au monde réel et « actuel » (noté u_0). Le deuxième tourne autour du second point R, lui, antérieur au point S et correspond au monde réel « non-actuel » (u_1). Les deux exemples ci-dessous servent à illustrer cette conception :

- (1) *Je suis sûr que Marie viendra à 8h.*
- (2) *J'étais sûr que Marie viendrait à 8h, mais en réalité elle est venue à 9h.*

À 7h, le locuteur de (1), se trouvant dans le monde u_0 , pour exprimer une continuation possible de ce monde, avait utilisé le futur simple (viendra). Or, il s'avérait plus tard que Marie n'est pas venue à 8h, mais à 9h. Après, dans (2), où le monde u_0 dans lequel Marie était censée venir à 8h est révolu et devenu maintenant le monde u_1 pour le même locuteur au moment de son énonciation, le procès « Marie venir » est relégué au monde inactuel, d'où *viendrait*.

Monde actuel (R=S)	Monde inactuel (R<S)
Passé composé	Plus-que-parfait
Passé récent	Passé récent du passé
Présent	Imparfait
Futur proche	Futur proche du passé
Futur antérieur	Futur antérieur du passé
Futur (simple)	Futur du passé

Tableau 4. La distribution des temps verbaux (Vet 1980)

L'avantage de ce double système (tableau 4) est qu'il permet d'expliquer les temps périphrastiques (aller/venir suivis de l'infinitif, formes temporelles grammaticalisées selon Vet). Car selon Vet, la différence entre le futur simple et le futur proche tout comme celle entre le passé composé et le passé récent n'est pas une différence de point de vue, mais une idée de proximité par rapport à R du futur proche et du passé récent. À noter également que l'idée d'un dédoublement du moment d'énonciation est plus d'une fois utilisée, comme dans Azzopardi & Bres (op. cit.) qui s'en servent pour décrire certains emplois de l'imparfait, du futur et du conditionnel.

Tout en restant dans l'option référentielle, le modèle de Vet offre l'avantage de se dissocier de l'incohérente tripartition aristotéléticienne. Le dédoublement du système temporel est particulièrement à même d'expliquer les emplois qualifiés de « contrefactuels » typiques au morphème *-ait* (imparfait, plus-que-parfait, conditionnel, etc.).

2.2.3. Synthèse sur les approches référentielles

Les approches référentielles ont apporté un nouveau regard sur le paradigme interprétatif des temps verbaux français. Le point de référence qu'a introduit Reichenbach dans son modèle en 1947 aura eu une influence considérable, car on le voit présent dans bon nombre de travaux. En fait, tout en présentant des limites, notamment celles qui l'empêchent de saisir correctement les oppositions aspectuelles des temps verbaux, cet outil, nous l'estimons, a fourni de solides bases pour les tentatives de caractérisation des temps verbaux en ouvrant l'accès à la « base » sémantique des temps verbaux (cf. § 2.3.3). En effet, nous en retrouverons les traces dans les approches TAM chez Gosselin ainsi que chez Barceló & Bres. Chez ces derniers notamment, il est intéressant de voir que tout temps verbal envisageant le procès dans sa tension – donc porteur du trait aspectuel [+tension] – correspondra à une configuration référentielle où R est concomitant avec E, de même que tout tiroir chargé du trait [+extension] acceptera une configuration référentielle où R se trouve postposé par rapport à E. Or, comme nous l'avons dit, encore faut-il que le dispositif reichenbachien soit capable de préciser la nature aspectuelle des temps verbaux, ce qu'il n'est pas le cas, à notre avis.

L'ajout des mondes de référence tel qu'on le trouve chez Vet résulte en effet d'une démarche en vue d'optimiser le modèle référentiel. En fait, nous pensons que Vet a tout à fait raison de le faire. Pourtant, son système se heurte à d'importants obstacles dès que l'on prend en considération les autres temps du français écrit comme le PS ou le PA. Néanmoins, la notion de monde (in)actuel s'est avérée extrêmement bien pensée pour expliquer certains emplois qui

ont trait en particulier à la contrefactualité. Encore une fois, cette tentative de Vet se reconnaît bien dans l'instruction aspectuelle [-incidence] de Barceló & Bres. Écoutons-les expliquer :

L'IMP, par son instruction [-incidence], autorise [...] la contrefactualité : en ne s'inscrivant pas fermement le procès sur la ligne du temps de sa borne initiale à sa borne terminale, il permet de s'associer à un cotexte qui déclare que le procès n'a pas eu lieu...tout en donnant à voir dans son cours, comme s'il avait lieu.

Barceló & Bres (2006 : 77)

2.3. Les approches énonciatives et textuelles

2.3.1. Les plans d'énonciation de Benveniste

Pour Benveniste (1966), la remarque que le PS, contrairement au PC, ne s'emploie presque exclusivement qu'à l'écrit trahit en fait l'existence de deux systèmes des temps verbaux français, qui fonctionnent en parallèle et correspondent à deux plans d'énonciation : l'énonciation historique et l'énonciation du discours.

Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe ; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui de l'histoire et celui du discours.

Op. cit. p.238

L'« histoire » est donc définie comme un récit d'événements passés en l'absence d'intervention du locuteur, où « personne ne parle » et dans lequel « les événements semblent se raconter eux-mêmes ». Le discours, en revanche, est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (op. cit. p.241-242). Outre que chaque plan d'énonciation admet des marques énonciatives propres, Benveniste considère qu'ils admettent, en matière temporelle, un certain nombre de temps verbaux et en excluent d'autres.

	Enonciation historique	Enonciation du discours
Temps admis	aoriste ¹⁵ imparfait plus-que-parfait prospectif	tous les temps sauf l'aoriste
Temps exclus	présent parfait futur	aoriste

**Tableau 5. L'organisation temps verbaux selon les plans d'énonciation
(Benveniste 1966)**

Selon Feuillet (1985 : 3), le grand mérite de cette approche est de savoir intégrer la dimension énonciative dans l'analyse des temps verbaux, surtout à une époque où l'attention ne portait que sur l'étude des formes temporelles dans l'abstraction de tout indice contextuel.

2.3.2. La temporalité textuelle de Weinrich

L'opposition histoire/discours sur le plan énonciatif de Benveniste sera plus tard « transposée » dans le domaine textuel par Weinrich¹⁶, dont les deux ouvrages¹⁷ restent de référence jusqu'à nos jours et qui serait l'un des premiers à s'intéresser à l'étude des temps verbaux au niveau de la textualité proprement dite. Pour l'auteur, « la succession des temps dans un texte obéit manifestement à un certain principe d'ordre » (op. cit. p.19). Ainsi, les textes se rangent en deux catégories (textes narratif et commentatif) qui correspondent aux « mondes » raconté et commenté respectivement. En effet, l'auteur admet que chaque type de texte « se marie » bien avec un certain nombre de temps verbaux.

Dans l'ouvrage publié en 1973, Weinrich détermine trois dimensions textuelles qui caractérisent le système des temps : l'attitude de locution (récit/commentaire), la perspective de locution (information rapportée/degré-zéro/information anticipée), la mise en relief (premier

¹⁵ Le passé simple ou passé défini (op. cit. p.239)

¹⁶ Weinrich (2012 : 60-62) dit ouvertement être inspiré des travaux de Benveniste.

¹⁷ Weinrich H., 2012, *Le Temps : le récit et le commentaire*, traduction de l'allemand par Michèle Lacoste, (1^{er} éd. Seuil 1973), Lambert-Lucas et Weinrich H., 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier

plan/arrière-plan). Ces trois axes d'analyse ont été ensuite repris et enrichis dans Weinrich (1989) sous les dénominations respectives de *registre*, *perspective* et *relief temporel*.

- Le registre temporel renseigne sur l'attitude de réception « exigée » par le locuteur à son interlocuteur.
 - Registre du commentaire : dont relève une certaine tension par rapport aux événements du texte et où une *participation attentive et concernée* à l'égard de l'action est attendue de la part de l'auditeur-lecteur. Le texte de registre commentaire doit être *perçu comme des actions*.
 - Registre du récit : marqué par une distanciation de l'auditeur-lecteur par rapport au texte. Il n'y a pas de réaction immédiate requise chez lui.
- La perspective temporelle se traduit par l'opposition temps du texte¹⁸/temps de l'actance¹⁹ (temps de l'action), représenté par une date, une durée et par des moyens syntaxiques. En fonction du rapport chronologique entre temps de l'actance/temps du texte, trois types de perspective temporelle se définissent :
 - Perspective rétrospective : quand le temps de l'actance précède le temps du texte
 - Perspective prospective : quand le temps de l'actance est postérieur au temps du texte
 - Perspective neutre : quand les deux temps se coïncident, comme dans le cas du « discours performatif »
- Relief temporel : guide de l'imagination du lecteur-auditeur, navigation dans le texte raconté, compatible avec le registre temporel du récit/texte narratif, non compatible avec la perspective temporelle <prospective>.
 - Le trait <topicalisation> consiste en la mise en scène de l'histoire (arrière-plan)
 - Le trait <focalisation> sert à mettre en mouvement les événements de l'histoire (premier plan)

¹⁸ Le temps du texte est défini comme des moments où le signe linguistique est produit et perçu respectivement par le locuteur-scripteur et par l'auditeur-lecteur. Ces moments sont rendus simultanés grâce à l'imagination de ce dernier, phénomène nommé « temporalité textuelle simultanée » par Weinrich (1989).

¹⁹ Point ou segment du Temps auquel correspond le contenu de la communication (op. cit. p.68)

Ainsi, l'analyse textuelle des temps verbaux selon l'approche de Weinrich peut être récapitulée comme suit :

Registre temporel	<commentaire>	PR, PC, FS
	<récit>	IMP, PS, PQP, PA, conditionnel
Perspective temporelle	<neutre>	PR, IMP, PS
	<rétrospective>	PC, PQP, PA
	<prospective>	FS, conditionnel
Relief temporel	<topicalisation>	IMP
	<focalisation>	PC, PS, FS

Tableau 6. La temporalité textuelle (Weinrich 1989)

2.3.3. L'approche procédurale de Moeschler

Moeschler propose une approche textuelle, pragmatique et procédurale en s'appuyant sur la théorie reichenbachienne pour étudier les temps verbaux. Il distingue trois types d'information (Moeschler 2021) :

- L'information linguistique conceptuelle : portée par les verbes ou les noms d'action, permettant la représentation des éventualités (états ou événements) décrites dans la phrase.
- L'information linguistique procédurale : associée aux connecteurs et aux temps verbaux, spécifiant quelles opérations l'occurrence de ces marques effectue sur les représentations accessibles dans le contexte.
- Les informations non-linguistiques contextuelles : informations ayant pour fonction de valider les informations linguistiques

Il rejette l'idée que l'interprétation pragmatique des marques temporelles (temps verbaux et connecteurs) soit déterminée exclusivement linguistiquement, car l'encodage de celles-ci n'est pas d'ordre « conceptuel », mais « procédural », c'est-à-dire les informations liées notamment à la localisation de l'événement dans le temps.

Dans cette logique, les temps verbaux sont considérés comme portant deux types d'information : conceptuelle et procédurale (Moeschler *et al.* 2012 : 119). Le contenu conceptuel des temps verbaux correspond à une base sémantique spécifique à chaque temps, accessible via le modèle reichenbachien. Pour en rendre compte, Moeschler propose un nouveau système de temps verbaux, lequel comporte un premier sous-système où les deux

points S (point de la parole) et R (moment de référence à la manière de Reichenbach) sont alignés [concomitants] et un deuxième sous-système où R est décalé par rapport à S.

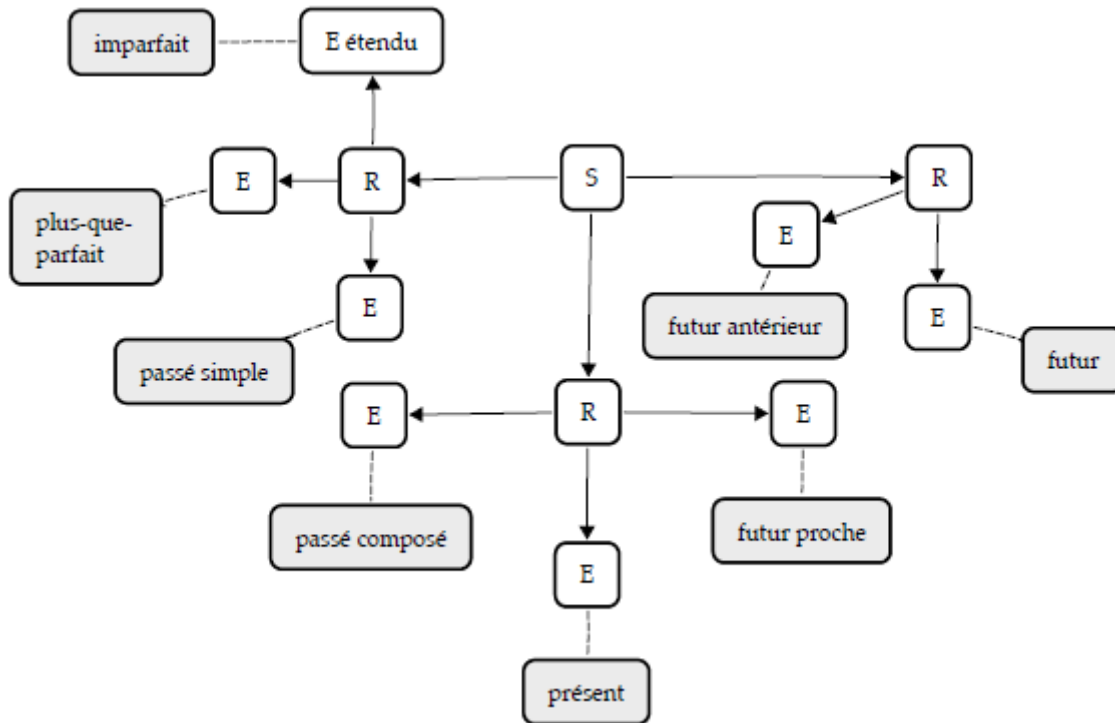


Fig. 3. La sémantique des temps verbaux (Moeschler *et al.* 2012)

Le contenu procédural des verbes représente les traits pertinents qui en dictent les emplois dans le discours et permettent la discrimination des temps verbaux l'un par rapport à l'autre. Ces traits pragmatiques sont :

- [+/- narratif] : capacité à faire avancer les événements dans le discours, relatif à l'ordre temporel
- [+/- subjectif] : présence ou non d'un point de vue ou sujet de conscience
- [+/- explicite] : présence explicite ou implicite du sujet de conscience, trait conséquent du trait [+ subjectif]

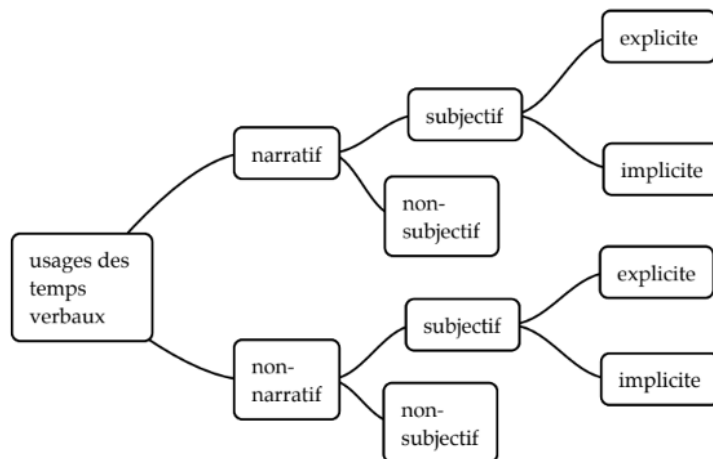


Fig. 4. L'organisation pragmatique des temps verbaux (Moeschler *et al.* 2012)

Ainsi, un temps verbal quelconque peut être décrit en termes de sa valeur sémantique fixe et de son comportement pragmatique dans le discours. Mais ces informations à elles seules ne suffiront pas pour décrire les emplois d'un tiroir. Selon Moeschler, l'interprétation temporelle d'un énoncé résulte de la « combinaison d'informations conceptuelles et procédurales d'une part, et d'informations linguistiques et contextuelles d'autre part » (Moeschler 2021). Il donne l'exemple suivant que nous reproduisons ici illustre cette explication :

(1) Demain, j'ai terminé mon article.

La lecture de (1) serait impossible si on ne prenait en compte que la base conceptuelle du passé composé caractérisée par la relation E-R,S. Or, l'ajout du circonstant « demain » comme point d'ancrage de référence demande dès lors de transposer (E-R) vers la droite de l'axe du temps. Ainsi obtient-on le schéma suivant qui décrit l'usage interprétatif du passé composé dans (1) :

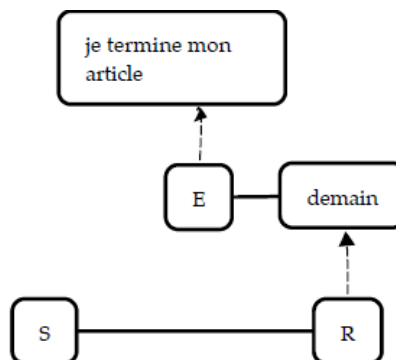


Fig. 5. Usage interprétatif du passé composé (Moeschler *et al.* 2012)

2.3.4. Synthèse sur les approches de l'énonciation, textuelle et procédurale

Les approches énonciative de Benveniste, textuelle de Weinrich, et procédurale de Moeschler ont fourni une matière excellente pour l'étude de la temporalité. Si la dichotomie plan de l'histoire/plan du discours benvenistienne permet d'opposer de manière assez pertinente le couple PS/PC dans le système des temps verbaux français, la distinction récit/commentaire de Weinrich éclaire les caractéristiques pragmatiques du PS (ou PC) et de l'IMP. Toutefois, selon certains auteurs, ces approches présentent des points contestables, notamment liés à la question de l'hétérogénéité énonciative des textes, tant oraux qu'écrits, dont l'exemple le plus illustre est *l'Étranger* d'Albert Camus.

Certes, la langue ne se réalise pas toujours dans un texte ou une histoire racontée oralement où l'on puisse apercevoir clairement la trame événementielle qui est censée être signalée notamment par les temps verbaux. Elle se produit aussi au quotidien, dans les conversations courantes qui ne ressemblent en rien à une structure textuelle. Par conséquent, partir de l'approche textuelle pour expliquer les temps verbaux serait une pratique contestable. Comment pourrait-on par exemple décortiquer l'imparfait dans les emplois que la grammaire traditionnelle qualifie d'hypocoristique, comme dans cet exemple de conversation courante, où un adulte parle à un bébé : *Il faisait de grosses misères à sa maman, le vilain garçon* ou encore dans les emplois à valeur hypothétique du type *Si j'étais un oiseau, je serais une colombe*. Nous pensons que la valeur des temps verbaux ne se dégage ni de l'opposition énonciative ni de l'étude sur la progression textuelle, mais qu'il s'agit bien du résultat de l'interaction des instructions aspectuo-temporelles de la forme verbale avec les indices contextuels. Ceci dit, comme nous l'avons souligné, l'analyse textuelle trouve toujours son intérêt dans l'étude des temps verbaux français.

2.4. Synthèse sur les temps verbaux

Nous venons de passer en revue quelques modèles du système des temps verbaux conçus selon différentes approches. Un bilan s'impose.

À la suite des travaux guillaumiens, linguistes et grammairiens ont essayé d'élaborer un modèle global du système temporel susceptible de rendre compte de toutes ses spécificités et d'expliquer les faits linguistiques concernés. Ainsi, plusieurs hypothèses ont été avancées et se situent sur différents paradigmes explicatifs, parfois à cheval sur plus d'une approche. D'ailleurs, il est dans ce sens à remarquer qu'aucune de ces théories n'est exhaustive et qu'on

y retrouve par-ci, par-là des lacunes, tant au niveau méthodologique que pragmatique. Nous nous contentons de regrouper tous les travaux que nous avons passés en revue dans cette partie dans le tableau ci-après :

Auteurs	Temps verbaux	
	Sémantique	Paramètres de calcul
Gosselin Barceló & Bres	<i>Valeurs aspectuo-temporelles</i>	- <i>Instructions aspectuelles</i> - <i>Instructions temporelles</i>
Reichenbach	<i>Valeurs référentielles</i>	- <i>Configurations E/R/S</i>
Vet	<i>Valeurs référentielles</i>	- <i>Configurations E/R/S</i> - <i>Mondes de référence</i>
Moeschler <i>et al.</i>	<i>Valeurs pragmatico-référentielles</i>	- <i>Configurations E/R/S</i> - <i>Instructions pragmatiques</i>
Weinrich	<i>Temporalité textuelle</i>	- <i>Registre temporel</i> - <i>Perspective temporelle</i> - <i>Relief temporel</i>
Benveniste	<i>Valeurs énonciatives</i>	- <i>Plans d'énonciation</i>

Tableau 7. Synoptique des recherches sur la temporalité française

Les approches initiées par Benveniste et Weinrich entendent regrouper les temps verbaux en deux grands domaines selon les plans d'énonciation ou les types de textes dans lesquels ils se trouvent. Ces approches représenteraient les premières tentatives à étudier le fonctionnement des temps verbaux en contexte. Cela dit, elles butent encore sur certaines questions pertinemment soulevées comme celle de l'hétérogénéité typologique des textes ou l'empiétement des plans d'énonciation.

L'option référentielle aura grandement contribué au développement de la recherche sur le fonctionnement des temps verbaux, inspirant aujourd'hui encore bon nombre d'études et théories, parmi elles les approches TAM qui préconisent un calcul compositionnel des arguments aspectuo-temporels codés à la fois dans le sémantisme du tiroir verbal et dans son contexte. C'est en faisant ainsi qu'on parvient à rendre compte de la nature interprétative des temps verbaux, à l'image de Novakova (2001b), qui parle de « la mobilité des temps verbaux » sur l'axe temporel.

Nous sommes donc tout à fait d'accord avec Barceló & Bres (2006) sur le fait que les modèles appartenant au paradigme TAM sont les plus performants, d'autant plus qu'ils nous permettent de construire un passage direct vers la deuxième composante de la temporalité : l'aspect, que nous aborderons dans la partie suivante. C'est pour cette raison que nous allons adopter l'approche TAM comme outil de travail pour l'analyse des temps verbaux français. Résumons nos considérations théoriques auxquelles nous sommes arrivé :

- (1) Nous admettons que les temps verbaux français portent chacun les valeurs temporelle et aspectuelle, codées par des instructions aspectuo-temporelles.
- (2) Cette base sémantique, en interagissant avec des éléments contextuels, donnera la représentation aspectuo-temporelle finale du procès.

3. La catégorie de l'aspect grammatical

3.1. Préliminaires

Dans la partie précédente, nous avons abouti à la conclusion que parmi de nombreuses approches pour déterminer la sémantique des temps verbaux, l'approche TAM fournira un meilleur rendement et que les temps verbaux français sont porteurs des valeurs temporelle et aspectuelle.

Il est maintenant temps de déterminer les valeurs aspectuelles des différents temps verbaux, ce qui aura fait défaut aux modèles référentiels. Selon Veters (1996), le fait qu'il faille choisir parmi plus d'un tiroir verbal pour localiser une action ou une situation dans une époque justifie la nécessité de prendre en compte d'autres paramètres que le seul point de référence reichenbachien. C'est notamment de la structure temporelle interne du procès qu'il faudrait, dans ce cas, tenir compte.

La notion de l'aspect a été introduite depuis un certain temps dans la grammaire française, mais sa présence demeure restreinte dans les manuels de FLE. Ce serait dû, selon Gosselin (2021), dont nous partageons l'avis, à « certains flottements dans les définitions proposées dans le domaine ainsi que des positions inconciliables ». Nous sommes persuadé que l'étude de l'aspect pourrait s'avérer être une piste judicieuse pour notre étude.

Composante de la temporalité (interne), l'aspect est défini comme la « façon de représenter le déroulement du procès dans le temps » (Milliaressi (2010), cité dans Gosselin (2021)) ou encore comme étant la « structure inhérente ou constitutive du procès » (op. cit.)

Situé à l'intérieur de la catégorie de la temporalité linguistique, là où *le temps* décrit le cadre chronologique « externe » du procès, l'aspect renvoie à sa structure temporelle inhérente, interne. Cette distinction correspond donc à l'opposition guillaumienne *temps expliqué/temps impliqué* ou encore *temps externe/temps interne* chez Comrie²⁰ ou Barceló & Bres (2006).

Confais voit dans l'aspect un outil de la fonction temporelle des temps verbaux et distingue au sein du temps langagier un temps aspectuel, qui participe de « tout ce qui implique une partition temporelle [...] sans la référence concrète à une position sur la ligne du temps » (Confais 2002 : 168). Cette définition, quoiqu'un peu vague, permet pour autant de saisir la différence entre « temps » et « aspect » en tant que catégories distinctes au sein du temps verbal.

D'usage, on peut distinguer deux principaux types d'aspects : lexical et grammatical. L'aspect lexical est marqué par le lexème verbal alors que l'aspect grammatical par la flexion verbale entre autres.

3.2. Aspect lexical et aspect grammatical

Il est évident que pour les verbes « arriver » et « marcher », l'image du procès que l'un ou l'autre dénote hors du contexte n'est pas la même : on a l'impression d'un procès instantané pour le premier et un procès, qui se déroule dans le temps, pour le second. D'ailleurs, le comportement syntaxique de chacun dans le discours le confirme : nous disons *Jean a marché pendant trois heures*, mais il est difficile d'énoncer une phrase comme *Jean est arrivé *pendant 2 minutes*. On a dès lors affaire à l'aspect lexical, ce qu'appellent Barceló & Bres (2006 : 15) « la façon de se représenter le procès en soi, en dehors de toute actualisation ». Aspect lexical, aktionsart, mode d'action ou encore classes aspectuelles, types de procès... autant de dénominations pour désigner cette catégorie. L'aktionsart ou le mode d'action désigne donc la lexicalisation d'une opposition aspectuelle, lequel est à distinguer de l'aspect (proprement dit), désignant la grammaticalisation de cette opposition. (Kozłowska 1998 : 102)

L'aspect dit grammatical ou proprement dit ou temps interne, selon Gosselin (1996 : 10) « définit le mode de présentation du procès (accompli, inaccompli, itératif...) tel qu'il est indiqué essentiellement par les marques grammaticales (temps morphologiques, semi-

²⁰ Comrie (1976), cité par Kozłowska dans Moeschler *et al.* (1998), définit l'aspect comme *manières de concevoir la structure temporelle interne d'un événement*.

auxiliaires, adverbes d'aspect...) ». Pour résumer, l'étude de l'aspect en tant que catégorie participant de la temporalité verbale se justifie par le fait qu'il a été remarqué des affinités entre le profil lexical des procès utilisés et l'aspect grammatical. Par exemple, différents auteurs comme Barceló & Bres (op. cit. p.16) ou Tasmowski - De Ryck (1987), cité dans Vettters (1996 : 114), ont constaté entre autres une corrélation entre d'une part, les situations téliques et le PS et, d'autre part, les situations atéliques et l'IMP. Après en avoir dressé un bref aperçu, nous nous proposons ensuite d'examiner divers points de vue sur l'aspect.

3.3. Les classes aspectuelles de Vendler

Dans la majorité de la littérature, il est de tradition de se référer au travail de Vendler (1957) quand il s'agit d'aborder la question de l'aspect lexical. Selon Kozłowska, dans Moeschler *et al.* (1998), bien que l'étude sur l'aspect lexical porte de plus en plus sur la dimension phrastique et discursive, comme en ont témoigné entre autres les études de Vet (1980), il est simplement dans ce cas indispensable de passer outre le dispositif vendlerien. Cette classification, remaniée et adaptée désormais par maints linguistes en français, vise à catégoriser les procès en quatre types ou classes aspectuelles (état, activité, accomplissement, achèvement) au moyen de tests sémantiques s'appuyant sur des critères tels que la dynamicité, le bornage et la ponctualité. Citons-en quelques-uns en nous fondant sur la lecture qu'en fait Gosselin (2021) :

- Test du progressif [*en train de* + V] : ce test atteste la dynamicité des procès et permet de diviser les procès en deux groupes : les activités et les accomplissements d'une part qui y répondent positivement ; les états et les achèvements, d'autre part, qui ne l'admettent pas. Il est à noter que les achèvements sont aussi dynamiques, mais ne sont pas compatibles avec ce test parce que le procès qu'ils dénotent ne peut pas se décomposer en changements internes (changement atomique, indécomposable).
- Test de bornage [*en / pendant N_{temps}*] : ce test permet de séparer les activités des accomplissements et renvoie au caractère (a)télique²¹ du procès.

²¹ Un procès télique tend vers un but envisagé comme atteint dans le cas des temps perfectifs ou contingent dans le cas des verbes imperfectifs. Les verbes non-téliques, par contre, désignent des actions qui, pour être accomplies, n'ont pas besoin d'un but, mais elles s'accomplissent dès qu'elles commencent (Garey 1957 : 106, cité par Kozłowska dans Moeschler *et al.* 1998 : 113). Kozłowska (op. cit.) montre également que le bornage, conditionné l'emploi des temps verbaux, n'est pas synonyme de la télicité, propriété inhérente d'une éventualité.

- Test de ponctualité [*mettre n temps à V*] : ce test vérifie le caractère ponctuel du procès et établit la différence entre les accomplissements et les achèvements. Si pour un procès l'expression « *mettre n temps à V* » équivaut à « *mettre n temps avant de V* », ce procès est dit ponctuel.

Type de procès	Dynamique	Borné	Ponctuel	
État	-	-	-	<i>Etre seul</i>
Activité	+	-	-	<i>Courir</i>
Accomplissement	+	+	-	<i>Manger une pomme</i>
Achèvement	+	+	+	<i>Arriver chez lui</i>

Tableau 8. Les classes de procès (Vendler 1957)

Cette classification est intéressante dans la mesure où elle prend en compte non seulement le verbe, mais tout le syntagme verbal. Il est évident que *courir* est atélique, mais ne l'est plus si on y greffe un complément : *courir un 100 mètres*. Ceci, en effet, fait l'objet des remarques de Veters (1996 : 87) et de Gosselin (2021 : 11). Or, Kozłowska (op. cit.) fait état également de l'évolution des recherches sur l'aspect lexical qui passent progressivement du syntagme verbal à l'éventualité c.-à-d. la prise en compte de la vérité l'énoncé par rapport à un intervalle temporel. Si bien que Gosselin (op. cit.) vient jusqu'à critiquer l'emploi de l'appellation d'aspect lexical pour désigner les types de procès et propose par conséquent d'y substituer le terme d'*aspect conceptuel*.

3.4. Les critiques de Veters

Or, aussi fondamentale soit-elle, la catégorisation de Vendler a fait l'objet de bien des critiques. Veters (1996) par exemple remet en question le fondement de cette classification. Selon lui, le fait que Vendler parte uniquement de tests linguistiques pour élaborer son dispositif n'est guère pertinent, car les modes d'action ne relèvent pas d'une catégorie purement linguistique. Il a cité par la suite une série d'exemples²² dans le but d'invalider la démarche de Vendler. En d'autres termes, il est d'avis que le mode d'action doit être déterminé par des éléments extralinguistiques et sa classification devrait, de ce fait, s'appuyer d'abord sur un cadre conceptuel, c'est-à-dire des définitions sémantiques. Les tests linguistiques jouent dans

²² Notamment sur la compatibilité des verbes d'état avec la forme *être en train de*.

ce cas un rôle formel et nullement définitoire. Vetters propose, dans cette perspective, des définitions opératoires des quatre catégories de Vendler en se basant non pas sur un test linguistique quelconque, mais sur trois critères bien définis : [changement], [bornage], [ponctualité].

Les états sont des situations qui ont une certaine durée, qui ne subissent pas de changement dans l'intervalle de temps pris en considération et qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.

Les activités sont des situations qui ont une certaine durée, qui subissent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération, mais qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.

Les accomplissements sont des situations qui ont une certaine durée, qui subissent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération et qui ont une borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.

Les réalisations instantanées sont des situations ponctuelles dont on n'envisage pas la durée, qui subissent un changement et qui ont une borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.

Vetters (1996 : 105-106)

Signalons que nous pouvons effectivement retrouver à peu près les mêmes définitions des procès proposées par Vetters chez d'autres auteurs comme Gosselin (1996). Une différence réside néanmoins dans l'appellation : Vetters préfère le terme « réalisation instantanée » à l'« achèvement », car pour celui-ci, tout procès téléique parvient à un achèvement.

En ce qui concerne l'aspect proprement dit, quoiqu'il s'agisse d'une référence actuelle, donc subjective, Vetters pense que cette référence ne l'est que d'une manière relative. En effet, il a montré que dans certaines situations, l'emploi d'un *aspectif* (l'expression grammaticale de l'aspect – temps morphologique) n'est point de caractère optionnel. Par exemple, Dans *Il *se noya/se noyait quand l'agent le sauva en le retirant de l'eau*, que la situation « se noyer » soit vue dans sa globalité (aspect perfectif) n'est pas envisageable étant donné que le locuteur la met en relation avec l'action « le sauver en le retirant de l'eau » de l'agent, laquelle est instantanée.

Cet exemple de Vetter est très intéressant dans la mesure où il nous donne l'occasion de confronter deux points de vue opposés sur la nature [\pm optionnel] de l'emploi des temps verbaux, celui de l'auteur et celui de Novakova (cf. §2.1.3), qui considère que la décision d'utiliser un tiroir ou un autre est une question plutôt de point de vue du locuteur.

Or, il nous semble que Vettters a confondu l'aspect perfectif et l'aspect achevé. Voici un passage dans lequel Vettters laisse entendre qu'il utilise indifféremment ces deux termes.

Pour la grammaire traditionnelle, la distinction entre passé simple et imparfait est de nature aspectuelle : le passé simple exprime l'aspect perfectif (achevé) ou saisit l'événement dans sa globalité tandis que l'imparfait exprime l'aspect imperfectif (inachevé, sécant) ou saisit l'événement dans son déroulement.

Vettters (op. cit. p.113)

À notre avis, ce point de vue nécessite d'être explicité. S'il est vrai que l'aspect perfectif (global) – le fait de considérer l'action dans sa globalité, de son début jusqu'à sa borne finale – est l'unique valeur aspectuelle du passé simple, dire que ce tiroir porte l'aspect achevé ne nous semble pas pas juste. (cf. §3.8 où nous développerons notre point de vue sur cette question).

3.5. L'aspect selon Vet

Vet (1980 : 46) fait remarquer que dans la catégorie de l'aspect il y a lieu de distinguer les aspects déictique et non-déictique. Il s'agit dans le premier cas de la perception par le locuteur de « ce qui se passe pendant l'intervalle [du procès] entier ou pendant une partie de l'intervalle seulement. » Cette opération, nécessairement subjective, se réalise notamment au moyen des temps morphologiques et correspond à l'aspect grammatical selon Gosselin. D'autre part, l'aspect non-déictique renvoie aux caractéristiques déterminées par la nature de *la situation valable* pendant cet intervalle. En conséquence, celui-ci n'est pas très loin de l'aspect lexical et porte un caractère objectif. Du reste, on remarquera que Vet développe dans cette perspective un point de vue assez intéressant sur la temporalité interne d'un procès, celle liée à l'idée d'un but. Nous commençons par la présentation de l'aspect non-déictique.

3.5.1. Aspect non-déictique

Concrètement, dans la catégorie de l'aspect non-déictique, Vet (op. cit. p.62-71) distingue :

- l'aspect non-duratif, caractéristique des situations transitionnelles²³, celles-ci comportent une présupposition avant et une implication après sa réalisation.
- l'aspect duratif, typique des situations non-transitionnelles, celles-ci ne présentent pas de présupposition ni d'implication liée à la situation.

Présupposition	Situation	Implication
Le papier n'était pas jaune	<i>Le papier jaunissait</i> (1)	Le papier est jaune
----- <i>Le papier était jaune</i> (2) -----		

Tableau 9. Situations transitionnelles et non-transitionnelles (Vet 1980)

Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, (1) dénote une situation transitionnelle, (2) une situation non-transitionnelle.

Selon Vet (ibid.), la corrélation entre la transitionnalité et l'aspect non-duratif de la phrase est due au fait qu'est borné l'intervalle de la situation à laquelle elle réfère. De l'autre côté, c'est l'absence de bornes qui confère à une situation non-transitionnelle l'aspect duratif²⁴. Or, il n'empêche que le nombre des transitions impliquées dans une situation peut également modifier sa configuration en termes de la durativité. Il s'agit en effet du cas des procès répétitifs décomposables en un nombre déterminé ou non de transitions.

- *Il mangeait une pomme/quatre pommes* : situation à caractère non-duratif
- *Il mangeait des pommes* : situation à caractère duratif

²³ Aussi transformatif, télique, cyclique (Confais 2002).

²⁴ Précisons que nous ne sommes pas d'accord avec les termes *duratif/non-duratif* utilisé par Vet car nous croyons que tout procès, quelque ponctuel qu'il soit, dure dans le temps. Confais (2002 : 203) le confirme d'ailleurs : « « réparer » et « tuer » sont aussi téliques l'un que l'autre, alors que le premier verbe est plutôt duratif et le second plutôt ponctuel ».

3.5.2. Aspect déictique

Quant à l'aspect déictique, Vet (op. cit. p.74) en distingue deux types principaux : l'aspect perfectif et imperfectif. Selon lui, l'aspect imperfectif s'impose quand le locuteur *affirme la vérité d'une partie de la situation* et est lié à l'emploi du présent et de l'imparfait. En revanche, avec l'aspect perfectif, le locuteur *affirme la vérité de la situation entière* et est associé à l'emploi des autres temps morphologiques. Nous remarquerons que ces deux conceptions sur l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif ne sont qu'une autre manière d'expliquer celles de l'aspect global et l'aspect sécant dans Gosselin (2021).

Il s'avère en fait que la (non-)transitionnalité, ainsi que le placement des intervalles de la présupposition et de l'implication joue un rôle clef dans le modèle de Vet pour déterminer de la sémantique de l'aspect déictique. Par exemple, dans :

(3) *Jeanne courait.*

(4) *Jeanne jaunait le papier.*

contrairement à ce qui se passe avec une situation non-transitionnelle (3), l'aspect imperfectif couplé à une situation transitionnelle (4) ne permet pas de conclure sur la vérité de la situation pendant l'intervalle auquel on se réfère, c'est-à-dire *Jeanne a jauni le papier*. En revanche, on peut conclure de (3) qu'à tout moment il est vrai que *Jeanne a couru*.

La notion de transitionnalité permet également de mieux appréhender l'ambiguïté aspectuelle du passé composé et du plus-que-parfait. Selon Vet (1980 : 85), bien que les valeurs aspectuelles de ces deux tiroirs, perfectif et accompli, soient bien identifiées, on assiste souvent à bien des cas de doute comme dans (5) *Chantal est sortie*. L'équivoque est levée dès lors qu'un adverbe vient modifier la phrase :

(5') *Chantal est sortie hier/maintenant.*

Dans (5'), « hier » oriente l'interprétation de la phrase sur l'action de « sortir » alors que « maintenant » la fait porter sur le résultat qui en résulte. Dans le premier cas, on aura l'aspect perfectif et dans le second l'aspect accompli. On notera que ces cas d'ambiguïté s'observent presque exclusivement avec des verbes transitionnels et s'explique par le fait que le locuteur peut prendre en compte l'intervalle de l'implication de la situation. Ceci est différent avec le present perfect anglais qui n'accepterait dans ce cas que des circonstants portant sur l'intervalle de l'implication : (5'') *Chantal has gone *yesterday/now*.

Les remarques de Vet rejoignent en quelque sorte l'avis de Kogh Pascal Somé (2019 : 79-80) qui observe une double valeur aspectuelle du passé composé, celle de perfectivité et celle d'accompli, peu importe la nature (transitionnelle) de la situation. Empruntons ses exemples :

(6) *Clovis est de bonne humeur. Il a mangé.*

(7) *Clovis a fermé la porte de sa chambre.*

Selon cet auteur, dans ces exemples on a *une sorte d'indétermination aspectuelle entre le perfectif et l'accompli*, ajoutant que c'est grâce à la combinaison avec certains circonstanciels que l'aspect sera perçu plutôt comme l'un ou l'autre :

- les circonstanciels « à valeur de passé » et les circonstanciels de durée « à aspect perfectif » (*hier, en + durée, pendant + durée*) orientent vers la perfectivité.
- les circonstanciels « à aspect imperfectif » (*depuis + durée*) orientent vers l'accompli.

3.6. L'aspect selon Gosselin

Gosselin dans son modèle SdT (Gosselin 1996, cf. §2.1.1.) propose de remplacer les points de référence R par les intervalles de références. Rappelons sa définition de l'*aspect grammatical* : il s'agit du *rapport entre l'intervalle de référence (I,II) et l'intervalle du procès (B1, B2)*. Ces rapports peuvent être de nature diverse et correspondent à des visées aspectuelles. Selon lui, le français en connaît principalement quatre :

- *Il traversa la rue* : visée globale ; l'intervalle de référence²⁵ coïncide avec celui du procès.
- *Il traversait la rue* : visée inaccomplie²⁶ ; l'intervalle de référence est consommé dans celui du procès.
- *Il allait traverser la rue* : visée prospective²⁷ ; l'intervalle de référence est antéposé par rapport à celui du procès.
- *Il avait traversé la rue* : visée accomplie²⁸ ; l'intervalle de référence est postposé par rapport à celui du procès.

²⁵ Cf. §2.1.1

²⁶ Également visée imperfective, sécante, cursive

²⁷ Également visée précurative

²⁸ Également visée de parfait, rétrospective, extensive, excursive

Selon Gosselin (2021), il existe deux approches pour étudier l'aspect grammatical. En français, il est d'usage de distinguer, comme le veut l'approche « dualiste », l'aspect grammatical de l'aspect lexical dans la mesure où le premier s'ajoute au dernier en imposant une visée aspectuelle qui donne à voir tout ou une partie du procès. Soit le procès *traverser la rue*, qui d'emblée est de type accomplissement, porté par le lexème *traverser* et son complément. Si on y ajoute une flexion verbale du passé simple comme dans *Il traversa la rue*, on obtient une visée (vue) globale²⁹ sur tout le procès sans que celui-ci change d'aspect lexical.

D'autre part, une autre approche, dite unitaire, stipule que la nature sémantique de ces deux composantes aspectuelles est homogène et que la combinaison des deux formes est un « tout ». Dans la phrase *Il traversait la rue*, l'imparfait vient transformer le type de procès initial (accomplissement) en un état ou une activité. Ou encore dans *Il traversa la rue*, l'aspect grammatical confirme que le procès est bien un accomplissement. Bref, selon l'approche dualiste, l'aspect grammatical exerce sa primauté sur l'aspect lexical. D'après Gosselin (op. cit.), « cette opération risque de nier le rôle du type de procès dans la composition aspectuelle », car on serait alors conduit par exemple à croire que les temps comme l'imparfait ou le présent n'expriment que des états, que le passé simple et le futur renvoient presque systématiquement aux événements tandis que la réalité linguistique se veut beaucoup plus complexe.

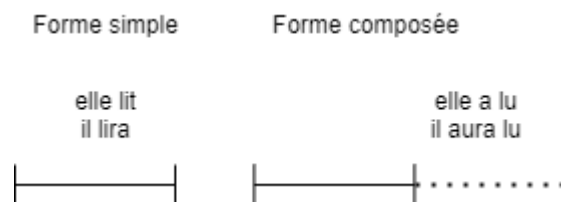
3.7. Les instructions aspectuelles de Barceló & Bres

Dans l'intention de montrer la symétrie qu'il existe au sein de l'organisation des temps verbaux en français, Barceló & Bres déterminent deux couples dichotomiques d'instructions aspectuelles : [+tension]/[+extension] et [+incidence]/[-incidence].

Le trait [+tension] concerne exclusivement les temps simples de l'indicatif qui marquent « le temps interne au procès dans sa tension, entre bornes initiale et terminale » alors que le trait [+extension], inhérent aux temps composés de l'indicatif, représente le temps interne au procès en extension, « c'est-à-dire à partir de la borne terminale atteinte » (Barceló & Bres 2006 : 13). Cette opposition permet d'ailleurs de donner un sens à la différence morphologique entre formes simples et composées de l'indicatif. Autrement dit, les formes simples inscrivent l'image que donne le procès directement dans la portion du temps dans laquelle il se produit et comme il était en train de se produire, les formes composées, par contre, l'inscrivent dans la

²⁹ Également visée perfective, aoristique

portion du temps qui suit celle où le procès a eu lieu. On voit bien que cette opposition tension/extension correspond respectivement aux configurations E,R et E-R dans les modèles référentiels mentionnés *supra*.



**Fig. 6. Représentation aspectuelle des formes simples et composées en français
(Barceló & Bres 2006)**

La deuxième dimension aspectuelle ne concerne que quatre temps, à savoir le PS, le PA, l'IMP et le PQP. L'instruction [+incidence] présente « le mode d'inscription du temps interne du procès sur la ligne du temps à partir de sa borne initiale et jusqu'à sa borne terminale pour le PS, à partir de sa borne terminale pour le PA, et en seul accomplissement » (ibid.). L'instruction [-incidence], valide pour l'IMP et le PQP, présente le temps interne du procès « sur la ligne du temps en un point au-delà de sa borne initiale et en deçà de sa borne terminale pour l'IMP, en un point au-delà de sa borne terminale pour le PQP, et en conversion de l'accomplissement en accompli » (ibid.). En d'autres termes, l'image que dénote le procès affecté par les temps portant le trait [+incidence] est de caractère compact, global, perçue dans son intégrité, on le voit ainsi depuis son commencement jusqu'à son achèvement. En revanche, le trait [-incidence] signifie que le procès est vu de manière sécante, sans laisser voir son début ni son achèvement, le locuteur ne montrant qu'une portion du déroulement du procès.

L'interprétation aspectuo-temporelle d'un énoncé peut être alors envisagée selon le modèle de Barceló & Bres à partir du contact entre « la demande co(n)textuelle et l'offre du temps verbal » (op. cit. p.23), lequel donne lieu tantôt à une interaction « concordante », où l'emploi du temps verbal sera perçu comme « standard », tantôt à une interaction « discordante ».

L'interaction discordante peut être « frontale » : elle entraîne l'agrammaticalité de l'énoncé qui pourra être validé, mais seulement comme relevant du registre « littéraire », « poétique », (du type **Il pleuvra hier*) alors que c'est de l'interaction « partiellement » discordante que naissent différents effets de sens en discours (du type *Demain il partait*).

3.8. L'aspect selon Novakova

Novakova (2001b) met en place une analyse contrastive des tiroirs futurs en français et en bulgare. La démarche comparative qu'elle adopte a fait ressortir, dans l'ensemble, des particularités dans le mécanisme de référence aspectuo-temporelle en français.

Si l'aspect lexical dans les langues slaves est grammaticalisé au niveau verbal, il n'est codé en français que dans le sens même du verbe³⁰. D'une manière générale, Novakova (2001a : 13) différencie deux profils de verbes pris hors du contexte : verbes téliques (du type *casser, exploser, gagner, perdre, rentrer*) et atéliques (*aimer, espérer, vieillir, chercher, méditer*). Au niveau grammatical, l'auteure (2001a : 9-11 ; 2001b : 214-218) définit trois types d'aspect en français. Nous les résumons comme suit :

- Aspect global/aoristique : le procès se présente sous une vision globale, synoptique ou panoramique. Il est alors « doublement borné », c'est-à-dire délimité avec un début et une fin, et coupé du moment de l'énonciation. Il s'agit de la valeur typique du FS et du PS. Le PC et le PR peuvent aussi porter cet aspect.
- Aspect inaccompli : le procès est vu « en plein déroulement », la vision est ainsi « partielle », sécante. C'est surtout la valeur aspectuelle de l'IMP, mais aussi du FS et du PR dans certains emplois.
- Aspect accompli : le procès est regardé en rétrospection, il est deviné de ses traces ou de son résultat. L'aspect accompli est la valeur de base des temps composés (PC, FA et PQP).

S'il a été maintes fois signalé qu'il existe des interactions diverses entre l'aspect lexical porté par le sémantisme du prédicat verbal et l'aspect grammatical dicté par l'emploi des temps verbaux, Novakova a émis une remarque à forte incidence didactique, avec laquelle nous sommes entièrement d'accord : ce sont des « combinaisons parfois opaques » (2001a : 14) qui auraient déstabilisé les apprenants étrangers. Or, ces dernières sont malheureusement loin d'être rares en français. Elle donne l'exemple ci-dessous (2001b : 226) :

(1) *Ma sœur savait que nous viendrons.* (aspect inaccompli : elle était déjà au courant à ce moment-là)

(2) *Ma sœur sut que nous viendrons.* (aspect global : elle l'apprit à l'instant même)

³⁰ En français, certaines oppositions sémantiques du verbe sont marquées au moyen affixal, mais ceci est loin d'être systématique.

Si en (1), le profil lexical du verbe « savoir », atélique par nature, se marie bien avec l'aspect inaccompli de l'IMP, en (2) l'aspect global du PS le présente comme un fait nouveau et dans sa totalité. Nous reviendrons encore sur cette remarque pertinente plus tard.

Pour une analyse plus fine au niveau du fonctionnement aspectuel des énoncés en français et surtout pour l'analyse du FA, Novakova (2001a, 2001b) insiste également sur la distinction entre « accompli » et « achevé »³¹. Selon l'auteure, un procès vu sous l'aspect accompli peut l'être « dans le temps », mais ne pas atteindre son terme final, c'est-à-dire terme au-delà duquel le procès ne peut plus se poursuivre (il est alors achevé). Exemple :

(3) *Hier, j'ai lu un roman pendant trois heures.* (accompli ± achevé, on ne sait pas si le roman a été tout lu)

(4) *Hier, j'ai lu un roman en trois heures.* (accompli + achevé, le livre a été lu du début jusqu'à la fin)

Ainsi comprendra-t-on que dans ces cas ce sont les verbes téliques du type achèvement (*terminer, finir*) qui se prêtent plus aisément à la lecture d'achèvement, car ils impliquent déjà en leur sens une idée de terme.

3.9. Synthèse sur l'aspect

L'aspect en tant que constituant de la temporalité verbale est défini comme le déroulement interne du procès. Si le temps informe sur la portion de l'axe temporel dans laquelle celui-ci est inscrit, l'aspect le fait voir sous un angle de vue spécifique, une certaine *visée aspectuelle*, pour reprendre les termes de Gosselin.

Généralement, on peut parler de deux types d'aspect qu'on veille à bien distinguer. D'une part, l'aspect lexical concerne les propriétés lexicales du lexème, qui implique la présence ou non de changements internes, de bornes initiale et terminale, de durée ou encore de l'idée d'un but. En effet, la classification classique de Vendler divise les procès en diverses catégories : état, activité, accomplissement, achèvement. Vet, dans une logique de causalité, préfère parler de situations transitionnelles et non-transitionnelles. Quoique différents, on peut voir que ces deux classements ont ceci de commun : ils se servent principalement de la télicité pour catégoriser les procès.

³¹ Cf. aussi à ce sujet Desclés & Guentchéva (2003).

	Selon Vendler	Selon Vet
[-télique]	Etats	Situations non-transitionnelles
	Activités	
[+télique]	Accomplissements	Situations transitionnelles
	Achèvements	

Tableau 10. Types de procès selon Vendler (1957) et selon Vet (1980)

L'aspect grammatical, quant à lui, est lié notamment au choix des tiroirs verbaux et renseigne sur le déroulement du procès. La plupart des auteurs que nous avons consultés, comme Vet (1980), Confais (2002), Veters (1996) admettent qu'il existe deux visées aspectuelles de base en français : le perfectif et l'imperfectif. Ainsi, le terme « perfectif », équivalent à *total*, *global* ou *aoristique*, désigne un procès saisi dans sa globalité alors que le terme « imperfectif » renvoie à *sécant*, *cursif* ou *inaccompli* selon des auteurs différents. De notre avis, nous partageons le point de vue de Gosselin, Touratier qui entendent ajouter un troisième aspect de base, celui de l'accompli, afin de mieux saisir les valeurs aspectuelles des temps composés, notamment du passé composé qui serait selon eux doté de deux valeurs aspectuelles : perfectif (global) et accompli.

Force est de reconnaître que le problème de l'ambiguïté du PC nous a beaucoup questionné. En effet, Barceló & Bres infirment l'argument de la perfectivité (global, aoristique) du PC qui est pourtant apte à actualiser un procès dans sa perfectivité³². De sorte qu'il n'y a pas deux passés composés, mais un seul qui signifie soit l'accomplissement du procès soit l'état-résultat de celui-ci. Nous adhérons également au point de vue de Novakova pour qui il existe trois types d'aspects de base en français :

- Aspect global/aoristique : aspect typique du FS et du PS. Le PC³³ et le PR peuvent aussi porter cet aspect.
- Aspect inaccompli : c'est la valeur propre de l'IMP, mais aussi du FS et du PR dans certains emplois.
- Aspect accompli : valeur typique du PC, du FA et du PQP.

³² Il est à distinguer l'effet global produit par le PC de l'aspect global propre au PS, lequel actualise le procès de sa borne initiale jusqu'à sa borne terminale, donc dans le sens inverse du PC. Cela explique pourquoi le PC n'a pas réussi à remplacer totalement le PS dans sa dimension textuelle (Barceló & Bres 2006 : 157).

³³ Selon Novakova (2001b), avec un procès borné ou dans une série ou une succession d'événements, le PC est d'aspect global et est substituable par le PS.

On aura remarqué que l'aspect lexical n'est donc pas celui exprimé par le temps morphologique lui-même, mais il influe sur le choix de ce dernier. D'une part, certains procès, du fait de leurs propriétés lexicales inhérentes, « se marient » bien avec certains aspects grammaticaux comme le cas des procès téliques et l'aspect perfectif, il s'agit des interactions « concordantes », pour reprendre les termes de Barceló & Bres (op. cit.). Dans le sens inverse, l'aspect grammatical, imposé par le choix du temps morphologique, donc de caractère subjectif, montre le déroulement du procès sous le point de vue du locuteur même, parfois au mépris de l'aspect lexical de celui-ci (interactions discordantes). Nous sommes d'accord avec Novakova que ce sont ces derniers types d'interaction qui donnent du fil à retordre au locuteur dans l'exercice de compréhension et de production des temps verbaux français.

4. Conclusion

Nous avons, dans cette partie, essayé de comprendre comment fonctionne le système des temps verbaux que nous avons d'abord situés dans l'ensemble des mécanismes destinés à exprimer la temporalité en français. Nous avons ensuite exposé plusieurs paradigmes explicatifs pour en arriver à la conclusion que ce sont les valeurs temporelles et aspectuelles codées par les temps verbaux qui, en interaction avec les indices contextuels, permettent d'inscrire un événement sur l'axe chronologique.

Au passage, nous nous sommes rendu compte de l'utilité des modèles référentiels pour (faire) comprendre et expliquer le fonctionnement des temps verbaux français. En effet, la plupart des auteurs que nous avons lus ont bâti une large partie de leurs arguments sur le fond référentiel. Par ailleurs, parmi les différentes théories étudiées, nous avons explicité les points forts des approches TAM, parmi lesquelles celles de Gosselin (1996), Barceló & Bres (2006) et de Novakova (2001b), qui demandent à prendre en compte diverses interactions entre la valeur aspectuo-temporelle des tiroirs verbaux et les éléments contextuels dans la représentation aspectuo-temporelle du procès.

PARTIE 2 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN

PARTIE 2 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN

Le vietnamien, langue isolante, est dépourvu de flexion verbale, ce qui n'empêche pas les locuteurs vietnamiens d'exprimer le temps. Car il a été bel et bien prouvé qu'étant de nature universelle, l'idée du temps (et de l'aspect) est présente dans toutes les langues et que l'expression aspectuo-temporelle varie d'une langue à l'autre.

En ce qui concerne l'expression du temps en vietnamien – l'objet de ce chapitre –, nous allons tout d'abord procéder à une présentation globale de la langue vietnamienne en portant une attention particulière à la notion du prédicat. Puis nous aborderons un débat conceptuel qui a divisé les linguistes vietnamiens et qui alimentait encore ouvrages et publications jusqu'à récemment. Il s'agit de la question d'attribuer ou non au temps et à l'aspect un statut de catégorie grammaticale dans cette langue. Finalement, nous examinerons les propriétés sémantiques de quelques marqueurs aspectuo-temporels parmi les plus usuels en vietnamien.

1. Le prédicat en vietnamien

Nous avons vu qu'en français c'est le verbe conjugué qui est doté, dans la plupart des cas, des marques grammaticales de la temporalité du procès au sein de l'énoncé. En effet, le rôle prédicatif y est notamment attribué au syntagme verbal. Même si la fonction prédicative en français, selon Dubois (2002 : 376), peut être remplie aussi par un adjectif, un syntagme nominal ou prépositionnel comme dans les cas où le syntagme verbal est constitué d'une copule, on note la présence obligatoire du verbe dans l'énoncé, sauf dans le cas des phrases elliptiques. Or, le vietnamien étant une langue isolante, il est tout à fait normal de produire des énoncés dépourvus de tout noyau verbal tels que :

- | | | |
|--------------------------------|-------------------|----------------------------|
| (1) <i>Anh ta cao hơn tôi.</i> | Il/haut/plus/moi. | Il est plus grand que moi. |
| (2) <i>Tôi buồn.</i> | Je/triste. | Je suis triste. |
| (3) <i>Anh ta mắt xanh.</i> | Il/yeux/bleus. | Il a les yeux bleus. |

Do-Hurinville (2009 : 34), quant à lui, propose une autre solution : les éléments traditionnellement classifiés comme étant des « adjectifs » et des « substantifs » peuvent être regardés aussi comme des verbes. Il cite plusieurs chercheurs (Goes, Hagège, Noailly, Creissels, Givón) qui considèrent que la catégorie de l'adjectif n'est pas universelle. Ainsi *to* [grand], *can đảm* [courageux], *sắt đá* [fer + pierre] peuvent jouer la fonction prédicative en vietnamien et signifient respectivement *être grand*, *être courageux*, *avoir une volonté de fer*. En effet, l'auteur s'oppose à des tentatives de classier en parties du discours des mots

vietnamiens, car d'après lui on ne peut en déterminer la catégorie qu'en fonction de leur position dans l'énoncé.

Il s'ensuit que nous ne pourrions pas considérer que les marques temporelles soient inhérentes au verbe en vietnamien, d'autant que la définition du « verbe » n'est pas évidente. En effet, la plupart des chercheurs vietnamiens préfèrent parler de *prédicat* (vị ngữ) ou de *procès* (sự tình) exprimé par celui-ci. Ainsi, nous partageons le point de vue de Cao Xuân Hạo, qui propose de miser sur l'(a)télicité du procès, qui d'ailleurs existerait dans toutes les langues, pour étudier la temporalité aspectuelle en vietnamien :

Toutes les langues permettent de distinguer grammaticalement les prédicats exprimant les procès téléliques (telic, predeln'yy) de ceux exprimant des procès atéliques (atelic, nepredel'nyj). Cette opposition aspectuelle est de nature universelle et absolue.³⁴

Cao (1998 : 11)

2. Le temps en tant que catégorie grammaticale ?

2.1. Les défenseurs du temps verbal

Dès sa naissance par Alexandre de Rhodes³⁵ au 18^e siècle, le vietnamien alphabétisé a été considéré comme étant une langue à temps verbal par de nombreux linguistes, très probablement sous l'impulsion de l'école française.

Phan Khôi, cité dans Tran (2008 : 36), est convaincu que le verbe en vietnamien se conjugue, mais d'une autre façon que les verbes dans les langues européennes. Et comme cette langue ne connaît pas de flexion verbale, l'attention a donc été portée sur les trois particules *đã*, *đang* et *sẽ* qui, selon Đào (1979) sont de véritables marqueurs temporels. Ainsi affirme-t-il :

³⁴ Notre traduction de « Trong tất cả các ngôn ngữ đều có sự phân biệt ngữ pháp giữa các ngữ vị từ biểu hiện một sự tình hữu kết (telic, predeln'yy) và các ngữ vị từ biểu hiện một sự tình vô kết (atelic, nepredel'nyj). Sự phân biệt [± hữu kết] là một sự đối lập ngữ pháp có tính phổ quát tuyệt đối có liên quan đến ý nghĩa thể. »

³⁵ Missionnaire français, il a établi le *quoc-ngu*, système d'écriture alphabétique du vietnamien en s'appuyant sur l'alphabet latin. Le *quoc-ngu* est devenu, depuis le début du 20^e siècle, l'écriture officielle du vietnamien.

« les mots *đã, đang, sẽ* appartiendraient aux temps passé, présent, futur »³⁶ (op. cit. p.42), ce que nous illustrons avec les exemples qui suivent :

(1) Tôi đã ăn tối	<i>Je/đã/dîner</i>	J'ai dîné
(2) Tôi đang ăn tối	<i>Je/đang/dîner</i>	Je dîne
(3) Tôi sẽ ăn tối	<i>Je/sẽ/dîner</i>	Je dînerai

Plus récemment, Phan & Duffield (2018) réaffirment l'existence du temps en tant que catégorie grammaticale en vietnamien. Pour ces auteurs, les marqueurs *đã, đang, sẽ*, bien qu'ils soient des morphèmes libres, entretiennent d'étroites relations syntaxiques avec la base verbale. Leur présence s'avère indispensable dans de nombreux contextes.

[...] although they are not inflectional, these morphemes are not peripheral either, they are still closely associated with the verb [...] these morphemes are not as optional as has commonly been assumed: there are contexts where their absence results in ungrammaticality (sic.) [...]

Phan & Duffield (op. cit. p.108)

D'ailleurs, Do-Hurinville (2010 : 54) fait remarquer qu'il ne s'agit que d'une approche rudimentaire de la temporalité en vietnamien, calquée sur le transfert de certains modèles occidentaux, à l'image du français. En fait, pendant de longues années, presque tous les chercheurs, suite à cette influence, ont été unanimes pour dire que le vietnamien est identique au français, que celui-ci est une langue à temps verbal et que le temps y opère selon l'opposition ternaire passé, présent, futur.

Or, Tran (2008 : 35) précise qu'à partir des années 1950, les recherches sur la temporalité en vietnamien commencent à avoir d'importantes évolutions en s'écartant de cette approche traditionnelle. Les linguistes de cette époque ont su, compte tenu des caractéristiques propres à la langue vietnamienne, prendre du recul par rapport à « l'approche européocentrique » pour proposer d'autres modèles conceptuels pour en rendre compte. Ainsi, la tripartition des temps a été remise en cause. Par exemple, Nguyen (1995 : 8), tout en reconnaissant l'existence en vietnamien du temps en tant que catégorie grammaticale, défend

³⁶ Notre traduction de « các từ *đã, đang, sẽ* thuộc về ba thì quá khứ, hiện tại, tương lai ».

l'idée selon laquelle le temps s'y laisse exprimer par l'opposition binaire *futur/non-futur*. Pour preuve, il pense que comparé à *đã* et *đang*, *sẽ* est toujours employé pour référer à des événements se déroulant dans le futur. À ce point de vue adhèrent également Tran (2008 : 176) et Panfilov (1993 : 227).

2.2. Les détracteurs du temps verbal

À ce premier courant s'opposent ceux qui réfutent l'argument de l'existence du temps verbal en vietnamien.

Certains, à l'instar de Đinh (2012), croient que le temps et l'aspect sont des catégories purement verbales et doivent être marqués par des flexions verbales. Par conséquent, il affirme que « le vietnamien, langue isolante, ne connaît ni temps ni aspect ».

Pour sa part, Cao critique ardemment l'approche européocentrique. Ses arguments s'appuient aussi sur ce qu'il considère comme étant une « catégorie grammaticale ». En effet, selon lui, l'expression du temps doit être grammaticalisée dans la langue.

Quand on dit que « c'est une langue à temps », cela doit être compris comme « cette langue a grammaticalisé l'expression du temps » [...], car toutes les langues, en qualité de produit humain, disposent toujours d'assez de moyens pour exprimer quoi que ce soit³⁷.

Cao (1998 : 3)

D'ailleurs, l'auteur (op. cit. p.2) affirme qu'en français ainsi que dans d'autres langues occidentales, puisque l'idée du temps est grammaticalisée par les flexions verbales, elle est « obligatoire », même si le contexte fournit suffisamment d'information temporelle, comme en (1). En vietnamien, c'est le contraire qui est observé avec *đã*, *đang*, *sẽ* dont l'emploi n'est plus forcément nécessaire, comme en (2) et (3).

(1) Hier matin, Paul *aller/est allé au cinéma.

³⁷ Notre traduction de « vì vậy khi nói « ngôn ngữ X. có thì », thì câu đó bao giờ cũng có nghĩa là 'ngôn ngữ X. ngữ pháp hóa cách diễn đạt ý nghĩa thời gian' [...] vì đã là ngôn ngữ tự nhiên của con người thì bao giờ cũng có đủ phương tiện để diễn đạt bất cứ ý nghĩa gì. »

(2) Sáng hôm qua, Paul (đã) đi xi-nê.

Matin/hier/Paul/(đã)/aller/cinéma

Hier matin, Paul est allé au cinéma.

(3) Ngày mai, Paul (sẽ) đi xi-nê

Demain/Paul/(sẽ)/aller/cinéma

Demain, Paul ira au cinéma.

Nguyen (1996 : 5) rejoint le point de vue de Cao, les deux auteurs faisant remarquer que, contrairement à ce que beaucoup le pensent, *đã* n'est pas un marqueur de passé, *đang* ne marque pas l'époque présente, *sẽ* ne dénote pas le futur, comme le montrent ces exemples suivants :

(4) Ngày mai anh ấy đã đi rồi.

Demain/il/đã/partir.

Demain il sera parti.

(5) Hôm qua, lúc tôi đến, cô ta đang tắm.

Hier/quand/je/arriver/elle/đang/se laver.

Hier, quand je suis arrivé, elle était sous la douche.

Parmi les autres études qui adhèrent à ce courant, on peut citer celles de Do-Hurinville (2009), Nguyen (2004), Hoang & Bui (2003) et Nguyen (1977). Ainsi, Tran (2008), tout en reconnaissant le statut catégoriel du temps, suggère d'ailleurs que le vietnamien pourrait mieux être décrit par les oppositions modales, étant donné que le couple *futur/non-futur* est en quelque sorte l'équivalent de l'opposition *irréel/réel*.

2.3. Quid de l'aspect ?

Nous sommes étonné de remarquer que, contrairement à la multitude de points de vue contradictoires sur le temps, les chercheurs vietnamiens sont plutôt unanimes sur la catégorie grammaticale de l'aspect.

C'est vers 1940 que pour la première fois l'on a entendu ces derniers parler de la notion de l'aspect, remarque Do-Hurinville (2009 : 56), même si la définition de cette notion restait encore floue. Depuis, la plupart des recherches affirment que l'aspect existe bel et bien en vietnamien. En effet, Huynh (2000 : 52) admet que les oppositions aspectuelles sont de

caractère universel, si bien que « toutes les langues disposent de moyens grammaticaux pour l[es]’exprimer ». ³⁸

Par ailleurs, Cao (2003 : 14) indique qu’au lieu d’être une langue à temps verbal, le vietnamien se laisse mieux caractériser par des oppositions d’ordre aspectuel. L’auteur affirme notamment que *đã* exprime *in fine* l’aspect [\pm changement] et *đang* l’aspect [\pm statique]. Nguyen (2004 : 21), quant à lui, pense que c’est l’opposition *accomplissement/achèvement* qui distinguerait le trio *đã, đang, sẽ*.

D’ailleurs, un grand nombre de linguistes postulent que le temps et l’aspect forment un couple dont les éléments entretiennent entre eux des liens étroits. Dans cette optique, Nguyen Minh Thuyét, mentionné dans Tran (2008), propose une schématisation du système aspectuo-temporel vietnamien selon laquelle la temporalité verbale s’y caractérise par des oppositions à la fois temporelle *futur/non-futur* et aspectuelle *perfectif/imperfectif*.

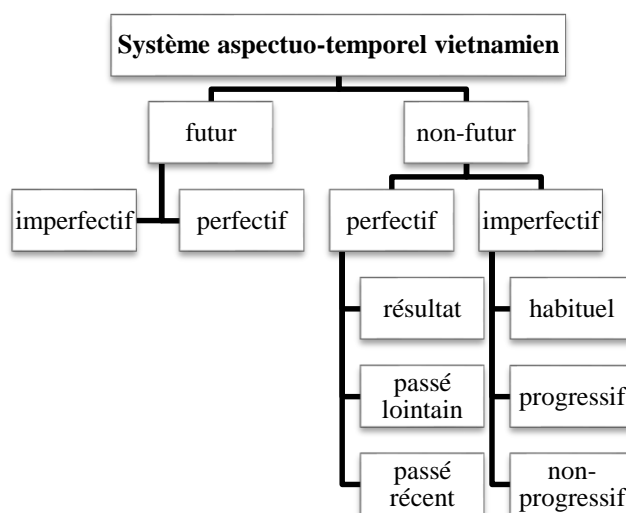


Fig. 7. Système aspectuo-temporel en vietnamien selon Nguyen Minh Thuyet (Tran 2008)

Nguyen (1992), quant à lui, trouve qu’il est tout à fait légitime de « reconnaître la catégorie grammaticale des structures aspectuo-temporelles » ³⁹ en vietnamien. Selon l’auteur, le système temporel verbal du vietnamien peut être marqué à la fois temporellement par le trio

³⁸ Notre traduction de « không có ngôn ngữ nào lại không có những cách thức ngữ pháp để phân biệt chúng [ý nghĩa về thể_NDLR] »

³⁹ Notre traduction de « ta hoàn toàn có thể xác định một phạm trù ngữ pháp của các cấu trúc thời-thể của động từ. »

passé, présent, futur et sur le plan aspectuel par l'opposition *imperfectif/perfectif*. Son point de vue diffère, de fait, de celui de Cao à propos des marqueurs *đã, đang, sẽ* :

En vietnamien, par la présence permanente d'un système de marqueurs aspectuo-temporels se joignant à la base verbale [il est possible de_NDLR] d'exprimer des contenus sémantiques fixes liés à l'expression du temps-aspect [...]. Ainsi, la grammaticalité des marqueurs aspectuo-temporels đã, đang, sẽ [...] est bien réelle.⁴⁰

Nguyen (1992 : 57)

2.4. Synthèse

Nous notons un foisonnement de points de vue sur la problématique de la temporalité en vietnamien, comme cela a été le cas en linguistique française. Certains auteurs refusent de reconnaître la catégorie grammaticale du temps parce qu'ils jugent que le vietnamien ne l'exprime pas sur le plan grammatical (Đinh 2012) ou que l'usage des moyens grammaticaux pour exprimer le temps n'est pas stable pour former des oppositions sémantiques distinctives (Cao 1998, Nguyen 1996). Dans le camp opposé, d'autres linguistes affirment l'existence du temps en vietnamien pour diverses raisons : les uns tiennent compte des propriétés syntaxiques du verbe (Phan & Duffield 2018), les autres voient dans le vietnamien un modèle calqué du français (Đao 1979, Phan Khôi, cité dans Tran 2008). Si c'est vrai qu'au fil du temps, certains travaux en viennent à proposer des descriptions bien plus détaillées du système temporel vietnamien (Nguyen 2004, Nguyen 1995, Tran 2008, Panfilov 1993) en y incorporant les dimensions aspectuelle et modale, le débat est loin d'être terminé.

Nous partageons la remarque judicieuse de Tran (2008) qui considère que cette cacophonie résulte en partie des conceptions différentes des auteurs sur la notion de « catégorie grammaticale », tout comme cela a été le cas pour les chercheurs français.

Ceci montre que les chercheurs sont nettement divisés sur la question et que certains points de vue s'opposent

⁴⁰ Notre traduction de « trong tiếng Việt nhờ có sự tồn tại thường xuyên của một hệ thống các từ thời-thể, và chúng kết hợp với động từ, để diễn đạt các ý nghĩa ngữ pháp cố định về thời-thể của động từ. [...] Như vậy, tính chất khái quát ngữ pháp của các từ thời-thể đã, đang, sẽ [...] rất cao. »

diamétralement. Or, partant du bon sens, ils ont tous chacun raison. [...] Tant qu'ils ne se situent pas sur un même angle de vue, [...] le conflit est loin d'être résolu.

op. cit. p.50⁴¹

Si Đinh (2012) refuse catégoriquement de reconnaître l'existence du temps et de l'aspect en vietnamien, c'est parce que pour lui, ces deux catégories ne doivent exister que dans les langues flexionnelles⁴². Or, vu que le vietnamien et le français appartiennent à deux familles différentes, mieux vaudrait, à notre avis, adopter une conception plus raisonnée que celle de cet auteur.

Dans quelque langue qu'on considère, les catégories grammaticales ne se définissent que par la forme qui les exprime. (...) Les catégories grammaticales sont donc relatives à une langue donnée, et à une certaine période de l'histoire de chaque langue.

Vendryès (1968 : 109-110)⁴³

À ce propos, nous partageons plutôt l'avis de Phan & Duffield (2018) qui considèrent que la temporalité verbale en vietnamien pourrait être rendue également par des combinaisons d'ordre syntaxique. Il nous semble d'ailleurs que Cao adhère aussi à cette manière de voir les choses, car il aurait dû nier l'existence de la catégorie de l'aspect s'il avait eu le même point de vue que Đinh.

Ensuite, le point de vue de Nguyen (1995) et de Tran (2018) se heurte à un obstacle non négligeable, c'est qu'il faudrait, dans ce cas, expliquer les exceptions concernant le non-emploi

⁴¹ Notre traduction de « tình hình trên cho thấy giữa các nhà nghiên cứu có những điểm khác nhau đáng kể, thậm chí trái ngược nhau. Song xuất phát từ một điểm nào đó đối với mỗi tác giả mà nhìn, thì họ đều đúng. [...] Chừng nào chưa đứng trên cùng một chỗ đứng, [...] thì mâu thuẫn không giải quyết được. »

⁴² Son point de vue rejoint donc celui de Dubois et al. (2002 : 78) sur la notion de « catégorie grammaticale » : « Les catégories grammaticales définissent les modifications que peuvent subir les membres de ces parties du discours en fonction du genre, du nombre, de la personne, etc. Le temps, la personne, le nombre, le genre sont des catégories grammaticales parce que les membres de ces classes sont des morphèmes grammaticaux (désinences verbales, flexion nominale). C'est souvent à ce dernier emploi que l'on restreint l'usage du mot catégorie. »

⁴³ Cité dans Desclés (1989)

obligatoire du marqueur *sẽ* dans certains énoncés futurs, ce que ces auteurs semblent avoir réussi à surmonter tant bien que mal.

Or, selon nous, l'argument le plus convaincant se trouve dans le point de vue de Cao, mais également de celui de Nguyen (1996). Si ces deux auteurs considèrent que le temps grammatical n'existe pas en vietnamien, c'est à cause de l'irrégularité dans l'usage des marqueurs *đã*, *đang*, *sẽ* renvoyant à des cadres temporels différents auxquels ils sont normalement associés. Pour rappel, ces deux auteurs arguent que *đã*, *đang*, *sẽ* s'emploient pour désigner, sans les distinguer, presque toutes les époques.

Nous ne nous attarderons pas plus sur ce débat interminable, car il serait plus utile, au regard du but ultime de notre étude, de nous intéresser à la manière dont la langue vietnamienne rend le temps et l'aspect. Enfin, nous dirons que la langue vietnamienne est une langue à aspect, mais que contrairement au français, elle est dépourvue de temps grammatical. Néanmoins, cette absence ne veut pas dire que le temps est une notion étrangère au locuteur vietnamien, qui pourrait toujours l'exprimer de diverses manières. Nous trouvons une confirmation de notre avis chez Tran (2016) qui estime qu'il serait plus juste, dans le cas du vietnamien, de parler de temps en qualité d'une « catégorie universelle » que d'une catégorie purement grammaticale.

*Il y a intérêt à distinguer le temps (grammatical_NDLR) de l'expression du temps. Toutes les langues connaissent l'expression du temps, car elle permet aux locuteurs parlant différentes langues de se comprendre, que ce soit des langues flexionnelles comme le russe, le français ou celles isolantes comme le chinois, le vietnamien.*⁴⁴

Tran (op. cit. p.21)

Nous allons étudier maintenant l'expression aspectuo-temporelle en vietnamien.

3. L'expression aspectuo-temporelle en vietnamien

Rappelons ici tout d'abord les considérations théoriques auxquelles nous avons abouti à l'issue de la partie précédente. Adhérant aux analyses de Cao et de Nguyen (1996), nous avons

⁴⁴ Notre traduction de « Cần phân biệt thời và các biểu đạt về thời gian. Biểu đạt về thời gian có mặt trong tất cả mọi ngôn ngữ, là cái chung để các dân tộc có thể giao tiếp với nhau một cách hữu hiệu, không kể đó là ngôn ngữ biến hình như tiếng Nga, tiếng Pháp...hay ngôn ngữ không biến hình như tiếng Trung, tiếng Việt. »

choisi de ne pas reconnaître l'existence du temps grammatical en vietnamien. Or, si nous sommes amené à adopter cette position, ce n'est pas que le vietnamien soit privé des moyens grammaticaux d'expression temporelle, mais que l'usage de ces derniers, selon nous, n'y est pas systématique. Pour affiner la problématique, nous nous proposons ici d'examiner les points de vue de différents auteurs sur les procédés puis sur les outils d'expression de la temporalité.

3.1. La façon d'exprimer la temporalité

Dans son article, Nguyen (1996) fait état des différentes manières d'exprimer le temps et l'aspect, lesquelles relèvent des domaines lexical, grammatical, modal... mais aussi pragmatique. Ses propos concordent avec ce que nous avons remarqué sur la diversité des marques aspectuo-temporelles en français (cf. partie 1). Nous sommes tout à fait d'accord avec cette remarque, car vu le caractère universel du temps et de l'aspect, il serait étonnant qu'une langue ne dispose que d'un nombre limité de moyens servant à son expression.

Un autre auteur, Cao (1998 : 8) détaille la façon dont le temps est exprimé en vietnamien : « le vietnamien n'exprime pas le temps lorsque le locuteur n'éprouve pas le besoin de situer un procès temporellement »⁴⁵ (op. cit. p.10). Il ajoute que lorsque le besoin s'impose, c'est à un « cadre temporel » de type adverbial : *trước kia* (avant), *lúc đó* (à ce moment-là), *trước đây* (auparavant), *hôm ấy* (ce jour-là), *ngày trước* (jadis, autrefois) ... que le locuteur a recours, mais pas à des mots outils du type *đã*, *đang*, *sẽ*. Nous illustrons ces propos par les exemples suivants :

(1) *Hôm đó, lúc tôi ra về là mười một giờ.*

Jour-là/quand/je/rentrer/être/onze heures.

Ce jour-là, il était 11 heures quand nous sommes partis.

En effet, un locuteur vietnamien, s'il veut informer que son départ ce jour-là est survenu à onze heures pile, n'utiliserait jamais *đã* en (1). Le recours à *đã* n'est possible que s'il veut exprimer le fait qu'il aurait dû partir un peu plus tôt, avant 11 heures, comme en (2).

(2) *Hôm đó, lúc tôi ra về đã là mười một giờ.*

Jour-là/quand/je/rentrer/déjà/être/onze heures.

Ce jour-là, il était déjà 11 heures quand nous sommes partis.

⁴⁵ Notre traduction de « tiếng Việt không biểu hiện ý nghĩa thì khi không cần định vị sự việc trong thời gian. »

Cet avis de Cao rejoint celui de Do-Hurinville (2009 : 89) qui affirme qu'en vietnamien, ce sont les circonstants (localisateurs) de temps qui jouent, en fait, le rôle principal pour situer le procès dans le temps alors que les marqueurs du type *đã*, *đang*, *sẽ* sont porteurs plutôt des valeurs modales et aspectuelles du procès. Ainsi, selon ces auteurs, l'expression du temps en vietnamien serait d'ordre lexical.

D'ailleurs, le point de vue de Tran (2016) nous paraît particulièrement intéressant. Elle pense que le mode d'expression temporelle en vietnamien est « à dominance lexicale », moyennant des outils à la fois lexicaux et grammaticaux. D'après l'auteure, ces outils sont en général :

- Des « phó từ » (mots-outils) : *vừa* [marqueur de passé récent], *từng* [marqueur de passé lointain], *đã* [marqueur d'accompli], *đang* [marqueur d'inaccompli], *vẫn* [marqueur d'inaccompli progressif], *sẽ* [marqueur de futur et de l'aspect global], *sắp* [marqueur de futur proche] ... Pour l'auteure, il s'agit d'outils grammaticaux.
- Des expressions adverbiales : *hôm qua* [hier], *ngày 13 tháng 8* [le 13 août], *trước đây* [auparavant]... Pour l'auteure, il s'agit d'outils lexicaux.

Toutefois, elle recommande une approche plus modérée pour l'examen des outils d'expression temporelle en vietnamien, là où l'opinion scientifique tend depuis un certain temps à ne reconnaître que la valeur aspectuelle des mots-outils comme *đã*, *đang*, *sẽ*. Selon cette auteure, ces éléments participent aussi activement à la localisation temporelle de l'énoncé sur l'axe chronologique. Par exemple, en (3), l'adverbe *ngày 15 tháng 1* [le 15 janvier] à lui seul, sans autre indication temporelle, ne permet pas de savoir si le procès *gặp Paul* [rencontrer Paul] a eu lieu ou pas :

(3) *Ngày 15 tháng 1, tôi gặp Paul.*

Le 15 janvier/ je/ rencontrer/ Paul.

Le 15 janvier, j'ai rencontré *ou* je rencontrerai Paul.

Pour préciser, il faut employer *sẽ* ou *đã*, comme en (4) et (5) :

(4) *Ngày 15 tháng 1, tôi sẽ gặp Paul.*

Le 15 janvier/je/sẽ/rencontrer/Paul

Le 15 janvier, je rencontrerai Paul

(5) *Ngày 15 tháng 1, tôi đã gặp Paul.*

Le 15 janvier/je/dã/rencontrer/Paul

Le 15 janvier, j'ai rencontré Paul

L'auteure en conclut que le mode d'expression aspectuo-temporelle en vietnamien repose sur deux principes : l'économie et l'implication. Ainsi, les marqueurs ou adverbes pouvant être omis dans l'énoncé, leur présence conjointe ne sert qu'à apporter une précision supplémentaire à l'énoncé ou à le modaliser. Cette remarque fait écho à celle de Nguyen (1977), cité par Do-Hurinville (2009 : 89), qui note une fréquence extrême d'énoncés sans marqueurs dans les ouvrages d'histoire, de politique et les œuvres littéraires. D'après Tran (2016), ce principe d'économie se reflète aussi dans le fait que ces mots-outils (*đã, đang, sẽ, hiện, vừa, từng, sau...*) expriment tantôt le temps, tantôt l'aspect, voire les deux en même temps.

Dans la partie suivante, nous allons étudier différents points de vue sur ces mots-outils qui servent à marquer temporellement l'énoncé en vietnamien et de voir ce qui les caractérise.

3.2. Les mots-outils d'expression de la temporalité

Nguyen (1995) refuse d'appeler « marqueurs aspectuo-temporels » les éléments à caractère substantival (*hôm, ngày* [jour], *tuần* [semaine], *lúc, khi* [moment]) ainsi que les syntagmes à valeur circonstancielle dont ces derniers constituent le noyau comme *hôm qua* [hier], *tuần trước* [la semaine dernière], *ba ngày nay* [ces trois derniers jours]... car d'après l'auteur, le sens lexical de ces particules ne suffirait pas pour en faire des circonstants adverbiaux.

Soit les énoncés :

- | | | |
|----------------------------------|----------------------|---------------------------|
| (1) <i>Họ tin vào ngày mai.</i> | Ils/croire/demain | Ils croient au lendemain. |
| (2) <i>Ngày mai là chủ nhật.</i> | Demain/être/dimanche | Demain, c'est dimanche |
| (3) <i>Ngày mai, tôi đi Huế.</i> | Demain/je/aller/Huế | Demain, j'ira à Huế. |

D'après cet auteur, s'il est impossible en (1) et (2) de s'appuyer sur la sémantique de *ngày mai* [demain] pour situer temporellement l'énoncé, il en va de même en (3). D'ailleurs, en (3), il faudrait distinguer le cadre temporel offert par le syntagme *ngày mai* de l'expression temporelle du prédicat lui-même. Nous partageons cette remarque judicieuse, croyant que la valeur circonstancielle du syntagme « *ngày mai* » se justifierait sur le plan syntaxique plutôt

que sur le plan sémantique. Ainsi, l’auteur conduit une analyse des *préverbes*⁴⁶ qu’il définit comme des mots-outils s’associant en antéposition au prédicat pour situer le procès sur le plan aspectuo-temporel : *sắp, sễ* [marqueurs de futur], *đã, tẻng, vừa, mỏi, zẻro, đang, chừa* [marqueurs de non-futur].

Nguyen (1992) propose lui aussi de distinguer les « thực từ » (mots lexicaux) des « hư từ » (mots-outils). Selon l’auteur (op. cit. p.53), *đã, đang, sễ, xong, hết, đừợc, nỏi* forment un système de marqueurs aspectuo-temporels en vietnamien et appartiennent à la catégorie de mots-outils qu’il définit comme « mots ayant un sens lexical autonome qui coïncide avec leur sens grammatical, mais ne pouvant remplir aucun rôle syntaxique dans la phrase ».

Toujours dans cette perspective, Phan & Duffield (2018) appellent à distinguer les adverbes temporels (time-related adverbs) des morphèmes aspectuo-temporels (genuine T/A morphemes), les deux servant à dénoter l’expression temporelle du prédicat. Selon les auteurs, ces « genuine T/A morphemes » sont, pour le domaine préverbal, *sễ, đang, đã* et, pour le domaine postverbal, *xong* [finir de, marqueur d’aspect achevé]. Ils ajoutent que, pendant une longue période, les linguistes vietnamiens ont « oublié » d’étudier les morphèmes aspectuo-temporels postverbaux, lesquels jouent un rôle aussi important que leurs homologues préverbaux dans la détermination temporelle du prédicat.

D’ailleurs, Do-Hurinville (2009) dans son ouvrage entreprend une étude syntaxique et sémantique de ce qu’il appelle « auxiliaires » de mode, d’aspect et de temps : *đã, rỏi* [marqueurs d’accompli], *đang* [marqueur d’inaccompli], *sắp, sễ* [marqueurs de futur], *chừa, tẻng, vừa, mỏi* [marqueurs d’accompli]. Il y précise que ces auxiliaires, avant de subir un processus de grammaticalisation, avaient été des verbes à sens plein.

Pour résumer, les auteurs considèrent que le temps et l’aspect sont grammaticalement exprimés en vietnamien par des particules non autonomes qui se joignent au noyau prédicatif pour le préciser sur les plans temporel et aspectuel. Pour les définir, nous nous basons sur la définition de *mot fonctionnel* ou *mot-outil* proposée par Dubois *et al.* (2002 : 207) :

On appelle mots fonctionnels les mots qui indiquent certaines relations grammaticales entre les syntagmes constituant une

⁴⁶ Traduction de « Tiẻn phó từ ». L’auteur insiste sur le fait qu’il en existe d’autres catégories susceptibles d’exprimer le temps et l’aspect, à l’image des postverbes.

phrase (prépositions) ou entre les phrases (conjonctions) [...]. Les mots fonctionnels se distinguent des morphèmes lexicaux parce que ce sont des morphèmes non autonomes qui n'ont de sens que relativement à la structure grammaticale dans laquelle ils entrent.

3.3. Synthèse sur l'expression aspectuo-temporelle en vietnamien

En fin de compte, nous rejoignons Tran (2008 : 50) pour qui la divergence des points de vue sur les modes et les outils d'expression de la temporalité en vietnamien se trouve toujours à l'origine du débat sur la catégorie grammaticale du temps. Car contrairement au français, où les marques aspectuo-temporelles sont encodées dans les flexions verbales, elles sont portées en vietnamien par des morphèmes libres qui conservent une autonomie certaine par rapport à la base verbale.

Les points de vue ont été, en effet, abondants. S'il est évident que le temps et l'aspect peuvent s'exprimer par divers moyens linguistiques, c'est sur les plans grammatical et lexical que la problématique a été la plus discutée. D'une part, ceux qui ont nié l'existence de la catégorie grammaticale du temps soulignent le rôle des moyens lexicaux dans la localisation temporelle du prédicat. À titre d'exemple, Cao (1998) ou Do-Hurinville (2009) semblent en être convaincus tandis que Tran (2016) adopte un point de vue plus neutre, appelant à une remise en valeur du rôle des éléments grammaticaux dans l'expression du temps.

Du côté de ceux qui soutiennent l'hypothèse du temps grammatical, il leur paraît tout simplement impossible de se baser sur des moyens lexicaux pour situer le procès dénoté par le prédicat. Selon eux, c'est aux particules spécifiques qui s'associent au noyau prédicatif que le locuteur vietnamien aurait recours pour dénoter le temps et l'aspect. En témoignent les prises de position de Nguyen (1995) et de Tran (2008). Toutefois, un troisième point de vue tend à émerger et ne nous semble pas moins convaincant. Il s'agit de celui de Tran (2008) et de Phan & Duffield (2018), qui considèrent que l'expression temporelle peut être aussi d'ordre syntaxique.

Une fois de plus, nous nous retrouvons face à des positions peu conciliables vu les points de vue distincts d'où sont partis les auteurs. Or, selon nous, l'argument grammatical risquerait de ne pas tenir, d'autant plus que statistiquement, la fréquence des marqueurs grammaticaux dans les énoncés est peu élevée. Personnellement, nous sommes de l'avis de Tran (2016 : 36) pour qui « le rôle [d'expression aspectuo-temporelle_NDLR] est partagé entre outils lexicaux

et grammaticaux selon les principes d'implication et d'économie », avec une prédominance lexicale.

D'ailleurs, à travers l'analyse de la littérature linguistique sur le vietnamien, nous observons une prépondérance nette des études sur les mots-outils par rapport à des recherches sur l'expression lexicale du temps-aspect, ce qui d'ailleurs a été le cas pour les linguistes français. Mais à y regarder de plus près, nous nous rendons compte que si l'expression grammaticale du temps-aspect constitue un champ de recherche important tant pour les linguistes français que vietnamiens, la problématique n'est pas abordée de la même manière par les uns et par les autres. En français, les marques aspectuo-temporelles grammaticales, qui apparaissent dans la conjugaison même du verbe, relèguent en quelque sorte le rôle localisateur des circonstants adverbiaux au second plan, d'où une attention souvent centrée sur l'étude des temps verbaux. Quant au vietnamien, nous remarquons deux choses : en premier lieu, si beaucoup de travaux attachent de l'importance à l'étude des mots-outils, c'est parce que le sens de ces derniers s'avère beaucoup plus équivoque que celui des éléments lexicaux, ce dont témoigne le débat infini sur *đã*, *đang*, *sẽ* ; d'autre part, l'intérêt scientifique n'y est plus uniquement réservé à l'expression grammaticale du temps, mais on voit de plus en plus d'auteurs réclamer une prise en considération de ces mots-outils dans leur interaction avec l'expression lexicale du temps.

4. Les marqueurs aspectuo-temporels en vietnamien

4.1. Le marqueur *đã*

Parmi les marqueurs les plus discutés est le marqueur *đã*. L'étude de ce marqueur va nous conduire à aborder des débats conceptuels importants. Précisément, il s'agit de répondre à ces deux questions : *đã* marque-t-il le temps ou l'aspect ? et quel aspect marque-t-il ?

4.1.1. *Đã*, marqueur temporel ou aspectuel ?

Selon le point de vue traditionnel, le marqueur *đã*, précédant toujours le syntagme prédicatif, est un marqueur temporel qui indique le temps passé.

Récemment, certains chercheurs, à l'image de Tran (2008), réclament que *đã* est un marqueur aspectuo-temporel. Pour l'auteure, *đã* est à la fois un marqueur de passé et d'accompli. Cependant, ce que l'auteure appelle [l'époque] « passé » nécessite d'être nuancé. Pour l'auteure, le passé est défini comme « tout point sur l'axe chronologique situé avant le

point de référence⁴⁷ » (op. cit. p.73), que ce dernier soit au passé, au présent ou au futur. Elle donne ensuite cet exemple où *đã* est censé exprimer l'époque « passé » :

Ngày mai anh đến thì tôi đã đi rồi.

Demain/tu/arriver/je/dã/partir

Demain quand tu arriveras, je serai parti.

Pour cet exemple, nous pensons qu'il serait plus pertinent de parler de l'aspect accompli pour ce marqueur. Cela dit, nous reconnaissons que l'auteur a bien étayé son point de vue, de sorte que ses explications peuvent être comprises sans ambages.

L'avis de Tran (2008) sur la valeur temporelle de *đã* est partagé par Nguyen (1995) ou encore par Do-Hurinville (2009 : 154), qui, par contre, avance des explications différentes. Selon ce dernier, la valeur temporelle de passé de *đã* serait liée à une rhétorique pratiquée par les journalistes dans le but d'insister sur « l'antériorité et l'achèvement de ces faits par rapport au moment d'énonciation ». On pourrait y ajouter aussi qu'il s'agirait d'une autre manière de dire que l'emploi de *đã* est aspectuel dans ces cas. Personnellement, nous considérons que *đã* est un marqueur aspectuel.

4.1.2. La dualité aspectuelle de *đã*

En pleine interrogation sur la valeur aspectuelle de *đã*, nous avons noté que l'étude de ce marqueur donne lieu à un foisonnement de points de vue différents. À propos de sa valeur aspectuelle, Cao (1998 : 20) défend avec ferveur l'idée que *đã* n'est rien d'autre qu'un marqueur d'aspect « perfect⁴⁸ » ou perfectif, comme en anglais. L'aspect de *đã*, selon lui, repose sur la

⁴⁷ Notre traduction de « một sự tình ở vào trước thời điểm mốc ».

⁴⁸ Selon Dekeyser et al. (1999 : 60), l'aspect perfectif dénote :

- un procès ayant terminé par rapport au moment de référence dans le présent, le passé ou le futur et laisse une incidence à ce moment-là. Exemple : *I've had lunch (J'ai déjeuné)*. Dans cet emploi, l'aspect perfectif correspond à l'aspect accompli en français.
- un procès qui a commencé avant et se prolonge au moment de référence. Exemple : *I'd been sick for weeks when the news came in (Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais malade depuis des semaines)*. Dans cet emploi, l'aspect perfectif correspond à l'aspect inaccompli en français.

dualité procès/résultat⁴⁹ qui caractérise d'ailleurs tout ce qui est du « perfect » (op. cit. p.17). Nguyen (1995 : 6) souligne d'ailleurs que *đã* dénote le résultat et que son sens résultatif est fixe pour tout type de prédicat et dans toute circonstance.

Par ailleurs, Cao (1998) et Tran (2008 : 72) précisent que le sens résultatif de *đã* peut être interprété de manières différentes selon le type de prédicat (type de procès) qu'il modifie. Cette remarque est corroborée par Do-Hurinville (2009 : 153-154) :

Antéposé à un procès dynamique, đã met en relief l'état résultant de ce procès. Dans ce contexte, đã peut être rendu en français par les formes composées (plus-que-parfait, passé composé, futur antérieur, passé du participe, passé de l'infinitif...). Antéposé à un procès non dynamique instable, đã signale que ce procès n'est valable qu'à partir d'un point de référence choisi, et que celui-ci n'existait pas avant ce point de référence. [...] Dans ce contexte, đã peut être rendu en français par des formes simples comme l'imparfait, le présent et le futur, avec les adverbes maintenant ou désormais.

Cela rejoint en partie les explications fournies par Panfilov (cité dans Cao (1998 : 17)), selon qui :

- *đã* suivi d'un procès télique exprime « explicitement » l'action désignée par ce procès en laissant sous-entendre l'état qui en résulte. Ainsi, « Paul đã tới » (Paul est arrivé/Paul has arrived) implique que « Paul đang ở đây » (Paul est ici).
- *đã* suivi d'un procès atélique sous-entend l'action, mais met en relief l'état qui en résulte. En effet, « Paul đã có tiền » (Paul a de l'argent/Paul has got money) sous-entend que « Paul đã lấy được tiền » (Paul a reçu de l'argent).

Plus récemment, Do-Hurinville & Dao (2020) désignent *đã* comme une « iamitive », terme désignant des particules dans certaines langues dont l'emploi est plus ou moins semblable

⁴⁹ On la voit abordée également en français par Somé (2019), qui affirme que pour le passé composé « il y a une focalisation plus ou moins implicite sur l'état résultant imperfectif de la réalisation du procès. » (cf. partie 1, §3.5.2)

à celui des « parfaits » (perfect en anglais), mais qui « peuvent se combiner avec des procès statifs pour exprimer des états qui se maintiennent au moment de référence » (op. cit. p.254).

La dualité aspectuelle de *đã* a beau être largement reconnue parmi les auteurs, les explications qu'ils fournissent diffèrent chez les uns et les autres. Si Do-Hurinville évoque la dynamicité des procès pour expliquer le double comportement aspectuel de ce marqueur, Panfilov et Cao appuient leurs points de vue sur la télélicité de ces derniers. Nous nous rendons compte, en examinant ces points de vue, que le type de procès a un rôle important à jouer dans la détermination de la valeur aspectuelle de *đã*. Nous présenterons dans ce qui suit notre propre conception à ce propos.

4.1.3. Notre conception sur la valeur aspectuelle de *đã*

Đã peut accompagner tous les types de procès (téliques/atéliques, dynamiques/statiques). Alors que les procès téliques marqués par *đã* dénotent l'aspect accompli, la détermination aspectuelle des procès atéliques s'avère beaucoup plus délicate, dépendant fortement du contexte dans lequel ils se trouvent. Le marqueur *đã* peut aussi signaler l'aspect global dans certains contextes : série de procès ou procès doublement bornés. Nous distinguons trois cas suivants :

- *đã* suivi d'un procès télique :

(1) *Năm ngoái, lúc tôi gặp Paul thì anh ta đã chấm dứt mối quan hệ với Marie.*

Année dernière/quand/je/rencontrer/Paul/il/đã/rompre/ses relations/avec Marie.

L'année dernière, quand j'ai rencontré Paul, il avait rompu ses relations avec Marie.

(2) *Nhìn kìa! Cô ấy đã nuốt một viên thuốc con nhộng.*

Regarde/Elle/đã/avalier/une pilule.

Regarde! Elle a avalé une pilule.

(3) *Tuần sau lúc anh đến thăm tôi thì Cécile đã trở về Pháp.*

Semaine/après/quand/vous/aller/visiter/moi/Cécile/đã/rentrer/France

La semaine prochaine, quand vous me rendrez visite, Cécile sera rentrée en France.

(4) *Tôi đã ăn hai trái táo.*

Je/đã/manger/deux/pomme.

J'ai mangé deux pommes.

Les procès *chấm dứt* [rompre], *avaler* [nuốt], *rentrer* [trở về], *manger deux pommes* [ăn hai trái táo] sont envisagés comme entièrement accomplis et vus à partir de leurs résultats au moment de référence : Paul avait rompu avec Marie (1), la pilule est avalée (2), Cécile sera en France (3), les pommes sont consommées (4). Il est, en effet, évident qu'il y a, dans tous ces cas, une interaction concordante entre le marqueur *đã* et les procès téléquies qu'il accompagne.

- *đã* suivi d'un procès atélitique :

(5) *Chúng tôi đã làm việc chăm chỉ suốt thời gian qua rồi. Chúng tôi muốn được tăng lương.*

Nous/đã/travailler/assidu/pendant/temps/passé/Nous/vouloir/augmenter/salaire.

Nous avons travaillé assidûment pendant ces derniers temps. Nous demandons une augmentation de salaire.

(6) *Hôm ấy, khi chúng tôi đến nơi thì Paul đã làm việc được 30 phút rồi.*

Ce jour-là/quand/nous/arriver/Paul/đã/travailler/30 minutes/rồi

Ce jour là, quand nous sommes arrivés, Paul travaillait depuis 30 minutes.

(7) *Lúc đó, bà ấy đã là bác sĩ có kinh nghiệm rồi.*

Moment-là/elle/đã/être/médecin/avoir/expérience/rồi.

À cette époque, elle était déjà un médecin très expérimenté.

(8) *Bà ấy đã là bác sĩ tại 1 bệnh viện tư trong suốt 19 năm.*

Elle/đã/être/médecin/à/un/hôpital/privé/pendant/19 ans.

Elle a été médecin dans un hôpital privé pendant 19 ans.

En (5) et (6), précédé de *đã*, le procès *travailler* [làm việc], du type activité, se comporte pourtant différemment du point de vue aspectuel. En (5), il est d'aspect accompli, car on le voit à partir de son incidence au présent (comme quoi nous voulons une augmentation de salaire). En revanche, en (6), il est d'aspect inaccompli : au moment de notre arrivée, Paul était en train de travailler.

Ce double comportement aspectuel de *đã* se maintient lorsqu'il est suivi de procès atélitiques de type état. En effet, le procès *être médecin* [là bác sĩ] en (7) est d'aspect inaccompli, car référant à un état acquis. Par contre, celui en (8) renvoie bien à un fait accompli (pendant 19 ans), dont le résultat peut être sous-entendu *elle est très expérimentée*.

- *đã* suivi d'une suite de procès ou d'un procès doublement borné

Dans ces deux figures de cas, *đã* dénote l'aspect global. Lorsqu'il y a une série de procès qui se succèdent ou un procès doublement borné, l'énoncé avec *đã* véhicule l'aspect global, où les procès se laissent voir dans leur entièreté.

(9) *Paul đã sống ở Pháp từ năm 1976 đến năm 2000.*

Paul/đã/vivre/en/France/de/année 1976/à/année/2000.

Paul a vécu en France de 1976 à 2000.

(10) *Sáng đó, Paul đã rời khỏi nhà từ rất sớm. Sau đó, Paul đi tới nhà ga xe lửa. Tại đây, Paul đã gặp Marie.*

Matin-ci/Paul/đã/partir tôt de chez lui/Paul/aller/à la gare/Là-bas/Paul/đã/croiser Marie

Ce matin, Paul est parti/parti très tôt de chez lui. Ensuite, il est allé/alla à la gare. À la gare, il a croisé/croisa Marie.

Tous ces exemples nous montrent la polyvalence d'un tel marqueur comme *đã*, l'aspect qu'il marque étant sensiblement tributaire des éléments contextuels. Au final, nous rejoignons l'avis de Tran (2008 : 82) qu'avec *đã*, « qu'un procès soit déterminé comme accompli ou en déroulement dépend du contexte précis de l'énoncé »⁵⁰. Nous récapitulons sa valeur aspectuelle comme suit :

- *đã* dénote l'aspect accompli lorsqu'il est accompagné de procès téléiques.
- *đã* dénote soit l'aspect accompli, soit l'aspect inaccompli lorsqu'il est suivi des procès atéiques. Dans ces cas, le contexte doit intervenir pour trancher.
- *đã* porte l'aspect global en présence d'une série de procès ou de procès doublement bornés.

4.2. Le marqueur *rồi*

Le marqueur *rồi* est ce que nous appellerons un duplicata de *đã*. Il hérite de *đã* presque toutes ses propriétés en matière aspectuelle. Si *đã* et *rồi* sont parfois synonymes, le dernier peut s'ajouter au premier pour souligner le résultat du procès perçu au moment de référence.

⁵⁰ Notre traduction de « Việc xem một sự tình là đã kết thúc hay chưa còn phụ thuộc vào ngữ cảnh của phát ngôn nữa. »

1.a. Paul <u>đã</u> đến. 1.b. Paul đến <u>rồi</u> . 1.c. Paul <u>đã</u> đến <u>rồi</u> .	<i>Paul est (déjà) arrivé.</i>
2.a. Lúc đó, cô ta <u>đã</u> lớn. 2.b. Lúc đó, cô ta lớn <u>rồi</u> . 2.c. Lúc đó, cô ta <u>đã</u> lớn <u>rồi</u> .	<i>À cette époque, elle était (déjà) mure.</i>
3.a. Ông ấy <u>đã</u> chết. 3.b. Ông ấy chết <u>rồi</u> . 3.c. Ông ấy <u>đã</u> chết <u>rồi</u> .	<i>Il est (déjà) mort.</i>

Rồi, cependant, toujours en postposition, met en relief le résultat du procès accompli. Il est des cas où *rồi* se substitue à *đã* pour cet effet, et vice-versa, comme dans :

4.a. Ông ấy <u>đã</u> chết hồi năm ngoái. 4.b. *Ông ấy chết <u>rồi</u> hồi năm ngoái. 4.c. Ông ấy <u>đã</u> chết hồi năm ngoái <u>rồi</u> .	<i>Il est mort l'année dernière.</i>
5.a. *Em <u>đã</u> đẹp. Đi thôi ! 5.b. Em đẹp <u>rồi</u> . Đi thôi. !	<i>Ça y est. Tu es belle maintenant. Allons-y !</i>

Dans (4a), le locuteur veut informer de la mort d'une connaissance qui est survenue l'année dernière et emploie naturellement *đã*. Dans (4b), la présence de *rồi* après le procès « *chết* » est incompatible avec le circonstant « *hồi năm ngoái* » (l'année dernière), focalisant l'attention sur la réalisation du procès. Par contre, (4c) est parfaitement acceptable, car *rồi* traduit le résultat présent du fait que « la personne est morte l'année dernière ». Dans (5b), c'est grâce au contexte qu'on le comprend : le mari, dans une intention de faire dépêcher sa femme, veut lui dire qu'après s'être maquillée, elle est déjà belle pour partir. Dans ce cas, il fait appel à *rồi* pour souligner le résultat du maquillage.

4.3. Le marqueur *tùng*

Tùng est avant tout un marqueur temporel. Alors que *đã* peut se retrouver dans n'importe cadre temporel, *tùng* ne s'emploie que dans les contextes passés. Sa valeur temporelle de passé est donc univoque.

(1) **Ngày mai / *Bây giờ / Trước kia, tôi tùng sống ở Pháp.*

**Demain/ *Maintenant / Auparavant / je / tùng / vivre / en France.*

**Demain/ *Maintenant / Auparavant, j'ai vécu en France.*

Le marqueur *tùng*, toujours antéposé au prédicat, se distingue de *đã* dans la mesure où il marque toujours l'aspect accompli, peu importe le type du procès qui le suit.

(2) *Ba tôi từng là một bác sĩ.*

Mon père/từng/être/un médecin.

Mon père a été médecin.

(3) *Anh ấy từng yêu tôi trước khi quen Céline.*

Il/từng/aimer/je/avant/connaître/Céline

Il a été amoureux de moi avant d'être avec Céline.

(4) *Anh ấy từng sống 10 năm ở Mỹ.*

Il/từng/vivre/10 ans/aux USA

Il a vécu pendant 10 ans aux États-Unis.

(5) *Anh ấy đã/*từng sống ở Mỹ từ lúc đó.*

Il/dã/*từng/vivre/aux USA/depuis/ce moment-là

Depuis, il vit aux États-Unis.

En (5), la présence du circonstant *từ lúc đó* [depuis ce moment-là] signale que l'énoncé porte l'aspect inaccompli et que le procès *sống ở Mỹ* [vivre aux États-Unis] se poursuit au moment de l'énonciation, d'où l'incompatibilité avec le marqueur *từng*. D'ailleurs, selon - Hurinville (2009), *từng*, ayant à l'origine le sens verbal « avoir vécu, avoir l'expérience de » est particulièrement compatible avec les circonstants éloignés de T₀. L'auteur a donné des exemples pour tester la compatibilité des circonstants temporels avec *từng*. Il s'avère que dans des énoncés avec les circonstants du type *hôm qua* [hier], *tuần trước* [la semaine dernière], *tháng trước* [le mois dernier], l'emploi de *từng* est difficilement acceptable. Par contre, son emploi l'est beaucoup plus avec *năm ngoái* [l'année dernière].

(6) *Hồi nhỏ, tôi từng đi xem phim nhiều lần ở rạp CGV.*

Quand/petit/je/từng/aller/voir/film/beaucoup/fois/cinéma CGV

Quand j'étais enfant, je suis allé plusieurs fois au cinéma CGV

(7) *Hôm qua, tôi đã/*từng đi xem phim cùng Kate.*

Hier/je/dã/*từng/aller/voir/film/avec/Kate.

Hier, je suis allé au cinéma avec Kate

En (6) et (7), les procès *đi xem phim* [aller au cinéma] sont tous présentés sous l'aspect accompli, mais seul celui en (6) peut être marqué par *từng*, en raison du circonstant *hồi nhỏ*

[quand j'étais petit]. L'énoncé en (7) renvoie à un fait accompli récemment (hier) et n'admet pas l'emploi de *từng*. Dans ce cas, seul *đã* est possible.

Nous dirons que *từng* traduit le passé d'expérience. Du point de vue aspectuel, il dénote l'aspect accompli en mettant en avant la réalisation du procès. D'ailleurs, on serait tenté de penser que ce marqueur s'apparente au passé simple français dans la mesure où *từng* présente le procès comme coupé du moment de l'énonciation. Or, selon Do-Hurinville (op. cit.), il n'est pas question de distinguer l'énonciation de discours et l'énonciation historique, car cette opposition n'est pas pertinente en vietnamien. En réalité, le locuteur vietnamien utilise le même système d'embrayeurs pour l'une que pour l'autre.

4.4. Le marqueur *xong*

Selon Vu (2019), *xong*, tout comme *đã* ou *rồi*⁵¹, a subi un processus de grammaticalisation avant de devenir aujourd'hui un marqueur d'aspect « accompli/terminé » (hoàn thành/kết thúc). En effet, dans l'exemple ci-dessous, on voit *xong* et *rồi* se combiner:

- | | | |
|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| (1) <i>Tôi đã ăn xong rồi.</i> | <i>Je/dã/manger/xong.</i> | <i>J'ai fini de manger.</i> |
| (2) <i>*Tôi đã ăn rồi xong.</i> | <i>Je/dã/manger/rồi/xong.</i> | |

D'après Le (2019), quoique tous postposés au syntagme prédicatif, *rồi* et *xong* ne font pas partie du même paradigme syntaxique. En effet, en (1), où *ăn xong rồi* est parfaitement correct, le procès *ăn* [manger], suivi immédiatement du marqueur *xong*, indique que le procès est entièrement terminé. À son tour, le marqueur *rồi*, en position finale, insiste sur le résultat du fait que le locuteur a fini de manger (*ăn xong*). Or, la combinaison *ăn rồi xong* en (2) n'est pas lisible. De ce fait, l'auteure conclut que *xong* et *rồi* ne véhiculent pas le même sens. Selon elle, *ăn xong* (manger/xong) s'oppose à *chưa ăn xong* (*chưa*⁵²/manger/xong) alors que *ăn rồi* (manger/rồi) s'oppose à *chưa ăn* (*chưa*/manger). Partageant l'opinion de Le, et nous basant sur la remarque judicieuse de Novakova (cf. partie 1 §3.8), nous pensons que *xong* exprime l'aspect achevé.

- | | | |
|--|----------------------------------|------------------------------|
| (3) <i>Tôi đọc cuốn sách này rồi.</i> | <i>Je/lire/le livre/rồi.</i> | <i>J'ai lu le livre.</i> |
| (4) <i>Tôi đọc cuốn sách này xong rồi.</i> | <i>Je/lire/le livre/xong/rồi</i> | <i>J'ai fini de le lire.</i> |

⁵¹ Marqueurs d'accompli, *đã* et *rồi* sont parfois synonymes, le second pouvant s'ajouter au premier pour souligner le résultat du procès perçu au moment de référence.

⁵² « Pas encore »

L'exemple (3) admet une lecture accomplie : le locuteur signale qu'il a eu l'occasion de parcourir le livre, qu'il le connaît, tout en s'abstenant de dire s'il en a fait une lecture complète. En revanche, (4) n'accepte qu'une seule interprétation, celle de l'achèvement : le locuteur a fini de lire tout le livre, jusqu'à sa dernière page.

4.5. Le marqueur *đang*

Đang est un marqueur aspectuel d'inaccompli par excellence. Il est particulièrement compatible avec le circonstant d'incidence *trong lúc* [pendant].

(1) *Marie coi tivi trong lúc Michel đang nấu ăn.*

Marie/regarder/télévision/pendant/Michel/đang/cuisiner
Marie regarde la télé pendant que Michel fait la cuisine.

Certains linguistes affirment que *đang* est un marqueur temporel, à l'image de Bui (1952 : 280) pour qui « *đang* renvoie à un procès se poursuivant au moment de l'énonciation »⁵³. Pourtant, étant donné de nombreux exemples montrant que ce marqueur s'emploie dans n'importe quel cadre temporel, nous dirons que sa valeur temporelle est neutre. En fait, notre remarque rejoint celle de Truong (1970 : 373), qui note que *đang* marque une contemporanéité entre deux procès. Dans les trois énoncés suivants, le procès précédé de *đang* est situé dans toutes les époques : passé, futur, présent.

(2) *Hôm qua, lúc anh đến thì tôi đang ăn trưa.*

Hier/quand/vous/venir/je/đang/déjeuner.
Hier quand vous êtes venu, je déjeunais.

(3) *Ngày mai thì Paul đang ở Vũng Tàu.*

Heure-ci/demain/Paul/đang/être/Vung Tau
Demain, Paul sera à Vung Tau

(4) *Bố tôi đang cắt cỏ ngoài vườn.*

Mon père/đang/couper/herbe/dehors/jardin
Mon père est en train de tondre la pelouse dans le jardin.

⁵³ Notre traduction de « *Đang* chỉ việc đang diễn ra trong lúc nói. »

Vu son caractère duratif, *đang* est particulièrement compatible avec les procès qui durent dans le temps, du type activité ou accomplissement, tandis que les procès ponctuels (achèvement) lui vont difficilement. Ainsi, le locuteur devrait dire en (5) *Anh ta đang hấp hối* (il agonise) et en (6) *Tôi đang tìm cây bút* (Je cherche le stylo).

(5) **Anh ta đang chết.* Il/đang/mourir.

(6) **Tôi đang tìm thấy cây bút.* Je/đang/trouver/stylo.

Dans certains cas *đang* peut accompagner un procès ponctuel, mais seulement au prix d'une interprétation altérée :

(7) *Tôi đang ho.* Je/đang/tousser. Je tousse (depuis une semaine).

(8) *Marie đang đến.* Marie/đang/arriver. Marie arrive (dans un instant).

Dans les exemples (7) et (8), les deux procès ponctuels, « tousser » et « arriver » ont subi une réinterprétation dans leur sémantique respective. En (7), le procès « tousser » a perdu son caractère ponctuel pour devenir répétitif, renvoyant à l'état de santé du locuteur ces derniers temps. De même en (8), on voit Marie dans son taxi qui s'apprête à arriver sur le lieu, mais elle n'est pas encore arrivée. En plus, si *đang* peut être suivi d'un état, il présuppose que l'état en question est passager et n'est plus valable à un moment ultérieur. Ce qui s'explique par le fait que seuls les états considérés comme éphémères, contingents peuvent être marqués par *đang* (exemple 9).

(9) *Trời đang mưa, đừng ra ngoài.*

Ciel/đang/pleuvoir/ne pas devoir/sortir

Il pleut, ne sors pas !

(10) **Tô Hoài đang là nhà văn.*

Tô Hoài/đang/être/écrivain

Tô Hoài est écrivain

(11) **Nước Pháp đang ở châu Âu.*

La France/đang/être/Europe

La France est en Europe.

4.6. Le marqueur *sẽ*

Sẽ est avant tout un marqueur temporel. Rappelons que certains linguistes comme Nguyen (1995) fondent leurs arguments sur la valeur temporelle de ce marqueur pour soutenir que c'est l'opposition futur/non-futur qui régit tout le système vietnamien en matière temporelle. Sa valeur temporelle de futur est *a priori* très forte, sa présence dans un énoncé avec un circonstant au passé le rend immédiatement agrammatical.

- (1) **Hôm qua, tôi sẽ đi xem phim.* Hier/je/sẽ/aller/voir/film
(2) **Cách đây một giờ, cô ấy sẽ đến.* Il y a une heure/elle/sẽ /arriver

Même en présence des circonstants indiquant le moment présent, *sẽ* implique que le procès se déroulera toujours après le moment de l'énonciation.

- (3) *Ngay bây giờ, tôi sẽ đi tắm.*
En ce moment/je/sẽ/aller/se doucher/
Maintenant, je vais me doucher.

Les seuls contextes dans lesquels la valeur temporelle de futur de *sẽ* puisse être remise en cause sont les énoncés de discours rapporté.

- (4) *Sáng hôm qua, anh ta có hứa là mình sẽ đến vào buổi tối. Nhưng anh ấy đã không đến.*
Matin/hier/il/promettre/que/il/sẽ/venir/le soir./Mais/il/đã/pas/arriver
Hier matin, il avait promis de venir le soir/qu'il viendrait le soir. Mais il n'est pas venu.

Or, il est clair que c'est le procès *hứa* [promettre] qui est situé dans le passé par le circonstant *sáng hôm qua* [hier matin] et non le procès *đến*. *Sẽ* signale que le procès *đến* [venir] a lieu après celui de promettre, ce qui est logique. Dans ce cas, il est traduit par le futur dans le passé en français. Il en convient finalement, à notre avis, de dire que *sẽ* conserve sa valeur temporelle de futur dans tous les cas, même dans les énoncés dépourvus de circonstants temporels précis. Comparons :

- (5) *Chủ nhật, tôi đặt chân đến Mỹ* (dimanche/je/mettre/pied/à/Amérique), qui peut désigner aussi bien un procès (arriver aux États-Unis) passé qu'un procès prévu pour dimanche prochain et
(6) *Chủ nhật, tôi sẽ đặt chân đến Mỹ* (dimanche/je/sẽ/mettre/pied/à/Amérique), qui veut dire sans aucune équivoque que mon arrivée en Amérique aura lieu dimanche suivant.

Sur le plan aspectuel, l'emploi de ce marqueur est strictement interdit en présence des circonstanciels introduits par *khi*, *trong khi*, *trong lúc* [quand/lorsque/pendant que], ce qui démontre bien que *sẽ* ne marque pas l'aspect inaccompli.

(7) *Ngày mai, khi cô ấy *sẽ/còn đang ngồi trên máy bay thì tôi đã đến nơi rồi.*

Demain/quand/elle/*sẽ/vẫn/còn/đang/s'asseoir/sur/avion/je/đã/arriver.

Demain quand elle sera encore dans l'avion, je serai arrivé.

(8) *Trong khi Paul *sẽ/đang đi siêu thị thì tôi sẽ nấu ăn.*

Pendant/Paul/*sẽ/đang/aller/supermarché/je/sẽ/cuisiner.

Pendant que Paul ira au supermarché, je cuisinerai.

Le marqueur *sẽ*, d'après Do-Hurinville (2009), marque l'aspect global. En effet, *sẽ* se prête aisément à un procès borné (en 9) ou qui fait partie d'une succession de procès (en 10).

(9) *Trưa mai, tôi sẽ có mặt ở trường từ 3 giờ tới 5 giờ.*

Midi/demain/je/sẽ/avoir/face/ou/école/de/3 heures/à/5 heures.

Demain après-midi, je serai à l'école de 3h à 5h.

(10) *Chiều nay, tôi sẽ xong việc sớm. Sau đó, tôi sẽ đi chơi tennis đến 8 giờ tối rồi đi ăn. Tôi sẽ về nhà lúc 10 giờ tối.*

Ce soir /je /finir /travail /tôt. /Après /je /sẽ /aller /jouer /tennis /jusque /8 heures /rồi /aller /manger. /je /sẽ /rentrer /maison /quand /10 heures /nuit.

Ce soir, je finirai tôt mon travail. Ensuite, j'irai jouer au tennis jusqu'à 8h du soir avant d'aller manger. Je rentrerai chez moi à 10h du soir.

Bref, *sẽ* est un marqueur aspectuo-temporel. Il marque le futur et l'aspect global.

4.7. Synthèse sur les marqueurs aspectuo-temporels vietnamiens

Nous venons de passer en revue quelques marqueurs aspectuo-temporels parmi les plus usuels en vietnamien. Ces mots-outils peuvent se placer en antéposition ou postposition par rapport au prédicat qu'ils modifient. Nous avons argumenté que tous ces marqueurs sont aspectuels, mais certains peuvent marquer à la fois le temps et l'aspect. Toutefois, il est à noter que dans ces cas, leurs valeurs temporelles sont moins saillantes et dérivent souvent de leurs valeurs aspectuelles, comme l'a noté Do-Hurinville (2009).

Parmi ces mots-outils que nous avons évoqués, *đã* est un marqueur particulier. En fait, le débat sur la valeur aspectuo-temporelle de *đã* est loin de plaire à tout le monde. Certains croient que *đã* est un marqueur temporel, d'autres pensent qu'il est un marqueur aspectuo-temporel. Si nous sommes d'accord que *đã* est un marqueur aspectuel, nous partageons l'avis de Tran (2008), selon qui le comportement aspectuel de *đã* est particulièrement changeant, marquant tantôt l'aspect accompli, tantôt l'aspect inaccompli, en fonction du contexte dans lequel il se trouve.

Le comportement de *rồi* ressemble sensiblement à celui de *đã*, leur combinaison étant possible pour renforcer l'idée du résultat de l'achèvement du procès. *Từng* dénote le passé d'expérience et porte donc l'aspect accompli, sa combinaison avec *đã* (*đã từng*) renforce cette idée. *Đang* marque l'inaccompli. L'aspect global est porté par *sẽ*, qui opère également comme un marqueur de temps futur.

5. Conclusion

L'étude de la temporalité en vietnamien a été nécessaire pour permettre d'établir d'éventuels parallélismes avec le français sur le plan de l'expression de la temporalité. D'abord, nous avons évoqué le débat sur l'existence de la catégorie de l'aspect en vietnamien et partagé le point de vue de certains linguistes en faveur de l'aspect. Ainsi, nous considérons que le vietnamien est une langue à aspect comme d'ailleurs le français.

Ensuite, nous avons examiné les modes d'expression aspectuo-temporelle dans la langue vietnamienne, qui, à la différence du français, ne marque le temps et l'aspect que sur le plan lexical au moyen des marqueurs aspectuo-temporels. Par la suite ont été passés en revue quelques marqueurs les plus usuels en vietnamien. Nous avons identifié *đã* et *rồi* ou *đã...rồi* comme aspectuellement ambigus, marquant tantôt l'aspect accompli, tantôt l'aspect inaccompli en fonction du procès qu'il marque. *Đã* est apte à marquer également l'aspect global. Du côté des marqueurs d'accompli figurent aussi *xong* (dénotant l'aspect achevé) et *từng* (dénotant à la fois l'accompli et le passé lointain). *Đang* est un marqueur de l'inaccompli et *sẽ* un marqueur temporel du futur et de l'aspect global.

**PARTIE 3 : APPROCHES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DANS
L'ENSEIGNEMENT DES TEMPS VERBAUX**

PARTIE 3 : APPROCHES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT DES TEMPS VERBAUX

Le rapport entre la grammaire et la linguistique n'est pas des plus faciles à décrire. Si la linguistique naît de la grammaire, c'est la didactique de celle-ci, par de nouvelles réflexions épistémologiques qu'elle va susciter, qui contribue aussi à faire évoluer les théories linguistiques. Nous avons été curieux de comprendre la place que la didactique accorde à la grammaire à chaque étape du développement de la linguistique, afin de pouvoir mieux définir l'approche privilégiée dans la présente recherche. Mais comme retracer ici tout ce parcours historique serait fort peu utile, il aura fallu nous en remettre à la suggestion de Cuq⁵⁴ selon qui il serait préférable du point de vue didactique de pouvoir tirer profit de « ce qui est utilisable [dans les théories linguistiques] pour l'enseignement/apprentissage des langues » (op. cit. p.23).

Fort de ce postulat, nous croyons avoir trouvé dans la grammaire universelle chomskyenne des éléments intéressants pour notre travail. Après avoir passé en revue l'approche chomskyenne sur les universaux langagiers, nous allons aussi faire un détour par le domaine de la linguistique contrastive dont l'intérêt didactique en fait une piste judicieuse pour notre recherche. Dans un second temps, nous aborderons quelques théories de l'acquisition des langues étrangères, qui nous ont paru aussi intéressantes, afin de mieux définir notre démarche pédagogique. Au passage, seront discutés entre autres les intérêts des théories cognitivistes et de l'approche de l'interlangue.

1. Les hypothèses linguistiques

1.1. Les notions de temps et d'aspect comme universaux langagiers

Notre travail puise ses fondements dans la théorie des universaux langagiers posée d'abord dans le cadre de la linguistique générative chomskyenne. Par « universaux langagiers » nous entendons des notions de caractère universel que les langues véhiculent en structures profondes, mais qui se caractérisent en surface par une hétérogénéité formelle. Contrairement à la typologie linguistique, les travaux sur l'universalité langagière issus de la théorie chomskyenne s'appuient sur la recherche de ce qui est identique entre deux ou plusieurs langues, donc de leurs invariants. Pour Sörös (2008 : 3), l'étude des universaux a pour objet des

⁵⁴ dont l'excellent ouvrage (1996) a récapitulé de manière succincte les principaux courants linguistiques ainsi que leurs incidences en didactique.

« phénomènes linguistiques concrets » qu'il faudrait distinguer des « propriétés communes aux langues⁵⁵ » telles que la double articulation ou l'arbitraire du signe linguistique. Sörös admet deux types d'universaux : fonctionnels et conceptuels.

- Les universaux fonctionnels ou pragmatiques renvoient à des fonctions que remplit une langue (référentielles, expressive, directives...) comme le système des pronoms.
- Les universaux conceptuels réfèrent à des concepts abstraits indispensables dans chaque langue comme la négation, la possession, la causalité ou la position du corps, les couleurs, le temps qui passe...

C'est cette remarque que partage Novakova (2015 : 18) en confirmant l'appartenance des notions de temps et d'aspect à la catégorie des universaux conceptuels, lesquels désignent entre autres des « espaces notionnels des temps/aspects/modes » qui fournissent des catégories grammaticales. Force est de reconnaître, en effet, que la localisation dans le temps et l'espace fait partie des besoins élémentaires de l'être humain dans la vie sociale (voir partie 2). Rien donc d'étonnant à ce que les langues aient développé des manières différentes pour renvoyer à ces repères spatio-temporels dans le discours.

Rejoignant ces points de vue, nous considérons que le français et le vietnamien véhiculent des concepts d'ordre sémantique et cognitif associés à la localisation et au déroulement du procès dans le temps. Autrement dit, l'idée du temps et de l'aspect est universelle, toutes les langues peuvent l'exprimer moyennant différents outils d'expression qui varient en fonction de chacune d'elles.

La linguistique de l'école chomskyenne n'est pas sans incidence importante, à nos yeux, sur le plan didactique : elle remet en question le rôle présumé négatif des interférences auxquelles ont été attribués pendant un temps tous les maux du monde didactique des langues étrangères (voir *infra*). Serait-il encore légitime d'accuser les dissemblances formelles entre deux langues différentes d'être des éléments perturbateurs induisant les apprenants à commettre l'erreur, du moment qu'on considère que l'enseignement de la langue maternelle doit aider à préparer chez l'apprenant ce bagage de connaissances « universelles ». De ce point de vue, l'on apercevra facilement l'intérêt d'une démarche contrastive (cf. *infra*) en didactique des langues étrangères, où la langue maternelle se voit redonner tout d'un coup une place qui lui revient à

⁵⁵ Dubois et *al.* (op. cit. p.500) parle d'« universaux linguistiques ».

juste titre, mais qu'elle a dû se battre, non sans une lutte acharnée, pendant un moment pour récupérer.

Il est indispensable, dans la perspective d'acquisition ultérieure d'autres langues, que la grammaire de la L1 traite séparément de phrases identiques en surface, mais distinctes en profondeur.

Gaonac'h op. cit. p.106

1.2. La linguistique contrastive

De la même façon que les théories linguistiques ont contribué à influencer la manière dont a été pensé l'enseignement des langues, la (re)considération du rôle des connaissances linguistiques en didactique caractérise à chaque fois l'évolution des réflexions épistémologiques et les méthodologies en la matière au fil du temps. Dans un premier temps un objectif à atteindre, les compétences linguistiques semblent maintenant être assignées à occuper un statut secondaire dans tout le processus d'enseignement-apprentissage du FLE, en laissant place aux capacités à communiquer et en s'intéressant davantage à l'usage de la langue. Dans une perspective de revalorisation des apports linguistiques au service de la didactique, nous nous intéresserons en particulier à la linguistique contrastive, sous-discipline de la linguistique ayant pour objet d'étude la confrontation systématique entre deux ou plusieurs langues dans le but de décrire leurs similarités et leurs différences formelles.

1.2.1. L'approche contrastive au service de la didactique

Si la linguistique contrastive contribue à l'éclairage des faits linguistiques d'ordre général, son rôle s'avère aussi non négligeable en didactique des langues. C'est sans doute Cuq qui a résumé le mieux l'intérêt de la linguistique contrastive vis-à-vis de la didactique, en parlant de l'existence d'un lien étroit entre la linguistique et la didactique et ce, par la voie des recherches contrastives, car « à nul endroit peut-être plus que dans les études contrastives ne se vérifie davantage l'imbrication de la linguistique et de la didactique des langues » (op. cit. p.43-44). D'ailleurs il est à remarquer que les approches comparatives (au sens de contrastives), dès le départ, ont affiché clairement une vocation didactique et que d'ailleurs les psycholinguistes font très souvent d'elles leurs hypothèses de travail dans les recherches sur l'acquisition des langues étrangères. Par exemple, l'hypothèse contrastive, contrairement à celle de l'identité qui considère marginal le fait qu'un apprenant ait déjà maîtrisé une langue, demande à tenir compte

des préacquis linguistiques de l'apprenant, que ce soit dans sa langue maternelle ou dans une autre langue acquise. De là a jailli toute une théorie sur les interférences et transferts qui pose que plus la proximité de la langue première avec la langue enseignée est importante, plus rapidement cette dernière serait maîtrisée. Ainsi, « l'acquisition d'une seconde langue est déterminée par les structures de la langue que l'on possède déjà. Les structures de la langue étrangère qui coïncident avec celles de la langue maternelle sont acquises vite et facilement : il y a « transfert positif » » (Klein 1989 : 40).

Pour autant, certains auteurs déplorent le fait que les didacticiens font souvent fi de l'apport de la linguistique contrastive dans leurs pratiques enseignantes et que dans le sens inverse les linguistes ne tiennent pas assez compte de la réalité didactique dans leurs recherches. Il existerait ainsi « un manque d'intérêt des linguistes pour la didactique et vice versa » (Sörös op. cit.). Pour comprendre le lien entre la linguistique contrastive et la didactique, il faut savoir que c'est par l'analyse d'erreurs que l'approche contrastive revêt une double utilité à l'égard de la didactique. L'approche contrastive permet dans un premier temps, directement à partir des descriptions des systèmes linguistiques, d'anticiper des zones de difficulté que rencontrerait potentiellement un public d'apprenants au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère (l'hypothèse forte, analyse contrastive *a priori* ou pronostic). Il s'agirait, par exemple, de dire *grosso modo* qu'un Vietnamien, comme sa langue ne fait pas de distinction sur les genres grammaticaux, aura des difficultés à maîtriser l'emploi des articles français. Le contrastif porte alors une valeur préventive, permettant à l'enseignant de faire éviter aux apprenants les erreurs sur les articles en leur donnant soit à faire davantage d'exercices sur ces derniers, soit en adaptant son discours de manière à les y sensibiliser. Dans un deuxième scénario, l'analyse contrastive offre une solution effective aux erreurs les plus commises par ces derniers grâce à une « systématisation *a posteriori* », à partir des données empiriques et statistiquement prouvées, des erreurs les plus commises par les apprenants. Nous commenterons plus en détail la différence entre l'analyse contrastive *a priori* et celle *a posteriori* dans la partie suivante.

1.2.2. Le piège du contrastif

Il ne faut pas oublier pourtant que beaucoup de critiques ont été faites à l'égard de la linguistique contrastive. En fait, la plupart de ces dernières remettent en question le bien-fondé de la démarche *a priori* (cf. *supra*) au regard de l'enseignement des langues étrangères. En effet, comme le remarquent beaucoup d'auteurs, les résultats de l'analyse contrastive, pour intéressants qu'ils soient sur le plan linguistique, ont eu beaucoup de mal à s'imposer sur le

plan didactique, les tentatives de recherche d'une grammaire contrastive ayant été, souvent, vouées à l'échec. De fait, plusieurs raisons rappellent qu'il faudrait manier l'outil contrastif de manière extrêmement prudente et en toute connaissance de cause pour des fins didactiques.

Tout d'abord, on reproche à la théorie contrastive de n'avoir guère pris en compte le processus marqué par l'activité d'apprentissage par lequel l'apprenant arrive à se construire sa propre langue et sa propre grammaire⁵⁶ (Klein op. cit. p.41). D'autre part, divers constats concourent à relativiser le rôle des modèles prédictifs basés sur l'analyse contrastive. Certains avertissent que la similitude entre deux langues peut aussi bien être source de difficultés pour des apprenants, car « toutes les erreurs ne se présentent pas là où les différences sont les plus grandes » (Sörös op. cit.). D'autres prétendent que les erreurs prévues par l'analyse contrastive ne se manifestent en réalité pas toutes chez les apprenants ou que beaucoup de ces erreurs sont communes à différents groupes d'apprenants.

C'est bien au regard de ces critiques que l'on comprendra pourquoi l'analyse contrastive *a posteriori* a été de plus en plus privilégiée par rapport à celle *a priori*, car « il ne s'agit plus de prévoir, mais d'observer [...] les transferts éventuels et les productions erronées des apprenants » (Castellotti 2001 : 70) pour ensuite proposer des mesures correctives appropriées. L'analyse *a posteriori* est dans ce sens « moins ambitieuse, mais plus opératoire » que l'*a priori*.

D'autres critiques ont été également soulevées aussi bien au niveau terminologique que conceptuel de la théorie contrastive. Il n'est pas possible, par exemple, d'utiliser les mêmes concepts développés pour une langue pour en décrire une autre, notamment lorsque les deux langues comparées appartiennent à des familles de langues éloignées (Sörös op. cit. p.19). Cela posera aussi la question de l'usage des terminologies lorsqu'on est dans une démarche contrastive, point sur lequel nous allons revenir plus tard.

Néanmoins, tout cela ne prétend en aucun cas nier l'intérêt de la démarche contrastive ou celui de l'analyse *a priori*, mais il s'agirait surtout de mettre des garde-fous au niveau des objectifs méthodologiques que le didacticien établira. Les résultats de l'*a priori* ne sont ni un antidote ni une potion magique qui feront éviter les transferts aux apprenants et la solution miracle semble dans ce cas apporté par le *posteriori*. Ou encore, au niveau de la pédagogie, il

⁵⁶ d'ailleurs on reconnaît ici la même critique qu'a connue le behaviorisme.

importe donc d'éviter de réduire les classes de langues à des cours de « description linguistique », où l'enseignant se préoccuperait seulement de montrer à ses élèves en quoi se différencient les deux systèmes de langue sur un point de grammaire ou un autre. Bref, les démarches contrastives ne sont pas sans intérêt, reste à trouver un bon angle d'attaque pour en « profiter » pleinement.

Pour comprendre dans quelle proportion la linguistique contrastive avec ses deux démarches peut être utile à la didactique du FLE, il faut aller chercher la réponse dans l'analyse d'erreurs (voir *infra*). Mais avant de présenter nos considérations méthodologiques liées aux démarches d'analyse d'erreurs, nous estimons nécessaire de faire un petit détour par le domaine de l'acquisition, où les postulats relatifs aux compétences interlinguales semblent octroyer encore plus de solidité aux soubassements de notre recherche.

2. Les théories de l'apprentissage

Si l'on considère que la linguistique naît de la grammaire et que l'on assimile la grammaire d'une langue à cette langue même, aborder l'enseignement/apprentissage de la grammaire revient, du même coup, à s'intéresser aux processus régissant l'acquisition d'une langue étrangère chez un être humain. Il nous semble important au premier abord de situer notre étude dans le cadre global des théories de l'acquisition des langues étrangères, afin de mieux comprendre ce qu'il faudrait faire, sur le plan didactique, pour arriver à notre ultime objectif. Une première mise en garde s'impose : n'ayant pas l'intention de faire une revue de tout l'historique des théories acquisitionnelles, nous présenterons brièvement, sans entrer dans les détails, le cognitivisme, paradigme explicatif sur lequel nous nous situons et nous le ferons par une mise en contraste avec le behaviourisme, courant précédant celui-ci. Au passage seront également mentionnés certains des méthodes didactiques et postulats linguistiques bien rodés dont nous ne voyons plus l'utilité de rappeler tous les principes.

2.1. Apprentissage conscient(isé)

La théorie du contrôle de Krashen (Klein 1989, Besse & Porquier 1991) suppose que l'acquisition d'une langue étrangère se fait simultanément par deux voies. Il distingue ainsi le processus d'« acquisition » par opposition à celui d'« apprentissage ». Le premier renvoie à l'intériorisation de mécanismes langagiers sans que l'apprenant ne s'en rende compte. Ce processus inconscient, se rapprochant de l'acquisition de sa langue maternelle par un enfant natif, s'effectue à travers l'exposition constante à des interactions au cours desquelles

l'apprenant « ignore » la forme, mais veille surtout à comprendre et à s'exprimer (souvent oralement). Au contraire, le processus dit d'apprentissage⁵⁷ est « l'intégration de règles formulées explicitement » et intervient consciemment, à la manière d'un adulte en milieu scolaire qui apprend une langue nouvelle et en supposant chez celui-ci un regard réflexif sur son apprentissage. L'apprentissage est dans ce cas plus axé sur les formes que sur les significations portées par celles-ci.

D'ailleurs, Cuq remarque à juste titre qu'il est extrêmement rare d'imaginer une classe de langue où l'apprenant puisse être soumis à une « riche expression à la langue cible » (op. cit. p.49), hypothèse encore moins soutenable en cas de pays non francophones. Du reste, admettre l'hypothèse de l'apprentissage inconscient équivaldrait à rejeter non seulement toutes les vertus formatrices de l'enseignant et l'intérêt de toute activité pédagogique menée par ce dernier en classe. Contre-pédagogique à notre avis, une telle prise de position ne peut donc tout simplement être la nôtre. Bref, nous considérons que toute l'essence de l'apprentissage/enseignement réside dans l'apprentissage conscient.

2.2. Le postulat cognitiviste

La concurrence que se sont livrée l'un et l'autre de ces deux courants principaux mentionnés ci-dessus se traduit également dans le domaine de la méthodologie de la didactique, entre autres entre les tenants du mécanicisme⁵⁸ et les défenseurs des approches cognitivistes⁵⁹. D'un côté, le mécanicisme et dans une plus large mesure toutes les approches s'inspirant du behaviorisme⁶⁰ dans la lignée de B. F. Skinner prétendent que pour faire acquérir

⁵⁷ Klein parle, quant à lui, d'« acquisition guidée » en définissant la notion de guidage comme « le cas où l'on tente d'influencer le processus volontairement et systématiquement, en s'appuyant sur des méthodes d'enseignement données. » (1989 : 31)

⁵⁸ Terme emprunté à Robert Galisson (1980) par lequel nous entendons toutes les théories qui réduisent l'apprentissage de langue à un simple mécanisme stimuli-réponses.

⁵⁹ Nous regroupons sous l'étiquette « cognitivistes » toutes les théories qui privilégient les exercices plus ou moins cognitifs dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère. Ainsi en fait partie le constructivisme, pour lequel nous avons fait le choix de ne pas aborder dans notre thèse.

⁶⁰ Le béhaviourisme est une théorie psychologique qui explique les phénomènes linguistiques en analysant les seuls comportements observables et en les ramenant à des réponses à des situations, ces dernières étant définies comme des stimuli qui provoquent les réponses. (Dubois et *al.* 2002 : 64)

une langue étrangère, il faut inculquer des automatismes langagiers à l'apprenant en lui faisant imiter et répéter autant que possible un acte de langage en classe.

Ambitieuses, les approches dites behaviouristes ont essuyé, suite à une période d'épanouissement, beaucoup de critiques de la part des linguistes et didacticiens (Legrand 1990 : 268-272). Par exemple, Chomsky, considérant que l'être humain possède une potentialité infinie d'établir des phrases, s'insurge catégoriquement contre ces approches (Chomsky 1969). Celles-ci vont jusqu'à être qualifiées d'« utopiques » par Gaonac'h (op. cit. p.32), qui y voit une sorte de « prétention de contrôler à chaque instant l'ensemble des éléments de situation [...] susceptibles de faire évoluer les acquisitions d'un élève » sans s'interroger sur les moindres processus mentaux qui se déclenchent chez celui-ci. En témoigne par exemple la méthode audio-orale mise au point dans les années 1960 aux États-Unis, qui conçoit la langue comme « un comportement fait d'habitudes et d'automatismes », dont l'apprentissage n'est en fait rien d'autre qu'un « surapprentissage » des structures, jusqu'à ce que « les phrases modèles deviennent des habitudes quasi réflexes » (Coste 1972). Nous l'aurons vu, pour les audio-oralistes, « apprendre une langue n'est pas une activité intellectuelle » (Gaonac'h op. cit. p.26).

Aux behaviouristes qui s'intéressent sans doute trop aux comportements de l'apprenant face à des stimuli externes s'oppose l'école cognitive qui focalise plutôt son attention sur les processus internes qui permettent à l'apprenant de structurer les connaissances. L'approche cognitive insiste sur l'importance de l'activité heuristique (cf. *infra*), favorisant la découverte et l'expérimentation du fonctionnement de la langue chez les apprenants, afin d'aider celui-ci à se forger des règles de ce fonctionnement même. L'apprentissage (désormais au sens large) est alors moins une question de réflexe que de réflexion.

Elle [l'approche cognitive] considère l'apprentissage comme un processus actif de construction de la connaissance, reconnaît la présence de processus cognitifs complexes dans l'apprentissage, la nature cumulative de l'apprentissage et le rôle des connaissances antérieures.

Rocheleau (2009 : 2)

Si aujourd'hui plus personne ne croit guère aux approches mécanicistes/behavioristes, c'est en raison de l'échec de cette école-même que les gens se sont tournés vers le cognitivisme dont le plus grand mérite, selon nous, a été de permettre de mieux traduire la nature du processus interne d'apprentissage. En effet, Klein (1989), s'inscrivant dans le courant des interlangues d'apprenants, relève quatre tâches qu'un apprenant doit faire pour « mettre à profit » les

données auxquelles il se trouve confronté : analyser la langue, construire l'énoncé, mettre en contexte, comparer⁶¹. Pour dire sommairement, il suppose qu'à partir du moment où une donnée linguistique parvient à l'apprenant, ce dernier déclenche simultanément une série d'opérations mentales afin de traiter cette information nouvelle de manière à l'intégrer dans son système provisoire. Pour Gaonac'h, ce traitement d'information consiste en la formulation par l'apprenant des hypothèses que celui-ci se fait du fonctionnement de la langue qu'il étudie, hypothèses que l'apprenant arrive à infirmer ou à valider en commettant, on va le voir, des erreurs. (cf. *infra*)

On voit bien pourquoi, dépassant le champ des acquisitions, l'approche cognitive n'a pas tardé à se montrer intéressante du point de vue didactique. Ainsi Galisson lui a-t-il réservé une place d'honneur :

Les méthodologues en appellent volontiers au cognitivisme, dans la mesure où celui-ci pose en principe l'efficacité d'une « auto »-structuration « tutorisée » des connaissances et justifie par là même l'existence de l'enseignant-apprenant.

Galisson (1980 : 43)

Dans ce qui vient d'être exposé, certes, l'on ne trouve plus qu'une présentation très sommaire même du cognitivisme et de ses attributs. Cependant, nous croyons que cela aura suffi pour nous justifier, surtout au regard de tous ces arguments que nous avons soulevés à l'encontre de l'approche behavioriste. Ne partageant pas le point de vue des behavioristes, selon lequel « l'apprentissage d'une langue est un apprentissage mécanique au même titre que n'importe quel apprentissage moteur » (Gaonac'h op. cit. p.31), nous dirons que c'est dans le cadre général de l'approche cognitive que nous pouvons mieux nous identifier en tant qu'enseignant et par rapport à ce que nous faisons chaque jour comme activité professionnelle.

⁶¹ En ce qui concerne la comparaison, Klein suppose qu'au cours de son apprentissage, l'apprenant est amené à comparer en permanence son système interlingual à lui avec ce qui est employé par son entourage social (la langue cible). Or, plus son niveau avance, moins facilement il percevra les différences (ou la distance) entre son système et celle-ci. Il se trouverait alors face à une sorte de blocage ou plafonnement qui peut freiner à terme son avancement.

En effet, on va le voir, cette prise de position permettra de guider nos démarches pédagogiques et témoignera des diverses considérations théoriques que nous adopterons.

2.3. L'analyse des erreurs

Une réflexion sur la linguistique contrastive appliquée à l'enseignement du FLE passe nécessairement par une analyse précise de ces fautes ou de ces difficultés spécifiques dont les études contrastives prétendent rendre compte, à savoir les interférences.

Debyser (1970 : 34)

Rappelons que l'analyse des erreurs constitue *in fine* la pièce maîtresse de l'analyse *a posteriori* parce que c'est elle qui fournit des données de terrain permettant au didacticien de repérer des manifestations linguistiques fréquemment erronées chez un public particulier et d'y trouver des solutions adaptées. L'analyse des erreurs a donc une double visée : elle aide, sur le plan théorique, à mieux comprendre le processus d'apprentissage d'une langue étrangère et sur celui de la pratique, à améliorer l'enseignement de cette langue (Besse & Porquier 1991 : 207). À ce titre, elle nous paraît doublement importante.

D'une part, une telle analyse se doit aussi de s'intéresser plus particulièrement à la notion d'interférence. En général, par interférence ou transfert négatif l'on désigne les fautes et les difficultés dues à l'influence de la langue source ou encore « faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle » (Debyser op. cit. p.35). Dans le cas inverse, on parle de transfert pour l'effet positif qu'induit en apprentissage une langue sur une autre. Or, si nous avons dit qu'il fallait remettre en cause les interférences linguistiques comme éléments générateurs d'erreurs (cf. §1.2), notre propos est cependant à nuancer : en disant cela nous n'entendons pas nier tous les facteurs interférentiels, mais plutôt déterminer les diverses sources possibles de l'erreur potentiellement interférentielle : est-elle due à l'influence de la langue source ou admettra-t-elle d'autres paradigmes explicatifs ?

Dans cette perspective, toute analyse d'erreurs doit commencer par une identification provisoire des erreurs, et ce dans un triple rapport : aux normes de la langue cible, aux préacquis langagiers et à la grammaire intériorisée de l'apprenant. À ce propos, nous sommes tout à fait d'accord avec Besse & Porquier (op. cit. p.209) selon qui une analyse explicative des erreurs sollicitera davantage les deux derniers niveaux que la simple identification ou classement des

erreurs par rapport à la langue cible. Car si la description linguistique de cette dernière doit nécessairement constituer un repère auquel se réfère le didacticien, mieux vaudrait le faire avec beaucoup de précautions. Étant donné l'objectif de notre recherche et les contraintes matérielles qui s'imposent, nous ne prétendons nullement que notre grammaire contrastive, en si peu de temps, puisse arriver à soulever de manière exhaustive toutes les questions qui concernent l'expression de la temporalité en français – il ne s'agit pas de faire un cours de linguistique aux étudiants, ni de faire en sorte que l'apprenant acquière vaille que vaille cette faculté possédée par un locuteur natif de tout maîtriser de l'emploi des temps verbaux, tellement ce dernier objectif nous semble totalement chimérique. Ce à quoi nous aspirons c'est plutôt donner à nos apprenants les points de repère que nous jugeons pertinents et nécessaires, pour qu'ils puissent naviguer dans cette « mer » de temps verbaux en français et par la suite, développer leurs propres stratégies de compréhension et de production au fur et à mesure de leur apprentissage.

L'analyse des erreurs apporte donc des contributions importantes à l'enseignement des langues, à la fois dans l'amélioration des descriptions pédagogiques et dans la modification des attitudes et des pratiques d'enseignement et d'apprentissage tout comme dans la conception des programmes et des contenus de formation. Il est clair que, fort de ce constat, le monde didactique a assisté à un mouvement de revalorisation de l'erreur dans la classe de langue, tant dans les pratiques enseignantes qu'au niveau de la méthodologie d'enseignement. Les fautes constituent désormais un terrain d'étude riche en information qui permettrait de mieux appréhender le processus d'apprentissage, car selon Cuq (op. cit. p.47) « l'erreur est la marque d'une étape intermédiaire dans la stratégie d'apprentissage ».

2.4. L'interlangue de l'apprenant

Dans la continuité de ce qui a été dit *supra* par Cuq, il est question, dans le but de mieux comprendre les processus intellectuels mis en œuvre par l'apprenant dans son apprentissage, d'avoir un regard critique sur le rapport entre les erreurs des apprenants et les descriptions linguistiques auxquelles ils seront exposés. S'y intéresser signifie dans une dimension plus générale s'intéresser à l'« interlangue » de l'étudiant, notion proposée suite aux travaux pionniers par le linguiste américain Larry Selinker dans les années 1970. Par ailleurs, Beacco (2021 : 56) pense également que les nombreuses limites de l'approche contrastive tiennent à la complexité des interlangues de l'apprenant.

Nous expliquerons dans ce qui suit comment l'hypothèse des interlangues arrive à remettre en cause les apports de l'analyse contrastive *a priori* en s'intéressant à la manière dont

sont traitées des données à l'intérieur de l'appareil humain, processus qui compte plus que ces données elles-mêmes. Ensuite, nous chercherons à montrer en quoi l'analyse des interlangues constitue un enjeu de taille pour la didactique contrastive, dont elle vient finalement appuyer les résultats.

2.4.1. Un système rudimentaire...

On sait que les études sur les erreurs de l'apprenant, tout en puisant dans les principes méthodologiques de l'analyse d'erreurs de départ, ont ensuite embrassé une vision plus globale : elles considèrent les erreurs dorénavant dans un système qu'elles qualifient d'intériorisé et qu'acquiert un apprenant à un moment spécifique de son apprentissage et qu'il utilise pour des fins de communication. Cette hypothèse nous parvient de la théorie des lectures d'apprenants qui prétend que l'apprenant forme, à l'aide de moyens linguistiques qu'il a à sa disposition à un moment donné, un « système d'expression » (Klein 1989 : 45), tout rudimentaire que soit ce dernier au regard de la langue cible. En raison de ses caractéristiques, plusieurs appellations et qualificatifs ont été utilisés pour décrire l'interlangue d'un individu, les auteurs parlant aussi bien de « grammaire provisoire » que de langue « en état transitoire », « inachevé », « en construction » ou encore « interlangue ».

Par interlangue nous entendons la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue-cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec la langue-cible.

Vogel (1995 : 19)

Remarquons d'abord que le système interlingual d'un apprenant peut être marqué par « des stratégies de simplification » qui consistent à décomplexifier les systèmes⁶² de règles par rapport à la langue-cible. Or, Galligani (2003) souligne la nature trompeuse de la notion de « simplification », qui peut renvoyer à la fois aux « productions observées qui renvoient aux caractéristiques intrinsèques de l'interlangue (résultats) » et aussi aux « processus d'apprentissage, c'est-à-dire les opérations sous-jacentes à la sélection des formes pour construire son interlangue ». Cette différenciation renvoie en fait à celle de la théorie

⁶² Ce système simplifié, on va le voir, tend pourtant à complexifier au fil du temps.

chomskyenne entre « performance » et « compétence » et confirme de nouveau le caractère délicat de la tâche consistant à d'analyser les interlangues des apprenants.

2.4.2. ...et cohérent ...

Un lecte d'apprenant possède « une systématique interne » (Klein 1989 : 45). Ainsi, une interlangue est composée à la fois de formes correctes, conformes au système de la langue-cible et de formes erronées, éloignées de celui-ci. Quelque hétérogènes qu'elles puissent paraître, ces formes n'apparaissent souvent pas de manière aléatoire. Plus ou moins structurées, elles obéissent à des règles linguistiquement descriptibles (donc systématiques) qui peuvent ne s'identifier ni à la langue cible ni à la langue de départ, mais qui permettent d'appréhender leur raison d'être dans le cadre interlingual et d'informer du stade d'apprentissage de l'apprenant. Une première précaution à prendre donc : tous les éléments interlinguaux doivent être considérés séparément, dans leur globalité et non en référence aux normes de la langue-cible.

On ne peut donc pas dériver la fonction d'un mot ou d'une construction dans le lecte d'un apprenant de la fonction d'un mot ou d'une construction correspondantes dans la langue-cible.

Klein (op. cit. p.46)

Autrement dit, l'analyse de l'interlangue touche un domaine plus vaste que celui de l'analyse d'erreurs. Il s'agit plutôt de chercher à apprécier un système en tant que tel, dans son intégralité et dans ses interactions diverses avec l'environnement dans lequel il prend place. Dans ce sens-là, l'analyse de l'interlangue ne doit pas porter uniquement sur les réalisations erronées de l'apprenant, car une analyse de productions d'étudiants exclusivement centrée sur les erreurs aura occulté tous les efforts déployés par un apprenant et empêché d'apprécier de manière transparente ses progrès. Quant à l'analyse des erreurs, l'hypothèse interlinguale réhabilite en quelque sorte les fautes ou erreurs que commet l'apprenant, car elle pose que pour juger de leur gravité, il faut les considérer dans le cadre global du système.

Prise individuellement et isolément, l'erreur ne fournit aucune indication sur ce qu'un apprenant a appris dans la L2 ni sur la manière dont il a organisé ses connaissances.

Vogel (op. cit. p.26)

Si la piste interférentielle est toujours là, plusieurs études ont montré qu'un écart dans l'interlangue par rapport à la norme de la langue cible tient à plus d'un facteur. Besse & Porquier (op. cit. p.226) rappellent qu'un certain J. Montredon, en étudiant l'interlangue des apprenants japonais, a conclu que la vision que se construisent ces Asiatiques sur les valeurs des temps du passé en français est en fait associée à la fois à une simplification due à la langue maternelle, aux livres de grammaire en usage au Japon, à la progression des méthodes, mais aussi à la manière dont les enseignants leur ont expliqué les choses. Voilà un exemple qui montre ô combien de rigueur et de méthodologie ce travail d'analyse requiert chez le chercheur. Nous nous en remettons également à Galligani (2003 : 146) qui insiste sur la nécessité de remonter jusqu'à l'origine des erreurs d'apprenants : il ne faut surtout pas se contenter d'établir un palmarès des énoncés corrects/incorrects par rapport aux normes de la langue cible, mais « il revient donc au chercheur de situer l'origine grammaticale de la malformation et de la compléter par une explication des énoncés observables. »

Le relevé et l'analyse des erreurs doivent permettre à l'enseignant et au chercheur de déterminer où en est l'apprenant (c'est-à-dire de caractériser son système transitoire de langue), mais aussi de connaître les stratégies et les processus qui sont à l'origine de tels systèmes.

Gaonac'h (op. cit. p.124)

2.4.3. ...mais en constante mutation

Instable ou dynamique, par quelque adjectif qu'il se laisse décrire, le système qu'est l'interlangue évolue en permanence, à moins que l'apprenant n'arrête d'apprendre. On rappelle que son évolution peut renvoyer aux « différentes étapes » dans le processus de l'acquisition d'une langue étrangère (Galligani 2003) ou à une « suite de transitions » entre deux états de langues d'apprenant » (Klein 1989 : 46), tout en gardant sa cohérence systématique à tout moment considéré.

Cette caractéristique a une signification cruciale. Selon nous, c'est elle qui expliquerait, et à elle seule, tout ce qui se passe effectivement dans le processus d'apprentissage d'un apprenant, en justifiant notre point de vue sur le rôle de l'erreur. En effet, si on postule d'après les cognitivistes que l'apprentissage consiste en l'élaboration d'hypothèses sur le fonctionnement de la langue, le fait d'être confronté à des erreurs constitue pour l'apprenant

l'occasion de confirmer ou, dans le cas contraire, d'infirmer ses hypothèses (Gaonac'h op. cit. p.124), lui permettant ainsi de se rapprocher pas à pas, et à l'épreuve d'échecs successifs, des normes de la langue cible. Le fait de commettre des erreurs participerait donc directement à l'acte d'apprendre et constituerait pour tout apprenant l'une des stratégies d'apprentissage inévitable. C'est ainsi que Besse & Porquier (op. cit. p.226) font remarquer que le rôle du système interlingual peut être assimilé à une sorte de « filtre » au travers duquel l'apprenant conçoit le système de la langue à apprendre.

2.5. Mises en garde épistémologiques

Admettre l'existence des interlangues telles que décrites revient en premier lieu à relativiser le rôle que l'on attribue aux éléments « interférentiels ». Besse & Porquier (op. cit. p.226) rappellent, en effet, que la langue de départ « n'exerce pas d'interférence », mais fournit un cadre qui permet d'assimiler la langue étrangère. Ceci devrait imposer selon nous un changement de posture pédagogique chez le professeur de langue dont la tâche serait maintenant d'accompagner au mieux l'apprenant dans la construction et dans le développement de son interlangue, c'est-à-dire de l'aider à vérifier ses hypothèses à chaque fois que l'occasion se présente. Du reste, nous réitérons notre conviction que la démarche contrastive est profitable pour le professeur que nous sommes. Encore faut-il que celui-ci se munisse d'un bagage linguistique (et langagier même) fort conséquent, non seulement en langue étrangère, mais aussi en langue maternelle et de préférence en d'autres langues qu'il connaîtrait éventuellement, sans parler des recherches contrastives qu'il sera amené à faire. En trouver un qui remplisse toutes ces exigences n'est certes pas chose aisée, surtout quand on a affaire à des langues peu décrites ou sur lesquelles peu de recherches dans le domaine contrastif existent, mais cela ne nous paraît pas du tout quelque chose d'utopique.

Ensuite, décrire cette interlangue s'avère risqué et vouloir en appréhender tous les aspects sera périlleux. La nature abstraite et psychologique de ce qui se passe dans la tête de l'apprenant n'est ni plus ni moins un facteur mettant à rude épreuve toute tentative de la matérialiser. En effet, il a été remarqué à juste titre par bon nombre de chercheurs que l'analyse de l'interlangue d'un apprenant ne peut se faire qu'« en recourant à sa propre explication de ses erreurs ou à l'examen externe de leur statut » (Besse & Porquier op. cit. p.209). Même dans le cas où l'apprenant est amené à s'expliquer verbalement, on est d'accord que rien ne garantirait qu'il nous livre exactement ce qu'il pense.

Autre précaution à prendre : comme son système est à concevoir comme différent de celui de la langue maternelle et aussi de celui de la langue cible, auquel cas il ne sera pas plausible de faire une analyse comparative entre l'interlangue de l'étudiant avec la langue cible ou sa langue maternelle. Bref, il faut se détacher là un peu de la vision contrastiviste, car comme le rappelle Galligani (2003), « il n'est pas concevable de la définir dans une perspective contrastive, ce qui en donnerait une vision fautive et réductrice ». Du reste, l'apport des analyses contrastives n'est pas à dénier. Elles permettraient au chercheur de mieux détecter toute régularité qui se cache derrière des productions ou des explications erronées des apprenants et qui apporte autant d'indices précieux pour décrire leurs interlangues.

2.6. En conclusion

Nous aurons compris l'intérêt de l'analyse de l'interlangue dans notre démarche : elle éclaire la zone d'ombre qui règne entre l'*a priori* et l'*a posteriori*, qu'elle vient compléter telle une passerelle venant relier les deux rives d'un fleuve. Le chercheur-didacticien aura intérêt à combiner les deux types d'analyse qui permettent, en synergie, de projeter une vue éclairante sur les mécanismes qui régissent le processus d'apprentissage de la langue. Si l'analyse des interlangues vise plutôt à comprendre le traitement des informations qui déterminent l'acquisition des langues étrangères, l'analyse contrastive, par le biais de ses deux démarches sous-jacentes, garde toujours sa légitimité dans notre conception de la didactique. Par la démarche *a priori*, elle prépare en amont le terrain en dotant le chercheur de précieuses données d'ordre linguistique et en fournissant des pistes de réflexion sur le processus d'acquisition de la langue. Par le biais de la démarche *a posteriori*, elle confirme empiriquement les hypothèses émises lors de l'étude interlinguale et aide à améliorer en aval les descriptions pédagogiques et l'enseignement des langues.

3. Pour une didactique du FLE centrée sur la langue maternelle

L'étude et la description de l'interlangue sont révélatrices au regard de la didactique en ouvrant autant de pistes de recherche pour mieux comprendre, entre autres, la façon dont celle-ci se construit sur des savoirs linguistiques déjà connus. Rappelons que l'interlangue s'identifie

dans un double rapport avec la langue de départ⁶³ et la langue-cible. Orientée vers celle-ci, une interlangue reste dans tous les cas dépendante de celle-là dans le sens où elle comporte des traces de règles de cette dernière : « On retiendra surtout que l'apprenant identifie certaines structures de la langue cible comme identiques à celles de la langue maternelle et qu'il en déduit des stratégies d'apprentissage appropriées » (Cuq op. cit. p.45). Or, la similitude formelle peut aussi être source d'erreurs.

Toujours dans une approche de l'interlangue, Galligani (2022 : 50-54) prône une reconsidération de la place qu'il faudrait accorder non seulement à la langue maternelle de l'apprenant, mais aux « compétences de nature très diverse qu'il aura acquises dans les langues et variétés de langues composant son répertoire complexe ». Ainsi l'interlangue ne devrait plus maintenant être traitée dans une dichotomie langue source/langue cible, mais il faudrait aussi tenir compte de tout autres compétences langagières que l'apprenant avait préalablement acquises. Toujours sans quitter la piste interlinguale, les activités permettant de mettre en perspective les langues que connaît celui-ci avec la langue enseignée seront à encourager pour renforcer et développer sa « capacité d'observation et d'analyse ».

Ces réflexions sur l'interlangue nous ont conduit directement à nous interroger sur la place que s'est vu donner la langue maternelle dans la classe de langue. Pour relancer le débat, il nous semble nécessaire de faire un bref retour sur l'évolution du statut de la langue maternelle dans la classe de FLE.

Dans le domaine de la didactique, si on peut dire que la langue maternelle a maintenant retrouvé ses heures de gloire avec l'approche interlinguale, il n'en reste pas moins qu'elle avait connu une période de rejet total au cours de laquelle son emploi, chassé, banni, mal vu, était accusé surtout d'être responsable des interférences par les partisans du behaviourisme. Aussi entend-on souvent marteler aux élèves qu'il ne faut surtout pas « réfléchir en langue maternelle », prescription dérisoire dans la mesure où c'est parfois la seule bouée de sauvetage à laquelle s'accrocher pour eux. Néanmoins, il faudrait nuancer cette absence de la langue maternelle dans la didactique du FLE à cette époque, car elle était toujours là, mais, comme conséquence directe des résultats des recherches en analyse contrastive (*a priori*), sa présence

⁶³ Nous employons indifféremment dans le cadre de notre thèse, pour des raisons de commodité, les termes *langue de départ* ou *langue source* pour désigner tantôt la langue maternelle tantôt toutes connaissances d'une langue étrangère intériorisée avant l'apprentissage du français.

n'était qu'au niveau « pré-méthodologique » (Galisson 1980 : 65), c'est-à-dire lors de la conception des supports d'enseignement.

Ensuite, avec l'avènement de la méthodologie cognitiviste, les préacquis linguistiques, dont les savoirs relatifs à la langue maternelle, occupent un nouveau statut et son recours semble plus ou moins légitimé. Force est pourtant de constater qu'il y a toujours cette tendance dans les classes de FLE à minimiser le rôle de la langue maternelle des apprenants ou une volonté du professeur et de l'institution parfois même exhortée par les parents d'élèves d'y éliminer toute trace de langue maternelle. D'autant qu'il y aurait « une réticence affichée vis-à-vis d'un enseignement des langues [...] favorisant le recours des deux langues présentes dans la classe » (Causa & Stratilaki-Klein 2019 : 11), vraisemblablement faute de trouver de lien entre les langues en question et surtout lorsque ces dernières sont distantes. Ceci étant dit, il est clair que dans la majorité des cas ni l'apprenant ni l'enseignant ne parviennent à en passer outre, comme si c'était « un mal vers lequel on est irrésistiblement attiré, auquel on ne peut s'empêcher de succomber » (Castellotti 2001 : 34) et que « dans la pratique, certains apprenants semblent avoir recours à ce genre de stratégies de manière tout à fait spontanée et parfois, plus ou moins consciente. » (Galligani & Bruley 2015).

Du point de vue de l'acquisition, nous voudrions simplement insister sur le rôle capital des savoirs sur la langue maternelle dans la construction des connaissances et des représentations sur la langue à apprendre, comme l'avaient montré les recherches sur l'interlangue. L'essentiel est qu'elle fournisse un cadre de réflexion métalinguistique⁶⁴ global dans lequel sont mises en place des stratégies d'apprentissage. C'est d'ailleurs en vertu de cette fonction métalinguistique que la didactique du FLE gagnerait à recourir à la langue maternelle dans une perspective contrastive.

D'un point de vue général, tout travail explicite de comparaison entre les langues autour d'une réflexion métalinguistique et métacommunicative tend à favoriser la remise en question de représentations universalisantes sur les langues, à éviter le recours à des catégorisations prédéfinies et à développer une réflexion plus fine sur ce qui, dans le

⁶⁴ Ensemble organisé de description et d'analyse de faits de langue, visant à rendre ceux-ci plus explicites (Castellotti op. cit. p.76)

langage humain, peut être considéré comme générique, en regard de ce qui est spécifique à chacune des langues abordées.

Castellotti (op. cit. p.77)

S'il a été démontré jusque-là que l'appui sur la langue première peut constituer plus ou moins un élément facilitateur dans l'enseignement d'une autre langue voisine de celle-là, qu'en est-il donc pour deux langues manifestement éloignées comme dans le cas des Vietnamiens étudiant le français ? Partant de la théorie chomskyenne sur les universaux langagiers et convaincu que la langue maternelle peut constituer un support important pour l'enseignant du FLE, nous sommes persuadé que de toute façon, la « méconnaissance » en quelque sorte de sa langue maternelle dans le cas des enseignants vietnamiens pourra se montrer déplorable, car on se serait alors privé d'un excellent outil pédagogique pour faire acquérir la langue aux étudiants.

Il est clair qu'on ne peut ignorer la langue première des apprenants, qui figure au centre des représentations et, à ce titre, constitue toujours un point d'ancrage ; elle peut aussi représenter, à condition de l'accepter comme point de départ ou de référence, un auxiliaire de premier plan dans l'accès à d'autres langues, plus ou moins étrangères.

Castellotti (op. cit. p.47)

4. Vers une grammaire contrastive de l'expression de la temporalité en français

4.1. Mises en garde

Rappelons que dans les limites de notre étude, nous nous centrerons sur l'enseignement de l'expression de la temporalité en français, ce qui n'est qu'une zone parmi tant d'autres que couvre l'enseignement de la grammaire. Nous postulons désormais que toutes les hypothèses que nous avons prises au niveau de la linguistique et la grammaire sont toujours opératoires.

Nous sommes appelé à faire certains choix méthodiques, tout d'abord celui de définir le statut de l'une et l'autre langue qui se trouvent impliqués dans notre recherche. Si la grammaire contrastive que prétend être la nôtre met en jeu incontestablement des descriptions linguistiques à la fois en français et en vietnamien, elle n'a en aucun cas l'intention de traiter de la grammaire vietnamienne telle qu'une grammaire en tant que telle peut le revendiquer. En

fait, le vietnamien ne servira que comme matériel pédagogique en support à notre enseignement. Autant dire que nous ne chercherons pas, dans notre perspective, à faire intérioriser l'expression de la temporalité vietnamienne aux apprenants, même si à un certain stade il importera de mettre en place quelque travail de conceptualisation pour préparer l'apprenant à la démarche contrastive. Au vu de tous ces raisonnements et compte tenu des facteurs pratiques, nous maintenons qu'une démarche contrastive sera profitable à nos étudiants.

Le recours à une analyse contrastive [...] entre deux systèmes de langues peut s'avérer utile notamment quand le groupe de classe est homogène linguistiquement et que l'enseignant partage la même origine des apprenants.

El Khamissy (2009 : 78)

L'option contrastive étant choisie, nous essayerons de déterminer de quelle façon notre grammaire devrait être dispensée auprès de nos apprenants. L'enseignement de la grammaire s'appuie sur différents types de démarche et l'une des questions qui a suscité beaucoup de polémique en didactique de la grammaire est bien sûr celle qui oppose les démarches implicite et explicite. Or, l'heure n'étant pas de débattre de l'utilité de l'une ou de l'autre ni de discréditer l'une au profit de l'autre, nous essayerons seulement de montrer en quoi et dans quelles conditions une démarche explicitée tirerait le meilleur parti de l'approche contrastive que nous nous sommes posé préalablement, compte tenu des contraintes aussi institutionnelles que pratiques. Ce faisant, nous ne commenterons qu'au passage, si cela nous est permis, la démarche implicite.

Après avoir vu en quoi consiste l'apprentissage de la grammaire d'une langue, nous nous pencherons sur les méthodologies sur lesquelles peut prendre appui cet apprentissage et, plus spécifiquement, sur les activités didactiques pouvant être mises en œuvre pour cet effet. En termes de méthodologies d'enseignement de la grammaire, la tradition didactique veut que l'on en distingue deux courants principaux : l'enseignement explicite et implicite de la grammaire. S'il s'agit de deux pratiques diamétralement opposées, le recours à l'une ou à l'autre ne s'exclut pas en pratique. Nous essayerons, après avoir dressé les points principaux de la méthodologie explicite, de montrer pour quelles raisons elle sera privilégiée dans le cadre de notre démarche, qui est, rappelons-le, celle de l'analyse contrastive. S'ensuivent nos arguments

qui plaident, compte tenu de la démarche explicite, en faveur d'un enseignement inductif de la grammaire.

4.2. Grammaire explicite et démarche inductive

4.2.1. Grammaire explicite

Besse & Porquier (op. cit. p.80) définissent la « grammaire explicite » en didactique comme « l'enseignement/apprentissage d'une description grammaticale de la langue-cible en s'appuyant expressément sur le modèle métalinguistique qui la construit (en utilisant en particulier sa terminologie, sous sa forme initiale ou simplifiée). » Au contraire, un enseignement dit implicite de la grammaire veut que soit bannie toute formulation explicite de règles grammaticales, limitant ainsi l'usage du métalangage. Du reste, ces deux types de méthodologies ont beau se différencier sur plusieurs points, ils supposent le même résultat : dans tous les deux cas, l'apprenant est conduit à l'élaboration d'une règle grammaticale, sauf que « celle-ci sera intériorisée » dans le cas d'une démarche implicite.

Remarquons d'abord que la démarche explicite illustre bien notre position sur l'apprentissage conscient (dans le sens d' « acquisition guidée » de Klein 1989) en tant que processus d'acquisition privilégié car une telle définition de la grammaire explicite suppose alors deux choses : présentation par l'enseignant d'une information métalinguistique et prise de conscience par les élèves de cette information. Il s'agit ensuite de faire concevoir par l'élève de manière structurée et conscientisée sa représentation du fonctionnement de la langue qu'il étudie.

D'ailleurs, on trouve chez Besse & Porquier (op. cit.) un argument de poids en faveur de la démarche explicitée que nous partageons qu'il est intéressant de rappeler ici. D'abord, quelle que soit la démarche adoptée (explicite ou implicite), celle-ci doit répondre impérativement aux besoins ressentis par le public enseigné, lesquels dépendront à leur tour du profil ethnoculturel, mais surtout psychologique de celui-ci. Par exemple, un public d'étudiants, mais encore plus ceux qui ont fait de la langue française l'objet de leur étude, a probablement un penchant plus prononcé pour les explications d'ordre linguistique que leur aura fournies leur professeur qu'un groupe d'élèves en secondaire ou en primaire. Sans prétendre faire ici un discours de psychologue, c'est notre expérience professionnelle qui nous permettra de dire que cette manifestation pour le « goût » du savoir prendra une forme plus « académique » au fur et à mesure que le sujet apprenant s'épanouit intellectuellement. Et ce, indépendamment de

quelque démarche didactique qu'on lui fasse suivre. De plus, nos étudiants, étant donné la démarche contrastive choisie, auraient probablement davantage besoin d'explications :

S'ils n'ont pas appris de description de leur langue maternelle [...], ou d'une autre langue, les demandes d'explications grammaticales sont plus rares et ne portent que rarement sur des problèmes de fonctionnement grammatical.

Besse & Porquier (op. cit. p.118)

Enfin, beaucoup d'études ont tenté de rendre compte de l'efficacité comparée entre les démarches explicite et implicite. Abou-Samra *et al.* (2018) rappelle que « pour ce qui concerne le développement morphosyntaxique, il y aurait consensus sur le fait que [...] l'intégration d'un travail explicite sur la langue dans des cours à visée communicative est plus efficace qu'une approche dite naturelle visant un traitement implicite de la langue ». Il en va de même pour les tâches de découverte grammaticale (démarches inductives) qui « conduisent à augmenter la conscience de l'apprenant sur les propriétés grammaticales de la L2 [...]. Elles sont donc jugées plus efficaces pour l'apprentissage que des tâches formelles d'application de règles toutes faites ».

4.2.2. La démarche inductive

L'induction, quant à elle, renvoie aux pratiques qui font découvrir la règle aux apprenants en partant des hypothèses formulées par ces derniers suite à l'observation d'un corpus d'exemples. Elle doit aboutir à la formulation d'une règle. Nous nous rendons compte dans un premier temps que la démarche inductive présente de fortes affinités avec le processus d'apprentissage au sens krashénien du terme.

À propos de la démarche inductive, Besse (2016 : 13) souligne l'énergie et l'effort que l'enseignant doit y mettre en parlant d'un procédé « circulaire », dans lequel l'enseignant, partant de la règle qu'il veut enseigner, rassemble les exemples qui portent sur cette dernière pour ensuite la reformuler pour ses élèves ou la faire reformuler par eux. La formulation de la règle par l'apprenant n'est guère un travail anodin, car c'est là que repose tout l'intérêt d'une démarche inductive. Pour fastidieuse qu'elle puisse paraître, cette étape est pour Boch & Buson « cruciale », notamment vis-à-vis des étudiants à l'université :

Non seulement parce qu'elle permet de clore la recherche sur une conclusion utile et consensuelle, qui servira dorénavant de référence en cas de doute, mais aussi parce qu'elle développe chez les étudiants une qualité essentielle et transversale dans leur formation : la rigueur intellectuelle. Ici encore, l'observation montre que l'entraînement à la formulation des règles porte ses fruits, les étudiants étant au fil du temps plus rapides dans leur rédaction, même si certains restent encore en difficulté face à l'exercice.

Boch & Buson (2012 : 45)

Ainsi, beaucoup de projets didactiques, ponctuels ou menés à long terme, auprès de publics divers, ont fait de l'induction leur fil conducteur dans la mise en œuvre des activités pédagogiques et en ont récolté des résultats positifs. En fait, si beaucoup militent pour des pratiques inductives, c'est qu'ils mettent en avant l'effet formateur et motivateur qui transforme les apprenants en de vrais « chercheurs » par « une stimulation intellectuelle [...] réelle et permanente » (ibid. : 41). Dans une telle démarche, ces derniers semblent en effet placés au centre du processus d'enseignement/apprentissage, rompant ainsi les liens avec l'enseignement traditionnel où l'apprenant se voyait attribuer un rôle très passif.

Il s'agit là d'un argument d'importance première qui nous a conduit à nous engager dans une approche inductive étant donné notre souci d'engendrer d'ailleurs chez nos apprenants un maximum de motivation pendant tout le processus d'apprentissage et plus particulièrement lors des cours de grammaire. Inutile de souligner à quel point la motivation joue un rôle important dans la participation et l'implication de l'apprenant dans le processus d'acquisition de savoirs. Nous sommes d'autant plus soucieux de rendre nos enseignements motivants qu'il a été très souvent reproché par nos apprenants que les heures de grammaire constituent une sorte de repoussoir par le caractère purement descriptif et prescriptif des contenus enseignés ainsi que par la monotonie du discours magistral du professeur. Nous partageons l'avis de Richterich selon qui « plus un individu se sent concerné par ce qu'il apprend, plus il parvient à établir des rapports entre les contenus enseignés et leurs possibilités d'utilisation réelles, plus son action et son comportement seront favorables à l'apprentissage, donc les motivations seront plus grandes » (Richterich 1978 : 103) et que les techniques d'enseignement occupent un rôle décisif pour rendre les apprenants motivés. En bref, nous voyons dans les techniques inductives une manière de motiver et d'impliquer l'étudiant dans nos cours de grammaire.

Une notion importante également abordée dans Richterich (op. cit.) et associée étroitement à la motivation c'est celle de besoin, définie comme « état d'un être à l'égard de ce qui lui manque pour accomplir ses propres fins »⁶⁵ et à laquelle seraient rattachés les contenus d'enseignement et d'apprentissage. De ce point de vue, la grammaire explicite semble être « étrangère » à l'apprenant, car elle doit avant tout commencer par « la présentation d'un fait de langue à charge de l'enseignant, en fonction du programme » sans que ce dernier n'en éprouve de besoin plus ou moins exprimé (Beacco 2021). On peut d'ailleurs objecter que la démarche, dès qu'elle se veut explicite, ne tient que très peu compte du besoin de l'apprenant. Cela n'est pas faux, surtout en milieu scolaire où l'enseignement est institutionnalisé et les contenus enseignés, fixés par l'administration, échappent forcément à la volonté de tous les acteurs impliqués dans une classe de FLE.

Deux choses restent selon nous à nuancer pourtant : d'abord on ne peut pas exclure les cas où ce besoin de l'apprenant coïncide avec les enseignements explicites proposés. Et dans d'autres contextes, le problème à résoudre ne sera plus que de « motiver » ce besoin. Et c'est justement ce que nous avons fait dans le cadre de notre recherche, que nous allons détailler ci-après.

Il faut savoir que les enseignements que nous avons proposés ne s'inscrivent pas dans un cadre institutionnalisé, même si c'est avec les étudiants de licence qui sont régulièrement inscrits que nous avons travaillé. Nous sommes intervenu non pas lors des séances de grammaire définies dans leurs cursus⁶⁶, mais il s'agissait d'interventions dites « thématiques », indépendantes et librement proposées par nous-mêmes à qui veut les suivre. Nous avons pour cet effet fait circuler un appel à intérêt à tous les étudiants dans notre département et nos groupes expérimental et témoin ont été constitués à partir des étudiants qui ont répondu à notre appel. Donc *a priori*, nous présumons que notre public sera composé d'apprenants qui ont tous ressenti ce besoin d'approfondir leurs connaissances sur l'emploi des temps verbaux, autrement ils ne s'y seraient pas inscrits.

C'est justement à cet égard que nous croyons qu'une démarche inductive tient mieux compte du besoin de l'apprenant dans le sens où elle répond *a priori* ou du moins à la pure et

⁶⁵ Définition par Le Ny J.-F., citée dans Richterich (op. cit. p.99)

⁶⁶ Nos étudiants pendant leur formation suivent 2 modules de grammaire (60 heures au total).

simple curiosité de celui-ci, devant un fait linguistique, de comprendre son fonctionnement, ce que semble confirmer Nagy :

Les cours de grammaire de type explicite qui suivent une démarche déductive apportent une information métalinguistique à l'élève avant qu'il n'ait ressenti le besoin de comprendre le fonctionnement de l'élément étudié.

Nagy (1993 : 64)

Si nous avons choisi la démarche inductive, c'est aussi en quelque sorte pour jouer sur cet effet motivateur amélioré qu'elle peut susciter auprès des étudiants. Or, il est évident que si le terme « inductive » peut parfois laisser croire que la plus difficile partie du travail est endossée par l'apprenant qui semble amené dans ce cas, de gré ou de force, à mobiliser activement sa capacité réflexive pour pouvoir conceptualiser la règle, il n'en demeure pas moins que « leur découverte doit en général beaucoup au maître qui [la] connaît et qui en a choisi les exemples » (Besse 2016 : 13-14).

4.3. Quelles activités grammaticales mettre en œuvre ?

4.3.1. Les activités heuristiques

Si les activités grammaticales dans la classe visent toutes l'acquisition des connaissances morphosyntaxiques et le développement de compétences d'analyse, elles tentent d'y parvenir par plusieurs manières différentes en fonction de l'option didactique choisie. Si par exemple les exercices structuraux prônés par les behavioristes visent l'acquisition des automatismes langagiers, la grammaire explicite telle que nous l'avons définie dans un cadre cognitiviste doit mobiliser chez l'apprenant surtout les compétences cognitives générales, ou capacité à « comprendre des informations de nature scientifique et linguistique » (Beacco 2021). C'est ainsi que Cuq a parlé d'activités heuristiques par le biais desquelles l'apprenant parvient à affiner sa propre représentation métalinguistique de la langue (cf. *infra*).

Portine (2018 : 26-27) définit le substantif « heuristique »⁶⁷ comme « dispositif mis en place par l'enseignant(e) pour favoriser, guider le processus de résolution de problème ayant

⁶⁷ Au sens psychologique du terme, l'adjectif « heuristique » qualifie « une démarche, un procédé, une information, etc. qui enrichit les connaissances et qui aide à la découverte de solutions nouvelles. » (Portine *ibid.*)

pour but la constitution d'un concept ou d'une règle ». C'est donc la dimension métalinguistique qui compte pour des opérations heuristiques mises en œuvre en classe dont le but est d'« aider [les apprenants] à développer leur x^{68} en français. » (Audras *et al.* : 2018).

Portine précise d'ailleurs que du côté de l'apprenant, quand bien même existeraient quelques processus heuristiques que ce soit, ce n'est que par des moyens indirects que l'on peut y accéder. C'est pour cela que dans le cadre de notre recherche nous traiterons d'heuristiques ou d'activités heuristiques du point de vue de l'enseignant, que nous nous sommes permis la liberté de redéfinir comme suit : activités grammaticales mises en place par l'enseignant en vue d'une meilleure compréhension métalinguistique de la langue française. Nous aimerions par là insister encore une fois sur le rôle indispensable de l'enseignant dans cette démarche inductive pour guider l'apprenant à découvrir ce qu'il faut, rôle que nous mettrons en évidence à travers la présentation des activités heuristiques que nous avons élaborées.

4.3.2. Observation guidée sur corpus de phrases

Caractéristiques de l'enseignement de la grammaire par l'approche inductive, les corpus, ou plutôt micro-corpus constituent notre matériel linguistique par excellence. Beacco note en effet que « l'observation et la manipulation d'un échantillon limité de phrases sert (sic.) utilement à la reconstitution inductive par les apprenants d'une description du français » (Beacco 2021 : 43). Nos exemples sont formulés à la fois en français, mais aussi en vietnamien, puisqu'on est dans une démarche contrastive. Nos corpus sont constitués d'énoncés (*La semaine dernière, nous sommes allés à Vung Tau pour une baignade...*), mais aussi de syntagmes (*construire deux bâtiments, manger beaucoup, marcher...*). Ils sont pour la plupart créés par nos soins tout en veillant à leur correction linguistique et à leur grammaticalité. C'est d'ailleurs très souvent par l'observation du corpus que nous commençons une séquence ou encore un point grammatical spécifique à traiter. Nous nous sommes servis de ces activités pour

⁶⁸ Avant d'arriver à une définition opératoire d'heuristiques, Portine (*ibid.*) invite à faire la distinction entre « activité métalinguistique » qui est une « activité consciente fondée sur un raisonnement (pré)scientifique » et « activité épilinguistique » qui est une « activité d'auto-réflexion par le locuteur sur sa propre production afin de l'ajuster à sa représentation de la correction linguistique ou de sa stratégie discursive en cours ». Dans cette perspective, c'est de toute logique que l'activité épilinguistique constitue le but de tout enseignement/apprentissage grammatical, but vers lequel tend ce dernier par des activités métalinguistiques. On peut donc résumer l'apprentissage de la grammaire comme suit : travailler la capacité métalinguistique pour améliorer ses compétences épilinguistiques.

introduire notamment les aspects grammaticaux (accompli, inaccompli et global, et dans les deux langues), la mobilité des temps sur l'axe chronologique, l'expression différée de temps en vietnamien et en français.

L'étudiant est appelé dans un premier temps à observer les phrases (ou parfois des expressions) qui ont en commun de contenir le point grammatical à traiter, puis à les analyser selon les « pistes » données par nous-même, c'est pour cela que nous l'appellerons démarche d'*observation guidée*. Ces pistes sont fournies sous diverses formes, soit des questions, soit des tableaux à compléter, soit des exercices d'appariement, etc. Prenons un exemple de tableau⁶⁹ à compléter conçu pour faire découvrir l'aspect accompli à nos étudiants :

	Temps-époque (Passé/présent/futur)	Déroulement (Terminé/en cours)	Résultat	Temps verbal
<u>Nous avons fait le tour de Washington.</u> Maintenant, nous sommes contents.				
Demain à 9h, <u>j'aurai fini le rapport.</u> Tu pourras alors venir le récupérer.				
Hier, Luc m'a promis de retourner le livre qu'il m' <u>avait emprunté.</u>				
Marie <u>a été</u> secrétaire de monsieur Xavary pendant 6 ans. Elle le connaît mieux que quiconque.				
Il <u>avait fait</u> ses devoirs, ses parents l'ont laissé sortir.				

⁶⁹ La présentation détaillée des séquences didactiques élaborées par nos soins sera faite dans la Partie 4.

L'apprenant s'est vu présenter 5 phrases qu'il doit analyser ensuite à travers 4 paramètres : temporel, aspectuel, pragmatique, morphologique. Il doit observer chaque phrase et compléter l'élément demandé dans toutes les cases correspondantes. S'ensuit généralement après chaque phase d'observation guidée de corpus un moment récapitulatif sous forme d'un encadré « remarques » ou « récapitulatif », dans lequel nous essayons de résumer les points essentiels, en quelque sorte la ou les règles à retenir. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce stade que sont fournies les terminologies métalinguistiques concernées.

En quoi cette activité est-elle inductive ? Le fait que le tableau soit rempli suffirait-il pour que l'apprenant en infère quelque régularité grammaticale, en l'occurrence les paramètres inhérents à l'aspect accompli, que ce soit ? En effet, l'activité est inductive en ce que l'apprenant est constamment incité, une fois que toutes les réponses ont été trouvées et le terme « accompli » donné, à constater s'il existe la moindre correspondance entre la forme et le sens, incitation formulée par nous-même sous forme d'une question du genre « quelle est la particularité des temps verbaux employés pour dénoter l'aspect accompli ? », à laquelle peut être attendu comme réponse : « ce sont des temps composés » ou « ce sont des temps à auxiliaire ». À travers cet exemple nous voulons montrer que notre préoccupation première a toujours été d'aller au-delà de l'observation pure et simple. Du moment que ce dépassement fait en sorte que l'apprenant puisse associer une ou plusieurs formes à un concept, nous considérons que l'activité a rempli sa fonction inductive.

Comment garantir que l'apprenant arrive à se forger des règles ? Au-delà des éléments disparates qui se situent plutôt au niveau micro, c'est également au niveau macro que nous qualifierons notre activité d'inductive. En effet, juste avant que l'encadré récapitulatif final ne soit dévoilé, nous avons pris soin d'inviter, toujours en notre présence, nos apprenants à reformuler le point grammatical étudié en s'appuyant sur toutes les pistes heuristiques qui avaient été données. Ainsi, dans l'exemple de l'accompli, l'apprenant devrait être capable de résumer oralement l'aspect accompli comme « exprimant les procès vus comme terminés, soit dans le passé, soit dans le futur ; les procès accomplis sont vus donc à partir de leurs résultats ; l'aspect accompli impose l'usage des temps verbaux composés ». Nous y reviendrons plus loin dans la Partie 4.

Bref, pour ce type d'activité, quelle que soit la forme qu'elle puisse prendre, le fil conducteur qu'est l'induction est toujours présent, l'objectif étant d'arriver à une conclusion (sous forme de règles ou remarques) inférée d'une certaine récurrence d'éléments observés.

4.3.3. Correction d'énoncés mal formulés

Donné souvent en deuxième temps, ce type d'activité vise l'application des règles et des notions (types de procès, aspects grammaticaux, procès accompli, procès achevé, l'emploi de *en/pendant*) auxquelles l'apprenant a abouti précédemment et prétend par conséquent mobiliser davantage les capacités métalinguistiques de l'apprenant. Les activités de ce type ne sont données qu'une fois les notions de type de procès (téliques, atéliques, ponctuels, états) introduites. Pour cet effet, nous nous sommes appuyé sur la distinction de l'accompli et l'achevé déjà travaillée pour faire arriver les étudiants à des règles⁷⁰ rendant compte des combinaisons différentes entre l'aspect lexical (types de procès) et les aspects grammaticaux. C'est exclusivement dans ce but que nous avons eu recours à ce type d'activités.

Concrètement, l'apprenant doit analyser certains énoncés que nous avons intentionnellement mal formulés au niveau de l'harmonisation aspectuelle (procès accompli employé avec *en*, procès achevé en présence de *pendant...*). L'étudiant est ensuite amené à identifier l'élément qui bloque la bonne interprétation sémantique des énoncés agrammaticaux et à proposer par la suite une solution pour les rendre corrects. Prenons un exemple d'énoncés erronés sur les procès téliques ponctuels que nous avons utilisés : (emploi erroné de la préposition *en/pendant*, emploi erroné de temps verbaux)

- (1) **Il est arrivé pendant 10 minutes.*
- (2) **J'arrive en France il y a une semaine.*
- (3) **La police a trouvé le suspect pendant 2 jours.*
- (4) **Hier, je sortais quand il a regardé la télé.*

Voici ce qui est attendu des apprenants : Pour (1) et (3), les procès ponctuels « arriver » et « trouver » conjugués au passé composé dénotent un procès accompli et achevé, d'où l'emploi incorrect de la locution *pendant + durée*. En (2), le procès ponctuel « arriver en France » a lieu dans le passé, une semaine avant, d'où l'incompatibilité du présent de l'indicatif.

⁷⁰ - Un procès télique est toujours accompli et achevé lorsque le verbe est conjugué aux temps composés.

- Un procès télique ponctuel est toujours accompli et achevé lorsque le verbe est conjugué aux temps composés. Il est peu compatible avec l'aspect inaccompli et les marqueurs de durée.

- Un procès atélique est *a priori* accompli lorsque le verbe est conjugué aux temps composés.

- Les procès atéliques du type état sont particulièrement compatibles avec l'aspect inaccompli. Lorsqu'ils le verbe est conjugué aux temps composés, il dénote toujours un procès accompli.

En (4), il s'agit de deux procès dans le passé, le premier de type téléique ponctuel (*sortir*) et le second atélique (*regarder la télé*). Puisqu'ils sont simultanés, il faudrait que le procès ponctuel soit « consommé » dans la durée du procès « regarder », autrement dit *sortir* devrait être vu comme terminé et *regarder la télé* comme en cours de déroulement, d'où l'emploi erroné de l'imparfait sur *sortir* et du passé composé sur *regarder la télé*. Étant conscient que ces explications ne sont pas évidentes pour tous nos apprenants, nous avons veillé à moduler nos propos de sorte à amener l'apprenant au but.

L'activité se conclut sur un encadré « remarque » : « Conjugués aux temps composés, les procès ponctuels dénotent toujours un procès accompli et achevé. En général, ils sont peu compatibles avec l'aspect inaccompli. »

4.3.4. Exercices à trous sur oppositions binaires

Les exercices à trous sont idéaux pour la mise en pratique d'un point grammatical ou une règle énoncée auparavant. Traditionnellement, la pratique consiste à proposer des formes concurrentes parmi lesquelles l'apprenant est sommé de choisir une forme correcte à insérer dans un énoncé donné. Or, on peut voir que très souvent le sens des éléments de l'énoncé a peu d'importance, car les réponses peuvent être trouvées par hasard ou par « déduction ». Dans ces cas, on ne saurait si l'apprenant a bien compris la règle donnée. Nous pensons qu'il est important que l'apprenant puisse donner des explications des choix ou des propositions qu'il a faites, d'autant plus que « cette verbalisation de l'activité métalinguistique est du plus haut intérêt pour la conscientisation » (Beacco op. cit. p.34). C'est pour cela que dans nos exercices à trous, nous prenons soin toujours de faire expliciter par l'apprenant son choix que nos explications viennent valider ou infirmer.

Par oppositions binaires nous désignons des paires de phrases ou de syntagmes ayant des sens différents, sinon opposés. À notre avis, il s'agit d'une matière didactique importante, qui sera *a fortiori* traitée dans une démarche contrastive. D'autant que les phénomènes relatifs au temps et à l'aspect, et encore plus les faits de langue en général, fonctionnent par opposition, Saussure n'a-t-il pas parlé de la double articulation, Weinrich de la séparation entre monde raconté et monde commentaire ? En effet, ces oppositions, ternaires parfois, nous les trouvons nombreuses en matière aspectuo-temporelle, en français tout comme en vietnamien : accompli/achevé (pendant/en) ; accompli/inaccompli (présence/absence de résultat) ; téléique/atélique (présence/absence de terme) ; choix de point de vue du locuteur ; opposition

đã/từng etc. Tantôt nous les utilisons comme corpus d'observation, tantôt nous les utilisons comme des exercices à trous.

Il devrait dans ces cas, pour un effet heuristique maximal, y avoir un va-et-vient constant entre deux ou plusieurs formes concurrentes. Les exemples sont donc montrés par groupes de deux ou trois phrases et présentent de préférence le plus de similarités dans leurs structures en vue de mettre en avant l'élément dichotomique en question. L'apprenant est alors amené à justifier son choix et ce, au regard de l'autre exemple concurrent. Examinons un exemple d'exercice à trous moyennant des oppositions binaires sur le point de vue du locuteur, où il est demandé à l'apprenant de mettre le verbe « lire » aux temps qui conviennent.

(1) Avant, il (lire beaucoup) _____. Maintenant, il ne (lire) _____ quasiment plus.

(2) Avant, il (lire beaucoup) _____ sur ce problème. C'est pourquoi nous allons lui confier la tâche.

En (1), il s'agit dans les deux phrases simples de l'aspect inaccompli, vu l'absence de résultat visible, d'où l'emploi de l'IMP sur le premier procès, situé au passé, et du PR sur le second, situé au présent. En (2), étant donné la conséquence du procès « lire », le PC va être utilisé. En effet, nous avons conçu ces exemples de manière que tout se joue sur la notion de « résultat » que nous avons présenté à nos apprenants. Notre objectif c'est que l'apprenant puisse percevoir cette nuance.

4.3.5. Exercices de traduction

Typiques de la grammaire traditionnelle, les exercices de traduction, avec la dictée, sont tombés aux désuétudes depuis quelque temps. Tout comme les exercices à trous, les exercices de traduction n'interviennent uniquement qu'au dernier temps de notre démarche, c'est-à-dire lors de la phase de mise en regard des deux langues. Ils sollicitent donc, au plus haut degré, les compétences cognitives de l'apprenant alors que les capacités métalinguistiques de l'apprenant sont aussi mobilisées, même si celles-ci ne constituent pas le but final de l'exercice. Le but de l'activité traduisante consiste donc à traduire des énoncés vietnamiens en français et *vice versa*. Nous l'employons pour mettre en contraste le mode d'expression de la temporalité et l'expression des trois aspects grammaticaux en deux langues.

5. Analyse des manuels FLE

Dans une démarche explicite, la description des savoirs grammaticaux est essentielle, car elle est supposée transmettre les connaissances que l'on souhaite faire acquérir aux apprenants et appuyer sinon structurer les propositions pédagogiques du professeur. Afin d'avoir une vue globale sur ce que proposent en matériel pédagogique les éditeurs de manuels FLE et de comprendre les enjeux didactiques de ces descriptions pédagogiques, nous avons voulu procéder à une analyse des supports pédagogiques souvent utilisés dans la classe de FLE, mais finalement nous nous contentons, avant d'y ajouter nos propres réflexions, de rappeler quelques résultats auxquels sont parvenus d'autres chercheurs sur la problématique. Chemin faisant, nous essayerons également de trouver des éléments de réponse aux questions que nous nous sommes posées : les didacticiens font-ils preuve d'assez de « perméabilité » dans leurs discours pédagogiques ? Tiennent-ils suffisamment compte des découvertes en linguistique ?

Encore faut-il se rendre à l'évidence : quelque soignée que puisse être une description, on ne peut jamais garantir que l'apprenant arrive à percevoir le problème tel qu'on veut qu'il le perçoive. C'est ainsi que bon nombre de chercheurs-didacticiens se sont efforcés de comprendre quels effets indésirables sur la construction de l'interlangue de l'apprenant provoquerait éventuellement la façon dont sont présentés les savoirs grammaticaux dans les manuels de FLE. Nous proposons d'abord la présentation de quelques manuels en usage au sein de notre Département de Français (désormais Département tout court), suivie d'une analyse critique de l'enseignement des temps verbaux français.

5.1. Le manuel « Grammaire française » (2017)

5.1.1. Présentation générale

Le manuel est conçu comme un ouvrage de consultation et à la fois comme un support de cours utilisé dans les cours de grammaire prescrits dans le curriculum. Son objectif étant de « favoriser l'appropriation de la grammaire », l'auteur a souhaité en avant-propos dédié aux apprenants de FLE ce manuel qu'il qualifie d'« unique, simple et pratique », destiné à « préciser les notions déjà étudiées et à fixer les acquisitions. » En effet, les modules de grammaire au

Département n'ont lieu qu'en deuxième semestre⁷¹ où l'étudiant a déjà cumulé non moins de 150 heures de français général (compétences orales et écrites).

L'ouvrage de 186 pages a été composé en français par un de nos collègues et s'organise en 24 chapitres dont une introduction des généralités de la grammaire, 7 sur la morphologie⁷² et 16 sur la syntaxe⁷³. L'auteur de ce manuel n'a pas d'ailleurs précisé quel courant méthodologique il suivait dans ses descriptions métalinguistiques, mais à le lire, on se rend compte que la perspective fonctionnaliste y est plus ou moins présente, vu les intitulés qu'il réserve à chaque chapitre. Par ailleurs, c'est la démarche déductive qui est privilégiée par l'auteur, chaque règle étant énoncée en amont avec des exemples en aval en abondance. En ce qui concerne le temps et l'aspect, le modèle de description adopté suit celui élaboré dans Gosselin (1996).

Dans ce qui suit, nous allons essayer de rendre compte de la description des phénomènes liés à l'emploi des temps verbaux français que propose le manuel, descriptions qui se trouvent réparties dans trois chapitres différents. On verra que même si l'approche aspectuo-temporelle y est présente, les descriptions laissent à désirer.

5.1.2. Le chapitre « Le verbe »

Le livre ne réserve pas aux temps verbaux un chapitre à part, mais c'est à l'intérieur de celui consacré au verbe qu'a été abordée cette problématique. Dans ce chapitre, après une brève définition du verbe sur les plans sémantique et fonctionnel, on compte, par ordre d'apparition, dans le livre⁷⁴ :

- Une première partie sur les généralités des verbes où l'on introduit des morphèmes flexionnels en fonction desquels le verbe français varie ou se conjugue. C'est parmi

⁷¹ Avant 2019, ce n'était qu'au troisième semestre que les cours de grammaire avaient lieu.

⁷² Les noms, les déterminants, les adjectifs qualificatifs, les verbes, les voix, les participes et les pronoms personnels

⁷³ La proposition infinitive, la propositions subordonnée relative, la proposition subordonnée complétive, l'expression du temps, l'expression du but, l'expression de la cause, l'expression de la conséquence, l'expression de la concession et de l'opposition, l'expression de la condition et de l'hypothèse, l'expression de la comparaison, les subordonnées de manière, la subordonnée sujet, la subordonnée attributive, la phrase enchâssée.

⁷⁴ Nous ne commentons pas les points relatifs à la négation, le mode, la voix et les fonctions du verbe.

ces morphèmes flexionnels qu'on voit apparaître les catégories de temps et d'aspect, avec une petite note en bas de page informant que l'aspect n'a pas de marques flexionnelles propres⁷⁵.

- Une partie sur le temps dans laquelle on distingue deux plans temps absolu/temps relatif et trois relations chronologiques antériorité/simultanéité/postériorité et signale la multiplicité des emplois en discours d'un temps verbal.
- Une partie sur l'« aspect » tout court, où l'aspect est défini rapidement comme « exprim[ant] le déroulement, la progression, l'accomplissement ou la répétition de l'action exprimée par le verbe. Il est défini par la manière dont le locuteur envisage l'événement ». S'ensuit une présentation de deux aspects grammaticaux : l'accompli et inaccompli, comme le montre l'encadré extrait de l'ouvrage :

L'aspect accompli : exprimé par les temps composés du verbe (passé composé, plus-que-parfait, ...), il décrit l'action comme achevée à un moment choisi.

Il est midi, Lan a déjeuné. (le déjeuner est terminé au moment présent).

Hier, à midi, Lan avait déjeuné. (le déjeuner est terminé au moment passé)

L'aspect inaccompli : exprimé par les temps simples du verbe (présent, imparfait,...), il décrit l'action comme en cours à un moment choisi.

Il est midi, Lan déjeune. (le déjeuner se déroule au moment présent).

Hier, à l'arrivée de Hùng, Lan déjeunait. (le déjeuner est vu comme en cours au moment passé)

Bref, le temps et l'aspect sont traités comme deux propriétés sémantiques inhérentes aux verbes. Le temps et l'aspect y sont décrits clairement dans une approche temps-aspect, à l'image de Gosselin. La distinction entre valeur en langue et emploi en discours est discutée, mais très vaguement, en prenant appui sur quelques exemples sommaires. Qu'est-ce qui fait qu'un temps verbal puisse renvoyer à des temps-époques différents ? À cette question, l'étudiant ne saurait trouver de réponse. Quant à lui, l'aspect grammatical a sa propre place, bien que l'aspect global y passe totalement inaperçu, tout comme l'aspect lexical du procès, facteur important dans la construction de la représentation du temps verbal en français.

⁷⁵ Y a été abordé le problème de la classification des verbes (verbes en 3 groupes, verbes auxiliaires, verbes défectifs, verbes transitifs et intransitifs, verbes personnels et impersonnels et verbes pronominaux.)

5.2. Grammaire contrastive pour anglophones – niveaux A1/A2 (2019)

La collection « Contrastive » dirigée par Jean-Claude Beacco et parue aux éditions CLE International figure parmi le peu d'ouvrages de grammaire française qui prétendent suivre le chemin de l'approche contrastive. La collection comprend désormais quatre livres⁷⁶, dont la *Grammaire contrastive pour anglophones – niveaux A1/A2*. Nos commentaires qui suivent portent sur la manière dont l'emploi des temps verbaux est présenté dans l'ouvrage.

Cet ouvrage qui s'adresse d'emblée aux apprenants situés aux niveaux A1 et A2 du CECRL prétend « se servir des différences et similarités entre les deux langues » pour aider l'apprenant à progresser. Plus précisément, le livre porte une attention spéciale sur « les éléments de la langue française qui sont particulièrement difficiles pour les anglophones et qui induisent des erreurs récurrentes difficilement corrigibles ».

Le livre contient 80 fiches grammaticales, chacune correspondant à une leçon. Nous avons choisi d'analyser 3 leçons qui traitent des tiroirs verbaux : leçon 25 intitulée « Système des temps : passé composé », leçon 42 « Passé composé : auxiliaire »

5.2.1. Une terminologie « embrouillante »

Le premier problème que nous avons noté c'est que la manière dont les différents emplois du PC sont formulés n'est loin d'être univoque. Dans la leçon 25, au moins 3 emplois du PC ont été présentés, accompagnés d'exemples qui très souvent contredisent l'énoncé. Nous allons commenter un par un.

(1) The PC expresses an action that is completed. Exemple : *Elle est partie*.

Force est de dire que l'expression « an action that is completed » (une action qui est terminée) ne se suffit pas. *A priori* cette formule peut marcher avec les procès ponctuels comme « partir », mais très souvent, il arrive qu'un procès au PC renvoie à une action « terminée » non pas dans le sens qu'elle soit arrivée à son terme, mais parce que le locuteur l'envisage comme tel. C'est surtout le cas des procès atéliques. Par exemple, dans *Nous avons travaillé*

⁷⁶ Grammaire contrastive pour anglophones - Niveaux A1/A2, Grammaire contrastive pour hispanophones - Niveaux B1/B2, Grammaire contrastive pour lusophones - Niveaux A1/A2, Grammaire contrastive pour hispanophones - Niveaux A1/A2

sérieusement ces deux dernières années. Nous demandons une augmentation du salaire nul ne saurait dire que nous avons arrêté de travailler au moment de réclamer une augmentation du salaire. Ce qui est terminé dans cet énoncé ce n'est donc pas l'action « travailler » en lui-même, c'est plutôt le regard du locuteur qui la considère comme terminée.

(2) The PC expresses an action before the present. Exemple : *Quand il a dormi, il va mieux.*

En (2), la formule « an action before the present » laisse à désirer. Qu'est-ce qu'une action antérieure au présent ? « Antérieur » au sens de « avoir terminé » ou « avoir commencé » avant le moment présent ? Par ailleurs, le choix de l'exemple qui va avec n'aide guère. Dans cet exemple, le PC *a dormi* ne porte pas sur l'acte de « dormir », mais bien sur son résultat, l'état d'avoir passé un sommeil. Il s'agit donc d'un PC d'aspect accompli. Toujours au regard de l'exemple cité, le terme « présent » employé dans la formule d'explication n'est pas sans prêter à confusion, car l'énoncé en exemple peut correspondre à une situation qui se déroule dans n'importe quel temps-époque, ce qui signifie que l'emploi du PC *a dormi* est atemporel. Cela correspond à dire que *Chaque fois qu'il a dormi, il se sent mieux.*

(3) The PC expresses a narrative in the past establishing a relationship with the present.
Exemple : *Je suis née en 1994.*

Enfin, nous dirons que l'emploi du PC tel qu'il est présenté en (3) s'apparente à une forme de calque sur le Present perfect en anglais. En effet, Dekeyser *et al.* (1999) remarque que l'aspect perfectif induit toujours un rapport avec le moment de référence. Or, au vu de l'exemple donné, on aurait du mal à expliciter cette relation avec le présent dans *Albert Einstein est né en 1879.*

5.2.2. Une confusion aspectuelle pour des anglophones

Mais le plus gros problème est que les auteurs de cet ouvrage ne sont pas arrivés à rendre un compte exact de la double signification aspectuelle du PC au regard de l'anglais. On sait que d'une manière générale un PC peut correspondre, en fonction de l'aspect qu'il véhicule, à deux principaux tiroirs en anglais : le present perfect (aspect accompli) et le past simple (aspect global). À moins de vraiment comprendre l'enjeu du point de vue aspectuel, un apprenant non avisé aura peu de chance de saisir l'emploi du PC.

Or, il est à remarquer que les exemples qui accompagnent les énoncés sont loin d'être cohérents à cet égard. L'exemple donné en (1) tend à exprimer le résultat de son départ (elle n'est plus là) et serait traduit en anglais par un present perfect : *She has gone*. Quant à l'exemple en (2), l'emploi résultatif du PC appelle très certainement une forme perfective : *When he has slept, he feels better*. Enfin, *Je suis née en 1994* sera toujours traduit en anglais par le past simple : *I was born on 1994*.

D'ailleurs, différentes illustrations bilingues dispersées dans la leçon auront troublé les lecteurs, et ce dès le premier regard.

- *Vous avez compris ? Have you understood ?*
- *Elle est arrivée, She has arrived*
- *J'ai mangé. I ate.*
- *Nous avons fini. We finished.*
- *Il a répondu. He answered.*

Enfin, l'exercice tiré de la leçon 42 demande de traduire certains énoncés en français vers l'anglais. Si la plupart de ces énoncés de départ comportent des indices pragmatico-lexicaux susceptibles d'orienter le choix de la forme verbale en anglais, il faut admettre que certains peuvent donner lieu à plus d'une interprétation aspectuelle en anglais. Par exemple, la phrase *Frédéric est tombé du vélo* (page 91) pourrait être rendue en anglais soit par *Frédéric fell off his bicycle* (aspect global) soit par *Frédéric has fallen off his bicycle* (aspect perfectif). D'ailleurs, le fait que le corrigé ne suggère qu'une réponse avec le past simple pourrait mettre l'apprenant dans l'embarras.

5.3. Les manuels FLE grand public en usage au Vietnam

5.3.1. Un mélange théorique

Nous avons également entrepris un examen de certains manuels FLE les plus usuels au Vietnam ces dernières années (Le nouveau Taxi !, Edito). Nous notons en particulier un manque de cohérence dans l'utilisation des théories descriptives pour expliquer les faits relatifs à l'emploi des temps verbaux. En effet, les explications pédagogiques recourent tantôt à l'approche aspectuelle tantôt à l'approche textuelle. Or, un tel flottement réduirait, à notre avis, la force explicative des descriptions et serait particulièrement préjudiciable vis-à-vis de la construction progressive du système intériorisé de l'apprenant. Ainsi dans Édito B1 (page 27), on peut lire dans un premier temps une explication d'ordre aspectuel « le PC exprime une action

ponctuelle » (signalons que le fait d’associer la déjà vague notion de la ponctualité au PC est en soi critiquable) suivie ensuite d’un renvoi à la progression textuelle : « des actions qui se sont produites les unes après les autres ». Aussi, on note une telle incohérence pour l’IMP qui, quant à lui, y est présenté comme permettant à la fois de « faire une description (cadre, états, émotions) » et d’exprimer « une action sans durée limitée » ou encore « des actions répétitives, des habitudes ».

5.3.2. Une confusion entre le grammatical et le lexical

L’une des critiques à l’encontre des descriptions grammaticales concerne le foisonnement terminologique relatif à des emplois présumés des temps verbaux. Ne jugeant pas nécessaire d’entamer ici une discussion approfondie sur cette problématique tant décriée par didacticiens et linguistes⁷⁷, nous nous contentons, en reprenant en partie les remarques judicieuses de Gündüz et Renoud, de rappeler brièvement à quel point la nomenclature utilisée manque de cohérence et de transparence et induit facilement l’apprenant en erreur, tandis qu’elle est censée aider ce dernier à intérioriser l’emploi des temps verbaux.

Prenons le cas du terme « terminé » qui à nos yeux est doublement vague, aussi bien vis-à-vis du sémantisme du verbe que du point de vue aspectuel. Expliquons-nous. Dans *Le nouveau Taxi ! 2*⁷⁸, à la page 54 on peut lire : « Le passé composé indique une action terminée à un moment précis du passé : *J’ai perdu mon travail il y a six mois* ». Si l’exemple fourni paraît convenir tout à fait à l’explication donnée, l’enseignant aurait du mal à expliquer ensuite pourquoi dans *J’ai commencé à travailler en France il y a six mois*, le PC semble exprimer ici le contraire : une action qui vient de commencer. Dans ce cas, le contenu lexical du verbe « commencer », *a priori* plus percevable pour l’apprenant, pourrait influencer la compréhension de la règle donnée. Cet exemple de règle (et on en trouve une autre formulée à peu près de la même manière dans *Édito A1*, page 92) souligne l’importance de dissocier les

⁷⁷ Cf. Gündüz (op. cit.), Renoud (2019), Barceló & Bres (op. cit.)

⁷⁸ Parue en 2009 chez Hachette Livre, la série *Le Nouveau Taxi !* comporte trois manuels correspondant à trois niveaux A1, A2, B1 et a été pendant longtemps utilisée dans les classes de FLE à l’IDECAP (Institut d’échanges culturels avec la France), qui, relevant du Service des Affaires étrangères de HochiminhVille, propose des cours de FLE au grand public au Sud.

marques grammaticales et les éléments d'ordre lexical pour rendre ce genre d'explication pertinente.

5.3.3. Abstraction faite du point de vue du locuteur

Dans plusieurs contextes, il arrive souvent qu'un procès au PC renvoie à une action « terminée » non pas dans le sens qu'elle ait eu lieu ou qu'elle soit arrivée à son terme, mais parce que le locuteur l'envisage comme telle. Ainsi *Nos enfants ont travaillé laborieusement, ils méritent des vacances* ne veut aucunement dire que les enfants ont arrêté leurs études au moment de la parole, mais ce qui compte ici c'est la prise en compte par le locuteur de la toute récente période qu'il lui fallait désigner comme terminée ou révolue pour pouvoir insister sur la conséquence visible de tout ce travail studieux : il est légitime donc pour les enfants d'avoir des vacances. Bref, dire simplement qu'une action est terminée ou en cours c'est ne pas tenir compte de la présence d'un point de vue du locuteur, comme si tout procès se déroulait de manière objective et devait s'inscrire dans une réalité quelconque.

Du point de vue aspectuel, cet exemple montre la nécessité d'introduire la distinction accompli/achevé, préconisée par Novakova (2001b). L'introduction de l'aspect « achevé » nous semble tout à fait pertinente et utile dans ce cas, car cela permettra de différencier ce qui est vu comme terminé « dans le temps » (sans toujours atteindre le terme final, on parle alors d'accompli pour *Nous avons peint le mur pendant 20 minutes*) et ce qui l'est en réalité (on parle alors d'achevé pour *Nous avons peint le mur en 20 minutes*).

L'aspect achevé n'étant pas l'apanage des temps verbaux, il n'est accessible que par le sens lexical du procès même ou de tout l'énoncé. Une sensibilisation à cette nuance pourrait donc recourir aux locutions prépositionnelles *en + durée* et *pendant + durée* dont il importe de faire comprendre la différence aux apprenants.

Un autre exemple tiré de la *Grammaire essentielle du français A1/A2* (Éditions Didier) montre que la grande question reste toujours l'absence du point de vue comme élément jouant le rôle décisif du choix de la forme verbale adéquate pour un procès. Parfois on trouve dans les exercices de conjugaison des procès qui peuvent être envisagés selon plus d'un aspect grammatical, alors que les réponses données dans les corrigés semblent ignorer totalement que l'aspect grammatical peut parfois être très subjectif du point de vue qu'un locuteur adopte.

Dans les deux exercices ci-dessous, les procès « il y (avoir) » peuvent se mettre à plus d'un temps verbal alors que les réponses données (page 247) ne donnent que la forme inaccomplie de l'IMP comme unique réponse (il y avait).

Exercice 7, page 128

Transformez le texte au passé :

[...] je paye mon chauffeur, je le remercie et j'entre dans la résidence de l'ambassadeur où on m'accueille aimablement. Très vite, je comprends qu'il y a un problème, que je ne suis pas chez l'ambassadeur de France, mais chez l'ambassadeur de Belgique. Je m'excuse et je sors rapidement de la résidence.

Exercice 8, page 129

Conjuguez les verbes au passé composé ou à l'imparfait :

[...] Il (me demander) mon nom. Je (lui dire) « Félix Moreau ». Il (s'excuser) , je (ne pas être) le M. Moreau qu'il (attendre) **Il y (avoir)** une erreur, il y (avoir) certainement un autre M. Moreau dans l'avion !

5.4. L'enjeu des approches centrées sur l'aspect dans les manuels FLE

Force est de constater malgré tout que la description grammaticale dans les manuels de FLE dépend beaucoup de contraintes techniques liées d'une part à la mise en page et d'autre part à l'organisation des contenus et donc aborder une telle question de manière satisfaisante dans une ou deux pages de manuel ne relèverait pas moins de la prouesse.

Il a été noté par Gündüz (2005) et confirmé par Renoud (2019) que les concepteurs de manuels de FLE avaient bien abandonné l'option purement aspectuelle dans leurs plus récentes versions pour se tourner vers l'approche textuelle/discursive dans l'intention de pallier, tant bien que mal, les défauts des descriptions basées sur l'approche aspectuelle. Nous essayerons, avant de proposer notre propre matériel pédagogique, de comprendre ce qui aurait pu causer le rejet de la démarche aspectuelle.

Gündüz (op. cit.) en analysant des descriptions grammaticales sur les temps du passé proposées dans des manuels de FLE, a montré que ces dernières, inspirées soit de l'approche

aspectuelle soit de l'approche textuelle/discursive sont toutes susceptibles d'induire l'apprenant en erreur. En ce qui concerne les descriptions basées sur l'approche aspectuelle, leur plus grand défaut est qu'elles induisent les apprenants en erreur en leur faisant confondre l'aspect lexical et l'aspect grammatical, soit par des schémas⁷⁹ sous lesquels sont présentées les oppositions aspectuelles, soit par des exemples prototypiques, mais réducteurs. D'autres plus soucieux de conscientiser l'apprenant au choix de l'IMP ou du PC relèvent d'une question de point de vue et non des propriétés lexicales ou référentielles, mais n'arrivent pas à expliquer à quoi tient cette différence de point de vue. De leur côté, les descriptions centrées sur les paramètres textuels ne présentent guère un meilleur rendement, leur résultat étant limité à une acquisition du prototype des verbes d'arrière-plan et du premier plan.

S'agissant des descriptions grammaticales proposées dans les manuels de FLE, Renoud (op. cit.) rejoint Gündüz pour reprocher aux approches basées sur l'aspect de nombreux défauts liés à une simplification excessive des données linguistiques, entre autres l'abstraction de la notion du point de référence ainsi que l'attribution abusive de la description et de la fréquence à l'imparfait. L'auteur pointe justement que ce type d'approche telle qu'appliquée dans les manuels laisserait penser que le choix du temps verbal dépend exclusivement de la volonté du locuteur.

Nous remarquons alors que les manuels de FLE, dans l'intention d'adapter les données linguistiques au domaine didactique, sont tiraillés entre deux côtés extrêmes de la problématique que pose l'approche aspectuelle des temps verbaux, comme l'a noté à juste titre Renoud (op. cit.) : « Faut-il privilégier le choix d'une visée sur le procès ou bien montrer que la distribution des temps s'effectue à partir d'indices contextuels qu'il faut repérer ? ». En effet, sur 17 manuels analysés, Renoud constate que seul le cas du manuel *Version originale 2* tente de jongler entre présence du sujet parlant et emplois des temps.

D'après Renoud, la solution dans ce cas serait de « faire prendre conscience que les emplois prototypiques (passé composé sur procès ponctuels et imparfait sur procès statiques)

⁷⁹ On constate que le visuel n'est pas sans inférer des effets pervers. On peut penser à la classique représentation où un procès à l'imparfait est illustré par une droite voit un autre procès au PC, symbolisé par un point, vient interrompre son cours. Cette façon de montrer les choses, aidée par l'emploi prototypique des verbes (verbes téléiques pour le PC, atéiques pour l'IMP), fait croire que les propriétés aspectuelles relèvent uniquement de l'aspect lexical ou des paramètres référentiels de l'énoncé.

ne sont pas moins des choix énonciatifs que dans le cas où ces associations divergent » (op. cit. p.8), donc de s'inscrire dans une démarche centrée sur la « perspective humaine ». Pour Gündüz, les nombreux problèmes auxquels se heurtent les unes et les autres des descriptions proposées dans les manuels de FLE l'ont conduite à conclure que seul un « éclectisme réfléchi » dans le choix des cadres conceptuels semble être la solution⁸⁰ :

Il existe différents plans (morphosyntaxique, sémantique, énonciatif, textuel...) que l'analyse linguistique sépare, mais qui dans la réalité des langues naturelles forment un tout. Il faudrait travailler sur chacun de ces plans séparément, sans court-circuiter aucune étape, si l'on veut construire chez un apprenant de langue étrangère une perception, idéalement analogue à celle d'un locuteur natif, des phénomènes de différentes natures qui entrent en jeu dans le système aspecto-temporel du français.

op. cit. p.14-15

Nous terminons par évoquer une question qui nous préoccupe en tant qu'enseignant de FLE et qui aura justifié aussi l'intérêt de notre travail. Il s'agit de la question des supports pédagogiques destinés à la classe de FLE, plus précisément les grammaires françaises. En effet, on sait qu'une bonne partie des méthodes de FLE et livres de grammaire en circulation dans le monde proviennent des éditeurs des pays francophones. On a aussi cette impression que les méthodes de FLE, en cherchant à intégrer les résultats des recherches dans le domaine interculturel, se sont montrées de plus en plus sensibilisées au regard de la perspective contrastive, sauf que dans la majorité du temps leurs concepteurs s'intéressent à d'autres choses que de montrer, dans une perspective contrastive telle que nous la défendons, en quoi la grammaire française et celle des autres langues convergent ou divergent. Ou s'ils le font, ce ne sera presque toujours que dans les langues parlées par la majorité du public, pratique tout à fait justifiée sur le plan économique. Quant aux livres de grammaire, la « révolution » ne semble

⁸⁰ Calba (2014) à l'issue de l'analyse des différentes approches, arrive à une pareille conclusion, qu'aucune approche « ne permet à elle seule l'acquisition réelle des valeurs de ces tiroirs verbaux et qu'il faudrait, si l'on veut construire chez les apprenants une perception des phénomènes aspecto-temporels, idéalement analogue à celle d'un natif, travailler sur chacune d'elle. »

pas non plus imminente même si on a assisté à certains ouvrages qui se revendiquent comme des « grammaires contrastives ». Fort de la démarche contrastive et de l'hypothèse de l'interlangue, nous nous joignons à Beacco, lui-même à la direction d'une collection de grammaires contrastives destinées aux apprenants francophones dans le monde, qui plaide pour plus de

grammaires « produites sur place », qui pourraient être plus réceptives aux évolutions de la description, étant moins contraintes, mais surtout, qui seraient à même de prendre en compte les faits de langue à traiter en fonction de langue première des apprenants.

Beacco (2021 : 21)

6. Conclusion

L'examen des théories linguistiques et d'apprentissage nous a permis entre autres de définir différents aspects méthodologiques de notre démarche expérimentale. Du point de vue de l'acquisition, nous avons évoqué l'approche de l'interlangue qui stipule que les règles d'emploi des temps verbaux dont font usage les étudiants dans leur grammaire évoluent au fur et à mesure du contact avec la langue cible. Sur le plan linguistique, après avoir mis en évidence les intérêts de l'analyse contrastive dans l'enseignement de langue, nous avons postulé que similitudes et dissemblances dans les deux langues dans l'expression de la temporalité sont d'excellentes matières didactiques pour un enseignement des temps verbaux aux apprenants vietnamiens. Par ailleurs, quant aux aspects pédagogiques de notre expérimentation, nous avons décidé de suivre une démarche inductive et explicite de l'enseignement de la grammaire.

PARTIE 4 : MATÉRIEL DIDACTIQUE

PARTIE 4 : MATÉRIEL DIDACTIQUE

Pour constituer les séquences didactiques, nous nous appuyons sur les réflexions qui ont été discutées précédemment. Nous en avons conçu huit, divisées en quatre sous-ensembles, dont :

- La première (Séquence 1) est dédiée à l'introduction des phénomènes de la temporalité et de l'aspectualité en langue.
- Les trois suivantes (Séquences 2, 3 et 4) sont consacrées à la temporalité et l'aspectualité en français.
- Les deux qui suivent (Séquences 5 et 6) portent sur la temporalité et l'aspectualité en vietnamien.
- Les deux dernières (Séquence 7 et 8) concluent nos interventions sur une mise en contraste de l'expression du temps et de l'aspect en vietnamien et en français.

1. Les interventions

Avant été conduite d'abord une pré-expérimentation qui nous a permis ensuite d'améliorer considérablement notre matériel didactique pour l'expérimentation principale. Avant de détailler celle-ci, nous allons présenter brièvement les circonstances dans lesquelles s'est déroulée celle-là et quelles améliorations ont été apportées dans la foulée.

1.1. Pré-expérimentation

La première vague s'est déroulée au printemps 2021, s'étalant sur une période de 12 semaines⁸¹ avec une partie des interventions qui ont dû être menées en ligne (4 contre 8 en présentiel), conséquence d'une vague de confinement ayant forcé l'université à supprimer les cours en présentiel⁸². Une trentaine d'étudiants de 2^e et 3^e années ont participé à la première expérimentation ainsi qu'aux tests d'évaluation.

Le groupe expérimental a initialement réuni un public de 36 étudiants des 2^e et 3^e années, tous faisant leurs études au Département de Français de l'Université de Pédagogie de

⁸¹ Les séances d'intervention ont eu lieu les 13 mars, 20 mars, 27 mars, 3 avril, 10 avril, 17 avril, 24 avril, 8 mai, 15 mai, 22 mai, 29 mai, 5 juin.

⁸² Décision n° 173 relative à la suspension des cours en présentiel à partir du 10 mai 2021 du Recteur de l'Université de Pédagogie de HochiMinh Ville

HochiminhVille. Nous n'avons par contre retenu que les résultats des 24 étudiants (11 étudiants en 3^e année et 13 en 2^e année) ayant participé à au moins 10 sur 12 séances.

1.2. Les améliorations apportées

Suite à l'analyse des résultats des tests d'évaluation et à nos remarques personnelles, nous avons décidé de modifier deux aspects de l'expérimentation.

Tout d'abord, nous avons limité le nombre des étudiants prenant part à notre expérimentation afin d'adopter une démarche plus qualitative dans notre étude. En effet, comme l'interlangue de chaque individu doit être appréhendée dans sa singularité, nous avons décidé qu'il vaudrait mieux miser sur un plus petit groupe d'apprenants qu'un groupe nombreux.

Ensuite, plusieurs réarrangements ont été aussi faits sur le plan des contenus des séquences didactiques de manière à conserver la puissance explicative du modèle linguistique choisi tout en présentant l'avantage de permettre un allègement dans les descriptions métalinguistiques. Nous avons procédé à la fois à une simplification et à un changement du paradigme explicatif. Ces réarrangements consistaient notamment en :

- une réduction du nombre de types de procès : à la classification vendliérienne en types de procès, nous avons substitué une restructuration basée sur la dichotomie télique/atélique.
- un changement de type d'activités heuristiques : de l'approche par interactions stéréotypées entre temps verbaux et types de procès, nous sommes passé à une approche notionnelle.
- un changement du paradigme explicatif du passé simple : l'approche aspectuo-énonciative du PS a été remplacée par l'approche purement aspectuelle
- une réduction du nombre de marqueurs aspectuo-temporels vietnamiens traités : nous avons décidé d'écarter les marqueurs *ròi*, *vãn* et *còn* de nos descriptions.

1.3. Expérimentation

La deuxième vague d'expérimentation s'est déroulée pendant 4 mois dans le courant de l'année 2022. Au total, 11 séances d'intervention ont eu lieu, sans compter 2 séances de tests et une séance de verbalisation⁸³.

⁸³ 11 séances d'intervention ont eu lieu le 15 mars, le 22 mars, 29 mars, 12 avril, 19 avril, 26 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin et 14 juin. Les 2 tests se sont déroulés le 1^{er} mars et le 21 juin. La séance de verbalisation a eu lieu dans le courant du mois de juin. Certaines séquences ont été réalisées en deux séances.

1.3.1. Modalités d'intervention

Le choix de la modalité des cours a été fortement influencé par le contexte socio-épidémique que le Vietnam connaissait depuis l'émergence du Covid-19. Deux options alors se présentaient à nous : en présentiel et en ligne. Censé favoriser la transmission des savoirs et permettre des échanges directs, le présentiel était à peine possible à HochiminhVille dans la mesure où une recrudescence des cas de contamination au Covid-19 pouvait à tout moment condamner l'université à fermer ses portes, ce qui est devenu le cas lors de nos deux vagues d'expérimentation. Le distanciel quant à lui présente l'atout de ne pas avoir besoin de se déplacer tout comme celui de la flexibilité en termes d'horaires. Il permet aussi, et ceci n'est pas sans importance, d'enregistrer le cours afin que les absents puissent retrouver l'intégralité du cours du jour.

Nous avons opté enfin pour la modalité « en ligne », car conscient que l'université pourrait à tout moment suspendre les cours en présentiel. Les séances d'intervention, d'une durée moyenne de 90 minutes, se sont déroulées via la plateforme Microsoft Teams.

1.3.2. Langue utilisée et public expérimental

Nous devons en grande partie à Besse & Porquier (op. cit.) notre choix du groupe expérimental ainsi que celui de la langue utilisée dans les interventions. Les auteurs ont avancé le principe qu'un enseignement explicite de la grammaire d'une langue doit remplir certaines conditions. *A priori*, la compréhension d'une description grammaticale présuppose naturellement chez l'apprenant la connaissance de certains concepts et opérations métalinguistiques ainsi qu'une certaine expérience de la grammaire intériorisée de la langue enseignée. En effet, « on ne peut raisonner, quel que soit le raisonnement suivi, sur le fonctionnement des données dont on ignore tout » (op. cit. p.93). Bref, selon les auteurs, un enseignement explicite de la grammaire d'une langue doit impliquer :

- que la langue dans laquelle cette opération se fait soit au moins partiellement comprise par l'apprenant
- que le métalangage utilisé soit connu par ce dernier
- que la grammaire intériorisée soit localement maîtrisée par lui

Ces remarques nous ont directement interrogé sur deux choses : le niveau de départ des apprenants qui participeront à notre expérimentation ainsi que la langue privilégiée lors des interventions. Finalement, nous avons décidé que le public expérimental serait composé de non-

débutants, soit des apprenants de 2^e année ou plus, soit des étudiants de 1^{ère} année ayant appris le français dans le secondaire. En effet, une grammaire intériorisée de la langue française, ne serait-ce qu'en partie, est nécessaire pour pouvoir accéder à des descriptions grammaticales qui se fondent sur un certain modèle linguistique.

En ce qui concerne la langue, les interventions se font en vietnamien pour alléger la charge métalinguistique ainsi que pour faciliter les interactions en classe. Tout cela est censé favoriser la compréhension des apprenants. Toutefois, certains termes spécifiques n'ont pas été « vietnamisés » afin de conserver tout le pouvoir scientifique.

1.3.3. Groupe expérimental et groupe témoin

Pour composer les deux groupes, nous avons lancé deux appels à intérêt, auxquels les étudiants qui se sont manifestés sont disposés en deux groupes. Le groupe expérimental comprend 8 étudiants, dont les noms sont encodés comme suit AT, MA, AK, NA, NT, TV, TN, MH. Tous les membres du groupe sont en 2^e, 3^e et 4^e années alors que TN et AK sont en première année, mais ces derniers apprennent le français depuis longtemps. Le groupe témoin se compose de 8 étudiants en 2^e et 3^e années : TrPh, ThTh, HgG, NgH, THg, ThTi, GLg, XMai. Le public est constitué alors uniquement des étudiants de notre Département de Français. Ceci nous garantit une homogénéité de notre public d'expérimentation dans la mesure où nos étudiants ont suivi les mêmes enseignements en ce qui concerne l'emploi des temps verbaux.

2. Les séquences didactiques

2.1. Séquence 1 : Introduction à la temporalité et à l'aspectualité

Cette séquence d'ouverture agit comme une entrée en matière et donne un premier aperçu sur les phénomènes de la temporalité linguistique. L'objectif principal de cette séquence est que l'apprenant ait une sorte de préconscience des phénomènes aspectuo-temporels dans la langue. Seront abordés dans cette séquence :

2.1.1. Activité 1 : La polysémie du mot « temps »

Beaucoup d'auteurs l'ont signalé, la polysémie du mot temps en français est une source de confusion non seulement en linguistique, mais aussi en didactique qui induirait probablement des biais dans la bonne compréhension des faits de langues liés aux phénomènes aspectuo-temporels des apprenants étrangers. À notre avis, toute approche centrée sur le temps et l'aspect nécessiterait de commencer par un travail terminologique permettant de bien distinguer les

différentes acceptions du mot « temps » en vue d'une prise de conscience par l'apprenant des différents niveaux d'analyse du temps. Nous avons donc proposé dans cette première activité cinq définitions du terme « temps », tirées du dictionnaire Larousse⁸⁴, que nous avons reformulées en partie pour plus de clarté. L'apprenant est invité à associer chaque définition du mot « temps » (mise entre guillemets) à une phrase ou une expression correspondante :

- « Notion fondamentale liée à la localisation temporelle des événements » → *situer une histoire dans le temps.*
- « Durée d'un événement, d'une action » → *le temps de cette promenade en bateau est 2 heures.*
- « Moment favorable pour commencer telle ou telle action » → *il est temps d'y aller.*
- « Phases d'une opération, d'une action » → *Un projet réalisé en deux temps.*
- « La conjugaison verbale » → *Conjuguez le verbe « partir » au temps présent de l'indicatif.*

En effet, le choix de ces définitions n'a pas été laissé au hasard. Nous avons pris soin de sélectionner les définitions qui sont surtout « accessibles » aux apprenants, mais aussi qui doivent renvoyer à des notions relatives à la problématique dont nous traitons : durée, phase, moment, conjugaison.

2.1.2. Activité 2 : Temps linguistique et temps réel

Cette activité permet de distinguer les deux niveaux d'analyse qui nous semblent importants pour une meilleure compréhension des faits aspectuo-temporels : le temps réel et le temps linguistique.

Pour cela, nous avons conçu une activité dans laquelle nous posons deux moments de l'énonciation (T_0) associés à deux événements chronologiquement datés respectivement avant et après T_0 et nous demandons aux apprenants de concevoir des phrases pour rapporter ces événements comme ils l'entendent. Le but de cette activité est de montrer que le locuteur est capable de réinterpréter un procès daté chronologiquement d'autant de manières qu'il le souhaite. Nous avons posé deux situations, une en français et l'autre en vietnamien.

⁸⁴ Larousse.fr

Pour la première situation *Il est 11h. Hùng a fini le devoir à 10h50*, les réponses escomptées sont aussi variées que :

- (1) *Il vient de finir le devoir.*
- (2) *Il a fini le devoir il y a 10 minutes.*
- (3) *Hùng a fini le devoir.*
- (4) *Il a fini le devoir il y a peu de temps.*

Dans l'autre situation *Hôm nay là ngày 15 tháng 4. Ngày 18 tháng 4, Lan đi Hà Nội* (*Aujourd'hui c'est le 15 avril. Le 18 avril, Lan ira à Hanoi*), nous avons formulé délibérément l'énoncé en vietnamien, afin de mettre en exergue la nature universelle de cette distinction.

À la fin de cette activité, nous avons essayé de schématiser ces deux plans temporels : le temps réel par une flèche vectorisée allant de gauche à droite, sur laquelle sont marquées des dates importantes de portée universelle de la plus ancienne à la plus récente ; le temps linguistique par une flèche divisée par le moment de l'énonciation (le moment présent) en deux parties : à gauche de celui-ci se trouve le domaine du passé et à droite, celui du futur.

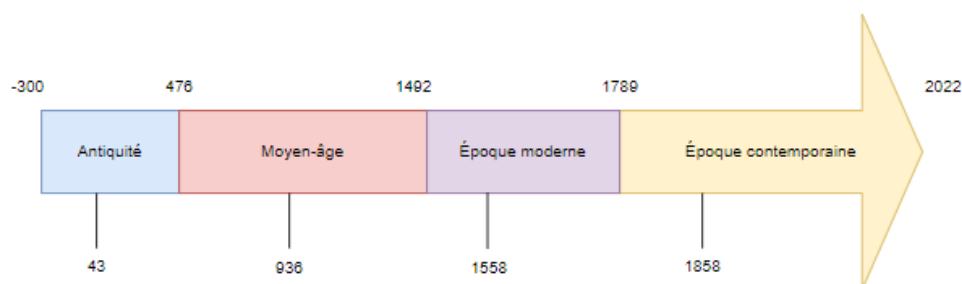


Fig. 8. Représentation du temps réel (dessinée par nos soins)

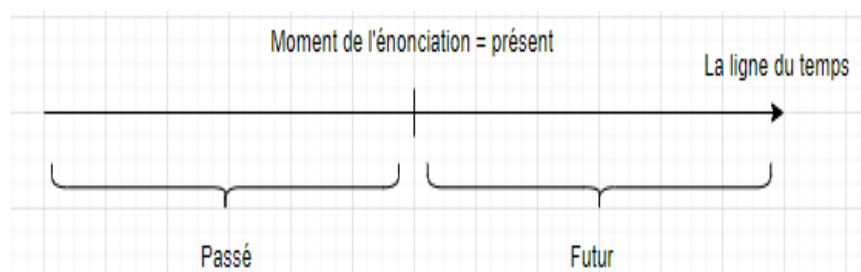


Fig. 9. Représentation du temps linguistique (dessinée par nos soins)

Nous sommes tout à fait conscient que la schématisation peut induire en erreur, comme avait averti Gündüz à propos des descriptions grammaticales de l'accompli et l'inaccompli. D'ailleurs, on peut toutefois objecter que nos représentations sous forme de flèches vectorisées

pourraient engendrer chez l'apprenant une plus ou moins fausse perception sur la manière dont le temps est appréhendé⁸⁵ par l'homme. Or, ici il est plutôt question de la différenciation de deux plans temporels, l'objectif n'étant pas de montrer comment le temps est perçu chez les Français et encore moins chez les Vietnamiens.

2.1.3. Activité 3 : À la découverte de l'aspect

Nous proposons par la suite deux activités pour initier l'apprenant à la notion de l'aspect en qualité de phénomène constitutif de la temporalité. Dans un premier temps, en employant la notion de « phase » (cf. Gosselin 2021, Do-Hurinville 2009), nous montrons que lorsqu'on évoque un procès dans un énoncé, il est fait référence à une des différentes phases de son déroulement.

Pour ce faire, nous posons *a priori* une situation : « Vous avez regardé un film de 9h50 à 11h » et 5 énoncés correspondant à 5 moments où le procès peut être envisagé (à 9h30, à 9h50, à 10h30, à 11h, à 13h) :

(1) *Tôi bắt đầu xem bộ phim / Je commence à regarder le film.*

(2) *Tôi vừa xem xong bộ phim / Je viens de finir le film.*

(3) *Tôi đã xem bộ phim. / J'ai regardé le film.*

(4) *Tôi sẽ xem bộ phim. / Je vais regarder le film.*

(5) *Tôi đang xem bộ phim. / Je suis en train de regarder le film.*

Les apprenants doivent ensuite dire à quels moments ces énoncés peuvent être dits (par exemple, (1) ne peut être formulé ni avant, ni après 9h50). Toujours dans l'intention de mettre en évidence la symétrie des phénomènes aspectuo-temporels dans l'une et l'autre langue, nous avons élaboré ces énoncés dans les deux langues et pour les formuler, nous avons eu recours à des marqueurs de temps-aspect en vietnamien (*bắt đầu* ; *vừa...xong* ; *đã* ; *đang* ; *sẽ*) ainsi qu'à des périphrases aspectuelles en français (*commencer à + V*, *venir de + V*, *aller +V*, *être en train de + V*), deux façons typiques dans chaque langue pour marquer l'aspect.

⁸⁵ La perception du temps (passé ou futur) peut varier comme l'explique Trask (2009 : 54) : « We English speakers [...] perceive time as standing still while we travel forward through it. Hence the future is in front (we are travelling toward it), while the past is behind us (we've already been there). But [the] Greeks perceive [themselves] as standing still while time overtakes [them] from behind. So the future was still behind the Greeks – and not yet visible – while the past was already in front of them – and hence visible, at least to some extent. »

Cet exercice se conclut sur une question « heuristique » : « Qu'est-ce qui différencie le procès « xem bộ phim » (regarder le film) dans chaque phrase ci-dessus ? », question qui oriente l'attention de l'étudiant sur les différentes phases d'un même procès dans chaque énoncé. Ainsi, en y répondant, les étudiants auront développé, nous l'espérons, une certaine forme de pré-conscience sur les notions aspectuelles.

2.1.4. Activité 4 : Aspectualité et temporalité

Ensuite, nous avons procédé à une mise en contraste des dimensions temporelle et aspectuelle d'un énoncé. Pour cet effet, un exercice a été élaboré pour permettre de déterminer d'une part des informations d'ordre temporel⁸⁶ et d'autre part, celles sur le plan aspectuel⁸⁷ dans un énoncé, en français et en vietnamien.

Dans nos énoncés, le passé est marqué soit par les circonstants de type adverbial *hôm qua* (hier), *hier*, *ce jour-là*, soit par le marqueur d'aspect *đã* ou le passé composé⁸⁸, les énoncés présents : soit par l'emploi du marqueur aspectuel *đang*⁸⁹, soit par l'emploi du présent de l'indicatif. Pour le futur, les énoncés sont marqués par la présence de circonstants *ngày mai* (demain), *giờ này ngày mai* (demain à cette heure-ci), *demain*.

Sur le plan aspectuel, les procès sont divisés en deux catégories⁹⁰. D'une part les procès à aspect accompli sont marqués en français par l'emploi des temps composés et en vietnamien par des marqueurs d'aspect *đã...rồi*, *đã...xong rồi*. D'autre part, les procès à aspect inaccompli sont marqués par l'emploi du marqueur *đang*, de la périphrase *être en train de* ou de l'emploi du présent de l'indicatif. Quant à la terminologie, nous avons eu l'initiative de la simplifier un

⁸⁶ En ce qui concerne la dimension temporelle, précisons que nous la considérons au sens strict du terme, c'est-à-dire le temps-époque. C'est dans ce paradigme que le français et le vietnamien situent les procès soit au passé, soit au présent, soit au futur.

⁸⁷ Seul l'aspect grammatical est abordé à ce stade.

⁸⁸ En l'absence de tout marquage temporel extérieur, un procès marqué par *đã* ou le passé composé renvoie dans tous les cas au passé en raison de l'aspect accompli.

⁸⁹ En l'absence de tout marquage temporel extérieur, un procès marqué par *đang* ou le présent renvoie dans tous les cas au présent en raison de l'aspect inaccompli.

⁹⁰ Il a été de notre choix de n'aborder à ce stade que deux aspects grammaticaux : l'accompli et l'inaccompli. En effet, l'objectif de cet exercice étant exclusivement de conscientiser l'apprenant à la coprésence du temps et de l'aspect dans la langue, il nous a semblé pertinent de ne pas mentionner le troisième aspect qui est l'aspect global, d'autant que ce dernier est plus difficile à cerner comparé à l'accompli.

peu et choisi donc de ne pas parler à ce stade d'*accompli* ni d'*inaccompli*, mais de *terminé* ou *en cours*, expressions que nous croyons plus parlantes aux apprenants.

Voici les énoncés (en français) que nous proposons et les réponses escomptées (que nous mettons en gras).

	Époque (passé/présent/futur)	Déroulement (terminé/en cours)
Demain, <u>j'aurai fini mon travail</u> quand tu viendras. Nous pourrons parler de ton projet	futur	terminé
Hier, <u>j'étais dans le jardin</u> quand le téléphone a sonné.	passé	en cours
Ce jour-là, quand elle a débarqué, <u>j'étais rentré</u> chez moi. Donc on n'a pas pu se voir.	passé	terminé
Il est midi. <u>Nous attendons Paul</u> depuis une heure.	présent	en cours
Demain, à midi, <u>je serai en train de déjeuner</u> .	futur	en cours
<u>Il est sorti</u> depuis une demi-heure. Je ne sais pas quand il reviendra.	passé	terminé

Et les énoncés en vietnamien que nous proposons avec les réponses escomptées (que nous mettons en gras).

	Époque (passé/présent/futur)	Déroulement (terminé/en cours)
<u>Tôi đã ăn rồi</u> . Tôi không thấy đói nữa. (J'ai mangé. Je n'ai plus faim)	passé	terminé
Hôm qua, lúc anh tới, <u>tôi đang ăn cơm</u> . (Hier, quand vous êtes arrivé, j'étais en train de prendre mon repas)	passé	en cours
Hôm qua, mới 10 giờ sáng mà <u>má tôi đã nấu ăn xong rồi</u> . (Hier, il n'était à peine 10 heures du matin et maman avait déjà préparé le déjeuner)	passé	terminé
<u>Tôi đang ăn bánh</u> . (Je mange des biscuits)	présent	en cours
Giờ này ngày mai là <u>tôi đã đi khỏi nơi đây rồi</u> . (Demain à cette heure-ci, nous serons partis.)	futur	terminé
Ngày mai, cũng giờ này, <u>tôi đang học bài</u> . (Demain, à cette heure-ci, je serai en train d'étudier)	futur	en cours

Ce jeu des aspects et des époques n'a qu'un seul objectif : montrer que le temps et l'aspect sont deux paradigmes bien distincts l'un de l'autre et coexistent dans un même énoncé

relatant un fait dans le temps. À la fin de cette dernière activité, les apprenants auront compris que pour localiser un procès dans l'énoncé, il faut préciser deux informations : l'époque (présent/passé/futur) dans laquelle est inscrit le procès et le déroulement du procès (et plus précisément la phase de son déroulement). Tel est l'essentiel que nous avons résumé dans un encadré à la fin de la séquence.

2.2. Séquence 2 : La temporalité en français

Le principal objectif de cette section est d'examiner la façon dont la langue française localise le procès sur le plan aspectuo-temporel. Nous avons volontairement choisi de faire travailler nos étudiants sur la temporalité en français avant que ne soit abordée cette problématique en vietnamien, car nous avons jugé plus pertinent de procéder ainsi. En effet, comme nous l'avons montré supra, le français, de par sa nature flexionnelle, est nettement plus marqué sur le plan aspectuo-temporel que le vietnamien. La présence, dans une langue, de marques morphologiques pour une catégorie grammaticale permet de mieux l'appréhender. L'aborder directement à partir du français permettra donc à notre avis une meilleure prise de conscience chez les étudiants des phénomènes relatifs à la temporalité et à l'aspectualité.

2.2.1. Activité 1 : À la découverte de l'aspect accompli

Toujours dans la démarche inductive, la première activité que nous avons proposée vise à faire découvrir l'aspect accompli aux étudiants. L'apprenant, à partir de nos exemples préconçus, est amené à examiner les procès à aspect accompli de plusieurs points de vue :

- Temporel : un procès à aspect accompli peut être situé soit dans le passé, soit dans le futur. Un rappel s'impose à ce stade pour mettre l'accent sur la distinction des deux plans temporels et aspectuels.
- Aspectuel : l'aspect accompli renvoie dans tous les cas à un procès vu comme terminé à un moment de référence.
- Résultativité : un procès accompli est envisagé à partir de sa conséquence visible à un moment donné, que nous désignons sous le terme général de « résultat » pour des raisons de commodité. La plupart de nos énoncés ont donc été contextualisés de sorte que le résultat du procès accompli soit explicite.
- Morphologique : l'aspect accompli est dénoté dans tous les cas par les temps composés. Une telle remarque a pour but une systématisation des temps de l'indicatif, comme le montrent Barceló & Bres (2006)

Pour ce faire, nous avons proposé des énoncés à aspect accompli pour lesquels les étudiants avaient pour tâche de relever différents paramètres : temps-époque, phase de déroulement, résultat et temps verbal utilisé. L'ensemble de l'activité prend la forme d'un tableau à compléter comme suit :

	Temps-époque (Passé/présent/f utur)	Déroulement (Terminé/en cours)	Résultat	Temps verbal
<u>Nous avons fait le tour de Washington.</u> Maintenant, nous sommes contents.	Passé	Terminé	Nous sommes contents	PC
Demain à 9h, <u>j'aurai fini le rapport.</u> Tu pourras alors venir le récupérer.	Futur	Terminé	Le rapport sera prêt	FA
Hier, Luc m'a promis de retourner le livre qu'il m' <u>avait emprunté.</u>	Passé	Terminé	Le livre est emprunté	PQP
Marie <u>a été</u> secrétaire de monsieur Xavary pendant 6 ans. Elle le connaît mieux que quiconque.	Passé	Terminé	Elle le connaît bien	PC
Il <u>avait fait</u> ses devoirs, ses parents l'ont laissé sortir.	Passé	Terminé	Les devoirs étaient faits	PQP

Nous avons expliqué ensuite ce qu'est l'aspect accompli dont la définition est donnée dans un encadré : « l'aspect accompli montre le procès comme terminé par rapport à un moment, situé soit au passé, soit au futur. Le procès dans ce cas est donc vu à partir de son résultat. » C'est à ce moment qu'a été introduit le terme d'« accompli ». En effet, nous avons veillé à ce que l'introduction des termes spécifiques s'effectue à un stade plutôt avancé dans le parcours de l'apprenant.

2.2.2. Activité 2 : Distinction *accompli/achevé*

La distinction accompli/achevé, comme nous l'avons expliqué, est importante au cas où l'apprenant aurait des difficultés à saisir la différence entre un procès accompli « dans le

temps » et un procès ayant atteint son terme final. Pour introduire cette distinction, nous nous basons sur l'emploi alterné de la locution prépositionnelle *pendant + durée* et *en + durée* pour dénoter un procès accompli ou achevé. Nous avons donné au départ deux énoncés où figure un même procès conjugué au passé composé, l'un avec *pendant + durée* et l'autre avec *en + durée*. Afin que la distinction accompli/achevé soit plus tangible, ont été ajoutés à chaque énoncé des indices contextuels explicites.

(1) *Jean a fait cet exercice pendant 20 minutes, mais il n'a pas encore trouvé la solution.*

(2) *Jean a fait cet exercice en 10 minutes. Bravo Jean ! Ta solution est la bonne.*

Encore faut-il que soit expliqué en quoi un procès accompli se distingue d'un procès achevé. À partir de ces deux exemples, une question heuristique a été posée pour savoir dans lequel des deux, le procès *faire cet exercice* ne peut plus continuer après. En effet, l'apprenant sera en mesure de dire que le fait que la solution a été trouvée permet de conclure aisément que le procès en (2) est terminé dans le temps et qu'il ne va pas reprendre, sauf, bien sûr, si Jean décide de le refaire, hypothèse pourtant fort peu imaginable. En revanche, on en déduit que (1) dénote un procès qui est terminé, mais dans le temps seulement, puisque la solution demeure introuvable. Si la distinction entre l'aspect accompli/achevé s'est faite à l'instant par l'intermédiaire du sens de l'énoncé, nous avons par la suite attiré l'attention de l'apprenant sur l'emploi alterné des prépositions *en* et *pendant* dans l'un et l'autre cas. L'apprenant aura appris alors que pour dénoter un procès accompli, il faut utiliser *pendant* et pour un procès achevé, utiliser *en*.

Nous donnons ensuite la définition d'un procès achevé : « Si le procès ne peut plus continuer dans le temps, on dit qu'il est (accompli et) achevé ». Nous enchaînons ensuite, pour des fins de consolidation, sur un exercice composé d'une série de phrases construites avec *en* et *pendant*. Cet exercice se déroule sous forme d'explicitation, les apprenants sont appelés à dire quels sont les procès qui véhiculent l'aspect accompli et lesquels l'aspect achevé et pourquoi. Voici les phrases proposées :

(3) *Nous avons marché pendant 25 minutes, mais il nous reste encore 1km à faire.*

(4) *L'équipe de Saïgon a marqué 2 buts en seulement 3 minutes.*

(5) *Selon la météo, demain il pleuvra pendant des heures.*

(6) *Ils ont fini le travail en une semaine.*

(7) *Elle s'est transformée en une princesse en un clin d'œil.*

(8) *J'ai nagé pendant deux heures, mais je ne suis pas fatigué. Je peux continuer.*

Nous avons remarqué d'ailleurs que pour certains exemples, même en présence d'indices contextuels clairs, l'aspect achevé n'est pas si évident à percevoir. En (4) par exemple, en dépit de la présence de « en trois minutes », les apprenants ont conclu qu'il s'agit de l'accompli en raisonnant que l'équipe de Saigon peut toujours marquer encore deux buts pendant le temps restant du match. C'est à ce moment-là que nous sommes intervenu en leur expliquant qu'il fallait prendre en compte seulement l'intervalle dans lequel les deux buts en question ont été inscrits, ceux-ci ne pouvant donc plus être inscrits à nouveau.

2.2.3. Activité 3 : L'aspect inaccompli

Quant à l'aspect inaccompli, nous avons reconduit la même démarche que pour l'activité 1, c'est-à-dire faire découvrir par l'apprenant les propriétés de l'aspect inaccompli à partir de 4 points de vue : temporel, aspect grammatical, notionnel, morphologique.

- Temporel : un procès à aspect inaccompli peut être situé dans le passé, dans le futur ou dans le présent.
- Aspectuel : l'aspect inaccompli renvoie dans tous les cas à un procès vu comme en cours de déroulement, « en tension » selon les termes de Barceló & Bres (2006)
- Résultativité (Absence de) : à la différence de l'accompli, qui pose un point de vue au-delà de la borne finale atteinte du procès, un procès inaccompli est envisagé depuis l'intérieur d'un procès et non à partir de sa conséquence. En effet, un procès inaccompli ne dénote jamais une conséquence ou résultat.
- Morphologique : l'aspect inaccompli est exprimé dans tous les cas par les temps simples (sauf le passé simple, dont la plupart des étudiants n'ont à ce moment qu'une très vague idée et qui sera abordé dans la séquence suivante)

Procès	Temps-époque (Passé/présent/ futur)	Déroulement (Terminé/en cours)	Résultat	Temps verbal
Je l'ai rencontrée en 2007. À cette époque, <u>elle travaillait dans un supermarché.</u>	Passé	En cours	NON	IMP
Actuellement, je <u>fais des études</u> en économie à l'université. J'aimerais bien devenir homme d'affaires.	Présent	En cours	NON	PR
Demain, pendant que tu <u>iras au marché</u> , je rendrai visite à ma tante.	Futur	En cours	NON	FS
Elle <u>aime bien parler</u> avec les amis. Elle adore aussi jouer du badminton.	Présent	En cours	NON	PR
Petite, elle <u>rêvait de devenir une princesse</u> . Elle portait des robes de princesse et lisait des contes de fées.	Passé	En cours	NON	IMP

Comme l'activité précédente, la définition de l'aspect inaccompli est donnée suite au travail sur ce tableau dans un encadré :

L'aspect inaccompli montre le procès en cours de déroulement par rapport à un moment de référence. L'aspect inaccompli n'implique pas l'idée de résultat.

2.2.4. Activité 4 : La mobilité des temps verbaux

Nous voulons mettre en évidence ensuite la « mobilité » des temps verbaux sur l'axe du temps en nous appuyant sur un corpus de plusieurs énoncés dans lesquels les temps verbaux renvoient à des époques qui ne leur sont normalement pas réservées. L'activité se veut plutôt sensibilisatrice, les exercices proposés ne consistant qu'en un acte de repérage simple suivi d'une remarque générale.

D'abord, l'accent a été mis sur le présent et le passé composé de l'indicatif que nous considérons comme des « chevaux de bataille » pour combattre l'idée que les temps verbaux s'emploient en fonction de la tripartition temporelle. En effet, le présent et le passé composé de l'indicatif sont vus par de nombreux auteurs respectivement comme des formes prétemporelle et temporellement neutre (Barceló & Bres), en raison de quoi ils peuvent s'employer dans toutes

les époques temporelles. Sont prévues pour cet effet deux activités consistant à faire comprendre aux apprenants que le présent et le passé composé de l'indicatif peuvent renvoyer à des procès ou situations dans d'autres temps-époques que le présent et le passé, suivies d'une troisième qui porte sur les autres temps verbaux.

I. Cas du présent de l'indicatif

À partir de notre corpus d'énoncés :

- a. Maintenant, il lit.
- b. Elle est malade depuis 3 jours.
- c. L'eau bout à 100 degrés.
- d. Demain, je vais à la poste.
- e. Napoléon Bonaparte naît à Ajaccio le 15 août 1769.
- f. Je déclare ouverte la cérémonie!
- g. Elle se promène 30 minutes chaque jour dans le parc.
- h. Elle prend sa retraite dans 2 ans.

Nous avons attiré l'attention des apprenants sur le fait que le présent en tant que temps-époque en réalité couvre un intervalle plus ou moins large qui comprend le moment de l'énonciation et ne réfère pas qu'à des situations qui se déroulent au moment de l'énonciation. Pour ce faire, nous avons élaboré un exercice de repérage sur questionnaire :

Parmi ces énoncés (a-h),

- lequel est en train de se dérouler au moment de l'énonciation ?
- lequel n'est valable que pendant le moment de l'énonciation ?
- lequel se répète ?
- lequel a lieu au passé ou au futur ?
- lequel est valable dans toutes les époques ?

En répondant à ces questions, l'apprenant aura compris que le présent de l'indicatif désigne une portion de temps plus élargie. Telle est aussi la remarque que nous avons faite en encadré.

Le présent de l'indicatif se caractérise par une grande plasticité sur la ligne du temps, s'étendant à gauche comme à droite du moment d'énonciation.

II. Cas du passé composé

Nous répétons la même démarche avec le PR tout en insistant sur la valeur d'aspect accompli du PC : sont donnés 5 exemples de phrases dans lesquelles les procès au PC ne dénotent qu'une chose en commun : l'accompli.

- a. La semaine dernière, nous sommes allés à Vung Tau pour une baignade.
- b. Depuis 50 ans, c'est la même chose : quand mon père a déjeuné, il fait la sieste.
- c. Qui a bu boira. (proverbe)
- d. – Tu as fini ? – Dans cinq minutes, j'ai fini.
- e. – Tu viens quand ? – Dès que j'ai mangé, je passe te prendre.

L'attention est orientée sur les situations où un procès au PC renvoie à une époque autre que le passé ou exprime un fait qui se répète dans le temps ou encore un fait atemporel. Nous posons la question :

Dans quel(s) énoncé(s) le procès souligné a eu lieu dans le passé ? aura lieu dans le futur ? exprime une habitude ? exprime une vérité générale ?

Une remarque s'impose, mettant en avant le fait que le PC peut aussi référer à des procès dans le futur et à l'accompli comme valeur sémantique de base.

Comme le présent de l'indicatif, le passé composé se caractérise également par une élasticité importante sur la ligne du temps, couvrant les 3 époques. L'invariant du PC est l'accompli.

III. Cas des autres temps verbaux (IMP, FS, PQP, FA)

Pour les autres temps, nous demandons simplement à l'étudiant pour chaque énoncé de déterminer le temps-époque auquel le temps verbal utilisé renvoie.

- a. (devant la salle des professeurs) - Bonjour Marc, vous vouliez me voir ? –Oui Monsieur, je voulais vous poser une question. → **présent**
- b. J'étais venu vous dire que je m'en vais. (paroles d'adieu d'un animateur de jeu télévisé aux spectateurs) → **présent**
- c. Désirez-vous autre chose, madame ? – Non, ce sera tout ! → **présent**
- d. Si on allait au cinéma demain ? → **futur**
- e. Victor Hugo naquit en 1802 à Besançon. Il deviendra ensuite un des plus célèbres écrivains du monde. → **passé**

- f. Après la dernière collecte qui a eu lieu jeudi 6 décembre, ce sont précisément 238 prélèvements qui auront été effectués sur l'année 2018. (<https://www.midilibre.fr/> le 11 décembre 2018) → **passé**

Nous clorons cette partie sur la mobilité des temps verbaux par une remarque :

Un temps verbal peut s'employer pour une époque à laquelle normalement il n'est pas affecté. Les temps verbaux « réfèrent pratiquement à toutes les époques » et « couvrent l'ensemble de l'axe temporel ».

suivie d'un récapitulatif de toute la séquence :

- L'aspect accompli : le procès est envisagé comme terminé par rapport à un moment et vu à partir de son résultat. L'aspect accompli est porté par les temps verbaux composés.
- L'aspect inaccompli : le procès est en cours de déroulement par rapport à un moment. L'aspect inaccompli est porté par les temps verbaux simples (sauf le PS).
- Les temps verbaux renvoient pratiquement à toutes les époques.

Exercices de consolidation :

Nous avons conçu d'ailleurs deux exercices de consolidation que nous avons ensuite donné aux apprenants de faire après la séance. Le premier exercice vise à ce qu'ils familiarisent avec la notion de « résultat », nous demandons aux apprenants d'écrire les résultats de chaque procès suivant :

- Je suis arrivé il y a 2 jours. →
- Elle a accouché de son deuxième enfant. →
- Il a gagné au loto. →
- Je suis parti à l'étranger. →
- L'entreprise de son père avait fait faillite à cette époque. →
- Demain à 9h, j'aurai fini le rapport. →

Un deuxième exercice sur l'emploi de *pendant* et *en* permet de s'entraîner à la distinction accompli/achevé :

- Il s'est promené _____ 30 minutes dans le parc.
- J'ai fait le tour de la ville _____ une soirée.
- Marie a mangé toute la pizza _____ 10 minutes.
- Quand je l'ai vue, je suis tombé amoureux d'elle _____ 5 minutes.

- Hier, j'ai travaillé _____ toute la matinée.
- Elle a peint le mur _____ 20 minutes.
- Je peux finir ce travail _____ une matinée.
- J'ai lu ce livre _____ 2 jours.
- Mon père a réparé la chaise _____ 2 heures.

2.3. Séquence 3 : Temporalité et aspectualité en français

2.3.1. Activité 1 : Procès téliques et procès atéliques

Les propriétés lexicales du procès jouent un rôle important dans la lecture aspectuo-temporelle du temps. Dans cette activité les apprenants vont être initiés à la découverte de l'aspect lexical, que nous illustrons essentiellement par le type de procès. Deux types de procès que nous présentons comme téliques et atéliques, selon qu'ils dénotent ou non une idée de terme, ou de fin.

Nous commençons par une démarche heuristique permettant à l'apprenant de comprendre l'idée d'une « fin inhérente » au sémantisme du procès. Ainsi, nous avons posé 3 paires de procès côte à côte, chaque paire comprenant un procès télique et un procès atélique :

- *marcher vs courir 100 mètres*
- *travailler vs construire deux bâtiments*
- *manger beaucoup vs manger une pomme*

L'apprenant sera ensuite amené à dire lesquels de ces procès, de par leur sémantisme lexical, expriment une idée de fin ou d'aboutissement, qu'il va ensuite devoir préciser. Après avoir expliqué que les procès *courir 100 mètres*, considéré comme tel, prend fin dès que le 100^e mètre est franchi, *construire deux bâtiments* quand le deuxième bâtiment est finalisé, *manger une pomme* une fois la pomme entièrement consommée et que l'idée d'une fin inhérente n'est pas présente dans les autres cas (*marcher, travailler, manger beaucoup*), nous avons donné les définitions d'un procès télique et d'un procès atélique) :

- Sont téliques les procès qui ont une fin supposée / une borne interne après laquelle ils ne peuvent plus continuer : *courir 1000 mètres, construire 2 bâtiments, manger une pomme...*
- Sont atéliques les procès qui n'ont pas de fin supposée / de borne interne après laquelle ils ne peuvent plus continuer : *marcher, travailler, manger beaucoup...*

2.3.2. Activité 2 : Distinction entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical

Cette démarche vise la distinction de l'aspect grammatical et l'aspect lexical, comme l'a recommandé Gündüz (2005). Supposons que l'apprenant à ce moment ait su distinguer un procès télique d'un procès atélique, nous l'avons conduit à comprendre la corrélation entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical. Jouant sur la distinction accompli/achevé, l'activité a pour but de montrer que les procès téliques, quand ils sont conjugués aux temps composés, sont toujours accomplis et achevés, alors que les procès atéliques ne peuvent être qu'accomplis, donc de montrer indirectement que l'emploi des types de procès différents aura un impact sur sa représentation aspectuelle dans le discours. À partir de 2 énoncés mal formulés :

(1) **Avant d'arriver au village, ils avaient marché en 3 jours et 3 nuits.*

(2) **Hier, nous avons couru 1 km pendant 5 minutes.*

on demande à l'apprenant d'identifier ce qui empêche la bonne interprétation de l'énoncé et de le corriger. L'explication que nous avons fournie ensuite c'est qu'en (1) l'expression « en + durée » n'est pas compatible avec le procès atélique « marcher » conjugué au PC (Proposition de correction : *ils avaient marché pendant 3 jours et 3 nuits*) et qu'en (2) la combinaison impossible de l'expression « pendant + durée » avec le procès télique « courir 1 km » conjugué au PC. (Proposition de correction : *nous avons couru 1 km en 5 minutes* ou *nous avons couru pendant 5 minutes*). Cette activité débouche finalement sur une remarque soulignant l'interaction entre les types de procès et le temps verbal utilisé :

- Quand les procès téliques se combinent avec les temps d'aspect grammatical accompli, ils sont vus comme accomplis et achevés.
- Quand les procès atéliques se combinent avec les temps d'aspect grammatical accompli, ils sont vus comme accomplis.

Nous avons voulu aller plus loin avec des cas de procès sémantiquement ambigus, dont l'interprétation est nécessairement fonction de l'intention du locuteur. Sont présentées trois phrases ayant « *elle a mangé* » comme partie commune, la première dénotant un procès atélique modifié par « pendant + durée », la deuxième un procès télique, comme en témoigne l'emploi de « en + durée » alors que la troisième n'admet aucun circonstant :

(1) *Elle a mangé pendant 20 minutes.*

(2) *Elle a mangé en 20 minutes.*

(3) *Elle a mangé.*

Nous demandons ensuite à nos étudiants s'ils arrivent à saisir la différence entre ces trois phrases. Il s'agit typiquement de cas où il est impossible d'inférer toute représentation aspectuelle d'une manière univoque si on ne tient pas compte des propriétés lexicales du procès. En (1), l'acte « manger » est envisagé comme atélique et signifierait « consommer de la nourriture », le locuteur attestant que pendant une période de 20 minutes, elle a fait l'acte de manger. En (2), « manger » accuse une télicité et serait synonyme de « prendre son repas », la phrase équivaldrait à « Elle a fini son repas en 20 minutes ». En (3), le procès est sémantiquement ambigu. D'autres exemples ont été fournis également sur le modèle précédent pour que les apprenants puissent s'y entraîner.

- *Nous avons peint le mur pendant 1 heure.*
- *Nous avons peint le mur en 1 heure.*
- *Nous avons peint le mur.*
- *Elle a lu le livre pendant 3 jours.*
- *Elle a lu le livre en 3 jours.*
- *Elle a lu le livre.*

2.3.3. Activité 3 : L'aspect lexical télique (cas des procès ponctuels)

Le cas des procès ponctuels nous a particulièrement intéressé. Nous avons voulu tout d'abord insister sur la ponctualité de ces procès par un simple jeu d'association. Nous proposons 6 procès ponctuels et 5 circonstants temporels (3 exprimant un intervalle de temps et 2 un moment précis),

	« de 5h à 7h »	« à 8h pile »	« jusqu'en 1999 »	« il y a 20 minutes »	« pendant 5 ans »
(son bébé) naître	NON	OUI	NON	OUI	NON
trouver (le stylo)	NON	OUI	NON	OUI	NON
(la bombe) exploser	NON	OUI	NON	OUI	NON
terminer (le devoir)	NON	OUI	NON	OUI	NON
(Marc) arriver	NON	OUI	NON	OUI	NON
commencer (à pleuvoir)	NON	OUI	NON	OUI	NON

après quoi nous demandons aux apprenants de cocher les cases où un procès ponctuel peut se construire avec un circonstant de temps. Du fait que les procès donnés ne sont compatibles qu'avec les circonstants « à 8h pile » et « il y a 20 minutes », on peut déduire qu'ils sont tous

téliques et ponctuels, c'est-à-dire privés de temps interne, leur réalisation coïncidant avec sa fin.

Ensuite, nous avons fait travailler nos étudiants sur un exercice des énoncés mal formulés. Sont données 4 phrases où un procès ponctuel se trouve en situation de conflit avec d'autres éléments linguistiques : le circonstant, le temps verbal utilisé ou le contexte. (Les propositions de correction sont en gras.)

- (1) *Il est arrivé pendant 10 minutes. → « **il y a/depuis** »
- (2) *Je quitte mon pays depuis 8 jours. → « **il y a** »
- (3) *La police a trouvé le suspect pendant 2 jours. → « **en 2 jours** »
- (4) *Hier, je sortais quand il a regardé la télé. → « **je suis sorti quand il regardait la télé.** »

En (1) et (3) les procès ponctuels « arriver » et « trouver » sont accomplis (donc achevés), mais modifiés par un circonstant dénotant une durée (pendant + durée). En (2), le procès ponctuel « quitter », inaccompli et modifié par un circonstant de durée. En (4), le procès ponctuel « sortir » est vu comme simultané avec le procès « regarder la télé ». Or, comme le second est atélique, il faut que « sortir » soit vu comme accompli et « regarder la télé » inaccompli. S'impose alors une remarque sur l'incidence de la ponctualité sur la représentation aspectuo-temporelle d'un procès au passé.

Conjugués aux temps composés, les procès ponctuels dénotent toujours un procès accompli et achevé. En général, ils sont peu compatibles avec l'aspect inaccompli.

2.3.4. Activité 4 : L'aspect lexical atélique (cas des procès exprimant des états)

Compte tenu du net contraste qu'offrent les procès atéliques de type état avec les autres types de procès (les états sont des procès statiques, à la différence des procès dynamiques, ils n'ont pas de fin supposée dans leur sens lexical), nous jugeons possible d'inverser notre démarche qui était jusque-là inductive. Nous sommes donc parti de la définition de ce qu'est un procès atélique de type état (désormais état) suivie de quelques exemples : *connaître Paul, aimer le chocolat, être vietnamien, être ensemble, savoir quelque chose*. Pour expliciter

davantage les propriétés des états, il nous a fallu expliquer qu'ils sont difficilement compatibles avec la locution « en train de » (équivalent de « đang » en vietnamien⁹¹ »).

**Je suis en train de connaître Paul. → je connais Paul.*

**Elle est en train d'aimer le chocolat. → elle aime le chocolat.*

**Il est en train d'être vietnamien. → il est vietnamien.*

Vient ensuite un exercice de correction d'énoncés mal formulés.

(1) **J'ai été vietnamien depuis toujours. → « je suis »*

(2) **La semaine dernière, il était malade pendant 3 jours. → « a été »*

(3) **La semaine dernière, il a été malade en 3 jours. → « pendant 3 jours »*

(4) **Je connaissais Paul lors d'une soirée de réception. → « ai connu »*

(5) **Ce jour-là, je l'ai vu sortir avec une autre fille et je savais qu'il m'avait menti. → « j'ai su »*

Notre explication est que (1) n'est pas possible par ce que « être vietnamien » est une propriété permanente. En (2), « pendant 3 jours » signifie que le procès « être malade » est vu comme accompli. En (3), le procès « être malade » est atélique, d'où l'incompatibilité avec « en 3 jours ». (4) signifie que nous nous connaissons depuis bien longtemps avant la soirée de réception, ce qui contredit le circonstant. En (5), le procès « savoir » à l'IMP veut dire que je savais que j'étais trompé avant de l'avoir vu sortir avec elle. Comme remarque, nous attirons l'attention sur la concordance des procès atéliques de type état avec l'aspect inaccompli.

Les états, étant duratifs et atéliques (le procès n'a pas de borne), sont particulièrement compatibles avec l'aspect inaccompli. Lorsqu'ils sont conjugués aux temps composés, ils dénotent un procès accompli (et non-achevé).

Vient enfin le récapitulatif de toute la séquence :

- Procès téliques : procès ponctuels supposant en soi une fin après laquelle ils ne peuvent plus continuer (*manger une pomme, construire 2 maisons, trouver le stylo, arriver, exploser...*)

⁹¹ *Tôi đang quen Paul (Je/đang/connaître/Paul)* en vietnamien signifie que je suis dans une relation amoureuse avec Paul alors que *Cô ấy đang thích sô cô la* (Elle/đang/aimer/chocolat) et *Anh ấy đang là người Việt* (Il/đang/être vietnamien) sont tous les deux difficilement interprétables.

- Procès atéliques : procès avec une certaine durée ne supposant pas en soi de borne après laquelle ils ne peuvent plus continuer (*manger, travailler, chercher, marcher, être malade, avoir peur, savoir*)
- En français, les procès de types différents peuvent être conjugués à n'importe quel temps. Or, les types de procès ou l'emploi peuvent avoir des incidences sur l'emploi des temps verbaux.

2.4. Séquence 4 : Temporalité et aspectualité en français (suite)

2.4.1. Activité 1 : À la découverte de l'aspect global

L'initiation à l'aspect global s'appuie sur sa capacité à montrer la borne initiale et la borne terminale d'un procès, d'où notre corpus d'énoncés comprenant des cas de procès bornés et de séries de procès :

- *Lundi prochain, je serai au bureau de 12h à 14h.*
- *Paul a travaillé pour l'entreprise Veolia de 2010 à 2015.*
- *Demain, il partira à la gare. Ensuite, il prendra le train de 9h pour aller à Paris. À Paris, il se dirigera vers l'hôtel Ibis et y dînera avec son ami.*
- *Ce jour-là, nous nous sommes réveillés à 8h. Puis, nous avons pris le petit déjeuner avant de partir. Ensuite, nous avons visité un musée et une église. Enfin, nous sommes retournés chez nous le soir vers 17h.*
- *Bao Dai fut roi du Vietnam de 1925 à 1945.*
- *Après la licence, je travaillerai à l'étranger puis je rentrerai dans mon pays.*

Après avoir demandé aux apprenants de préciser le début et la fin de chaque procès ou série de procès, nous les amenons vers la définition de l'aspect global en soulignant l'absence de résultat dans ces énoncés-là.

- L'aspect global présente le procès vu dans sa globalité (souvent avec un double bornage) ou faisant partie d'une suite de procès. L'aspect global n'implique pas l'idée de résultat.
- L'aspect global s'exprime en général par l'emploi du PS, FS, ou le PC⁹²

⁹² Nous avons attiré l'attention des étudiants que l'aspect global du FS et du PC apparaît dans des contextes avec double bornage du procès ou une succession de procès. Le PC dans ces contextes se substitue au PS.

Nous proposons ensuite un exercice avec des énoncés mal formulés :

- (1) **Ses parents vivaient en France de 1990 à 1995.* → « *ont vécu/vécurent* »
- (2) **Demain, pendant que je serai au bureau de 7h à 10h, venez me voir !* → ~~*de 7h à 10h*~~
- (3) **Pendant qu'il prit son bain, le téléphone sonna.* → « *prenait* »
- (4) **Après que tu finiras le devoir, tu pourras sortir.* → « *auras fini* »
- (5) **La réunion dura depuis 10 minutes lorsque Madame Dupont arriva.* → « *durait* »

En (1), le fait que le procès est borné (de 1990 à 1995) dénote l'aspect global, ce qui est contradictoire à l'emploi de l'IMP d'aspect inaccompli (proposition de corrigé : *Ses parents vécurent/ont vécu en France de 1990 à 1995.*).

En (2), le procès borné d'aspect global qui entre en conflit avec la locution introduite par « pendant que » qui signale un procès en tension, donc d'aspect inaccompli. (proposition de corrigé : *Demain, pendant que je serai au bureau, venez me voir* ou *Demain, je serai au bureau de 7h à 10h, venez me voir.*)

Il en est de même en (3), où le procès « prendre son bain » conjugué au PS (d'aspect global) devrait être envisagé sous l'aspect inaccompli. (Proposition de corrigé : *Pendant qu'il prenait son bain, le téléphone sonna*)

En (4), le procès « finir le devoir » devrait être vu comme portant l'aspect accompli en raison de la locution introduite par « après que ». (Proposition de corrigé : *Après que tu auras fini le devoir, tu pourras sortir.*)

En (5), le procès « durer » devrait porter l'aspect inaccompli vu l'indice « depuis 10 minutes ». (Proposition de corrigé : *La réunion durait depuis 10 minutes lorsque Madame Dupont arriva*)

2.4.2. Activité 2 : L'ambiguïté aspectuelle du PC

Pour faire distinguer l'aspect global et l'aspect accompli du PC, nous avons tablé sur l'opposition résultat/suite de procès. Nous avons élaboré des énoncés au PC, certains montrant un résultat, d'autres non.

- (1) *Ce matin, j'ai pu parler de mon projet avec mon professeur et j'en suis content maintenant.*
- (2) *L'autre jour, il a parlé longuement avec son professeur, puis il est reparti travailler.*

(3) Il a parlé longuement avec son professeur de son projet, ce dernier écoutait très attentivement.

(4) Ce jour-là, il a pris l'avion pour Tokyo. Il ne reviendra que 5 ans plus tard.

(5) Hier, mon chef a pris l'avion pour Tokyo. Il est donc absent aujourd'hui.

Après avoir donné la consigne : « Le PC, quand il dénote l'aspect global, peut être remplacé par le passé simple⁹³ », nous avons demandé aux apprenants d'indiquer dans quels énoncés le PC peut être remplacé par un PS. Ainsi, on voit que dans les énoncés (1) et (5), la substitution par le PS est impossible, car le procès porte l'aspect accompli, le résultat de chacun étant explicité.

2.4.3. Activité 3 : Point de vue du sujet parlant sur le déroulement du procès

À travers cette activité, nous voulons insister sur le fait qu'un procès puisse être envisagé aspectuellement sous plusieurs points de vue et que cette représentation aspectuelle parfois relève d'une volonté personnelle du locuteur. Nous nous sommes servi de certains exemples attestés, entre autres, pour illustrer la subjectivité du point de vue du locuteur, subjectivité reflétée par le choix délibéré des temps verbaux dans certains cas. Nous distinguons deux cas :

- Aspect choisi : dans un même contexte, un procès peut se voir attribuer l'un ou l'autre aspect en fonction du point de vue du locuteur, ce qui impacte le choix du tirour verbal.

Exemples :

- Hier, mon père n'a pas été surpris, car il savait/avait su déjà que je viendrais.
 - Dans 50 ans, la moitié des espèces animales disparaîtra/aura disparu. Il faut faire quelque chose avant que ce ne soit trop tard.
 - En 2025, il travaillera probablement pour Techcombank. Mais avant cette date, il sera/aura été stagiaire à Vietcombank.
 - Le général attaqua l'ennemi qui se retira/se retirait.
- Aspect « subi » : dans d'autres cas, un procès ne peut qu'admettre un seul aspect grammatical. Exemples :
 - Quand j'ai reçu ta lettre, j'ai été content. (aspect accompli)

⁹³ Nous faisons abstraction des cas où des marques énonciatives sont présentes.

- Avant, il lisait beaucoup. Maintenant, il ne lit quasiment plus. (**absence de résultat → aspect inaccompli**)
- Il a beaucoup lu sur ce problème. C'est pourquoi nous allons lui confier la tâche. (**présence d'un résultat → aspect accompli**)
- À quel moment tu as su que je viendrais ? (**aspect accompli**)
- Cette nuit, j'ai eu froid et maintenant, je suis malade. (**présence d'un résultat → accompli**)
- Il se noyait (**aspect inaccompli**) quand le nageur-sauveteur l'a sauvé (**aspect accompli**) en le retirant de l'eau.

Une remarque s'impose :

Le choix du temps verbal indique le temps-époque, mais aussi le regard porté par le locuteur sur le déroulement du procès (l'aspect grammatical du procès). Dans la plupart des cas, le locuteur est libre d'exprimer ce regard.

Le temps est venu de faire un bilan de la première partie de nos interventions : les notions de temps et d'aspect, les 3 aspects grammaticaux, les types de procès et leurs incidences sur l'emploi du temps verbal, la mobilité des temps.

- L'emploi du temps verbal exprime deux choses : le temps-époque et le regard porté par le locuteur sur le déroulement du procès (aspect grammatical)
- En français il y a 3 aspects grammaticaux :
 - Aspect accompli : le procès est présenté comme terminé, on voit le résultat du procès accompli.
 - Aspect inaccompli : montre le procès en cours de déroulement à un moment donné, on ne voit pas le résultat du procès.
 - Aspect global : le procès est présenté dans sa globalité (double bornage) ou dans une série (succession d'événements).
- Les types de procès ont également une incidence sur l'emploi des temps verbaux.
 - Procès téléliques : impliquent une fin au-delà de laquelle ils ne peuvent plus continuer : *courir 1000 mètres, construire 2 bâtiments, manger une pomme, arriver, mourir, disparaître, atterrir* et se marient bien avec l'aspect accompli, l'aspect global.

- Procès atéliques : n'impliquent pas de fin, ils peuvent continuer dans le temps: *marcher, être malade, détester le vin, travailler, préparer, se sentir mal, voir, vendre des pommes* et se marient bien avec l'aspect inaccompli.
- Les temps peuvent être employés dans les époques auxquelles normalement ils ne sont pas affectés

Nous présentons ensuite un tableau qui récapitule les principaux emplois des temps verbaux et l'aspect grammatical dénoté par chacun.

	Aspect accompli	Aspect inaccompli	Aspect global
PR	Il arrive à l'instant	– Qu'est-ce que tu fais ? – Je lis.	Il mange de midi à une heure.
PC	Mon fils a réussi son examen, j'en suis fier.		Luc a réussi son bac et s'est marié peu après
IMP		Quand tu es arrivé, j'étais dans la salle de bains.	
PQP	À 10 heures, il était déjà parti.		
PS			Luc réussit son bac et se maria peu après.
FS		J'irai au marché alors que tu vas à l'école.	Il mangera puis prendra un bus pour aller à l'aéroport.
FA	Quand vous aurez fini, téléphonez-moi.		

2.5. Séquence 5 : La temporalité et l'aspectualité en vietnamien

Après être intervenu sur le temps et l'aspect en français, nous abordons maintenant la problématique en vietnamien.

2.5.1. Activité 1 : Le marqueur *đã* avec les procès téléliques

Dans cette séquence, nous traitons des cas où le marqueur *đã* modifie un procès télélique et marque l'aspect accompli. Comme pour les aspects grammaticaux en français, l'étudiant est amené à procéder à une analyse sur trois plans : temporel, aspectuel, notionnel (le critère morphologique est retiré, vu que le vietnamien ne conjugue pas les verbes). À partir d'un corpus d'énoncés, l'apprenant est appelé à compléter le tableau suivant :

	Époque	Aspect grammatical	Résultat
<p>1. Năm ngoái, lúc tôi gặp Paul thì anh ta <u>đã chấm dứt</u> mối quan hệ với Marie <u>rồi</u>.</p> <p><i>Année dernière/quand/je/rencontrer/Paul/il/đã/rompre/ses relations/avec Marie/rồi.</i></p> <p><i>L'année dernière, quand j'ai rencontré Paul, il avait rompu ses relations avec Marie.</i></p>	Passé	Accompli	Ils n'étaient plus ensemble
<p>2. Tuần sau lúc anh đến thăm tôi thì Cécile <u>đã trở về</u> Pháp.</p> <p><i>Semaine/après/quand/vous/aller/visiter/moi/Cécile/đã/rentrer/France</i></p> <p><i>La semaine prochaine, quand vous me rendrez visite, Cécile sera rentrée en France.</i></p>	Futur	Accompli	Elle sera déjà en France
<p>3. Bố anh ấy <u>đã mất</u>.</p> <p><i>Papa/lui/đã/mourir.</i></p> <p><i>Son père est décédé.</i></p>	Passé	Accompli	Son père n'est plus
<p>4. Cô ấy <u>đã vẽ</u> một vòng tròn.</p> <p><i>Elle/đã/dessiner/un/cercle</i></p> <p><i>Elle a dessiné un cercle</i></p>	Passé	Accompli	Le cercle est là
<p>5. Anh ấy <u>đã ăn</u> hai trái táo.</p> <p><i>Il/đã/manger/deux/pomme</i></p> <p><i>Il a mangé deux pommes</i></p>	Passé	Accompli	Les pommes sont consommées

Nous avons ensuite fait comprendre aux apprenants qu'il s'agit de procès téléliques et qu'un procès télélique modifié par *đã* dénote l'aspect accompli, le marqueur *đã* pouvant être employé pour tous les temps-époques. Un encadré « remarque » clôt l'activité.

Les procès téléliques marqués par *đã* portent l'aspect accompli et achevé. *Đã* s'emploie aussi bien dans un contexte passé que pour un procès futur.

2.5.2. Activité 2 : Le marqueur *đã* avec les procès atéliques

Pour montrer l'ambiguïté aspectuelle qu'accuse *đã* quand ce marqueur va avec des procès atéliques, nous avons répété la démarche heuristique sur un corpus d'énoncés. Le corpus comprend des énoncés construits avec les mêmes procès atéliques (*làm việc* en 1 et 2 ; *ngồi ở quán* en 3 et 4) suivis de *đã*, mais qui portent chacun un aspect différent, tantôt accompli, tantôt inaccompli.

	Époque	Aspect grammatical
1. Chúng tôi <u>đã làm việc</u> chăm chỉ suốt thời gian qua rồi. Chúng tôi muốn được tăng lương. <i>Nous/đã/travailler/assidu/Nous/vouloir/augmenter/salaire.</i> <i>Nous <u>avons travaillé</u> assidûment. Nous demandons une augmentation de salaire.</i>	Passé	Accompli
2. Hôm ấy, khi chúng tôi đến nơi thì anh ấy <u>đã làm việc</u> từ nửa tiếng trước rồi. <i>Ce jour-là/quand/nous/arriver/il/đã/travailler/depuis/moitié/heure/avant/rồi</i> <i>Ce jour là, quand <u>nous sommes arrivés</u>, il travaillait depuis une demi-heure.</i>	Passé	Inaccompli
3. Lúc tôi đến thì cô ấy <u>đã ngồi ở quán</u> được một lúc rồi. <i>Quand/je/arriver/elle/đã/s'asseoir/caféteria/depuis/un moment</i> <i>Quand je suis arrivé, elle <u>était assise</u> dans cette cafeteria depuis un moment.</i>	Passé	Inaccompli
4. Tôi <u>đã ngồi ở quán</u> này rất nhiều lần rồi. <i>Je/đã/s'asseoir/caferia/beaucoup/fois/rồi.</i> <i>Je <u>suis venu</u> m'asseoir dans cette cafeteria de nombreuses fois.</i>	Passé	Accompli

L'important est que l'apprenant parvienne à comprendre que le cas des procès atéliques est beaucoup plus compliqué lorsqu'ils sont modifiés par le marqueur *đã*, comme le montre notre encadré :

Les procès atéliques marqués par *đã*... véhiculent soit l'aspect accompli, soit l'aspect inaccompli. Le contexte ou l'intention du locuteur doit intervenir.

2.5.3. Activité 3 : L'aspect accompli et l'aspect achevé en vietnamien

Dans cette activité, nous avons montré comment l'aspect achevé est exprimé en vietnamien par le marqueur d'achevé « *xong* ». La découverte de l'aspect achevé en vietnamien passe par le marqueur « *xong* ». Nous posons 2 paires d'énoncés avec les mêmes procès (đọc cuốn sách này), l'un avec « *xong* » et l'autre sans. L'apprenant doit ensuite dire dans quel énoncé le procès est accompli, dans lequel il est achevé. L'ensemble de l'activité prend la forme d'un tableau à compléter.

	Accompli	Accompli + Achévé
1. Tôi <u>đã đọc cuốn sách này</u> trong 3 giờ liền nhưng vẫn chưa xong. Je/đã/lire/ ce livre/dans 3 heures d'affilée/,mais/pas/encore/terminer <i>Ce matin, j'ai lu ce livre pendant 3 heures d'affilée, mais je ne l'ai pas encore terminé.</i>	X	
2. Tôi <u>đã đọc xong cuốn sách này</u> trong 3 giờ liền. Je/đã/lire/xong/ce livre/dans 3 heures <i>J'ai lu ce livre en 3 heures.</i>		X
3. Hôm qua, mới 9h mà cô ta <u>đã soạn xong báo cáo</u> cho buổi chiều rồi. Hier/seulement/9h/elle/đã/rédiger/xong/le rapport/pour/l'après-midi/ròi <i>Hier, il n'était que 9h du matin quand elle a fini/a eu fini de rédiger le rapport pour l'après-midi.</i>		X
4. Thư ký của tôi <u>đã soạn báo cáo</u> cho cuộc họp buổi chiều. Tôi sẽ gọi cho bạn ngay khi báo cáo sẵn sàng. Secrétaire/de/moi/đã/rédiger/le rapport/pour/réunion/après-midi. /Je/envoyer/à vous/dès que/rapport/prêt <i>Ma secrétaire a écrit le rapport pour la réunion de l'après-midi. Je vous l'enverrai dès que possible.</i>	X	

En (1) et (4), le contexte indique que les procès « lire ce livre » et « rédiger le rapport » peuvent encore reprendre ultérieurement. Ces derniers sont alors accomplis. En (2) et (3), la présence de « *xong* » signifie sans aucun doute que les mêmes procès sont achevés, puisqu'ils

ont touché à leur fin. L'explication donnée, nous attirons ensuite l'attention de l'apprenant sur la présence en (2) et (3) du marqueur « xong » qui permet d'exprimer l'aspect achevé, comme le fait la remarque qui suit :

Le marqueur « xong » marque l'achèvement du procès (le procès est vu comme accompli et achevé)

2.5.4. Activité 4 : L'opposition *đã/tùng*

L'opposition entre *đã* et *tùng* est à la fois aspectuelle et temporelle. Sur le plan aspectuel, *đã* marque tantôt l'accompli tantôt l'inaccompli selon le contexte alors que *tùng* dénote uniquement l'accompli. Sur le plan temporel, *tùng* ne s'emploie guère au futur, s'y ajoute que ce marqueur ne réfère de façon exclusive qu'à un procès ayant lieu dans un passé lointain par rapport au moment de l'énonciation.

L'activité se décline sous la forme d'un exercice à trous sur un corpus d'énoncés par oppositions binaires. Dans chaque paire d'énoncés on trouve deux procès accomplis passés, l'un situé dans un passé lointain et l'autre dans un passé plus proche du locuteur.

(1) Mẹ ...**đã**.... nấu xong món bò bourguignon. Ăn thôi !

Maman a fini de cuisiner du boeuf bourguignon. À table !

(1') Tôi**tùng**... nấu món bò bourguignon một lần khi tôi ở Pháp.

J'ai cuisiné du boeuf bourguignon une fois quand j'étais en France.

(2) Anh ấy**đã**... yêu tôi từ dạo đó.

Depuis cet instant, il est amoureux de moi.

(2') Anh ấy ...**tùng**.... yêu tôi trước khi quen Céline.

Il a été amoureux de moi avant de rencontrer Céline.

(3) Bạn**đã**... ăn tối chưa ?

Est-ce que tu as dîné ?

(3') Bạn**tùng**... ăn tối ở nhà hàng Au Parc chưa ?

Est-ce que tu as dîné au restaurant Au Parc ?

(4) Hôm qua, tôi ...**đã**... đi xem phim cùng Kate.

Hier, je suis allé au cinéma avec Kate.

(4') Hồi nhỏ, tôi ...**tùng**... đi xem phim nhiều lần ở rạp CGV.

Quand j'étais enfant, je suis allé plusieurs fois au cinéma CGV.

Nous avons ensuite posé la question « Quel type de circonstants temporels trouve-t-on dans les énoncés où « *tùng* » est admis ? » pour attirer l'attention de l'apprenant sur la compatibilité de « *tùng* » avec les circonstants dénotant un passé lointain.

Les procès marqués par *tùng* expriment toujours l'aspect accompli. Le procès est situé dans un passé lointain (éloigné du moment de l'énonciation).

Enfin, nous récapitulons toute la séquence :

- *Đã* est un marqueur aspectuel.
 - *Đã* + *procès téléliques* exprime l'aspect accompli
 - *Đã* + *procès atéliques* exprime soit l'aspect accompli soit l'aspect inaccompli.
 - *Xong* exprime l'aspect accompli et achevé
- *Tùng* est un marqueur aspectuo-temporel
 - *Tùng* + *procès* exprime l'aspect accompli et l'époque passée. Le procès dont il est question est éloigné du moment de l'énonciation

2.6. Séquence 6 : La temporalité et l'aspectualité en vietnamien (suite)

2.6.1. Activité 1 : Le marqueur d'aspect inaccompli *đang*

Cette activité permet de découvrir le marqueur d'aspect inaccompli *đang* en vietnamien à partir d'un corpus d'énoncés. Notre corpus est constitué d'énoncés comprenant des procès d'aspect inaccompli. L'apprenant doit déterminer le temps-époque et l'aspect grammatical de chaque procès souligné :

	Époque	Aspect grammatical
1. Hôm qua, lúc anh đến thì tôi <u>đang</u> ăn trưa. <i>Hier/quand/vous/venir/je/đang/déjeuner.</i> <i>Hier quand vous êtes venu, je déjeunais.</i>	Passé	Inaccompli
2. - Anh đang làm gì thế? – Tôi <u>đang</u> nghe nhạc. - <i>Vous/faire/quoi? /– Je/đang/écouter/musique</i> - <i>Qu'est-ce que vous faites ? – J'écoute de la musique</i>	Présent	Inaccompli
3. Lúc này, trong khi Paul <u>đang</u> chơi tennis với Jean thì tôi sẽ xem phim. <i>À l'instant/pendant que /Paul/đang/jouer/tennis/avec /Jean/je/sẽ/regarder/film</i> <i>Pendant que Paul jouera au tennis avec Jean, je regarderai un film.</i>	Futur	Inaccompli

3. Ông ấy <u>đang viết</u> một cuốn tiểu thuyết. <i>Il/đang/écrire/un/roman.</i> <i>Il est en train d'écrire un roman</i>	Présent	Inaccompli
---	----------------	-------------------

L'apprenant aura remarqué que pour dénoter l'inaccompli, le vietnamien utilise le marqueur « đang » qui d'ailleurs peut s'employer dans tous les temps-époques, comme le note la remarque :

« *Đang* » est un marqueur aspectuel. Il s'emploie pour toutes les époques. Les procès marqués par « *đang* » sont d'aspect inaccompli.

2.6.2. Activité 2 : *Đang* et les procès ponctuels.

Nous avons voulu ensuite mettre en évidence la combinaison difficile entre l'aspect inaccompli et la ponctualité. Ont été donc proposées 4 phrases agrammaticales avec « đang » :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| (1) *Ông ấy đang chết. | <i>Il/đang/mourir</i> |
| (2) *Tôi đang tìm thấy cây bút. | <i>Je/đang/trouver/le stylo</i> |
| (3) *Tôi đang làm bể cái gương. | <i>Je/đang/casser/le miroir</i> |
| (4) *Cô ấy đang khởi hành. | <i>Elle/đang/partir</i> |

L'apprenant doit préciser en quoi elles sont agrammaticales et les réécrire de manière à ce qu'elles soient correctes. Dans tous les exemples, l'on trouve des procès téliques ponctuels dont le sens entre en conflit avec le marqueur « đang » qui les modifie. Les propositions de corrigé sont :

- (1') Ông ấy đã chết (Il est mort) ou Ông ấy đang hấp hối (Il agonise)
 (2') Tôi đã tìm thấy cây bút (J'ai trouvé le stylo) ou Tôi đang tìm cây bút (Je cherche le stylo)
 (3') Tôi đã làm bể cái gương (J'ai cassé le miroir)
 (4') Cô ấy đã khởi hành (Elle est partie)

Il a été d'ailleurs montré que dans certains contextes, « đang » peut modifier un procès ponctuel. Nous avons demandé aux apprenants d'expliquer le sens des énoncés ci-après :

- (5) Anh ấy **đang** đến. Il/đang/arriver Il arrive
- (6) Paul **đang** hoàn thành bản báo cáo.
 Paul/đang/finir/le rapport
 Paul est en train de finir le rapport

(7) Tôi **đang** bước vào nhà thì nghe ai kêu tên mình.

Je/đang/rentrer/maison/entendre/qui/crier/nom/moi

J'entrais dans la maison quand j'ai entendu crier mon nom

La particularité de ces exemples est que les procès ponctuels en question semblent impliquer une certaine durée et peuvent alors être compris comme étant en cours de réalisation. En (5), il faut comprendre que la personne est sur le point d'arriver. En (6), Paul va bientôt finir le rapport, mais il lui reste quelques petites choses à compléter. En (7), je me dirigeais vers la porte d'entrée quand j'ai entendu crier mon nom.

Vient enfin un encadré « remarque » sur l'emploi du marqueur « đang » :

En théorie, *đang* n'est pas compatible avec les procès ponctuels.
Or, si le contexte le permet, *đang* peut se combiner, dans certains cas, avec des procès ponctuels

2.6.3. Activité 3 : Le marqueur *sẽ*

Dans cette activité, l'apprenant va découvrir le marqueur « *sẽ* » qui est à la fois un marqueur temporel et aspectuel à partir d'un corpus d'énoncés.

	Époque	Aspect grammatical
a. Ngày mai, máy bay <u>sẽ cất cánh</u> lúc 8h. <i>Demain/avion/sẽ/décoller/moment/8 heures</i> <i>Demain, l'avion décollera à 8h.</i>	Futur	Global
b. Trưa mai, tôi <u>sẽ có mặt</u> ở văn phòng từ 3 giờ tới 5 giờ. <i>Après-midi/demain/je/sẽ/avoir/face/au bureau/de/3 heures/à/5 heures.</i> <i>Demain après-midi, je serai au bureau de 3h à 5h.</i>	Futur	Global
c. Chiều nay, tôi <u>sẽ về nhà</u> sớm. Sau đó, tôi <u>sẽ đi chơi tennis</u> đến 8 giờ tối rồi đi ăn. Tôi <u>sẽ về nhà</u> lúc 10 giờ tối. <i>Soir/aujourd'hui/je/sẽ/rentrer/tôt./Après/je/sẽ/aller/jouer/tennis/jusque/8 heures/rôti/aller/manger./je/sẽ/rentrer/maison/quand/10 heures/nuit.</i> <i>Ce soir, je rentrerai tôt. Ensuite, j'irai jouer au tennis jusqu'à 8h du soir avant d'aller manger. Je rentrerai chez moi à 10h du soir.</i>	Futur	Global
d. Cô ấy <u>sẽ nghỉ hưu</u> vào năm 2030. <i>Elle/sẽ/prendre sa retraite/année 2030.</i> <i>Elle prendra sa retraite en 2030.</i>	Futur	Global

L'apprenant aura noté que tous les énoncés avec « sễ » dénotent l'aspect global et le temps-époque futur. Pour montrer ensuite que « sễ » ne dénote pas l'aspect inaccompli en vietnamien, nous avons ensuite fait faire un petit exercice à trous, dans lequel on demande à l'apprenant de choisir entre « đàng » et « sễ » pour modifier un procès qui demande à être actualisé sous l'aspect inaccompli.

Vient clore notre séquence un encadré récapitulant l'ensemble de la séquence

- « Đàng » est un marqueur aspectuel. Il s'emploie pour toutes les époques (présent, passé, futur). *Đàng* + *procès* dénote l'aspect inaccompli. En général, đàng va difficilement avec les procès ponctuels
- « Sễ » est un marqueur aspectuo-temporel. Il exprime l'aspect global et le temps futur.

2.7. Séquence 7 : Mise en contraste

Les deux dernières séances sont réservées, une fois que la conception du modèle de l'expression temporelle en français et en vietnamien a été fixée chez l'étudiant, à la mise en parallèle de ces deux modèles afin de faire ressortir des points de ressemblance et de dissemblances. Ces deux séquences comportent pour la plupart des exercices de traduction.

2.7.1. Activité 1 : L'expression du temps-époque

Il s'agit de faire une première mise en perspective au niveau des moyens pour l'expression du temps-époque dans les deux langues. L'apprenant est exposé à des phrases vietnamiennes relatant des faits dans le temps et leurs correspondances en français :

<i>En vietnamien</i>	<i>En français</i>
Tuần sau, tôi <u>đi Sài Gòn</u> . (<i>Semaine prochaine /je/aller/Saigon</i>)	La semaine prochaine, j' <u>irai</u> à Saigon.
Hôm qua, tôi <u>đi Sài Gòn</u> . (<i>Hier/je/aller/Saigon</i>)	Hier, je suis <u>allé</u> à Saigon.
Lúc ông mình mất, anh ta <u>là một cậu sinh viên năm nhất</u> . (<i>Quand/papy/mourir/il/être/un/étudiant/année/premier</i>)	Quand son grand-père est mort, <u>il était étudiant</u> en première année.
Em trai tôi đang học đại học. Nó <u>là một cậu sinh viên xuất sắc</u> . (<i>Frère/moi/đàng/apprendre/université./Ce/être/un/étudiant/brillant</i>)	Mon frère étudie à l'université. <u>C'est un étudiant</u> brillant.
Ông tôi từng <u>là một cậu sinh viên xuất sắc</u> . (<i>Grand-père/moi/từng/être/un/étudiant/brillant</i>)	Mon grand-père <u>a été un étudiant</u> brillant.

Il est ensuite appelé à relever les moyens utilisés dans chaque langue pour exprimer les époques, à savoir les temps verbaux en français (FS, PC, PR, IMP) et les éléments contextuels (*tuần sau* [la semaine prochaine], *hôm qua* [hier], *lúc ông mình mất* [Quand son grand-père est mort], *em trai tôi đang học đại học* [Mon frère étudie à l'université]), l'accent étant également mis sur le fait qu'en vietnamien le syntagme prédicatif est invariable, peu importe l'époque dans laquelle il se trouve.

Nous avons fait ensuite un exercice où l'apprenant doit traduire des phrases françaises en vietnamien (propositions de traduction en gras) :

- (1) *Mon grand-père était professeur au collège* → Ông tôi **trước đây** là giáo viên cấp 2.
- (2) *Depuis 50 ans, il n'a pas changé d'habitude : quand il a fini son déjeuner, il dort.* → Từ 50 năm nay, anh ấy vẫn như vậy : **hễ ăn xong** thì anh ta đi ngủ.
- (3) *Quand tu arriveras, Marie sera partie.* → Khi bạn đến thì Marie đã đi rồi.
- (4) *Mardi, j'ai eu rendez-vous avec Ben.* → **Thứ ba rồi**, tôi đã gặp Ben.
- (5) *Mardi, j'aurai rendez-vous avec Ben.* → **Thứ ba tới**, tôi đã gặp Ben.

En (1), l'IMP *était* renvoie à une situation passée et porte l'aspect inaccompli. La traduction vietnamienne doit recourir à une expression circonstancielle de temps du passé : *lúc đó* (à ce moment-là) ou *trước đây* (auparavant). En (2), on sait que le PC *a fini*, du fait des éléments contextuels, désigne un fait répétitif, d'où l'emploi en vietnamien de *mỗi khi* ou *hễ* (chaque fois). En (3), pour indiquer le futur, le vietnamien emploie « lát nữa » (dans un instant). Les exemples (4) et (5) sont particulièrement révélateurs du fonctionnement de chaque langue dans l'expression du temps-époque. Ils montrent clairement qu'en français le temps verbal seul est apte à localiser temporellement un fait. Le locuteur vietnamien doit recourir à des éléments lexicaux pour préciser la date du rendez-vous (*thứ ba rồi* [mardi dernier], *thứ ba tới* [mardi prochain]). Remarque :

- Le vietnamien se sert principalement de circonstants lexicaux pour exprimer le temps-époque.
- Le français utilise principalement le temps verbal pour l'exprimer.

2.7.2. Activité 2 : **Đã** + procès téléliques

Il s'agit d'un autre exercice de traduction qui met en évidence les procédés pour rendre un procès télélique marqué par *đã* (d'où l'aspect accompli). L'apprenant doit traduire les phrases suivantes en français :

(1) *Năm ngoái, lúc tôi gặp Paul thì anh ta đã chấm dứt mối quan hệ với Marie.*

Année dernière/quand/je/rencontrer/Paul/il/đã/rompre/ses relations/avec Marie.

L'année dernière, quand j'ai rencontré Paul, il avait rompu ses relations avec Marie.

(2) *Nhìn kìa! Cô ấy đã nuốt một viên thuốc con nhộng.*

Regarde/Elle/đã/avaler/une pilule.

Regarde! Elle a avalé une pilule.

(3) *Tuần sau lúc anh đến thăm tôi thì Cécile đã trở về Pháp.*

Semaine/après/quand/vous/aller/visiter/moi/Cécile/đã/rentrer/France

La semaine prochaine, quand vous me rendrez visite, Cécile sera rentrée en France.

(4) *Bố anh ấy đã mất.*

Papa/lui/đã/mourir

Son père est décédé.

(5) *Cô ấy đã vẽ một vòng tròn.*

Elle/đã/dessiner/un/cercle

Elle a dessiné un cercle.

L'apprenant aura remarqué que dans ces cas, le français utilise les temps composés pour dénoter l'aspect accompli, comme le dit la remarque suivante :

Les procès téléliques marqués par *đã* dénotent l'aspect accompli et sont rendus en français par des temps composés comme : PC, PQP, FA

2.7.3. Activité 3 : **Đã** + procès atéliques

L'exercice permet à l'apprenant de rendre compte qu'il n'en va pas de même avec les procès atéliques marqués par *đã* (les propositions de traduction sont mises en gras) :

(1) *Tôi đã yêu Marie từ 5 năm nay.*

Je/đã/être amoureux/Marie/depuis/5/ans.

Je suis amoureux de Marie depuis 5 ans.

(2) *Tôi đã yêu Marie trước khi quen Sophie.*

Je/dã/être amoureux/Marie/avant/connaître/Sophie

J'ai été amoureux de Marie avant d'être avec Sophie

(3) *Chúng tôi đã làm việc chăm chỉ suốt 2 năm nay rồi. Chúng tôi muốn được tăng lương.*

Nous/dã/travailler/assidu/pendant/2 années/rồi/Nous/vouloir/augmenter/salaire.

Nous avons travaillé assidûment ces 2 années. Nous demandons une augmentation de salaire.

(4) *Hôm ấy, khi chúng tôi đến nơi thì anh ấy đã làm việc được 30 phút rồi.*

Ce jour-là/quand/nous/arriver/il/dã/travailler/30 minutes/rồi

Ce jour là, quand nous sommes arrivés, il travaillait depuis 30 minutes.

Puisque les procès atéliques marqués par *đã* dénotent tantôt l'aspect accompli tantôt l'inaccompli, il faut bien déterminer l'aspect de chaque procès. En (1), « từ 5 năm nay » (depuis 5 ans) signifie que l'acte d'« être amoureux » se poursuit au présent, d'où l'emploi du PR. En (2), le fait que le locuteur est sorti avec Sophie laisse entendre la relation avec Marie avait bien rompu avant, l'aspect accompli est par conséquent, de mise. L'énoncé (3) peut donner du fil à retordre à l'apprenant qui arguera que le travail se poursuit toujours et plaidera pour l'IMP. Il faudrait dans ce cas souligner la présence d'un résultat pour pouvoir trancher. Nous donnons ensuite l'encadré en guise de remarque :

- Les procès atéliques marqués par *đã* sont à la fois d'aspect accompli et inaccompli. C'est le contexte qui le détermine.
- L'énoncé sera rendu en français soit par des temps composés (PC, PQP, FA) soit par des temps simples (PR, FS, IMP), sauf le PS.

2.7.4. Activité 4 : Le marqueur *Đang*

L'apprenant doit traduire les énoncés suivants en français :

(1) *Hôm qua, lúc anh đến thì tôi đang ăn trưa.*

Hier/quand/vous/arriver/je/đang/déjeuner.

Hier quand vous êtes arrivé, j'étais en train de déjeuner.

(2) - *Anh đang làm gì thế? – Tôi đang nghe nhạc.*

Vous/ faire/ quoi? /– Je/ đang/ écouter/musique

Qu'est-ce que vous faites ? – J'écoute de la musique/ je suis en train d'écouter de la musique

(3) Ngày mai thì Paul **đang ở Vũng Tàu.**

Demain/Paul/đang/être/Vung Tau

Demain, Paul sera à Vung Tau.

(4) Hôm ấy, lúc máy bay đáp thì trời **đang mưa lớn.**

Ce jour-là/quand/avion/atterrir/ciel/đang/pleuvoir/grand

Ce jour-là, au moment de l'atterrissage, il pleuvait énormément.

Le cas de « đang » est relativement simple, vu sa transparence aspectuelle. L'emploi des temps simples s'impose en français.

Les procès marqués par đang dénotent l'aspect inaccompli. Ils sont rendus en français par les temps simples : PR, IMP, FS (Passé simple exclu)

2.7.5. Activité 5 : Le marqueur Sẽ

L'apprenant doit traduire ces énoncés suivants en français :

(1) Trưa mai, tôi **sẽ có mặt** ở trường từ 3 giờ tới 5 giờ.

Midi/demain/je/sẽ/avoir/face/où/école/de/3 heures/à/5 heures.

Demain après-midi, je serai à la fac de 3h à 5h.

(2) Chiều nay, tôi **sẽ về nhà** sớm. Sau đó, tôi **sẽ đi chơi tennis** đến 8 giờ rồi đi ăn. Tôi **sẽ về nhà** lúc 10 giờ tối.

Soir/aujourd'hui/je/rentrer/tôt./Après/je/sẽ/aller/jouer/tennis/jusque/8 heures/rời/aller/manger./je/sẽ/rentrer/maison/quand/10 heures/nuit.

Ce soir, je rentrerai tôt. Ensuite, j'irai jouer au tennis jusqu'à 8h du soir avant d'aller manger. Je rentrerai chez moi à 10h du soir.

(3) Chiều nay, tôi **sẽ có một buổi phỏng vấn** thử việc.

Cet après-midi/je/sẽ/avoir/une interview/essayer/travail.

Cet après-midi, j'aurai un entretien d'embauche.

(4) Hôm qua, cô ấy nói rằng cô ấy **sẽ đến**.

Hier/elle/dire/que/elle/sẽ/venir

Hier, elle a dit qu'elle viendrait.

« Sẽ » réfère toujours à des situations futures vues dans leur globalité, le recours en français au FS et au futur dans le passé s'impose.

Les énoncés avec sẽ sont rendus en français par le futur simple ou par le futur dans le passé

Vient enfin le bilan de la séquence

- Le vietnamien se sert principalement de circonstants lexicaux pour exprimer le temps-époque. Le français utilise principalement le temps verbal pour l'exprimer.
- Le marqueur *đã* :
 - **Đã** + procès télique : aspect accompli → rendu en français par les temps composés
 - **Đã** + procès atélique : aspect accompli/inaccompli rendu par soit les temps composés soit les temps simples (sauf le PS).
- Le marqueur *đang* :
 - **Đang** + procès : aspect inaccompli → rendu en français par les temps simples (sauf le Passé simple)
- Le marqueur *sẽ* :
 - **Sẽ** + procès : aspect global → rendu en français par le futur simple ou le futur dans le passé

2.8. Séquence 8 : Mise en contraste (suite et fin)

Si la séquence 7 a pour objectif de mettre en évidence les processus de traduction des marqueurs aspectuo-temporels du vietnamien en français, la séquence 8 fera la démarche dans le sens inverse en montrant comment les énoncés français pourraient être traduits en vietnamien en fonction de l'aspect grammatical qu'ils portent.

2.8.1. Activité 1 : Aspect accompli

L'apprenant doit traduire les phrases suivantes en vietnamien.

- (1) *Ça a été pour moi un plaisir de vous voir !* → **Rất vui vì đã được gặp anh**
- (2) *Quand nous sommes arrivés, il avait pris son repas.* → **Hôm đó, lúc chúng tôi đến thì anh ta đã ăn xong**
- (3) *Il a une vieille habitude : quand il a mangé, il se promène.* → **Anh ta có một thói quen là khi anh ta ăn xong thì anh ta đi dạo**
- (4) *Cet homme a passé 5 ans en prison avant de s'installer ici.* → **Ông ta từng ở tù 5 năm trước khi dọn tới đây.**

(1) ne peut être dit qu'à la fin d'une rencontre d'où l'emploi de « *đã* » pour marquer l'accomplissement de l'action « *gặp anh* » (vous rencontrer). En (2), pour marquer le passé, on peut faire appel au circonstant *ngày* « *hôm đó* » (ce jour-là). D'ailleurs, on note l'emploi

possible de « xong » ou « rồi » pour préciser l'achèvement du procès « manger » au moment de notre arrivée. (3) est une habitude dans le présent. Pour signaler l'achèvement du procès « manger », on peut employer le marqueur « xong ». En (4), on note l'emploi possible de « từng » vu le moment passé éloigné.

L'aspect accompli en français peut être rendu en vietnamien par :

- « đã »
- « từng » : pour marquer un passé éloigné
- « xong » : pour dénoter l'achèvement du procès.

2.8.2. Activité 2 : Aspect inaccompli

L'apprenant doit traduire les phrases suivantes en vietnamien (proposition de traduction en gras) :

- (1) *Alors qu'il mourait, son père a avoué qu'il avait adopté Paul quand ce dernier était encore un bébé.* → **Lúc (đang) hấp hối, bố Paul thú nhận đã xin anh ta làm con nuôi khi anh ta vẫn còn là một đứa bé mới sinh.**
- (2) *Mon père me raconte qu'il arrivait en classe toujours en retard.* → **Bố tôi kể rằng lúc nhỏ bố luôn vào lớp trễ.**
- (3) – *Allô, dépêche-toi ! – Attends, j'arrive.* → **Chờ chút, tôi đang tới !**
- (4) *Demain, quand vous viendrez, je serai déjà dans le bureau.* → **Ngày mai, khi bạn đến thì tôi đang ở trong văn phòng.**

En (1), notons l'emploi facultatif de *đang* pour insister sur l'inaccompli, car le verbe « hấp hối » /agoniser/, de nature atélique, peut seul marquer l'aspect inaccompli. En (2), s'agissant d'une habitude, le recours à un adverbe de fréquence comme « luôn » (toujours), « thường », « hay » (souvent) est obligatoire en vietnamien ainsi que la présence d'un circonstant indiquant le passé. Notons d'ailleurs que l'emploi du marqueur « đang » est impossible dans ce cas. En (3), le verbe télique ponctuel « arriver » est vu comme en cours de déroulement, l'emploi de « đang » en vietnamien étant tolérable. Remarquons que la présence de « sẽ » (aspect global) est impossible en raison du lien avec le moment de l'énonciation (via l'expression « chờ chút » /attends/). En (4), l'emploi de « đang » est possible pour marquer l'inaccompli au futur, mais aussi celui de « đã...rồi » pour insister sur ma présence au bureau.

Vient enfin notre encadré « remarque » :

L'aspect inaccompli en français peut être rendu en vietnamien par *đang* ou *đã*

2.8.3. Activité 3 : Aspect global

On demande à l'apprenant de traduire ces énoncés où le procès véhicule l'aspect global suivants en vietnamien (proposition de traduction en gras) :

- (1) *Demain, je serai au bureau de 12h à 14h.* → **Ngày mai, tôi (sẽ) ở văn phòng từ 12h đến 14h.**
- (2) *Pierre a travaillé/travailla sur ce projet de 2010 à 2015.* → **Pierre (đã/từng) làm việc cho dự án này từ 2010 đến 2015.**
- (3) *Paul se mariera le mois prochain.* → **Paul se mariera le mois prochain.**
- (4) *Il partira à la gare. Ensuite, il prendra le train de 9h pour aller à Paris. À Paris, il se dirigera vers l'hôtel Ibis et y restera pendant 5 jours.* → **Anh ta sẽ đi đến nhà ga. Sau đó, anh ấy lên chuyến tàu lúc 9h để đi Paris. Tại Paris, anh ta sẽ đi chuyển về khách sạn Ibis và sẽ ở Paris trong 5 ngày.**

En (1) et (3), on note d'ailleurs la présence facultative de « sẽ », car les précisions aspectuo-temporelles (demain, de 12h à 14h, le mois prochain) sont suffisantes. Il en va de même en (2) pour « đã » (de 2010 à 2015), l'emploi de « từng » pour référer à un passé lointain étant aussi envisageable. En (4), la série de procès peut appeler à l'emploi de « sẽ » pour marquer chacun des procès constitutifs. Toutefois, la présence de « sẽ » n'est pas incontournable.

Nous concluons notre dernière intervention sur un encadré « Bilan de la séquence »

- L'aspect accompli en français peut être traduit par *đã, xong, từng* en vietnamien
- L'aspect inaccompli en français peut être traduit par *đã, đang* en vietnamien
- L'aspect global en français peut être traduit par *đã, sẽ* ou **l'absence de marqueur** en vietnamien

3. Les tests d'évaluation

Avant de présenter les tests que nous avons fait faire à nos apprenants, un petit rappel méthodologique s'impose.

Nous inscrivant dans la théorie de l'interlangue et en tenant compte des considérations relatives à l'évolution de l'interlangue des apprenants, nous avons envisagé d'entreprendre des tests à plusieurs moments de nos interventions auprès de ces derniers pour essayer de comprendre et de décrire cette mutation. L'idée est de pouvoir analyser cette interlangue à des étapes différentes au cours de son développement.

Notre dispositif d'évaluation comprend deux tests écrits (un test de départ et un test final) et un test de verbalisation (sous forme d'entretien). Chacun des tests écrits comporte deux parties : la première partie est un questionnaire à choix multiples avec des questions portant sur la conception que les étudiants se font de la temporalité et des fonctions des temps verbaux ; la deuxième partie est composée de trois exercices de production écrite sur des sujets inspirés de l'épreuve écrite du DELF B1. Les productions d'étudiants feront l'objet d'un examen approfondi sur l'emploi des temps verbaux par des étudiants. Le nombre de mots requis pour chaque production écrite est d'environ 120 mots.

À signaler que pour les questions à choix multiples, l'apprenant peut cocher autant de réponses qu'il veut, l'objectif n'étant pas du tout d'(in)valider une connaissance, mais d'en déduire des règles d'apprentissage. L'apprenant a même la possibilité de fournir ses propres réponses qu'il juge pertinentes.

3.1. Test de départ

Le test de départ vise à situer l'interlangue de l'apprenant au moment t_0 (I_0) où il s'apprête à suivre nos interventions. Ce moment correspond à celui où l'analyse de l'interlangue devrait révéler des règles qui résultent de toutes acquisitions antérieures à nos interventions par l'apprenant. La prise en compte de I_0 est particulièrement intéressante, car elle fournit d'emblée une base de réflexion fondamentale qui pourrait à elle seule justifier toute apparition de nouvelles règles lors des stades ultérieurs de l'apprentissage.

Pour cela, les questions sont élaborées dans une approche aspectuo-temporelle qui a été fixée dans le cadre de notre recherche. Le test de départ se décline, nous le rappelons, en :

- Un questionnaire à choix multiples sur la conception globale que se fait l'apprenant des temps verbaux en français.
- Trois exercices de production écrite qui permettent d'accéder au plus près à l'interlangue des apprenants.

3.1.1. Questionnaire à choix multiples⁹⁴

Questions	Explicitation
Sur la notion de « temps » et les valeurs des temps verbaux	
<p>1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie...</p> <p><input type="checkbox"/> aux notions « passé », « présent », « futur »</p> <p><input type="checkbox"/> aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	<p>Les questions 1 et 2 permettent d'appréhender la première conception qu'a l'apprenant sur l'ensemble du système des temps verbaux et, plus particulièrement, sur le plan des valeurs aspectuo-temporelles des temps de l'indicatif. Il se peut que les temps verbaux soient perçus d'une manière autre que sur le plan aspectuo-temporel. C'est pour cette raison que nous avons mis une troisième option « autres réponses » au cas où les apprenants en auraient besoin.</p>
<p>2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif servent à....</p> <p><input type="checkbox"/> localiser l'action dans les époques passée, présente, future</p> <p><input type="checkbox"/> informer sur la façon dont se déroule l'action</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	<p>Les termes utilisés dans les réponses sont d'ailleurs repensés pour être plus accessibles aux apprenants. Sur le plan temporel, sont retenus « passé », « présent » et « futur », notions classiques connues par tous alors que sur le plan aspectuel, nous avons opté pour « terminé » au lieu de « accompli » et « en cours » à la place de « inaccompli »⁹⁵, à notre avis plus parlants aux étudiants. De plus, ne sont évoquées que 2 valeurs aspectuelles d'accompli et d'inaccompli, abstraction faite de l'aspect global qui selon nous, aurait brouillé la bonne compréhension des apprenants car moins</p>

⁹⁴ Le lecteur peut retrouver toutes les feuilles de réponses des étudiants en annexes.

⁹⁵ Toutefois sont inclus les termes « accompli » et « inaccompli » dans nos réponses.

	présent dans les descriptions grammaticales.
Sur l'emploi des temps verbaux de l'indicatif	
<p>3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	<p>Les questions 3-9 visent à savoir à quels emplois l'apprenant attribue les temps verbaux de l'indicatif. Les réponses données se situent toujours sur deux plans principaux : temporel et aspectuel.</p>
<p>4. Selon vous, le passé composé sert à...</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	
<p>5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	
<p>6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	
<p>7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :</p>	

<p>8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s):</p>	
<p>9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le futur</p> <p><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s):</p>	

3.1.2. Exercices de production écrite

Une série de trois exercices de production écrite est proposée aux apprenants, qui doivent composer pour chaque exercice un texte en français. Ces exercices sont semi-directifs, les consignes étant élaborées de manière à permettre aux apprenants de référer à des situations situées à différentes époques (passé, présent et futur). Les consignes sont contextualisées et se situent au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

L'objectif de ces exercices c'est d'avoir une compréhension de la manière dont se traduit la conception initiale des temps verbaux et d'essayer d'en déduire des règles liées à l'emploi des temps verbaux qui sous-tendent l'interlangue de l'apprenant à ce stade. Pour pouvoir tirer le maximum d'informations sur l'interlangue de l'apprenant, nous avons fait en sorte que chacun des trois exercices en question renvoie essentiellement à un des trois temps-époque différents : le premier exercice porte sur le futur, le deuxième sur le passé et le troisième recouvre les trois.

I. Exercice 1

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

II. Exercice 2

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

III. Exercice 3 :

Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

3.2. Le test final

Le test final est donné après que l'apprenant a suivi toutes les interventions et reprend d'abord le questionnaire à choix multiples du test de départ, avec de légères modifications⁹⁶ au niveau des réponses. Trois exercices de production ont également été inclus dans le test.

3.2.1. Questionnaire à choix multiples

- | |
|--|
| <p>1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie...</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> aux notions « passé », « présent », « futur »<input type="checkbox"/> aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »<input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) : |
| <p>2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif servent à...</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> localiser l'action dans les époques passée, présente, future<input type="checkbox"/> informer sur la façon dont se déroule l'action<input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) : |

⁹⁶ Les modifications par rapport au questionnaire de départ concernent trois questions 4, 7 et 8. Il s'agit dans chaque cas d'ajouter une réponse supplémentaire au panel des choix disponibles.

<p>3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment <input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :
<p>4. Selon vous, le passé composé sert à....</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer le résultat d'une action dans le présent <input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :
<p>5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment <input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :
<p>6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment <input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :
<p>7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé <input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment <input type="checkbox"/> indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé <input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) :

8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
- autre(s) réponse(s):

9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s):

3.2.2. Exercices de production écrite

I. Exercice 1

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroulait
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

II. Exercice 2

Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100.

III. Exercice 3

Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

3.3. Test de verbalisation

Conscient que l'interlangue d'un apprenant n'est accessible qu'indirectement, nous leur avons fait passer, suite au test final, un test de verbalisation lors duquel les étudiants doivent s'exprimer en justifiant leur choix de temps verbaux. Les apprenants se mettent en groupes de 2 ou 3 pour réaliser cet exercice en l'absence de l'enseignant. Leurs propos ont été enregistrés puis retranscrits en français. Le test de verbalisation comprend trois parties : un exercice de choix de temps verbaux, deux exercices de traduction du vietnamien vers le français (l'un porte sur le niveau phrastique et l'autre sur le niveau textuel).

Une consigne générale est communiquée à tous les participants au test :

Pour chacun des exercices suivants, mettez-vous d'accord avec votre partenaire sur le choix du temps verbal en discutant ou en argumentant votre réponse. Vous répondrez entre autres à ces questions :

- Quel est l'aspect grammatical du procès ? Qu'est-ce qui le justifie ?
- Quel est le temps-époque du procès ? Qu'est-ce qui le justifie ?
- Quel est le type de procès utilisé ? Quelle incidence aura-t-il sur le choix du temps verbal ?
- Quels autres éléments (circonstants, contexte) peuvent renseigner sur le choix du temps verbal ?

I. Exercice 1

Pour cet exercice, nous demandons aux étudiants de retrouver les formes verbales correctes dans un texte du type narratif. Les verbes à conjuguer sont mis entre parenthèses et nos propositions de réponse sont mises en gras. Nous y reviendrons avec plus de commentaires détaillés dans la partie réservée à l'analyse de l'entretien de verbalisation.

Marie (ne pas avoir) _____ **n'a pas eu** _____ de chance. Elle (arriver) _____ **est arrivée** _____ à l'aéroport tôt ce matin-là, mais son mari (ne pas venir) _____ **n'est pas venu** _____ la chercher. Elle (appeler) _____ **a appelé** _____ un taxi. Dans la voiture, elle (téléphoner) _____ **a téléphoné** _____ à sa mère pour raconter son voyage. Quand elle (parler) _____ **parlait** _____ au téléphone, le chauffeur (prendre) _____ **a pris** _____ une mauvaise direction. Quand elle (terminer) _____ **avait terminé/a terminé** _____ la conversation, le taxi (rouler)

_____ **roulait** _____ dans un quartier très loin de chez elle. Elle (demander) _____ **a demandé** _____ au chauffeur d'aller dans un restaurant parce qu'elle voulait manger. Au restaurant, quand elle (manger) _____ **mangeait** _____ son hamburger, une serveuse (renverser) _____ **a renversé** _____ du café chaud sur elle. Elle (se lever) _____ **s'est levée** _____ pour payer. Son repas (coûter) _____ **coûtait** _____ 15 euros. Mais il y (avoir) _____ **avait** _____ seulement 10 euros dans son porte-monnaie et le restaurant (ne pas accepter) _____ **n'acceptait pas/n'a pas accepté** _____ les cartes bancaires. Elle (regarder) _____ **a regardé** _____ la banque en face du restaurant. Malheureusement, les banques (ne pas être encore ouvertes) _____ **n'étaient pas encore ouvertes** _____ à cette heure-là. Elle (chercher) _____ **a cherché** _____ son téléphone pour appeler une amie... Et le téléphone (être) _____ **était** _____ dans le taxi, bien sûr !

II. Exercice 2

L'exercice 2 consiste de traduire des énoncés décontextualisés du vietnamien en français. Nos propositions de traduction sont mises en gras.

1. Hôm ấy, khi tôi đến, anh ấy đã ngồi trong nhà hàng từ trước.

Quand/je/arriver/il/đã/être assis/dans/restaurant/depuis/avant.

Ce jour-là, quand je suis arrivé, il était déjà (assis) dans le restaurant.

2. Từ năm 1990, Claude sống ở Paris cho tới khi trở về Việt Nam năm 2012.

Depuis 1990/, Claude/habiter/Paris/jusqu'à/rentrer/ Vietnam/en 2012.

À partir de 1990, Claude a habité/habita à Paris jusqu'à son retour au Vietnam en 2012.

3. Tuần sau khi anh đến thì tôi đã rời khỏi đây rồi.

Semaine prochaine/quand/vous/venir/je/đã/partir/rời.

La semaine prochaine, quand vous viendrez je serai parti.

4. Lúc ba mẹ tôi quen nhau, ba tôi là giáo viên còn mẹ tôi là nhạc sĩ.

Quand/papa/maman/moi/se connaître/papa/moi/être/enseignant/maman/moi /être/ musicienne

Quand mes parents se sont rencontrés, mon père était enseignant et ma mère (était) musicienne.

5. Mẹ tôi đã là y tá tại 1 bệnh viện tư trong 19 năm trước khi nghỉ hưu.
Maman/dã/être/infirmière/dans/un hôpital/privé/dans/19 ans/avant/retraite .
Ma maman a été infirmière dans un hôpital privé pendant 19 ans avant de partir à la retraite.
6. Giờ này ngày mai thì chúng ta đã biết kết quả rồi.
Cette heure-ci/demain/nous/dã/connaitre/résultat/rôi.
Demain, à cette heure-ci, nous aurons connu / nous connaissons déjà les résultats.
7. Lúc chiến tranh nổ ra vào tháng 12 năm 2014, gia đình Mark vẫn đang ở Mỹ.
Quand/guerre/éclater/en décembre 2014,/famille/Mark/dang/être/USA
Quand la guerre a éclaté/éclata en décembre 2014, la famille de Mark était encore en Amérique.
8. Tôi gặp anh lúc 8h ngày mai được không ? – Được. Giờ đó thì tôi đã ở trong văn phòng rồi đó.
Je/voir/vous/à 8h/demain/ok? / - Ok./Cette heure-ci/je/dã/être/dans/bureau.
Je peux vous voir à 8h demain ? – Ok. À cette heure-ci je serai (déjà) dans mon bureau.
9. Lát nữa, khi anh về thì con đã ngủ rồi. Đừng làm ồn nhé.
À l'instant/quand/tu/rentrer/le bébé/dormir/rôi./Ne pas/faire/bruyant !
Quand tu rentreras, le bébé dormira déjà. Ne faites pas de bruit !
10. Mẹ tôi sẽ đi Mỹ vào cuối năm nay. Sau đó, em trai tôi cũng sẽ đi Mỹ.
Maman/moi/sẽ/aller/USA/fin/cette année./Après/frère/moi/aussi/sẽ/aller/USA
Ma mère ira aux États-Unis à la fin de cette année. Après, mon frère s'y rendra aussi.
11. Tôi đã học tiếng Pháp từ 3 năm nay.
Je/dã/apprendre/le français/depuis/3 ans.
J'apprends le français depuis 3 ans.
12. Mẹ tôi đã mua một căn nhà trên bờ biển.
Maman/moi/dã/acheter/une maison/sur/plage
Ma mère a acheté une maison au bord de la mer.

13. Hôm ấy, máy bay của tôi đáp xuống Hà Nội lúc 8h. Ngay sau đó, tôi đã bắt chuyến bay vào Sài Gòn lúc 10h. Sau khi tới Sài Gòn, tôi liền đến số 30 đường Hai Bà Trưng để gặp đối tác.

Jour-là/mon avion/atterrir/Hanoi/8h./Tout de suite/je/đã/prendre/vol/à/Saigon/10h./Après/arriver/Saigon/je/venir/numéro 30/rue Hai ba Trung/pour/voir/partenaire.

Ce jour-là, mon avion a atterri à Hanoi à 8h. Après, j'ai pris le vol pour Saigon à 10h. À Saigon, je me suis rendu au 30 rue Hai Ba Trung pour voir mon collaborateur.

14. Bố tôi là người Anh, còn mẹ tôi là người Việt.

Papa/moi/être/anglais/maman/moi/être/vietnamien

Mon père est anglais et ma mère est vietnamienne

15. Bố tôi hay nói : « Khi quyết định làm chuyện gì thì chúng ta phải làm cho tới cùng. »

Papa/moi/souvent/dire/Quand/tu/décider/faire/chose/quoi/nous/devoir/faire/au bout.

Mon père disait/dit souvent : « Quand tu as décidé de faire quelque chose, tu dois le faire jusqu'au bout. »

III. Exercice 3

L'exercice 3 consiste en la traduction d'une lettre amicale du vietnamien en français. Voici la lettre en vietnamien et notre proposition de traduction.

Paul thân mến,

Tuần trước, khi nghe tin bạn nhận được học bổng của đại học Harvard, tôi đã rất vui và muốn chúc mừng bạn ngay. Tuy nhiên, sau đó tôi quá bận đến nỗi quên viết email cho bạn, hi vọng bạn không giận tôi vì việc này.

Bản thân tôi cũng từng học ở Harvard nên tôi biết đây là một ngôi trường tuyệt vời. Bạn sẽ gặp ở đó các giáo sư danh tiếng và tôi tin chắc rằng cho đến khi tốt nghiệp thì bạn đã học được rất nhiều kiến thức từ họ.

Cuối cùng, tôi hi vọng chúng ta sẽ có thể gặp lại nhau vào một ngày gần đây.

Một lần nữa, chúc mừng bạn. Jacques

Notre proposition de traduction :

Cher Paul,

La semaine dernière, quand j'ai appris que tu avais décroché la bourse de Harvard, j'ai été très content pour toi et j'ai voulu t'écrire tout de suite pour t'en féliciter. Or, j'étais tellement pris que je l'ai complètement oublié. J'espère que tu ne m'en veux pas/ne m'en voudras pas/ne m'en as pas voulu pour ça.

Comme j'ai fait aussi mes études à Harvard, je sais que c'est une université extraordinaire. Tu y rencontreras des professeurs réputés et je suis sûr que quand tu seras diplômé, tu auras appris beaucoup de choses d'eux.

Enfin, j'espère qu'on pourra se revoir bientôt. Et encore félicitations !

Jacques

PARTIE 5 : ANALYSE DU TEST DE DÉPART

PARTIE 5 : ANALYSE DU TEST DE DÉPART

Le test de départ constitue, avec le test final que nous présenterons dans le chapitre suivant, le dispositif de mesure pour établir le bilan de notre expérimentation. Pour le test de départ, nous fixons l'objectif de cerner l'état « zéro » de l'interlangue de l'étudiant en matière de temporalité. Le but est aussi de détecter des règles d'emploi de tiroirs verbaux qui présenteront une systématisme chez la population sondée.

Le test de départ se compose de deux parties principales. Dans un premier temps, par le biais d'un questionnaire à choix multiple, nous allons analyser la conception que se font nos étudiants de la temporalité. Dans un deuxième temps, grâce à une batterie d'exercices de production écrite, nous allons analyser les emplois attestés des tiroirs verbaux par les étudiants, démarche qui devrait rendre compte de manière précise des bons emplois, mais aussi ceux qui présentent un écart par rapport aux emplois standards.

1. Analyse du questionnaire

Le questionnaire vise à sonder notamment la conception que se font nos étudiants de la fonction aspectuo-temporelle des temps verbaux.

Signalons que nous avons décidé de traiter l'ensemble des données recueillies, même si elles proviennent de deux groupes différents, pour deux raisons. D'abord pour des raisons de commodité. Ensuite, si nous n'avons pas éprouvé la nécessité de séparer les deux groupes, c'est que ce test a été mené au moment T_0 de notre expérimentation et que nous considérons qu'à ce moment, il n'y a pas encore de différence entre la performance des étudiants et qu'ils ont le même profil et niveau. Nous ne séparerons les données que s'il est vraiment nécessaire de comparer les deux groupes.

1.1. Recodage des réponses optionnelles dans le questionnaire

La première partie du questionnaire comporte 9 questions à choix multiples, le répondant jouissant de l'option de proposer des éléments de réponse supplémentaires (réponse optionnelle) qu'il voudrait éventuellement donner. Pour faciliter nos analyses, il nous a fallu tout d'abord procéder au recodage de ces réponses.

Le recodage suit le principe suivant : les réponses supplémentaires pour une question seront recodées uniquement en fonction des éléments de réponse qui existent déjà au regard de

cette question. Celles qui ne peuvent être alignées avec un élément de réponse disponible seront considérées comme « réponse non valide ».

S'impose ici une mise en garde. Nous admettons volontiers que certaines des réponses supplémentaires ne sont que partiellement identiques à celle(s) avec laquelle ou lesquelles elles seront alignées. Si notre démarche de recodage vise *a priori* une simplification du traitement des données, elle répond *a fortiori* aux champs d'investigation de notre étude que sont le temps et l'aspect. En effet, nous avons décidé, pour l'alignement des réponses supplémentaires, de ne prendre en considération que des éléments renvoyant soit à la référence temporelle (au sens de temps-époques), soit à la référence aspectuelle (au sens du déroulement du procès). Nous détaillerons ci-après trois cas de figure de recodage avec exemples à l'appui :

- Recodage unique : par recodage unique nous désignons les cas où la réponse supplémentaire donnée par le répondant renvoie à une réponse disponible. Celle-ci sera alignée avec celle-là et considérée comme l'équivalent de cette dernière. Dans l'exemple suivant tiré de la feuille de réponse de l'étudiant (AT), la réponse supplémentaire donnée en 6E a été ensuite recodée en l'alignant avec 6A du fait qu'elle renvoie à une action ayant lieu dans le passé. Par ailleurs, l'alignement avec 6C n'est pas, à notre avis, justifié, car « ayant eu lieu avant une autre » ne signifie pas forcément « ayant terminé avant une autre »⁹⁷.

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...

 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): marquer une action passée ayant eu lieu avant une autre également passée

Figure 1. Exemple d'un recodage unique

- Recodage double : la réponse supplémentaire donnée par le répondant renvoie à deux réponses disponibles. Celle-ci sera alignée deux fois, chaque fois avec un élément de réponse disponible correspondant, et considérée comme l'équivalent de deux réponses. L'exemple suivant illustre un cas de recodage double, où l'élément de réponse donné en 7E par le répondant renvoie à la fois à 7A (« du passé ») et à 7C (« une action achevée »).

⁹⁷ Nous reviendrons plus tard sur ce point, à propos de l'emploi du PQP, dans l'analyse de verbalisation.

L'élément de réponse « une action brève » n'entre pas dans la ligne de compte car faisant référence à la caractéristique lexicale de l'action.

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève

Figure 2. Exemple d'un recodage double

- Pas de recodage : la réponse supplémentaire donnée par le répondant ne renvoie à aucune des réponses disponibles (image 3) ou renvoie à une réponse disponible qui a été choisie (image 4). Les éléments de réponse non recodés seront écartés de nos analyses. Comme montré dans l'image 3, la réponse supplémentaire donnée en 2C n'est pas retenue, faute d'alignement possible. Dans l'image 4, la réponse supplémentaire en 6E renvoie à la fois à 6A et 6C. Or, seul l'alignement sur 6C est possible, car la réponse en 6A a été choisie par le répondant.

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
- localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) : décrire ce qu'on fait dans la vie quotidienne.

Figure 3. Exemple d'une réponse optionnelle non recodée

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): indique une action qui s'est terminée avant une autre action dans le passé

Figure 4. Exemple d'un cas de doublon

Au total, sur 16 réponses supplémentaires enregistrées, nous avons décidé le recodage de 11 dont 7 uniques (n° 6, 7, 8, 10, 11, 13, 16) et 4 doubles (9, 12, 14, 15).

N°	Tiroir concerné	Éléments de réponse supplémentaires (proposés par les étudiants)	Recodage
1	Fonction des temps verbaux	« décrire ce qu'on fait dans la vie quotidienne. »	NON (pas d'alignement possible)
2	PC	« exprimer de la conséquence, exprimer d'une courte action dans le passé ou une action interrompt une autre, marquer qu'une action consécutive. »	NON (doublon)
3	IMP	« exprimer des actions habituelles ou répétées dans le passé sans le début ni la fin, exprimer de la cause, parler d'habitudes. »	NON (doublon)
4	IMP	« peut servir à décrire »	NON (pas d'alignement possible)
5	IMP	« Pour décrire l'espace, le temps, une émotion, une action qui a duré dans le passé, une habitude »	NON (doublon)
6	PQP	« marquer une action passée ayant eu lieu avant une autre également passée »	6a
7	PQP	« il sert à une action qui a eu lieu avant une autre dans le passé »	6a
8	PQP	« il sert à une action qui a eu lieu avant une autre dans le passé »	6a
9	PQP	« marquer qu'une action qui a terminé avant d'une autre dans le passé. »	6a, 6c
10	PQP	« indique une action qui s'est terminée avant une autre action dans le passé »	6c
11	PS	« il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève »	7c
12	PS	« il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève »	7a, 7c
13	FA	« il sert à exprimer un fait qui sera terminé avant un autre dans le futur »	9c
14	FA	« il sert à exprimer un fait qui sera terminé avant un autre dans le futur »	9a, 9c
15	FA	« indiquer une action achevée par rapport une action ou à une référence temporelle future. »	9a, 9c
16	FA	« exprimer un fait qui sera terminé avant un autre »	9c

Tableau 11. Recodage des réponses supplémentaires

Notre analyse tient compte désormais de l'alignement des réponses supplémentaires sur les réponses disponibles, tel que nous l'avons présenté dans le tableau 1. Signalons que ces principes évoqués plus haut qui régissent l'opération de recodage vaudront aussi pour le test final.

1.2. Conception temporelle du mot « temps » et de la fonction des temps verbaux

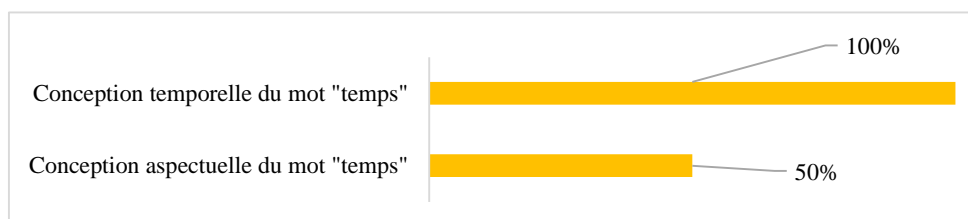
Nous avons voulu d'abord comprendre ce que représente le terme « temps » chez l'étudiant en lui posant deux questions : l'une portant sur les notions auxquelles lui ferait penser

le mot « temps », l'autre portant sur la fonction qu'il réserverait au système des temps verbaux de l'indicatif. Nous reproduisons les deux premières questions ci-après :

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

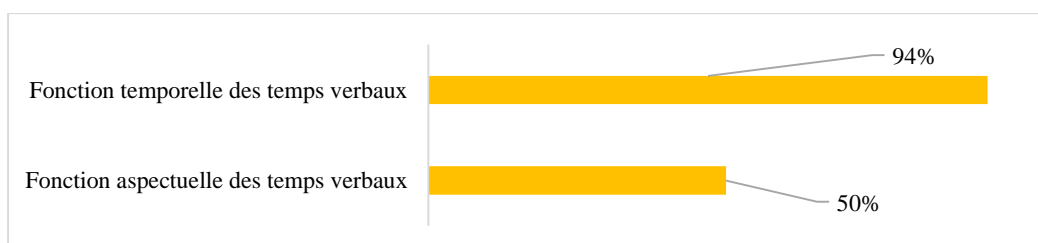
2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à....
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) :

Notre enquête révèle une première représentation nettement « temporelle » que se font les étudiants du mot « temps ». En effet, tous les 16 répondants (100%) disent l'associer aux notions temporelles « passé », « présent » et « futur », la moitié (50%) indiquant y voir le lien avec les notions relatives à l'aspect (graphique 1). Ce résultat ne nous a pas étonné car l'aspect est peu présent dans l'enseignement du FLE, d'autant moins que l'appellation ambiguë « temps » aurait dissimulé tout rapport avec celui-ci.



Graphique 1. Conception du terme « temps »

Pour la deuxième question portant sur l'emploi présumé des temps verbaux, nous avons obtenu à peu près le même résultat que la question précédente, c'est-à-dire un contraste soutenu entre la majorité (94%) qui en fait un emploi temporel et 50% qui se sont prononcés en faveur d'une conception aspectuelle de la fonction des temps verbaux (graphique 2).



Graphique 2. Conception sur la fonction des temps verbaux

Ce rapport temps/aspect, fortement contrasté, d'autant qu'il se reproduit avec le même ratio dans chacun des deux groupes d'étudiants, nous permet donc de conclure que la dimension temporelle l'emporte largement sur l'aspect dans la conception du « temps » observée aux

premières interlangues⁹⁸ de ces derniers. Pour ces étudiants, la référence temporelle⁹⁹ semble faire partie intégrante de la fonction des temps verbaux de l'indicatif.

1.3. Les temps verbaux de l'indicatif : renvoi aux temps-époques conventionnels

Les 7 questions qui suivent (numérotées de 3 à 9 dans le questionnaire) portent sur la fonction de chacun des sept tiroirs verbaux de l'indicatif. Nous voulons savoir quels emplois aspectuo-temporels particuliers nos apprenants réserveraient aux temps verbaux de l'indicatif les plus usuels (PR, PC, IMP, PQP, PS, FS, FA). Rappelons ces questions avant d'entrer dans nos analyses.

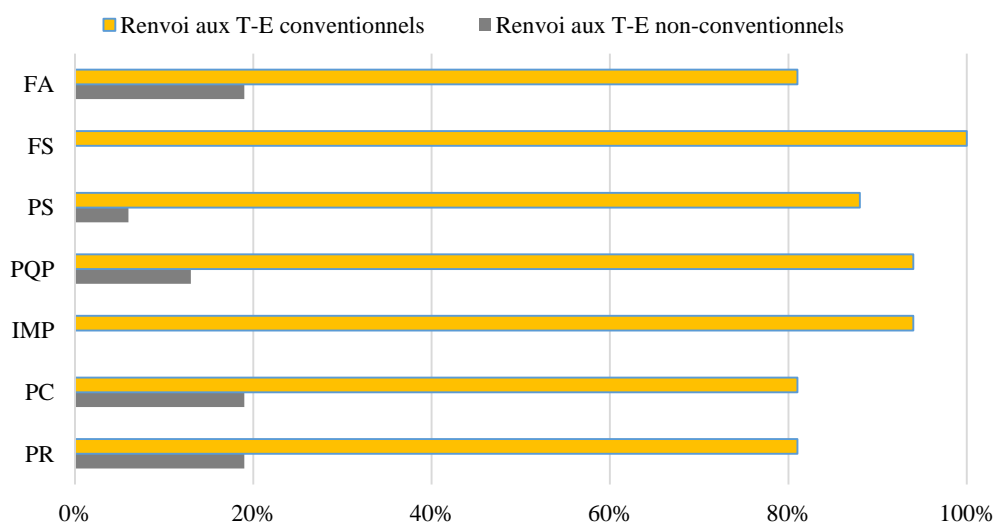
<p>3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent<input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment<input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) : <p>4. Selon vous, le passé composé sert à...</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé<input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment<input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) : <p>5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé<input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment<input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s) : <p>6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le passé<input type="checkbox"/> marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est terminée à un certain moment<input type="checkbox"/> indiquer qu'une action est en cours à un certain moment<input type="checkbox"/> autre(s) réponse(s):
--

⁹⁸ Pris au moment T₀ de notre étude

⁹⁹ Ici dans le sens strict du terme, à l'opposition de « référence aspectuelle ».

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

Notre analyse montre que les étudiants conservent de nouveau une conception plutôt classique de ceux-ci, laquelle consiste à voir ces derniers, à l'instar notamment du FS, ou encore du PQP et de l'IMP, comme étant réservés exclusivement aux temps-époques auxquels ils sont traditionnellement associés. En témoigne le graphique 3.



Graphique 3. Emplois temporels attribués aux temps verbaux

D'ailleurs, si l'on regarde chacune des réponses supplémentaires fournies par nos étudiants, on y remarque vite la présence systématique d'éléments « temporels » dans chacun de ces énoncés, ce qui confirme une image sensiblement stéréotypée au regard de la fonction temporelle des temps verbaux. (cf. Tableau 1)

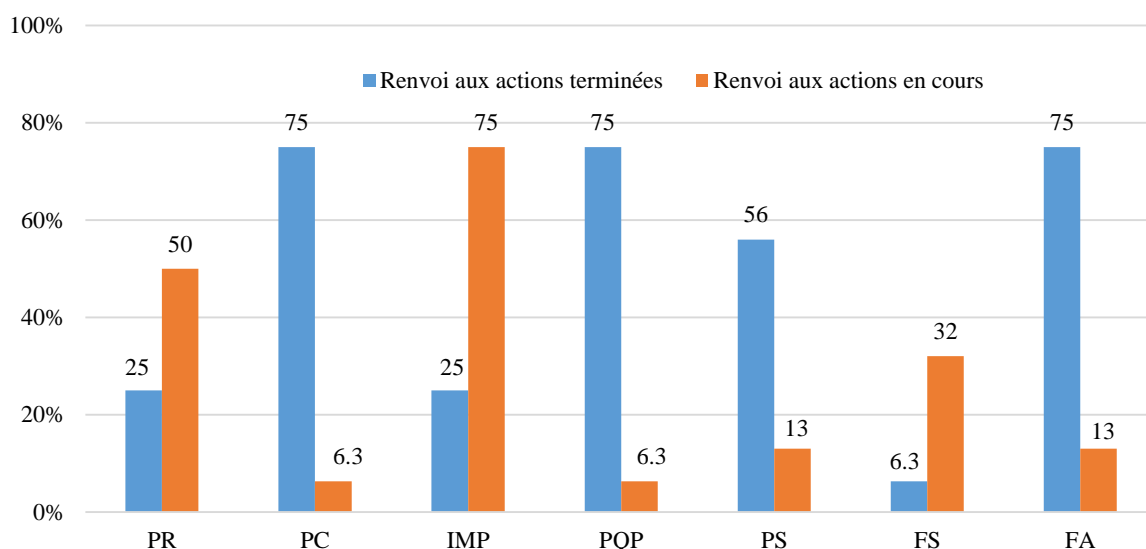
Or, à y regarder de plus près, nous remarquons qu'au sein de cette tendance générale, certains tiroirs, malgré l'absence d'une manifestation nette dans les réponses des étudiants, sont identifiés comme plus capables de situer un procès dans plus d'un temps-époque. Par exemple, le PC et le PR se retrouvent parmi les tiroirs dont le renvoi à un temps « non-conventionnel » est plus apparent. En effet, le PR serait un temps « prétemporel » (Barceló & Bres 2006) et s'emploie un peu partout, notamment en sa qualité de présent historique. Le PC, quant à lui, de par sa valeur aspectuelle d'accompli, apparaît surtout comme un temps de l'époque présente, notamment en accompagnement des circonstants lexicaux comme *maintenant, aujourd'hui*, etc. Dans une moindre proportion, d'autres temps comme le FA, le PQP le PS sont aussi jugés comme aptes à renvoyer à un temps-époque auquel ils ne sont pas « traditionnellement » associés ou utilisés.

Par contre, l'IMP et le FS correspondraient à une image temporelle plus homogénéisée chez les apprenants, seuls leurs emplois temporels conventionnels étant retenus. Or, cela ne correspond pas forcément à la réalité linguistique, où des contre-exemples ne manquent pas. Pour tenter une explication, nous avancerons que pour le cas du FS, c'est la dénomination « futur » qui rattacherait ce tiroir à l'époque future alors que pour l'IMP, il se peut qu'à force de le voir étiqueter comme temps du récit (en concurrence avec le PC), les étudiants associent une image fortement temporelle à ce tiroir.

Bref, sur le plan de la référence temporelle, nous parlerons d'une conception « fortement temporelle et traditionnelle » des temps verbaux.

1.4. Sur la référence aspectuelle des temps verbaux

Notre analyse révèle une image partagée sur les emplois aspectuels réservés aux temps verbaux. Aucun des tiroirs n'a réussi à avoir l'unanimité des voix, que ce soit sur l'un ou l'autre emploi, le taux maximal obtenu sur une catégorie d'emploi ne dépassant pas les 75%, comme le constate le graphique 4.



Graphique 4. Emplois aspectuels attribués aux temps verbaux

Ainsi, une majorité relative d'étudiants parviennent à identifier le PC, le PQP et le FA comme étant des tiroirs des « actions terminées », donc de l'accompli. Le PS est libellé dans une certaine mesure comme tiroir de l'accompli, mais force est de reconnaître un sentiment de méfiance et d'insécurité envers l'emploi de ce tiroir, vu le faible nombre de voix prononcées.

Du côté des tiroirs censés exprimer des « actions en cours », donc de l'inaccompli, l'IMP est en tête du classement, avec 75% des réponses le qualifiant ainsi. Viennent ensuite le PR et le FS, qui reçoivent d'ailleurs le moins de voix exprimées sur les emplois aspectuels.

À noter également que le PR et l'IMP sont tous les deux désignés par un quart des répondants comme renvoyant à des actions terminées. À notre avis, cela peut s'expliquer, pour le PR, par le fait que ce dernier est fréquemment employé dans les narrations (emploi historique ou de narration) et pour l'IMP, par le fait que ce tiroir s'emploie souvent dans les récits, au côté du PC. Pour nos étudiants, le renvoi au passé aura signifié renvoi à du terminé.

1.4.1. Mise en garde contre une appréciation biaisée

S'impose d'abord un garde-fou pour éviter que nos interprétations ne prennent une allure trop idéalisée. Comme il a été délibérément choisi dans notre questionnaire de ne pas interroger les étudiants sur les emplois relatifs à l'aspect global, ni d'évoquer les notions relatives à ces derniers dans les réponses données, il ne serait pas pertinent d'interpréter les résultats en fonction de la dichotomie accompli/inaccompli.

Cette mise en garde concerne surtout les quatre temps verbaux générateurs de l'aspect global (PC, FS, PS, PQP, nous excluons délibérément le PR de la liste) que nous avons analysés. D'abord, pour le PC et le PQP, la majorité des réponses les associent aux procès accomplis alors qu'il peut arriver pour le PC qu'ils dénotent l'aspect global¹⁰⁰, comme nous l'avons vu avec le PC narratif. En ce qui concerne le FS, 4 voix sur 5 sont en faveur d'une représentation aspectuelle d'inaccompli, or l'aspect inaccompli n'est qu'une fonction secondaire du FS qui est, avant tout et essentiellement, un temps d'aspect global. Enfin, pour le PS, sur 10 voix prononcées, 8 lui associent une image de procès « terminé ».

Dans ces circonstances, il nous a fallu être extrêmement prudent dans l'interprétation des réponses. Dans certains cas, surtout quand le questionnaire ne fournirait pas assez d'informations concluantes, nous nous en remettons aux données constatées à partir des productions écrites des étudiants, car celles-ci sont, à notre avis, plus fiables et plus sûres pour être traitées.

1.4.2. De la réserve sur l'emploi aspectuel des tiroirs verbaux

Sur le plan aspectuel, les réponses laissent entrevoir un tout autre paysage de la représentation aspectuelle des temps verbaux chez nos sondés, laquelle apparaît d'emblée à la fois nuancée et moins prononcée par rapport aux représentations temporelles. En effet, un sentiment de réserve assez aigu peut se lire d'entrée dans le relativement faible nombre total des choix (79 choix enregistrés seulement contre 105 pour des emplois temporels¹⁰¹). D'ailleurs, les apprenants semblent être partagés en ce qui concerne l'image aspectuelle d'un procès exprimé par un temps verbal même s'ils parviennent en partie à en avoir un sentiment linguistique plus ou moins avéré.

Il est aisé de voir que le sentiment linguistique que l'étudiant aura eu vis-à-vis du PC et de l'IMP est un sentiment d'assurance, nettement contrasté avec la retenue palpable qui se traduit dans les réponses fournies sur le FS et le PS. Pourquoi certains tiroirs ont-ils reçu si peu de réponses ? Le FS par exemple. Rappelons que c'était le tiroir sur la fonction de référence temporelle (future) duquel 100% de nos étudiants s'étaient mis d'accord. Est-ce que c'est dans l'époque future que les significations aspectuelles sont devenues moins perceptibles que dans

¹⁰⁰ Le PC d'aspect global correspond au PC₂ qui remplace le PS dans la narration.

¹⁰¹ Le nombre total de voix prononcées sur les questions 3-9.

les deux autres temps-époques ? Probablement non, car le FA qui appartient aussi au paradigme des tiroirs « du futur » a connu un taux de réponse sensiblement important.

Quant au PR, qui n'a pas pu réunir un consensus autour de ses emplois aspectuels, nous pensons que c'est sa polyvalence aspectuelle qui aura déstabilisé les étudiants devant la question. En effet, le PR peut être, en fonction du contexte, porteur de plus d'une valeur aspectuelle : global (*Il mange de midi à une heure*), inaccompli (*Il mange (déjà)*), accompli (*Il arrive à l'instant*¹⁰²) (exemples empruntés de Novakova 2001a).

1.5. Synthèse de l'analyse du questionnaire

Comme nous l'avons expliqué, les limites qui ont été induites par notre questionnaire pourraient biaiser notre appréciation de la fonction aspectuelle des tiroirs qu'ont les étudiants. S'y ajoute un sentiment de réserve que trahit le peu de choix exprimés par rapport à ce qui a été fait pour l'emploi temporel des tiroirs verbaux, ce qui rend délicate toute tentative de jugement.

Dans la mesure où il n'y a pas d'important décalage entre le niveau et le profil des étudiants de deux groupes, nous considérons nos commentaires comme valables à la fois pour le groupe expérimental et le groupe témoin. Le moment est venu de dresser un premier bilan.

L'analyse du questionnaire (questions 1-9) nous a éclairé sur beaucoup de points concernant la manière dont nos étudiants conçoivent les temps verbaux et leurs emplois. L'image aspectuelle que donnent les temps verbaux serait moins évidente chez nos étudiants que sa représentation temporelle, ce qui n'est d'ailleurs pas étonnant vu que ces derniers sont en général peu habitués aux concepts relatifs à l'aspect. Ces premières analyses font ressortir un paysage largement marqué par des stéréotypes temporels, tant au niveau global qu'en parlant des temps verbaux. Au niveau global, le terme « temps » fait penser davantage aux notions temporelles qu'à celles aspectuelles alors que l'emploi des temps verbaux en général est moins lié à la fonction d'informer du déroulement du procès qu'à celle de localiser un procès dans un temps-époque.

Cette tendance globale se confirme tout en se cristallisant à travers les emplois concrets que les apprenants entendent attribuer à chacun des temps verbaux. Toujours dans cette vision temporelle des temps verbaux, nos apprenants les associent aux temps-époques

¹⁰² Au sens de « Il est déjà là ».

traditionnellement réservés à ces derniers. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons qualifié cette représentation de « conventionnelle ». Pour ce qui est de la référence aspectuelle, la plupart arrivent à se faire une conception fidèle à la réalité linguistique (temps simples pour le renvoi aux actions inaccomplies et temps composés pour les actions terminées), même s'il s'agit d'une image moins sûre et plus mitigée. On aura remarqué que l'aspect global serait le grand absent au sein de toutes ces représentations.

2. Analyse des productions écrites d'étudiants

Après avoir tenté de dresser l'image conceptuelle des temps verbaux qu'ont nos étudiants, nous rendrons compte de l'usage qu'ils en font dans leurs productions écrites. Nous avons élaboré pour cette partie, rappelons-le, trois exercices de production écrite qui vont désormais faire l'objet de nos analyses.

Exercice 1 : « À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

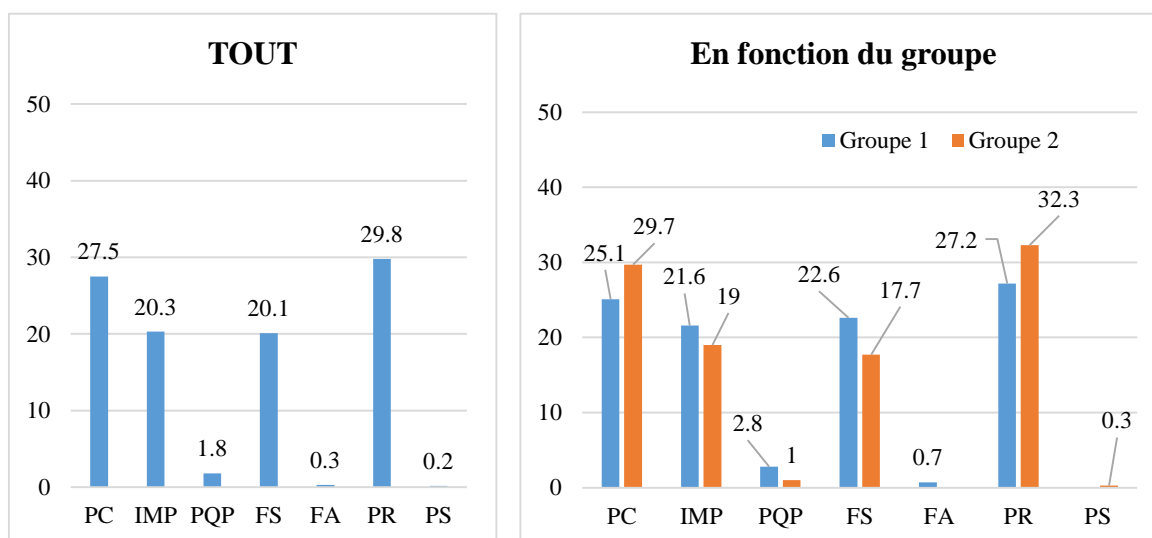
Exercice 2 : Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e) ? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Sur l'ensemble des 3 productions écrites, les deux groupes font preuve d'une même tendance dans l'emploi des temps verbaux. Les tiroirs les plus utilisés sont les 4 principaux tiroirs, caractéristiques de 3 temps-époques : le PR pour le présent, le FS pour le futur, le PC et l'IMP pour le passé (si l'on admet que le PC et l'IMP sont des temps du récit). En fait, le groupe 1 (groupe expérimental) semble faire un usage plus équilibré de ces derniers que les étudiants du groupe 2 (groupe témoin), l'écart entre le taux d'emploi du tiroir le moins utilisé et celui le

plus utilisé étant de 5.6% pour le groupe 1 et 14.6% pour le groupe 2, comme le montre le graphique 5 :



Graphique 5. Taux d'emploi des tiroirs verbaux - Test de départ

Cependant, nous passerons sur cette différence puisque nous avons posé l'hypothèse que les deux groupes sont homogènes au départ. Nous y reviendrons, mais seulement au moment de l'analyse du test final pour des remarques critiques sur l'évolution que nous aurons constatée concernant l'emploi de tiroirs verbaux par chaque groupe. Par ailleurs, les trois autres tiroirs (PQP, FA, PS) ne font état que d'un emploi très marginal et ne seront pas discutés.

Des analyses nous ont permis tout d'abord de confirmer la représentation temporelle qu'ont les étudiants vis-à-vis des temps verbaux. Nous enregistrons, en effet, un niveau de correspondance considérable entre l'emploi des tiroirs et les temps-époques associés traditionnellement à ces derniers. En effet, les tiroirs employés dans le premier exercice¹⁰³ sont nettement orientés vers le futur avec 60% des occurrences de temps verbaux employés au FS et 32.4% au PR. Le deuxième¹⁰⁴, dont l'énoncé impose un contexte plutôt narratif, voit le PC (49.1%) et l'IMP (32.7%) représenter la majorité des tiroirs utilisés. Le troisième¹⁰⁵ offre un cadre temporel plus varié et témoigne d'une répartition plus équilibrée des temps verbaux employés par rapport au critère temporel (PR 45.6%, PC 27.8%, IMP 17.8%, FS 7.7%, PQP

¹⁰³ où l'on demande à l'étudiant d'exprimer ce qu'il pense du devenir de sa ville natale dans 50.

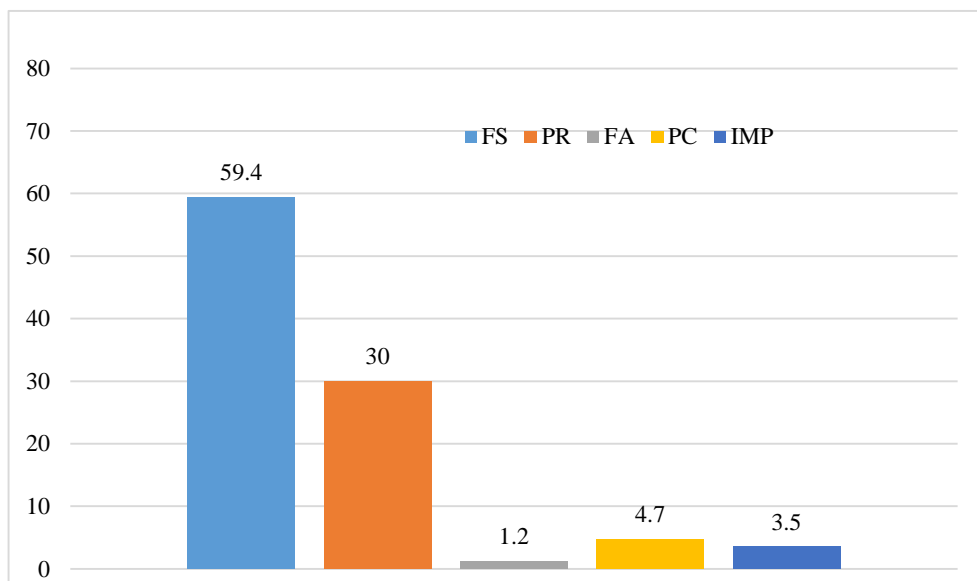
¹⁰⁴ pour lequel l'étudiant est appelé à faire un compte rendu d'un vol à l'arraché auquel il a assisté.

¹⁰⁵ qui fait parler de la motivation pour ses études actuelles et de ses projets d'avenir.

1.2%). Ainsi, à ce stade, nous croyons pouvoir déjà parler d'UNE¹⁰⁶ représentation temporelle des étudiants dans la mesure où les résultats obtenus du questionnaire et les premiers éléments d'analyse des productions d'étudiants ont abouti à un résultat commun.

Dans la partie qui suit, nous essayerons de confirmer (ou d'infirmer) l'hypothèse que nous venons de formuler avec des données venant directement des productions d'étudiants. Nous nous consacrerons aussi à une analyse de l'emploi attesté des temps verbaux d'un point de vue aspectuel.

2.1. En contexte futur



Graphique 6. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte futur

Notre analyse révèle tout d'abord, dans un contexte orienté futur, une fréquence élevée du FS (graphique 6). Les autres tiroirs, à l'exception du PR, représentent un pourcentage minime. Ceci confirme l'image temporelle que nous ont donnée les étudiants lors du questionnaire de départ, à savoir un tiroir réservé au temps-époque futur. D'un point de vue aspectuel, nous avons noté deux faits intéressants sur la manière dont nos étudiants se servent des tiroirs du futur, en l'occurrence le FS et le FA.

¹⁰⁶ Nous soulignons

2.1.1. Le FS pour dénoter des faits futurs non-alignés

Rappelons d'abord que le FS peut être appelé à porter deux valeurs aspectuelles : celle du global et dans une moindre proportion celle de l'inaccompli. Or, après examen, nous remarquons que les FS relevés ne concernent exclusivement que le renvoi aux faits futurs qui ne sont pas reliés dans le temps. Nous avons donc essayé de voir quelles structures textuelles sous-tendent cet emploi :

Dans un contexte futur, où l'on demande à étudiant d'exprimer ce qu'il pense de ce que sera sa ville natale dans 50 ans, nous constatons que la plupart des cas sont des faits dépourvus de toute relation chronologique entre eux. *Grosso modo*, les étudiants :

- font un inventaire des nouveaux changements que connaîtra leur ville (exemples 1 et 2). Ces changements semblent intervenir non selon un ordre d'apparition déterminé, mais plutôt en concomitance. En effet, les connecteurs, s'il y en a, s'inscrivent plus dans une logique d'énumération que dans une tentative de hiérarchisation chronologique des faits.

(1) *Premièrement, l'épidémie de la Covid 19 ne sera plus une préoccupation et tout le monde sera entièrement vacciné. Deuxièmement, l'électricité sera moins chère dans ma ville natale. Troisièmement au lieu d'utiliser l'hydroélectricité comme courant. À l'avenir, ma ville natale utilisera l'électricité de l'éolien et le solaire. (MH)*

(2) *Dans 50 ans, ma ville natale sera plus peuplée, il y aura de nombreuses usines et entreprises étrangères qui investiront et se développeront ici. (ThTh)*

- décrivent un aspect particulier dont témoignera la ville accompagné d'exemples concrets ou d'éventuelles explications. Il s'agit donc dans ces cas d'une relation d'inclusion (exemples 3 et 4).

(3) *le réseau routier sera construit de manière plus intelligente. La circulation sera fluide et les accidents de la circulation seront minimisés. (AT)*

(4) *Ce sera une ville verte, propre, belle, l'environnement ne sera plus pollué, car les gens se sont sensibilisés à la protection de l'environnement. (NgH)*

- font état d'un changement par rapport à un état passé (exemples 5 et 6).

(5) *Si maintenant, Can Tho n'est qu'une ville modeste d'une population de plus d'un million de personnes, en 2052, il deviendra peut-être la métropole du Sud du Vietnam. (TN)*

(6) *Et plus, dans le passé, il y avait beaucoup de gratte-ciels, mais dans le futur, ces gratte-ciels seront couverts par beaucoup de plantes, c'est-à-dire que nous vivrons dans une ville qui respecte l'environnement. (THg)*

Pour des raisons pratiques, nous présenterons également ci-après l'analyse des FS en exercice 3¹⁰⁷ (contexte mixte). À regarder l'exercice 3 dont la consigne offrirait un cadre plus favorable à la présence d'autres formes de structures textuelles, nous nous rendons compte que 8 étudiants ont décidé de parler de leurs projets d'avenir en recourant à 13 occurrences de FS. Or, seuls 3 étudiants paraissent avoir eu l'idée de développer leurs projets respectifs par une série d'actions futures successives. Or, seul l'exemple (7) permet d'en conclure avec fermeté par la présence de connecteurs chronologiques tandis qu'en (8) et (9), il aura fallu s'en remettre aux données contextuelles pour pouvoir apprécier la succession chronologique des procès cités.

(7) *À l'avenir, j'ai beaucoup de plans à faire. Tout d'abord, je **terminerai** la recherche scientifique à temps. En suite [pour ensuite], je **participerai** à un concours d'écriture de journal organisé par le journal *Le Courrier du Vietnam*. (MH)*

(8) *Après avoir été diplômé de l'école, je **deviendrai** professeur de français et **inspirerai** les élèves à aimer le français. (ThTh)*

(9) *Enfin, pour mes projets futurs, j'espère que je **réussirai** l'examen delf b2, que je **serai** diplômé de l'université et que je **trouverai** un emploi qui correspond à mon rêve. (NT)*

En guise de conclusion, le FS est employé pour renvoyer aux procès qui se déroulent dans le futur. Du point de vue temporel, ce tiroir est confirmé comme un temps de l'époque future. Or, du point de vue aspectuel, nous nous bornerons à dire que les étudiants se servent du FS pour exprimer des procès peu chronologiquement reliés. En fait, trancher sur l'aspect des FS recensés serait une tâche délicate¹⁰⁸, d'autant plus qu'il faudrait réserver, à notre avis, une recherche plus élaborée pour l'analyse des emplois aspectuels de ce tiroir.

Enfin, on pourrait objecter que la manière dont nous avons formulé les consignes ne les a pas incités à produire une suite de procès. Il est vrai d'ailleurs que si nous leur avons

¹⁰⁷ Nous rappelons la consigne : « Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e) ? Quels sont vos projets d'avenir ? »

¹⁰⁸ À propos de la valeur aspectuelle du FS, Apothéoz (2021) remarque que « la distinction de ces deux visées aspectuelles [aspect global et aspect inaccompli], quand elle est faite, ne relève donc pas de la grammaire mais de l'interprétation, et est tributaire de divers facteurs contextuels. »

demandé, par exemple, d’imaginer une histoire, un récit au futur avec des péripéties, avec des personnages comme nous avons fait avec le deuxième exercice, nous aurions eu des résultats complètement différents.

2.1.2. Le sous-emploi du FA

L’analyse des productions en contexte futur fait ressortir également un net suremploi du FS (60%) au regard de son pendant accompli FA (1%)¹⁰⁹. D’ailleurs, aucune occurrence du FA n’a été enregistrée sur les deux autres exercices de production. Bien sûr, le fait que les apprenants sont plus prédisposés à exprimer les faits qui renvoient à l’aspect global du FS dans un contexte futur n’a rien de particulier. Or, le sous-emploi du FA, même dans les cas où l’on a affaire à des procès téléquies du type achèvement, *a priori* très compatibles avec l’aspect accompli comme : *devenir, changer radicalement*, pourrait confirmer dans une certaine mesure que les apprenants ne disposent pas encore de préconscience sur l’aspect accompli au futur. Cette méconnaissance aura pu empêcher les étudiants de diversifier leurs productions au regard du choix des temps verbaux utilisés.

Ceci dit, il faudrait garder à l’esprit une chose : ce n’est en aucun cas notre but de viser une variation irrationnelle des temps verbaux utilisés par nos étudiants ni de stigmatiser le fait que l’étudiant n’ait pas choisi de diversifier son répertoire de tiroirs dans sa production, car le recours à un tiroir ou encore à un aspect particulier doit avant tout être justifié par le besoin de s’exprimer. Autrement dit, l’idée n’est pas de leur dire qu’il faut dans une production avoir autant de verbes conjugués au FA qu’au FS, mais de faire en sorte que l’étudiant comprenne quand et dans quelles conditions il peut se servir d’un aspect particulier pour exprimer un fait autre que celui qui lui vient souvent à l’esprit.

2.1.3. L’emploi des autres tiroirs

Nous avons aussi remarqué, en contexte futur, l’emploi des temps verbaux associés d’office au temps passé (9 cas de PC et 6 cas d’IMP), ce qui est contre-intuitif et nous avons été curieux de savoir dans quels contextes et dans quelles intentions ils ont été sollicités. En fait, il s’est avéré que la plupart de tous ces emplois renvoient à des faits appartenant au passé.

¹⁰⁹ Les deux seuls FA enregistrés sont en construction passive:

1. *Les gratte-ciels seront construits quand les avenues auront été bien élargies. (TN)*
2. *En effet, les petites rues auront été réparées, elles seront larges et propres. (NT)*

La présence exceptionnelle dans deux productions de trois occurrences de PC et d'une occurrence d'IMP pour renvoyer à des faits futurs ne peut s'expliquer que par un emploi erroné et sera commentée plus tard. L'emploi du PR, vu la proportion importante d'emplois contestables de ce tiroir en contexte futur, fera l'objet de notre analyse dans la partie 3.1.

2.1.4. Synthèse

Deux mises en garde s'imposent au préalable. D'abord, nous sommes conscient que la manière dont l'énoncé est formulé pour chaque exercice influera sur la façon dont sont utilisés les temps verbaux par nos apprenants et, par conséquent, sur celle dont nous les avons interprétés. Ensuite, un autre biais qui existerait concerne la manière dont nous avons formulé nos questions dans l'enquête de départ. Nous essayerons de tenir compte de ces biais dans nos propos conclusifs.

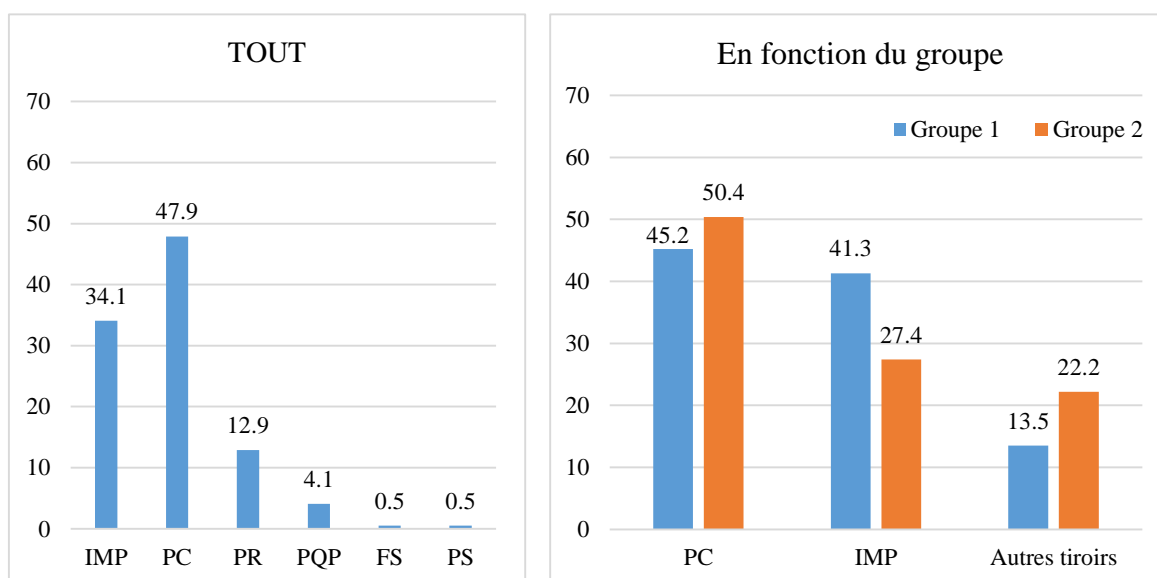
Tout d'abord, l'emploi attesté des FS en contexte futur semble confirmer la représentation que se font les étudiants de sa fonction de référence temporelle, le FS étant regardé comme un tiroir associé au temps-époque futur, comme l'indique son nom. Sur le plan aspectuel, l'emploi du FS est interprété comme étant essentiellement lié à une manifestation globale des faits futurs non alignés. Pour le cas du FA, dont l'emploi se fait rare dans les productions, nous nous bornerons au constat suivant : même si, au départ, ils ne sont pas conscients des distinctions aspectuelles (accompli/inaccompli/global) des formes du futur en français, ils les utilisent de manière plus ou moins appropriée, lorsqu'il s'agit de décrire des procès situés dans l'époque future, ce qui pourrait faciliter la conscientisation de leurs différences aspectuelles lors de notre expérimentation.

Bref, le FS est perçu plutôt comme un tiroir dont l'emploi s'est bien établi dans les premières interlangues des étudiants, tellement leur emploi attesté a confirmé le sentiment linguistique qu'en font ces derniers. En même temps, nous nous contentons de dire que son pendant accompli, le FA, faute de plus amples données recueillies, paraît être un tiroir aussi mystérieux qu'étrange aux yeux des étudiants. Par conséquent, il y aurait intérêt à familiariser les étudiants à l'emploi de ce dernier.

2.2. En contexte narratif

Notre regard se porte ensuite sur l'emploi des tiroirs verbaux dans le contexte narratif¹¹⁰. Ainsi, l'analyse que nous allons présenter concerne essentiellement les temps traditionnellement dits « du passé » : PC, IMP et PQP. Notre analyse fait ressortir que le PC et l'IMP demeurent les tiroirs principaux dans la structure narrative des étudiants. Leur prédominance se vérifie dans un contexte principalement narratif au passé, mais aussi, dans une moindre mesure, dans un contexte mixte (exercice 3, sur les études actuelles). Or, à y regarder de plus près, il est intéressant de voir se dessiner un paysage plus nuancé.

Nos statistiques montrent qu'au niveau global, comme on pouvait s'y attendre, le PC et l'IMP sont les deux tiroirs les plus utilisés, cumulant 82% des tiroirs utilisés. Vu le contexte narratif de la production, le PC sert à structurer la trame narrative de l'histoire, à laquelle se joint l'IMP pour fixer le décor, c'est d'ailleurs de cette manière que beaucoup de manuels expliquent l'emploi de ces tiroirs aux apprenants. Les autres tiroirs ne témoignent que d'un emploi restreint. Le graphique 7 récapitule ces résultats :



Graphique 7. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte narratif

D'ailleurs, si on regarde les statistiques séparément, on se rendra compte d'un écart sensible dans le taux d'emploi du PC par l'un et l'autre groupe. En effet, le groupe 2 (groupe témoin) aura témoigné d'un emploi plus accentué du PC par rapport à l'IMP alors que le groupe

¹¹⁰ L'exercice 2 demande de raconter un vol à l'arraché.

1 (groupe expérimental) en fait un emploi plus ou moins équilibré. Nous admettons que cette différence est le fruit d'une pure coïncidence, d'autant que la tendance commune reste la même : l'un et l'autre groupe auront davantage privilégié l'emploi du PC par rapport à l'IMP.

Dans ce qui suit, nous commenterons tour à tour les emplois des quatre tiroirs principaux : PC, IMP, PQP et PR.

2.2.1. L'aspect global du PC est privilégié

Ce tiroir représente la majorité (44.1%) des tiroirs employés en contexte narratif. En fait, nous pouvons nous attendre à ce que la plupart des PCs qui y sont employés portent tout naturellement l'aspect global. Rappelons que le PC est analysé comme étant d'aspect global lorsqu'il se substitue au PS et renvoie surtout à une succession de procès (ou événements). En effet, notre analyse montre que la quasi-totalité des occurrences de PC correspond à l'aspect global (99%, contre un seul PC d'aspect accompli), dénotant une succession d'événements. D'ailleurs, sur les 115 PCs d'aspect global enregistrés, 90 (soit 78.3%) constituent des suites de procès chronologiquement reliés¹¹¹. On comprend donc que c'est l'emploi narratif qui s'impose, comme le montrent les deux exemples (10) et (11) :

(10) *Ce matin, vers 8h, quand je promenais avec mon ami dans la rue An Duong Vuong, une personne debout sur le trottoir a saisi mon sac et s'est enfui. Ensuite, mon ami et moi avons essayé de le poursuivre, mais il était si vite que nous n'avons pas réussi à le rattraper. Alors, j'ai trouvé le commissariat le plus proche. (AK)*

(11) *Ce soir, vers 18h, mon ami et moi sommes allés dans un centre commercial – Saigon Centre dans le 1^{er} arrondissement pour faire du shopping. Lorsque nous sommes entrés dans un magasin de vêtement, j'ai heurté un homme et je suis tombé, mon ami m'a aidé à me relever et l'homme s'est excusé auprès de moi. (NgH)*

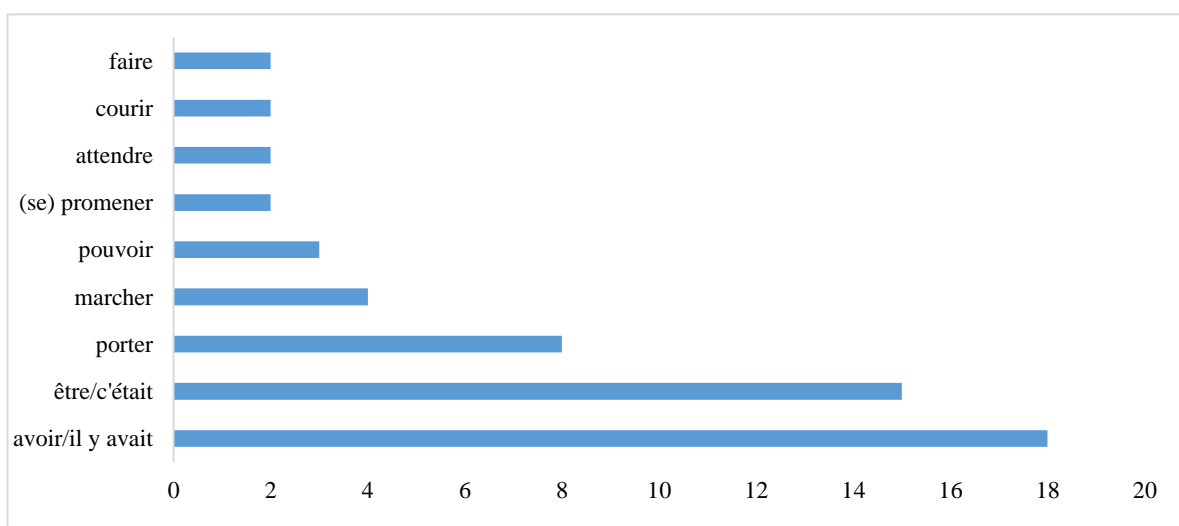
¹¹¹ Le reste relevant de l'emploi dit « factuel » du PC. Selon Apothéloz (2021), l'emploi « factuel » du PC désigne le fait de rapporter certains faits distincts, non reliés chronologiquement, dans une intention informationnelle ou argumentative. En illustration, le PC *ai acheté* dans le paragraphe suivant :

Ce matin, vers 8h, j'ai fait la queue pour visiter le mausolée de l'oncle Ho avec Minh Anh. Après avoir attendu environ une heure, c'était à notre tour de franchir le portail, alors que je prenais ma carte d'identité dans mon portefeuille, j'ai découvert que mon portefeuille avait été volé. J'étais assez confus et je l'ai dit à l'homme de la sécurité juste après. Mon portefeuille, dans lequel, il y avait une carte bancaire Vietcombank, 2 billets de 500 000 VND, 3 billets de 100 000 et mes papiers, est jaune. Je me souviens clairement que lorsque j'ai acheté le billet, le portefeuille était toujours dans mon sac à dos. (NA)

2.2.2. L'IMP, tiroir de la description

L'emploi de l'IMP en contexte narratif est un emploi standard et conventionnel. Pour des raisons pratiques, nous allons d'abord commenter cet emploi d'un point de vue lexical en explorant les types de procès utilisés par nos étudiants. L'analyse aspectuelle de l'emploi de l'IMP sera entreprise dans la partie réservée aux productions en contexte mixte.

Du point de vue lexical, si nous nous attendions à ce que l'emploi de l'IMP appelle celui des procès atéliques, l'analyse des productions d'étudiants a confirmé notre sentiment. D'abord, nous sommes curieux de savoir quels types de procès sont utilisés avec l'IMP en contexte narratif qui compte d'ailleurs un grand nombre d'occurrences d'IMP. Sur les 81 IMPs relevés en contexte narratif, une majorité de 93.8% des procès utilisés sont atéliques (graphique 8).



Graphique 8. Fréquence des procès atéliques employés à l'IMP en contexte narratif

Si la plupart de ces procès atéliques relevés dénotent des activités, les procès dénotant un état ne sont qu'en nombre limité (*avoir, être, pouvoir, sembler*), mais représentent plus de la moitié des occurrences. En réalité, parmi les procès atéliques recensés, près du tiers (61%) sont des états. Les procès atéliques, qui reviennent le plus, comptent en premières positions les verbes « avoir », « être ». Pour le verbe *avoir*, les tournures fréquemment rencontrées sont « il y avait + N », « avoir + N », pour le verbe *être* « c'était + N/Adj ». Il semble d'ailleurs logique que les étudiants se servent de ces tournures pour décrire les circonstances de l'histoire qu'ils racontent, comme l'illustrent les exemples (12) et (13) suivants :

(12) *Ce matin, vers 8h, il **faisait** beau, mon ami étranger, Phillippe, et moi, nous **nous promenions** dans la rue de Tran Duy Hung. Soudainement, nous avons vu deux hommes, tous adultes, qui **avaient** l'air très suspicieux. Ils nous **regardaient** très attentivement, il nous **semblait**. Sentant qu'ils **pouvaient** être des malfaiteurs, nous avons décidé de terminer tôt la promenade. (TN)*

(13) *Comme je me souviens, l'homme **était** grand et mince. Il **avait** une cicatrice près de l'œil et **portait** un masque et un manteau noir. Dans mon sac à main **se trouvaient** de nombreuses choses importantes (MH)*

Il suffit, à l'éclairage des types de procès utilisés, de comprendre que les étudiants se servent de ces IMPs majoritairement dans un but descriptif.

2.2.3. Le PQP – une conception aspectuelle traditionnelle

Si le suremploi du PC et de l'IMP dans les faits de récit ne donne rien de surprenant, puisque ce sont de loin les 2 temps les plus exploités dans les manuels, le très faible nombre d'occurrences de PQP dans les productions nous a marqué. En effet, seuls 9 PQPs ont été relevés sur toutes les productions en contexte narratif, ce qui n'est pas beaucoup. Nous allons les analyser ensemble avec 2 autres PQPs relevés en contexte mixte :

(14) *...un homme en chemise noire, à moto, est passé très vite et a arraché mon portefeuille. Juste après cela, j'**avais crié**, mais l'homme a tourné à droite vers la rue Tran Huy Lieu. (NT)*

(15) *Sentant qu'ils pouvaient être des malfaiteurs, nous avons décidé de terminer tôt la promenade. En tout cas, nous **avons promis** d'aller voir ma mère. (TN)*

(16) *Dès qu'ils **avaient quitté**, nous sommes allés au commissariat au plus vite. (TN)*

(17) *Ce matin, vers 8h je suis arrivée à Hanoi. Je prenais un taxi pour aller à l'hôtel que j'**avais préservé** [pour j'aurais réservé] la semaine précédente où mes amies m'attendaient. (TV)*

(18) *J'ai découvert que mon portefeuille **avait été volé** (NA)*

(19) *Alors j'ai découvert que j'**avais perdu** mon portefeuille. (MA)*

(20) *J'ai demandé aux gens s'ils **avaient vu** mon portefeuille noir quelque part. (NH)*

(21) *Je m'en foutais jusqu'à ce que je réalise que mon portefeuille **avait disparu** (ThTi)*

(22) *Les gens autour de moi ont crié que j'**avais perdu** mon portefeuille, quand j'ai vérifié, c'était trop tard. (TrPh)*

(23) *Moi dans mes années au lycée, j'ai perdu l'orientation et le goût de vie, car j'**avais passé** un choc. (TV)*

(24) *En 2021, dès que j'**avais obtenu** mon bac, je me suis inscrit à l'UP de HCM-ville afin de pouvoir travailler dans le secteur de tourisme à l'avenir. (TN)*

Sur les 11 occurrences de PQP, 10 réfèrent à un emploi typique du PQP : exprimer un fait présenté comme terminé par rapport à un autre procès dans le passé¹¹². Ceci se traduit par

¹¹² En (10), l'étudiant aurait employé par erreur le PQP. Comme il s'agit de deux procès qui s'enchaînent dans le temps, le PC (j'ai crié) devrait être utilisé pour exprimer l'aspect global. Nous le commenterons plus en détail.

le fait que l'emploi du PQP est dans tous ces cas mis en perspective avec un autre temps du passé, tantôt l'IMP, tantôt le PC. Plus précisément, dans la majorité des cas, le PQP marque un procès qui se trouve en proposition subordonnée : relative (exemple 17), complétive (18-22), circonstancielle (16, 24), dont il signale à la fois l'antériorité et l'accomplissement par rapport au procès en proposition principale.

Hormis le sous-emploi de ce tiroir par rapport à deux autres tiroirs traditionnellement réservés à des fins narratives (PC et IMP), l'analyse des emplois attestés du PQP révèle, du côté temporel, une image conventionnelle d'un tiroir réservé au temps passé. Du point de vue aspectuel, l'emploi du PQP correspond à celui d'un tiroir de l'aspect accompli. Du point de vue lexical, on peut remarquer qu'à part le PQP à la forme passive en (18), seuls 2 procès atéliques (*avais crié, avaient vu*) ont été retenus, les autres dénotant de la télélicité.

2.2.4. Le PR, une double valeur temporelle ?

Nous avons obtenu, pour le compte de l'exercice 2, un corpus de 26 occurrences de PR. Nous remarquons qu'il y a une nette différence de l'ordre temporel dans les emplois que font les étudiants du PR. En effet, si les PR dans leurs productions expriment dans la plupart des cas l'aspect inaccompli, ils l'emploient tantôt pour référer à l'époque passée, tantôt pour renvoyer à l'époque présente. Examinons ces deux cas de figure :

- Le PR renvoie au présent (9 occurrences). Il s'agit d'un emploi standard du PR du point de vue aspectuel. Le PR peut servir à exprimer des « attitudes propositionnelles¹¹³ » par le biais des verbes comme *se souvenir, soupçonner* ou des « attitudes¹¹⁴ » comme *espérer*. Ces verbes partagent des similitudes avec des verbes dits performatifs (« quand dire c'est faire ») et appellent tout naturellement le PR (exemples 25-27). Le PR s'emploie aussi pour exprimer des procès en cours de déroulement au présent ou un état des choses au présent (exemples 28-30).

(25) *je soupçonne que cette personne a volé mon portefeuille (NgH)*

(26) *j'espère pouvoir trouver mon portefeuille. (NgH)*

(27) *tous ce que je me souviens est leurs vêtements (THg)*

(28) *Pour être honnête, l'incident m'effraie jusqu'à maintenant. (TN)*

¹¹³ terme utilisé par Vendler (1970 : 76)

¹¹⁴ idem

(29) *tous ce que je me souviens est leurs vêtements (THg)*

(30) *j'en ai besoin pour acheter un billet d'avion, alors s'il vous plaît (ThTi)*

- Le PR renvoie au passé (17 occurrences). Dans ces cas, nos étudiants utilisent le PR pour décrire un état dans le passé (exemples 31-33) ou pour exprimer un procès appartenant à une succession d'événements (exemple 34).

(31) *Dans mon portefeuille, il y a environ 5 millions de dongs, 2 cartes de crédit et une carte d'identité. (AT)*

(32) *Le ciel et les paysages ici sont magnifiques, il y a beaucoup de monde qui passe. (ThTh)*

(33) *Il mesurait environ 1m70, son corps paraît très fin et porte surtout un chapeau rouge. (TrPh)*

(34) *Tout d'un coup, quelqu'un passe très vite, a arraché mon téléphone et disparaît. (ThTh)*

Si le premier emploi (renvoi au présent) est un emploi standard du point de vue aspectuo-temporel, nous pensons que l'emploi de décrire un état dans le passé, tel qu'illustré par les exemples (31-33) est discutable¹¹⁵. Nous y reviendrons dans la partie réservée aux emplois contestables plus loin. (Cf. §3.1.2)

2.2.5. Synthèse

Dans un contexte narratif, le PC et l'IMP portent les structures principales du récit. Leur emploi se conforme dans une large mesure aux emplois standards : le PC fait valoir sa valeur d'aspect global dans la narration des événements en substitution du PS et l'IMP, en qualité de tiroir de l'inaccompli, est utilisé pour les circonstances descriptives. Le PQP s'emploie de manière limitée et porte essentiellement l'aspect accompli, marquant des procès vus comme terminés avant un autre au passé. L'usage du PR donne des résultats plus mitigés quant aux caractéristiques aspectuo-temporelles de ce tiroir.

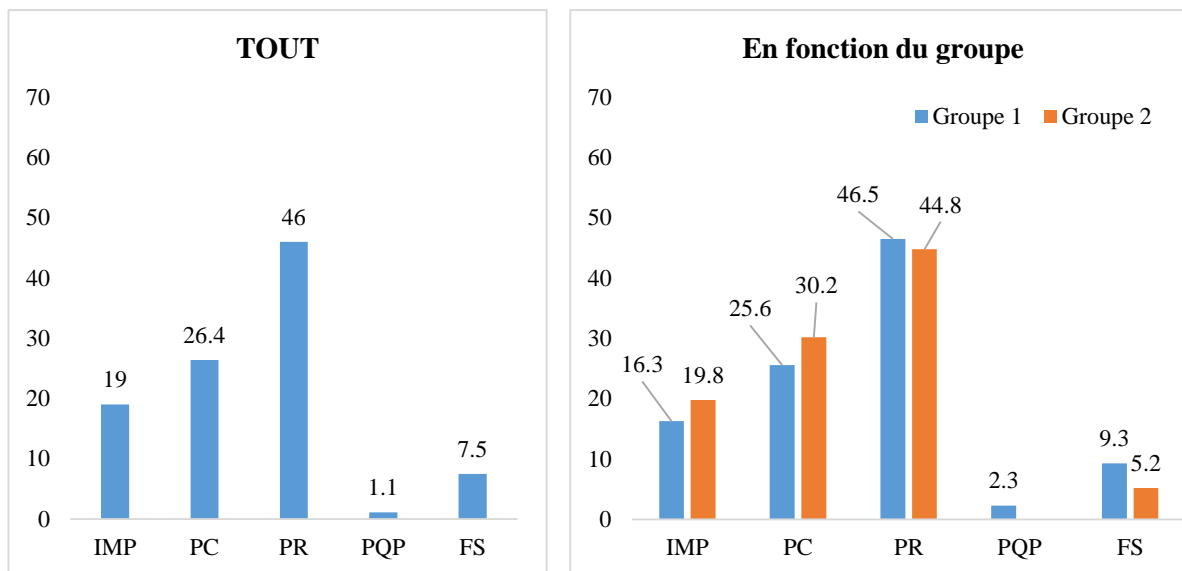
2.3. En contexte mixte

Rappelons la consigne de l'exercice 3 qui impose un cadre temporel mixte :

« Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? »

¹¹⁵ Nous passons sur l'exemple (34) dont l'emploi (succession d'événement) est singulier et qui est à notre avis aussi discutable en raison du mélange des deux temps PR et PC.

En contexte mixte, notre statistique (graphique 9) montre que le PR occupe la place principale dans le répertoire des tiroirs utilisés et que viennent ensuite les deux tiroirs de la narration, le PC et l'IMP.



Graphique 9. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte mixte

En fait, on voit que l'emploi des tiroirs verbaux se distribue de la même façon dans les deux groupes. Ce constat va avoir des incidences certaines sur la manière dont nous organiserons et présenterons nos analyses. Car contrairement aux cas précédents où il existe un écart sensible dans l'emploi d'un quelconque tiroir verbal par les deux groupes, la similitude importante constatée dans la distribution des tiroirs verbaux par deux groupes nous permettra de nous passer de certaines analyses encombrantes tout en gardant une objectivité dans nos commentaires.

2.3.1. Des emplois standards du PR

Pour alléger l'analyse, nous nous abstenons de faire une analyse en profondeur en ce qui concerne l'emploi du PR en contexte mixte. Nous allons, en effet, réserver un examen plus poussé à l'emploi du PR dans le test final. Pour l'instant, nous nous contenterons seulement de rappeler ses emplois principaux tels qu'ils sont répertoriés dans le test de départ.

Le PR constitue le tiroir le plus utilisé par les étudiants, ce qui s'explique par le fait que la consigne de l'exercice porte plutôt sur l'époque actuelle. À noter également que sur 81 occurrences de PR relevées, presque toutes sont des procès atéliques (90%) qui renvoient à l'époque présente. Du point de vue aspectuel, ces emplois concernent l'aspect inaccompli. En effet, les PRs recensés en contexte mixte dénotent entre autres : une activité régulière qui se

poursuit au moment présent (exemple 35), un goût (36), un état d'âme (37), un vœu (38) ou un tour introductif avec *c'est* ou *être* + *N* (39).

(35) *Actuellement, j'étudie le tourisme au Département de français ... (AT)*

(36) *Surtout, le français, c'est la langue que j'aime. (NA)*

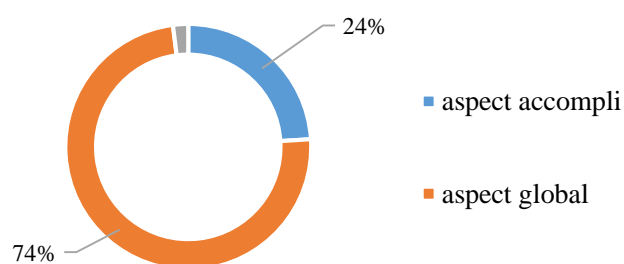
(37) *Je ne regrette pas du tout (HgG)*

(38) *je souhaite découvrir la culture française (MA)*

(39) *c'est un travail créatif et cool. (TV)*

2.3.2. L'aspect global du PC est toujours privilégié

Notre analyse montre que sur 50 occurrences de PCs, une majorité importante peut être qualifiée d'aspect global en termes de valeur aspectuelle, comme l'illustre le graphique 10.



Graphique 10. Valeur aspectuelle des PCs en contexte mixte

Nous pourrions en conclure que ces derniers privilégient dans leur emploi l'aspect global du PC vis-à-vis de sa valeur d'accompli. En effet, sur les 50 occurrences de PC que nous avons pu relever, pas plus de 12 cas peuvent être qualifiés comme des PCs à aspect accompli (dénotant un résultat visible dans le présent). En effet, ces PCs-là :

- soit dénotent un lien avec le présent par la présence des éléments lexicaux (« jamais », « toujours », « voilà », « en ce moment »), d'où peut être inféré un résultat.

(40) *Et je n'ai jamais regretté ma décision (MH)*

(41) *il a toujours été mon soutien spirituel à travers des conseils (NT)*

(42) *Et voilà, cela a changé ma vie. J'aime de plus en plus cette langue (TV)*

(43) *J'ai donc préparé pour mon avenir, des apprentissages, des connaissances linguistiques ou bien de la motivation en ce moment. (GLg)*

- soit donnent lieu implicitement ou explicitement à un résultat au présent. En (44), l'étudiant veut insister sur le fait que sa passion pour le tourisme persiste encore au moment présent, le tour négatif sur un procès ponctuel comme « cesser » aidant. En (45), l'idée de la résultativité est claire avec l'emploi de l'infinitif passé « après avoir diplômé » [pour Après

être diplômé]. En (46), c'est le syntagme « d'où mon intérêt avec le tourisme » qui explicite le résultat du procès « aider à ... »

(44) *Au fil du temps, cette passion-là n'a pas cessé de grandir. (TN)*

(45) *Après avoir diplômé, je serai un traducteur ou un interprète basé sur ce que j'ai préparé pendant mes études à l'université. (GLg)*

(46) *Les voyages entre famille m'ont aidé de découvrir de beaux paysages, de me faire ami avec de nouvelles gens, d'où mon intérêt avec le tourisme. (TN)*

2.3.3. L'IMP comme tiroir du passé et de l'inaccompli

Pour mieux comprendre l'emploi de l'IMP, nous avons analysé les 33 occurrences d'IMP relevées en contexte mixte. Nous avons pu relever, sur les 28 occurrences retenues pour l'analyse (hors emplois contestables), 4 usages typiques :

- Exprimer un désir au passé (21.4%)

(47) *Au départ, j'avais le désir d'étudier dans une autre université et dans une autre majeure. (AT)*

(48) *En effet, quand j'étais petite, je voulais toujours être une enseignante. (NA)*

- Exprimer un état des choses dans le passé (60.7%)

(49) *je ne pouvais pas parler français lors de mon premier examen (ThTi)*

(50) *je n'avais pas l'intention de suivre cette filière. (HgG)*

- Exprimer un goût dans le passé (7.1%)

(51) *J'aimais des langues latines (HgG)*

(52) *Quand j'étais petit, j'aimais voyager. (TN)*

- Exprimer une habitude dans le passé (11%)

(53) *Je lisais beaucoup de livres en français. (NA)*

(54) *Plus j'essayais, je parlais plus couramment le français (ThTi)*

Nous dirons rapidement que sur le plan temporel, l'emploi de l'IMP confirme la conception qu'ont les étudiants de ce temps verbal : c'est un tiroir qui dénote des procès passés. La référence explicite au passé se justifie par l'emploi d'adverbiaux tels que *au départ, quand j'étais petit, quand j'étais un lycéen, lorsque j'ai choisi ma majeure à l'université, avant de devenir l'étudiante, au début, quand j'ai obtenu mon diplôme*, mais dans la plupart des cas par le biais d'indices co(n)textuels. Rappelons en effet que l'IMP réfère, de par son instruction temporelle « passé », aux faits qui se situent avant le moment de l'énonciation.

Du point de vue aspectuel, les emplois stéréotypiques de l'IMP que nous avons recensés correspondent à un emploi aspectuel d'inaccompli, corroboré par l'usage exclusif (100%) de procès atéliques : verbes et constructions verbales exprimant un état de choses (*connaître ; comprendre, être + Adj, il est + Adj, savoir, pouvoir + V, être sur le point de + V*) ou un souhait (*avoir le désir, souhaiter, vouloir, avoir besoin de, aimer, avoir l'intention, viser à V*).

En conclusion, l'emploi de l'IMP confirme la représentation (temporelle et aspectuelle) qu'en ont nos étudiants : ce tiroir apparaît comme un tiroir du passé et de l'aspect inaccompli, son emploi étant dans la totalité des cas liés à des procès de type atélique.

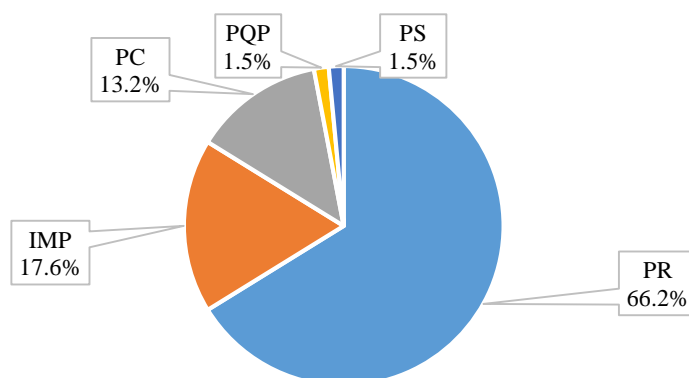
2.3.4. Synthèse

En contexte mixte, le PR témoigne des emplois en rapport avec le présent. Le PC, quant à lui, a connu un emploi que nous pouvons qualifier de « factuel », terme emprunté d'Apothéloz (2021) et porte essentiellement la valeur aspectuelle de global. L'IMP, quant à lui, participe à la structure énonciative en tant que temps du passé et de l'inaccompli.

3. Analyse des emplois contestables

Dans cette partie, nous allons jeter un regard critique sur les usages contestables de certains tiroirs verbaux que nous avons pu relever sur l'ensemble du test. À rappeler le principe méthodologique (mais aussi idéologique) avant de nous y lancer : l'analyse de l'interlangue de l'étudiant veut que soient appréciés tant les emplois standards que les emplois erronés.

Sur les quelque 68 occurrences de procès relevées pour lesquels l'emploi du tiroir verbal est contestable, une grande partie (66.2%) concerne les procès conjugués au PR, comme montré dans le graphique 11.



Graphique 11. Emplois erronés des temps verbaux

Dans ce qui suit, les emplois du PR, PC, IMP, PQP seront présentés et analysés. En revanche, nous n'avons détecté aucun emploi contestable du FS et ni du FA sur le test de départ.

3.1. Deux emplois contestables du PR

Le PR, contre toute attente, représente plus de deux tiers des emplois contestables. Nous avons détecté deux tendances principales : le PR est utilisé pour renvoyer à un fait futur et pour marquer un état dans le passé.

3.1.1. Le PR pour désigner le futur

Dans cette partie, nous nous concentrerons sur l'examen des emplois du PR qui représenteraient, à notre avis, un emploi contestable en contexte futur. Sur les 54 PRs recensés en contexte futur¹¹⁶, nous avons identifié jusqu'à 19 cas (soit 35.2%, répartis sur 6 productions différentes) où un PR est utilisé pour référer à un fait qui aura lieu au futur. Nous tenterons pour autant de formuler une explication propre à cette situation. Notre hypothèse est que les éléments cotextuels ont influé sur le choix du PR. Par la suite, nous proposons d'examiner le cotexte, qui témoigne de deux matrices principales dans lesquelles se retrouve un PR :

- Le PR exprime un contenu indépendant se rapportant au futur. Pour ce cas de figure, on peut aisément dire qu'il s'agit d'une mauvaise détermination temporelle des étudiants (exemples 55-57)

(55) *On se demande si **c'est** différent de ma ville actuelle sur Terre ? Eh bien, bien sûr, **c'est** complètement différent. Imaginons avec nous. Tout d'abord, la mode **est** complètement innovante.* (MA)

(56) *ce que nous aimons le plus de la ville dans 50 ans, c'est qu'il n'y **a** pas de détritrus partout.* (MA)

(57) *Ce que j'aime la plus, c'est qu'il n'y **a** plus de déchets dans les rues* (NA)

- Le PR se trouve précédé d'un FS en amont, dans une autre phrase, ce dernier constitue et signale le cadre temporel futur dans lequel le premier a lieu (exemples 58-60).

(58) *Dans 50 ans, ma ville natale sera la ville la plus propre du Viet Nam. En effet, les gens **utilisent** des équipements écologiques. Les transports en commun **sont** le principal moyen... Dans la famille, ils **utilisent** des énergies propres...* (NA)

¹¹⁶ Dans l'exercice 1, l'étudiant doit parler de sa ville dans le futur.

(59) Des immeubles pourront être capables de générer de l'électricité grâce à des éoliennes et des panneaux solaires intégrés. Des architectes **imaginent** même des espaces verts sur les toits comme des jardins ou même des fermes. La ville sera donc, dans 50 ans, peut-être incroyable (GLg)

(60) ... leurs enfants ne pourront plus vivre. Les poissons mourront dans l'océan parce que la quantité de déchets a causé la pollution des océans. L'effet de serre **provoque** des pics de température qui **provoquent** des brûlures cutanées et des rayons UV. L'épuisement des sources de nourriture conduira à des combats acharnés à cause de la faim (TrPh)

Pour le dernier cas de figure (PR se trouve précédé d'un FS en amont), nous dirons que la présence d'un FS (dans l'immédiat ou plus loin) en qualité de marqueur du futur a influencé le choix du tiroir verbal par les étudiants. En effet, il pourrait s'agir de l'interférence du vietnamien, où le principe d'économie linguistique¹¹⁷ est présent (cf. Tran 2016, Do-Hurinville 2009).

3.1.2. Le PR pour marquer un état dans le passé

Rappelons qu'en contexte narratif¹¹⁸, nous avons déjà recensé 26 occurrences du PR consacrées à deux groupes d'emploi principaux (cf. §2.2.4) : renvoi à des procès présents et passés. Dans ce qui suit, nous allons expliquer pourquoi les formes de PR utilisées pour des procès passés en contexte narratif nous semblent discutables.

Il s'agit presque dans tous les cas de l'emploi du PR pour décrire un état dans le passé. Notons d'ailleurs que cet emploi représente une bonne partie (17/26) des occurrences de PR relevées en contexte narratif et se manifeste chez pas moins de 8 individus au total. Mais alors comment est-il arrivé que cet emploi soit aussi fréquent ?

À examiner de plus près ces PRs, nous comprenons que ces derniers portent sur la description et non sur la progression du récit. Il s'agit précisément :

- soit du portefeuille ou du sac qui fait l'objet du vol (exemples 61-62) :

(61) Dans mon portefeuille, **il y a** environ 5 millions de dongs (AT)

Trong ví tôi **ø** có khoảng 5 triệu đồng...

¹¹⁷ En vietnamien, lorsqu'il y a une suite de procès au passé (ou au futur) et que le(s) premier(s) procès soi(en)t marqué(s) par *đã* (ou *sẽ*), les autres procès peuvent être dispensés de marqueurs.

¹¹⁸ L'exercice 2, où l'étudiant doit raconter une histoire passée

(62) *Mon portefeuille est rose, qui contient 500 000 VND et mes papiers (MA)*

Ví của tôi \emptyset màu hồng, nó \emptyset chứa 500 nghìn đồng ...

- soit du voleur (exemples 63-64) :

(63) *La personne est un homme grand et jeune avec des cheveux noirs (AK)*

Người đó \emptyset là một người đàn ông cao

(64) *Son corps paraît très fin et porte surtout un chapeau rouge (TrPh)*

Dáng người hắn \emptyset rất mảnh khảnh và hắn \emptyset đội một cái nón đỏ.

- soit de l'ambiance dans la rue au moment précédant le vol (exemples 65-66) :

(65) *Le ciel et les paysages ici sont magnifiques, il y a beaucoup de monde qui passe. (ThTh)*

Bầu trời và cảnh vật ở đây \emptyset thật tuyệt, \emptyset có rất nhiều người \emptyset đi qua

(66) *Tout va bien jusqu'au moment du paiement (NgH)*

Mọi chuyện đều \emptyset ổn cho đến lúc thanh toán

Nous formulons par la suite l'hypothèse que l'aspect lexical du procès a eu un impact sur l'emploi des temps verbaux du point de vue temporel. Rappelons que ces procès renvoient tous à des états dans le passé et devraient appeler par conséquent l'emploi de l'IMP dans le cadre d'un récit au passé (où l'emploi du PC comme tiroir principal est dominant). Or, les états sont par définition des procès atéliques ne codant ni leur début ni leur fin dans leur sémantisme propre, ce qui fait que certains de ces procès sont de nature à perdurer dans le temps. En effet, le portefeuille ne change pas de couleur, les personnes ni de taille ni d'allure.

D'ailleurs, nous pensons que cet emploi erroné peut admettre une autre option explicative qui, si avérée, aura justifié l'interférence du vietnamien : l'absence de marqueur aspectuo-temporel en vietnamien sur les procès dénotant une propriété permanente ou contingente. Rappelons que ce genre de procès en vietnamien admet très exceptionnellement la présence d'un marqueur qui le modifie. Pour des procès dénotant les propriétés permanentes, l'absence de marqueur est obligatoire. Pour ceux dénotant les propriétés contingentes, la présence de marqueurs est possible, mais reste très contrainte : la présence de *đang* est possible à condition que la référence au passé soit explicitée, tandis que *đã* n'est admissible que lorsque le procès sous-entend un « changement » (Do-Hurinville 2009). L'hypothèse que nous formulons c'est que l'absence de marquage aspectuo-temporel sur les procès dénotant un état dans le passé aurait incité les étudiants à les mettre au PR, tiroir « prétemporel » ou temporellement « neutre » à cet égard. Nous avons mis la traduction vietnamienne correspondante sous chacun de ces énoncés.

3.2. Trois emplois contestables du PC

En ce qui concerne les emplois erronés du PC, nous avons recensé 9 PCs dont l'emploi nous paraît contestable :

- Emploi 1 : Le PC renvoie à un procès en cours de déroulement

(67) *Avec le couteau, il a ouvert mon sac à dos et a volé mon ordinateur et ma calculette tandis que l'autre [voleur] nous a même **menacés**.* (TN)

(68) *Maintenant, tous ce que je me souviens est leurs vêtements, mais les deux hommes **ont porté** des masques. Le premier homme, il portait un short ...* (THg)

(69) *J'**ai étudié** le français depuis l'enfance et j'ai été exposé à cette langue très tôt* (TrPh)

L'exemple (69) est intéressant à étudier. Petit, l'auteur a commencé l'apprentissage du français et le continue dans le présent, si bien que l'emploi du PR est de mise. Cet exemple illustrerait parfaitement l'interférence du vietnamien dans la mesure où l'on y dirait : *Tôi đã học tiếng Pháp từ nhỏ* (Je/đã/étudier/français/depuis/petit) où *đã* modifie un procès atélique pour évoquer un fait qui se poursuit au présent.

- Emploi 2 : Le PC renvoie à un procès au futur. Cet emploi appelle naturellement le FS alors que l'emploi du PC y est proscrit.

(70) *De plus, dans la ville, de nombreux parcs et zones de divertissement **ont été construits**.* (NA)

(71) *Les technologies et les machines modernes **ont remplacé** le travail pour les humains.* (NgH)

(72) *Le nombre de population urbaine **a augmenté** et le nombre de personnes dans les zones rurales diminuera* (XMai)

- Emploi 3 : Le PC renvoie à un procès terminé avant un autre procès au futur ou au passé

(73) *l'environnement ne sera plus pollué, car les gens **se sont sensibilisés** à la protection de l'environnement.* (NgH)

môi trường sẽ không còn ô nhiễm do người dân **đã** được tuyên truyền về bảo vệ môi trường

(74) *Les poissons mourront dans l'océan parce que la quantité de déchets **a causé** la pollution des océans.* (TrPh)

Cá sẽ chết bởi vì khối lượng khổng lồ rác thải **đã** gây ô nhiễm đại dương.

(75) *Nous sommes allés au commissariat pour raconter ce qui **s'est passé** avec nous* (GLg)

Chúng tôi đi tới đồn cảnh sát để trình báo sự việc **đã** xảy ra với chúng tôi.

Ces trois derniers exemples connaissent un même modèle : les procès conjugués au PC en proposition subordonnée dénotent un rapport d'antériorité avec ceux de la principale. En (73) et (74), l'emploi du PC n'est pas justifié aspectuellement. Comme ce sont des procès vus comme accomplis par rapport à un autre procès au futur, c'est le FA qui devrait être utilisé. De même, l'emploi du PC en (75) est aspectuellement contestable et « se passer » devrait être au PQP.

Quant au dernier l'emploi (renvoi à un procès futur), nous croyons avoir trouvé le motif derrière ces emplois contestables. Nous soupçonnons, en fait, l'influence du vietnamien. Ces procès sont envisagés comme accomplis par rapport à un autre procès au futur et au passé respectivement. Et comme pour expliciter cette antériorité, le vietnamien fera appel naturellement et obligatoirement au marqueur *đã* qui marque l'aspect accompli (cf. traductions sous les exemples). Rappelons que *đã* peut marquer aussi bien un procès au futur que dans le passé. En fin de compte, notre hypothèse est que l'étudiant aura été pris au piège de l'influence de sa langue maternelle.

3.3. Deux emplois contestables de l'IMP

Douze occurrences de l'IMP dont l'emploi est contestable ont été relevées. Nous regroupons ces occurrences en trois grands groupes. Examinons-les :

- Emploi 1 : Exprimer un procès faisant partie d'une suite de procès qui se succèdent dans le temps. Cet emploi est réservé au PC d'aspect global.

(76) *Je **me débattais** avec un voleur, je suis tombé et je me suis cassé mon genou.* (MH)

(77) *Ce matin, vers 8h je suis arrivée à Hanoi. Je **prenais** un taxi pour aller à l'hôtel que j'avais préservé la semaine précédente où mes amies m'attendaient. Dès que j'ai quitté le taxi...* (TV)

- Emploi 2 : Exprimer un procès vu comme accompli. Cet emploi est celui du PC.

(78) *Maintenant, je **traversais** la moitié de ma première année et je peux dire que je suis content.* (AK)

(79) *Choissant cette domaine, je **pensais** à mon avenir que je ferai comment, qui vais-je être* (GLg)

Ces emplois résulteraient d'une mauvaise identification aspectuelle du procès par l'étudiant, ce dernier les ayant pourtant bien localisés dans le temps. Pour tenter d'expliquer ces usages erronés, nous invoquons de nouveau l'hypothèse que l'étudiant aurait attribué le trait « duratif » au sens lexical de chacun des procès en question. Nous nous expliquons :

En (76), on comprend mal pourquoi le premier procès de la phrase est conjugué à l'IMP alors que les deux procès qui le suivent sont au PC. Notons bien que cette phrase est constituée de trois propositions coordonnées, structure apte à exprimer une suite de procès qui se succèdent dans le temps. Autrement dit, ces trois procès portent l'aspect global et le premier devrait être aspectuellement perçu au même titre que les deux suivants. Or, on peut voir que « se débattre contre le voleur » (vật lộn với tên cướp) est visiblement plus « duratif » que « tomber » (té) ou encore « se casser le genou » (gãy đầu gối).

En (77), l'étudiant aurait pu référer à la durée de temps qu'il faut pour arriver à l'hôtel, d'où le sens duratif attribué à tort au procès « prendre un taxi ». De même, le procès « traverser » en (78) aurait lui aussi été interprété dans un sens duratif du fait des compléments circonstanciels « la moitié de ma première année ». En (79), que nous nous permettons de paraphraser en « *en choisissant ce domaine, je pensais à mon avenir...* », le procès « penser » vu comme inaccompli ne fait pas de sens. Une explication que nous pourrions avancer serait la nature atélique du procès « penser » qui a induit l'étudiant en erreur.

3.4. Synthèse

Dans cette partie, nous avons effectué l'analyse pour comprendre les mécanismes qui régissent des emplois contestables de certains tiroirs. Le PR, l'IMP, le PC ont été passés au crible. En revanche, le PQP, le FS et le FA en raison de l'absence de données n'ont pas fait l'objet de notre analyse.

Le PR est, contre toute attente, le tiroir au regard duquel nous avons constaté le plus grand nombre d'emplois contestés. Notre analyse révèle deux cas typiques : la description des états des choses au passé et l'expression des faits au futur. Nous avons ensuite essayé de comprendre les facteurs qui font que nos étudiants attribuent ce type d'emplois au PR. Dans les deux cas, il s'agit d'emplois que nous considérons fautifs au regard du paramètre aspectuo-temporel et qui découleraient sans doute de deux sources de cause différentes : l'effet du sémantisme propre au procès atélique pour le premier qui concerne des procès portant l'aspect inaccompli et le facteur cotextuel (à savoir la présence immédiate d'un FS) pour le second qui affecte surtout des procès dénotant l'aspect global.

Si les cas d'emplois contestés du PC sont loin d'être représentatifs, leur analyse nous aura permis au moins de mieux comprendre la façon dont nos étudiants raisonnent pour choisir un tiroir ou un autre et comment ce choix a été influencé par différents éléments énonciatifs.

Ce faisant, notre analyse aura particulièrement souligné l'importance que joue la compréhension des faits d'ordre aspectuo-temporel dans l'emploi des temps verbaux.

L'analyse des emplois contestés de l'IMP laisserait entendre que le choix de tiroir verbal aurait été influencé par l'attribution biaisée d'un trait duratif au sens lexical du procès en question. Au passage, nous avons aussi montré que le vietnamien (la présence ou absence de marqueur) pourrait influencer dans certains cas le choix du tiroir de l'étudiant.

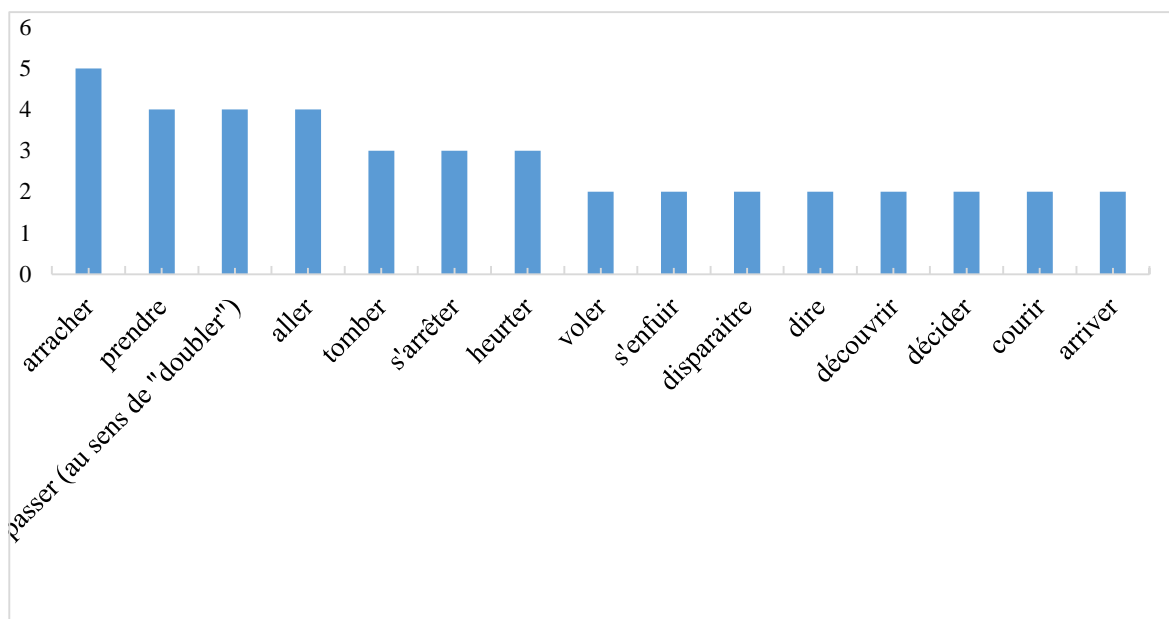
4. Du point de vue lexical

Si nos questionnaires n'ont pas permis de dire si les étudiants tiennent compte des éléments lexicaux dans le calcul du choix de temps verbaux, grâce aux productions d'étudiants nous avons pu porter un regard sur la manière dont l'aspect lexical ou les différents types de procès et les temps verbaux interagissent dans l'interlangue de nos étudiants. Au niveau de l'aspect lexical, l'examen des productions d'étudiants confirme deux tendances opposées : les temps composés (à l'instar du PC et PQP) sont souvent portés par des procès téliques alors qu'à l'inverse, les tiroirs simples comme l'IMP ou le PR, le FS s'emploient sur des procès atéliques. Ces constats vont dans le même sens que ce que nous avons remarqué au premier chapitre sur l'affinité présumée entre les temps de l'accompli et les procès téliques, entre les temps de l'inaccompli et les procès atéliques.

4.1. Tendance à mettre des procès téliques aux temps composés

Nous nous sommes tout d'abord penché sur l'emploi de types de procès différents lorsqu'il s'agit des temps composés (en l'occurrence le PC et le PQP, le FA n'accusant pas d'emploi dans le test). Pour le cas du PC, l'analyse des productions en contexte narratif et mixte révèle au niveau de l'aspect lexical un emploi plus important des procès téliques.

Sur les 110 PCs relevés en contexte narratif, une majorité nette de 68.2% sont employés sur les procès téliques (contre 32.7% sur ceux atéliques). Ce taux est de 73.9% et de 63.1% respectivement pour le groupe 1 et le groupe 2. Si on en juge du point de vue de la dynamique du procès, on peut noter d'ailleurs l'absence de procès statiques dans notre inventaire, autrement dit les procès à caractère dynamique y sont très représentés. En effet, la plupart des procès téliques conjugués au PC dénotent des actions ponctuelles telles que : *arriver, décider, découvrir, disparaître, s'enfuir...*, alors que du côté des atéliques, la plupart sont des verbes d'activité (*J'ai fait la queue pour visiter le mausolée de l'oncle Ho*), les verbes d'état faisant très peu l'objet de l'emploi du PC. En témoigne le graphique suivant :



Graphique 12. Fréquence des procès téléliques les plus employés au PC en contexte narratif

La tendance à sur-utiliser le PC sur des procès téléliques est également observée sur les productions en contexte mixte, avec 58% des occurrences de PC relevés sur des procès téléliques.

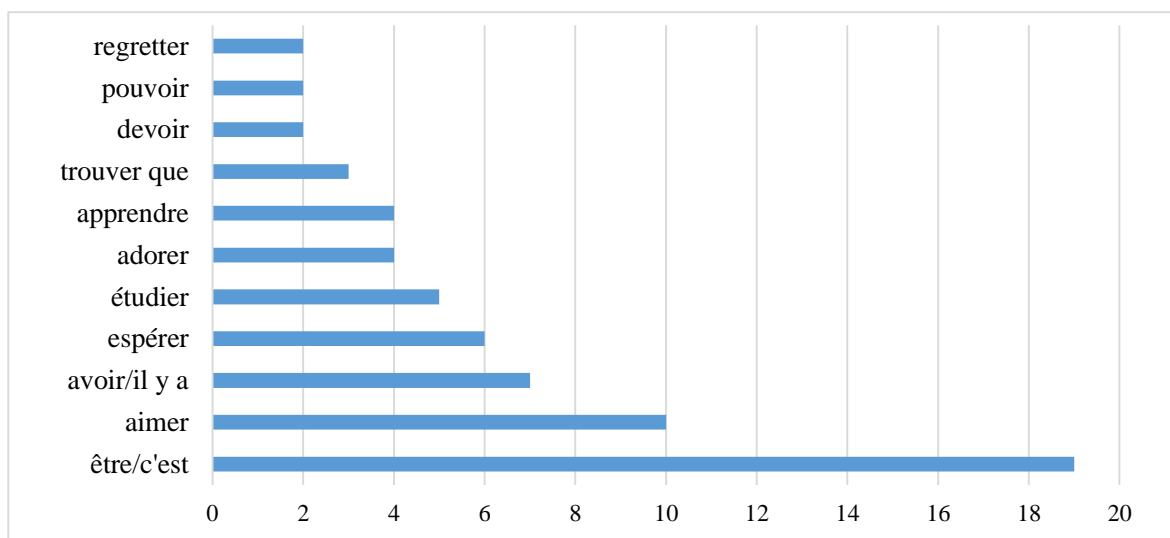
Quant au PQP, malgré un emploi beaucoup plus restreint par nos étudiants, nous sommes également parvenu à dégager le même constat. Sur 11 PQPs relevés, 9 sont des procès téléliques, que nous avons présentés en §2.2.3.

4.2. Tendances à mettre des procès atéliques aux temps simples

Nous nous attendions à ce que l'emploi des temps simples appelle celui des procès atéliques. En effet, l'analyse des productions d'étudiants a confirmé notre sentiment.

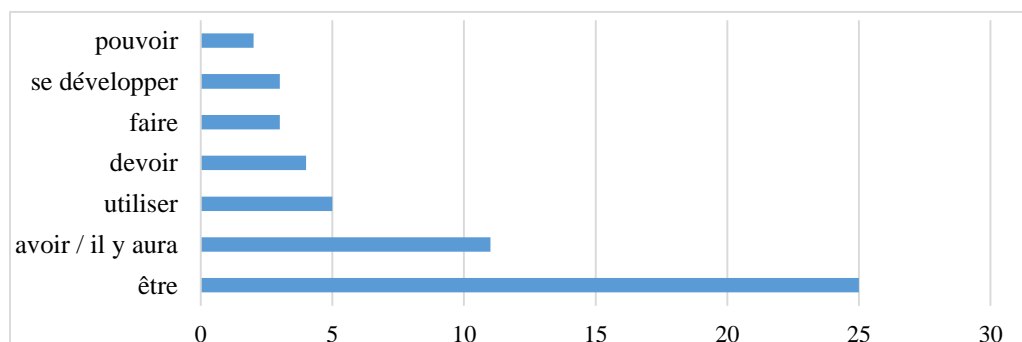
En plus des constats que nous avons présentés dans la partie consacrée à l'emploi de l'IMP en contexte narratif, qui d'ailleurs ont débouché sur la même conclusion, nous avons entrepris deux autres analyses. D'un côté, nous avons étudié l'emploi du PR en contexte mixte sur le plan lexical. De l'autre, nous avons appliqué la même démarche avec l'emploi du FS en contexte futur. Il est à signaler également qu'en contexte mixte, sur 33 occurrences d'IMPs relevés, tous sont atéliques.

S'agissant du PR en contexte mixte, nous renvoyons, pour ses emplois principaux, à la partie 2.3.1. Sur les quelque 75 PRs comptabilisés, la quasi-totalité sont atéliques (97.3%), seuls 2 procès téléliques sont présents. Selon le graphique 13, les procès atéliques les plus récurrents sont :



Graphique 13. Fréquence des procès atéliques utilisés au PR en contexte mixte

Voyons ensuite les procès FS en contexte futur. Conformément à nos attentes, en ne tenant pas compte des constructions passives, les procès atéliques sont prédominants (85.9%). Comme le montre le graphique 14, les procès atéliques fréquemment employés au FS sont :



Graphique 14. Fréquence des procès atéliques utilisés au FS en contexte futur

5. Synthèse de l'analyse du test de départ

L'analyse de l'ensemble du test de départ nous a été particulièrement utile pour bien appréhender les règles qui sous-tendent l'emploi des temps verbaux par les étudiants dans leurs premières interlangues, et ce, à plusieurs égards. D'une part la confrontation du questionnaire avec les emplois attestés dans les productions écrites a permis de confirmer la conception qu'ont les étudiants des temps verbaux. D'autre part, il ressort notamment de l'examen des productions écrites que l'emploi des temps verbaux des étudiants accuse certaines tendances et que le choix de tiroirs est dépendant d'autres éléments extérieurs.

Tout d'abord, l'analyse des questionnaires nous a éclairé sur la façon dont les étudiants se représentent la temporalité en français et les phénomènes qui en découlent. Nos analyses montrent que les étudiants ont une certaine conception des tiroirs de l'indicatif, laquelle consiste à voir ces derniers plutôt dans leur sens temporel que dans leur dimension aspectuelle. Pour eux, la temporalité verbale est dans une large mesure liée à la localisation temporelle d'un procès dans le temps (au sens strict du terme et par opposition au déroulement du procès) et que les temps verbaux s'emploient pour renvoyer aux temps-époques traditionnellement associés à chaque temps verbal. En effet, l'analyse des productions écrites a permis de confirmer dans une certaine mesure cette représentation et de dégager certaines tendances qu'illustre l'emploi des tiroirs verbaux de l'indicatif par les étudiants. D'une manière générale, ce dernier confirme la représentation de nature « temporelle » des tiroirs verbaux, le renvoi aux temps-époques « conventionnels » étant avéré.

Aux yeux des étudiants, le PR apparaît temporellement comme un temps fourre-tout : majoritairement employé pour référer aux faits présents, le PR est employé dans une moindre mesure pour marquer des procès futurs et passés. Or, s'il est normal que le PR, tiroir « prétemporel » (Barceló & Bres 2006), puisse renvoyer à tous ces trois temps-époques, nous avons montré que les cas de renvoi aux faits passés et futurs tels que nous l'avons constaté dans leurs productions sont souvent des emplois erronés. Nous avons émis l'hypothèse que ces emplois erronés du PR seraient tantôt dus à l'aspect lexical des procès en question, tantôt influencés par l'interférence du vietnamien.

Du côté des temps traditionnellement associés au temps-époque passé (PC, PQP, IMP), l'analyse confirme le statut privilégié de temps du récit du PC et de l'IMP. Sur le plan aspectuel, alors que le PC est le plus souvent utilisé pour marquer l'aspect global (en se substituant au PS) dans la narration, le PQP s'emploie, dans une moindre proportion, pour renvoyer aux procès ayant terminé avant un autre au passé (aspect accompli). L'IMP, quant à lui, s'impose bel et bien comme un tiroir du passé et de l'aspect inaccompli. Pour les tiroirs dits du futur, il est intéressant de noter, outre un sentiment d'assurance dans leur usage, un suremploi du FS par rapport à son pendant accompli FA, quasi inexistant. Les emplois attestés du FS montrent en fait que les étudiants privilégient sa valeur d'aspect global.

Ensuite, nous avons essayé d'établir le rapport éventuel entre le choix de temps verbaux et d'autres éléments extérieurs, notamment avec les différents types de procès utilisés. Nous avons noté en effet qu'une corrélation existe entre l'(a)télicité et l'emploi des temps verbaux : les étudiants ont tendance à utiliser les temps composés sur des procès téléliques et les temps

simples sur des atéliques. D'autre part, la manière dont est formulée la consigne influencerait probablement le choix de tiroirs verbaux, mais aussi dans une plus large mesure la structure discursive de la production.

En termes d'emplois erronés, l'analyse révèle, à notre surprise, que c'est le PR qui pose en effet le plus de problèmes aux étudiants, ces derniers se laissant influencer par le sens lexical du procès, mais aussi par la présence des éléments cotextuels. Deux cas de figure ont été particulièrement manifestes. Il s'est avéré que les emplois erronés du PR sont dus à un effet d'allègement attribué à tort à ce dernier, car se retrouvent souvent dans un contexte où le cadre temporel est déjà explicite. Ainsi, les emplois erronés concernent davantage la dimension temporelle de ce tiroir. C'est aussi le cas d'une bonne partie des PCs erronés.

L'IMP, au contraire, voit ses emplois erronés s'expliquer en termes aspectuels. Nous avons montré que ces derniers sont liés à une mauvaise détermination du point de vue qu'il fallait adopter pour assurer la cohérence des énoncés. Celle-ci pourrait résulter entre autres de l'attribution du trait « duratif » au sens lexical des procès mis au PC.

PARTIE 6 : ANALYSE DU TEST FINAL

PARTIE 6 : ANALYSE DU TEST FINAL

Après avoir suivi nos enseignements concernant la temporalité en français et en vietnamien, les apprenants des deux groupes sont soumis à une évaluation finale dont les résultats vont être comparés à ceux du test de départ en vue de « quantifier » la progression de ces derniers.

Le test final a été élaboré dans le but de : 1. Cerner les composantes de l'interlangue de l'étudiant en matière de temporalité, c'est-à-dire recueillir les paramètres, au niveau conceptuel, mais aussi en termes de l'emploi des tiroirs, qui sont restés communs aux étudiants, qu'ils aient suivi notre expérimentation ou non. 2. Détecter des signes d'une évolution en la matière chez les étudiants.

1. Analyse du questionnaire

Le questionnaire vise à sonder entre autres la conception qu'adoptent nos étudiants sur la fonction des temps verbaux et détecter toute évolution de celle-ci chez ceux qui ont suivi l'expérimentation, le tout au niveau conceptuel.

À rappeler d'abord que, pour le test final, nous allons étudier deux échantillons restreints séparément, ce qui implique que toute tentative d'appréciation quantifiée doit être faite avec énormément de précautions, et que nous en sommes conscients. Pour faciliter la mise en perspective, nous reproduisons dans certains cas les résultats du premier test. Rappelons que les tests de départ et final ont été menés sur un total de 16 étudiants, divisés en 2 groupes, un groupe expérimental (que nous nommerons désormais groupe 1) et un groupe témoin (groupe 2).

1.1. Recodage des réponses données par les étudiants

Comme cela a été fait lors du premier test, nous avons recodé les réponses supplémentaires données par nos étudiants. Le recodage des réponses suit les mêmes principes tels que présentés dans la partie 5 (section 1.1). Le tableau suivant récapitule notre travail de recodage.

	N°	Tiroir concerné	Éléments de réponse supplémentaires (proposés par les étudiants)	Recodage
Groupe 1	1	PC	« indiquer le résultat d'une action dans le passé »	NON
	2	IMP	« indiquer qu'une action est en cours à un certain moment dans le passé »	5d
	3	PQP	« indiquer qu'une action est terminée à un moment antérieur à une autre action dans le passé »	6c
	4	PQP	« indiquer le résultat d'une action dans le présent »	NON
	5	PS	« indiquer qu'une action est ponctuelle dans le passé »	NON
	6	FS	« indiquer qu'une action est en cours à un certain moment dans le futur »	8d
	7	FA	« indiquer qu'une action est terminée à un moment antérieur à une autre action dans le futur »	9c
Groupe 2	8	PR	« raconter un fait passé »	3b
	9	IMP	« une action qui n'est pas terminée dans le passé »	5a, 5d
	10	IMP	« indiquer qu'une scène passée, parler d'une habitude passée. »	5a
	11	PQP	« il sert à une action qui a eu lieu avant une autre dans le passé »	6a
	12	PQP	« décrire une action qui s'est produite avant et après une action passée »	6a
	13	PQP	« indiquer qu'une action qui a eu lieu avant une autre action passée. »	6a
	14	PS	« exprime une action achevée du passé, le plus souvent une action brève »	7a, 7c
	15	PS	« il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève »	7a, 7c
	16	FA	« il sert à exprimer un fait qui sera terminé avant un autre dans le futur »	9a, 9c
	17	FA	« et souvent utilisé dans l'histoire »	NON
	18	FA	« indiquer qu'une action achevée par rapport à une autre action dans le futur. »	9a, 9c

Tableau 12. Recodage des réponses supplémentaires

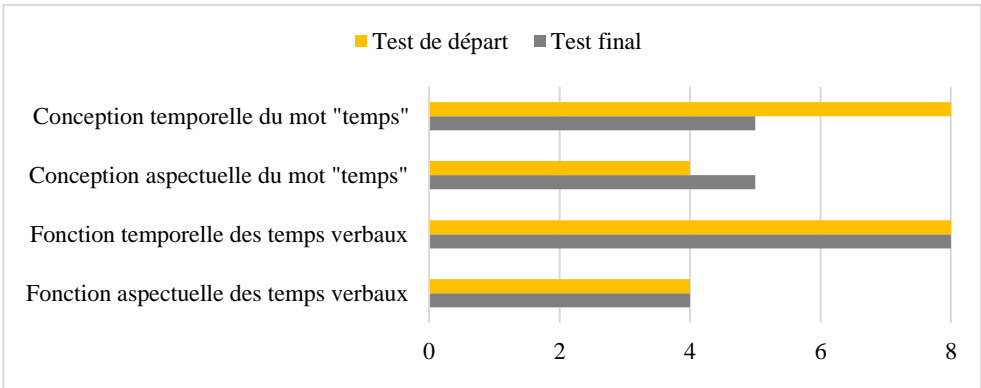
Notre analyse tiendra compte désormais de ces nouvelles réponses recodées.

1.2. Des concepts peu parlants

Les deux premières questions, que nous rappelons ci-après, portent sur la représentation chez les étudiants des concepts liés à la temporalité, à savoir le concept « temps » et « temps verbal ».

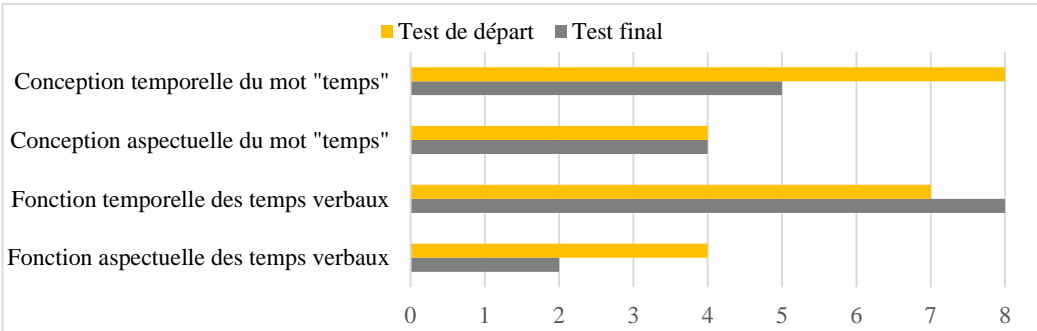
1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
- aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :
2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
- localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) :

Si les résultats n'ont pas révélé de signe d'une véritable évolution au sein du groupe expérimental (graphique 15), ni par rapport au test de départ ni en comparaison avec le groupe témoin (graphique 16), ils ont permis toutefois d'identifier des éléments constitutifs de la conception que font l'apprenant de ces notions.



Graphique 15. Conception des notions-clés - Groupe 1

Ainsi, le terme « temps » reste dans une large mesure une conception vague pour les étudiants. Pour le groupe 1, ainsi que pour le groupe 2, l'idée que ce dernier est associé aux notions aspectuo-temporelles semble ne pas être assimilée par nos étudiants. Ce qui est plus sûr c'est que tous nos étudiants semblent avoir une idée stable sur les temps verbaux, concept plus concret et plus accessible au niveau du sens.



Graphique 16. Conception des notions-clés - Groupe 2

D'un côté, nos étudiants des deux groupes maintiennent leur conception initiale sur les fonctions aspectuo-temporelles des temps verbaux : il semble établi dans leur esprit que les temps verbaux ont une fonction de référence temporelle. En effet, le regard sur la fonction de localisation temporelle des temps verbaux reste inchangé à travers deux tests, signe d'un ancrage plus ou moins stable de la représentation des temps verbaux chez les apprenants.

En revanche, la fonction de référence aspectuelle demeure encore peu évidente pour nos étudiants, au moins à ce niveau conceptuel. L'action pédagogique à poursuivre dans ce cas aurait intérêt à sensibiliser davantage sur la distinction entre la dimension temporelle et celle aspectuelle.

Nous nous demandons ce qui n'aurait pas pu fonctionner au niveau de nos interventions dans le rapport aux phénomènes aspectuo-temporels des étudiants. N'avons-nous pas été assez clair dans nos propos ? Le fait d'avoir trop mis en avant un trait particulier au détriment d'un autre dans nos explications a-t-il fait que l'apprenant a mal interprété nos propos ? Nous penchons pour la seconde explication. En fait, nous pensons que le fait qu'ont été mises en exergue les propriétés aspectuelles de certains tiroirs verbaux, en l'occurrence le PC (pour l'aspect accompli) et le PR (pour l'aspect inaccompli) a joué.

Pour conclure, les tests ne nous ont pas permis de dire s'il y a eu vraiment un changement au niveau conceptuel chez les étudiants. Nous devons donc nous en remettre à l'analyse de l'emploi des temps verbaux dans les productions d'étudiants pour pouvoir trancher.

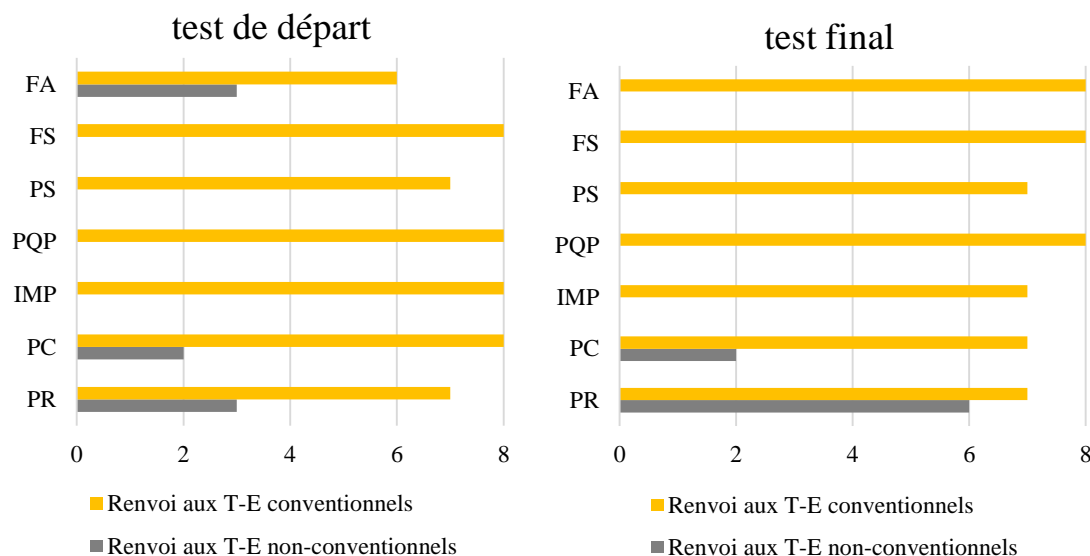
1.3. Sur la fonction de référence des temps verbaux

Comme pour le test de départ, dans les questions 3-9, nous avons choisi d'interroger nos étudiants sur différents emplois de chacun de 7 tiroirs verbaux : PR, PC, IMP, PQP, PS, FS, FA. Les réponses sont classifiées en 2 groupes : emplois temporels (renvoi aux temps-époques conventionnels et non-conventionnels) et emplois aspectuels (renvoi à une action terminée, en cours de déroulement, renvoi au résultat d'un procès au présent pour le PC, renvoi à un procès pris dans sa globalité pour le PS et le FS).

1.3.1. Sur la référence temporelle

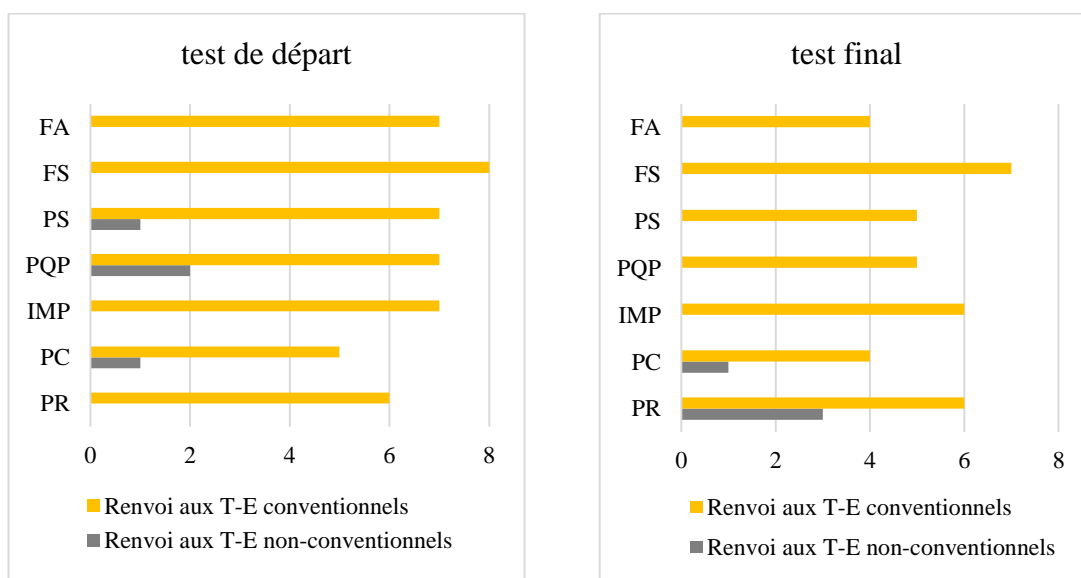
Le changement le plus remarquable à notre avis est que les apprenants du groupe 1 ont plus ou moins affiné leur perception sur la référence temporelle des temps verbaux. La plupart des tiroirs verbaux apparaissent toujours comme renvoyant exclusivement aux temps-époques

conventionnels, sauf le PR, un des deux tiroirs dont nous avons mis en évidence la qualité de marquer des procès dans un temps-époque non-conventionnel, et dans une moindre mesure le PC. Par rapport au test de départ, le FA et le PR semblent avoir connu le plus de changement : le premier est maintenant perçu comme un véritable tiroir du futur alors que le second se laisse interpréter plutôt comme un tiroir « fourre-tout » au niveau temporel (graphique 17).



Graphique 17. Emplois temporels attribués aux temps verbaux - Groupe 1

Quant au groupe 2, les réponses des étudiants de ce groupe trahissent un manque de stabilité dans leur conception sur la fonction de référence temporelle des temps verbaux. En témoigne le fait que seuls trois tiroirs ont pu recueillir plus de 5 choix pour une seule catégorie de réponses (graphique 18).



Graphique 18. Emplois temporels attribués aux temps verbaux - Groupe 2

S’y ajoute que, si on compte les réponses au regard de la référence temporelle, les étudiants du groupe 2 ont donné moins de réponses par rapport au premier (tableau 13).

	Test de départ	Test final
Groupe 1	60	52
Groupe 2	60	41

Tableau 13. Nombre de réponses sur la référence temporelle

Au reste, force est de reconnaître que, temporellement parlant, la représentation conceptuelle des temps demeure encore très conventionnelle chez tous nos étudiants, lesquels continuent d’adopter une vision classique vis-à-vis de la fonction de référence temporelle des temps verbaux. Pour eux, il n’est pas encore, tout simplement, l’heure de se débarrasser de la vision tripartite du temps verbal. Nous nous demandons par la suite s’il a été vraiment nécessaire que notre action pédagogique se soit fixé l’objectif de briser ce vieux cliché ? Tant que ce dernier est encore très enraciné chez nos étudiants, la résistance conceptuelle sera-t-elle transcendée par l’empirique ? Nous espérons y trouver une réponse après l’analyse de l’emploi que les étudiants font des tiroirs verbaux.

Malgré tout, notre analyse laisse croire que les étudiants du groupe 1 ont réussi à développer, à côté d’une conscience générale au regard de la fonction de référence temporelle du temps verbal, une connaissance sur la fonction de référence temporelle typique pour chaque tiroir verbal.

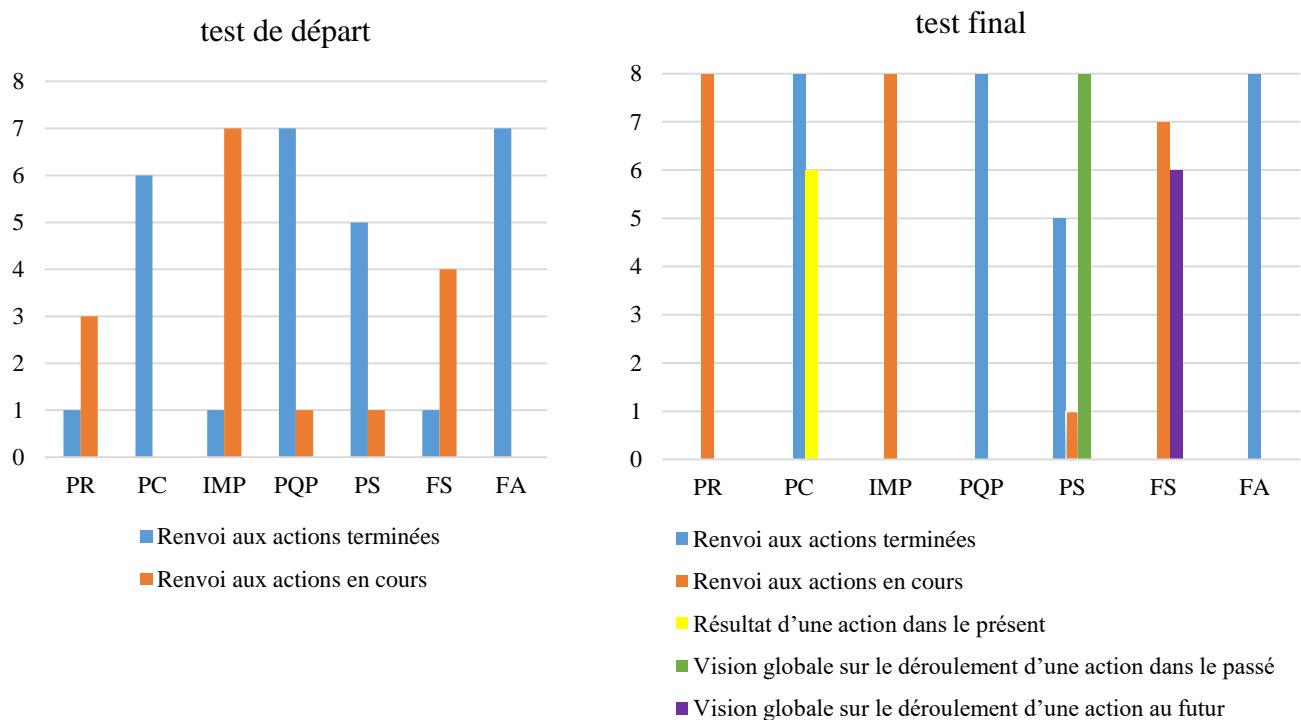
1.3.2. Sur la référence aspectuelle

Notons d’abord que nous avons reçu pour le test final une forte augmentation du nombre de réponses en comparaison avec le test de départ (tableau 14), ce qui est d’ailleurs normal et peut s’expliquer par le fait que nous avons inséré dans le questionnaire pas moins de 3 nouvelles options. En ce qui concerne les emplois aspectuels des temps verbaux, nous constatons que le groupe 1 en a acquis une conception beaucoup plus affinée, et en même temps plus sûre par rapport au test départ.

	Test de départ	Test final
Groupe 1	44	73
Groupe 2	41	40

Tableau 14. Nombre de réponses sur la référence aspectuelle

D'une part, l'opinion commune au sein du groupe 1 est parvenue à désigner au moins un emploi aspectuel typique pour chaque tiroir verbal interrogé (graphique 19). Ainsi, le PR et l'IMP sont perçus de façon unanime comme tiroirs de l'inaccompli alors que le PQP et le FA tiroirs de l'accompli confirmés. D'ailleurs, trois autres tiroirs se sont vu attribuer plus d'un emploi aspectuel : le PC à la fois temps de l'accompli et désigné par la majorité comme capable à exprimer le résultat d'une action dans le présent. Ensuite, les répondants du groupe 1 s'accordent que le PS sert à porter une vision globale sur le déroulement du procès dans le passé. Cependant, une partie des opinions ont maintenu que le PS serait un temps de l'accompli, ce qui explique que la distinction accompli/global n'est pas encore tranchée chez les apprenants. Enfin, le FS est désigné comme à la fois temps de l'inaccompli et temps du global dans le contexte futur.



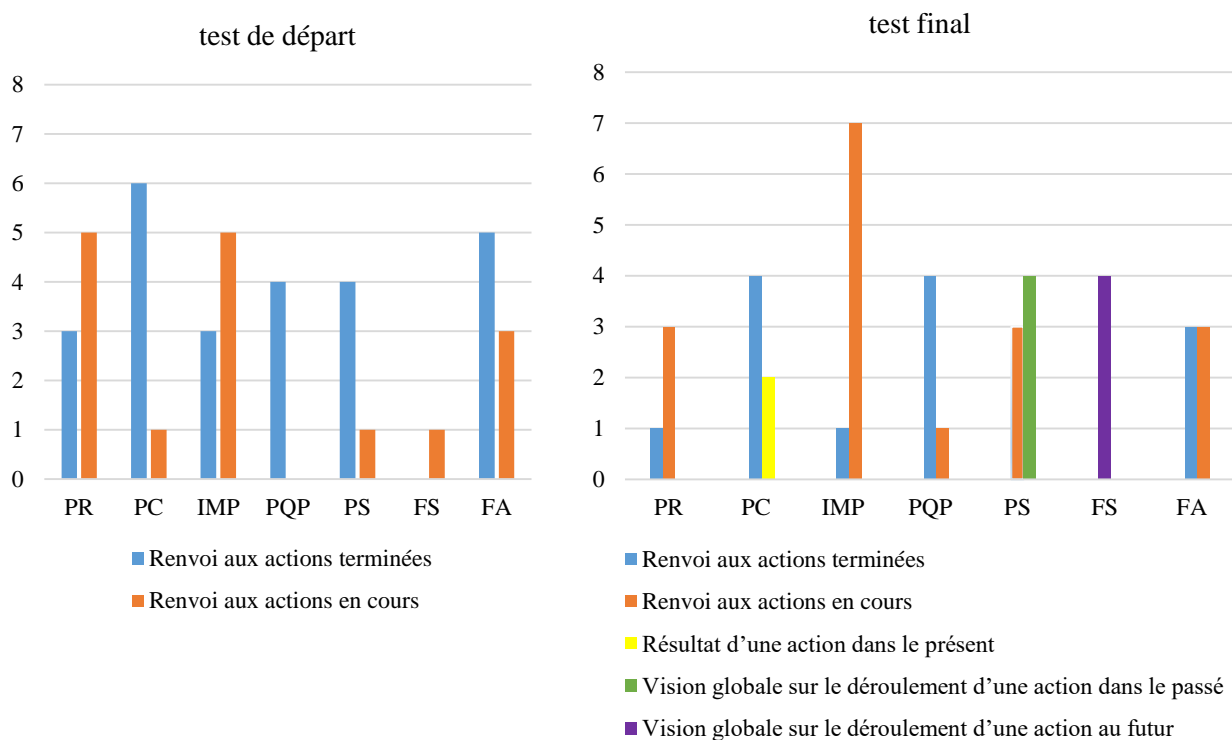
Graphique 19. Emplois aspectuels attribués aux temps verbaux - Groupe 1

D'ailleurs, des signes d'évolution par rapport au premier test peuvent être constatés sur tous les tiroirs verbaux interrogés, notamment le PR, le PC, le PS et le FS. Premièrement, le PR a vu son emploi aspectuel de l'inaccompli « se stabiliser » dans la conception des étudiants. Quant aux PC, PS et le FS, tiroirs pour lesquels nous avons inséré délibérément pour chacun une autre option de choix (portant sur l'expression du résultat d'une action dans le présent pour le premier et sur la valeur d'aspect global pour les derniers), les étudiants en général ont montré

qu'ils ont bien intériorisé les nouvelles connaissances aspectuelles de ces tiroirs. Le PC est désigné à l'unanimité comme temps de l'accompli et dans une moindre mesure, dénotant le résultat d'une action dans le présent¹¹⁹. Le PS continue d'être, dans une certaine proportion, associé aux actions accomplies, mais sa valeur d'aspect global a su prévaloir aussi. Le FS quant à lui a vu sa valeur d'aspect inaccompli et de global apparaître de manière plus claire chez ces derniers.

Quant au groupe 2, les résultats du test final dessinent une image assez contrastée avec celles que nous livrent ceux du groupe 1. En effet, les étudiants du groupe 2 laissent voir une représentation peu sûre des emplois aspectuels des temps verbaux (graphique 20). En effet, le total des choix faits par les répondants du groupe 2 est bien moindre que celui du groupe 1 (40 contre 73). La représentation des temps verbaux chez ces derniers est d'ailleurs très mitigée. Contrairement à ce que nous avons vu chez le groupe 1, aucun consensus ne parvient à émerger au sein du groupe 2, à part que l'IMP est confirmé comme tiroir de l'inaccompli. Surtout, même quand une partie des répondants ont pu pointer les emplois aspectuels différents des temps verbaux, le taux de réponse pour un emploi singulier ne dépasse jamais les 50% (soit 4 choix), ce qui montre clairement à la fois l'insécurité, mais aussi l'absence d'évolution dans la conception des étudiants du groupe 2 en la matière. En effet, même si certains signes d'évolution par rapport au premier test peuvent être relevés sur quelques-uns des tiroirs, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont loin d'être systématiques.

¹¹⁹ Qu'en est-il du PC d'aspect global remplaçant le PS ? Comme nous n'avons pas pu obtenir de réponses pour l'aspect global du PC dans notre questionnaire (aucune réponse complémentaire n'a été donnée), nous nous en remettrons à l'analyse des productions d'étudiants pour conclure sur ce point.



Graphique 20. Emplois aspectuels attribués aux temps verbaux - Groupe 2

Bref, étant donné la meilleure performance du groupe 1 lors du test final et par rapport au premier test, nous avons abouti à la conclusion que nos enseignements ont permis une évolution de la représentation aspectuelle des temps verbaux.

1.4. Synthèse de l'analyse du questionnaire

Le questionnaire a été conçu dans un double objectif : interroger conceptuellement la représentation aspectuo-temporelle des temps verbaux telle qu'elle est perçue chez nos étudiants et détecter toute évolution dans celle du groupe expérimental. L'heure est venue de faire le bilan des résultats auxquels nous sommes parvenu.

Au niveau conceptuel, les concepts-clés que nous avons présentés (*temps, temps verbaux*) n'ont pas remporté de succès auprès des étudiants et leur paraissent vagues, seule la fonction de référence temporelle des temps verbaux étant retenue par nos étudiants. Ainsi, il semble que nos interventions pédagogiques n'aient pas apporté les résultats escomptés auprès de nos étudiants, puisque l'objectif était bien fixé de donner aux apprenants un cadre conceptuel général pour pouvoir apprécier le sémantisme des temps verbaux, mais aussi dans leur rapport avec d'autres éléments participant de la temporalité linguistique. Néanmoins, les tests nous ont permis d'identifier des éléments constitutifs de l'interlangue de l'apprenant à ce niveau

conceptuel : les étudiants voient bel et bien les tiroirs verbaux comme ayant la fonction de renvoyer aux temps-époques.

Notre questionnaire a ensuite porté sur les emplois aspectuo-temporels qu'attribuent nos apprenants à chacun des 7 tiroirs verbaux de l'indicatif : PR, PC, IMP, PQP, FS, FA, PS, sans qu'un consensus de la référence aspectuelle n'ait vraiment pris forme.

Notre analyse montre que le cliché lié à la référence temporelle des tiroirs verbaux persiste. Pour nos étudiants, seul le FS aura pu réunir autour de lui un consensus sur sa fonction de référence temporelle : tous les étudiants, qu'ils aient suivi ou non nos enseignements, arrivent à identifier ce tiroir comme renvoyant exclusivement au temps-époque futur. Y a-t-il une raison qui motive ce sentiment linguistique qui est d'ailleurs avéré de nos étudiants ? Nous pensons que oui. Comparons-le avec d'autres tiroirs aptes à désigner un procès au futur comme le PR ou le FA. Si le FS et le PR sont concurrentiels sur le paradigme futur, le FS se rencontre beaucoup plus rarement dans les contextes présents alors que le PR est ambivalent. Ensuite, nous sommes, à vrai dire, étonné que le FA n'ait pas connu ce sentiment linguistique, car le FA dans certains de ses emplois peut référer aux procès dans le passé (Ex : *Il n'est pas encore là : il se sera perdu en chemin*). À notre avis, ce serait parce que ces derniers emplois sont si peu fréquents et peu étudiés par les étudiants que ces derniers n'éprouvent pas de sentiment de sûreté quand ils s'expriment. De même pour le PS. *Quid* des autres tiroirs ? Le PC de par sa valeur aspectuelle d'accompli est lié dans plusieurs cas au présent. S'y ajoute sa co-occurrence fréquente avec des adverbiaux renvoyant à l'époque présente (*maintenant, depuis, ...*). Quant aux tiroirs comme l'IMP et le PQP, c'est vrai qu'ils agissent dans la plupart des cas comme temps du passé. Or, leur emploi dans les constructions hypothétiques pourrait brouiller la représentation de nos étudiants.

Sur le plan aspectuel, seul l'IMP semble représenter une valeur constante, celle de l'inaccompli. Attardons-nous un peu sur le cas de ce tiroir, car comprendre pourquoi l'IMP aura réuni autour de lui tout un consensus au niveau de sa valeur aspectuelle pourrait être révélateur. Selon nous, il n'est par ailleurs pas trop difficile d'en comprendre la raison : parmi les temps simples, avec le PS (qui est moins étudié, sinon méconnu), l'IMP est le seul vrai tiroir monovalent en termes d'aspect. Le PR, lui, porterait l'aspect global (expression d'une série d'événements dans le passé) et l'inaccompli dans certains contextes. Il en va de même pour le FS. En fin de compte, ce serait l'unicité aspectuelle de l'IMP qui a fait de lui le tiroir dont l'image aspectuelle est la plus transparente chez les étudiants. Bref, nous pouvons émettre ici

l'hypothèse que l'aspect inaccompli serait plus simple à acquérir par les étudiants vietnamiens sur le plan didactique.

Notre démarche pédagogique a beau obtenir peu de résultats clairs sur le plan conceptuel, nous avons détecté de véritables signes d'évolution dans la conception des étudiants qui ont suivi nos enseignements sur les phénomènes aspectuo-temporels. Un des résultats importants c'est que nous avons pu constater chez ces derniers une représentation aspectuo-temporelle à la fois plus stable et plus affinée.

D'une part, si tous les étudiants se montrent conscients au regard de la référence temporelle des temps verbaux, les étudiants qui ont suivi l'expérimentation ont pu plus ou moins affiner leur conception sur cette dernière. Chacun des temps verbaux est maintenant associé à un temps-époque correspondant. Certes, nous avons voulu au départ combattre la tripartition temporelle chez les étudiants, n'empêche qu'elle est toujours là. Cela veut-il dire que notre expérimentation a échoué là-dessus ? Il est difficile de le dire, car pour l'instant nous n'avons vu que la performance au niveau conceptuel et théorique des étudiants. Et comme il peut y avoir une grande différence entre ce qu'une personne pense et ce qu'elle fait, il faudra attendre les résultats de l'analyse des emplois factuels de nos étudiants pour pouvoir en avoir le cœur net.

En revanche, si nos étudiants se sont montrés peu « sensibilisés » au niveau conceptuel sur la composante aspectuelle du temps verbal (comme le montrent les deux premières questions dans le questionnaire), les participants du groupe 1 (groupe expérimental) ont été plus nombreux à identifier les emplois aspectuels de chacun des tiroirs interrogés. Nous pensons donc qu'on peut parler d'une conceptualisation non-complète chez ces derniers. Pour eux, ils ont été capables d'identifier pour chacun des tiroirs au moins un emploi aspectuel typique. Il conviendrait donc de dire que l'expérimentation a contribué à sensibiliser nos étudiants au concept d'aspect.

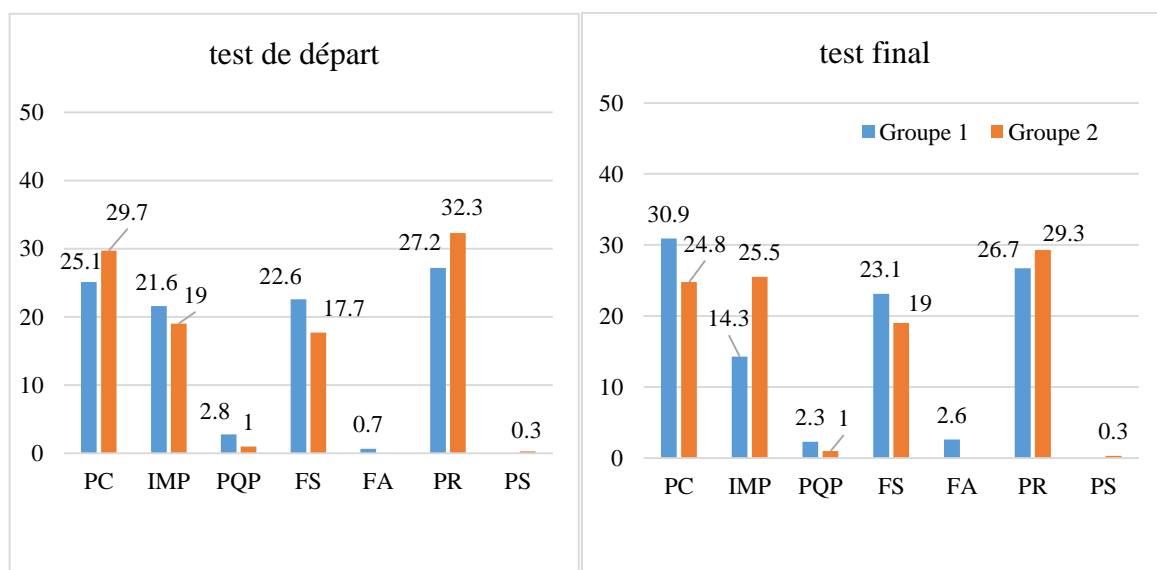
Il faudrait voir si ces changements indicatifs au niveau conceptuel ont été bien traduits dans l'emploi des tiroirs verbaux.

2. Analyse des productions écrites des étudiants

L'analyse de l'emploi des temps verbaux se prête à un double objectif, dans une perspective synchro-diachronique. D'abord, le but de cette analyse va toujours être le repérage des règles d'usage qui témoigneraient d'une certaine stabilité au regard du premier test dans

l'objectif de cerner l'interlangue des étudiants. D'autre part, il s'agit, plus essentiellement, de chercher à comprendre les différences, le cas échéant, dans la manière dont les étudiants de chaque groupe font usage des tiroirs verbaux, ce qui peut permettre ensuite de détecter l'évolution dans l'interlangue des étudiants du groupe 1 par rapport au test de départ.

Du point de vue statistique émerge un profil global *a priori* nuancé dans l'emploi des tiroirs verbaux de chaque groupe, comme le montre le graphique 21. Ainsi, au regard de certains tiroirs, les taux d'emploi semblent révéler peu de choses soit en raison d'une quantité faible d'occurrences relevées (FA, PQP, PS), soit en raison des taux peu distancés (PR). Néanmoins, cela ne veut en aucune circonstance dire que les cas de ces tiroirs ne devraient pas faire l'objet d'un examen approfondi, mais bien au contraire, car, on le sait bien, l'apparence peut être trompeuse. Pour d'autres, un écart plus palpable déjà au niveau statistique comme pour le PC, l'IMP ou le FS va être révélateur dans un premier temps en nous donnant les premières pistes d'analyse. S'y ajoute que la mise en comparaison avec les résultats du test de départ a aussi été instructive.



Graphique 21. Taux d'emploi des temps verbaux - tous contextes

Les profils d'emploi de l'IMP et du PC très différents du test de départ seraient-ils signe justement d'un changement au niveau de la grammaire intériorisée des apprenants qui ont pris part à l'expérimentation ? Nous allons nous pencher sur cette question qui s'est posée d'emblée et qui va être étudiée dans les parties qui suivent. D'ailleurs, nous gagnerions plus à étudier l'emploi de l'un et de l'autre tiroir dans le rapport que ces tiroirs entretiennent en discours, notamment en contexte narratif pour la raison suivante : la manière dont ces deux tiroirs s'articulent dans le récit a un impact sur la progression de celui-ci.

Avant d'entrer dans les détails de notre analyse, nous tenons à signaler deux points. Tout d'abord, nous nous concentrerons davantage dans cette partie sur les évolutions qu'il y a eu dans l'emploi des tiroirs verbaux chez les étudiants et ne nous attarderons guère sur les règles d'emploi qui ont déjà été signalées lors du premier test. Aussi nous contenterons-nous de rappeler rapidement ces règles d'emploi sans donner trop de commentaires. Ensuite, à la différence de l'analyse du premier test, nous n'allons pas séparer nos commentaires sur le choix de type de procès de nos analyses générales, pour faciliter l'élaboration argumentative.

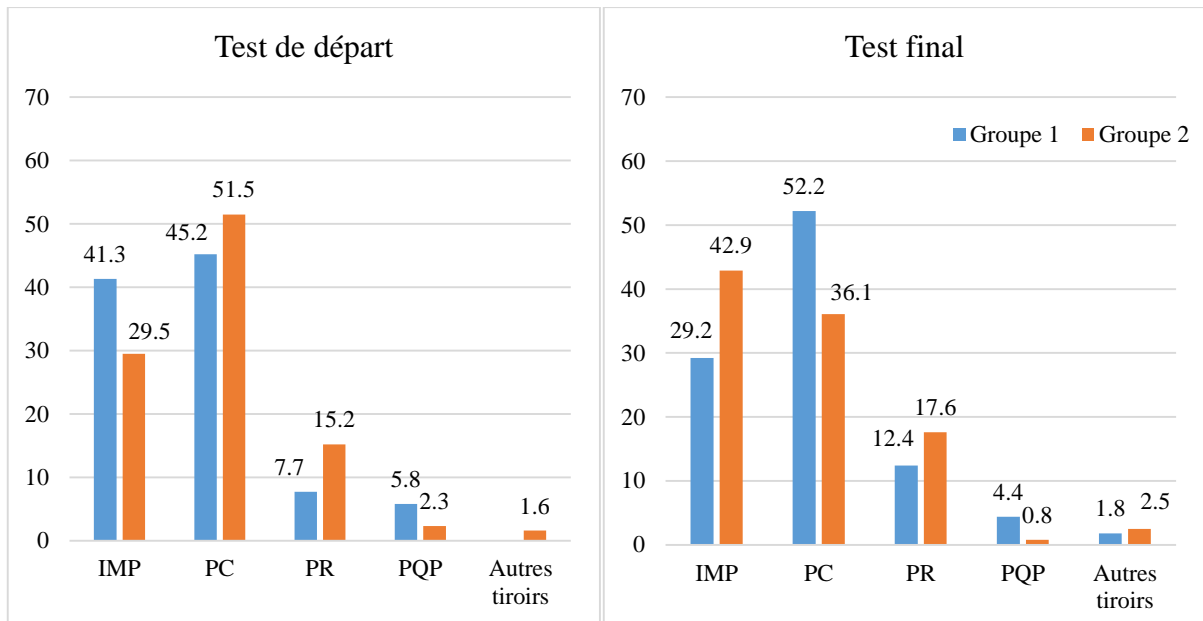
2.1. En contexte narratif

Rappelons la consigne de cet exercice :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Pour mieux comprendre les règles qui sous-tendent l'emploi des tiroirs dans un contexte narratif, nous allons examiner les productions de l'exercice 1, dont la consigne s'oriente vers le récit des faits passés. Dans un tel contexte, en l'occurrence lorsqu'il s'agit de raconter un souvenir, il est naturel que les tiroirs renvoyant au temps-époque passé soient employés majoritairement. En fait, comme nous pouvions l'imaginer, le couple PC/IMP continue d'être privilégié par nos étudiants, cumulant jusqu'à 81.4% et à 79% des tiroirs employés respectivement pour le groupe 1 (groupe expérimental) et le groupe 2 (groupe témoin), comme le montre le graphique 22. Néanmoins, si l'on examine de plus près, une remarque intéressante s'impose : le rapport dans l'emploi de ces deux tiroirs n'est pas le même chez l'un et l'autre groupe. Le groupe 1 a tendance à privilégier l'emploi du PC au détriment de l'IMP alors que le groupe 2 semble s'orienter vers un emploi beaucoup plus équilibré du PC et de l'IMP. À noter que ce profil d'emploi est très différent de ce qui a été observé lors du test de départ. Nous commenterons ceci avec plus de détails dans la partie 2.1.2, en montrant, au regard de ce constat révélateur, qu'il y a eu évolution dans l'emploi des tiroirs verbaux chez le groupe 1.



Graphique 22. Taux d'emploi des tiroirs verbaux - en contexte narratif

Par ailleurs, le PR est également sollicité, mais dans une moindre mesure, sans doute non dans un but narratif, mais plutôt pour marquer des conséquences qu'a laissées l'histoire dans la vie de la personne. Le taux d'emploi du PR révèle à ce niveau peu de surprise. Idem pour le PQP dont l'emploi est très limité parmi les étudiants.

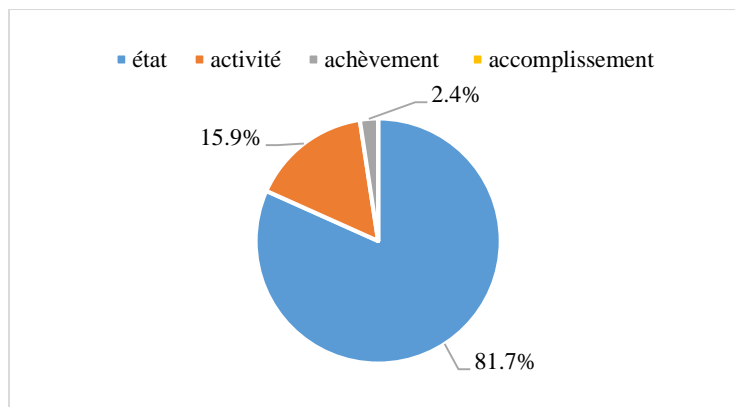
Comme l'emploi des autres tiroirs verbaux (PQP, FS, FA, PS) est marginal, notre analyse suivante va donc essentiellement porter sur le couple PC/IMP. Notons bien que, pour éviter d'alourdir cette partie d'une redondance analytique, nous avons décidé de ne pas traiter séparément l'un et l'autre tiroir, mais nous allons entreprendre une analyse plus approfondie de l'emploi du PC, qui suffira à notre avis pour jeter la lumière sur la problématique que nous avons formulée. Or, nous proposons tout de même de commencer par une brève présentation de l'emploi de l'IMP, lors de laquelle nous allons le commenter d'un point de vue plutôt lexical. En fait, nous jugeons cette étape utile pour pouvoir enchaîner dans un deuxième temps sur les emplois du PC.

2.1.1. L'IMP, temps de l'arrière-plan

En ce qui concerne l'IMP, nous remarquons que les règles d'emploi dont font usage nos étudiants n'ont pas connu beaucoup d'évolution, tant du côté grammatical que lexical.

Commençons par des données lexicales que nous avons obtenues. À l'instar du test de départ, presque 100% des IMPs relevés sur les 2 groupes sont associés aux procès atéliques. Parmi ces derniers, la plupart sont très précisément des procès de type « état » et concernent

deux verbes typiques de cette catégorie : « être » et « avoir ». D'ailleurs, les procès du type « activité » (au sens vendlérien) ne sont que très peu présents, comme le montre le graphique suivant :



Graphique 23. Les types de procès à l'IMP en contexte narratif

On peut aisément penser qu'en contexte narratif, l'emploi de l'IMP continue d'être celui de l'arrière-plan, comme le veut sa valeur aspectuelle d'inaccompli. En fin de compte, nous dirons simplement que l'emploi dont témoigne l'IMP ne s'écarterait pas des règles d'usage communément admises.

2.1.2. L'emploi du PC

S'agissant du PC, diverses remarques importantes s'imposent. Nous présenterons d'abord les principes méthodologiques que nous avons pris en compte lors de l'examen du corpus. Puis, nous effectuerons une mise en rapport avec les constats sur l'emploi de l'IMP qui viennent d'être exposés, ce qui permettra d'apprécier plus clairement les changements dans l'emploi du PC.

2.1.2.1. Question de factualité

Le PC demeure pour une grande majorité des étudiants le tiroir privilégié du récit et ce, à double titre. D'une part, il s'emploie pour renvoyer aux faits qui sont survenus au passé, à l'image de la consigne que nous avons formulée et que nous rappelons: « Racontez un souvenir avec vos amis de classe ».

Sur le plan aspectuel, le PC est utilisé pour évoquer, de par sa valeur d'aspect global, soit les procès reliés chronologiquement entre eux, formant ainsi une suite d'événements (emploi narratif), soit dans une moindre mesure, pour évoquer des faits distincts, sans participer

à la suite d'événements (emploi factuel¹²⁰). Comme il n'est pas simple de déterminer, en nous basant sur les indices contextuels, si un PC factuel relève de l'aspect accompli ou de l'aspect global, nous avons décidé de nous en remettre à la consigne qui a été émise pour chaque exercice en formulant l'hypothèse que le cadre pragmatico-temporel imposé par cette dernière justifie l'orientation aspectuelle des PCs utilisés. Ainsi, pour le premier exercice (contexte narratif), nous dirons rapidement que, là où il y a factualité et à défaut d'indices contextuels clairs, cette factualité porte la valeur aspectuelle « globale » dans le sens où ces faits distincts appartiendraient plutôt au plan historique de récit (selon le terme employé par Benveniste) et non sur le plan du commentaire. Cependant, nous avons tout de même examiné, une par une, toutes les occurrences de PC pour être sûr de la valeur aspectuelle que nous allons leur attribuer. Il sera de nouveau question de ces derniers dans la partie réservée à l'emploi du PC dans un contexte mixte. Nous y reviendrons avec plus de commentaires.

Après examen, nous avons pu confirmer notre hypothèse : la quasi-totalité des PCs rencontrés dans les productions d'étudiants sur l'exercice 1 portent la valeur d'aspect global (exemples 1 et 2, succession d'événements), alors que pas plus de 2 PCs pourraient être considérés comme porteurs d'aspect accompli¹²¹.

- (1) *Il y a trois semaines, j'ai fait du camping avec mes amis. C'était un voyage de deux jours à côté du lac Tri An. Je suis arrivé là-bas à 4 heures puis nous avons installé l'endroit pour camper. Il fait le soleil, mais ensuite il est devenu plus sombre et la pluie a commencé à tomber. Nous avons rapidement préparé la nourriture, les tentes, le feu de camp avant l'arrivée de la pluie. (TrPh)*
- (2) *C'était au printemps 2016, mes camarades de classe et moi avons assisté au camp de printemps au lycée. C'était mon souvenir inoubliable. À cette occasion, les classes ont réalisé des spectacles culturels et participé à des jeux. Ma classe a joué de manière assez impressionnante. (NT)*

¹²⁰ Apothéloz (2021) qualifie cet emploi de factuel et en distingue à l'intérieur de cette factualité deux sous-groupes: factualité simple et factualité d'expérience. Dans le cadre de notre étude, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de faire une telle distinction, d'autant moins que nous avons cherché plutôt à caractériser les tiroirs verbaux par leurs valeurs aspectuelles et non par leurs emplois. Les PCs factuels peuvent porter tantôt l'aspect accompli, tantôt l'aspect global.

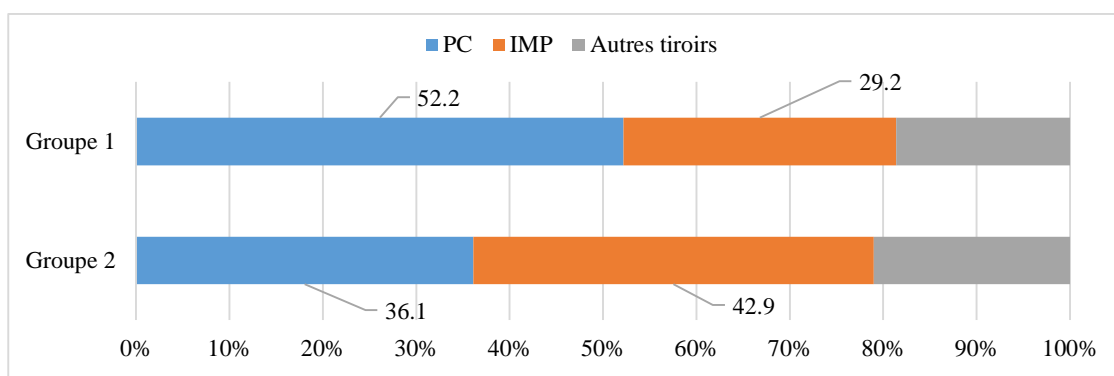
¹²¹ Les deux occurrences de PC d'accompli sont :

- (1) *Parmi eux, la cérémonie d'adieu à la fin du lycée a été pour moi la plus impressionnante. (AT)*
- (2) *Elle avait un grand sens de l'humour et elle m'a toujours fait rire avec ses histoires. (ThTi)*

En (1), c'est la structure superlative et en (2) l'adverbe « toujours » qui valident l'aspect accompli.

2.1.2.2. Changement au niveau de l'aspect lexical

Après nous être penché sur la question des PCs factuels, nous allons examiner l'emploi de ce tiroir dans les productions d'étudiants. Comme nous venons de l'expliquer, il serait plus intéressant, en contexte narratif, d'étudier l'emploi des PCs en relation avec celui des IMPs, car une analyse fermée sur l'un ou sur l'autre tiroir risque probablement de masquer d'importants résultats. Pour plus de lisibilité, nous reproduisons ci-après un graphique montrant le rapport d'emploi PC/IMP de deux groupes (graphique 24).

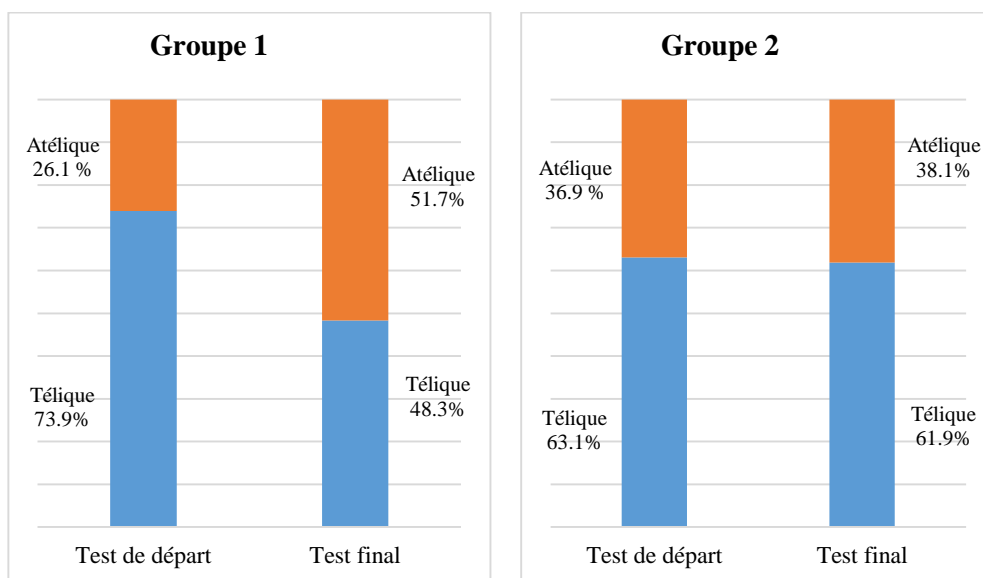


Graphique 24. Taux d'emploi PC/IMP dans un contexte narratif

Comme nous l'avons signalé, la manière dont ces deux tiroirs participent à la structure discursive n'est pas la même. En effet, notre graphique montre un contraste très net entre les deux groupes et si l'on regarde le rapport PC/IMP dans les productions d'étudiants, on peut voir deux tendances totalement opposées se dessiner. D'un côté, le groupe 1 privilégie dans ses récits l'emploi du PC avec 52.2% des procès utilisés au PC, un taux nettement plus important que chez le second groupe (36.1%). Quant à l'emploi de l'IMP, la situation est totalement inverse, avec les étudiants de ce dernier groupe accordant plus de poids à l'IMP dans leurs productions. Rappelons d'ailleurs que dans le premier test, l'emploi tendanciel de ces deux tiroirs en contexte narratif (dans un sens large, celui du récit) a été quelque peu différent : pour le test de départ le taux d'emploi du PC était de 45.2% et 51.5%, respectivement pour le groupe 1 et le groupe 2, ce qui pourrait nous laisser penser qu'il y a eu un changement des tendances. Il est intéressant donc de jeter un regard plus en détail sur ce point, car cela peut être signe d'une véritable évolution dans l'interlangue des étudiants (du groupe expérimental).

Alors qu'est-ce qui expliquerait, en effet, la disproportion dans l'emploi de ces tiroirs par les deux groupes ? Car s'il est vrai que la totalité des PCs relevés en contexte narratif par les 2 groupes porte la même valeur d'aspect global et qu'une majorité importante de ces derniers

sont en fait des PC de narration, il a fallu regarder du côté de l'aspect lexical, en l'occurrence le type de procès utilisé pour trouver la réponse. Nos deux graphiques croisés ci-après montrent que les étudiants du groupe 2 préfèrent toujours employer le PC sur des procès téléiques (61%), alors que ceux du groupe 1 semblent marquer une tendance plus soutenue à employer le PC sur les procès atéliques. En témoigne le graphique suivant :



Graphique 25. Types de procès au PC en contexte narratif

Cette observation nous a été révélatrice, car si les étudiants font un même emploi du PC en contexte narratif, le fait qu'il y a plus de procès atéliques au PC va avoir une incidence surtout sur la manière dont l'histoire se raconte, en particulier quand il s'agit des procès de type « état ». Par rapport à un récit où les états sont plus à l'IMP, l'histoire avec des verbes d'états au PC va apparaître maintenant plus nuancée et plus riche en information. Nous aurons dès lors des états soit montrés dans leur globalité, avec un début (et une fin) et vus comme des événements, qui assurent autant la progression de la trame narrative, soit montrés comme accomplis et ayant une incidence sur le présent du locuteur. Pour confirmer notre sentiment, nous avons jugé nécessaire d'avoir un regard plus critique sur les procès atéliques qui ont été utilisés par nos étudiants du groupe 1. Cependant, nous n'allons pas plus loin dans les détails, car l'analyse serait trop encombrante du fait de la quantité et de la variété de procès qu'il faudrait prendre en compte. Nous sommes toutefois en mesure de dire que pas moins de 11 occurrences de PC employés sur des procès atéliques du type « état » ont été relevées sur 6 individus du groupe 1, alors que ce rapport du côté du groupe 2 n'est que de 4 occurrences/3 étudiants.

La forme composée peut, dans ces cas, être porteuse de l'aspect global, mais aussi de l'aspect accompli. Or, la question de déterminer s'il s'agit pour chaque PC de l'un ou de l'autre aspect n'est pas vraiment importante d'autant plus qu'il n'y a pas de différence formelle, donc dans le choix de forme. Le PC valide, en effet, l'un ou l'autre choix. Il serait plus important selon nous de mettre chaque occurrence de PC en rapport avec l'autre forme aspectuelle possible, celle de l'inaccompli. Autrement dit, nous allons essayer de montrer, en étudiant les effets discursifs que peuvent produire la forme composée du PC et la forme simple de l'IMP dans chaque contexte, que le choix de la forme verbale est un choix raisonné. En effet, bon nombre de ces PCs sont substituables par la forme inaccomplie.

Nous proposons dans ce qui suit de regarder et d'analyser l'emploi du PC sur les procès atéliques de type « état » qui figurent dans les productions du groupe 1.

2.1.2.3. Étude de l'emploi du PC sur les procès du type « état »

Après avoir eu un accident qui lui a brisé un orteil, l'étudiant s'est retrouvé face à des difficultés de mobilité. Pour faciliter la lecture, mais surtout pour une meilleure appréhension des rapports interphrastiques, nous reproduisons le paragraphe où se trouve (3) :

(3) *Il y a 3 ans, alors que j'étais encore en première année, j'ai eu un accident qui m'a cassé la jambe, en fait l'orteil. Je **n'ai pas pu** me déplacer à mes classes dont certains se trouvaient même au troisième étage. C'était vraiment une période difficile pour moi. Mais heureusement, j'avais mes amis avec moi. Ils m'ont accompagné du portail à la classe, pas à pas, lentement jusqu'à ce que nous avons atteint la classe. (TV)*

(4) *Et le pire c'était que **je n'ai pu pas rentrer** chez moi (MH)*

En (3), l'IMP « *je ne pouvais pas* » pourrait, certes, parfaitement se substituer au PC « *je n'ai pas pu* » dans ce contexte, mais le locuteur a choisi de se représenter le procès « pouvoir » sous l'aspect global pour former une suite narrative : *je avoir un accident > je ne pas pouvoir se déplacer > ils m'accompagner*. Par rapport à une forme inaccomplie qui le réduirait à un simple détail anodin, le PC ici a pour effet de donner plus de saillance au procès mentionné. Cette explication vaut également pour l'exemple (4).

Examinons un autre exemple :

(5) *En effet, nous avons tout vendu en environ une heure et nous avons gagné beaucoup d'argent. La préparation et l'installation étaient très difficile et fatigants mais nous **avons eu** beaucoup de plaisir. C'est un souvenir inoubliable.*

En (5), l'étudiant raconte une fête au lycée pour laquelle sa classe a dû monter un kiosque dans la cour de l'école. Qu'il s'agisse d'un emploi global ou de celui d'accompli, cela n'a guère de sens, car la forme verbale composée *avons eu* vaudra dans tous les cas. Or, il serait plus intéressant de comparer avec les effets discursifs qu'il pourrait y avoir avec une forme simple d'inaccompli (IMP). Nous dirons dans ce cas que l'emploi du PC, par rapport à celui de l'IMP, confère au procès « avoir beaucoup de plaisir » un certain degré de saillance dans le récit.

Les 3 PCs dans l'exemple suivant (*a été, a eu, avons porté*) sont tirés d'une même production. Les voilà mis en paragraphe :

(6) *Pour moi, les souvenirs du lycée sont les meilleurs souvenirs de ma vie d'étudiant. Parmi eux, la cérémonie d'adieu à la fin du lycée **a été** pour moi la plus impressionnante. Cette cérémonie **a eu** deux temps: tout le lycée et chaque classe. Pour la cérémonie à l'échelle du lycée, nous **avons porté** des uniformes de célibataire et nous sommes montés sur scène pour exprimer nos sentiments au sujet de nos 3 années à l'école.*

Les deux premiers PCs seraient d'emploi factuel selon la terminologie d'Apothéloz, car ils ne font qu'évoquer les faits distincts en ne participant pas à la narration. Pour le premier procès « être pour moi la plus impressionnante », l'IMP rendrait la phrase bizarre puisque l'aspect inaccompli de l'IMP impliquerait le déplacement du point de référence au passé, en l'occurrence au moment de la cérémonie d'adieu. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous dirons qu'il s'agit d'un PC d'aspect accompli. La 2^{ème} occurrence du PC *a eu*, dont l'aspect nous paraît beaucoup moins ambigu, porte l'aspect global, car aucune conséquence inférable ne peut en être déduite sur le moment présent. À la différence du premier PC *a été*, ce PC (*a eu*) à notre avis est remplaçable par un IMP parce qu'il n'y a pas de conflit de point de référence. Quant à lui, le PC *avons porté* forme suite avec *sommes montés* et montre le procès *porter* dans sa globalité. Comparons : la forme composée insiste sur le choix intentionnel des lycéens de mettre les costumes pour monter se produire sur scène alors qu'avec la forme inaccomplie *nous portions*, on aura passé sous silence ce détail.

En (7), la forme simple de l'IMP entrerait en conflit avec le sémantisme de la conjonction de conséquence « tellement que » qui implique que l'état « avoir mal au ventre » est un état contingent et qui n'existait pas avant le moment pris comme référence.

(7) *En plus, nous avons beaucoup mangé aussi, tellement que j'ai eu mal au ventre.*

L'exemple (8) compte deux PCs qui sont extraits d'une même production, dans laquelle l'étudiant parle d'un jour où celui-ci s'est fait mouiller par la pluie en arrivant en classe.

(8) *Cela m'a fait très froid et mal à l'aise pendant la leçon. Et le pire c'était que je n'ai pu pas rentrer chez moi pour me changer, car ma maison était loin de l'école.*

L'expression « faire froid à quelqu'un » pourrait être un calque de l'expression « faire peur à quelqu'un » et veut dire « avoir froid ». La forme composée a pour effet de faire ressentir au lecteur tout le malaise que l'étudiant a éprouvé pendant le cours.

En (9), nous avons affaire à un verbe modal (*ont dû*) qui, de par son atélécité, marque une grande affinité avec les formes simples.

(9) *Lorsque le COVID 19 a frappé le Vietnam pour la première fois, on a demandé à tous les élèves de mon école d'abandonner leurs études. De plus, ceux qui ont étudié au loin comme moi ont dû se hâter de revenir à leur ville natale. Ce jour-là, c'était dommage que mon ami Ngoc Anh et moi même perdions nos portefeuilles dans le bus très fréquenté 139. Ensuite, nous avons décidé de demander l'aide de chacun à la station de bus Cho Lon afin d'acheter des tickets pour cette jour.*

Or, au lieu de le représenter sous l'aspect inaccompli et de le considérer comme un élément du contexte, l'étudiant aurait choisi de le raconter comme un événement majeur qui a eu des conséquences importantes sur tout ce qui s'est produit ensuite. Nous voyons, en effet, s'installer le mouvement de panique, progressivement, étape par étape, au sein de la communauté estudiantine : *réception de l'ordre de suspendre les cours en présentiel > préparation des bagages > recherche des billets de bus pour rentrer*. Cette vision globale n'aurait pas été possible avec la forme inaccomplie de l'IMP (*devaient*).

On peut voir que le choix de tiroirs dans ces productions examinées semble moins dépendre des facteurs lexicaux, en l'occurrence le type de procès utilisé. Ainsi, nous croyons que les étudiants se sont montrés maintenant capables de fonder leur choix de tiroirs verbaux sur le point de vue du locuteur sur le déroulement du procès.

2.1.2.4. Conclusion sur l'emploi PC/IMP

Comme expliqué *supra*, nous n'avons pas entrepris une analyse approfondie de l'emploi de l'IMP. Au lieu de cela, nous avons opté, pour des raisons pratiques, pour un examen complet du PC, sur le plan grammatical, mais aussi lexical. Un bilan compte-rendu s'impose.

Partant d'un premier constat relatif au rapport entre l'emploi du PC et celui de l'IMP chez les deux groupes, nous avons cherché à comprendre tout d'abord les emplois dont ces derniers ont fait état. Il s'est avéré ensuite que ces emplois ne présentent pas d'écarts par rapport à la norme générale. Autrement dit, la question ne se pose pas en termes d'aspect grammatical, puisque la plupart des PCs dénotent la valeur d'aspect global pour relater une suite d'événement. Nous avons par la suite prouvé que la différence vient du côté de l'aspect lexical. En effet, notre analyse a montré que le groupe 1 a fait porter l'emploi du PC bien davantage sur des procès atéliques que le groupe 2. Pour illustrer, nous avons ensuite analysé toutes les occurrences de PCs atéliques du type états présentes dans les productions du groupe 1 pour tenter de comprendre leurs emplois. Au passage, nous avons montré que le choix du PC aurait donné un effet de sens différent que si la forme verbale était assurée par une forme inaccomplie pour laisser entendre que le choix de la forme composée dans ces cas est un choix délibéré.

Bref, pour toutes ces raisons, il n'est pas exagéré, à notre avis d'en tirer la conclusion suivante : il y a eu évolution dans l'emploi des tiroirs verbaux dans un contexte narratif chez le groupe 1. Encore faut-il voir, pour en avoir le cœur net, si ces étudiants du groupe 1 ont vraiment su intégrer les calculs aspectuels dans leur choix de tiroir verbal, ce que nous allons faire lors de la séquence de verbalisation.

2.1.3. L'emploi du PR

L'emploi du PR ne présenterait pas d'importantes différences chez les deux groupes si l'on admet que l'écart de 5.2% dans le taux d'emploi de ce tiroir est négligeable. Nous dirons simplement que l'emploi des PRs dans un contexte narratif continue d'être non-narratif chez les deux groupes, ce tiroir témoignant des emplois bien connus, liés au *nunc* du locuteur. Le plus souvent, il est lié à un emploi :

- performatif : les tours fréquemment rencontrés sont « *je pense que...* », « *j'espère que...* », « *je me souviens que...* ».
- qualificatif : cet emploi marque l'affection que le sujet parlant réserve à ce souvenir en faisant usage notamment du verbe « être » ou de la tour « c'est » suivi d'un adjectif qualificatif. Exemples : *C'est un souvenir inoubliable / Pour moi, les souvenirs du lycée sont les meilleurs souvenirs de ma vie d'étudiant / Cependant, c'est un voyage mémorable pour moi.*

On peut aisément en inférer que la plupart des procès conjugués au PR sont de type atélique, non seulement dans un contexte mixte, mais très probablement dans les deux autres contextes (futur et mixte). Finalement, ce que nous avons pu remarquer, c'est l'emploi du PR non pas dans un contexte narratif, mais bien dans un contexte mixte qui nous réservera plus d'une surprise, ce sur quoi nous reviendrons avec plus de détail plus loin.

2.1.4. L'emploi du PQP

L'emploi du PQP en contexte narratif continue à se faire rare en contexte narratif. Sur l'ensemble de deux groupes, nous avons constaté l'emploi du PQP sur 6 procès dont 5 ont été relevés sur 4 productions différentes du groupe 1 alors qu'une occurrence solitaire a été retrouvée sur le groupe 2.

In fine, l'emploi du PQP semble ne pas différer de ce que nous avons observé pour le test de départ, ces derniers portant tous l'aspect d'accompli et désignant des procès terminés avant un autre. Il est à noter que l'emploi de ce tiroir est très associé à la présence d'un adverbial (*la veille au soir, avant ça, la veille soir*) renvoyant à un moment de référence secondaire, antérieur au principal, établi à partir du moment d'énonciation. Nous nous contenterons de rappeler ces occurrences de PQP comme suit :

- (10) *la veille au soir, nous **avons** tout **préparé** pour la fête. (AK)*
- (11) *Nous **avons fait** du poulet rôti, des frites, des saucissons en forme de poulpe (AK)*
- (12) *Avant ça, nous **avons préparé** des cadeaux à s'offrir au hasard (AT)*
- (13) *À Da Lat, nous avons visité de nombreux monuments célèbres ce que nous **avons prévu** comme la Montagne Langbiang, la Colline Robin, Lac Xuan MH (NA)*
- (14) *comme nous **avons promis** la veille soir, nous nous sommes rendus devant le marché Ho Thi Ky à 18 heures. (TN)*
- (15) *Mon université était la dernière à annoncer la note d'admission, jusqu'à quinze heures de l'après-midi après avoir su que **j'avais réussi**, j'en étais vraiment contente (HG)*

Du point de vue temporel, nous dirons que les étudiants associent toujours le PQP à un tiroir du passé. Du point de vue aspectuel, le PQP s'emploie pour renvoyer à des faits passés considérés comme terminés (accomplis) avant un autre fait pris comme référence.

2.1.5. Synthèse

Dans un contexte orienté vers le récit des faits passés, les deux tiroirs privilégiés continuent d'être le PC et l'IMP. Nous avons cependant remarqué deux tendances différentes

dans l'un et l'autre groupe. Le groupe 1 recourt moins à l'IMP que le groupe 2, mais témoigne d'un emploi du PC plus accentué. À noter aussi que la tendance observée lors du test de départ a été totalement inversée. Nous sommes amené donc à supposer une véritable évolution dans l'interlangue des étudiants du groupe 1.

Nos analyses plus approfondies sur les productions d'étudiants ont confirmé notre thèse. Nous avons montré que l'emploi plus fréquent du PC par le groupe 1 est lié au fait que ces étudiants ont maintenant « osé » faire porter davantage le PC sur des procès atéliques, ce qu'ils semblaient au départ très réticents à faire. Le choix donc de faire appel à tel ou tel tiroir chez le groupe 1 paraît maintenant plus rationnel, en faisant valoir les concepts liés au point de vue sur le déroulement du procès, qu'ils ont probablement retenus lors de nos interventions.

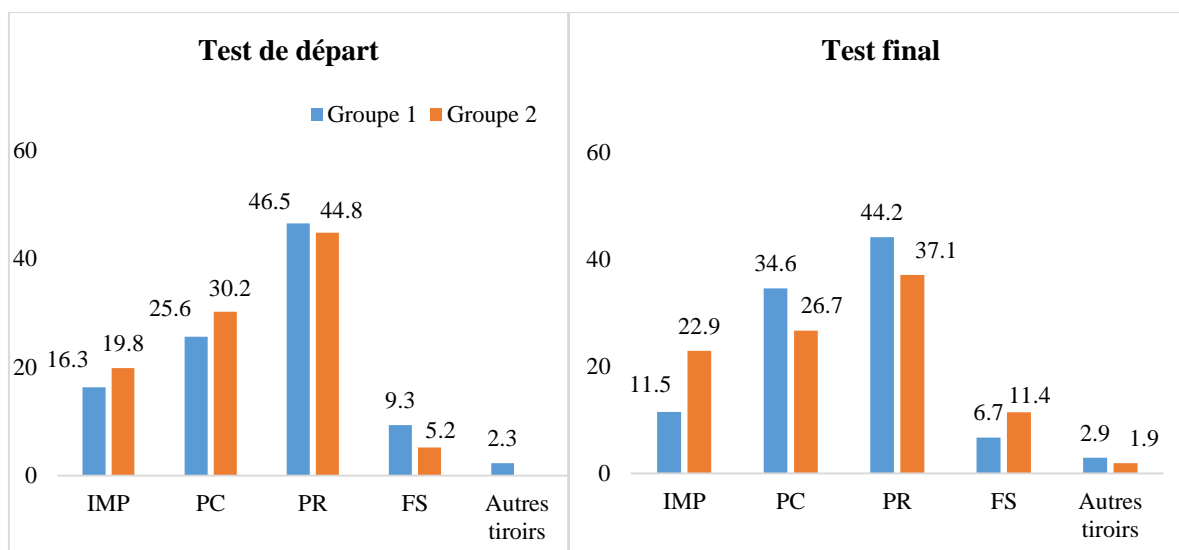
Mettre au PC plus de procès atéliques, notamment ceux du type « état » contribue à rendre le récit plus vivant et moins monotone, car ces derniers participeraient aussi à la progression de la trame narrative. Reste à vérifier si le choix est pertinent et à s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un pur hasard, ce que nous allons faire en examinant nos entretiens de verbalisation dans un second temps.

Enfin, l'emploi d'autres tiroirs secondaires ne présente pas d'évolution par rapport au premier test.

2.2. En contexte mixte

Est-ce que l'emploi des tiroirs verbaux dans un contexte mixte présente les mêmes caractéristiques que dans un contexte narratif ? Nous sommes allé chercher la réponse du côté des productions de l'exercice 3 dont la consigne, rappelons-la, est : « Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? »

Nos statistiques montrent que dans un contexte mixte, le couple PC/IMP a cédé sa prédominance au PR qui devient alors le tiroir principal, sans que ces derniers s'effacent dans la structure discursive. En effet, ils cumulent jusqu'à 46.1% chez le groupe 1 et 49.6% chez le groupe 2 (graphique 26). S'invite discrètement également le FS, qui voit son emploi s'inverser, mais nous nous doutons toutefois qu'il ne s'agit que d'un pur hasard.



Graphique 26. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte mixte

De nouveau, il convient de remarquer, en matière de l'alternance PC/IMP, que le groupe 1 est nettement moins enclin au recours à l'IMP, et ce au profit du PC et du PR. Signalons que ce constat révélateur a été particulièrement important dans la mesure où il nous a ouvert une piste de réflexion sur les règles dont font usage nos étudiants dans l'emploi des tiroirs verbaux. D'ailleurs, il faut voir aussi que le rapport PC/IMP a beaucoup changé comparé au test de départ.

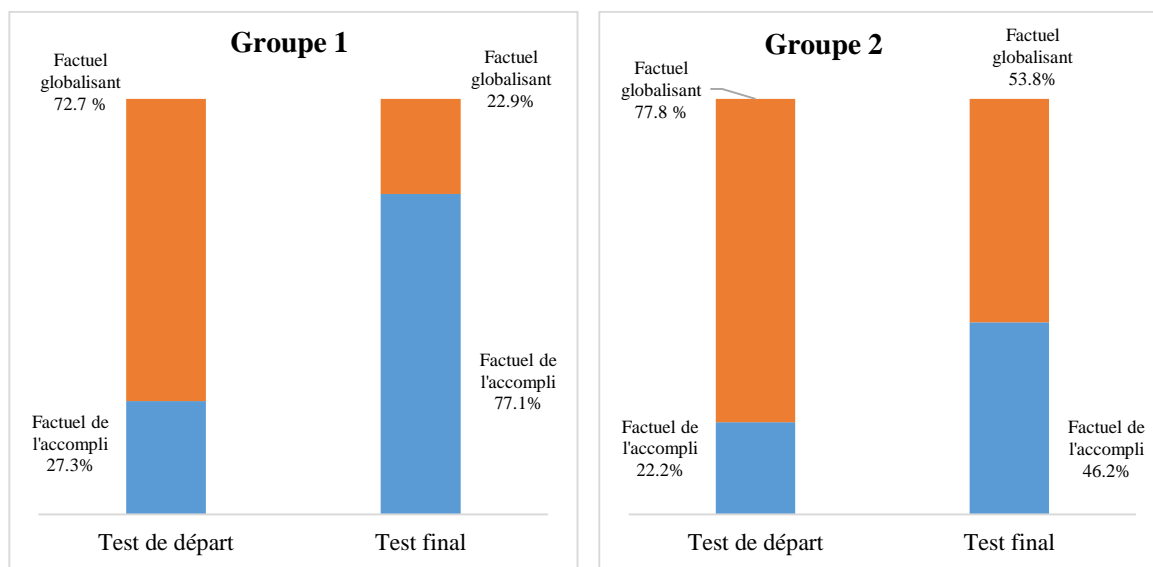
Rappelons rapidement qu'à la différence du PR, mais surtout du PC, lesquels sont référentiellement autonomes, pour l'IMP il s'agit d'un tiroir du passé, mais qualifié de « non-autonome » par plusieurs auteurs. En effet, une présence importante de l'IMP, d'un point de vue référentiel, peut paraître à tous égards banale dans un contexte narratif qui est fortement ancré dans le passé où, ce dernier, tiroir de l'inaccompli, opère comme temps de l'arrière-plan et « se contente » de se rattacher à cet ancrage temporel fixé par d'autres temps de narration, à l'instar du PS et PC. Or, la présence très prononcée de l'IMP dans un contexte orienté sur le présent, comme ce qui est observé dans le cas du groupe 2, nous a marqué d'emblée. Nous allons montrer dans quelle mesure ce constat s'est avéré important dans notre étude. Nous posons pour l'instant l'hypothèse que les productions du groupe 1 sont plus ancrées dans l'époque présente et que celles du groupe 2 sont plus orientées vers l'époque passée, hypothèse que nous avons cherché à vérifier.

En nous consacrant à l'examen des tiroirs PC, IMP, PR et dans une moindre mesure, le FS, nous tenterons de clarifier ce point dans ce qui suit.

2.2.1. Mise en valeur de l'emploi aspectuel d'accompli du PC

À l'instar de ce qui a été noté au test de départ, les étudiants ont exclu totalement dans leur usage l'emploi narratif du PC qui continue d'être majoritairement factuel chez les deux groupes. On aura compris que nos étudiants se servent du PC non plus pour raconter une série d'événements qui font suite, mais plutôt pour évoquer des faits distincts, en vue d'éclairer une chose ou justifier un propos. On peut s'attendre naturellement à ce que ces PCs soient utilisés pour renvoyer aux divers changements qui ont eu lieu dans leur vie depuis qu'ils sont devenus étudiants.

Vu la consigne, nous supposons que, en l'absence d'indices contextuels, la factualité des PCs porte l'aspect accompli comme valeur aspectuelle par défaut, autrement dit les PCs « regardent » davantage le présent. Or, comme nous l'avons expliqué, nous soupçonnons qu'il y a une focalisation plus nette sur le passé dans les productions rendues par le groupe 2. En effet, notre analyse est venue confirmer cette hypothèse en montrant que l'emploi du PC accuse une orientation plus prononcée vers l'accompli¹²², donc vers le présent, chez le groupe 1 (77.1%) que chez le groupe 2 (46.2%). Autrement dit, l'emploi des PCs chez le groupe 2 est plus ancré dans le passé, d'aspect « globalisant »¹²³. Le graphique 27 récapitule nos propos.



Graphique 27. Emploi des PCs en contexte mixte

¹²² que nous appelons « factuel de l'accompli »

¹²³ que nous appelons « factuel globalisant »

En effet, il semble y avoir un « ancrage » plus solide dans le passé pour les PC factuels utilisés par le groupe 2 (groupe témoin). Illustrons notre démarche. En nous basant sur Desclés & Guentchéva (2003), sur Somé (2019) et sur Apothéloz (2021), nous sommes parvenu à identifier, parmi les productions du groupe témoin (groupe 2), trois cas de figure où le PC accuse un emploi globalisant. Examinons-les :

- *Quand + PC* : certains connecteurs temporels, dont « *quand* », orientent vers une interprétation globalisante du procès qui le suit (Desclés et Guentchéva op. cit. p.56).
Exemples :

(16) *Les choses avaient changé quand l'université **m'est arrivée**. [pour *Quand* je suis allé à l'université, les choses ont changé] (ThTi)*

(17) *Quand je suis arrivé dans l'université, je me rends compte que Je n'ai pas été une élève modèle, mais j'ai beaucoup appris [pour *Quand* je suis entré à l'université, je me suis rendu compte que....] (TrPh)*

Ainsi, les procès « changer » en (16) et « se rendre compte » en (17) doivent être compris comme faisant suite avec celui de « arriver », ou en concomitance avec ce dernier, tous vus dans leur globalité.

- PC en construction subordonnative et en rapport avec un IMP : quand un PC, qu'il soit en proposition subordonnée (relative ou circonstancielle) ou en principale, fait jeu avec un procès à l'IMP dans l'autre proposition. Rappelons que l'IMP implique automatiquement un point de vue référentiel dans le passé.

(18) *À l'université, **j'ai rencontré** beaucoup de personnes talentueuses qui étaient prêtes à me donner la main pour des devoirs compliqués. Je me sentais tellement chanceuse d'avoir l'occasion de rencontrer des professeurs. Ils **m'ont donné** des conseils utiles quand j'étais confus dans mon projet d'étude. (ThTi)*

(19) ***j'ai réalisé** que la vie à l'université était différente de celle du lycée. (GLg)*

Il arrive aussi que le PC se trouve en proposition subordonnée comme dans l'exemple suivant :

(20) *Un autre changement important était que **j'ai appris** à sortir de ma zone de confort. (ThTi)*

- Sous l'influence d'autres indices lexicaux : certaines informations lexico-pragmatiques présentes ou présupposées dans l'énoncé contribuent à l'interprétation globalisante du procès. En (22), c'est l'emploi de l'article défini dans « les moments difficiles ». Il peut

s'agir aussi d'un complément adverbial particulier qui modifie le procès et qui a pour effet de montrer la phase processive¹²⁴ du procès. Citons *ensemble* ou *jour après jour* en (21), *en quelques jours* en (23), *du coup* en (24).

(21) Nous **avons étudié** ensemble et nous **nous sommes entraînés** pour nous améliorer jour après jour (TrPh)

(22) j'**ai dû** surmonter seul les moments difficiles. (TrPh)

(23) Mais en quelques jours avec mes nouveaux amis, je **suis devenu** plus confiant. (GLg)

(24) mais je **me suis rendu** compte que je ne peux pas dormir trop tard, du coup j'ai dormi plus tôt (THg)

2.2.2. L'emploi de l'IMP

Nous tenons à ne signaler qu'un fait : quantitativement, l'emploi de l'IMP chez le groupe 2 est deux fois plus important que chez le groupe 1 (22 contre 11 occurrences). Cette remarque corrobore notre hypothèse émise quant à l'ancrage dans le passé des productions du groupe 2.

Au reste, nous constatons seulement que l'emploi de l'IMP dans un contexte mixte suit le même motif chez les deux groupes, confirmant la forte propension à utiliser l'IMP sur les procès atéliques.

Nous réservons de plus amples analyses et commentaires à l'emploi du PR.

2.2.3. Une continuité PC-PR

L'analyse de l'emploi du PR confirme une fois de plus notre sentiment linguistique. Précisons d'abord un point méthodologique. Nous nous référons ici à Apothéloz (2021), qui évoque la « possible continuité des interprétations processive et résultative » des temps composés, dont le PC.

Référer au procès proprement dit, donc mettre en saillance le passé, n'empêche pas l'état résultant d'être encore valide au moment de l'énonciation.

Apothéloz (2021, en ligne)

¹²⁴ Terme employé par Apothéloz et par Gosselin.

Ainsi, dans l'exemple (25) suivant emprunté de l'auteur lui-même,

(25) *Le dimanche 20 octobre, le jardin « Le Miroir » à La Roche, a ouvert ses portes et proposé des animations dans le cadre de l'événement Scènes d'automne. (letelegramme.fr, 25.10.2019)*

le PC « a ouvert ses portes » renvoie à la phase processive du procès, à savoir « une ouverture inaugurale », événement localisé dans l'espace et daté par un circonstant chronique. Or, il est aisé d'imaginer qu'au moment de lire cette information même cinq jours après l'inauguration, le jardin est toujours ouvert au public. Cela tient au fait que le PC produit « une référence continue entre procès et résultat ».

Il ne s'agit pas d'étudier en détail ce postulat, car nous ne faisons que nous en inspirer pour montrer que les PCs utilisés par le groupe 1 (groupe expérimental) ont tendance à s'ouvrir plus sur le présent, ce qui peut signifier que les participants de ce groupe ont plus ou moins acquis l'emploi aspectuel d'accompli du PC. Les étudiants du groupe 2 (groupe témoin), quant à eux, garderaient donc une conception classique du PC, l'identifiant comme un tiroir du passé. Nous allons examiner ce lien présent-passé de deux points de vue : syntaxique et sémantique.

En effet, notre analyse montre que jusqu'à 28% des PRs employés par le groupe 1 présentent des signes permettant d'établir un rapport temporel avec un PC, contre 5.6% seulement pour le groupe 2. Nous avons pu également dégager dans les productions du groupe expérimental (groupe 1) les structures tendanciennes dans lesquelles un PR fait jeu avec un PC, que ce dernier dénote l'aspect accompli ou l'aspect global. Ainsi, ce continuum passé-présent peut se manifester de différentes manières :

- dans une construction à proposition subordonnée (relative, circonstancielle ou complétive) ou coordonnée. Le PR se trouve soit en position subordonnée soit en position principale. On peut avoir par exemple en (26) un PC global qui affirme l'existence¹²⁵ des moments « bas » que l'auteur considère comme ayant peu d'incidence sur sa vie étudiante.

(26) *Même si j'ai été occupé et qu'il y a eu des moments où je me sentais vraiment fatigué, ma vie d'étudiante est généralement très intéressante. (AT)*

Le rapport de continuité est encore plus mis en avant lorsque le PR fait jeu avec des PCs d'accompli, désignant souvent des faits montrés comme capables d'avoir un impact sur le

¹²⁵ Do-Hurinville & Dao (2020) et Apothéloz (2021) parlent d'emploi « existentiel ».

présent. Ainsi, on peut inférer, en (27), que le locuteur conserve toujours des contacts avec ses professeurs ou en (28), qu'il garde toujours une pensée pour les personnes dont il a fait la connaissance.

(27) *De plus, j'ai rencontré des professeurs sympathiques et talentueux avec qui je **peux** partager mes difficultés dans mes études de cette toute nouvelle langue. (TV)*

(28) *J'ai aussi rencontré beaucoup de personnes qui **peuvent** avoir de bonnes influences sur moi (AK)*

En (29), la résultativité du PC est très nette et le PR « je pense » ne fait que valider ce sentiment linguistique. L'image que l'énoncé donne à voir est que l'étudiant, au moment où il écrit cette phrase, est déjà en possession de beaucoup plus d'expérience de vie et de connaissances que par le passé.

(29) *Je **pense** que la vie estudiantine m'a enrichi beaucoup (AK)*

En (30) et (31), les procès au PR sont de type atélique, ce qui accentue encore ce sentiment.

(30) *Cela m'a donné plus de temps pour faire ce que j'**aime** et j'ai trouvé un emploi à temps partiel. (MH)*

(31) *En effet, comme je **dois** vivre dans un nouvel environnement, j'ai dû essayer de me faire plein de nouveaux amis. (NA)*

- dans une relation anaphorique avec le PR. L'anaphore prend la forme d'un déterminant démonstratif en (32) ou d'un pronom tonique comme en (33). Comme au moment du test, l'étudiant n'a pas encore fini son parcours universitaire et continue certainement de rencontrer ses bons amis et ses professeurs, on pourrait d'ailleurs dire que ces PCs portent l'aspect accompli.

(32) *J'**ai rencontré** de bons amis qui ont rendu ma vie d'étudiant plus intéressante et dynamique, je ne **peux** pas imaginer passer mes 4 années universitaire aussi difficiles sans ces gars-là. (TV)*

(33) *De plus, j'**ai rencontré** des professeurs sympathiques [...]. L'un d'eux **peut** même être considéré comme mon mentor. (TV)*

- dans un emploi de mise en relief. En (34), c'est la structure superlative qui oriente le regard vers le présent.

(34) *ce que j'**ai le plus remarqué**, c'est peut-être la sociabilité (MA)*

- le PC prend la forme d'une thèse au regard de laquelle le PR assure la fonction d'étayage¹²⁶ (emploi argumentatif). Cette dernière est marquée en (35) par le connecteur *d'abord*.

(35) *ma vie a beaucoup **changé**. D'abord, j'ai plus de temps libre (MH)*

- constructions associant des formes de PR avec des formes d'infinitif passé ou de participe passé

(36) *Quoi qu'il en soit, je ne **regrette pas d'avoir poursuivi** la langue française en spécialisation de traduction et interprétation pour 4 ans (TV)*

(37) ***Ayant fait** beaucoup d'amis, je **trouve** ma vie étudiante très amusante et intéressante (MA)*

En guise de conclusion, nous avons montré que les PRs employés par le groupe 1 dans un contexte mixte présentent un rapport de continuité plus clair avec les PCs. Ce qui montre que ces PCs ont tendance à s'ouvrir davantage sur le présent. Nous avons émis par conséquent l'hypothèse que les étudiants du groupe 1 ont pu maîtriser, à la fin de notre expérimentation, la valeur d'aspect accompli du PC.

2.2.4. L'emploi du FS

Quantitativement parlant, le FS est présent d'une manière limitée dans les productions d'étudiants, à raison de 7 occurrences pour le groupe 1 et 10 pour le groupe 2. Notre analyse semble apporter peu d'informations nouvelles sur l'emploi de ce tiroir. En effet, sur le plan temporel, tous les procès conjugués au FS renvoient à la question qui fait partie de la consigne : « quels sont vos projets d'avenir ? »¹²⁷. Aspectuellement parlant, les occurrences de FS dénotent pour la plupart différents projets que l'étudiant souhaite réaliser dans le futur. Ces projets sont ainsi présentés de manière distincte, sans obéir à aucune suite logique. Cet emploi correspond donc à ce que nous avons observé sur l'emploi du FS dans le test de départ. En effet, l'emploi du FS tel qu'il est constaté chez les 2 groupes présente les mêmes traits. Nous avons dégagé deux profils d'emploi. Premièrement, dans les structures où le FS dénote l'aspect global par lui-même. C'est surtout le cas des FS indépendants. Le deuxième profil, sur lequel nous allons porter notre attention, voit le FS faire jeu avec un tiroir ou une construction « extensive »

¹²⁶ Terme utilisé par Apothéloz (2010)

¹²⁷ La consigne de cet exercice, rappelons-la en intégralité : « Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? »

(terme employé par Barceló & Bres 2006) pour mettre en évidence le rapport chronologique d'antériorité. Il existe ainsi trois cas de figure :

- avec un FA :

(38) *En ce mois d'août, j'aurai obtenu mon diplôme et commencerai mon travail d'interprète professionnel et **serai** bien préparé pour mon projet d'études supérieures dans un pays francophone. (TV)*

- avec un infinitif passé :

(39) *J'espère donc qu'après avoir obtenu mon diplôme, je **pourrai** travailler dans l'industrie du tourisme (AT)*

(40) *J'espère qu'après avoir obtenu mon diplôme, je **deviendrai** un bon professeur (ThTh)*

(41) *Après avoir obtenu une licence, je **continuerai** à améliorer mon niveau du français, **passerai** l'examen de B2 et **deviendrai** membre d'une certaine entreprise française. (HgG)*

- avec un syntagme « après + N »

(42) *Après l'obtention de mon diplôme, je **ferai** le travail de mes rêves, voyagerai partout et profiterai de cette vie. (NgH)*

(43) *Après 4 ans de collège, je **deviendrai** une meilleure version qu'avant. (GLg)*

Pour conclure, nous remarquons que l'emploi du FS est resté fidèle à ce qui avait été observé lors du test de départ. D'un point de vue temporel, il est toujours identifié comme tiroir du futur et sur le plan aspectuel, il s'emploie pour dénoter des faits futurs non reliés chronologiquement.

2.2.5. Synthèse

Dans un cadre temporel élargi, l'emploi des tiroirs verbaux chez les deux groupes présente aussi bien des similitudes que des divergences. Ce que nous avons pu remarquer, c'est que les étudiants du groupe 1 (groupe expérimental) ont pu établir un rapport de continuité passé-présent plus manifeste dans leur emploi des tiroirs verbaux. Trois faits corroborent notre hypothèse. D'abord, l'emploi plus soutenu de l'IMP chez le groupe 2 signifie que les productions du groupe 2 « se tournent » plus vers l'époque passée. Nos analyses montrent également que les PCs factuels employés par ces derniers présentent plus de signes de « globalisation » et sont moins orientés vers le présent que ceux utilisés par le groupe 1. Ensuite, l'emploi du PR va aussi dans le même sens : les PR employés par le groupe 1 établissent un rapport plus tangible avec les procès au PC.

En conclusion, nous pouvons dire que les étudiants du groupe 1 ont plus ou moins acquis l'emploi aspectuel d'accompli du PC.

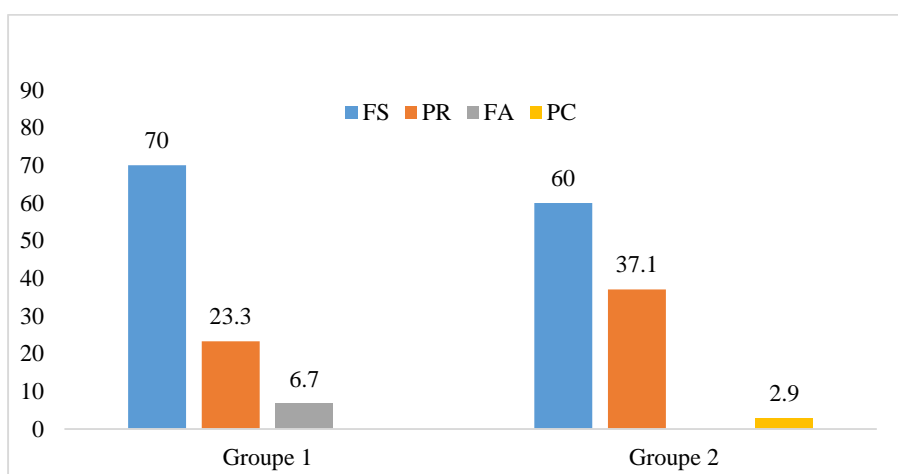
2.3. En contexte futur

L'exercice 2 demande aux étudiants d'imaginer le tourisme au 22^e siècle, nous en rappelons la consigne :

Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrierez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100.

Chez les deux groupes, le schéma des tiroirs verbaux demeure dans l'ensemble celui que nous avons observé pour le test de départ : le FS et le PR occupent plus de 90% des occurrences de temps verbaux utilisés. S'il est naturel que la grande majorité des procès soient exprimés au FS, tiroir futur de prédilection, le PR, de par son aptitude à renvoyer au futur, occupe aussi une place importante dans le tableau.

Ensuite, l'emploi du FA chez le groupe 1, bien que limité (6.7%) pourrait être révélateur au regard de son absence totale chez le groupe 2 (graphique 28). Nous allons commenter ce point.



Graphique 28. Taux d'emploi des tiroirs verbaux en contexte futur

2.3.1. L'emploi du FS

Abordons rapidement l'emploi du FS. À part une fréquence d'emploi plus élevée du groupe 1 qui est due à notre avis au pur hasard, la manière dont le FS est employé par les

étudiants des deux groupes ne présente pas de différence tangible. Nous allons commenter brièvement l'emploi de ce tiroir, d'autant plus qu'il ne diffère pas de celui que nous avons pu observer au test de départ.

L'emploi du FS concerne essentiellement les procès atéliques (83.6% et 79.4% respectivement pour le groupe 1 et 2, hors construction passive). En effet, le verbe « être » et les expressions construites avec « être » (*ce sera/ce seront*) sont d'ailleurs les plus utilisés chez tous les groupes. À remarquer que l'emploi de la construction passive est particulièrement privilégié avec pour deux groupes respectifs 12.7% et 17.1 % des procès au FS, tous procès confondus).

En effet, les FS s'emploient pour répondre à la question posée par la consigne. Ils servent entre autres à émettre une appréciation générale du tourisme du futur ou décrire différents changements que connaîtra le secteur sur divers aspects (métiers du tourisme, pratiques, personnel de service, voyageurs ...). Nous estimons en fait que l'emploi du FS satisfait aux critères aspectuo-temporels : situer un fait dans le futur et l'envisager de manière globale. Toutes les occurrences de FS réfèrent donc aux procès qui se déroulent dans le futur et qui sont rapportés, comme ce qui a été observé pour l'emploi du FS dans un contexte mixte, comme des factuelités dans le futur, sans entretenir de lien chronologique entre elles.

2.3.2. L'emploi du PR

Si le PR est un peu plus sollicité par le groupe 2, son emploi obéit aux mêmes règles chez l'un et l'autre groupe. En général, l'usage des PRs correspond :

- à un emploi performatif/attitude : en témoignent les verbes « *imaginer* », « *penser* », « *croire* » à la première personne au singulier. (exemples 44, 45)

(44) *En bref, je crois que l'industrie du tourisme se développera dans une direction positive. (ThTi)*

(45) *Dans le futur je pense que il y aura beaucoup de changements. (XMai)*

- à un procès situé au présent, souvent au moyen d'un adverbial (exemples 46, 47, 48).

(46) *En 2100, l'industrie du tourisme sera trop meilleure qu'elle est actuellement. (TV)*

(47) *...des voyageurs du futur pourront rendre visite à même les lieux les plus lointains du monde, qui, à ce moment [pour en ce moment¹²⁸], **restent** inaccessibles pour la plupart d'eux. (TN)*

¹²⁸ Nous reformulons

(48) *Aujourd'hui, voyager n'est pas seulement visiter de beaux endroits, mais aussi apprendre de nouvelles façons d'ouvrir les yeux des touristes. (NgH)*

(49) *C'est l'avenir qui, j'imagine, arrivera à l'industrie du tourisme (MH)*

- à un procès qui dénote une valeur temporelle générale, le procès étant justifié tant au présent que dans l'avenir. On pourrait parler dans ce cas de l'emploi atemporel.

(50) *plus de la vie moderne, plus la vie se développe (PR), plus les besoins (sic.) sociaux sont élevés (GLg)*

- à un procès qui se déroule au futur. À notre avis, il s'agit d'emploi contestable, sur lequel nous reviendrons avec plus de commentaires plus loin. Nous nous contentons ici de signaler un taux relativement important de cet emploi erroné, qui représente jusqu'à près de la moitié (52.9% pour le groupe 1 et 31.7% pour le groupe 2) des occurrences de PR repérées sur chaque groupe d'étudiants.

En somme, si les étudiants des deux groupes témoignent de la maîtrise des règles d'usage tout à fait conventionnelles du PR, il est étonnant qu'ils font état d'un même type d'emploi contestable, ce sur quoi nous reviendrons avec plus de commentaires *infra*. Nous tenterons d'expliquer ce type d'erreur qui continue de persister alors que l'objectif de nos interventions était justement de l'éradiquer de l'interlangue des étudiants.

2.3.3. L'emploi du FA : une évolution dans l'interlangue des étudiants ?

Rappelons d'abord que lors du test de départ seules 2 occurrences de FA ont été relevées sur l'ensemble des groupes d'étudiants et que ces dernières sont en construction passive. Pour le test final, nous notons en effet une utilisation plus soutenue du FA chez le groupe expérimental alors que les productions du groupe témoin continuent de s'en priver complètement. Ainsi, pas moins de 6 occurrences du FA ont été relevées en contexte futur.

(51) *Et quand l'industrie **aura grandi** comme ça, il sera plus facile pour les gens de voyager. (MA)*

(52) *Une fois que le voyageur souhaiteront arrêter la visite et retourner à l'hôtel, il **aura appuyé** sur un bouton de l'appareil et puis la voiture de société viendra le ramener à l'hôtel. (AT)*

(53) *En effet, les touristes ne pourront plus visiter les paysages naturels, car ils **auront été** gravement détruits pour construire des restaurants, des hôtels de luxe ou des lieux de divertissement artificiels (NA)*

(54) *En 2100, l'industrie du tourisme **aura témoigné** une myriade de changes (TN)*

(55) *L'industrie du tourisme connaîtra certainement beaucoup de changements en 2100. À ce moment-là, nous **aurons eu** des voyages dans l'espace à des prix raisonnables. (MH)*

(56) *Nous **aurons également eu** des tours d'exploration du fond de l'océan et des tours d'exploration souterraine. (MH)*

Hormis ces exemples, un autre étudiant du groupe 1 a su faire valoir l'emploi du FA dans sa production sur l'exercice 3 (exemple 57).

(57) *En ce mois d'août, **j'aurai obtenu** mon diplôme et commencerai mon travail d'interprète professionnel et serai bien préparé pour mon projet d'études supérieures dans un pays francophone. (TV)*

Au total, ces 7 phrases ont été produites par 6 étudiants différents du groupe 1. L'exemple (52) pourrait d'emblée être considéré comme contestable car l'étudiant aura voulu mettre en évidence l'antériorité du procès « appuyer » par rapport à celui de « venir ». Or, le fait qu'il présente les faits de manière purement linéaire rend la présence du FA dans cette phrase saugrenu : *souhaiter > appuyer > venir*. Il aurait dû écrire : « après qu'il aura appuyé sur le bouton, la voiture viendra le ramener à l'hôtel ».

L'analyse de ces FA s'est avérée très délicate. Vu que ces FA peuvent être remplacés par un FS (par exemple en 54, 55, 56), nous serions tenté de dire que l'emploi du FA dans tous ces exemples témoigne du choix délibéré que les étudiants semblaient faire pour exprimer différentes valeurs aspectuelles au futur. Or, en nous appuyant sur Novakova (2000), nous avons décidé finalement de ne pas valider cette hypothèse, du fait qu'il a été particulièrement délicat de déterminer s'il s'agit dans ces cas d'un FA « de bilan »¹²⁹ ou d'un FA d'accompli.

Dans ces trois exemples, nous nous bornerons seulement à constater qu'en utilisant le FA l'étudiant a peut-être voulu, grâce à la valeur d'accompli de ce tiroir, présenter le procès comme résultats. Il pourrait s'agir d'insister sur le fait que des changements auront bien eu lieu à ce moment-là en (54) ou que différents circuits insolites seront déjà disponibles pour les touristes en (55) et (56).

¹²⁹ « À partir d'un repère placé dans l'avenir, l'énonciateur jette un regard rétrospectif (expansif) sur un procès validable aux trois époques » (Novakova 2000 : 131).

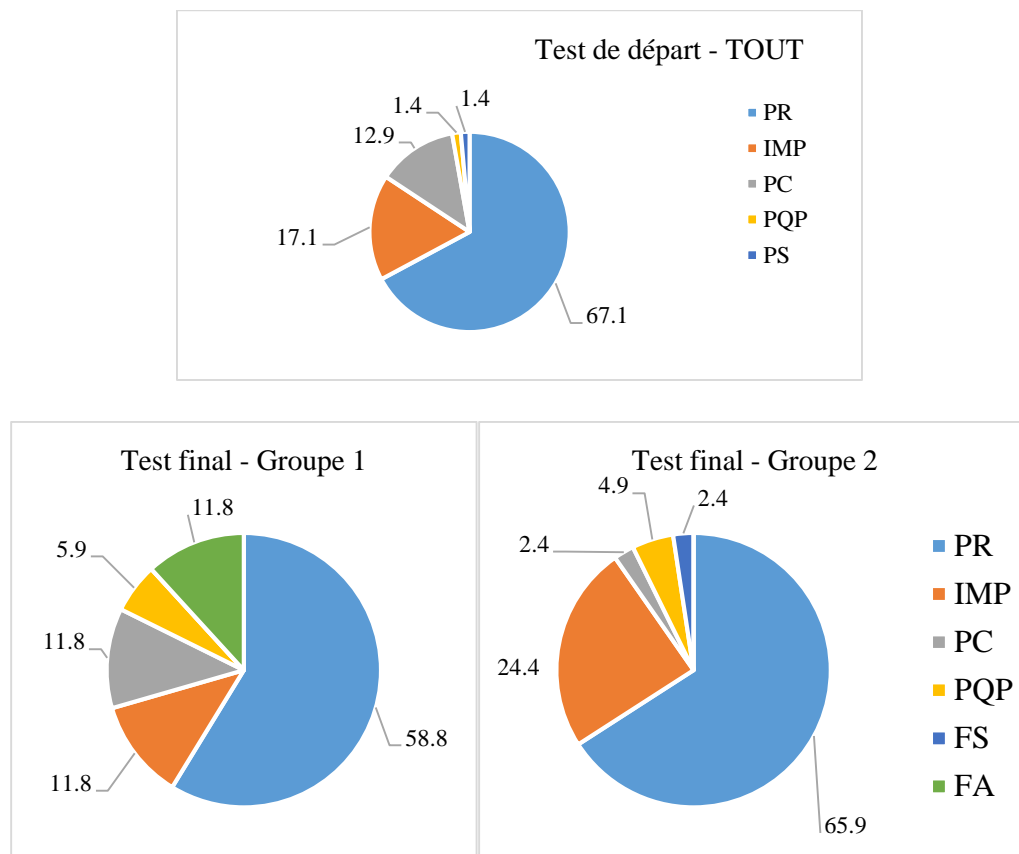
Bref, il faudrait des recherches plus poussées ainsi que des démarches expérimentales plus élaborées pour déterminer s'il s'est passé une véritable évolution de l'interlangue dans les opérations mentales qui dictent le choix d'un si subtil tiroir verbal qu'est le FA.

2.3.4. Synthèse

Malgré un écart palpable dans la fréquence d'emploi des tiroirs verbaux chez les 2 groupes, nous avons pu remarquer que l'emploi du FS et du PR présente des traits communs chez tous les étudiants. Si ceux qui ont suivi nos enseignements ont su employer davantage le FA dans leurs productions, il n'est pas certain de dire qu'ils ont vraiment maîtrisé son emploi. Il conviendrait plutôt à ce stade de dire que nos étudiants sont devenus plus ou moins sensibilisés à l'emploi des formes aspectuelles au futur dans leurs productions.

3. Analyse des emplois contestables

Nos premières statistiques (graphique 29) montrent que les emplois contestés, au cours de deux tests, se ressemblent. Pour le test final, le PR constitue de loin le tiroir qui concerne le plus grand nombre d'emplois contestés chez les deux groupes, tout comme cela a été le cas pour le premier test. Par ailleurs, un tiers des emplois contestés chez le groupe 2 sont liés à l'IMP. Nous allons dans cette partie essayer d'avoir une meilleure compréhension de ces faits.



Graphique 29. Répartition (en %) des emplois erronés selon les tiroirs concernés

À signaler un biais potentiel dans la présentation graphique des données : le nombre d'emplois contestés chez le groupe 1 est beaucoup moindre que celui du groupe 2 (17 contre 41), ce qui pourrait induire des erreurs de jugement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nos commentaires ne se borneront qu'à ces deux tiroirs PR et IMP, en vue de limiter au maximum des biais d'appréciation. Nous nous abstenons de commenter les emplois contestés des autres tiroirs étant donné le peu de données que nous avons pu recueillir.

3.1. Le PR pour dénoter des faits futurs

Le PR, rappelons-nous, est le tiroir dont le taux d'emploi erroné a été le plus élevé lors du test de départ. Nous examinerons son emploi au cours du test final pour tenter d'en tirer des conclusions.

Sur l'ensemble des étudiants, une très grande majorité des PRs contestés (90% pour le groupe 1 et 68.8% pour le groupe 2) sont repérés dans les productions en contexte futur et renvoient au futur. D'ailleurs, ces PRs ont été retrouvés sur un nombre important d'individus (3/8 étudiants du groupe 1 et 5/8 du groupe 2). Un autre détail intéressant à signaler c'est que lors du test final, les PRs ont été constatés chez certains étudiants du groupe expérimental qui n'avaient pas produit ce genre d'emploi au départ. Tout cela nous conduit à établir que cette « règle » d'emploi, en dépit de sa nature fautive, fait « malheureusement » partie intégrale de l'interlangue de nos étudiants. Regardons ensemble quelques exemples de ce genre d'emploi contesté :

(58) *Tous les véhicules servant cette industrie utiliseront des sources d'énergie renouvelables et ne nuisent pas à l'environnement. (HgG)*

(59) *Ils seront flexibles sur quand et où ils **veulent** aller, car le guidage **est** automatique. (AT)*

(60) *Les gens s'ennuieront, car ils **sont** entourés de machines. (NA)*

(61) *En 2100, l'industrie du tourisme se développera sur divers aspects de l'activité touristique. L'hébergement, il y aura de nouvelles commodités comme [...] Le trafic **n'est** plus le chose difficile. Les billets seront disponibles à tout moment. (XMai)*

(62) *Ainsi, en 2100, les plats seront plus rigoureusement testés avant d'être mis à la carte. Cependant, la santé des clients sera garantie. Cela **permet** d'éviter les avis trompeurs ou les augmentations de prix irréalistes. Plus important encore, les circuits devront se concentrer sur des critères environnementaux. (ThTi)*

Notre analyse révèle de nouveau ce qui a été observé et signalé lors du premier test, c'est-à-dire que ces PRs se retrouvent toujours sous l'« emprise » d'un FS situé dans

l'immédiat. Ce FS peut se trouver dans la même phrase (exemples 58, 59, 60) ou plus loin (exemples 61, 62), mais qui aurait servi de cadre futur pour le procès au PR. Aussi, nous rappelons l'hypothèse du principe d'économie linguistique dont témoigne la langue vietnamienne (cf. partie 2) et qui a été d'ailleurs signalée par d'autres auteurs comme Tran (2016) et Do-Hurinville (2009).

3.2. L'IMP pour dénoter des faits accomplis

Malgré un pourcentage assez important (11.8%), seuls deux procès à l'IMP sont apparus comme contestables chez le groupe 1 (groupe expérimental). En revanche, ce tiroir représente jusqu'au quart des emplois contestables relevés sur le groupe 2 (groupe témoin). Ces énoncés suivants ont été extraits des productions du groupe 2.

(63) *Lorsque j'ai reçu ce cadeau, j'étais à la fois heureuse et surprise (HgG)*

(64) *Hier, mon ami Jean et moi, nous **rentrions** chez moi pour se reposer un instant et puis nous allons aller à l'école pour continuer nos examens de fin-semestriel. [...] quand je vérifiais mon portable pour revoir le temps et la chambre d'examen, soudain je voyais que j'ai réservé aussi deux bols de phở et j'étais tellement choqué. [...] Finalement, moi, je devais manger deux bols de phở et Jean le devait aussi. (THg)*

(65) *Je ne me suis pas approché à cause de la peur et j'étais très hanté par cette scène terrible (NgH)*

(66) *Depuis que je suis devenue étudiante, j'étais plus active dans l'apprentissage. (HgG)*

(67) *Ça fait 2 ans que je devenais étudiant de l'Université de Pédagogie à Hô Chi Minh-Ville. À l'époque, quand j'allais à l'université pour le 1^{re} jour, tout était étrange pour moi, j'étais encore très timide et calme (GLg)*

Les exemples avec les procès « j'étais » en (63), (64) illustrent exactement cette idée reçue sur l'emploi de l'IMP, selon laquelle quand il s'agit d'un verbe « être » suivi d'un syntagme adjectival, il faudrait le mettre à l'IMP et dont a témoigné Do-Hurinville (2009 : 299). Selon l'auteur, il s'agit d'ailleurs d'une erreur très fréquemment commise par beaucoup d'étudiants vietnamiens. En (63), l'état « être heureuse » n'existe pas avant la réception du cadeau, mais bien après cette dernière. Par conséquent, le procès doit être montré comme subséquent à celui d'« être heureuse », donc dans sa globalité. *Idem* en (64) pour « j'étais tellement choqué ». En (66), l'IMP *était* doit être remplacé par la forme simple du PR *est*. En (67), les constructions comme « ça fait [X temps] que... » demandent, selon Desclés & Guentchéva (2003), de se représenter le procès sous une vision résultante (*je suis devenue*).

Ensuite, en ce qui concerne les procès « rentrions », « voyais », « devais », « devait » en (64) et « allais » en (67), nous aurons compris que ces procès, sous l'effet du co(n)texte (*hier*,

soudain, finalement, pour le premier jour) doivent être regardés dans leur entièreté, comme des « événements ». L'IMP aurait dû laisser place au PC.

Pour essayer de comprendre les mécanismes qui sous-tendent cet emploi (contestable) de l'IMP pour exprimer des faits accomplis, nous évoquons de nouveau, comme nous l'avions fait lors du test de départ, la piste de l'influence de l'aspect lexical. Nous dirons que ce sont les propriétés lexicales des procès qui auraient pu influencer le choix du temps verbal. En effet, excepté « rentrer », « devenir étudiant » et « aller à l'université », il s'agit dans les autres cas des procès atéliques, notamment du type « état » (*être* et *devoir*). La (très) fréquente co-occurrence des verbes d'état et l'inaccompli serait telle que les étudiants se seront forgé une règle qui associe les verbes d'état à l'IMP. D'ailleurs, il se peut à notre avis que le procès « rentrer » en (64) ait été compris, à tort, dans un sens duratif, c'est-à-dire désignant un laps de temps qui s'écoule entre le départ de l'école et l'arrivée chez soi. Il est intéressant de constater que cette phrase d'ouverture en (64) dénote une situation stéréotypique souvent reprise par les manuels comme exigeant d'actualiser le procès au PC : suite d'événement, localisation adverbiale dans le passé (« hier »). De même pour « j'allais à l'université » en (67) où le procès aura été entendu non dans un sens télique mais dans un sens duratif ou itératif. D'où l'importance de doter les apprenants de connaissances, même très basiques, sur l'aspect lexical et la distinction aspect lexical/grammatical. Il nous reste le cas de « devenir » en (67) à commenter : nous pensons qu'il s'agit également d'une mauvaise règle provenant des explications réductrices : l'IMP pour le décor.

L'analyse des emplois erronés de l'IMP est révélatrice sur au moins deux plans. Premièrement, elle consolide la thèse selon laquelle les étudiants conçoivent l'IMP comme temps de l'atélique ou encore des procès d'état. Deuxièmement, étant donné le moindre nombre d'emplois contestés chez le groupe 1 ainsi qu'un pourcentage plus élevé de procès atéliques conjugués au PC, nous pouvons croire qu'il y a eu une vraie évolution dans l'interlangue des étudiants qui ont suivi notre expérimentation.

3.3. Synthèse

L'examen des emplois contestés dans le test final a montré la forte propension des étudiants du groupe 2 à commettre des erreurs de choix de temps verbal. Or, cela a toujours été le cas : le nombre de procès erronés relevé sur le groupe 2 a été le double de celui relevé sur le groupe 1. Certes, on peut parler encore une fois de biais d'appréciation et la fiabilité des résultats obtenus risque d'être remise en question, mais nous maintenons notre argument pour la raison suivante. D'abord, notre démarche se veut qualitative et non quantitative, les

statistiques chiffrées n'étant qu'indicatives. Soyons clairs, dans notre étude il est question plutôt de comprendre les mécanismes qui dictent le choix (justifié ou non) de tiroir verbal de l'étudiant et non seulement de quantifier un certain profil tendanciel. De surcroît, l'approche de l'interlangue que nous avons embrassée stipule que chaque individu possède sa propre grammaire intériorisée, c'est-à-dire ses propres règles grammaticales qui peuvent en surface donner des résultats identiques, mais qui peuvent s'avérer très différentes l'une de l'autre en ce qui concerne les mécanismes qui ont guidé chacun vers la décision qu'il a prise. En effet, une forme correcte n'est pas toujours motivée par une bonne règle et à l'inverse, un étudiant qui a bien appris ses leçons n'arrive pas toujours à réussir l'examen.

Cette posture que nous avons faite nôtre impose donc d'aller vers les détails et de ne pas simplement se baser sur les chiffres. D'ailleurs, cela n'empêche guère de remplir les objectifs que nous avons fixés, puisque c'est autant sur les emplois erronés que ceux justifiés que porte l'étude sur l'interlangue.

4. Conclusion

Rappelons d'abord que le test final fait jeu avec le test de départ. L'analyse du test final vise donc à deux objectifs. Tout d'abord, il s'agit de détecter des nouvelles règles et, sur la base de ce qui a été constaté lors du test de départ, confirmer les règles d'usage de temps verbal qui sont codées dans l'interlangue des apprenants. L'autre tâche, plus importante, c'est de sanctionner une évolution dans l'interlangue de nos apprenants qui ont suivi nos interventions selon l'approche contrastive avec le vietnamien. À la lumière de nos analyses, nous estimons avoir rempli ces deux objectifs.

Au niveau cognitif, les étudiants ne sont pas parvenus à situer conceptuellement des notions clés de la temporalité. Ils se font pourtant une conception claire de la fonction de référence temporelle du tiroir verbal, quitte à rester dans une conception conventionnelle et traditionnelle de la tripartition du temps. D'ailleurs la notion de référence aspectuelle ne leur a pas paru trop parlante.

Deux tiroirs semblent susciter une image particulièrement nette dans l'esprit de nos étudiants. Le FS sera le tiroir dont l'emploi ne pose guère problème à nos apprenants, le consensus qu'ont nos étudiants sur la référence temporelle de ce tiroir aura suffi à lui seul pour en motiver un emploi correct. En revanche, l'IMP qui avait semblé donner un sentiment d'assurance dans l'imaginaire des étudiants voit son emploi poser plus qu'un simple problème d'aspect. Les étudiants ont beau déclarer avoir un sentiment linguistique qui correspond à

l'emploi de l'IMP, qu'ils qualifient bien de tiroir de l'inaccompli, l'emploi attesté de ce tiroir montre que les étudiants rencontrent toujours beaucoup de problèmes à maîtriser l'emploi de l'IMP, notamment à cause de l'absence de compétences lexicales.

L'analyse des emplois contestés a été, dans cette perspective, informatrice. Le PR, dont l'imaginaire semblait flou chez les étudiants, s'avère de loin le tiroir dont l'emploi serait le plus trompeur. L'emploi de l'IMP, en effet, pose aussi, comme nous l'avons constaté, pas mal de beaucoup de difficultés aux apprenants. Nous avons établi l'hypothèse que les uns sont en partie influencés par la langue vietnamienne et que les autres résultaient d'une attribution fautive du trait « duratif » à un procès ponctuel. Au passage, nous avons souligné la nécessité d'enseigner les concepts liés à la temporalité dans la classe de langue.

D'ailleurs, l'analyse des emplois factuels des tiroirs verbaux a abouti à une conclusion : le groupe expérimental semble avoir eu des évolutions au niveau de son interlangue au regard des règles d'emploi de tiroirs verbaux.

En contexte narratif, les étudiants qui ont suivi l'expérimentation ont su faire valoir l'aspect accompli sur des procès atéliques, notamment sur des verbes d'état, dans leurs productions. Ainsi, nous avons montré, en comparant les effets de sens potentiels que donne chaque forme verbale, que le choix est intentionnel et que les étudiants ont intégré les paramètres aspectuels dans le choix du tiroir. Ils auront ainsi su distinguer l'aspect global de l'aspect inaccompli, mais aussi des profils lexicaux principaux codés par des procès différents, notamment les procès à caractère télique et ceux de nature atélique.

En contexte mixte, les productions des étudiants du groupe 1 « s'ouvrent » plus sur le présent. En effet les PCs employés dans leur emploi factuel accusent un regard plus prononcé vers le présent et entretiennent un lien de continuité avec les PRs. Dans ce sens, ces étudiants auront bien retenu l'idée de la résultativité sur laquelle nous les avons fait travailler.

En contexte futur, même si les étudiants du groupe expérimental ont maintenant employé davantage le FA dans leurs productions, mais il reste à vérifier s'ils ont vraiment acquis l'emploi de ce tiroir.

Reste donc, avant d'établir le bilan final de notre étude, à s'assurer si des signes d'évolution dans l'interlangue que nos apprenants ont manifestés ne sont pas dus au simple hasard.

PARTIE 7 : ANALYSE DES ENTRETIENS DE VERBALISATION

PARTIE 7 : ANALYSE DES ENTRETIENS DE VERBALISATION

Ayant accompli l'analyse des tests de départ et final, nous mènerons l'étape finale de notre recherche en étudiant les entretiens de verbalisation que nous avons fait faire aux étudiants du groupe expérimental.

Le but de cette démarche, nous le rappelons, est de s'assurer que les étudiants ont bien acquis des compétences en temporalité que nous leur avons fait travailler lors de nos interventions et de déterminer dans quelle mesure ces connaissances et savoir-faire ont pu être assimilés. En outre, les conclusions que nous en tirerons servent aussi à appuyer nos analyses précédentes sur l'interlangue des étudiants. Nous chercherons tout d'abord à comprendre comment l'étudiant justifie son choix de tiroir verbal sur le plan temporel (temps-époque) et du point de vue du déroulement du procès (aspect grammatical). Nous voulons aussi savoir dans quelles proportions les paramètres pragmatico-lexicaux ont été pris en compte dans ce calcul (type de procès et d'indices co(n)textuels). Précisons que ces pistes d'analyse ont été formulées sous forme de directives intégrées dans la consigne globale de toute l'activité.

Dans le premier exercice, les étudiants ont eu à choisir la bonne forme verbale pour 20 procès qui figurent dans une histoire racontée au passé. Le deuxième exercice est un exercice de traduction en thème où les étudiants sont appelés à traduire 15 énoncés du vietnamien en français. Le troisième exercice consiste en la traduction d'une lettre amicale du vietnamien en français¹³⁰. Nous rappelons ces exercices ici :

1. Une prise en compte du paramètre temporel dans le choix de tiroir

Sur le plan temporel, l'analyse de la verbalisation révèle que les étudiants sont capables d'intégrer l'indice temps-époque dans leur choix de forme verbale.

Dans le premier exercice, le temps-époque du passé est explicité par l'adverbe « ce matin-là » : il s'agit d'un récit au passé. Tel est aussi le constat auquel sont parvenus tous les groupes d'étudiants, car les réponses données par les étudiants comptent pour une quasi-totalité les trois tiroirs « du passé » : PC, IMP et PQP. L'exercice 2 comporte des énoncés de départ en vietnamien avec des indices contextuels minimaux. Pour le troisième, il ne s'agit plus d'un

¹³⁰ Pour le déroulement de la verbalisation ainsi que pour les consignes précises, nous renvoyons le lecteur à la partie 4, section 3.3).

contexte narratif, mais bien un contexte plutôt mixte. Le cadre temporel de l'exercice 3 est donc élargi, car on y trouve des procès qui appartiennent à la fois au passé, au présent et au futur.

Nous remarquons rapidement que nos étudiants ont su tenir compte de l'indice temporel dans leur choix de tiroir verbal. Certains le formulent de manière univoque (TN, MA, ML), d'autres ont des propos moins explicites, mais qui permettent toutefois d'en inférer qu'ils tiennent compte du cadre temporel (NT).

[À propos de l'exercice 1]

Cela s'est produit dans le passé, donc sur le plan temps-époque, c'est passé. (TN)

Elle est en train de raconter son histoire, donc c'est au passé (MA)

2. Une justification convergente pour les procès téliques

Nous notons ensuite que les étudiants rencontrent relativement peu de difficultés à définir une forme verbale pour les procès téliques. Dans tous ces cas où ils ont affaire à un procès télique, les réponses données par les étudiants correspondent largement à ce à quoi nous nous attendions et leurs pistes d'explication aussi convergent plus ou moins. À notre avis, ceci peut s'expliquer par le fait que le sens lexical de ces derniers, de par la présence de bornes internes, est plus facile à appréhender. Il s'ensuit que, comparé aux procès atéliques, il est relativement plus aisé d'appréhender aspectuellement les procès téliques.

Par exemple, dans le premier exercice, la quasi-totalité des procès téliques¹³¹ constituent la trame narrative de l'histoire et entretiennent l'un avec l'autre un rapport logique et chronologique très marqué. Ces procès véhiculent donc l'aspect global et devraient être conjugués au PC¹³². L'examen des réponses révèle que dans la plupart des cas, les étudiants ont réussi à se donner une représentation correcte de l'image du procès à la fois sur le plan lexical et en termes du regard du locuteur sur le déroulement du procès. En effet, ils sont parvenus *grosso modo* à identifier le type de procès comme étant téliques et à les envisager dans une suite de procès. En général, il y a un consensus sur le choix des formes verbales des procès téliques, qui d'ailleurs assurent la progression narrative de l'histoire : ils ont été tous correctement mis

¹³¹ arriver, ne pas venir, appeler, prendre, terminer, demander, renverser, se lever.

¹³² le PS sera également éligible. Or, ce tiroir est absent des réponses données par les étudiants.

au PC. En ce qui concerne le deuxième et le troisième exercices, nous avons fait des remarques similaires. En témoignent les propos suivants :

[Exercice 1] : Elle (13- se lever) pour payer

Elle s'est levée pour payer, j'ai mis le passé composé. Ça fait partie d'une suite d'événements, donc l'aspect global. (AK)

elle a demandé [au chauffeur] de la déposer au restaurant, elle a mangé, le serveur a renversé du café, elle s'est levée, tout ça c'est une série d'événements. (MH)

[Exercice 2] : Ma mère a acheté une maison au bord de la mer.

Ma mère a acheté une maison au bord de la mer, c'est au passé composé. Il s'agit d'une action ponctuelle [acheter une maison] et terminée. (AK)

À la différence des procès atéliques, auquel cas l'avis des étudiants à chaque fois a été très partagé. D'ailleurs, sur l'ensemble des trois exercices, les procès sur lesquels ils ont le plus buté sont exclusivement ceux présentant un caractère atélique. Notre analyse se centre désormais sur les propos recueillis au regard des procès atéliques, d'autant que c'est face à ces derniers que nos étudiants se sont montrés le plus éloquents.

3. Les procès atéliques, un double défi pour les étudiants

En effet, les procès atéliques sont de loin ceux qui donnent du fil à retordre aux étudiants. Les difficultés de détermination de la bonne forme verbale pour ces derniers peuvent s'expliquer sur deux plans : d'une part, c'est leur caractéristique lexicale, à savoir l'absence de borne interne, qui rend délicate cette opération. D'autre part, on peut parler aussi de certaines lacunes au niveau de la compétence lexicale des étudiants qui les auront empêchés de saisir l'image lexicale que donne un procès atélique, d'où le mauvais choix aspectuel. Nous reviendrons sur ce point plus tard avec davantage de commentaires.

Nous proposons, avant d'examiner les éléments de réponse des étudiants, de commenter trois exemples qui les ont particulièrement interpellés.

Premièrement, c'est le cas du procès « avoir » dans la phrase *Marie (1- ne pas avoir) de chance* dans le premier exercice¹³³. L'enjeu y est double. D'abord, du point de vue lexical, il s'agit d'un procès de type « état », qui *a priori* est de nature à se doubler facilement d'une vision inaccomplie. Or, en termes d'aspect grammatical, et c'est là que le deuxième enjeu intervient, on doit admettre qu'il s'agit de la phrase qui « résume » l'idée essentielle de cette histoire, dont les phrases qui suivent assument la narration. En conséquence, on comprendra que le procès doit appeler une forme aspectuelle d'accompli et non celle d'inaccompli.

Deuxièmement, il s'agit, toujours dans le premier exercice, du procès « rouler » dans la phrase *Quand elle (8- terminer) la conversation, le taxi (9- rouler) dans un quartier très loin de chez elle*. Il en ressort d'emblée que l'enjeu temporel, comme ce qui a été le cas de la phrase d'ouverture, n'est plus. En effet, l'étudiant n'aura pas eu de difficultés à comprendre que c'est plus une question de point de vue, donc d'aspect qui est en jeu ici plutôt que temporel, car les deux procès sont situés dans l'époque passée. Ainsi, la bonne réponse sera l'aspect inaccompli de l'IMP pour « rouler » et l'aspect accompli du PC pour « terminer ».

Enfin, c'est le procès « ne pas accepter » dans la phrase *Le restaurant (16- ne pas accepter) les cartes bancaires*. Ce dernier renvoie à un état acquis (comme si la personne avait lu l'affichage « pas de carte bancaire » et qu'elle savait déjà que le restaurant n'acceptait pas de carte) et doit être envisagé comme inaccompli avec l'IMP. Mais il y a encore un enjeu temporel qui se cache derrière ce procès. Puisqu'il s'agit d'un état acquis, le procès peut faussement donner l'impression de poursuivre son cours d'existence jusqu'au présent, ce qui fait que certains étudiants optent pour le PR.

Regardons maintenant les éléments d'explication que nos étudiants ont fournis. Pour les procès atéliques, nous avons remarqué trois grands mouvements justificatifs. Le premier s'appuie sur le point de vue du locuteur (justification aspectuelle), le deuxième met en avant les types de procès (justification lexicale) alors que le troisième combine les deux précédents (justification hybride).

¹³³ Aussi le procès « vui » (être content) dans *Tôi đã rất vui và muốn chúc mừng bạn ngay* (Je/dã/très content/et/vouloir/féliciter/tu) (exercice 3)

3.1. Trois paradigmes explicatifs

Dans ce qui suit, nous présenterons trois schémas interprétatifs qui ont été déployés par nos étudiants pour justifier leurs choix de la forme verbale. Précisons que notre analyse suivante se veut descriptive, l'objectif n'étant pas de dire quel(s) paradigme(s) explicatif(s) apporte(nt) le meilleur rendement, mais il s'agit plutôt de voir quels pourraient être les différents cheminements qui les aident à prendre une décision et dans quelle mesure les paramètres aspectuo-temporels y interviendraient.

3.1.1. Justification aspectuelle

Par justification aspectuelle nous désignons les raisonnements qui ne font intervenir que le point de vue du locuteur. Il s'agit donc d'une approche purement aspectuelle. En réalité, cette approche est empruntée par peu d'étudiants. Par exemple, pour le procès « ne pas avoir de chance », seul un étudiant a opté pour cette dernière.

[Exercice 1] : Marie (1- ne pas avoir) de chance.

Mais je choisis l'aspect accompli [...] c'est terminé. C'est l'aspect inaccompli¹³⁴ donc je choisis le passé composé. (TV)

[Exercice 1] : Quand elle (8- terminer) la conversation, le taxi (9- rouler) dans un quartier très loin de chez elle.

Parce que ça [l'acte de rouler] se poursuit au moment où elle termine sa conversation. [...] il s'agit de l'aspect inaccompli, donc on utilise l'imparfait (NT)

Le verbe suivant [rouler] est un procès en cours de déroulement, pas encore terminé, inaccompli, c'est donc l'imparfait. (AK)

3.1.2. Justification lexicale

Contrairement à la piste aspectuelle (celle de l'aspect grammatical), les justifications lexicales invoquent exclusivement un argument d'ordre lexical, qui en l'occurrence se base sur

¹³⁴ Nous croyons qu'il s'agit ici d'un lapsus de l'étudiant. Effectivement, celui-ci aurait voulu dire « accompli ».

les types de procès. La piste lexicale est plus privilégiée par nos étudiants, mais elle mène presque exclusivement vers le choix d'une forme inaccomplie dans le cas des atéliques.

[Exercice 1] : le restaurant (16- ne pas accepter) les cartes bancaires.

je l'ai conjugué à l'imparfait, c'est pour moi un état, ça veut dire que le restaurant n'accepte pas de cartes bancaires (NA)

[Exercice 1] : Marie (1- ne pas avoir) de chance.

moi, j'emploie le présent [de l'indicatif] parce que c'est pour moi un état, un état d'une personne (AK)

3.1.3. Justification hybride

Dans la plupart des cas, nous remarquons que les étudiants font intervenir à la fois des justifications lexicale et aspectuelle, en termes d'accompli/inaccompli et situation télélique/atélique. Si elle n'apporte pas toujours la bonne solution, la justification lexicale montre que les étudiants ont su intégrer différents paramètres aspectuo-temporels dans leur choix de la forme verbale.

[Exercice 1] : Marie (1- ne pas avoir) de chance.

J'ai choisi le présent [de l'indicatif] parce qu'on est en train de raconter, [...] c'est l'aspect inaccompli, parce qu'on ne voit pas le résultat et on ne sait pas quand cela se terminera, la situation est atélique. (NT)

Pour ce verbe [ne pas avoir], c'est un procès atélique, [...] je crois qu'il porte l'aspect inaccompli, c'est pourquoi je l'ai conjugué à l'imparfait. (TN)

[Exercice 1] : le restaurant (16- ne pas accepter) les cartes bancaires.

c'est pour moi un état qui dure dans le temps [...], pour moi impossible d'y attribuer l'aspect accompli (TN)

il n'y a pas de début, pas de fin, c'est inaccompli, un procès atélique. (MH)

3.2. Les procès atéliques au futur

Notre analyse montre également que nos étudiants ont de vraies difficultés de choix de bonne forme verbale pour des procès atéliques au futur. Examinons la phrase vietnamienne suivante, qui figure dans l'exercice 2 et que les étudiants doivent traduire en français.

Lát nữa, khi anh về thì con đã ngủ rồi. Đừng làm ồn nhé.

Tout à l'heure/quand/tu/rentrer/le bébé/dã/dormir/ròi./Ne pas/faire/bruyant !

Notre proposition de traduction : *Tout à l'heure, quand tu rentreras, le bébé dormira (déjà). Ne fais pas de bruit!*

Il s'agit dans cette phrase de deux procès, le premier « về » (rentrer), le second « đã ngủ » (đã/dormir). On sait que lorsqu'en vietnamien un procès atélique est marqué par le marqueur « ròi » ou « đã...ròi », ce procès peut porter soit l'aspect accompli, soit l'aspect inaccompli. Dans ce cas-là, il faut bien veiller à prendre soin de déterminer de quel aspect il s'agit, en se basant notamment sur les connaissances pragmatico-lexicales (pré)supposées par l'énoncé. Ainsi, dans la phrase vietnamienne l'acte « đã ngủ ròi » (đã/dormir/ròi) doit être interprété comme étant en cours de déroulement, au regard de quoi l'ordre de « ne pas faire de bruit » est de mise. Par conséquent, il doit être rendu en français par une forme simple d'inaccompli, donc par un FS. À notre grand étonnement, tous les participants ont donné une réponse en faveur de la forme composée du FA, alors que la bonne réponse devait être le FS¹³⁵.

L'acte de dormir doit être regardé comme portant l'aspect accompli, c'est accompli dans le futur. c'est-à-dire qu'à ce moment-là, le bébé [đã] dort [ròi]. (TN)

Parce qu'il dort [ròi] (NA)

Il dort [ròi], c'est terminé, donc on le met au futur antérieur (ML)

¹³⁵ Ce constat devrait conforter notre sentiment selon lequel les étudiants n'auraient pas bien compris la valeur aspectuelle du FA.

La même situation est observée avec le procès « *đã ở* » (*đã/être*) dans l'exemple suivant, tiré de l'exercice 2.

Tôi gặp anh lúc 8h ngày mai được không ? – Được. Giờ đó thì tôi đã ở trong văn phòng rồi đó.

Je/voir/vous/à 8h/demain/ok? / – Ok./Cette heure-ci/je/dã/être/dans/bureau/rôi.

Notre proposition de traduction : *Je peux vous voir demain à 8h ? – Oui. Je serai déjà au bureau à cette heure-là.*

Le procès « *đã ở trong văn phòng* » (*đã/être/dans/bureau/rôi*) devrait, malgré la présence de *đã...rôi*, porter l'aspect inaccompli, car je continuerai d'y être présent après 8h. Or, cela n'empêche pas que le procès ait été appréhendé dans un sens accompli par les étudiants, tel est le cas du groupe de (MH).

j'ai choisi [aurai été], car il est déjà venu avant ce moment
(MH)

3.3. Les procès renvoyant à des « états » envisagés dans une continuité passé-présent

Certains de nos étudiants ont tendance à mettre au PR des procès dénotant un état dans le passé, percevant ce dernier comme poursuivant son cours jusqu'au présent. C'est d'ailleurs notre hypothèse que nous avons formulée en ce qui concerne l'emploi du PR que nous avons libellé « description des états dans le passé ».

En témoigne cette séquence de dialogue entre (NA) et (MA)¹³⁶ qui montre que les étudiants ont une vraie tendance à envisager certains procès renvoyant à un état dans le passé dans une continuité passé-présent.

MA : ou bien le mettre au présent de l'indicatif ? Le restaurant n'accepte toujours pas de carte au présent.

NA : oui [...], le procès se poursuit jusqu'au présent, il n'est pas terminé, les cartes ne sont toujours pas acceptées.

¹³⁶ au regard de la phrase *Le restaurant (16- ne pas accepter) les cartes bancaires* (exercice 1)

Analysons maintenant l'exemple suivant, que l'étudiant doit traduire en français, tiré de l'exercice 3 :

[...] *hi vọng bạn không giận tôi vì việc này.*

je/espérer/tu/ne pas/en vouloir/moi/pour/ça

Notre proposition de traduction : *J'espère que tu ne m'en voudras pas/ne m'en as pas voulu/ne m'en veux pas pour ça.*

Le procès « ne pas m'en vouloir » n'est pas marqué sur le plan aspectuo-temporel dans la phrase vietnamienne, il faut donc s'en remettre au contexte pour l'actualiser. Trois tiroirs verbaux figurent parmi les réponses livrées par les étudiants : PR, FS et IMP. En fait, si ce procès peut être situé dans n'importe lequel des trois temps-époques, c'est la question aspectuelle qui doit être tranchée.

À notre avis, le PR et le FS sont possibles dans ce cas. Du reste, nous sommes en faveur de la forme accomplie du PC en dépit de l'IMP, car ce ne serait pas très logique d'appliquer une vision inaccomplie dans ce cas. Il faudrait, en effet, de regarder le procès « m'en vouloir » comme ayant eu lieu et terminé. Or, à lire le propos suivant de (MH), nous avons l'impression que son choix de la forme inaccomplie du PR est plus motivé par la nature lexicale de « m'en vouloir » que par un souci de point de vue. Pour (MH), Paul garde depuis toujours de la rancune contre Jacques.

mais son ami [Paul] est bien en colère depuis qu'il a oublié de lui écrire. (MH)

4. Diverses observations et remarques

4.1. D'importantes lacunes lexicales

Nous avons observé dans plusieurs cas un manque de compétence lexicale chez nos étudiants. Le fait que l'étudiant a mal saisi le sens d'un procès, sans parler de l'incapacité à comprendre l'énoncé, lui fait très souvent attribuer une forme verbale erronée au procès.

Examinons, par exemple, la phrase *Dans la voiture, elle (5- téléphoner) à sa mère pour raconter son voyage* tirée de l'exercice 1. Comme le procès « téléphoner » est télélique et s'inscrit tout naturellement dans le cours des événements et forme une suite de procès successifs *appeler*

un taxi < téléphoner à sa mère < prendre une mauvaise direction, il porte naturellement l'aspect global.

Or, certains étudiants semblent percevoir « téléphoner » comme atélique, probablement sous l'emprise du complément « pour raconter son voyage », comme l'explique (MH) :

[Exercice 1] *Dans la voiture, elle (5- téléphoner) à sa mère pour raconter son voyage*

J'ai choisi l'imparfait [pour « téléphoner »] parce que je pense que quand on parle à sa maman de son voyage, ça va prendre du temps. Ici il n'y a ni début ni fin. (MH)

« Téléphoner », je pense qu'il faut mettre l'imparfait, parce que c'est une action inaccomplie, elle est en cours de déroulement au passé (ML)

Par ailleurs, (TN) se prononce en faveur de l'emploi du PC pour le procès atélique « rouler », qu'il perçoit par contre comme télique. À ce propos, il est intéressant de noter que cet étudiant a mal interprété le sens atélique de « rouler », l'assimilant à « prendre un virage » (rẽ hướng khác, quẽo hướng khác), de nature télique.

[Exercice 1] : *Quand elle (8- terminer) la conversation, le taxi (9- rouler) dans un quartier très loin de chez elle*

À mon avis, cela veut dire que quand elle a terminé sa conversation, le chauffeur de taxi a pris un virage (TN)

4.2. La notion de « mise en relief »

La notion de mise en relief a été introduite depuis Weinrich pour caractériser l'emploi de différents tiroirs verbaux dans un récit. Ainsi, par rapport aux tiroirs comme IMP ou PQP, les procès conjugués au PS ou au PC accusent un degré de saillance plus soutenu. Cette hypothèse d'ordre textuel a été par la suite traduite dans les manuels de FLE sous la forme de la dichotomie événement/décor ou premier plan/arrière-plan, dans laquelle les PS ou PC correspondraient à un événement alors que l'IMP et le PQP dénotent des éléments de circonstance de l'histoire. Cette explication a été reprise par au moins un étudiant.

[Exercice 1] : Quand elle (6- parler) au téléphone, le chauffeur (7- prendre) une mauvaise direction.

[Quand] une action joue le rôle d'arrière-plan pour une autre action, l'une est atélique, l'autre est télique. Ici, le procès atélique c'est « il parlait au téléphone », ce procès est duratif et assure l'arrière-plan pour un autre, « le chauffeur a pris une mauvaise direction », cela est une action ponctuelle, spontanée, qui s'achève immédiatement, donc au passé composé (TN)

le procès « parler », c'est à l'imparfait. C'est comme une circonstance. Le procès [prendre une mauvaise direction], lui, est au passé composé. (AT)

Force est d'admettre que cette « règle d'usage » est encore très répandue parmi les étudiants.

4.3. Un parti pris concernant le PQP et le FA

Le PQP et le FA ont la particularité d'être les tiroirs de l'accompli pour marquer l'antériorité d'un procès par rapport à un autre. Nous avons remarqué un parti pris que certains des étudiants ont au regard de ces deux tiroirs : lorsqu'il y a une suite de (deux) procès qui devrait appeler une lecture globale (avec le FS ou le PC₂ de narration), il arrive que l'étudiant attribue l'aspect accompli au premier procès de la suite pour « marquer l'antériorité de ce premier par rapport au(x) procès suivant(s) ». L'exemple suivant figure dans l'exercice 2¹³⁷ et illustre notre propos concernant le FA.

Mẹ tôi sẽ đi Mỹ vào cuối năm nay. Sau đó, em trai tôi cũng sẽ đi Mỹ.

Maman/moi/sẽ/aller/USA/fin/cette année./Après/frère/moi/aussi/sẽ/aller/États-Unis

(Notre proposition de traduction : *Ma mère ira aux États-Unis à la fin de cette année.*

Ensuite, mon frère s'y rendra aussi.)

¹³⁷ L'étudiant doit traduire l'énoncé vietnamien en français.

Il s'agit d'un schéma typique d'une narration au futur, la succession des événements étant marquée très clairement par l'adverbe « sau dó » (ensuite). Nous avons ainsi deux procès formant une suite d'événements qui devraient être regardés globalement : à la venue de ma maman en Amérique succédera celle de mon frère. Or, certains étudiants ont raisonné dans une logique d'antériorité-postériorité, à l'instar de (NA) qui a attribué l'aspect accompli (du FA) au premier procès « aller »¹³⁸.

la maman, elle est partie avant le frère, donc l'action d'aller de la maman, on la conjugue au futur antérieur, et après l'action d'aller du fils est au futur [simple] (NA)

Examinons la phrase suivante concernant le PQP :

Quand elle (8- terminer) la conversation, le taxi (9- rouler) dans un quartier très loin de chez elle.

(Notre proposition : Quand elle *a terminé/avait terminé* la conversation, le taxi *roulait* dans un quartier très loin de chez elle)

Certains étudiants, à l'image de (NA) et (ML), auraient pris le procès « rouler » comme dénotant un rapport d'antériorité par rapport au procès « terminer ».

Quand elle a terminé [la conversation avec sa maman], elle s'est rendu compte qu'elle était très loin de chez elle, c'est-à-dire que le procès « rouler dans un quartier étranger » a eu lieu avant, donc j'ai mis « avait roulé » (NA)

le premier verbe je l'ai mis au passé composé, le second j'ai mis au plus-que-parfait parce que le fait d'« être égaré » [pour « rouler dans un quartier étranger] est survenu [pour a commencé] avant l'action de terminer. (ML)

Explicitons cela : pour établir un rapport chronologique antériorité-postériorité, il aura tenu compte uniquement de la borne initiale des procès. Il aura identifié celui qui commence

¹³⁸ Cet exemple s'apparente à celui relevé dans le test final que nous avons commenté : *Une fois que le voyageur souhaitera arrêter la visite et retourner à l'hôtel, il aura appuyé sur un bouton de l'appareil et puis la voiture de société viendra le ramener à l'hôtel.* (AT)

dans le temps avant l'autre comme antérieur à ce dernier, alors qu'il lui aurait fallu justement mettre en relation la borne terminale d'un procès et celle initiale d'un autre. C'est ainsi que (NA) a attribué au procès « rouler » la forme accomplie du PQP, et à « terminer » celle du PC. À ce propos, nous avançons une hypothèse selon laquelle l'étudiant aura été influencé par une définition traditionnelle qu'on entend souvent en vietnamien : « PQP chỉ hành động xảy ra trước hành động khác » (le PQP marque une action qui a lieu avant une autre). Or, pour plus de précision, on devrait dire « PQP chỉ một hành động kết thúc trước khi hành động khác xảy ra » (le PQP dénote une action terminée avant qu'une autre ne commence).

Cela aura été aussi le cas du procès « parler au téléphone », que (NA) croit qu'il faut considérer comme antérieur à celui de « prendre une mauvaise direction ». (NA) a décidé d'envisager le premier procès comme renvoyant à l'aspect accompli du PQP.

[Exercice 1] : Quand elle (6- parler) au téléphone, le chauffeur (7- prendre) une mauvaise direction.

Quand elle est au téléphone, le chauffeur prend une mauvaise direction. [...] je pense que l'acte de parler au téléphone a lieu [pour « commence »] avant l'acte de prendre une mauvaise direction. (NA)

4.4. Une confusion aspectuelle

Nous remarquons que les étudiants, au regard des valeurs aspectuelles du PC, semblent parfois confondre l'aspect global et l'aspect accompli. Les propos suivants de (TN) et de (AK) confirment cette remarque, montrant que ces deux étudiants, même s'ils avaient tous réussi à envisager les procès en question comme faisant partie d'une suite d'actions ou comme étant doublement borné, sont parvenus à la conclusion que ces procès portent l'aspect accompli.

À propos de la suite [appeler un taxi > téléphoner à sa mère > prendre une mauvaise direction] dans l'exercice 1.

le verbe « téléphoner », c'est une action qui se déroule après une autre. Cette suite de procès est au passé composé, c'est l'aspect accompli (TN)

on peut voir le début et la fin. Alors c'est l'aspect accompli. Le procès est terminé. Il a commencé en 1990 et a terminé en 2012 (TN)

c'est au passé composé, une action dans le passé, une action ponctuelle, l'aspect accompli, en plus c'est dans une suite de procès. (AK)

Rappelons que le PC a ceci de particulier : à une même forme verbale du PC correspondent deux valeurs aspectuelles, celle d'accompli et celle de global. D'ailleurs, la distinction accompli/global n'est pas toujours reconnue chez certains linguistes. Rappelons que le PC₁ indique des procès dont le résultat est visible au ME, tandis que le PC₂ remplace le PS dans la narration et « hérite » dans ce cas l'aspect global du PS. Or, selon Barceló & Bres (2006) par exemple, l'invariant sémantique du PC reste la valeur d'aspect accompli et que ce n'est au niveau discursif que les procès au PC peuvent donner l'impression qu'ils font progresser l'histoire. Ce sera *in fine* l'ambiguïté aspectuelle de ce tiroir qui est à l'origine de cette confusion.

4.5. De la notion de résultat

Toujours à propos du PC, nous avons remarqué que beaucoup évoquent la présence d'un « résultat » comme critère qui valide l'aspect accompli d'un procès et, par conséquent, le choix du PC. S'il est vrai que l'aspect accompli du PC est associé à la résultativité (l'état résultant d'un procès qui peut être reformulé moyennant un verbe simple au présent), il est nécessaire de préciser dans quel sens les étudiants entendent ce qu'ils appellent « résultat ». À lire les propos suivants de 3 étudiants différents, nous remarquons que ces derniers n'ont pas eu forcément la même conception que la nôtre sur la notion de « résultat ». Nous notons en effet que dans chacun des propos ci-dessous, l'idée d'un résultat telle qu'elle est évoquée par nos étudiants renvoie plutôt à un lien de causalité entre deux procès consécutifs. Ainsi, les présumés résultats des procès « prendre une mauvaise direction », « demander d'aller au restaurant », « ne pas accepter la carte bancaire » sont respectivement les actions de « rouler dans un quartier loin de chez elle », « la déposer au restaurant » et « chercher la banque ».

J'ai aussi mis « le chauffeur a pris une mauvaise direction ». Le passé composé parce qu'on peut voir le résultat : le chauffeur a tourné dans la mauvaise direction. (NT)

Le fait qu'elle a demandé au chauffeur [...] puis le chauffeur l'a conduite au restaurant. Comme cela a donné un résultat, je pense que c'est l'aspect accompli (MH)

on a un résultat, c'est qu'elle a dû aller à la banque [...]. Donc je l'ai conjugué au passé composé (MA)

Or, telle n'est pas la notion de « résultat » que nous avons voulu transmettre au cours de nos interventions lors de l'expérimentation. Ce sera finalement l'assimilation fautive d'une idée de résultat du procès à celle d'un lien de causalité entre deux procès consécutifs qui aura fait confondre l'aspect global et l'aspect accompli par les étudiants au regard du PC.

5. En guise de conclusion

Rappelons que la séquence de verbalisation fait partie intégrante de notre expérimentation. Son objectif est double. *Primo*, elle devait confirmer si nos étudiants ont vraiment su intégrer des paramètres aspectuo-temporels dans leur calcul du choix de la forme verbale. *Secundo*, elle devait confirmer et détecter, autant que possible, de nouvelles règles d'usage dans l'interlangue de l'étudiant.

L'analyse de la verbalisation a abouti aux remarques suivantes. Tout d'abord, dans la plupart des cas, les étudiants ont beaucoup plus de difficultés à définir une forme verbale pour un procès atélique que pour un procès télique. À cet égard, nous dirons que les procès atéliques, de par leur aptitude à se poursuivre dans le temps, ont rendu subtile l'opération de détermination de la vision du locuteur à faire porter sur eux.

D'ailleurs, d'importantes observations ont été également faites sur la manière dont les étudiants procèdent au choix de tiroir verbal. D'abord, des lacunes ont été signalées au niveau de la compétence lexicale de nos étudiants, en l'occurrence l'incapacité à définir une image lexicale exacte du procès. Ce défaut d'ordre linguistique aura empêché bon nombre d'étudiants de maîtriser l'emploi aspectuo-temporel des temps verbaux. Ensuite, certaines explications toutes faites au regard de l'emploi de certains tiroirs persistent dans l'interlangue de l'étudiant : la notion de relief, la tendance à mettre aux temps accomplis certains procès qui se produisent avant un autre. Enfin, certains étudiants sont enclins à assimiler l'aspect global à l'aspect accompli et la résultativité du PC à un lien de causalité.

Néanmoins, il ne faudrait pas nier les aspects positifs que nous avons pu remarquer après avoir analysé les propos des étudiants. D'abord, ils ont pu faire valoir différents

paramètres aspectuo-temporels dans leur choix de forme verbale. Parmi les trois schémas explicatifs observés, l'approche hybride montre que l'étudiant a su tenir compte à la fois du type de procès et la vision du locuteur à faire porter sur le procès en question, même si la solution parfaite n'est pas toujours au rendez-vous.

Ensuite, nous remarquons que les étudiants ont fait des progrès en termes d'interlangue. D'une part, ils ont utilisé les terminologies (les aspects grammaticaux et les types de procès) sur lesquelles ils ont travaillé pendant l'expérimentation. D'autre part, ils semblent manifester, à travers leurs propos, une prise de conscience certaine au regard de la temporalité, mais aussi au regard de l'emploi des temps verbaux. En effet, ils auront compris que le choix des tiroirs verbaux n'est pas arbitraire, mais est tributaire de plusieurs facteurs, notamment ceux d'ordre grammatical, lexical et même discursif.

À la lumière des remarques précédentes, nous pouvons, tout en restant prudent, affirmer que notre expérimentation a été réussie. Si des améliorations peuvent bien entendu être apportées, l'approche aspectuo-temporelle dans une optique contrastive avec le vietnamien pourra constituer une vraie solution pour enseigner les temps verbaux français aux étudiants vietnamiens. En termes de perspective didactique, nous pensons que l'action pédagogique devra être centrée sur les procès atéliques dont les caractéristiques lexicales posent un obstacle de taille à la localisation aspectuo-temporelle d'un procès.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le moment est venu de dresser un bilan final de notre recherche.

Dans les deux premières parties consacrées à la temporalité en français et en vietnamien, nous avons étudié différents points de vue sur la question, dans le but de comparer l'expression de la temporalité dans l'une et l'autre langue. Ainsi, nous avons postulé que le vietnamien tout comme le français sont aptes à dénoter le temps et l'aspect, l'un et l'autre recourant par contre à des modes et outils d'expression différents. À la différence du temps, l'aspect en français ne connaissant pas de marque flexionnelle propre, ce dernier est codé directement dans les formes verbales conjuguées. La langue vietnamienne, quant à elle, n'étant pas une langue flexionnelle, le locuteur se sert des marqueurs aspectuo-temporels pour cet effet. Le marquage aspectuo-temporel dans les deux langues connaît donc des modes d'opération distincts : cette opération en français est grammaticale alors que le vietnamien ne marque le temps et l'aspect qu'essentiellement sur le plan lexical. Quant aux marqueurs aspectuo-temporels vietnamiens, nous avons identifié, entre autres, *đã* comme un marqueur d'aspect dénotant tantôt l'aspect accompli tantôt l'aspect inaccompli, *đang* comme marqueur d'aspect inaccompli, *sẽ* comme marqueur du futur et de l'aspect global. Ainsi, ces remarques auxquelles nous avons abouti à l'issue de ces parties théoriques linguistiques ont pu apporter une réponse à notre première question de départ : comment décrire la temporalité dans l'une et l'autre langue selon l'approche aspectuo-temporelle.

Nous avons passé en revue, dans la troisième partie, plusieurs théories linguistiques et didactiques afin de cerner divers aspects épistémologiques de l'expérimentation que nous avons réalisée ensuite auprès des étudiants de notre Département et qui s'est déroulée sous forme de séances d'intervention en classe. Ainsi, nous avons décidé, du point de vue pédagogique, d'embrasser une démarche inductive, explicite et que du côté linguistique soit mise en avant une approche contrastive entre le français et le vietnamien. Par ailleurs, nous considérons que l'emploi que font les étudiants des temps verbaux fait partie intégrale de l'interlangue de ces derniers, que notre action pédagogique tâchera de faire évoluer dans une perspective aspectuo-temporelle.

Dans la quatrième partie, nous avons travaillé à l'élaboration des séquences didactiques dans lesquelles l'enjeu contrastif est porté sur l'expression de la temporalité dans les deux langues. Notre expérimentation se décline en 8 séquences d'intervention :

- La première séquence (séquence 1) a fait office d'introduction à la temporalité et à l'aspectualité en langue. Dans cette séquence, ont été abordées notamment les notions de « temps » et d'« aspect ».
- Les trois séquences suivantes (séquences 2, 3, 4) ont été consacrées à la temporalité et l'aspectualité en français. Elles ont traité entre autres des principaux aspects grammaticaux en français (l'accompli, l'inaccompli et le global), de la mobilité des temps et de l'aspect lexical (types de procès).
- Les cinquième et sixième séquences (séquences 5, 6) ont eu pour objet l'expression de la temporalité et de l'aspectualité en vietnamien. Dans ces séquences, les étudiants ont pu étudier quelques marqueurs aspectuo-temporels les plus usuels en vietnamien, à l'instar de *đã, đang, sẽ, xong, từng*.
- Les deux dernières séquences (séquences 7, 8) ont bouclé nos interventions sur une mise en correspondance des modes et outils d'expression du temps et de l'aspect en vietnamien et en français.

Les résultats des tests d'évaluation alimentent nos cinquième et sixième parties, suivies de l'analyse des entretiens de verbalisation dont les résultats sont commentés dans la septième partie. Grâce à l'analyse du test de départ, du test final et de la verbalisation, nous avons pu établir les principaux éléments de la représentation de la temporalité et de l'emploi des temps verbaux chez les étudiants. Ainsi, par ces analyses, nous avons pu répondre à nos troisième et quatrième questions de recherche.

D'une manière générale, notre travail a porté des fruits aussi bien sur le plan linguistique que didactique. D'une part, l'étude de l'expression de la temporalité dans les deux langues corrobore la thèse selon laquelle la langue vietnamienne est une langue à aspect. Mais c'est sur le plan didactique que notre recherche a été particulièrement révélatrice. Elle a montré que l'approche aspectuo-temporelle pourra constituer, sans espérer une solution miracle, une vraie alternative dans l'enseignement des temps verbaux aux étudiants vietnamiens. En fin de compte, notre thèse a mis en évidence l'intérêt des recherches linguistiques en général et de l'analyse contrastive en particulier vis-à-vis de la didactique des langues étrangères, ainsi que l'utilité de la langue maternelle dans l'enseignement de la langue.

Nous rappelons ci-après les principaux résultats de notre recherche :

- L'analyse des questionnaires, mais surtout des productions écrites nous a permis de décrire, sur le plan aspectuo-temporel, l'emploi des temps verbaux par nos étudiants. Si

le FS est celui dont l'emploi est le plus maîtrisé, ces derniers auront beaucoup plus de difficultés à maîtriser l'emploi du FA, de l'IMP, mais surtout celui du PR.

- D'un point de vue lexical, notre étude a montré que les étudiants ont tendance à réserver l'emploi des tiroirs composés aux procès téléiques alors que celui des temps simples (à l'instar de l'IMP et du PR) aux procès atéliques. Nos expérimentations ont révélé que les procès atéliques posent de vraies difficultés aux apprenants quant au choix de la forme verbale.
- Il a été observé que les participants du groupe expérimental, après avoir suivi nos enseignements, ont réalisé une véritable progression au niveau de leur interlangue quant aux règles d'emploi de tiroirs verbaux, dans le sens où ils sont devenus plus sensibilisés à la problématique aspectuelle à la fin. En plus d'un emploi spontané des terminologies relatives à la temporalité, nos étudiants ont su maintenant intégrer différents paramètres d'ordre aspectuo-temporel dans leur choix de temps verbal pour un procès.

Néanmoins, notre travail a connu certaines limites, tant sur le plan conceptuel que sur le plan empirique. Étant donné les conditions dans lesquelles ont été menées nos expérimentations, nous n'avons pas pu aboutir à des résultats plus satisfaisants, notamment sur la manière dont ont été assimilés les connaissances et savoir-faire que nous avons voulu transmettre. En effet, toutes nos interventions et toutes les séances de tests ont dû se dérouler en ligne, Covid oblige, ce qui n'a pas du tout facilité notre travail d'enseignants ni celui des étudiants. D'autre part, le nombre limité des participants à l'expérimentation a impliqué d'ailleurs que les résultats de nos analyses ont dû être pris en compte d'une manière particulièrement prudente pour éviter de potentiels biais de jugement. Auprès d'un public d'étudiants plus conséquent, nous aurions obtenu des remarques encore plus concluantes sur l'emploi de certains tiroirs peu représentés dans les productions d'étudiants ou encore sur (l'évolution de) l'interlangue de ces derniers en général.

Pour finir, nous avons pu, dans une large mesure, valider les quatre hypothèses de recherche que nous avons émises au départ. Passons-les en revue tour à tour.

Tout d'abord, nous avons supposé que les moyens linguistiques, les modes d'expression de la temporalité dans l'une et l'autre langue ainsi que les types de procès constituent l'enjeu principal d'un enseignement des temps verbaux dans une approche contrastive, ce qui a été confirmé suite au progrès des étudiants ayant suivi nos expérimentations. En revanche, l'hypothèse selon laquelle une sensibilisation conceptuelle des phénomènes de la temporalité

serait nécessaire n'a pas été validée, faute de résultats concluants. Par ailleurs, l'efficacité des enseignements sur la mobilité des temps verbaux ainsi que sur la dichotomie accompli/achevé restent encore à confirmer.

Concernant la deuxième hypothèse selon laquelle les étudiants vietnamiens seraient peu conscients des phénomènes relatifs à l'aspectualité, notre étude a confirmé que l'étudiant vietnamien garde une conception plutôt temporelle des phénomènes de la temporalité et de l'emploi des temps verbaux.

Enfin, nous avons pu valider l'hypothèse sur les enjeux de l'enseignement des temps verbaux dans une approche aspectuo-temporelle. Des concepts nouveaux en matière de la temporalité et de l'aspectualité, mais aussi les faiblesses au niveau de la compétence lexicale empêchent souvent de définir une bonne forme verbale pour un procès.

Au regard du travail expérimental et analytique que nous avons accompli tout au long de la thèse, plusieurs perspectives de recherche s'ouvrent désormais au jeune chercheur que nous sommes afin de donner plus d'éclairage là où les résultats obtenus sont mitigés ou pas encore satisfaisants, dans le but de raffiner davantage notre approche. Dans cette optique, on peut penser à mener des recherches plus approfondies sur le rôle que joue(nt) la langue vietnamienne ou les préacquis linguistiques de l'étudiant dans une approche contrastive. Il serait aussi nécessaire de mettre en place des études expérimentales permettant aux apprenants de maîtriser l'emploi des temps comme le FA, l'IMP ou encore le PR. D'autre part, il serait particulièrement souhaitable, dans une optique de réhabilitation de la notion d'aspect, concept-clé pour maîtriser l'emploi des temps verbaux, d'avoir des recherches plus poussées pour étudier l'acquisition de l'aspect en français, en en déterminant les facteurs et les conditions de mise en place.

Des études empiriques seront envisageables également quant à la perspective d'une généralisation possible de l'approche aspectuo-temporelle et contrastive dans l'enseignement des temps verbaux. Plus précisément, il serait possible de tester notre démarche, avec réajustement et réadaptation, dans d'autres contextes d'enseignement du français au Vietnam, auprès des étudiants secondaires par exemple. Il serait intéressant aussi d'étudier la mise en place éventuelle de la démarche contrastive, non seulement pour enseigner les temps verbaux, mais dans l'enseignement de la langue française en général ou encore des langues étrangères auprès du public vietnamien.

Enfin, il serait souhaitable de mettre en œuvre des études en vue de valoriser encore les apports de l'analyse contrastive (sur la temporalité), dans l'enseignement des temps verbaux mais surtout dans d'autres domaines connexes comme la littérature ou la traduction.

BIBLIOGRAPHIE

Abou-Sambra, M. *et al.* (2018). « Former à une approche inductive et l'enseignement de la grammaire : Quelle appropriation par les étudiants futurs enseignants de FLE ? ». *Recherches en Didactique des langues et des Cultures*. En ligne : <http://journals.openedition.org/rdlc/2673>. Consulté le 24 septembre 2022.

Alcaraz, M. *et al.* (2016). *Édito A1 (Méthode de Français)*. Didier.

Apothéloz, D. (2010). « De l'usage argumentatif du parfait d'expérience ». Dans Górnikiewicz, J., Grzmil-Tylutki, H., Piechnik, I. *En quête de sens. Études dédiées à Marcela Świątkowska*, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, p. 50-59. En ligne : <https://hal.science/hal-00867840v1/document>.

Apothéloz, D. (2021). « Les temps verbaux ». *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne: www.encyclogram.fr.

Audras, I. *et al.* (2018). « Introduction ». *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 15-1, consulté le 19 septembre 2023. En ligne : <http://journals.openedition.org/rdlc/2646> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdlc.2646>.

Azzopardi, S. & Bres, J. (2016). *Revisiter Reichenbach? Pour une approche sémantique systématique des temps verbaux de l'indicatif (en français)*, 5^e Congrès mondial de Linguistique Française, 7/2016, Tours, France. En ligne : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162712002>.

Barceló, G.-J. & Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Ophrys.

Beacco J.-C. (2021). *Enseigner la grammaire aujourd'hui. Considérations introductives à l'intention des enseignants de français en France et hors de France dans la perspective de l'éducation plurilingue*. ADEB. en ligne : <http://www.adeb-asso.org/publications/enseigner-la-grammaire-aujourd'hui/>, consulté en septembre 2022.

Béchade, H.-D. (1994). *Grammaire française* (1^{ère} éd). Presses Universitaires de France.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale 1* (éd. 2001). Gallimard.

Besse, H. (2016) « Pour un enseignement/ apprentissage contextualisé de la « grammaire » du français langue étrangère ». *Carnets*. En ligne : <http://journals.openedition.org/carnets/1858>, consulté le 22 septembre 2022.

Besse, H. & Porquier, R. (1991). *Grammaires et didactique des langues*. Hatier/Didier.

Boch, F. & Buson, L. (2012) « Orthographe & grammaire à l'université. Quels besoins? Quelles démarches pédagogiques ? ». *Scripta* (30), p. 31-51. PUC Minas. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03549479>.

Bui, Đ. T. (1952). *Văn phạm Việt Nam* (Grammaire vietnamienne). P. Văn Tươi.

Bui, K. B. H. (2004). *Exprimer le passé en français. Quels problèmes pour les étudiants vietnamiens ?*, Thèse de doctorat Sciences du langage de l'Université Stendhal - Grenoble 3.

Calba, P. (2014). *Étude théorique et analyse didactique des phénomènes aspectologiques du passé composé et de l'imparfait* (Mémoire de master 2 recherche, sous la direction d'I. Novakova). Université Stendhal Grenoble 3.

Cao, X. H. (1998). « Về ý nghĩa « thì » và « thể » trong tiếng Việt » (Sur le temps et de l'aspect en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)* (5), p. 1-32.

Cao, X. H. (2003). « « Bắt buộc » và « tùy ý » về cách biểu đạt nghĩa trong ngôn ngữ » [L' « obligatoire » et le « facultatif » dans l'expression linguistique]. *Ngon ngu [Linguistique]*, p. 1-23.

Castellotti, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. CLE International.

Causa, M. (dir.) & Stratilaki-Klein, S. (dir.). (2019). *Distance(s) et didactique des langues. L'exemple de l'enseignement bilingue*, EME Éd.

Chomsky, N. (1969). Un compte rendu du « Comportement verbal » de B. F. Skinner (1959). *Langages*. 16. p.16-49.

Confais, J.-P. (2002). *Temps aspect mode. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, coll. Linguistique et didactique. Presses Universitaires du Mirail.

Coste, D. (1972). « Le renouvellement méthodologique dans l'enseignement du français langue étrangère ». *La pédagogie du français langue étrangère*. p.10-18.

Creissels, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Presses Universitaires de France, cité dans Novakova (2010 : 93).

Cuq, J.-P. (1996). *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Didier/Hatier.

Đào T. (1979). « Về các nhóm từ có nghĩa thời gian trong tiếng Việt » (Sur les classes de mots dénotant l'idée du temps en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)* (1), p. 40-46.

Debyser, F. (1970). La linguistique contrastive et les interférences. *Langue française*, (8). Apprentissage du français langue étrangère, sous la direction de Emmanuèle Wagner. pp. 31-61. En ligne : <https://doi.org/10.3406/lfr.1970.5527>.

Dekeyser, X. *et al.* (1999). *Foundations of English grammar for university students and advanced learners*. Uitgeverij Acco.

Desclés, J.-P. (1989). « Catégories grammaticales et opérations cognitives ». *Histoire Épistémologie Langage*, tome 11, fascicule 1. Sciences du langage et recherches cognitives, sous la direction de François Rastier. pp. 33-53.

Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z. (2003). « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle ? ». *Langue française*, 138, p.48-60. En ligne : <https://www.jstor.org/stable/41559081>.

Di Giura, M. B. (2019). *Grammaire contrastive pour anglophones – niveaux A1/A2*. CLE international.

Đinh, V. Đ. (2012). « Thời và thể trong tiếng Việt : Nhìn từ hai phía ngữ pháp và tình thái » (Temps et aspect en vietnamien : du point de vue de la grammaire et de la modalité). *Từ điển học & Bách khoa thư* (Lexicographie & Encyclopédie) n°5 (19).

Do-Hurinville, D. T. (2009). *Temps, aspect et modalités en vietnamien. Étude contrastive avec le français*. L'Harmattan.

Do-Hurinville, D. T. & Dao, H. L. (2020). « Traduction vietnamienne des passés composés dans L'Étranger de Camus. Emploi des marqueurs TAM, đã et rồi, en vietnamien ». *The*

expression of the tense, aspect, modality and evidentiality in Albert Camus's 'L'Étranger' and its translation. An empirical study / L'Étranger de Camus et ses traductions : questions de temps, d'aspect, de modalité et d'évidentialité (TAME). Étude empirique, Lingvisticæ Investigationes Supplementa, 35. John Benjamins. p. 245-266.

Dubois, J. *et al.* (2002). *Dictionnaire de linguistique* (1^{ère} éd. 1994). Larousse-Bordas.

Dufour, M. *et al.* (2018). *Édito B1 (Méthode de français)*. Didier.

El Khamissy, R. (2009). La grammaire : quelques perspectives pédagogiques. Travaux de didactique du français du langue étrangère. Presses universitaires de la Méditerranée.

Feuillet, J. (1985). « La théorie de Benveniste et l'organisation des systèmes verbaux ». *L'information grammaticale*, (26), p. 3-8.

Galisson, R. (1980). *D'hier à aujourd'hui. La didactique générale des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*. CLE International.

Galligani, S. (2003). « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancées en français ». *Linx*. En ligne : <http://journals.openedition.org/linx/562>. Consulté en 2022.

Galligani, S. (2022) « L'interlangue-s et son rôle dans la construction de la compétence plurilingue d'élèves allophones en contexte scolaire ». *Le français aujourd'hui* n°217 (2), p. 47-55, Armand Colin.

Galligani, S. & Bruley, C. (2015). « De la notion d'interlangue à celle de compétence partielle et plurilingue : des exemples en FLE ». *Mélanges CRAPEL* (35), Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues, Tenir compte des langues premières dans l'enseignement / apprentissage des langues vivantes, p. 31-45.

Gaonac'h, D. (1987). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Hatier/Credif.

Garey, H. B. (1957), Verbal Aspect in French. *Language*. 33(2). pp. 91-110. Cité dans Kozłowska 1998.

Glaud, L. *et al.* (2015). *Grammaire essentielle du français A1/A2*. Didier.

Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français : Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot.

Gosselin, L. (2021). *Aspect et formes verbales en français*. Garnier.

Guillaume, G. (1965). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Honoré Champion.

Gündüz, M.-P. (2005). « Articulation problématique des descriptions grammaticales et des pseudocompétences chez les apprenants de FLE ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*, (23). En ligne : <http://journals.openedition.org/aile/1708>. Consulté le 13 octobre 2022.

Haillet, P. P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Ophrys.

Hoang, D. & Bui, M. H. (2003). « Vấn đề phạm trù « thì » trong tiếng Việt (Qua một cuộc đối thoại) » (La problématique du « temps » en vietnamien (À travers une conversation)). *Ngon ngu (Linguistique)*, (7), p. 27-36.

Huỳnh, V. T. (2000). « Một số nhận xét về vị từ tình thái và ý nghĩa thể (aspect) trong tiếng Việt » (Quelques remarques sur les marqueurs modaux et l'aspect en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)*, (8), p 51-58.

Klein, W. (1989). *L'acquisition de langue étrangère* (traduction de Colette Noyau). Armand Colin.

Klein, W. (1994). *Time in language*. Routledge.

Kozslowka M. (1998). Aspect, modes d'action et classes aspectuelles. *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Moeschler, J. (dir.) et al. Éditions Kimé, pp. 101-121.

Le T. C. V. (2019). *Bàn thêm về đặc điểm ngữ pháp của từ rồi trong tiếng Việt* (Discussion sur les caractéristiques grammaticales de *rồi* en vietnamien). En ligne : <https://tinyurl.com/yryxfbzc> (Dernière consultation : septembre 2021).

Legrand, M. (1990). Du behaviorisme au cognitivisme. *L'année psychologique*. 90-2. pp. 247-286.

- Menand, R. *et al.* (2009). *Le Nouveau Taxi ! 2 (Livre d'élève)*. Hachette.
- Milliaressi, T. (2010). « La catégorie de l'aspect en français ». 2^e congrès mondial de linguistique française, p.1399-1413, cité dans Gosselin (2021).
- Moeschler, J. (dir.) *et al.* (1998). *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Éditions Kimé.
- Moeschler, J. *et al.* (2012). « Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ? ». *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 30 (2012), p.119-139.
- Moeschler, J. (2021). *Le temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique*, en ligne : <https://tinyurl.com/yc56sjd5>, dernière consultation : août 2021.
- Nagy, C. (1993). « Pour un enseignement de la grammaire fondé sur la compétence de l'apprenant ». *Revue de linguistique et de didactique (LIDIL)*, (9), Presses universitaires de Grenoble.
- Nguyen, Đ. D. (1996). « Biểu hiện và nhận diện thời gian trong tiếng Việt » (Exprimer et reconnaître le temps en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)*, (3), p. 5-14.
- Nguyen, K. T. (1977). *Động từ trong tiếng Việt* (Le verbe en vietnamien). Eds Khoa học xã hội.
- Nguyen, M. T. (1995). « Các tiền phó từ chỉ thời-thể trong tiếng Việt » (préverbes aspectuo-temporels en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)*, (2), p. 1-10.
- Nguyen, T. Đ. (2004). « Sự chònh chéo giữa các phạm trù *thì*, *thức*, *thể* và sự biểu hiện của chúng trong tiếng Việt » (Le chevauchement des catégories *temps*, *mode*, *aspect* et leur expression en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)*, (7), p. 14-21.
- Nguyen, T. T. T. (2013). *Étude contrastive de la temporalité en français et en vietnamien* (Thèse de doctorat en Sciences du langage). Université Paris Descartes.
- Nguyen T. T. T. (2017). *Grammaire française. Ngữ pháp tiếng Pháp* (Manuel de grammaire française). Éditions de l'Université de Pédagogie de HochiminhVille.
- Nguyen, V. T. (1992). « Hệ thống các từ chỉ thời-thể và phạm trù ngữ pháp của các cấu trúc thời-thể của động từ tiếng Việt » (Système des marqueurs aspectuo-temporels et des structures

aspectuo-temporelles en tant que catégorie verbale en vietnamien). *Ngon ngu (Linguistique)*, (2), p. 52-57.

Novakova, I. (1998). « De la mobilité des « temps » verbaux sur l'axe chronologique en bulgare et en français (approche contrastive) ». *Le langage et l'homme*, Vol XXXIII N° 2-3, p. 203-214.

Novakova, I. (2000). « Le futur antérieur français: temps, aspect, modalités. ». *Zeitschrift Für Französische Sprache Und Literatur*, vol. 110, n°. 2, p. 113–135. En ligne : www.jstor.org/stable/40618412. Consulté le 3/9/2021.

Novakova, I. (2001a). « Fonctionnement comparé de l'aspect verbal en français et en bulgare ». *Revue Des Études Slaves*, vol. 73, n°. 1, p. 7-23. En ligne : www.jstor.org/stable/43271335. Consulté le 3/9/2021.

Novakova, I. (2001b). *Sémantique du futur. Étude comparée français-bulgare*. L'Harmattan.

Novakova, I. (2010). *Syntaxe et sémantique des prédicats (approche contrastive et fonctionnelle)* (Dossier présenté en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches). Université Stendhal-Grenoble 3, Vol. 1.

Novakova, I. (2015). *Syntaxe et sémantique des prédicats. Approche contrastive et fonctionnelle*. Éditions universitaires européennes.

Panfilov, V. S. (1993). *Cơ cấu ngữ pháp Tiếng Việt* (Structure de la grammaire vietnamienne). Eds Giao duc.

Phan, T. & Duffield, N. (2018). « To be tensed or not to be tensed ? The case of Vietnamese ». *Investigationes Linguisticae*, Vol. XL, p. 105-125.

Portine, H. (2018). « La conceptualisation grammaticale : entre grammaire artificielle et grammaire mentale ». *Recherches en didactique des langues et des cultures*. « La conceptualisation grammaticale », Raphaële Fouillet, Isabelle Audras et Danièle Coltier (dir.), ACEDLE, p. 21-33.

Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. Dover.

Renaud, F. (2003). « Comment interpréter le système de Reichenbach ? ». *L'Information Grammaticale*. 99. p. 8-10.

Renoud, L. (2019). « La distinction accompli/inaccompli dans le récit en FLE : enjeux pour la conception de matériel pédagogique ». *Corela*. En ligne : <http://journals.openedition.org/corela/9828>. Consulté le 14 octobre 2022.

Richterich, R. (1978). « Les motivations à l'écriture et à la lecture en langue étrangère ». *La pédagogie du français langue étrangère*. Hachette. p. 96-104.

Rocheleau, J. (2009) *Les théories cognitivistes de l'apprentissage*, en ligne : <https://tinyurl.com/bdrmvspm>. Consulté en septembre 2022.

Somé, K. P. (2019). *Comprendre les temps du français. Une approche instructionnelle*. Michel Houdiard Éditeur.

Sörös, A. (2008). *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues*. Peter Lang.

Tasmowski-De Ryck, L. (1987). *L'emploi des temps du passé*. Université d'Anvers, cité dans Veters, C. (1996 : 114). *Temps, aspect et narration*. Rodopi B. V.

Touratier, C. (1996). *Le système verbal français (Description morphologique et morphématique)*. Armand Colin.

Tran, K. P. (2008). *Ngữ pháp tiếng Việt. Những vấn đề về thời, thể*. (Grammaire vietnamienne. Les problèmes du temps et de l'aspect). Eds Giáo dục [Éducation].

Tran, T. C. T. (2016). « Biểu hiện thời gian và thời trong tiếng Việt » (L'expression du temps et du temps linguistique en vietnamien]. *Ngon ngu (Linguistique)*, (7), p. 18-36.

Trask, R-L. (2009). *Introducing linguistics : [a graphic guide]*. Icon : Totem Books.

Truong, V. C. (1970). *Structure de la langue vietnamienne*. Imprimerie nationale, Librairie orientaliste Paul Geuthner.

Vendler, Z. (1957). « Verbs and Times ». *The philosophical Review*, Vol.66, N° 2, p.143-160.

Vendler, Z. (1970). « Les performatifs en perspective ». *Langages*, 5^e année, n°17, p. 73-90. En ligne : <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2577>. Consulté en 2023.

Vendryès, J. (1968). *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire* (1^{ère} éd. 1923). Éditions Albin Michel.

Vet, C. (1980). *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*. Droz S.A.

Vet, C. (1981). « La notion de « monde possible » et le système temporel et aspectuel du français ». *Langages* (64), p.109-124.

Vetters, C. (1996). *Temps, aspect et narration*. Rodopi B. V.

Vogel, K. (1995). *L'interlangue. La langue de l'apprenant* (traduction par Jean-Michel Brohée et Jean-Paul Confais). Presses universitaires du Mirail.

Vu, Đ. N. (2019) « Biến đổi ngữ nghĩa với quá trình ngữ pháp hóa của một số từ làm thành tổ phụ trong ngữ vị từ tiếng Việt » (Transformation du sens et processus de grammaticalisation de quelques termes auxiliaires dans le syntagme prédicatif en vietnamien). *Khoa học Xã hội và Nhân văn* [Sciences sociales et humaines]; Fas. 5, Vol. 6 (2019), p. 660-684. En ligne : <https://tinyurl.com/yzpzutcv> (Dernière consultation : septembre 2021).

Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Didier/Hatier.

Weinrich, H. (2012). *Le Temps : le récit et le commentaire* (1^{ère} éd. 1973). Traduction de l'allemand par Michèle Lacoste. Éd. Lambert-Lucas.

Wilmet, M. (2007a). *Grammaire critique du français* (4^e éd). De Boeck.

Wilmet, M. (2007b). *Grammaire rénovée du français*. De Boeck.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
INDEX DES FIGURES	vi
INDEX DES TABLEAUX.....	vi
INDEX DES GRAPHIQUES.....	vii
INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS	6
1. Introduction	6
1.1. La notion du « temps »	6
1.2. La temporalité verbale.....	7
1.3. Pour une analyse aspectuo-temporelle des temps verbaux	9
2. Le système des temps verbaux	12
2.1. Les approches temps-aspect-mode (TAM)	13
2.1.1. La sémantique de la temporalité selon Gosselin	13
2.1.2. Les instructions aspectuo-temporelles de Barceló & Bres	15
2.1.3. La mobilité des temps verbaux selon Novakova.....	18
2.1.4. Synthèse sur les approches TAM	20
2.2. Les approches référentielles	22
2.2.1. Le modèle de Reichenbach.....	22
2.2.2. La notion de « monde possible » selon Vet.....	23
2.2.3. Synthèse sur les approches référentielles	25
2.3. Les approches énonciatives et textuelles.....	26
2.3.1. Les plans d'énonciation de Benveniste	26
2.3.2. La temporalité textuelle de Weinrich	27
2.3.3. L'approche procédurale de Moeschler	29
2.3.4. Synthèse sur les approches de l'énonciation, textuelle et procédurale.....	32
2.4. Synthèse sur les temps verbaux.....	32
3. La catégorie de l'aspect grammatical.....	34
3.1. Préliminaires.....	34
3.2. Aspect lexical et aspect grammatical	35
3.3. Les classes aspectuelles de Vendler	36
3.4. Les critiques de Vettters	37
3.5. L'aspect selon Vet.....	39
3.5.1. Aspect non-déictique	40
3.5.2. Aspect déictique	41
3.6. L'aspect selon Gosselin.....	42
3.7. Les instructions aspectuelles de Barceló & Bres.....	43
3.8. L'aspect selon Novakova	45
3.9. Synthèse sur l'aspect	46
4. Conclusion.....	48

PARTIE 2 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN	50
1. Le prédicat en vietnamien.....	50
2. Le temps en tant que catégorie grammaticale ?.....	51
2.1. Les défenseurs du temps verbal	51
2.2. Les détracteurs du temps verbal.....	53
2.3. <i>Quid</i> de l'aspect ?	54
2.4. Synthèse	56
3. L'expression aspectuo-temporelle en vietnamien	58
3.1. La façon d'exprimer la temporalité	59
3.2. Les mots-outils d'expression de la temporalité	61
3.3. Synthèse sur l'expression aspectuo-temporelle en vietnamien.....	63
4. Les marqueurs aspectuo-temporels en vietnamien	64
4.1. Le marqueur <i>đã</i>	64
4.1.1. <i>Đã</i> , marqueur temporel ou aspectuel ?.....	64
4.1.2. La dualité aspectuelle de <i>đã</i>	65
4.1.3. Notre conception sur la valeur aspectuelle de <i>đã</i>	67
4.2. Le marqueur <i>rồi</i>	69
4.3. Le marqueur <i>trung</i>	70
4.4. Le marqueur <i>xong</i>	72
4.5. Le marqueur <i>đang</i>	73
4.6. Le marqueur <i>sẽ</i>	75
4.7. Synthèse sur les marqueurs aspectuo-temporels vietnamiens	76
5. Conclusion	77
PARTIE 3 : APPROCHES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT DES TEMPS VERBAUX	79
1. Les hypothèses linguistiques	79
1.1. Les notions de temps et d'aspect comme universaux langagiers.....	79
1.2. La linguistique contrastive.....	81
1.2.1. L'approche contrastive au service de la didactique	81
1.2.2. Le piège du contrastif.....	82
2. Les théories de l'apprentissage	84
2.1. Apprentissage conscient(isé)	84
2.2. Le postulat cognitiviste.....	85
2.3. L'analyse des erreurs	88
2.4. L'interlangue de l'apprenant.....	89
2.4.1. Un système rudimentaire... ..	90
2.4.2. ...et cohérent	91
2.4.3. ...mais en constante mutation	92
2.5. Mises en garde épistémologiques	93
2.6. En conclusion.....	94
3. Pour une didactique du FLE centrée sur la langue maternelle	94
4. Vers une grammaire contrastive de l'expression de la temporalité en français	97
4.1. Mises en garde	97

4.2.	Grammaire explicite et démarche inductive.....	99
4.2.1.	Grammaire explicite	99
4.2.2.	La démarche inductive.....	100
4.3.	Quelles activités grammaticales mettre en œuvre ?	103
4.3.1.	Les activités heuristiques.....	103
4.3.2.	Observation guidée sur corpus de phrases.....	104
4.3.3.	Correction d'énoncés mal formulés.....	107
4.3.4.	Exercices à trous sur oppositions binaires.....	108
4.3.5.	Exercices de traduction.....	109
5.	Analyse des manuels FLE.....	110
5.1.	Le manuel « Grammaire française » (2017).....	110
5.1.1.	Présentation générale.....	110
5.1.2.	Le chapitre « Le verbe »	111
5.2.	Grammaire contrastive pour anglophones – niveaux A1/A2 (2019)	113
5.2.1.	Une terminologie « embrouillante ».....	113
5.2.2.	Une confusion aspectuelle pour des anglophones	114
5.3.	Les manuels FLE grand public en usage au Vietnam	115
5.3.1.	Un mélange théorique.....	115
5.3.2.	Une confusion entre le grammatical et le lexical	116
5.3.3.	Abstraction faite du point de vue du locuteur.....	117
5.4.	L'enjeu des approches centrées sur l'aspect dans les manuels FLE	118
6.	Conclusion.....	121
PARTIE 4 : MATÉRIEL DIDACTIQUE		123
1.	Les interventions	123
1.1.	Pré-expérimentation	123
1.2.	Les améliorations apportées	124
1.3.	Expérimentation	124
1.3.1.	Modalités d'intervention	125
1.3.2.	Langue utilisée et public expérimental.....	125
1.3.3.	Groupe expérimental et groupe témoin	126
2.	Les séquences didactiques.....	126
2.1.	Séquence 1 : Introduction à la temporalité et à l'aspectualité.....	126
2.1.1.	Activité 1: La polysémie du mot « temps ».....	126
2.1.2.	Activité 2 : Temps linguistique et temps réel	127
2.1.3.	Activité 3 : À la découverte de l'aspect.....	129
2.1.4.	Activité 4 : Aspectualité et temporalité	130
2.2.	Séquence 2 : La temporalité en français.....	132
2.2.1.	Activité 1 : À la découverte de l'aspect accompli	132
2.2.2.	Activité 2 : Distinction <i>accompli/achevé</i>	133
2.2.3.	Activité 3 : L'aspect inaccompli.....	135
2.2.4.	Activité 4 : La mobilité des temps verbaux	136
2.3.	Séquence 3 : Temporalité et aspectualité en français.....	140
2.3.1.	Activité 1 : Procès téléliques et procès atéliques.....	140

2.3.2.	Activité 2 : Distinction entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical	141
2.3.3.	Activité 3 : L'aspect lexical télique (cas des procès ponctuels)	142
2.3.4.	Activité 4 : L'aspect lexical atélique (cas des procès exprimant des états)	143
2.4.	Séquence 4 : Temporalité et aspectualité en français (suite)	145
2.4.1.	Activité 1 : À la découverte de l'aspect global	145
2.4.2.	Activité 2 : L'ambiguïté aspectuelle du PC	146
2.4.3.	Activité 3 : Point de vue du sujet parlant sur le déroulement du procès	147
2.5.	Séquence 5 : La temporalité et l'aspectualité en vietnamien	150
2.5.1.	Activité 1 : Le marqueur <i>đã</i> avec les procès téliques	150
2.5.2.	Activité 2 : Le marqueur <i>đã</i> avec les procès atéliques	151
2.5.3.	Activité 3 : L'aspect accompli et l'aspect achevé en vietnamien	152
2.5.4.	Activité 4 : L'opposition <i>đã/từng</i>	153
2.6.	Séquence 6 : La temporalité et l'aspectualité en vietnamien (suite)	154
2.6.1.	Activité 1 : Le marqueur d'aspect inaccompli <i>đang</i>	154
2.6.2.	Activité 2 : <i>Đang</i> et les procès ponctuels	155
2.6.3.	Activité 3 : Le marqueur <i>sẽ</i>	156
2.7.	Séquence 7 : Mise en contraste	157
2.7.1.	Activité 1 : L'expression du temps-époque	157
2.7.2.	Activité 2 : <i>Đã</i> + procès téliques	159
2.7.3.	Activité 3 : <i>Đã</i> + procès atéliques	159
2.7.4.	Activité 4 : Le marqueur <i>Đang</i>	160
2.7.5.	Activité 5 : Le marqueur <i>Sẽ</i>	161
2.8.	Séquence 8 : Mise en contraste (suite et fin)	162
2.8.1.	Activité 1 : Aspect accompli	162
2.8.2.	Activité 2 : Aspect inaccompli	163
2.8.3.	Activité 3 : Aspect global	164
3.	Les tests d'évaluation	164
3.1.	Test de départ	165
3.1.1.	Questionnaire à choix multiples	166
3.1.2.	Exercices de production écrite	168
3.2.	Le test final	169
3.2.1.	Questionnaire à choix multiples	169
3.2.2.	Exercices de production écrite	171
3.3.	Test de verbalisation	172
PARTIE 5 : ANALYSE DU TEST DE DÉPART		178
1.	Analyse du questionnaire	178
1.1.	Recodage des réponses optionnelles dans le questionnaire	178
1.2.	Conception temporelle du mot « temps » et de la fonction des temps verbaux	181
1.3.	Les temps verbaux de l'indicatif : renvoi aux temps-époques conventionnels	183
1.4.	Sur la référence aspectuelle des temps verbaux	185
1.4.1.	Mise en garde contre une appréciation biaisée	186
1.4.2.	De la réserve sur l'emploi aspectuel des tiroirs verbaux	187
1.5.	Synthèse de l'analyse du questionnaire	188

2.	Analyse des productions écrites d'étudiants	189
2.1.	En contexte futur	191
2.1.1.	Le FS pour dénoter des faits futurs non-alignés	192
2.1.2.	Le sous-emploi du FA	194
2.1.3.	L'emploi des autres tiroirs	194
2.1.4.	Synthèse.....	195
2.2.	En contexte narratif	196
2.2.1.	L'aspect global du PC est privilégié.....	197
2.2.2.	L'IMP, tiroir de la description.....	198
2.2.3.	Le PQP – une conception aspectuelle traditionnelle	199
2.2.4.	Le PR, une double valeur temporelle ?.....	200
2.2.5.	Synthèse.....	201
2.3.	En contexte mixte.....	201
2.3.1.	Des emplois standards du PR	202
2.3.2.	L'aspect global du PC est toujours privilégié.....	203
2.3.3.	L'IMP comme tiroir du passé et de l'inaccompli	204
2.3.4.	Synthèse.....	205
3.	Analyse des emplois contestables	205
3.1.	Deux emplois contestables du PR	206
3.1.1.	Le PR pour désigner le futur.....	206
3.1.2.	Le PR pour marquer un état dans le passé.....	207
3.2.	Trois emplois contestables du PC	209
3.3.	Deux emplois contestables de l'IMP	210
3.4.	Synthèse.....	211
4.	Du point de vue lexical.....	212
4.1.	Tendance à mettre des procès téléliques aux temps composés	212
4.2.	Tendance à mettre des procès atéliques aux temps simples	213
5.	Synthèse de l'analyse du test de départ.....	214
PARTIE 6 : ANALYSE DU TEST FINAL		218
1.	Analyse du questionnaire	218
1.1.	Recodage des réponses données par les étudiants.....	218
1.2.	Des concepts peu parlants	219
1.3.	Sur la fonction de référence des temps verbaux	221
1.3.1.	Sur la référence temporelle.....	221
1.3.2.	Sur la référence aspectuelle	223
1.4.	Synthèse de l'analyse du questionnaire	226
2.	Analyse des productions écrites des étudiants	228
2.1.	En contexte narratif	230
2.1.1.	L'IMP, temps de l'arrière-plan.....	231
2.1.2.	L'emploi du PC	232
2.1.3.	L'emploi du PR	239
2.1.4.	L'emploi du PQP.....	240
2.1.5.	Synthèse.....	240

2.2.	En contexte mixte	241
2.2.1.	Mise en valeur de l'emploi aspectuel d'accompli du PC.....	243
2.2.2.	L'emploi de l'IMP	245
2.2.3.	Une continuité PC-PR.....	245
2.2.4.	L'emploi du FS	248
2.2.5.	Synthèse	249
2.3.	En contexte futur.....	250
2.3.1.	L'emploi du FS	250
2.3.2.	L'emploi du PR.....	251
2.3.3.	L'emploi du FA : une évolution dans l'interlangue des étudiants ?	252
2.3.4.	Synthèse	254
3.	Analyse des emplois contestables.....	254
3.1.	Le PR pour dénoter des faits futurs	255
3.2.	L'IMP pour dénoter des faits accomplis.....	256
3.3.	Synthèse	257
4.	Conclusion	258
PARTIE 7 : ANALYSE DES ENTRETIENS DE VERBALISATION.....		261
1.	Une prise en compte du paramètre temporel dans le choix de tiroir	261
2.	Une justification convergente pour les procès téléiques	262
3.	Les procès atéliques, un double défi pour les étudiants.....	263
3.1.	Trois paradigmes explicatifs	265
3.1.1.	Justification aspectuelle	265
3.1.2.	Justification lexicale.....	265
3.1.3.	Justification hybride	266
3.2.	Les procès atéliques au futur	267
3.3.	Les procès renvoyant à des « états » envisagés dans une continuité passé-présent.	268
4.	Diverses observations et remarques.....	269
4.1.	D'importantes lacunes lexicales	269
4.2.	La notion de « mise en relief »	270
4.3.	Un parti pris concernant le PQP et le FA.....	271
4.4.	Une confusion aspectuelle	273
4.5.	De la notion de résultat	274
5.	En guise de conclusion	275
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		277
BIBLIOGRAPHIE.....		282
TABLE DES MATIÈRES		291
ANNEXE 1 - Feuilles de réponse – Test de départ – Groupe 1		298
AK	299
MH	302

MA	305
NA	308
NT	311
TV	314
AT	317
TN	320
ANNEXE 2 - Feuilles de réponse – Test de départ – Groupe 2	323
ThTh	324
HgG	328
NgH	331
THg	334
GLg	337
ThTi	340
TrPh	343
XMai	346
ANNEXE 3 - Feuilles de réponse – Test final – Groupe 1	349
TV	350
AK	353
NT	356
AT	359
NA	362
TN	365
MH	368
MA	371
ANNEXE 4 - Feuilles de réponse – Test final – Groupe 2	374
ThTi	375
ThTh	378
HgG	381
TrPh	384
GLg	387
THg	390
XMai	393
NgH	396
ANNEXE 5 - Transcription des entretiens de verbalisation.....	399
GROUPE : TN + TV	400
GROUPE : MA + NA.....	406
GROUPE : NT + MH.....	410
GROUPE : AT + ML + AK.....	416

ANNEXE 1 - Feuilles de réponse – Test de départ – Groupe 1

AK	299
MH	302
MA	305
NA	308
NT	311
TV	314
AT	317
TN	320

Nom et prénom : AK

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer du déroulement de l'action
 - autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
e. autre(s) réponse(s):

8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale deviendra la plus connue destination de Vietnam parce que c'est la ville de Dalat. En effet, elle se consiste de plusieurs sites touristiques célèbres et on en bâtera d'autres. Dans le futur, les qualités de vie s'amélioreront beaucoup, c'est pourquoi je pense que le tourisme sera la filière la plus développée et cela sera très bénéfique pour Dalat. En fait, la ville construira plus d'infrastructures et offrira plus de services pour les touristes étrangers en hausse. En définitive, à mon avis, Dalat deviendra une ville purement touristique qui attirera le monde grâce à son charme.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possibles comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h, quand je promenais avec mon ami dans la rue An Duong Vuong, une personne debout sur le trottoir a saisi mon sac et s'est enfui. Ensuite, mon ami et moi avons essayé de le poursuivre mais Il était si vite que nous n'avons pas réussi à le rattraper. Alors, j'ai trouvé le commissariat le plus proche. La personne est un homme grand et jeune avec des cheveux noirs. Il

portait une veste marron et des pantalons noirs. Dans mon sac, il y avait un téléphone, un laptop, mon permis de conduire, ma carte d'identité et 10 euros.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e) ? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

J'ai commencé à étudier le français à l'âge de 6 ans. Mais ce n'est qu'à l'âge de 13 ans que je m'y suis vraiment intéressé. Mes professeurs m'ont choisi pour participer à un petit concours. C'est à cette époque que je me suis penché sur cette langue et que j'en suis tombé amoureux. De plus, mon professeur de français à mon lycée m'a vraiment motivé à devenir enseignant alors je suis venu dans l'université de pédagogie pour étudier le français. Maintenant, je traversais la moitié de ma première année et je peux dire que je suis content. Dans le futur, j'espère devenir professeur qui pourra motiver des autres.

Nom et prénom : MH

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie (gợi) ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future (định vị)
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - f. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - g. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - h. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - i. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - j. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale deviendra un pays développé. Grâce à la croissance du produit intérieur brut, nous aurons plus de gens de la classe moyenne. Premièrement, l'épidémie de la Covid 19 ne sera plus une préoccupation et tout le monde sera entièrement vacciné. Deuxièmement, l'électricité sera moins chère dans ma ville natale. Troisièmement Au lieu d'utiliser l'hydroélectricité comme courant. À l'avenir, ma ville natale utilisera l'électricité de l'éolien et le solaire. Quatrièmement, ma ville natale aura plus de stations de métro et d'autoroutes. Cela rendra le déplacement plus facile et plus rapide. Dernièrement, ma ville natale fera face à une population vieillissante à cause d'un faible taux de natalité.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (envrion 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h, je marchais sur le trottoir à Saigon avec mon amie. Tout à coup, un homme a couru vers moi et a volé mon sac à main. Je me débattais avec un voleur, je suis tombé et je me suis cassé mon genou. Alors que j'étais poussé par le voleur, mon amie a crié à l'aide et l'a poursuivi. Comme je me souviens, l'homme était grand et mince. Il avait une cicatrice près de l'œil et portait

un masque et un manteau noir. Dans mon sac à main se trouvaient de nombreuses choses importantes comme mon portefeuille, ma carte d'identité, ma carte d'étudiant, ma carte bancaire, mon téléphone.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Actuellement, j'étudie le français à l'Université de pédagogie de Hô Chi Minh-Ville. Pour moi, il y a de nombreuses de raisons et de motivations de choisir d'étudier le français. Et je n'ai jamais regretté ma décision. Parce que j'adore le français, la culture française et la cuisine française. À l'avenir, j'ai beaucoup de plans à faire. Tout d'abord, je terminerai la recherche scientifique à temps. En suite, je participerai à un concours d'écriture de journal organisé par le journal Le Courrier du Vietnam. Cela me motive à écrire le français tous les jours. C'est aussi une façon d'améliorer ma compétence à l'écrit.

Nom et prénom : MA

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera sur Mars. La ville sera déplacée sur Mars. Et je crois que cela se réalisera. On se demande si c'est différent de ma ville actuelle sur Terre ? Eh bien, bien sûr, c'est complètement différent. Imaginons avec nous.

Tout d'abord, la mode est complètement innovante. En effet, les gens porteront des costumes uniques avec des matériaux métalliques, peut-être qu'ils ressemblent aux vêtements des astronautes actuels.

En outre, tout le monde ne doit pas faire beaucoup de tâches durs et dangereux car il y aura beaucoup de robots là-bas qui les fera aider.

Enfin, si vous nous demandez ce que nous aimons le plus de la ville dans 50 ans, c'est qu'il n'y a pas de débris partout.

Et vous, imaginez votre ville dans 50 ans.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8 heures, je visitais Notre-Dame avec mon ami Ngoc Anh. Il y avait beaucoup de touristes devant le portail, nous avons peur d'entrer, mais nous avons décidé d'entrer. J'ai marché juste derrière un homme en chemise et jeans rouges et une casquette bleue. J'écoutais le guide quand soudain un homme à la peau foncée portant un t-shirt noir avec le chanteur Justin dessus, mon ami a également vu qu'il portait un chapeau noir et avait une longue cicatrice sur le côté du sourcil gauche. Nous pensions que c'était juste une bosse normale jusqu'à ce que nous achetions un souvenir dans le coin gauche de la porte après avoir terminé notre visite à Notre-Dame. alors J'ai découvert que j'avais perdu mon portefeuille. Mon portefeuille est rose, qui contient 500 000 VND et mes papiers, une carte bancaire OCB.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

J'aime vraiment apprendre les langues et surtout j'ai une passion pour le français, l'une des langues les plus charmantes au monde que les gens parlent souvent. Par conséquent, j'ai décidé de choisir l'école pédagogique Ho Chi Minh avec le 1er souhait, spécialisée dans le tourisme. En effet, je souhaite découvrir la culture française et aussi apporter le bien du Vietnam aux Français. Pour réaliser mon rêve, j'ai constamment essayé d'améliorer mon français. Je continuerai à étudier en France après l'obtention de mon diplôme

Nom et prénom : NA

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment

- e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera la ville la plus propre du Viet Nam. En effet, les gens utilisent des équipements écologiques. Les transports en commun sont le principal moyen de leur se déplacer comme le bus, le métro, le tram... Ils n'utilisaient plus les voitures qui émettent du CO2. D'ailleurs, dans la famille, ils utilisent des énergies propres telles que l'utilisation de l'eau chaude par l'énergie solaire, l'utilisation l'électricité grâce aux panneaux solaires. De plus, dans la ville, de nombreux parcs et zones de divertissement ont été construits. Enfin, ce que j'aime la plus, c'est qu'il n'y a plus de déchets dans les rues, dans les égouts... comme avant. J'aime vraiment ma ville natale.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Ce matin, vers 8h, j'ai fait la queue pour visiter le mausolée de l'oncle Ho avec MA. Après avoir attendu environ une heure, c'était à notre tour de franchir le portail, alors que je prenais ma carte d'identité dans mon portefeuille, j'ai découvert que mon portefeuille avait été volé. J'étais assez confus et je l'ai dit à l'homme de la sécurité juste après. Mon portefeuille, dans lequel, il y avait une carte bancaire Vietcombank, 2 billets de 500 000 VND, 3 billets de 100 000 et mes papiers, est

jaune. Je me souviens clairement que lorsque j'ai acheté le billet, le portefeuille était toujours dans mon sac à dos.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Maintenant, je suis étudiant en troisième année en pédagogie français. J'aime vraiment ce domaine d'études. En effet, quand j'étais petite, je voulais toujours être une enseignante. Surtout, le français, c'est la langue que j'aime. Je lisais beaucoup de livres en français. Alors, jusqu'à présent, je suis très satisfaite de mon choix. J'essaie toujours de bien étudier et d'obtenir de bons résultats dans mes études. Après avoir terminé l'université, j'espère de continuer à faire mes études en France pour master 2. Je voudrais apprendre le français davantage.

Nom et prénom : NT

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, je pense que ma ville natale va changer non seulement en termes de vie quotidienne mais aussi en termes de science et de technologie. Quand j'étais enfant, ma ville natale était un petit village. Les gens se déplaçaient à vélo pour aller à l'école et au travail. Les enfants jouaient surtout à des jeux folkloriques. Contrairement au passé, dans 50 ans, tout va changer dans ma ville natale. En effet, les petites rues auront été réparées, elles seront larges et propres. En outre, il y aura de nombreuses écoles et autres bâtiments construits ici. D'ailleurs, chaque jour, les gens devront faire face aux embouteillages. Quoi qu'il arrive, j'aimerai toujours ma ville natale.
 (127 mots)

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8 heures, alors que je partais en tour de ville avec mon ami sur la rue An Duong Vuong, j'ai confronté à un vol à l'arraché. À ce moment là, j'étais en train d'acheter des souvenirs

au magasin "La rose", un homme en chemise noire, à moto, est passé très vite et a arraché mon portefeuille. Juste après cela, j'avais crié, mais l'homme a tourné à droite vers la rue Tran Huy Lieu.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Pendant mes années d'études, mon professeur m'a motivé à mieux étudier. En effet, à partir du moment où j'ai vu mon professeur interpréter pour des invités français, je souhaitais faire de même à l'avenir. De plus, mon professeur m'a aussi beaucoup aidé dans mes études en me renseignant sur des leçons de grammaire que je ne comprenais pas, en me donnant plus de références, surtout, il a toujours été mon soutien spirituel à travers des conseils. Par conséquent, je n'ai jamais regretté ma décision d'apprendre le français, voire, je vois cela comme une opportunité d'avoir accès à de nombreuses connaissances nouvelles et intéressantes. Enfin, pour mes projets futurs, j'espère que je réussirai l'examen delf b2, que je serai diplômé de l'université et que je trouverai un emploi qui correspond à mon rêve.

Nom et prénom : TV

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera plus moderne, elle deviendra une des plus grandes villes intelligentes dans la région d'Asie du Sud-Est. Il y aura plus de gratte-ciels. On appliquera l'IA dans les espaces publics. Il y aura beaucoup plus d'arbres et d'espaces verts. Les gens se parleront et travailleront en utilisant principalement les appareils de haute technologie qui seront plus pratiques que les iPads d'aujourd'hui. Sur les routes, on utilisera tous les véhicules électriques, les infrastructures se développeront qui feront disparaître l'embouteillage. En plus, les gens utiliseront les robots et les systèmes automatiques dans l'industrie de transport. On développera également le tourisme en reconstruisant les musées et en améliorant les paysages autour du centre de la ville. Bref, ma ville natale, Saigon, s'il n'y avait pas d'attaque de la Chine dans 50 ans, elle serait selon moi la ville la plus habitable dans le monde.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h je suis arrivée à Hanoi. Je prenais un taxi pour aller à l'hôtel que j'avais préservé la semaine précédente où mes amies m'attendaient. Dès que j'ai quitté le taxi, j'ai répondu à un

coup de téléphone de ma maman, un homme m'est passée en moto, il a pris mon sac et mon portable sur ma main et s'est mêlé dans la foule. Mes amies et moi, nous avons pris une moto pour le poursuivre mais cela n'a apporté aucun résultat. C'était mon iPhone 13 promax tout neuf. En plus, il y avait un ipad, mon portefeuille avec des papiers personnels, des clefs et certains trucs de maquillage dans mon sac.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Moi dans mes années au lycée, j'ai perdu l'orientation et le goût de vie car j'avais passé un choc. Je ne savais Mquoi choisir pour mes études dans 4 ans universitaire. Je ne voulais pas non plus rencontrer les vieilles personnes. Je voulais entrer dans un autre environnement où je ne connais aucune personne. J'avais besoin d'un grand changement pour sortir de ma zone de confort, pour toucher même pour forcer ma limite. Je me suis inscrite dans le département de français de l'université de Pédagogie. Et voilà, cela a changé ma vie. J'aime de plus en ette langue et je suis intéressée par le domaine de traduction et interprétation parce que je trouve que c'est un travail créatif et cool. Pour devenir un(e) traducteur/ interprète, on doit maîtriser à la fois le français et le vietnamien. Mon intention est de visiter la France pour continuer mes études.

Nom et prénom : AT

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): marquer une action passée ayant eu lieu avant une autre esgalement passée

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment

- e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera une ville très moderne. Des infrastructures seront construites partout. Le rythme de vie sera également très rapide et animé. Actuellement, ma ville est encore une ville en développement. Les embouteillages se produisent encore tous les jours. Mais, dans 50 ans, je crois que le réseau routier sera construit de manière plus intelligente. La circulation sera fluide et les accidents de la circulation seront minimisés. Il y aura beaucoup de zones touristiques construites. Avec une vie trop moderne, il sera facile de faire ressentir de la pression et de la fatigue aux gens. Je pense donc qu'il y aura beaucoup de nouveaux services de santé psychologique qui verront le jour. C'est ce que je pense de ma ville dans 50 ans.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 7h30, dans la rue Tran Quoc NT, mon ami et moi nous sommes arrêtés pour acheter du Banh Tieu. Quand je tenais mon portefeuille pour payer le vendeur, un homme a couru vers moi et m'a arraché mon portefeuille. Je l'ai rapidement poursuivi. Mais, à environ cinq mètres, il y avait

un autre homme à moto qui l'attendait. Puis, ils se sont enfuis. Je me souviens qu'ils conduisaient la Wave rouge. L'homme qui m'a arraché mon portefeuille avait un tatouage de dragon sur son bras gauche. Ils portaient des masques donc je ne pouvais pas voir leurs visages. Dans mon portefeuille, il y a environ 5 millions de dongs, 2 cartes de crédit et une carte d'identité.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Actuellement, j'étudie le tourisme au Département de français à l'Université de Pédagogie de Ho Chi Minh-Ville. Au départ, j'avais le désir d'étudier dans une autre université et dans une autre majeure. Mais, je ne regrette pas ma majeure actuelle. En fait, c'est très difficile pour moi. Parce que j'étudie en français que je connaissais depuis un peu plus d'un an. J'ai cherché des informations sur l'industrie du tourisme et cela m'intéresse. Par conséquent, j'essaye toujours d'étudier chaque jour pour avoir une place dans cette industrie à l'avenir.

Nom et prénom : TN

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer du déroulement de l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale changera radicalement. Si maintenant, Can Tho n'est qu'une ville modeste d'une population de plus d'un million de personnes, en 2052, il deviendra peut-être la métropole du Sud du Vietnam, la position qu'a occupé Ho-Chi-Minh ville il y a un siècle. Le comité populaire de la ville va mettre en place les aménagements qui ont été planifiés depuis longtemps. Les gratte-ciels seront construits quand les avenues auront été bien élargies. Les monuments historiques et architecturaux de la ville seront embellis, s'y ajouteront de nouveaux musées d'art, ainsi faisant de Can Tho un des plus grands centres culturels du Vietnam et peut-être de l'Asie.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h, il faisait beau, mon ami étranger, Phillipe, et moi, nous nous promenions dans la rue de Tran Duy Hung. Soudainement, nous avons vu deux hommes, tous adultes, qui avaient l'air très suspicieux. Ils nous regardaient très attentivement, il nous semblait. Sentant qu'ils pouvaient être des malfaiteurs, nous avons décidé de terminer tôt la promenade. En tout cas, nous avons promis d'aller voir ma mère. Mais nous aurions dû être plus prudents. Les deux hommes nous ont suivis jusqu'à une rue sombre où ils ont commencé le vol. Voyant un d'entre eux en train de courir

vers nous avec un couteau dans la main, nous avons crié et essayé de fuir, mais il était plus rapide. Avec le couteau, il a ouvert mon sac à dos et a volé mon ordinateur et ma calculette tandis que l'autre nous a même menacés. Dès qu'ils avaient quitté, nous sommes allés au commissariat au plus vite. Pour être honnête, l'incident m'effraie jusqu'à maintenant.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Quand j'étais petit, j'aimais voyager. Au fil du temps, cette passion-là n'a pas cessé de grandir. Les voyages entre famille m'ont aidé de découvrir de beaux paysages, de me faire ami avec de nouvelles gens, d'où mon intérêt avec le tourisme. En 2021, dès que j'avais obtenu mon bac, je me suis inscrit à l'UP de HCM-ville afin de pouvoir travailler dans le secteur de tourisme à l'avenir. Jusqu'à maintenant, il ne se passe pas un jour sans que cette décision-là me satisfasse. J'espère que je pourrai devenir un bon guide touristique après avoir être diplômé.

ANNEXE 2 - Feuilles de réponse – Test de départ – Groupe 2

ThTh	324
HgG	328
NgH	331
THg	334
GLg	337
ThTi	340
TrPh	343
XMai	346

Groupe témoin

Nom et prénom : ThTh

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à ...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment

- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): il sert à une action qui a eu lieu avant une autre dans le passé
7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): il sert à exprimer un fait qui sera terminé avant un autre dans le futur

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera plus peuplée, il y aura de nombreuses usines et entreprises étrangères qui investiront et se développeront ici. Par conséquent, la question de la protection de l'environnement et de la nature devrait recevoir plus d'attention et d'attention. Cette ville deviendra plus propre grâce à plus d'arbres dans la rue, aux parcs et aux énergies renouvelables. Les véhicules passeront par le tram

ou le bus électrique pour limiter la pollution environnementale et économiser du carburant. De plus, les bâtiments "verts" seront plus réactifs pour les gens, ses bâtiments aux façades plus arborées et le développement de l'agriculture urbaine. Enfin, ma ville du futur sera plus verte, plus propre, plus belle. La vie de tout le monde sera meilleure.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Dimanche matin, mon ami et moi sommes allés nous promener dans la rue. Puis nous nous sommes arrêtés dans une très belle rue pour prendre des photos. Le ciel et les paysages ici sont magnifiques, il y a beaucoup de monde qui passe. Tout d'un coup, quelqu'un passe très vite, a arraché mon téléphone et disparaît. À ce moment-là, j'avais vraiment peur mais je ne les ai pas poursuivis car ils couraient trop vite.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Avant de devenir étudiante au Département de Français de l'Université de Pédagogie de Ho Chi Minh-ville, je n'ai pas l'intention d'apprendre le français, j'aime apprendre le chinois et j'aime la culture chinoise. Mais la vie ne m'a pas laissé décider, j'ai raté le chinois et j'ai commencé à apprendre le français à partir de zéro, après avoir étudié pendant un certain temps, j'ai commencé à aimer davantage le français et j'étudie plus

la culture française. Plus j'apprends, plus j'aime le français et j'aime ce que j'apprends.
Après avoir été diplômé de l'école, je deviendrai professeur de français et inspirerai
les élèves à aimer le français

Groupe témoin

Nom et prénom : HgG

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): il sert à une action qui a eu lieu avant une autre dans le passé

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): il sert à exprimer un fait qui sera terminé avant un autre dans le futur

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale accueillera beaucoup plus d'habitants qu'aujourd'hui. C'est pourquoi, le logement, la circulation, l'énergie devront respecter la nature. Cette ville deviendra plus propre grâce à plus d'arbres dans la rue, aux parcs et aux énergies renouvelables. Des voitures électriques d'abord seront utilisées par la plupart d'habitants pour limiter une grande émission de gaz à effet de serre. En outre, plus d'habitants, plus d'immeubles verticales dans l'avenir. la ville de demain fera la part belle à la biodiversité avec ses immeubles aux façades encore plus végétalisées et l'essor de l'agriculture urbaine sur les toits d'immeubles. Pour conclure, c'est ma ville de futur, plus verte, plus propre pour apporter une bonne qualité de vie à la prochaine génération.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h du matin, mon amie est venue m'emmenner prendre le petit-déjeuner. Après le petit-déjeuner, nous sommes allées nous promener pour voir la rue. En ce moment-là, l'ambiance était vraiment animée. Nous marchions dans la rue, tenant le smartphone à la main. Puis quelqu'un est passé très vite, a arraché mon téléphone et a disparu. J'en avais peur. Je n'ai pas su pas quoi faire. J'ai oublié de mémoriser ses plaques d'immatriculation.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Avant de devenir étudiante à le Département de Français de l'Université de Pédagogie de Ho Chi Minh-ville, je n'avais pas l'intention de suivre cette filière. J'aimais des langues latines et mes notes étaient appropriées à ceux d'entrée de ce département ; c'est pourquoi, j'ai décidé de m'y inscrire. Je ne regrette pas du tout mon choix car plus j'étudie, plus j'aime le français et plus j'aime ce que j'apprends. Après être diplômée, devenir traductrice et interprète ou faire toutes sortes de choses en utilisant le français est mon plan professionnel.

Groupe témoin

Nom et prénom : NgH

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. **aux notions « passé », « présent », « futur »**
 - b. **aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »**
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. **localiser l'action dans les époques passée, présente, future**
 - b. **informer sur la façon dont se déroule l'action**
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le présent**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. **indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le passé**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. **indiquer qu'une action est terminée à un certain moment**
 - d. **indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le passé**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. **indiquer qu'une action est terminée à un certain moment**
 - d. **indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le passé**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. **indiquer qu'une action est terminée à un certain moment**
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé**
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur**
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur**
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale deviendra plus moderne. Les usines et les entreprises seront construites par des investisseurs étrangers. Les spécialités et les sites pittoresques de ma ville natale seront connus du monde entier. Les technologies et les machines modernes ont remplacé le travail pour les humains. Ce sera une ville verte, propre, belle, l'environnement ne sera plus pollué car les gens se sont sensibilisés à la protection de l'environnement.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce soir, vers 18h, mon ami et moi sommes allés dans un centre commercial – Saigon Centre dans le 1^{er} arrondissement pour faire du shopping. Lorsque nous sommes entrés dans un magasin de vêtement, j'ai heurté un homme et je suis tombé, mon ami m'a aidé à me relever et l'homme s'est

excusé auprès de moi. Tout va bien jusqu'au moment du paiement, je n'ai pas vu mon portefeuille dans mon sac. J'ai cherché partout dans les zones où je passais et j'ai demandé aux gens s'ils avaient vu mon portefeuille noir quelque part, tout le monde a secoué la tête et a dit non. Dans mon portefeuille il y a 3 millions d'espèces, 2 cartes bancaires et des autres pièces d'identité. Je me souviens que j'ai heurté un homme étrange et que je suis tombé, je soupçonne que cette personne a volé mon portefeuille. J'ai informé la sécurité du centre commercial pour m'aider à trouver mon portefeuille et j'espère pouvoir trouver mon portefeuille.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Une fois que j'ai lu un article sur les études à l'étranger en gestion de restaurant dans une université en France. J'étais très intéressé et j'ai commencé à en apprendre davantage sur ce domaine ainsi que sur la France. Après avoir eu l'opportunité d'être plus exposé au français lorsque je suis devenu étudiant au département de français de l'Université de pédagogie de HCM-ville. Bien qu'en train d'étudier ici, je rencontre beaucoup de difficultés et parfois je me décourage, mais à cause de mon rêve, je fais toujours étudier pour réaliser ce rêve. À l'avenir, mon projet est de pouvoir aller en France étudier ma matière préférée.

Groupe témoin

Nom et prénom : THg

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera plus moderne qu'avant. Nous utiliserons les outils automatiques telle voitures autonomes, tgv, bus. Tous ces véhicule dans l'avenir lanceront les systèmes qui appliquent des énergies solaires ou autres types d'énergies. Dans le passé, nous avons profité toutes les ressources naturelles mais on a utilisé trop d'énergies et des ingrédients toxiques qui nuisent gravement la qualité de vie dans la ville. Est-ce que vous croyez que l'environnement soit plus vert et propre ? Je souhaite qu'avec la modernité, notre ville soit plus agréable, plus verte, moins de déchets, moins de pollution et que tout le monde puissent vivre sans en peur. On utilisera les machines respectant l'environnement pour fabriquer plus d'énergies. Et plus, dans le passé, il y avait beaucoup de gratte-ciels, mais dans le futur, ces gratte-ciels seront couverts par beaucoup de plantes, c'est-à-dire que nous vivrons dans une ville qui respecte l'environnement. On plantera beaucoup, on privilégiera les murs et les toitures végétales sur tous les bâtiments, les plants apparaîtront dans quatre coins de la ville natale.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement. (bối cảnh, miêu tả chi tiết nhất, món đồ bị mất liệt kê)
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h40, moi avec Nam, nous sommes allés au restaurant. Après avoir pris le petit-déjeuner, nous sommes passés au supermarché pour acheter quelques cadeaux pour mes proches. Nous choisissons des petits souvenirs en allongeant autour de supermarché. Soudain, deux hommes que je ne sais pas où vient-il, ils sont apparus après nous et tout à coup, ils ont pris nos sacs, un à chacun. Nos sacs sont volés par ces deux hommes. En ce moment-là, nous arrivions à peine à respirer. Maintenant, tout ce que je me souviens est leurs vêtements, mais les deux hommes ont porté des masques. Le premier homme, il portait un jean gris avec une chemise à carreau, il porte des sneakers bleu foncé et le deuxième homme, il portait un short noir avec un T-shirt, et il portait aussi des sandales. Les sacs que nous portons contiennent un portable, un passeport et un porte-monnaie.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Premièrement, j'adore la langue française. Quand j'étais un lycéen, il y a une fois, j'ai entendu mon ami lire les textes français, je lui ai demandé de relire pour moi. En ce moment-là, je me suis rendu compte que j'ai un coup de cœur avec cette langue. Jusqu'à la fin d'année, j'ai décidé d'inscrire la langue française à l'université de pédagogie. En premier, je suis confus entre la langue espagnole et française, parce que la langue espagnole est la langue nouvelle pour moi et je voulais essayer de l'étudier, mais je trouve que la langue française était plus attirée que la langue espagnole. Du coup, je l'ai choisie. Je ne décide pas encore de quoi faire dans l'avenir, mais maintenant je continue de l'apprendre pour améliorer ma compétence linguistique.

Groupe témoin

Nom et prénom : GLg

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) : décrire ce qu'on fait dans la vie quotidienne.

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) : exprimer de la conséquence, exprimer d'une courte action dans le passé ou une action interrompt une autre, marquer qu'une action consécutive.

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) : exprimer des actions habituelles ou répétées dans le passé sans le début ni la fin, exprimer de la cause, parler d'habitudes.

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment

autre(s) réponse(s): marquer qu'une action qui a terminé avant d'une autre dans le passé.

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le passé
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s):

8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s):

9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s): indiquer une action achevée par rapport une action ou à une référence temporelle future.

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

La plupart des gens rêvent à une ville du futur. La vie aujourd'hui grandit plus, ce qui conduit à un besoin accru pour la vie de chaque personne, les espaces urbains, les moyens de transport,... Ceux sont qu'on pense comment pour résoudre dans 50 ans. Dans 50 ans, ma ville sera plus haut que la vieille, elle aura plus de bus électriques agrandus partout la ville. Aussi que les appartements seront être construits plus pour les résidents. Outre cela, la ville étendra également les terrains de banlieue de la ville à tous ceux qui en ont besoin. La ville devront être autonomes en matière d'énergie. Des immeubles pourront être capables de générer de l'électricité grâce à des éoliennes et des panneaux solaires intégrés. Des architectes imaginent même des espaces verts sur les toits comme des jardins ou même des fermes. La ville sera donc, dans 50 ans, peut-être incroyable, il y aura des futurs immeubles, des futurs services ainsi les robots qui serviront aux résidents de manière à mieux de la vie.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

C'était un bon vacances à Hanoi avec mes amis le mois précédent. Mais près du jour où nous sommes repartis à Saigon, j'ai été un victime d'un vol. Le vol est arrivé sous nos yeux et nous ne pouvions rien faire, nous avons appelé à l'aide des habitants mais le voleur s'est échappé. Nous sommes allés au commissariat pour raconter ce qui s'est passé avec nous. Lorsque la police m'ai posé des questions, je me suis juste souvenu que c'était un voleur aussi grand que moi, son visage en forme de gauche et ses cheveux blonds, à côté de son œil gauche avec une cicatrice. Il portait un t-shirt blanc et un jean déchiré et il a attrapé mon sac bleu. Mais il y avait environ 5 millions dongs dans ce sac-là et un objet de valeur commémorative pour moi. Et le voleur a été arrêté quelques jours plus tard, j'ai aussi récupéré le sac. Heureusement, le souvenir n'a pas été perdu. C'était un souvenir inoubliable.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

La motivation est toujours une moyenne pour que des étudiants ainsi des élèves fassent leurs études. Quant à moi, je n'ai jamais regretté avec ma décision depuis ma première année de l'université, la Traduction et Interprétation au Département de français. Pendant j'apprends à l'université, j'ai trop de devoirs et travaux pour les accomplir à temps. Choissant cette domaine, je pensais à mon avenir que je ferai comment, qui vais-je être,... J'ai donc préparé pour mon avenir, des apprentissages, des connaissances linguistiques ou bien, de la motivation en ce moment. Après avoir diplômé, je serai un traducteur ou un interprète basé sur ce que j'ai préparé pendant mes études à l'université. Outre que j'utilise le français, je dois m'enrichir aussi l'anglais pour augmenter mes chances pour moi-même.

Groupe témoin

Nom et prénom : ThTi

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. **aux notions « passé », « présent », « futur »**
 - b. **aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »**
 - c. autre(s) réponse(s) : les deux réponses ci-dessus

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. **localiser l'action dans les époques passée, présente, future**
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le présent**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le passé**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. **indiquer qu'une action est terminée à un certain moment**
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. **autre(s) réponse(s) : peut servir à décrire**

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. **marquer qu'une action a lieu dans le passé**
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. **autre(s) réponse(s): indiquer une action qui s'est terminée avant une autre action dans le passé**

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): exprimer un fait qui sera terminé avant un autre

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

De nos jours, le monde change rapidement. Les pays évoluent vers un modèle d'avenir plus intelligent et supérieur. Nous imaginons sans peine que les pays du Sud vont bientôt rattraper les nations développées. En particulier, ma ville natale dans 50 ans, le système de transport connaîtra des changements significatifs. Les bus sont remplacés par des lignes de métro, reliant les villes entre elles. Cette transformation permettra à des gens en banlieue rurale de travailler dans cette ville sans avoir à dépenser beaucoup d'argent en logement. De plus, nous pouvons limiter les émissions polluantes des bus, contribuant ainsi à l'amélioration du changement climatique. Je crois que Ho Chi Minh-Ville se développera de manière extrêmement positive en améliorant notre qualité de vie.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saigon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h j'allais au poste avec mon amie Anne. Nous nous sommes arrêtés dans un café avant d'entrer par la porte principale de la poste. Soudain, un petit garçon se précipita dans notre dos pour avancer la file d'attente. Je m'en foutais jusqu'à ce que je réalise que mon portefeuille avait disparu. Quand j'ai cherché le garçon, il courait très vite pour sortir du café. Mon ami et moi avons essayé de le rattraper mais il a juste disparu. Il avait environ 10 ou 12 ans. Ses cheveux étaient bruns et il avait une cicatrice sous les yeux. Je ne me souvenais pas exactement de ses vêtements, peut-être un T-shirt marron avec un pantalon court. J'ai remarqué qu'il n'avait pas de chaussures. A propos de mon portefeuille, il y avait 150 euros et une carte d'identité. Il me faudra beaucoup de temps pour en avoir un nouveau et j'en ai besoin pour acheter un billet d'avion, alors s'il vous plaît, aidez-moi à retrouver mon portefeuille dès que possible !

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Lorsque j'ai choisi ma majeure à l'université, je visais à postuler en anglais. Cependant, le résultat était opposé parce que je ne pouvais pas répondre aux exigences. Par conséquent, je suis devenu un étudiant du département français. Il était très compliqué pour moi au début parce que je ne connaissais rien au français. J'étais sur le point d'arrêter d'étudier parce que je ne pouvais pas parler français lors de mon premier examen. Mais un professeur m'a dit que si je faisais plus d'efforts, je pourrais obtenir un meilleur résultat. J'ai donc commencé à pratiquer la langue autant que possible. Plus j'essayais, je parlais plus couramment le français. À l'avenir, j'espère être plus avancé dans cette langue afin d'étudier en Master en France, car si nous avons un certificat B2 en français, notre étude sera entièrement gratuite.

Groupe témoin

Nom et prénom : TrPh

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : Pour décrire l'espace, le temps, une émotion, une action qui a duré dans le passé, une habitude

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment**
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur**
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville natale sera polluée par le smog. Chacun devra porter un masque pour filtrer l'air à tout moment. Les déchets seront présents partout comme dans les canaux ou la mer. Je crois que si les gens ne changent pas leurs habitudes dorénavant, leurs enfants ne pourront plus vivre. Les poissons mourront dans l'océan parce que la quantité de déchets a causé la pollution des océans. L'effet de serre provoque des pics de température qui provoquent des brûlures cutanées et des rayons UV. L'épuisement des sources de nourriture conduira à des combats acharnés à cause de la faim. Changeons les habitudes aujourd'hui pour notre monde dans 50 ans.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saïgon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h, alors que je marchais dans la rue avec mon ami, j'ai été accroché à mon portefeuille par un voleur en chemise bleue. Il mesurait environ 1m70, son corps paraît très fin et porte surtout un chapeau rouge. Pendant que je prenais des photos de mon ami, il a profité de moi alors que je ne faisais pas attention et m'a délibérément heurté, ce qui m'a fait tomber. Immédiatement, à ce moment-là, une femme a pris mon portefeuille et s'est rapidement précipitée dans la foule, et cet homme m'a aidé à me relever, me laissant perplexe. Les gens autour de moi ont crié que j'avais perdu mon portefeuille, quand j'ai vérifié, c'était trop tard.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Peut-être que je suis un peu différent de tout le monde dans le département. J'ai étudié le français depuis l'enfance et j'ai été exposé à cette langue très tôt, je ne peux même pas parler anglais. J'adore cette langue étrangère, et pour cette raison, j'ai continué à choisir de l'étudier afin d'approfondir le français. Je veux toujours que mon futur moi fasse n'importe quel travail en français. Mais malheureusement, quand j'ai obtenu mon diplôme, j'ai réalisé que mes opportunités de carrière n'étaient pas élevées. Je trouve très difficile de trouver un emploi, je gère actuellement une petite boutique de parfums envoyés par mon mari des États-Unis. J'adore ce travail, j'espère avoir encore l'opportunité de parler français à l'avenir.

Groupe témoin

Nom et prénom : XMai

Numéro étudiant :

TEST DE DÉPART

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

« À quoi ressemblera votre ville dans 50 ans ? » Un forum vous invite à vous exprimer sur les changements que connaîtra votre ville natale dans 50 ans. Dans un texte d'environ 120 mots, vous faites savoir aux lecteurs ce que vous en pensez.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Dans 50 ans, ma ville deviendra plus loin. Le nombre de population urbaine a augmenté et le nombre de personnes dans les zones rurales diminuera. Il y a de nombreuses zones urbaines, magasins, nouveaux restaurants ouverts. Les bâtiments de grande hauteur sont en construction partout. Infrastructure de développement pour répondre aux besoins humains. Outre le développement de la ville dans 50 ans, le problème de la pollution de l'environnement est également défini. Rendre l'atmosphère devenue polluée. En outre, la nouvelle technologie est largement développée et plus intéressée par. La ville se concentrera davantage à se développer dans une ville verte. Tout le monde la vie sera plus complète à l'avenir.

Exercice 2 :

Vous êtes en vacances à Hanoi (ou Saïgon) avec votre ami(e). Alors que vous sortiez visiter la ville avec votre ami(e), vous avez été victime d'un vol à l'arraché. Au commissariat, on vous demande de raconter par écrit (environ 120 mots) ce que vous avez vu. Vous devez :

- parler des circonstances qui ont précédé et suivi l'événement.
- décrire avec le plus de détails possible comment les faits se sont déroulés.
- faire l'inventaire de vos objets volés.

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ce matin, vers 8h, je marchais du parking à le musée ou` j'avais un rendez-vous avec mes amis, un homme a volé mon portefeuille et s'a éclipsé. À ce moment, je cherchais mon téléphone pour appeler mon ami. Il y avait trois personnes devant moi qui bloquaient mon chemin. Tout à coup un homme m'a heurté après, moi. Je suis tombé et ils m'ont aidé à me lève. Je ne suspectais pas et continais au rendez-vous. Mais quand j'ai encore cherché le téléphone, je relisais que j'ai été volé. J'ai crié immédiatement et j'ai vus l'homme s'est enfui rapidement. Mais heureusement, quelqu'un l'a arrêté et m'a aidé à récupérer mon portefeuille.

Exercice 3 : Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à faire vos études actuelles ? Regrettez-vous votre décision ou en êtes-vous plutôt satisfait(e)? Quels sont vos projets d'avenir ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

La motivation m'a fait choisir l'industrie scolaire actuelle parce que je suis passionné, découvrez une nouvelle langue. J'aime explorer des choses intéressantes dans ce vaste monde. Je me suis remarqué vrai en et je ne me suis senti pas regret. Pour plus de progrès dans l'apprentissage, j'ai besoin de vous entrainer davantage, prenez plus de temps à apprendre, faites attention aux heures de classe et à lire plus de matériel. Après avoir obtenu son diplôme, je vais utiliser les connaissances acquises dans la vie, dans votre travail.

ANNEXE 3 - Feuilles de réponse – Test final – Groupe 1

TV	350
AK	353
NT	356
AT	359
NA	362
TN	365
MH	368
MA	371

NOM ET PRÉNOM : TV

Date : 21/6/2022

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Il y a 3 ans, alors que j'étais encore en première année, j'ai eu un accident qui m'a cassé la jambe, en fait l'orteil. Je n'ai pas pu me déplacer à mes classes dont certains se trouvaient même au troisième étage. C'était vraiment une période difficile pour moi. Mais heureusement, j'avais mes amis avec moi. Ils m'ont accompagné du portail à la classe, pas à pas, lentement jusqu'à ce que nous avons atteint la classe. De la même manière, nous avons lentement monté les escaliers en rigolant sur mon accident et sur la façon dont je marchais avec un seul orteil cassé. Ils ont même chanté fort et joyeusement pendant que je descendais difficilement les escaliers. Malgré qu'on se moquait de moi, je n'étais pas du tout en colère, au contraire j'ai trouvé ça très drôle et j'ai eu tellement de chance d'avoir de si bons amis pendant mes années à l'université. Ces bons vieux jours d'être entouré des meilleurs amis avec un esprit insouciant me manquent vraiment.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrierez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme sera trop meilleure qu'elle est actuellement. Premièrement, les gens se déplaceront d'un endroit à un autre par certains types de véhicules qui offrira plus de confort et prendra moins de temps. Les personnes qui font l'accueil seront remplacées par des robots. Le système de réservation sera automatisé par la haute technologie. Les guides touristiques seront soutenus par des appareils de haute technologie dans la gestion des touristes en garantissant sa sécurité. Les visiteurs seront plus conscients de la protection de l'environnement, du risque d'extinction des animaux et seront plus responsables lors de leurs voyages à travers le monde.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Le plus grand changement depuis que je suis devenu étudiant du Département de français est que JE DOIS ÉTUDIER LE FRANÇAIS, ce que je n'avais jamais fait auparavant. Quoi qu'il en soit, je ne regrette pas d'avoir poursuivi la langue française en spécialisation de traduction et interprétation pour 4 ans. J'ai rencontré de bons amis qui ont rendu ma vie d'étudiant plus intéressante et dynamique, je ne peux pas imaginer passer mes 4 années universitaire aussi difficiles sans ces gars-là. De plus, j'ai rencontré des professeurs sympathiques et talentueux avec qui je peux partager mes difficultés dans mes études de cette toute nouvelle langue. L'un d'eux peut même être considéré comme mon mentor. En ce mois d'août, j'aurai obtenu mon diplôme et commencerai mon travail d'interprète professionnel et serai bien préparé pour mon projet d'études supérieures dans un pays francophone.

NOM ET PRÉNOM : AK

Date :

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
- b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
- f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
- b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
- f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

L'un des moments les plus mémorables avec mes camarades de classe était à la fête du printemps de ma lycée. Il y a 3 ans, la veille au soir, nous avons tout préparé pour la fête. Nous avons fait du poulet rôti, des frites, des saucissons en forme de poulpe, ... Au matin, ma classe a installé un petit kiosque pour vendre nos plats. Les autres classes faisaient beaucoup des plats différents mais je pense que ma classe était la meilleure. En effet, nous avons tout vendu en environ une heure et nous avons gagné beaucoup d'argent. La préparation et l'installation étaient très difficile et fatigants mais nous avons eu beaucoup de plaisir. C'est un souvenir inoubliable.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme sera gérée principalement par l'intelligence artificielle. Les véhicules automatiques seront le principal moyen de transport. Les organisations des voyages

seront dirigé par des robots pour avoir le moindre défaut. Le guide des activités touristique restera un humain pour être en relation avec le touriste. Le logement sera équipé des plus nouvelles technologies et offrira au client le meilleur confort à un prix très bon marché. Les restaurants serviront de délicieux plats préparés par des robots et offriront aux clients le meilleur service. Les activités choisies par l'IA pour les touristes seront très convenables et donneront la meilleure expérience. C'est l'avenir qui, j'imagine, arrivera à l'industrie du tourisme.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Je suis étudiant depuis presque 1 an et je suis beaucoup changé. D'abord, c'était la première fois que j'habitais seul, donc je suis plus indépendant. J'ai appris à gérer mon argent plus efficacement et à économiser. J'ai visité de nombreux endroits où je ne suis jamais allé et j'ai acquis beaucoup de savoir-faire et de savoir-vivre. J'ai aussi rencontré beaucoup de personnes qui peuvent avoir de bonnes influences sur moi. Je pense que la vie estudiantine m'a enrichi beaucoup et continuera à le faire. Après avoir obtenu mon diplôme, j'espère devenir un professeur du français à ma ville natale, Dalat, et y avoir une vie calme et tranquille.

NOM ET PRÉNOM : NT

Date : 21/6/2022

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

C'était au printemps 2016, mes camarades de classe et moi avons assisté au camp de printemps au lycée. C'était mon souvenir inoubliable. A cette occasion, les classes ont réalisé des spectacles culturels et participé à des jeux. Ma classe a joué de manière assez impressionnante, ce qui a été soutenu avec enthousiasme par tout le monde. La partie la plus attendue du camping était le feu de camp. La torche brûlait au milieu du cercle d'étudiants qui se tenaient par la main. Enfin, le jury a annoncé le prix du camp. Le beau camp de ma classe a remporté le deuxième prix. Au moment où le professeur a appelé le nom de la classe 12B4, nous nous sommes embrassés et avons sauté de joie. Ce voyage de camping est un beau souvenir de mes années étudiantes.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme changera à bien des égards. Premièrement, en termes de transport, les touristes n'utiliseront plus les avions et les trains pour voyager, mais ils voyageront en fusée pour atteindre la destination touristique de la manière la plus rapide. Ensuite, nous verrons qu'il n'y a plus d'apparition de guides touristiques, les gens utiliseront des dispositifs technologiques pour présenter les attractions touristiques aux visiteurs. Troisièmement, le logement ne sera plus bondé les jours fériés. Il sera entièrement équipé, confortable, adapté aux besoins des visiteurs. De plus, dans les restaurants, les chefs seront des robots qui vont servir les clients. En bref, le tourisme des 100 prochaines années connaîtra des changements importants par rapport à aujourd'hui.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie étudiante ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Le fait que devenir étudiant fait de moi une toute nouvelle personne. En effet, au niveau de la vie quotidienne, je sais organiser mon temps de manière plus rationnelle. Avant, je me levais tard le matin. Mais maintenant, je me lève tous les jours à 5 heures pour être à l'heure à l'école. De plus, au niveau des études, je me suis fait un nouveau groupe d'amis, on a travaillé ensemble très efficacement, ce qui n'était pas possible quand j'étais au lycée. Cependant, je trouve la vie étudiante assez difficile car je dois habiter loin de mes parents. Enfin, à l'avenir, je deviendrai éditrice parce que j'aime écrire.

NOM ET PRÉNOM : AT

Date : 21/06/2022

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) : indiquer le résultat d'une action dans le passé

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : indiquer qu'une action est en cours à un certain moment dans le passé

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : indiquer qu'une action est terminée à un moment antérieur à une autre action dans le passé

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s): indiquer qu'une action est ponctuelle dans le passé
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s): indiquer qu'une action est en cours à un certain moment dans le futur
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): indiquer qu'une action est terminée à un moment antérieur à une autre action dans le futur

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Pour moi, les souvenirs du lycée sont les meilleurs souvenirs de ma vie d'étudiant. Parmi eux, la cérémonie d'adieu à la fin du lycée a été pour moi la plus impressionnante. Cette cérémonie a eu deux temps : tout le lycée et chaque classe. Pour la cérémonie à l'échelle du lycée, nous avons porté des uniformes de célibataire et nous sommes montés sur scène pour exprimer nos sentiments au sujet de nos 3 années à l'école. L'ambiance était très émotionnelle. Nous avons également pris des photos avec ces uniformes et ce sont les meilleures photos de ma vie. Après cela, nous sommes allés dans notre classe pour faire une petite fête. Avant ça, nous avons préparé des cadeaux à s'offrir au hasard. Dans cette fête, le professeur principal et nous avons parlé de beaucoup de choses et je me souviens encore de ces choses à ce jour. Ce jour-là, nous avons beaucoup ri et aussi beaucoup pleuré.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrierez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers

aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme sera largement automatisée grâce à la technologie. Pour passer de la maison aux lieux touristiques et vice versa, les touristes seront pris en charge à la maison. Les visites guidées les lieux, les touristes ne seront pas confinés dans le plan de la tour. Ils seront flexibles sur quand et où ils veulent aller car le guidage est automatique. Ils recevront un appareil pour écouter la narration. Même si ce sera automatique, les touristes pourront toujours poser des questions et obtenir des réponses grâce au système qui se connecte directement avec le guide touristique. Une fois que le voyageur souhaitera arrêter la visite et retourner à l'hôtel, il aura appuyé sur un bouton de l'appareil et puis la voiture de société viendra le ramener à l'hôtel.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Depuis que je suis devenue étudiante, ma vie a beaucoup changé. Comme je dois vivre loin de ma famille, je suis plus indépendant. Ma vie est aussi plus occupée. Même si j'ai été occupé et qu'il y a eu des moments où je me sentais vraiment fatigué, ma vie d'étudiante est généralement très intéressante. J'ai été exposé à de nombreux types de personnes et ils m'ont tous aidé à grandir plus ou moins. Étudier à l'université est également très difficile pour moi, mais heureusement, j'ai des amis avec qui partager et étudier ensemble. Je suis un étudiant en tourisme, j'espère donc qu'après avoir obtenu mon diplôme, je pourrai travailler dans l'industrie du tourisme. Je voudrais essayer différents emplois dans le secteur du tourisme.

NOM ET PRÉNOM : NA

Date :

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Il y a 2 ans, ma meilleure amie-Tan An et moi avons fait le premier voyage ensemble à Da Lat. Le voyage durait pendant 5 jours. Nous étions très excités alors nous avons préparé beaucoup de choses pour le voyage. À Da Lat, nous avons visité de nombreuses monuments célèbres ce que nous avons prévu comme la Montagne Langbiang, la Colline Robin, Lac Xuan MH, ... En plus, nous avons beaucoup mangé aussi, tellement que j'ai eu mal au ventre. Surtout, bien que j'aie très peur des fantômes, nous avons écouté tous les soirs les histoires de fantômes de Nguyen Ngoc Ngan. Par conséquent, j'ai perdu le sommeil, hehehe. Cependant, c'est un voyage mémorable pour moi.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme aura de nombreux changements dans la mauvaise direction.

En effet, les touristes ne pourront plus visiter les paysages naturels car ils auront été gravement détruits pour construire des restaurants, des hôtels de luxe ou des lieux de divertissement artificiels. D'ailleurs, l'industrie du tourisme maritime risque de disparaître car l'eau de mer est de plus en plus polluée par les marées noires, les eaux domestiques, et surtout en tas de déchets, ... En outre, en raison du développement de l'AI, le système de robot intelligent servira tous les touristes, les gens s'ennuieront car ils sont entourés de machines. Ce seront toutes des raisons pour lesquelles les gens ne veulent pas faire des vacances bien que les moyens de transport soient de plus en plus modernes.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Après être devenue étudiante, je suis plus indépendante. En effet, je peux prendre soin de moi et prendre mes propres décisions. Dans le passé, quand j'ai pris une décision, j'avais consulté toujours ma mère parce que je craignais d'échouer. Cependant, c'était différent quand je vais au collège. Jusqu'à maintenant, il faut dire que la vie étudiante est très difficile pour moi. En effet, ma famille me manque beaucoup. Je m'inquiète toujours de mes études. Après avoir obtenu mon diplôme, je ferais mes études en master 2 en France pour améliorer mes connaissances. Enfin, je voudrais être professeure de français, hehehehe.

NOM ET PRÉNOM : TN

Date : 21 juin 2022

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

C'était le 14 mai, comme nous avons promis la veille soir, nous nous sommes rendus devant le marché Ho Thi Ky à 18 heures. Nous avons fait le tour de l'endroit et avons découvert beaucoup de restaurants à manger. Ensemble, nous avons dégusté toutes les spécialités qu'on pouvait y trouver, telles que du porc grillé ou les calmars grillés. Puis, nous avons bu du jus de canne à sucre et avons partagé l'un avec l'autre des choses du quotidien. A 21 heures, comme il était tard, nous nous sommes dit au revoir. C'était une soirée formidable. Moi, je souviendrai pour jamais ce souvenir.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme aura témoigné une myriade de changes. D'abord, grâce à l'incessant essor de la circulation, des voyagistes du futur pourront rendre visite à même les lieux les plus

lointains du monde, qui, à ce moment, restent inaccessibles pour la plupart d'eux. Ensuite, puisque l'ère de l'information continuera à exercer ses impacts sur tous les domaines, il sera possible que le métier de guide touristique ne trouvera plus sa place dans les 100 ans à venir. En effet, à l'aide de l'internet, les touristes de l'avenir n'auront plus du mal à naviguer dans les forêts ou à s'informer à la vue d'un monument historique. Enfin, la démocratisation de l'activité touristique pourra encourager la participation des communautés d'accueil, qui figurent parmi les acteurs principaux du tourisme, notamment en ce qui concerne l'hébergement. En fait, d'ici 100 ans, on pourra voir l'incontournable prolifération des chambres d'hôtes, des homestays, bref, l'empreinte des locaux dans le tourisme.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Le fait de devenir étudiant est pour moi l'important jalon de ma vie. Depuis le début de mon année universitaire, beaucoup a changé. J'ai rencontré toutes sortes de gens, ceux qui m'ont tant aimé ainsi que ceux qui me détestaient profondément. J'ai appris à me débrouiller un peu de plus, à accepter les différences de mon entourage. A Saigon, j'ai tenté pour la première fois de trouver un petit boulot. Tout est neuf et tout sera une expérience précieuse pour moi. Jusqu'à maintenant, comme j'ai encore tant de choses à essayer, je n'ai pas hâte de choisir quoi à faire après mon diplôme, une décision tellement cruciale mérite plus de temps à réfléchir et plus d'expériences à acquérir avant d'être faite.

NOM ET PRÉNOM : MH

Date : 17/07/2002

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : indiquer le résultat d'une action dans le présent.....

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Quand j'étais une étudiante de première année à l'université, j'ai rencontré une très bonne amie de classe. Je me souviens qu'il pleuvait beaucoup ce jour-là et je suis allé en classe trempé. Cela m'a fait très froid et mal à l'aise pendant la leçon. Et le pire c'était que je n'ai pu pas rentrer chez moi pour me changer car ma maison était loin de l'école et mon prochain cours aura commencé dans 30 minutes. Cette amie a pris l'initiative de m'inviter chez elle pour changer de vêtements. Et ce qui m'a encore plus surpris et m'a le plus touché, c'était qu'elle m'a prêté ses nouveaux vêtements. C'était le début de notre belle amitié. Je suis très reconnaissante d'avoir une bonne amie comme elle.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrierez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme

Avec le grand développement de la technologie d'aujourd'hui, je pense que l'industrie du tourisme connaîtra certainement beaucoup de changements en 2100. À ce moment-là, nous aurons eu des voyages dans l'espace à des prix raisonnables. Bien sûr, nous mangerons et boirons sur le vaisseau spatial. Il n'y aura rien de mieux que de savourer de délicieux plats tout en regardant l'univers entier. Nous aurons également eu des tours d'exploration du fond de l'océan et des tours d'exploration souterraine. De plus, les guides de tous les tours seront des robots intelligents qui prêteront à nous servir à tout moment. Ce seront des voyages, des expériences uniques. Comme, actuellement, ces voyages sont souvent très coûteux et ne sont pas accessibles à tous.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Depuis que je suis devenue une étudiante, ma vie a beaucoup changé. D'abord, j'ai plus de temps libre. Cela m'a donné plus de temps pour faire ce que j'aime et j'ai trouvé un emploi à temps partiel. Deuxièmement, j'ai été plus actif dans les études, l'organisation du temps et la gestion des dépenses parce que plus personne ne s'occupait de moi. Enfin, je me suis sentie plus mature et indépendante, donc pour moi la vie étudiante est merveilleuse. Bien que cela était difficile, cela m'a ouvert de nombreuses opportunités pour me développer et m'améliorer. Après avoir obtenu mon diplôme, je vais passer des examens pour obtenir des certificats en français et en anglais afin de postuler un emploi dans des entreprises ou des sociétés multinationales.

NOM ET PRÉNOM : MA

Date :21/06/2022

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le passé
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
- autre(s) réponse(s):

8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
- b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
- f. autre(s) réponse(s):

9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...

- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Je me souviens que l'année dernière, lorsque le COVID 19 a frappé le Vietnam pour la première fois, on a demandé à tous les élèves de mon école d'abandonner leurs études. De plus, ceux qui ont étudié au loin comme moi ont dû se hâter de revenir à leur ville natale. Ce jour-là, c'était dommage que mon ami Ngoc Anh et moi même perdions nos portefeuilles dans le bus très fréquenté 139. Ensuite, nous avons décidé de demander l'aide de chacun à la station de bus Cho Lon afin d'acheter des tickets pour cette jour. À ce moment-là, certaines personnes ne nous croyaient pas, mais il y avait aussi plusieurs personnes qui étaient disposés à nous aider. Cet instant me fait très heureux et est un souvenir mémorable pour moi et Ngoc Anh quand nous demandons de l'aide.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme sera complètement nouvelle. En effet, imaginez, nous voyagerons à travers l'écran multidimensionnel grâce à des équipements électroniques modernes. Nous n'aurons pas besoin de nous déplacer à l'endroit que nous voulons, mais nous pouvons toujours sentir honnêtement l'air frais et le temps frais. Et plus que cela, nous pourrions sentir le goût délicieux des plats locaux. Je crois qu'en 2100 voyager autour du monde sera accessible à tous sans avoir à se déplacer. Et quand l'industrie aura grandi comme ça, il sera plus facile pour les gens de voyager.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Dès le premier jour où j'ai quitté ma ville natale et commencé l'université à Ho Chi Minh-Ville, j'ai appris beaucoup de leçons précieuses, mais ce que j'ai le plus remarqué, c'est peut-être la sociabilité. En effet, comme je dois vivre dans un nouvel environnement, j'ai dû essayer de me faire plein de nouveaux amis. Il semblait difficile dans un premier temps, maintenant je fais de nombreux nouveaux amis sans abandonner. Ayant fait beaucoup d'amis, je trouve ma vie étudiante très amusante et intéressante, mais parfois j'obtiens toujours un peu de pression en étudiant. J'ai des plans pour mon avenir après l'obtention de mon diplôme. En outre, ce que je veux le plus, je deviendrai professeur dans mon école pour aider les étudiants de première année comme moi auparavant.

ANNEXE 4 - Feuilles de réponse – Test final – Groupe 2

ThTi	375
ThTh	378
HgG	381
TrPh	384
GLg	387
THg	390
XMai	393
NgH	396

NOM ET PRÉNOM : ThTi

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : raconter un fait passé

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : une action qui n'est pas terminée dans le passé

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s): exprime une action achevée du passé, le plus souvent une action brève
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Mon premier meilleur ami était Tran. Je l'ai rencontrée quand nous étions à l'université. Elle avait un grand sens de l'humour et elle m'a toujours fait rire avec ses histoires. Nous nous sommes très proches lorsque nous avons assisté au cours de natation. Tran était une étudiante active alors que j'étais un peu timide et que je ne savais pas nager. Au début, j'étais extrêmement effrayé lorsque mes pieds touchaient l'eau. J'avais du mal à suivre les autres sur la bonne ligne. C'était Tran qui m'a encadré pour pratiquer de nager. Nous passions la plupart du temps ensemble dans la piscine pour nous assurer que je surmontais ma peur de l'eau. Finalement, j'ai obtenu une note de 9/10 au test final. Ce fut un moment mémorable avec mon meilleur ami Tran. Je la chéris beaucoup et j'espère que nous pourrions être amis pour toujours.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrierez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme subira des changements importants. Plus précisément, il aura l'intervention de l'intelligence artificielle. Le guide sera remplacé par un robot programmé aux origines culturelles diverses. Cela permettra d'assurer l'exactitude du contenu communiqué aux voyageurs, tout en augmentant la quantité d'informations stockées de manière illimitée. En termes de cuisine, les gens sont maintenant devenus plus observateurs et ont des normes plus élevées en matière de qualité des aliments. Ainsi, en 2100, les plats seront plus rigoureusement testés avant d'être mis à la carte. Cependant, la santé des clients sera garantie. Cela permet d'éviter les avis trompeurs ou les augmentations de prix irréalistes. Plus important encore, les circuits devront se concentrer sur des critères environnementaux. Les gens seront équipés de connaissances pour protéger l'écosystème grâce à des activités touristiques. Et le gouvernement investira davantage dans des programmes de voyages gratuits pour les enfants afin de développer l'état d'esprit de la préservation de l'environnement. En bref, je crois que l'industrie du tourisme se développera dans une direction positive, apportant des avantages plus réels aux gens.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Quand j'étais au lycée, j'étais un introverti absolu que je me faisais à peine des amis avec les autres. Les choses avaient changé quand l'université m'est arrivée. Un tout nouvel écosystème m'avait encouragé à découvrir mes capacités, mon véritable désir de langue. À l'université, j'ai rencontré beaucoup de personnes talentueuses qui étaient prêtes à me donner la main pour des devoirs compliqués. Je me sentais tellement chanceuse d'avoir l'occasion de rencontrer des professeurs. Ils m'ont donné des conseils utiles quand j'étais confus dans mon projet d'étude. Un autre changement important était que j'ai appris à sortir de ma zone de confort. Avant, j'avais peur des nouveaux défis, mais cela nous donnera l'occasion d'affronter nos éventuelles angoisses sociales et de gagner en assurance. Après mes études, j'ai pour objectif de devenir indépendant. Même si mon cheminement de carrière est assez différent de celui d'autres amis, je suis convaincu que les connaissances que j'ai acquises à l'université m'aideront à réussir dans un proche avenir.

NOM ET PRÉNOM : ThTh

TEST D'ÉVALUATION FINALE
DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. **aux notions « passé », « présent », « futur »**
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à ...
 - a. **localiser l'action dans les époques passée, présente, future**
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. **indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. **indiquer qu'une action est terminée à un certain moment**
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. **indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à ...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur

- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 e. autre(s) réponse(s):
7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
 a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
 marquer qu'une action a lieu dans le futur
 marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez.

Quand j'étais enfant, j'ai passé de merveilleuses vacances avec ma famille et mes proches. Ma famille m'a emmené en vacances sur la plage de Vung Tau. Je me souviens, j'étais très heureux et excité. C'était formidable pour nous quand nous avons pu nager, jouer au cerf-volant et à cache – cache. Les moments où on pouvait être avec des amis était vraiment super. Le soir, j'ai eu une petite fête avec ma famille

un barbecue et un dîner ensemble. Nous avons passé la nuit à la plage, nous avons chanté ensemble joyeusement. C'étaient des moments inoubliables pour moi.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ **120 mots** portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme va prospérer. Un certain nombre d'agences de voyages apparaîtront pour répondre aux besoins humains. De nombreux programmes de voyage attractifs pour tout le monde et le coût sera moins cher. Les visites seront plus investies et les guides seront plus professionnels pour apporter aux visiteurs des expériences intéressantes. Les visiteurs pourront visiter de nombreux lieux célèbres et découvrir de nombreuses scènes magnifiques. De plus, les visiteurs pourront déguster des spécialités régionales et participer à des activités régionales.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie étudiante ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (**environ 120 mots**)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Après être entrée à l'université, j'étais autrefois une fille timide et maintenant je suis devenue une étudiante sociable. Entrer à l'université, j'avais beaucoup d'ambitions et de rêves. J'ai essayé d'étudier plus, de travailler plus dur. De plus, je participe à beaucoup d'activités bénévoles, je me fais beaucoup de nouveaux amis. La vie étudiante est vraiment amusante, ça me rend plus mature, je sais être indépendante et surmonter les moments stressants. 4 ans d'université est un voyage d'apprentissage et de croissance pour moi. J'espère qu'après avoir obtenu mon diplôme, je deviendrai un bon professeur.

NOM ET PRÉNOM : HgG

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): il sert à une action qui a eu lieu avant une autre dans le passé

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s): il sert à exprimer une action achevée du passé, le plus souvent une action brève
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): il sert à exprimer un fait qui sera terminé avant un autre dans le futur

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Je vous raconterai un souvenir inoubliable. Ce jour était le dernier jour où les universités ont dû annoncer les notes d'admission. Mon université était la dernière à annoncer la note d'admission, jusqu'à quinze heures de l'après-midi après avoir su que j'avais réussi, j'en étais vraiment contente. Ce soir-là, mon père m'a offert un cadeau. C'était un smartphone, c'était aussi le premier cadeau qu'il m'a offert. Et c'est aussi le premier smartphone que j'ai dans ma vie. Lorsque j'ai reçu ce cadeau, j'étais à la fois heureuse et surprise. Je pense que je l'utilise pendant mes 4 années d'université et peut-être plus longtemps.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme à l'aide d'une technologie de pointe permettra aux gens de voyager sans se déplacer. Les voyageurs pourront regarder et observer sous n'importe quel angle, sans dépendre d'un angle prédéfini comme le musée de réalité virtuelle d'aujourd'hui, et bien sûr, tout

est construit à l'échelle réelle. Cela ressemble à de la technologie de réalité augmentée, mais en 2100 et au-delà, non seulement les images, mais aussi les températures, les odeurs et même les interactions de l'environnement environnant seront intégrées, permettant aux clients de voyager de la manière la plus authentique. Le tourisme deviendra une industrie totalement à zéro émission. Tous les véhicules servant cette industrie utiliseront des sources d'énergie renouvelables et ne nuisent pas à l'environnement.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ?
(environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Depuis que je suis devenue étudiante, j'étais plus active dans l'apprentissage. En effet, j'améliore mes connaissances grammaticales et phonétiques en ligne pour ne pas prendre de retard avec mes camarades. J'ai l'impression que ma vie étudiante est géniale. En réalité, j'ai la possibilité de travailler à temps partiel pour découvrir ce que c'est que de travailler et de gagner de l'argent. Puis, je me suis fait beaucoup d'amis bons et sympathiques. Ils sont très gentils. Après avoir obtenu une licence, je continuerai à améliorer mon niveau de français, passerai l'examen de B2 et deviendrai membre d'une certaine entreprise française.

NOM ET PRÉNOM : TrPh

TEST D'ÉVALUATION FINALE
DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - a. aux notions « passé », « présent », « futur »
 - b. aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - c. autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - a. localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - b. informer sur la façon dont se déroule l'action
 - c. autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): décrire une action qui s'est produite avant et après une action passée

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- a. marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - f. autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): et souvent utilisé dans l'histoire

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Il y a trois semaines, j'ai fait du camping avec mes amis. C'était un voyage de deux jours à côté du lac Tri An. Je suis arrivé là-bas à 4 heures puis nous avons installé l'endroit pour camper. Il fait le soleil mais ensuite il est devenu plus sombre et la pluie a commencé à tomber. Nous avons rapidement préparé la nourriture, les tentes, le feu de camp avant l'arrivée de la pluie. C'était beaucoup l'amusement quand nous faisons ensemble sous la pluie. Cette nuit, nous avons fait le diner avec le barbecue autour du feu en buvant une bière avec du jus de pomme. Ensuite, nous avons parlé ensemble jusqu'à minuit. C'est une incroyable mémoire.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers

aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme sera plus améliorée et plus populaire dans la monde. la technologie est considérablement augmentée à l'avenir, de sorte que les géants de la technologie ouvrent la voie en offrant la meilleure expérience client. Par exemple, d'Amazon avec l'achat en un seul clic de toutes sortes de produits à Uber Les clients en voudront plus, en moins de temps et avec moins d'effort de choisir le type de tourisme.

Autre aspect est que l'environnement changera beaucoup à l'avenir dans le méchant. Environnementales vont probablement jouer un rôle central dans la prise de décision de touristes. Par conséquent, changer la façon d'organiser et d'organiser les voyages est nécessaire. Par exemple, rester dans une île ou un endroit éloigné nécessite plus que les conditions nécessaires. Car dans le future, les normes seront beaucoup plus exigeantes.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Quand je suis arrivé dans l'université, je me rends compte que Je n'ai pas été une élève modèle, mais j'ai beaucoup appris. Ma vie est si différente. J'ai de nouveaux amis et ils sont vraiment gentils. Nous avons étudié ensemble et nous nous sommesentraidés pour nous améliorer jour après jour. Ma vie est peut-être plus facile mais aussi plus difficile en même temps. Je dois faire face au stress par moi-même et j'ai dû surmonter seul les moments difficiles. Mais tout m'a aidé à m'améliorer et à me rendre plus fort. Après le baccalauréat, je veux devenir enseignant. Pendant ce temps, je veux améliorer mes connaissances et mes compétences relationnelles pour avoir plus de chances à l'avenir.

NOM ET PRÉNOM : GLg

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) : marquer et indiquer une ou des actions dans les époques passée, présente, future.

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur**
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) : indiquer qu'une scène passé, parler d'une habitude passée.**

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): indiquer qu'une action qui a eu lieu avant une autre action passée.**

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s): indiquer qu'une action achevée par rapport à une autre action dans le futur.

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Au lycée, c'était 3 ans de mes meilleurs souvenirs avec mes amis. Ma classe avait de 40 élèves et un chef de la classe. Dans mon lycée, il y avait 15 classes pour chaque année scolaire, et j'étais toujours dans la 2ème classe. Chaque année, l'école organisait le Nouvel An pour tous les élèves avant des longues vacances du Nouvel An. Mon école était assez célébré car l'horaire d'étude était très confortable, et il y avait beaucoup d'autres festivals scolaires en plus du Têt, et surtout, la cérémonie de maturation de la 12e année à la fin de l'année scolaire, elle marquait également le dernier jour d'être un élève de l'école des élèves. Nous prenions des photos ensemble, jouions des jeux et imprimions des polaroids à garder des souvenirs. C'était les moments inoubliables !

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrierez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme sera être développée dans tout le monde car plus de la vie moderne, plus la vie se développe, plus les besoins sociaux sont élevés. Cela donc conduit à un besoin d'apprendre les cultures d'autres pays, c'est-à-dire, pour apprendre d'autres pays, on doit faire un voyage. Le tourisme ne sert seulement pas au travail, il sert aussi au divertissement des gens. Les gens voyagent souvent pour se divertir, se reposer, explorer d'autres civilisations d'autres pays. Donc ça, l'industrie du tourisme sera plus organisée, plus développée à l'avenir, si il n'y aurait pas les épidémies mondiale l'affectant.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie étudiante ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Ça fait 2 ans que je devenais étudiant de l'Université de Pédagogie à Hô Chi Minh-Ville. À l'époque, quand j'allais à l'université pour le 1^{er} jour, tout était étrange pour moi, j'étais encore très timide et calme. Mais en quelques jours avec mes nouveaux amis, je suis devenu plus confiant et j'ai réalisé que la vie à l'université était différente de celle du lycée. À l'université, tout le monde doit être indépendant, personne ne peut les aider tous les jours. Après 4 ans de collège, je deviendrai une meilleure version qu'avant.

NOM ET PRÉNOM : THg

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) :les deux.....

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :tous.....

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :a...c...e.....

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :a...d.....

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s): ...a...c.....

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
 - autre(s) réponse(s): ...a...c...e.....
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Hier, mon ami Jean et moi, nous rentrions chez moi pour se reposer un instant et puis nous allons aller à l'école pour continuer nos examens de fin-semestriel. Pendant que nous nous reposions chez moi, on a demandé deux bols de phở à délivrer chez nous, j'ai réservé un bol de phở à poulet et Jean a réservé un bol de phở traditionnel. Et Jean m'a demandé de payer pour les deux et j'en ai accepté. Après avoir attendu en revoyant nos leçons, quand je vérifiais mon portable pour revoir le temps et la chambre d'examen, soudain je voyais que j'ai réservé aussi deux bols de phở et j'étais tellement choqué. Mais le livreur était en train d'arriver chez moi, et le sien aussi. Finalement, moi, je devais manger deux bols de phở et Jean le devait aussi. Heureusement, nous avons bien mangé et nous avons bien préparé pour l'examen.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

L'industrie du tourisme en 2100 sera plus modern et plus facile pour que les touristes puissent profiter de beaucoup de services touristiques modernes. À l'avenir, les transports touristiques seront plus modernes et sa vitesse sera plus vite et économiser plus de temps. L'organisation touristique, selon moi, sera plus structurée et la restauration sera plus modern avec la réservation en avance à la maison et elle aura plus de spécialité régionale. Les services touristiques seront plus attirés par leurs activités et services. En 2100 et plus loin, l'hébergement, spécialement Les hôtels, les séjours de luxe naitront pour bien servir aux touristes. Ils auront aussi plus d'activité, plus de services tels que spa, gym, salle de méditation... pour les touristes. Avec la touristique urbaine, elle deviendra plus ancienne et plus historique pour attirer les touristes.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Le temps que j'aie commencé ma vie estudiantine universitaire, beaucoup de chose a changé. Quand j'étais lycéen, je devais me relever à 6 heures du matin (mes cours commencent à 8h) a mais maintenant je peux dormir n'importe quelle heure, mais je me suis rendu compte que je ne peux pas dormir trop tard, du coup j'ai dormi plus tôt et relevé plus tôt, à 5h du matin. Dans le passé, je devais trouver quelque part pour acheter le petit-déjeuner ou dimsum au matin, et je devais le manger avant de commencer les cours à 6h. Pendant que j'étais étudiant, je prenais le bus pour aller à l'école, maintenant, l'université est près de moi, du coup je pour prendre du grab bike pour y aller.

NOM ET PRÉNOM : XMai

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...

- a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
- b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé
- f. autre(s) réponse(s):
8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
- autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
- marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
- indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Le mois dernier moi et mes amis ont eu la chance de visiter Da Lat, nous prévoyons de camper dans le forêt. Le premier jour nous préparons des vêtements et la tente, nourriture,... Nous divisons le travail, cuisine ensemble,... Dans la nuit nous chantons et parlons ensemble sous le feu de camp. Nous jouons beaucoup de jeux comme UNO,.. c'était une belle expérience, mais quand nous sommes dans la tente beaucoup d'insectes dans le forêt. Pour suivre la lumière de la tente nous devons utiliser un spray anti-moustiques pour protéger, le deuxième jour nous allons au marché de nuit et essayons les aliments du marché comme fraise, le café au lait, Ce voyage nous donne beaucoup de souvenirs, nous avons passé un bon moment ensemble.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme se développera sur divers aspects de l'activité touristique. L'hébergement, il y aura de nouvelles commodités comme chanter, camper,.....dans l'hébergement

en futur aura de nombreux appareils électroniques et d'automatisation,..Dans la restauration, les humains utilisation l'IA et l'image pendant la plat comme le restaurant réalité virtuelle, à développer ressentir l'image et le gout. Le trafic n'est plus le chose difficile. Les billets seront disponibles à tout moment. Dans le futur je `e il y aura beaucoup de changements pour les voyages plus agréables et plus d'expériences pour voyageurs.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Depuis que je suis devenue étudiante, ma vie est plus de défis.. L'université exige une variété de compétences comme composer du contenu, faire le powerpoint.... dans un cours. Les cours dans l'université sont amusants et dynamiques, mes compétences en travail en groupe ont également beaucoup augmenté. J'étais plus confiant après 2 ans d'études à l'université. J'avais quelques plans après avoir obtenu le diplôme. J'apprendrai plus de compétences différentes avant de commencer à travailler, en plus des compétences à l'université. Se référer aux entreprises pour choisir l'entreprise et le travail que je juge appropriés. J'espère que je pourrai apprendre plus de compétences et de connaissances pour trouver emploi que je préféré

NOM ET PRÉNOM : NgH

TEST D'ÉVALUATION FINALE

DURÉE : 90 MINUTES

A. Questionnaire :

Répondez aux questions suivantes. Attention : Plusieurs réponses sont possibles

1. Pour vous, le mot « temps » dans « les temps verbaux » renvoie ...
 - aux notions « passé », « présent », « futur »
 - aux notions « terminé » / « accompli », « en cours » / « inaccompli »
 - autre(s) réponse(s) :

2. Selon vous, les temps verbaux de l'indicatif français servent à...
 - localiser l'action dans les époques passée, présente, future
 - informer sur la façon dont se déroule l'action
 - autre(s) réponse(s) :

3. D'après vous, on peut employer le présent de l'indicatif pour...
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent
 - marquer qu'une action a lieu dans le passé ou dans le futur
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - autre(s) réponse(s) :

4. Selon vous, le passé composé sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. indiquer le résultat d'une action dans le présent
 - f. autre(s) réponse(s) :

5. À votre avis, l'imparfait de l'indicatif peut...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s) :

6. Selon vous, le plus-que-parfait de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé
 - b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
 - c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - e. autre(s) réponse(s):

7. Selon vous, le passé simple de l'indicatif sert à...
 - a. marquer qu'une action a lieu dans le passé

- b. marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le futur
- c. indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
- d. indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
- e. Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action dans le passé**
- f. autre(s) réponse(s):

8. Selon vous, le futur simple de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur**
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment
 - Indiquer la vision globale sur le déroulement d'une action au futur
 - autre(s) réponse(s):
9. Selon vous, le futur antérieur de l'indicatif sert à...
- marquer qu'une action a lieu dans le futur
 - marquer qu'une action a lieu dans le présent ou dans le passé
 - indiquer qu'une action est terminée à un certain moment
 - indiquer qu'une action est en cours à un certain moment**
 - autre(s) réponse(s):

B. Exercices de production

Exercice 1 :

Racontez un souvenir avec vos amis de classe. (environ 120 mots)

- parler des circonstances dans lesquelles l'histoire se déroule
- décrire comment les faits se sont déroulés.
- parler de vos sentiments/émotions

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

J'ai été témoin d'une scène horrible en rentrant chez moi. Mercredi soir, après avoir terminé mon cours et être rentré chez moi, une moto m'a dépassé, a soudainement accéléré et a percuté une voiture. En conséquence, l'homme à moto est tombé et a roulé plusieurs fois sur la route, saignant abondamment. La moto et la voiture ont également été déformées. Le résultat est vraiment mauvais. Les gens autour ont arrêté la voiture pour voir comment allait l'homme dans la voiture et ils ont appelé une ambulance. Je ne me suis pas approché à cause de la peur et j'étais très hanté par cette scène terrible. Je suis rentré chez moi dans la peur et je ne peux toujours pas l'oublier.

Exercice 2 : Le forum de la filière de Tourisme vous invite à vous exprimer sur ce à quoi ressemblera pour vous le tourisme en 2100. Vous écrirez pour cela un texte d'environ 120 mots portant sur divers aspects de l'activité touristique (déplacements, organisation, guidage, restauration, hébergement, visites, etc.) telle que vous l'imaginez en 2100. Vous pouvez commencer par...

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

En 2100, l'industrie du tourisme s'est développée rapidement et mène la tendance mondiale. Voyager est plus facile et plus économique. Si nous souhaitons visiter une destination touristique à l'étranger, allumez simplement notre téléphone pour sélectionner la destination et effectuer des réservations, réserver des restaurants, etc. Dans quelques heures, quelqu'un de l'agence de voyage

viendra vous chercher. Tout est bien organisé du personnel à la destination touristique, ils nous accueillent très mignons et polis. Les cultures traditionnelles des pays du monde entier sont largement diffusées auprès des clients du monde entier. Aujourd'hui, voyager n'est pas seulement visiter de beaux endroits, mais aussi apprendre de nouvelles façons d'ouvrir les yeux des touristes.

Exercice 3. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous êtes devenu(e) étudiant(e) ? Comment trouvez-vous la vie estudiantine ? Qu'allez-vous faire après avoir obtenu votre diplôme ? (environ 120 mots)

Attention : Utilisez les temps du mode indicatif. Essayez de varier les temps verbaux que vous utiliserez

Depuis je suis devenue étudiante, ma vie a complètement changé. La classe au collège est différente au lycée. Au lycée, les profs et les parents pour pousser mon apprentissage mais au collège je dois tout apprendre par moi-même. J'ai participé des clubs à l'école, participé à de grands et petits séminaires sur le travail futur, je suis allé à des œuvres caritatives. Je dois être plus de responsabilités, être moi-même et chérir chaque instant à l'université. Après l'obtention de mon diplôme, je ferai le travail de mes rêves, voyagerai partout et profiterai de cette vie.

ANNEXE 5 - Transcription des entretiens de verbalisation

GROUPE : TN + TV	400
GROUPE : MA + NA	406
GROUPE : NT + MH	410
GROUPE : AT + ML + AK	416

GROUPE : TN + TV

TN: à la première question, c'est pour moi assez familier, je l'ai vu quelque part, le verbe *ne pas avoir*, je l'ai conjugué à l'imparfait. Si on a lu tout le texte on comprend que cela s'est passé dans le passé, c'est pourquoi, en termes de temps-époque, il est au passé.

TV: oui.

TN: ...donc, pour cet exercice, j'ai tout conjugué au passé, mais seulement ce verbe [ne pas avoir], c'est un procès atélique, C'est un procès statique, pas dynamique, donc ce n'est pas un procès ponctuel, il n'y a pas de début, ni de fin. C'est pour moi... je crois qu'il porte toujours l'aspect inaccompli, c'est pourquoi je l'ai conjugué à l'imparfait.

TV: l'aspect accompli ou inaccompli ?

TN: inaccompli. Le verbe *ne pas avoir*, je l'ai conjugué à l'aspect inaccompli, qu'en penses-tu ? peut-être l'aspect accompli ? Je ne sais pas.

TV: Bon. Je choisis l'aspect accompli. C'est pour moi un procès terminé, *ne pas avoir la chance*, c'est terminé.

TN: c'est à dire malheureux

TV: oui, malheureux, ça veut dire que c'est terminé, c'est l'aspect inaccompli, et voilà je l'ai conjugué au passé composé.

TN: Selon moi, c'est plutôt une description... c'est statique, pas télique, pas ponctuel. C'est une description comme dans la phrase: *hôm qua tròi mưa, donc hier, il pleuvait*. Même s'il a déjà plu, c'est terminé, mais le procès est vu comme inaccompli, car cette action continue dans le temps. En j'avais pensé au passé composé. Mais si au passé composé, alors, pour ce type de verbe, et si on met le passé composé pour un état, cet état doit dénoter un lien de causalité avec une autre action. On va retrouver encore ce cas dans l'exercice 3. Mais ici ce n'est pas ça. Selon moi, c'est simplement un paragraphe de description, ce procès n'est pas un procès télique, pas une action ponctuelle, mais une action qui se déroule dans un état continu dans le temps. C'est pourquoi je l'ai conjugué à l'aspect inaccompli.

TV: okay, on continue.

TN: c'est facile, non? (arriver)

TV: c'est au passé composé

TN: passé composé, parce que l'action *arriver à l'aéroport*, c'est une action ponctuelle. En termes de sens, c'est un *procès télique*, c'est tout.

TV: d'accord.

TN: et ensuite, *ne pas venir*, que penses-tu ?

TV: c'est aussi au passé composé.

Ngọc: c'est comme le verbe *arriver*.

TV: d'accord.

Ngọc: ces deux actions se déroulent en même temps, donc, en termes de temps époque, il n'y a pas de décalage, c'est pareil.

TV: suivant, c'est au passé composé.

Ngọc: c'est une suite de procès, qui se déroule de façon continue, c'est tout conjugué au...

TV: mais le verbe *parler*, je l'ai conjugué à l'imparfait parce que... bah oui, je l'ai fait comme toi.

TN: et ensuite, le verbe *téléphoner*, c'est une action qui se déroule après une autre. Cette suite de procès est au passé composé, tout à l'aspect accompli, *quand elle parlait au téléphone*, une action qui joue le rôle comme un background pour une autre action, dont le procès atélique, et le procès télique pour une autre. Ici l'action est considérée comme le procès atélique: *parlait au téléphone*. C'est une action qui dure et qui fait le background pour un autre procès. Et ensuite, *Le chauffeur a pris une mauvaise direction*, est une action ponctuelle, sa réalisation est aussi sa fin, donc il faut conjuguer au passé composé. *Quand elle avait terminé la conversation*, que dis-tu de ça? Ça... je ne sais pas... il y a une proposition comme ça, je pense que c'est...

comment dire... il y a un décalage en termes du moment où s'est passé le fait, donc j'ai décidé de « reculer » d'un temps [verbal].

TV: je ne changerai pas ma version, c'est au passé composé.

TN: mais il faut discuter un peu. Il a besoin sûrement d'un temps composé, c'est impossible de le conjuguer au temps simple, définitivement pas l'imparfait. Tout cela, selon moi, est vu comme les procès téléliques. *Terminer*, il y a une fin dans cette action, et on peut voir ce moment quand il se termine. *Rouler*, on peut également voir ce moment quand il se termine. C'est pourquoi tout ça, est considéré les procès ponctuels, pas les actions qui durent dans le temps, pas l'aspect inaccompli. C'est accompli. Mais quel temps composé as-tu choisi ? Selon moi, je comprends que... quand elle a terminé sa conversation, le chauffeur de taxi, il a tourné vers un autre sens. Est-ce que ça marche comme ça ?

TV: mais c'est peut-être deux actions qui se déroulent en même temps. Elle a coupé son téléphone et aussitôt le chauffeur a tourné dans un autre sens. Donc j'ai choisi le passé composé pour ces deux actions, c'est pour moi une suite de procès.

TN: si on le considère comme une suite de procès, il est peut-être au passé composé. J'ajouterai une option « a terminé » par ici. Et on va le garder... laisse-moi voir... en fait je comprends qu'elle a terminé sa conversation et ensuite le chauffeur tourne vers un autre sens... donc l'action de *terminer la conversation* doit être « reculée » d'un temps... ce n'est pas grave, non ? Je crois. Alors, on passe ce paragraphe, on va à la phrase suivante.

TV: oui.

TN: *elle a demandé*, c'est une autre suite de procès.

TV: *manger*, c'est l'imparfait pour moi.

TN: une action qui fait le background pour une autre... le premier est vu le procès atélique, celui suivant est vu le procès télélique. Et alors le procès le premier porte l'aspect inaccompli, le suivant porte l'aspect accompli. *Elle se lever*, c'est une action ponctuelle, dans la suite de procès, donc... ça m'énerve.

TV: mais je l'ai conjugué à l'imparfait, *coûtait*.

TN: si on le conjugue au passé composé, on comprend que ce prix est une conséquence de quelque chose. Par exemple, *le travail lui coûte 2 ans en prison*. On le conjugue au passé composé parce que c'est une conséquence d'un fait. Par contre, ici je ne trouve pas le même sens. C'est simplement un procès atélique.

TV: je suis totalement d'accord avec toi.

TN: le phrase suivante, c'est pareil.

TV: oui, *avait*, à l'imparfait.

Ngoc: et ça, tu l'as fait comme moi ? Il est semblable à la phrase dernière, je crois.

TV: oui, au passé composé.

TN: pour toi, c'est au passé composé ?

TV: oui.

TN: ... passé composé... laisse-moi voir, je ne pense pas, car quand on l'examine sur la dimension du temps époque... alors, à ce temps-là, le resto n'acceptait pas les cartes bancaires, pour moi, c'est un procès qui s'est déroulé le moment de parler dans le passé, le moment où cette dame, elle avait seulement 10 euros, et le resto n'acceptait pas les cartes bancaires... Si on le conjugue au passé composé... toi, tu veux t'exprimer comment cette idée-là par ce temps verbal ?

TV: Je veux dire que... mais attends...

TN: en fait, selon moi, au moment où elle a voulu payer, même le moment après qu'elle a voulu payer, la ponctualité d'action de ne pas accepter les cartes bancaires, c'est pour moi un état qui dure longuement dans le temps. Une fois on dit qu'ils ne l'acceptent pas, ça veut dire ils n'acceptent pas... depuis long temps... je crois. Si on examine le contexte, je pense c'est une

règle du resto depuis toujours, je ne vois pas une terminaison, donc ce n'est pas l'aspect accompli, ce n'est pas possible...

TV: oui, alors, c'est l'imparfait.

TN: voilà on passe sur la phrase suivante: *Elle a regardé..*

TV: oui d'accord, le passé composé.

TN: c'est une action dans une suite de procès. Et ensuite, ça, c'est une description, un état qui dure dans le temps et on ne peut voir pas le point de terminaison.

TV: d'accord, moi aussi l'imparfait.

Ngọc: Okay. L'imparfait.

TV: *chercher* est aussi au passé composé. Le dernier verbe est à l'imparfait, il est inaccompli.

TN: Okay, l'exercice 2. La première phrase, le contexte m'apparaît l'époque passée. Quand je suis arrivé il était déjà dans le restaurant. Moi, je le précise comme antériorité-postériorité, donc j'ai vu que l'action "je arriver" se déroule après. L'action "il s'assoit dans le restaurant" est une action qui a lieu d'avant, n'est-ce pas ? Comment l'as-tu conjugué ?

TV: tous les deux marchent pour ça, soit plus-que-parfait, oui, soit l'imparfait.

Ngọc: Est-ce que notre prof l'a corrigée ? C'est familier. Déjà, non ?

TV: Déjà, je crois. *Anh ấy đã ngồi ở đó rồi*, ça veut dire il s'est assis là-bas. Et quand on le conjugue à l'imparfait, c'est-à-dire quand je suis arrivé, j'ai vu qu'il était là.

TN: le vietnamien, lui-même ne peut exprimer l'aspect. Ici, il n'exprime que le temps-époque et le décalage du temps: avant-après, mais pas son regard. Si on emploie le plus-que-parfait c'est un autre sens, l'imparfait un autre. Si on emploie l'imparfait, il est vu comme un état, un procès atélique, l'aspect accompli. *Anh ta đã đang ngồi trong nhà hàng rồi (il était là au restaurant), khi tôi đến (quand je suis arrivé)*. Par contre, quand on emploie le plus-que-parfait, c'est-à-dire *anh ta đã ngồi từ trước rồi (il avait été là avant que je suis arrivé)*. Tous les deux marchent dans ce cas. Mais pour être fidèle à la langue vietnamienne, j'emploie le plus-que-parfait... comment dire... c'est plus évident ce que le locuteur peut s'exprimer. Mais je sais pas..., c'est une petite différence entre le vietnamien et le français. Alors, on passe sur la phrase suivante, numéro 2. On se concentre sur *a vécu*. Tu l'as fait comment ?

TV: à l'imparfait, ça veut dire, depuis 1990 jusqu'à son retour au Vietnam... pendant cette période, il vit seulement à Paris.

TN: moi, je pense comme ça: de 1990 jusqu'à 2012, il vit à Paris. On peut déterminer que... *sống*... c'est vrai une action qui dure... mais il y a un début et une fin. On peut voir quand il commence et quand on se termine. Alors son aspect et accompli. Le procès est terminé. Il commence en 1990 et finit en 2012. C'est comme dans la phrase: *ngày hôm qua trời mưa trong vòng một tiếng đồng hồ*, en français: *hier, il a plu pendant une heure*, pas: hier, il pleuvait pendant une heure, car je trouve que... *pleuvoir* est une action qui dure mais il y a un début et une fin, donc, il est vu comme l'aspect accompli. Il a commencé de pleuvoir hier, et il a fini de pleuvoir hier, pendant seulement une heure. C'est pareil dans ce cas: il a vécu à Paris, maintenant il n'y vit pas encore, il a vécu seulement dans 22 ans. J'ai traduit cette phrase une fois, et puis, j'ai fait des phrases comme ça [dans les exercices de grammaire]. M. Tín m'a parlé de cette dimension de l'aspect accompli et inaccompli.

TV: d'accord, c'est au passé composé.

TN: [*tuần sau khi anh đến thì chúng tôi đã rời khỏi đây*]. Temps époque: futur. Au futur, on a l'aspect global pour le futur simple. *Anh ta sẽ đến vào tuần sau*, on a que le futur simple qui a du sens. Voilà, *khi anh ta đến*, on le conjugue au futur simple, à l'aspect global. *Tôi đã rời khỏi đây rồi*, il s'exprime une action qui se déroule dans le futur, avant un moment dans le futur, *khi anh ấy đến thì tôi đã đi rồi*. Moi, j'ai employé un temps composé, un action ponctuelle, à l'aspect accompli, oui, *tôi đã đi rồi*, c'est terminé. Numéro 4, c'est un peu difficile de traduire, *lúc ba mẹ tôi quen nhau*, je ne sais pas comment traduire cette phrase-là.

TV: *quen nhau*, c'est-à-dire *en couple*.

TN: oui... en couple... mais en fait, maintenant ils sont mariés, si on dit, par exemple, *lúc họ còn quen nhau* (quand ils étêtent en couple), en français on comprend que maintenant ils sont séparés, c'est pas vrai, on ne dit pas comme ça. Je ne sais pas comment traduire cette phrase. Ben voilà c'est pas grave, on se concentre sur le temps verbal. C'est comment, ce que j'ai conjugué, comment fais-tu ?

TV: je conjugue *quen nhau* au passé composé, et les 2 qui restent sont à l'imparfait, car c'est pour moi une action ponctuelle... qui est arrivé et voilà... c'est terminé... et les autres... ça veut dire pendant ce temps là, ils sont professeur et musicienne, à l'imparfait.

TN: c'est l'aspect inaccompli. Numéro 5, il est similaire au numéro 2. *Là y tá*, c'est un état, malgré sa nature, il est vu comme procès téléique, on peut voir sa réalisation et sa fin, pendant seulement 19 ans, et il est terminé. Si on peut voir la fin d'une action, il est vu l'aspect accompli, donc j'ai employé un temps composé, c'est le passé composé.

TV: ok.

TN: et toi ?

TV: au passé composé

Ngọc: numéro 6 ?

TV: au futur antérieur, *giờ này ngày mai thì chúng ta đã biết kết quả rồi*.

TN: pour exprimer un événement qui arrive avant un autre à un moment dans le futur. En termes de temps époque, c'est au futur et porte l'aspect accompli. Mais je vois que le vietnamien exprime totalement l'aspect. Qu'est-ce qu'il y a si on emploie futur simple ici ? À ce moment-là on connaît les résultats. Est-ce qu'il marche, le futur simple ? Je juste pose une question, moi-même je préfère le futur antérieur. Et alors, il est comment, le futur simple ?

TV: le futur simple, il porte l'aspect global ?

TN: oui.

TV: aspect global, le temps simple, il porte une borne et une fin, c'est ça ? Mais dans ce cas, on ne peut pas voir la globalité du procès.

TN: bon, donc on garde la première réponse qu'on a discuter tout à l'heure. Numéro 7, c'est facile. Câu 7 này để nè, *nó ra* est un le procès téléique, je le regarde au aspect accompli, et je le conjugue au passé composé, un procès qui se produit instantanément. Et *gia đình của Mark thì vẫn ở Mỹ*, c'est comment... ? c'est un état qui dure, on ne peut pas voir la fin.

TV: c'est à l'imparfait.

TN: aspect inaccompli. Numéro 8, on passe le premier, ce qui suivant, *je serai, đang ở trong văn phòng rồi*, je crois que ça exprime bien son aspect, n'est-ce pas ? J'emploie le futur simple.

TV: moi aussi, car à ce moment-là, il décrit un état sans fin, donc je l'ai conjugué au futur simple.

TN: seulement le futur simple, ça a du sens. Et dans ce cas, je n'ai vu aucune raison de "reculer du temps" pour l'emploi du futur antérieur. À cette heure-là, je suis au bureau. C'est un état dans le futur, il faut le conjuguer au futur simple. Numéro 9, on ne discutera pas le dernier verbe, car il n'est pas à l'indicatif. Comment fais-tu le premier ?

TV: c'est la même que la phrase dernière, *vẻ* est au futur simple, *ngủ rồi* - futur antérieur, c'est-à-dire le bébé dort avant qu'il revienne.

TN: l'action de "dormir" est vu comme l'aspect accompli, et il et dans le futur, *ngủ rồi*.

TV: numéro 10, *mẹ tôi sẽ đi Mỹ vào cuối năm...*, tous les deux verbes sont au futur simple.

Ngọc: c'est une suite de procès, l'aspect global pour les deux. Numéro 11, *tôi đã học tiếng Pháp từ 3 năm nay*, qui fait se tromper souvent... c'est au présent, car en fait, l'apprentissage dure jusqu'au présent, c'est une action en cours de déroulement, voilà le temps époque est le présent, un procès atéléique, l'aspect inaccompli, ça veut dire l'apprentissage s'arrête pas.

TV: et puis numéro 12, passé composé ?

TN: oui, il n'y a pas d'un signal particulier. *Đã mua một căn nhà*, c'est sûrement terminé. S'il est vu comme terminé, il peut être conjugué au passé composé. D'ailleurs, ce paragraphe peut

être vu comme l'aspect global... mais il manque un contexte, donc on peut le regarder comme une globalité. Dans ce cas là, j'emploie le passé simple. Numéro 13 est un peu long mais facile. Pour Chauna verbe: *đáp xuống, sau đó bắt chuyến bay, rồi đến đó rồi đi đến đường 30 Hai Bà Trưng.*

TV: tous au passé composé.

TN: de plus, on le reconnaît comme l'aspect global, car on peut voir des actions se succèdent. La fin d'une action étant le commencement d'une autre, on peut le conjuguer au passé simple. Mais moi, j'ai la flemme de le faire.

TV: numéro 14, *bố tôi người Anh, mẹ tôi người Việt.*

Ngọc: il n'y a aucun signal... c'est au présent.

TV: numéro 15, au présent ou à l'imparfait ?

TN: généralement le vietnamien ne peut exprimer pas le temps. Par exemple, on dit *bố tôi hay nói* mais ça dépend sur le contexte on peut voir que... *bố tôi hay nói*, c'est arrivé dans le passé, l'aspect inaccompli, c'est comme une habitude, *il de solvant que...* une habitude dans le passé, on le conjugue à l'imparfait. Il manque un signal donc j'ai fait comme ça.

TV: moi, je le conjugue au présent et j'ajoute *souvent*. C'est-à-dire qu'il dit comme ça depuis toujours.

TN: le présent lui-même peut exprimer l'aspect inaccompli, c'est pas possible d'employer un temps composé.

TV: ... depuis toujours, on peut comprendre le père va dire comme ça continuellement dans le futur.

TN: et... ce qu'il dit... tous au présent, je crois. Et on passe. *Tuần trước, khi nghe tin*, c'est-à-dire on reçoit la nouvelle. C'est évident. Un procès téléique et ponctuel... oui il porte l'aspect accompli.

TV: passé composé.

TN: oui passé composé.

TV: *bạn nhận được học bổng.*

Ngọc: *bạn nhận được...* donc le fait *bạn nhận được* doit arriver avant le fait *tôi biết*. Je crois. *Tôi biết bạn đã nhận được học bổng.*

TV: mais le verbe *nhận* (recevoir) est ponctuel ?

TN: oui, ponctuel.

TV: on reçoit seulement une fois. C'est au plus-que-parfait ?

Ngọc: oui, plus-que-parfait, on emploie sûrement un temps composé, car il est une action ponctuelle, l'aspect accompli, un temps composé sans doute. Si on emploie le passé composé, il ne peut s'exprimer pas le décalage du temps, une action doit arriver avant une autre, et alors, *khi tôi biết (quand j'appris que...), tôi biết cái gì...*, (j'appris quoi ?) j'appris quand tu es en train d'obtenir une bourse, c'est pas logique. Le vietnamien ne peut l'exprimer pas mais le français peut. Les deux suivants sont vus comme des états mais ils sont les résultats des actions *tôi biết*, les résultats... ça veut dire qu'il a une causalité avec un autre procès, donc il porte l'aspect accompli: je suis heureux et je veux te féliciter, car j'appris que... dans ce cas, j'emploie le passé composé. C'est pareil que *tôi vui vì nhận được thư của bạn*. Il y a une causalité avec une autre action.

TV: passé composé.

TN: ù passé composé. *Nhưng sau đó tôi bận đến nỗi mà, bận* est à l'imparfait, *tôi bị bận* c'est un état durant dans le temps. Je ne vois pas une début ni une fin, il n'y a aucun indice. *Tôi bận* en général, on voit pas la fin, j'emploie l'imparfait, il est vu comme l'aspect inaccompli, un procès atélique, je vois pas une fin, pas une action ponctuelle pour moi.

TV: oui...

TN: *tôi đã quên*, c'est trop facile.

TV: passé composé.

Ngọc: passé composé, *tôi đã quên*, une action ponctuelle, il arrive une fois se termine au même temps, il porte pas une durée, *quên* ça veut dire: ne pas se souvenir. C'est tout.

TV: oui, *quên* ne dure pas.

TN: *tôi hy vọng bạn sẽ ko giận tôi vì việc này. Tôi hy vọng*, c'est au présent, le contexte ne marque pas une autre chose, que ce n'est pas au présent, voilà on emploie le présent. *Bạn sẽ ko giận tôi vì việc này*, est-ce qu'on peut employer le futur simple ko ? C'est possible, non ? Comme toujours, après *esperer*, j'emploie le futur [simple], c'est mon habitude.

TV: moi aussi, hmmm je sais pas... *bạn sẽ ko giận*... oui c'est au futur [simple], moi, je fais souvent comme ça sans savoir pourquoi.

TN: oui, comme d'habitude.

TV: due à *sẽ* en vietnamien, on emploie le futur simple.

TN: mais moi, je vois qu'on emploie le futur simple dans ce cas, mais vietnamien s'exprime pas le temps.

TV: *bạn sẽ không giận tôi về việc này*.

TN: mais c'est juste [pour le futur simple], c'est pas grave.

TV: mais normalement, on emploie *sẽ* seulement au temps futur, rien de plus.

TN: *sẽ* exprime le temps, il n'exprime pas l'aspect, il faut examiner le procès pour voir quel aspect qu'il porte, quel type de procès: téléique où atélique, et voilà on conjugue. Et voilà *sẽ* exprime que le temps. Et ensuite, *bản thân tôi cũng từng học ở Havard, từng học rồi* (comme j'ai étudié...), c'est terminé.

TV: au passé composé.

TN: *tôi biết rằng*, j'ai écrit comme ça sans savoir pourquoi, mais c'est pas grave.

TV: oui, je pense que le mot *biết* a la même nature de ce qui est dans la phrase dernière, c'est quoi... *tôi hy vọng rằng*... la même: *tôi biết rằng*.

TN: il est en fait en cours de déroulement, donc le temps-époque c'est le présent, il n'a pas encore fini.

TV: *bạn sẽ gặp*.

TN: oui, *bạn sẽ gặp ở đó*, au futur simple, và *tôi tin rằng*.

TV: c'est vrai, *je crois, c'est au présent*.

Ngọc: ça veut dire maintenant je crois encore. *Cho đến khi tốt nghiệp, bạn đã sẽ học được nhiều kiến thức từ..*

TV: bon, c'est au futur simple et futur antérieur.

Ngọc: en termes du temps époque, ils sont tous au futur, mais un se déroule avant un autre, c'est-à-dire *minh học được nhiều điều rồi mới tốt nghiệp* (on a déjà appris beaucoup de choses et après on obtient un le diplôme. C'est l'aspect accompli... *học xong* (on finit l'apprentissage d'abord)... et puis...

TV: enfin, *tôi hy vọng*.

TN: *tôi hy vọng*...

GROUPE : MA + NA

MA: alors, la première phrase, l'exercice 1, le premier verbe, je l'ai conjugué au passé composé.

NA: pour moi, c'est au présent, et alors ?

MA: moi, je pense que le présent ou le passé composé sont acceptables.

NA: oui.

MA: d'accord, on garde toutes ces deux solutions, soit le présent, soit le passé composé.

NA: voilà le deuxième verbe *arriver*, il s'est déroulé dans le passé, il a besoin d'un temps passé, c'est le passé composé, je suis d'accord avec toi.

MA: okay.

NA: le troisième verbe, c'est pareil. C'est aussi une action, dans le passé, alors le passé composé pour ça.

MA: okay.

NA: le verbe *appeler*, voilà, moi, j'écris *a appelé*. *Quand elle (parler)*... toi, tu choisis le passé composé, moi, c'est le plus-que-parfait. Maintenant je vais expliquer pourquoi j'ai choisi le plus-que-parfait.

MA: d'accord.

NA: quand elle parle au téléphone... elle a parlé sur son téléphone avant que le chauffeur prenne une mauvaise direction.

MA: quand elle a fini de parler sur son téléphone, elle a trouvé que le chauffeur avait pris une mauvaise direction. Et voilà, vu le mot "quand", je l'ai conjugué au passé composé.

NA: mais si le fait a terminé, pourquoi il y a *quand elle a terminé* après ça ?

MA: Ah bon, voilà, cela est arrivé pendant qu'elle parlait au téléphone ?

NA: oui, je crois... pendant qu'elle parlait au téléphone, le chauffeur prenait une mauvaise direction. c'est pourquoi j'ai dit que cela est arrivé avant le fait de *parler*. C'est compris ?

MA: oui, oui.

NA: alors, sur quelle réponse es-tu d'accord, le plus-que-parfait, n'est-ce pas ?

MA: le plus-que-parfait.

NA: alors... *avait parlé*. Voilà on est arrivé sur le verbe *terminer*... et ensuite *le taxi a roulé*. *Rouler* s'est déroulé avant, donc quand elle a arrêté de parler au téléphone, le chauffeur est arrivé au quartier très loin de chez elle.

MA: oui.

NA: tu vois la phrase suivante ? Non, non, non, c'est-à-dire le verbe *terminer*, elle a terminé après que le chauffeur a roulé dans un lieu lointain. Elle a terminé, et après elle a trouvé qu'il était très loin de chez elle. *Rouler* est arrivé en premier, donc, je dis *avait roulé*.

MA: oui.

NA: Voilà, *a demandé*, on a la même réponse. Et *manger*...

MA: attends, *le restaurant n'accepte pas les cartes bancaires*...

NA: toi, tu l'as conjugué au passé composé, mais pour moi, c'est l'imparfait. En fait, je ne sais pas, je l'ai fait au hasard... vraiment... je ne sais pas pourquoi.

MA: mais pourquoi l'imparfait ?

NA: c'est pour moi un état, ça veut dire que le restaurant n'accepte pas [jamais] les cartes bancaires.

MA: moi, je pense que c'est une action de ne pas accepter les cartes bancaires.

NA: moi, j'hésite un peu.

MA: mais le passé composé ou le présent va marcher, car maintenant le restaurant n'accepte pas encore les cartes bancaires ?

NA: oui, je l'ai conjugué à l'imparfait, car il peut durer jusqu'à maintenant, c'est-à-dire, il ne termine pas au présent... Maintenant le restaurant n'accepte pas encore les cartes bancaires.

MA: mais moi, je pense que c'est une histoire qu'elle raconte, donc, c'est des faits qui se sont déroulés dans le passé. Que dans le passé, le restaurant n'acceptait pas les cartes. Et qu'est-ce

qui se passerait s'il s'est passé quelque chose qui le fait accepter [les cartes bancaires]... on n'est en être sur... et de plus, on a un résultat qu'elle a dû aller à la banque... généralement... elle a cherché beaucoup de façons... je l'ai conjugué au passé composé.

NA: d'accord, *n'a pas accepté*, c'est la même que moi.

MA: oui, je suis d'accord avec toi. Okay on passe à l'exercice 2. La première proposition, *khi tôi đến*, je l'ai conjugué au passé composé. La deuxième, *anh ấy đã ngồi trong nhà hàng từ trước*... moi j'écris: *il était déjà assis au restaurant*.

NA: okay.

MA: et voilà le numéro 2. Wow on a la même réponse. Moi, j'écris: *de 1990, Claude a vécu à Paris*, et c'est la même chose pour le verbe suivant.

NA: c'est au passé composé, n'est-ce pas ?

MA: numéro 3... la même que toi, au présent. Alors, le numéro 4, *lúc ba mẹ tôi quen nhau*, je l'ai conjugué au passé composé... *ba tôi là giáo viên còn mẹ tôi là nhạc sĩ*... voilà, je l'ai fait la même que toi.

NA: oui, yeah.

MA: numéro 5, *mẹ tôi đã làm y tá tại một bệnh viện từ trong 19 năm*..., *khi nghỉ hưu*... moi, je l'ai conjugué au passé composé mais j'écris: *ma mère a travaillé comme*..., et... ah bon, c'est pareil... oui... alors numéro 6.

NA: mais tu emploie quoi ici au "19 năm" ? *En* ?

MA: *trong 19 năm* ? Bon, laisse-moi voir.

NA: *en* ou *pendant* ?

MA: *en* 19 ans

NA: bon, d'accord, moi, j'ai choisi *pendant* au début.

MA: mais qu'est-ce qu'il a dit l'autre jour, notre prof, quelque chose concernant ne pas employer *pendant* dans ce cas... Alors numéro 7, n'est-ce pas ? Non, numéro 6: *giờ này ngày mai thì chúng tôi đã biết kết quả rồi*, je l'ai conjugué au futur [simple].

NA: futur [simple]... c'est *aurons* ?

MA: moi, j'écris *aurons con*...

NA: ça veut dire au futur simple ?

MA: futur simple... oui... futur simple.

NA: ou au futur antérieur ?

MA: le futur antérieur me sonne mieux.

NA: oui, *aurons connu*, tu as dit quelque chose qui s'est déroulé avant, c'est-à-dire on a déjà connu [le résultat à cette heure demain] ?

MA: numéro 6, c'est au futur antérieur.

NA: c'est *aurons connu*.

MA: alors, le numéro 7: *lúc chiến tranh nổ ra vào tháng 12 năm 2014, gia đình Mark vẫn đang ở Mỹ*, je l'ai fait comme toi. Alors le numéro 8, *demain*..., je l'ai conjugué au... j'écris: *puis-je vous voir demain à 8 heures*.

NA: c'est au présent ?

MA: oui, oui, au présent, la même réponse, la tienne ?

NA: oui, la même question pour moi et... que le présent.

MA: la phrase suivante, c'est au futur.

NA: d'accord.

MA: numéro 9, *lát nữa khi anh ta về thì con đã ngủ rồi, đừng làm ồn nhé*. Attends, c'est pas au... *khi anh về*, c'est une courte action, on le conjugue au futur simple, n'est-ce pas ?

NA: oui.

MA: oui, je vois, je vois, et ensuite c'est au futur antérieur.

NA: oui, c'est ça.

MA: ...car il est dormi. Alors, numéro 10, *mẹ tôi sẽ đi Mỹ vào cuối năm nay*, au futur simple, ça marche, elle *sẽ đi*.

NA: moi, je vais faire le même. Mais je remarque que la maman, elle est partie avant le frère, donc l'action d'*aller* de la maman, on conjugue au futur antérieur, et après l'action d'*aller* du fils est au futur [simple], c'est compris ?

MA: Bah oui, ça marche, d'accord. Et numéro 11, *tôi đã học tiếng Pháp từ 3 năm nay*, on le conjugue au présent. Euh, pareil.

NA: Oui.

MA: *Mẹ tôi đã mua một căn nhà ở trên bờ biển*, c'est au passé composé, euh, *hôm ấy máy bay tôi đáp xuống Hà Nội lúc 8 giờ*, c'est au passé composé.

NA: d'accord.

MA: *ngày hôm đó, tôi đã bay vào Sài Gòn lúc 10 giờ*, aussi au passé composé.

NA: oui.

MA: *sau khi tới Sài Gòn, tôi liền đến số 30 Hai Bà Trưng để gặp đối tác*, aussi au passé composé.

NA: oui, est-ce que ça c'est une action qui continue dans le temps ?

MA: oui, numéro 14: *bố tôi là người Anh, còn mẹ tôi là người Việt*, au présent.

NA: voilà.

MA: *bố tôi hay nói...* C'est au présent, mais j'écris pas *toujours*, il faut l'ajouter ?

NA: non, je remarque *hay nói...* donc c'est pas nécessaire.

MA: *khi quyết định làm chuyện gì*, c'est au présent, *chúng ta phải làm cho tới cùng...* aussi au présent.

NA: et alors, yeah, on passe.

MA: l'exercice 3.

NA: quand on est au courant, *khi nghe tin*, c'est au passé composé. *Nhận học bổng*, c'est au plus-que-parfait, *aviez obtenu...* alors...

MA: au passé composé.

NA: je suis ravi ?

MA: non, au passé composé.

NA: alors, c'est au passé composé ?

MA: je me souviens que le prof a dit l'autre jour qu'on ne pouvait le conjuguer à l'imparfait, mais au passé composé ou au présent.

NA: pourquoi ?

MA: quelque chose sur: *tôi nhận thư thì tôi vui*, la phrase d'exemple, bah oui, il a dit quelque chose que c'était pas possible de le conjuguer à l'imparfait mais au passé composé ou au présent... hmm...

NA: voilà c'est au passé composé, cette phrase, *je suis été ravi et je tenais à vous.. muốn chúc mừng* est à l'imparfait, hein ?

MA: oui.

NA: *cependant, j'étais si occupé*, alors, *j'étais occupé* à l'imparfait... et bon, c'est une action, c'est au passé composé, voilà je l'ai fait la même que toi. *J'espère que...* c'est au présent, *tôi muốn bạn sẽ ko tức giận*, toi, tu l'as aussi conjugué au présent ?

MA: non, au futur.

NA: euh, *hy vọng bạn ko giận tôi*, mais est-ce que ça marche, le présent ? ça marche, je crois...

MA: oui ça marche.

NA: alors, *j'ai fait moi-même*, toi, tu penses que c'est au passé composé... car il est entraîné par un résultat, alors... oui c'est pareil. *Tôi chắc chắn rằng bạn sẽ...* *bạn nhận bằng tốt nghiệp thì bạn sẽ*, ok, alors *obteniez*, c'est au présent ?

MA: c'est au mode conditionnel présent.

NA: quoi ? *obteniez* ?

MA: oui.

NA: mais il est où, la phrase conditionnelle ?

MA: selon moi, quand on a obtenu le diplôme, c'est-à-dire on a déjà appris beaucoup de choses... un truc comme ça, donc on a *aurez appris* en deuxième position.

NA: oui je sais, je l'ai fait comme toi, mais...

MA: ou c'est aussi au futur ?

NA: c'est... futur antérieur ?

MA: oui, c'est ça.

NA: futur antérieur ? Mais il n'y a pas *si*.

MA: pas nécessaire, mais je veux souligner le fait c'est pourquoi je l'ai conjugué comme ça.

NA: d'accord. Moi, j'ai choisi le futur, car... *nhận được nhiều kiến thức*, c'est un fait qui s'est déroulé avant, et après *sẽ nhận được bằng*... alors... le futur antérieur est pour le fait avant, et pour ce qui est après, c'est au futur [simple]... et toi, tu dit c'est une insistance, ça marche pour moi, tous les deux réponses marchent.

MA: oui. tous les deux.

NA: okay. *J'espère qu'on pourra se voir* c'est au présent. Et il reste la phrase *một lần nữa chúc mừng bạn*, tu ne l'as fait encore. Tu l'as vu ?

MA: okay

NA: ok. C'est fini.

GROUPE : NT + MH

NT : Première phrase, que choisis-tu ?

MH : J'ai choisi l'époque présente.

NT : J'ai choisi aussi l'époque présente parce que les gens racontent la situation, c'est l'aspect inaccompli, parce que on ne voit pas le résultat et on ne sait pas quand cela se terminera, la situation est atélitique.

MH : Je suis également d'accord avec votre opinion.

NT : Je suis passé à la phrase suivante, j'ai choisi le passé composé.

MH : J'ai aussi choisi le passé composé, dans l'acte de *arriver*, c'est une action télitique, qu'elle arrive tôt à l'aéroport, "arriver" n'est qu'une action télitique.

NT : Oui, et c'est toujours du passé ?

MH : C'est vrai, elle raconte qu'elle est arrivée tôt à l'aéroport.

NT : Oui, la dernière partie *n'est pas venue*.

MH : J'ai aussi choisi le passé composé, car le verbe *venir* est aussi un verbe indiquant le procès télitique.

NT : Et la phrase suivante...

MH : Cette situation est accomplie. Pourquoi est-ce fait, parce qu'il y a une image qu'elle n'a pas vu son mari venir la chercher, l'action suivante a été qu'elle a pris un taxi, donc il y a eu un résultat, alors j'ai utilisé le passé composé.

NT : Oui, tu vas à la phrase *Elle a appelé* ?

MH : non, c'est la phrase *ne pas venir*.

NT : J'ai aussi choisi cette phrase à l'époque passé composé.

MH : En ce qui concerne le verbe *appeler*, j'ai conjugué aussi le passé composé à cause de l'acte d'appeler un taxi, qui est une action courte.

NT : Oui, c'est ponctuel, donc j'ai choisi le passé composé.

MH : L'action suivante est *téléphoner*, tu as utilisé le passé composé, n'est-ce pas ?

NT : J'ai utilisé le passé composé, tu as utilisé quoi ?

MH : J'ai aussi choisi le passé composé, mais elle a téléphoné à sa mère...

NT : Tu dis ça ? Dans la voiture, elle a téléphoné à sa mère...

MH : Oui, mais qu'est-ce que tu as utilisé, j'ai utilisé l'imparfait.

NT : J'ai choisi le passé composé.

MH : J'ai choisi l'imparfait parce que je pense que l'acte de parler à ma mère du voyage va prendre du temps, ici ça n'a ni début ni fin.

NT : Je pense que je peux voir le résultat que sa mère a répondu au téléphone, puis elle a commencé à raconter, l'acte d'appeler s'est terminé par rapport au moment où elle l'a dit à sa mère, alors j'ai choisi le passé composé.

MH : Eh bien, après avoir fini d'appeler, elle pouvait dire, c'est vrai.

NT : C'est vrai.

MH : En conséquence, elle ne peut parler qu'après la fin.

NT : Oui.

MH : Je suis d'accord avec votre opinion que le passé composé.

NT : Ensuite, Quand elle parlait au téléphone, j'ai choisi l'imparfait.

MH : J'ai aussi choisi *parler* à l'imparfait parce que l'action était sans but, elle n'avait pas de point de départ ni de point d'arrivée, je ne sais pas combien de temps elle l'a dit. Pendant qu'elle parlait, le chauffeur a tourné dans la mauvaise direction, j'ai utilisé le passé composé.

NT : J'ai aussi utilisé le chauffeur a pris une mauvaise direction, j'ai aussi choisi le passé composé parce que j'ai vu le résultat que le chauffeur a tourné dans la mauvaise direction. N'est-ce pas ?

MH : Quand elle parlait, elle parlait longtemps, et le problème avec le conducteur qui conduisait dans la mauvaise direction était que pendant le temps où elle parlait, il conduisait dans la mauvaise direction.

NT : C'est une action ponctuelle.

MH : Oui, c'est vrai.

NT : La phrase suivante, j'ai choisi le passé composé.

MH : J'ai aussi choisi le passé composé parce que quand elle a fini l'histoire, c'était une action, un procès téléique.

NT : Est-il possible d'achevé ici ?

MH : Parce qu'il en résulte qu'après avoir terminé l'histoire, elle a vu que ce taxi était loin de son lieu de résidence.

NT : Oui.

MH : Donc la phrase après le taxi, le verbe rouler j'ai choisi le passé composé.

NT : et j'ai choisi *rouler* comme imparfait.

MH : Pourquoi ?

NT : Parce que ça continue à partir du moment où elle a mis fin à la conversation.

MH : Ce taxi ne voulait pas s'arrêter, n'est-ce pas ? Cela roule encore ? Et il n'y a aucun signe d'arrêt.

NT : C'est vrai, je ne vois pas la fin, la situation est sans but.

MH : Eh bien, je ne sais pas si ça s'est arrêté ou pas ?

NT : Alors c'est la forme inachevée, si elle n'est pas achevée, j'utilise l'imparfait.

MH : Oui, je n'ai pas encore vu les résultats.

NT : Alors, que choisis-tu maintenant ?

MH : J'ai choisi le passé composé mais c'était faux, je vois que ça ne s'est pas encore arrêté, il n'y a aucun signe d'arrêt de ce chauffeur, je sais juste qu'il est allé plus loin. Donc, nous sommes d'accord pour utiliser l'imparfait.

MH : Je vais d'abord expliquer mon choix, à cause du fait de demander au chauffeur, je pense que la demande sera faite par le chauffeur, donc cette action est un procès téléique. Le fait qu'elle ait demandé au chauffeur de se rendre au restaurant, car elle avait faim, le résultat était qu'après son arrivée au restaurant, l'action demandée ne s'est produite que pendant une courte période, puis le chauffeur l'a conduite au restaurant, cela a le résultat, alors je pense que c'était accompli, alors j'ai utilisé le passé composé.

NT : Et j'ai utilisé l'imparfait parce que je pense que ce n'était pas accompli, je ne peux pas voir les résultats. Elle a demandé au chauffeur de l'emmener au restaurant, mais dans cette seule phrase, il est impossible de voir si cet homme va l'emmener ou non.

MH : mais si nous mettons le contexte dans ce paragraphe, la phrase suivante dit que la dame est déjà arrivée au restaurant, le chauffeur l'a déjà amenée au restaurant.

NT : Je dois lire la phrase suivante ?

MH : Je pense que ça va. Nous considérons chaque phrase que nous analysons, le professeur nous dit de le faire, nous analysons tout de suite. Donc si chaque phrase, celle-ci utilise imparfait, parce qu'aucun résultat n'a été trouvé dans cette phrase, cette phrase n'a le résultat, donc c'est imparfait.

NT : Alors on choisit l'imparfait.

MH : phrase suivante.

NT : J'ai choisi l'imparfait.

MH : J'ai aussi choisi l'imparfait, la chose à manger ne montre aucun signe d'arrêt, c'est inaccompli.

NT : verbe *renverser* ?

MH : Le serveur a renversé du café chaud, j'ai choisi le passé composé.

NT : J'ai aussi choisi le passé composé.

MH : Parce que l'acte de renverser est une action téléologique, le résultat est qu'il a déjà été renversé sur elle. La suite, elle s'est levée tout de suite, j'ai choisi le composé passé, car pour moi ici c'est l'aspect global indiquant l'enchaînement des événements, le fait qu'elle avait faim, puis a demandé au chauffeur de la conduire au restaurant. Au restaurant, elle a mangé, après avoir mangé, le serveur lui a soudainement renversé de l'eau dessus, puis elle s'est levée, c'était un enchaînement, elle ne voulait plus manger, s'est levée pour payer.

NT : J'ai choisi le passé composé.

MH : Je peux aussi utiliser le passé simple ici.

NT : La phrase suivante est *coûter*, j'ai utilisé imparfait.

MH : J'ai utilisé le passé composé.

NT : *Coûter* ? Pourquoi ?

MH : Parce que ce repas coûte 15 euros, alors c'est déjà fini un repas, c'est fait, non ?

NT : Mais ce n'est pas un verbe pour finir de manger.

MH : Cela veut dire que le repas est fini, le repas c'est qu'il coûte 15 euros ou c'est juste le contexte ?

NT : Et je pense au prix de la nourriture.

MH : C'est juste un contexte pour ce qu'elle a dit. Et pour vous, le prix est-il une évidence ?

NT : Ce n'est pas le prix qui est évident, mais je pense que le prix ne verra aucun résultat, mais qui sait quand cela se terminera, les gens n'utilisent plus ce prix.

MH : Bon, c'est pas le repas qui coûte 15 euros, elle n'a que 10 euros, ça doit être l'imparfait.

NT : Il faut expliquer, pourquoi ne pas être sûr.

MH : Je ne sais pas comment l'expliquer, alors celle-ci j'ai choisi imparfait comme toi, car je pense qu'elle est plus raisonnable que la mienne.

NT : D'accord ?

MH : Oui ou non, notre professeur le corrigera plus tard. *Il y avait*, j'ai choisi l'imparfait.

NT : J'ai aussi choisi l'imparfait.

MH : Il ne lui reste plus que 10 euros, c'est inaccompli, ça n'a pas de fin, avant elle n'avait que 10 euros, ou maintenant il y a 10 euros et puis il y a encore 10 euros. Le verbe *ne pas accepter* est également l'imparfait.

NT : J'ai aussi choisi l'imparfait.

MH : À cause du fait que le restaurant n'accepte pas qu'elle paie par carte bancaire, je pense que peut-être que le restaurant ne l'accepte pas avant, maintenant les gens ne l'acceptent pas, puis les gens ne l'acceptent pas non plus, il n'y a pas de début, pas de fin, c'est inaccompli, un procès atélique.

NT : Le verbe *regarder*.

MH : J'ai choisi le passé composé.

NT : J'ai aussi choisi le passé composé parce qu'elle a regardé, puis elle a regardé le restaurant en face.

MH : Le restaurant est devant, donc elle n'a pas à chercher longtemps.

NT : Le verbe *ne pas être encore ouverts*, j'ai choisi l'imparfait.

MH : J'ai choisi le passé composé.

NT : Pourquoi ?

MH : Parce que cette banque n'est plus ouverte, elle n'est pas ouverte à cette heure, parce qu'elle a une heure déterminée de *à cette heure-là*, cette situation aura un arrêt, peut-être plus tard, à cette heure demain, la banque ouvrira, juste à l'heure qu'elle regarde, la banque n'est plus ouverte, que choisis-tu ?

NT : J'ai choisi l'imparfait, parce que je ne connais pas le résultat.

MH : En fait, je vois que le résultat est dans la phrase suivante, mais je ne le vois pas dans cette phrase, s'il est lié à la phrase suivante, je le verrai, car la banque n'est pas ouverte, alors elle vient d'appeler son amie pour emprunter de l'argent ou quelque chose comme ça.

NT : J'ai choisi l'imparfait parce que je n'ai pas utilisé la phrase suivante...

MH : Le verbe *chercher* est utilisé l'imparfait parce que cette recherche n'a pas de début, pas de fin du tout, donc c'est un aspect inaccompli, sans but. Le dernier verbe, j'ai choisi l'imparfait.

NT : J'ai aussi choisi l'imparfait parce que le téléphone était sur le taxi, donc ça n'a pas fini.

MH : Je ne sais pas combien de temps le téléphone est là.

NT : L'aspect inaccompli.

MH : Exercice 2. *Hôm ấy, khi tôi đến, anh ấy đã ngồi trong nhà hàng từ trước.* Je traduis : *Quand je suis arrivé ce jour-là, il s'était déjà assis au restaurant.*

NT : Donc, le premier verbe que tu conjugue au passé composé.

MH : Je conjugue le deuxième verbe en plus-que-parfait, comment conjugue-t-on le verbe ?

NT : Comme toi.

MH : C'est évident, n'est-ce pas, dois-je expliquer ?

NT : pas besoin, et la phrase 2, *sống ở Paris tới năm 2012 ?*

Parfum : *a vécu*

NT : J'ai aussi choisi le passé composé.

MH : Eh bien, c'est parce que vivre à Paris a le point que jusqu'à son retour au Vietnam en 2012, c'est-à-dire depuis 1990, il a un début et une fin, donc c'est un procès télique.

NT : Oui, pour la question 3, j'ai choisi le premier verbe au futur simple, j'ai choisi la seconde au futur antérieur.

MH : Je suis comme toi aussi, c'est la même chose que la phrase 1, c'est aussi une action atélique.

NT : C'est un procès télique.

MH : Alors, choisissez le futur simple.

NT : Non, dans un procès télique, tu ne peux pas utiliser le futur simple, mais dans certains cas, tu peux utiliser le futur simple.

MH : Alors peut-être que dans ce cas, le futur simple peut être utilisé.

MH : La phrase numéro 4, *khi ba mẹ tôi quen nhau thì...*

NT : ...est un passé composé.

MH : C'est un passé composé, mais *bố mẹ tôi là giáo viên, là nhạc sĩ*, j'ai choisi l'imparfait.

NT : J'ai aussi choisi l'imparfait.

MH : Parce qu'avant qu'ils se connaissent, ils ont peut-être fait ce travail, il n'y a pas de moment précis, peut-être qu'ils font ce travail maintenant ou c'est fini, je ne sais pas. Puis question numéro 5...

NT : J'ai choisi le passé composé, tu choisis quoi ?

MH : Je choisis aussi le passé composé, car il a une limite de 19 ans, maintenant les gens sont à la retraite, le fait qu'ils soient infirmiers...

NT : ça a une fin...

MH : il a une certaine période de 19 ans, le premier point je ne sais pas mais je sais que c'est dans les 19 ans.

NT : Que choisis-tu pour la question 6 ?

MH : Cette action s'est produite avant cette heure de demain, c'est terminé, accompli, puis la phrase 7, j'ai choisi le passé composé, car elle a une date et une année précises.

NT : Et pour la dernière partie, j'ai choisi l'imparfait, *gia đình vẫn đang ở Mỹ...*

MH : C'est vrai, alors la phrase numéro 8, j'ai choisi le présent, le présent peut être utilisé pour exprimer des choses dans le futur.

NT : Oui

MH : Pour cette dernière phrase, j'ai choisi *aurait été*, car il est déjà venu avant, et puis, après cette heure, il peut être là aussi...

NT : Mais c'est un procès atélique.

MH : *Lát nữa khi anh về thì con đã ngủ...* la première partie est le futur simple, et la deuxième partie est le futur antérieur.

NT : La question numéro 10.

Parfum : *ma mère ira*.

NT : J'ai aussi choisi *ira* dans la dernière partie, qui est au futur simple.

MH : Parce que ma mère ira aux États-Unis à la fin de cette année, c'est-à-dire que je ne sais pas quand ma mère ira, et le fait que mon frère ira aux États-Unis est le même, alors à la question 11, j'ai choisi le présent.

NT : J'ai aussi choisi le présent.

MH : Oui, ça a une certaine durée mais je ne sais pas quand ça finira, dans la phrase 12, j'ai choisi passé composé, *ma mère a acheté une maison au bord de la mer*.

NT : Oui, j'ai aussi choisi le passé composé, faut-il l'expliquer ?

MH : Oui, l'acte d'acheter est une action télélique, acheter une maison est une action télélique, n'est-ce pas ?

NT : C'est vrai, et la phrase 13 est l'aspect global.

MH : L'avion a atterri à Hanoï, puis a pris un vol à 10h, puis est allé au numéro 30...

NT : Alors nous choisissons le passé composé pour ceux-ci.

MH : Oui, passez à la phrase 14.

NT : La phrase numéro 14, j'ai choisi le présent, c'est un état, alors c'est inaccompli.

MH : Je ne sais pas combien de temps cela va durer, comme les gens seront toujours britanniques, seront toujours vietnamiens.

NT : Question 15, *bố tôi hay nói*, que choisit-tu ?

MH : J'ai choisi l'imparfait, parce que souvent parler est une habitude, mon père peut parler du passé à maintenant.

NT : Quant à la phrase entre guillemets, j'ai choisi le présent.

MH : Oui, j'ai aussi choisi le présent, parce que la phrase entre guillemets est une évidence, une chose qui est toujours vraie, même maintenant elle est toujours vraie.

NT : C'est-à-dire que ce n'est pas fini.

MH : Ce n'est pas fini.

NT : Ce n'est pas fini et il n'y a pas de résultats non plus, donc...

MH : Cette phrase qu'il dit...

NT : Alors choisissons le présent.

MH : Puis dans l'exercice 3, *Cher Paul, la semaine dernière, quand j'ai reçu que*, j'ai choisi le passé composé. Puisque *la semaine dernière* appartient au passé, l'acte d'entendre est l'action télélique.

NT : Oui, le fait de recevoir une bourse est avant cela.

MH : Avant d'apprendre que cet ami avait obtenu la bourse, j'ai choisi plus-que-parfait.

NT : Oui, plus-que-parfait.

MH : Oui.

NT : *Tôi đã rất vui và muốn chúc mừng bạn ngay*, j'ai utilisé l'imparfait.

MH : Oui, j'ai aussi utilisé l'imparfait.

NT : Parce que je suis heureux et que je veux, je ne sais pas quand ça finira.

MH : Oui, c'est une émotion.

NT : C'est inaccompli...

MH : C'est un procès atélique.

NT : Oui. Cependant, après cela, *tuy nhiên, sau đó tôi quá bạn*, que choisit-tu ?

MH : J'ai choisi l'imparfait.

NT : C'est vrai.

MH : *que j'ai oublié*, j'ai choisi le composé passé.

NT : J'ai aussi choisi le passé composé.

MH : Je pense que c'était une action téléologique, mais à ce moment-là il a encore écrit une lettre dont il se souvenait déjà, c'est fini, c'est court, ce n'est pas long.

NT : Le verbe *espérer*, maintenant, donc j'ai choisi le présent.

MH : J'ai aussi choisi le présent. *J'espère que tu ne te fâcheras*, j'ai choisi l'imparfait.

MH : Oui, c'est parce que la colère de son ami n'est pas maintenant, mais son ami est en colère depuis qu'il a oublié. Ensuite, *je suis moi-même*, j'ai choisi le passé composé.

NT : J'ai choisi le passé composé parce que quand j'ai vu les résultats, j'ai su quelle école était bonne, et le verbe *savoir*, tu choisis quoi ?

MH : *Je sais que*, je choisis le présent.

NT : J'ai aussi choisi le présent, *đây là một ngôi trường tuyệt vời*, j'ai aussi choisi le présent.

MH : Parce que cette école est bonne depuis longtemps, c'est un procès atélologique, maintenant elle est bonne, c'était bien avant, il a étudié là-bas donc il savait que c'était bien, quand il disait que c'était bien aussi, et peut-être que c'est encore bien après cela, il n'a pas de temps défini. Ensuite, *tu y rencontreras*, j'ai choisi le futur simple, car *bạn sẽ gặp các giáo sư danh tiếng ở đó...* l'acte de se rencontrer n'est pas clair à quelle heure, quel jour...

NT : C'est inaccompli, nous choisissons donc le futur simple. Quant à *tôi tin chắc rằng*, j'ai choisi le présent, c'est un procès atélologique, et n'est pas achevé.

MH : Jusqu'au moment, sortir à l'école, la chose que jusqu'à l'obtention du diplôme, quand tu es diplômé, qu'as-tu appris..., j'ai choisi le futur antérieur.

NT : Le verbe *apprendre* est au futur antérieur, et le verbe *obtenir* est au futur simple. L'apprentissage a des résultats, et d'obtenir un diplôme...

MH : Je ne sais pas quand, je sais juste quand tu obtiendras ton diplôme, on ne sait pas quelle année tu obtiendras jusqu'à l'obtention du diplôme, donc la sélection n'est pas accomplie.

NT : J'ai choisi comme ça. Et le dernier, *hy vọng...*

MH : Nous pourrions nous revoir, j'ai choisi le futur simple ; le premier, *j'espère que* j'ai choisi le présent, car j'espère maintenant.

NT : La deuxième partie est le futur simple.

MH : Parce que nous pourrions nous revoir.

NT : C'est inaccompli.

MH : Je ne sais pas quand, j'espère juste que c'est possible.

GROUPE : AT + ML + AK

ML: l'exercice 1, la première est au présent: *n'a pas*, c'est vrai ?

AT: je suis d'accord.

ML: est-ce qu'il y a une autre réponse pour l'exercice 1 ?

AK: moi, j'emploie le présent parceque c'est pour moi un état, état d'une personne.

ML: oui, j'emploie le présent, c'est vrai.

AK: okay mais il faut dire la raison pour laquelle on a fait comme ça.

ML: ah bon, il faut dire la raison ? C'est un procès en cours de déroulement dans le passé, voilà on peut le conjuguer au présent. Alors on passe sur le numéro 2.

AT: numéro 2 je conjugue tous les deux verbes au passé composé. *Cô ấy đã đến sân bay từ sớm, nhưng chồng của cô ấy không đến đón cô ấy* (Elle est arrivée à l'aéroport tôt ce matin-là mais son mari n'est pas venu la chercher), c'est ça ?

ML: oui.

AT: c'est comment...? Je ne sais pas comment l'expliquer... l'action d'arriver c'est terminé...

ML: oui

AT: c'est... l'aspect accompli, il faut conjuguer au passé composé. De la même manière, l'action *son mari n'est pas venu la chercher* porte l'aspect accompli, je crois, tout le monde, est-ce que vous avez une autre idée ?

ML: non, c'est au passé composé pour moi aussi, c'est un procès qui porte l'aspect accompli, c'est terminé, il ne peut pas continuer dans le temps.

AT: oui.

AK: moi, je suis d'accord.

ML: numéro 3.

AK: c'est au passé composé, une action dans le passé, une action ponctuelle... l'aspect accompli, et alors il est dans une suite de procès.

ML: si il est dans une suite de procès, c'est au...

AK: l'aspect global.

ML: bon...

AK: au passé composé

ML: ok, je suis d'accord.

AT: moi aussi.

ML: alors, ensuite, *trong xe cô ấy gọi điện cho mẹ cô ấy* (Dans la voiture, elle a téléphoné à sa mère). Moi, je pense que c'est à l'imparfait, c'est une action à l'aspect inaccompli, une action en cours de déroulement dans le passé, on ne voit pas les résultats. Voilà c'est à l'imparfait.

AT: pour moi, c'est aussi à l'imparfait.

AK: pour moi, c'est au passé composé. L'action d'*appeler*, pas l'action de *parler au téléphone*. C'est comme on compose le numéro, c'est terminé, le résultat c'est parler avec sa mère.

ML: c'est pas le résultat ?

AK: le résultat est de *raconter son voyage*, et ensuite on a *parlé au téléphone*.

AT: tout semble raisonnable. C'est un procès téléique ?

ML: pourquoi téléique ? c'est pas un résultat.

AT: *raconter son voyage*...

ML: ça, c'est le résultat ?

AT: non, c'est un but.

ML: voilà. C'est au passé composé.

AT: oui, un procès téléique est au temps composé.

ML: allez, ensuite.

AT: attends, cette phrase-là est au passé composé ?

ML: oui.

AT: ensuite, *Quand elle (parler) au téléphone. Parler*, c'est à l'imparfait. C'est comme une description d'une situation. Et après *le chauffeur (prendre) une mauvaise direction*, c'est au passé composé.

AK: je suis d'accord.

ML: oui... moi, j'ai employé l'imparfait pour *parler*, et ensuite c'est au passé composé... *parler*, c'est un procès en cours de déroulement... et c'est à l'imparfait.

AT: oui.

AK: vous deux êtes pareils...

AT: ok on continue.

ML: alors..., où sommes-nous...?

AK: *quand elle a terminé la conversation, le taxi roulait dans un quartier très loin de chez elle.* Pour moi, le premier verbe est au passé composé, c'est un procès ponctuel. Le verbe ensuite est un procès en cours de déroulement, pas encore terminé... inaccompli... c'est donc à l'imparfait.

ML: pour moi, le premier verbe c'est au passé composé, et suite au plus-que-parfait, car *prendre une mauvaise direction* est arrivé avant l'action de *terminer [la conversation]*.

AK: ici... on comprend *rouler* est en cours de déroulement ou a déjà déroulé... en fait à ce moment-là *rouler* n'est pas terminé.

ML: moi, j'ai traduit: *khi cô áy kết thúc cái cuộc hội thoại, cái xe nó đã chạy qua một cái quận xa nhà*, c'est-à-dire, le chauffeur est parti d'abord et puis elle termine sa conversation.

AK: mais elle a terminé la conversation mais la voiture est en train de rouler... c'est pas encore terminé.

ML: elle roule... c'est pas terminé... c'est vrai... mais le chauffer il a pris une mauvaise direction... c'est l'action de prendre une autre direction... c'est... pas terminé...

AK: l'action de prendre une autre sens c'est pas terminé... c'est pour moi à l'imparfait.

ML: alors, on passe, *elle demander au chauffeur*... c'est à l'imparfait... mais pourquoi...

AK: moi, je pense que c'est au passé composé

AT: ponctuel, c'est ça ?

AK: un verbe pontuel.

ML: c'est au passé composé.

AT: moi aussi, au passé composé. Et ensuite, *Au restaurant, quand elle manger son hamburger, manger* est à l'imparfait... *renverser* est au passé composé.

AK: d'accord.

ML: oui, d'accord.

AK: *elle s'est levée pour payer*, c'est au passé composé, une l'action dans une suite de procès... l'aspect global.

AT: d'accord.

ML: oui, moi aussi. Et ensuite... *son repas coûter*, au présent parce que... non mais...

AK: c'est à l'imparfait, il est considéré comme un état dans le passé.

ML: et voilà... c'est au... ?

AK: *coûter* à l'imparfait, un état dans le passé... à cette époque-là, il coûtait 15 dollars et il ne change pas au présent, il reste...

ML: voilà, à l'imparfait.

AT: ensuite... cette phrase-là... j'en suis sûre. *Avoir* est au passé composé. *Ne pas accepter* est à l'imparfait. Le deuxième verbe c'est à l'imparfait parce qu'il est inaccompli... le restaurant n'accepte pas les cartes bancaires à ce moment-là... quand elle est là... une action en cours de déroulement. Et le premier verbe... j'en suis sûre.

ML: l'imparfait pour le premier.

AT: aussi à l'imparfait ?

AK: moi je le pense. C'est inaccompli pour moi... et le deuxième est aussi à l'imparfait, je crois.

ML: oui, d'accord.

AK: *elle a regardé la banque en face du restaurant*, en vietnamien: *cô ấy nhìn cái ngân hàng trước mặt*, une action ponctuelle... c'est au passé composé... *regarder* c'est accompli.

AT: d'accord.

ML: d'accord. La phrase ensuite... est à l'imparfait... *les banques n'étaient pas encore ouvertes*.

AT: oui, c'est pareil.

ML: à ce moment-là, le resto n'est pas plus ouvert... à l'imparfait.

AK: d'accord.

AT: ensuite... *chercher son téléphone*, au passé composé... car c'est un procès ponctuel.

ML: d'accord.

AK: d'accord. Và câu cuối em chia imparfait tại vì cái điện thoại ở trên taxi là hành động đang diễn ra, chưa kết thúc, inaccompli.

AT: d'accord... d'accord..

ML: d'accord. Et l'exercice 2, numéro 1... *ce jour-là, quand je suis arrivé, il s'était déjà assis au restaurant*, au passé composé pour le premier verbe. Pour la deuxième, c'est à l'imparfait... car *anh ta tới đó rồi (il est arrivé)* est un procès terminé, on peut voir le résultat: *anh ấy đã ngồi ở đó rồi (il s'était déjà assis là)*. *Le deuxième c'est à l'imparfait...* un procès en cours de déroulement dans le passé.

AK: voilà, le passé composé pour le premier, et l'imparfait pour le deuxième.

ML: oui.

AK: d'accord.

AT: moi, je suis d'accord. Cette phrase-là, le premier verbe est au passé composé, *khi mà anh ấy trở về Việt Nam*, c'est aussi au passé composé, c'est l'aspect global.

ML: l'aspect global ?

AK: le premier est l'aspect global, ce qui suivant est l'aspect accompli, tous les deux sont au passé composé. Pour le premier, il y a un début: 1990, une fin: 2012. Et ce qui suivant est l'action ponctuelle.

AT: okay, passé composé, de toute façon.

AK: oui, passé composé.

AT: ok, numéro 3.

AK: numéro 3, moi, j'écris: *la semaine prochaine, quand il arrivera, je serai parti*. Le premier est au futur simple, ensuite c'est au futur antérieur.

AT: d'accord.

ML: Ah, pour moi, le premier est au présent, le deuxième est au passé composé... car *tuần tới* est le marqueur pour le présent... c'est...

AK: *tuần tới* marque le futur, la semaine prochaine. Il contient un élément de futur, il faut employer le futur [simple].

ML: okay, okay. Numéro 4, le premier est au passé composé, et puis, l'imparfait... ses professions dans le passé. Pour le premier, passé composé parce que'il est un procès...

AK: un procès ponctuel.

ML: oui, un procès ponctuel.

AK: je suis d'accord.

AT: moi aussi.

AT: numéro 5, c'est quoi ça ? *Ma mère a été infirmière dans un hôpital privé*, moi j'écris *đã là y tá*. Et pour *nghỉ hưu*, comme il y a une préposition, il change pas. *Đã là y tá* est au passé composé, car c'est terminé.

AK: donc, c'est l'aspect global. D'abord on a *19 ans avant de partir en retraite*, et la retraite c'est la terminaison, c'est donc au passé composé. Je suis d'accord d'employer le passé composé.

ML: bon.

AK: on passe au 6, moi j'emploie le futur antérieur, car c'est une action qui est arrivée à ce moment-là. *Giờ này ngày mai* est au futur [simple], et *đã biết kết quả rồi* est l'aspect accompli, c'est le futur antérieur. *Đã biết* est une action ponctuelle donc j'emploie un temps composé: le futur antérieur.

ML: je suis d'accord.

AT: je suis d'accord.

ML: alors 7, le premier est au passé composé, le suivant est à l'imparfait, car le premier est une action en cours de déroulement dans le passé... ah je me trompe... le premier est à l'imparfait, le suivant est aussi à l'imparfait, car c'est une action en cours de déroulement dans le passé et on ne voit pas le résultat.

AK: je pense *nổ ra* est une action ponctuelle, comme quand on dit que la guerre a éclaté... c'est-à-dire la guerre a commencé... en décembre...

ML: ponctuelle... donc tout au passé composé.

AK: moi, je pense que le premier est au passé composé, le suivant est à l'imparfait.

ML: ah bon.

AT: le premier est au passé composé. Et ensuite, 8.

ML: la question est au présent, et *giờ đó* est au futur simple.

AK: on passe au 9, *khi anh về* au passé composé, *dormir est à l'imparfait*.

AT: *lát nữa* marque le futur.

AK: mais...

ML: moi, je pense que le premier est au futur simple, ce qui suivant est au futur antérieur... car *khi nó về* est au futur simple rồi, et *ngủ* c'est-à-dire déjà dormi... c'est terminé, c'est donc au futur antérieur.

AK: oui, je suis d'accord.

AT: je suis d'accord.

ML: 10, *Mẹ tôi sẽ đi Mỹ vào cuối năm nay. Sau đó, em trai tôi đi.* Futur simple pour *partir*, et c'est la même chose pour le verbe ensuite.

AK: je suis d'accord.

AT: moi aussi. 11, *tôi đã học tiếng Pháp từ 3 năm nay*, pour moi c'est au présent, car depuis 3 ans jusqu'au présent "je" apprend encore... c'est donc au présent.

ML: d'accord.

AK: je suis d'accord. 12, *mẹ tôi đã mua một căn nhà trên bờ biển*, c'est au passé composé. *Mua* (acheter) est une action ponctuelle, et est déjà terminée.

AT: je suis d'accord.

ML: moi, je suis d'accord. 13: *hôm ấy, máy bay đáp xuống, đáp xuống* est à l'imparfait. *Ngay sau đó, tôi đã bắt chuyến bay vào Sài Gòn lúc 10h*, c'est au passé composé, il y a un résultat... *Tôi liền đến số 30 đường Hai Bà Trưng để gặp đối tác...* *liền đến* est aussi au passé composé, car ce sont des actions qui arrive une après l'autre qui laisse un résultat.

AT: moi aussi, tout au passé composé.

AK: moi, je pense que c'est tout au passé composé, car c'est l'aspect global, il est dans la suite de procès.

AT: okay.

ML: okay.

AT: et puis, numéro 14, au présent pour les 2 verbes.

AK: je suis d'accord.

ML: oui, je suis d'accord.

AK: 15, *bố tôi hay nói* j'emploie présent. Et pour la phrase dans les guillemets, le premier est au passé composé, la suivante est au présent. *Quyết định* est une action ponctuelle, *phải làm cho đến cùng* est au présent.

AT: d'accord.

ML: moi aussi. Okay on passe à l'exercice 3. *Tuần trước, khi nghe tin bạn nhận được học bổng của đại học Harvard, c'est quoi tuần trước en français ? La semaine dernière, quand... attends... quand... khi nghe tin bạn nhận được*, est au passé composé, car il est un procès ponctuel. *Tôi đã rất vui và muốn chúc mừng bạn ngay* est à l'imparfait qui décrit un état à un certain moment, c'est ça ? Le premier est au passé composé, le suivant est à l'imparfait.

AK: le premier est au passé composé...

AT: le premier: *khi nghe tin bạn nhận được học bổng*.

ML: donc, *khi nghe tin* est au passé composé, et puis, il est au plus-que-parfait, car *nhận được học bổng* arrive avant de *trước khi nghe tin*.

AK: je suis d'accord.

AT: moi aussi. Ensuite, l'action de *bạn* est à l'imparfait, *quên viết email* est au passé composé... *hy vọng không giận...* pour *hy vọng*, est-ce qu'on peut employer le présent ?

AK: moi, j'ai fait la même chose.

ML: d'accord.

AT: okay

AK: *bản thân tôi cũng từng học ở Harvard*.

ML: *đã từng học và đã từng kết thúc...*

AK: passé composé. *Nên tôi biết đây là một ngôi trường tuyệt vời au présent. Bạn sẽ gặp ở đó các giáo sư danh tiếng*, au futur [simple].

AT: okay.

AK: *tôi tin chắc rằng* est au présent, *khi tốt nghiệp thì bạn đã học được rất nhiều kiến thức...* *khi tốt nghiệp* est au futur simple, *đã học được rất nhiều*, au futur antérieur.

ML: d'accord.

AT: d'accord, d'accord...

ML: et en fin, *tôi hi vọng chúng ta sẽ có thể gặp lại nhau vào một ngày gần đây. Tôi hy vọng* est au présent, *sẽ có thể gặp lại nhau*, au futur simple.

AK: futur simple... *hy vọng* au présent...

ML: oui...

AT: *một lần nữa chúc mừng bạn*, eh, pas de verbe ici...

ML: bon, c'est fini....